ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Natura maximè miranda in minimis.

Troisième Série.

TOME QUATRIÈME.

A PARIS,

CHEZ LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,

RUE HAUTEFEUILLE, 19.

1856

Article 38 du Règlement. Les opinions émises dans les Annales de la Société sont exclusivement propres à leurs auteurs. La Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.

Paris. — Typ FÉLIX MALTESTE et Cᵉ, rue des Deux-Portes-St-Sauveur, 22.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

OBSERVATIONS

SUR LES LÉPIDOPTÈRES DES BASSES-ALPES;

(Suite (1).)

Par M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

(Séance du 27 Février 1856.)

Chaque fois que j'ai pu mettre à exécution des courses entomologiques, courses malheureusement bien limitées par le peu de temps dont je puis disposer; chaque fois, dis-je, qu'il m'a été donné de parcourir quelqu'une des riches parties de notre France, je me suis fait un devoir, à mon retour, d'informer mes collègues du résultat de mes chasses. C'est ainsi que j'ai déjà publié dans nos Annales, à diverses époques, des observations sur les Lépidoptères de l'Auvergne, sur ceux de la Lozère, et en dernier lieu sur ceux des Basses-Alpes. En rédigeant ces petits mémoires, j'ai toujours laissé de côté toute prétention scientifique; je ne me suis

(1) Voy. Ann. Soc. ent. 1854, page 29.)

attaché qu'à une chose, relater consciencieusement et sans réticence tout ce que j'avais remarqué, cherchant surtout à étendre la faune entomologique de notre pays déjà si riche mais encore bien imparfaitement connue, et appelant l'attention des lépidoptéristes sur la géographie entomologique qu'on néglige souvent beaucoup trop, bien qu'à mon avis elle soit de la plus grande importance pour l'étude approfondie des Lépidoptères. Au point de vue de l'entomologie pratique on reconnaîtra, je l'espère, que ces mémoires ont quelque utilité ; ils peuvent faciliter les recherches à ceux de mes confrères qui seraient tentés d'explorer de nouveau les localités que j'ai déjà parcourues, localités effleurées seulement et où longtemps encore on pourra faire des chasses intéressantes. Je terminerai ici ce préambule pour ne point dépasser les limites du cadre que je me suis tracé, et je parlerai de suite du nouveau voyage que j'ai entrepris l'été dernier, avec M. Guillemot, mon ancien compagnon de chasses dans les montagnes de l'Auvergne et de la Lozère.

La dernière excursion que j'ai faite, celle de 1853, avait été consacrée, on se le rappelle, au département des Basses-Alpes. J'ai voulu revoir l'été dernier le même département, mais dans une autre de ses parties. Au lieu d'habiter Digne et de rayonner dans les environs, j'ai donc été me fixer tout d'abord à Barcelonnette, afin d'être plus à portée des grandes montagnes que je n'avais pas eu le temps de visiter lors de mon premier voyage. A vol d'oiseau, Barcelonnette n'est éloigné de Digne que d'une douzaine de lieues, et cependant il y a entre la faune de ces deux contrées une différence immense qu'on s'expliquera aisément si on réfléchit que la vallée de Barcelonnette se trouve déjà située à une hauteur de 1,173 mes. Quand j'arrivai à Barcelonnette,

au commencement de juillet, tous les sommets des montagnes environnantes étaient couverts de neige, et à l'époque de mon départ, dans les premiers jours d'août, les neiges se voyaient encore sur plusieurs hautes montagnes où elles sont éternelles.

Je vais énumérer, à peu près dans l'ordre où nous avons l'habitude de les classer en collection, les Lépidoptères que j'ai rencontrés; je laisserai à dessein de côté, bien entendu, ces espèces qui appartiennent à tous les pays, plaines ou montagnes, et s'il m'arrive de m'arrêter un instant sur quelques-uns de ces Lépidoptères qu'on est convenu d'appeler des vulgarités, c'est qu'ils m'auront fourni des observations à signaler.

Un des plus beaux diurnes, sans contredit, particulier au département des Basses-Alpes est le *Papilio Alexanor*. J'en ai déjà parlé dans le mémoire que j'ai publié en 1854 (Annales Société entom., 1854, page 29). Je disais alors l'avoir pris assez communément à Digne et en avoir élevé la chenille : je faisais remarquer qu'il était à peu près spécial aux environs de Digne. Je ne l'ai pas observé en effet autour de Barcelonnette quoique le *Seseli dioica* n'y soit pas rare. Je dois dire, toutefois, que si les renseignements qu'on m'a fournis dans le pays sont exacts, il y aurait été vu certaines années, mais en petite quantité. Le climat froid et si variable du nord du département ne convient sans doute pas à cette espèce.

Je n'ai rien à dire du genre *Thais* qui pourrait bien manquer par la même raison autour de Barcelonnette. L'*Apollo* m'a paru très rare; je n'aurais pu en recueillir une dizaine pendant toute la durée de mes chasses, alors même que je l'aurais chassé spécialement. Quant au *Phœbus* qui se plaît

dans les prairies humides, les localités de son goût ne lui manquent certainement pas : cependant nous n'en prîmes et vîmes que deux individus. J'ai pensé que ces deux exemplaires uniques avaient sans doute été dépaysés par une cause quelconque, comme les grands vents qui règnent fréquemment dans les prairies élevées, et que nous n'avions pas su découvrir la vraie localité. Je n'ai pas vu *Mnemosyne* : elle doit exister certainement sur presque toutes les montagnes nues d'une certaine élévation, mais c'est un mois plus tôt qu'il faudrait la chasser.

Le genre *Pieris* m'a offert trois espèces : *Daplidice* dans la vallée, *Callidice* sur les sommets très élevés et *Bryoniæ* dans les prairies d'une élévation moyenne. Cette dernière espèce était entièrement usée.

L'*Anthocharis Simplonia* apparaît çà et là fort rarement, elle est difficile à saisir ; son vol est d'une raideur extrême ; il semble qu'elle soit toujours en voyage et très pressée. C'est d'ailleurs dans les pentes où la poursuite est impossible qu'elle a l'habitude de se montrer. Je ne citerai *cardamines* que pour mentionner ce fait, qu'on la prenait encore très fraîche le 29 juillet dans les prairies de Glaisolas sur les bords de l'Ubayette.

Je n'ai pas été plus heureux qu'en 1854 relativement à la *Leucophasia Lathyri*, espèce spéciale aux Basses-Alpes. Toutes les *Leucophasia* que j'ai recueillies dans le nord du département appartenaient comme celles du centre, soit au type *sinapis* un peu varié, soit à la variété *diniensis*.

La *Colias* var. *helice* se prend dans la vallée de Barcelonnette. La *phicomone* que je n'avais observée autour de Digne qu'à la montagne de Taillefeu où elle est assez rare, se rencontre au contraire sur toutes les montagnes hautes du nord

du département. Aucune de nos Coliades des plaines ne peut donner une idée de l'abondance de cette espèce dans certaines localités. Lorsqu'on a rencontré un des plateaux qu'elle affectionne on peut, si on est agile, en faire une bonne provision en peu de temps ; les femelles toutefois sont moins abondantes. Un beau soleil et l'absence du vent sont des conditions indispensables pour chasser cette jolie espèce. Sa congénère *palæno* est beaucoup plus rare. Je ne l'ai vue voler que dans un seul endroit, dans les pentes assez raides qui descendent au lac de la Madeleine. Je pus en prendre une soixantaine d'exemplaires tant mâles que femelles en deux journées de chasse. Parmi eux j'ai trouvé quelques-uns de ces types que, dans la plupart des collections on nomme *Philomene*, et que j'avais moi-même pensé être la *Philomene ;* mais j'ai reconnu depuis que ce type n'appartient pas à la vraie *Philomene* (Hubner, pl. 117 et 147). C'est la jolie variété femelle représentée très exactement par Herrich-Schaëffer sous le nom de *palæno* fem. *aberratio*, pl. 128, nº 621.

Thecla spini habite la vallée de Barcelonnette. Il en est de même des espèces méridionales *cordula*, *eudora*, *dorus*. Les Satyres *Briseis* et *Arethusa* n'offrent rien de particulier. Le *mæra* est souvent fort rembruni et devient la variété *adrasta*. La *Limenitis Camilla* n'est pas très rare. L'*Argé* var. *Procida* vole dans toutes les prairies basses ; le type est petit et beaucoup moins caractérisé que celui de Digne, lequel, ainsi que je l'ai dit autrefois, est lui-même bien inférieur au *Procida* de la montagne de Lure.

Les montagnes de Barcelonnette sont riches en *Lycæna*. Sans parler des espèces de plaines telles que *Argus*, *Arion*, *Alcon*, j'ai pris en plus ou moins grand nombre *Damon*,

eumedon, *sebrus*, *Escheri*, *dorylas*, *orbitulus*, *eros*, *pheretes*, *Donzelii*. Autour de Digne, la *Lycœna* qu'on trouve le plus communément est le *Rippertii*; je ne l'ai point vue à Barcelonnette où l'espèce la plus fréquente est le *Damon*. Elle y abonde dans toutes les prairies indistinctement, aussi bien dans les prairies basses des vallées que dans les prairies pastorales les plus élevées. Les autres espèces que j'ai nommées sont généralement localisées. Quant au *Donzelii*, il m'a paru rare partout, on ne le rencontre qu'isolément et j'ai pu constater par moi-même ce que M. Donzel avait avancé, c'est que ce charmant Lycénide ne se plaît que dans le voisinage des forêts de mélèzes. J'ai eu la satisfaction de prendre la femelle que je ne possédais pas encore. Cette femelle est très différente du mâle, et à ne considérer que le dessus, on la confondrait aisément avec la femelle du *Damon*.

Les *Polyommatus virgaureæ* et *Eurydice* se prennent dans les prairies où la végétation est luxuriante. Ils n'y sont pas rares. Le dernier a exactement les mœurs du *Chryseis* qu'il paraît remplacer et dont je suppose qu'il n'est qu'une modification locale. *Gordius* est beaucoup moins commun.

J'arrive aux Argynnes et Mélitées; je citerai la *Niobe* qui vole, comme dans presque toutes les montagnes, en compagnie de l'*aglaja*: il est difficile de l'en distinguer à la première vue; *Ino* n'est pas répandue partout; elle paraît affectionner les montagnes boisées. *Amathusia* était à peu près passée: je ne l'ai vue qu'au Godessart. *Pales* habite tous les sommets élevés et y est commune. Celles qu'on prend dans les régions supérieures aux prairies pastorales sont généralement beaucoup plus obscures; le type varie du reste selon les localités.

Je passerai rapidement sur les Mélitées *Phœbe*, *Dydima* et *Parthenie :* elles n'offrent rien à signaler, mais je noterai la *linxia* qui n'était pas moins commune aux Clothes qu'elle ne l'est aux environs de Paris ; les individus recueillis sur cette montagne, présentent un type remarquable par sa coloration. Ils sont tous fort rembrunis, et on y rencontre des femelles d'une teinte entièrement bistrée. La *Merope* est très abondante dans la même localité; elle y vole par centaines. J'ai beaucoup de peine à croire que cette Mélitée soit véritablement une espèce comme l'a pensé Deprunner, et je soupçonne qu'elle n'est qu'une variété locale d'*Artemis*. Voici le fait sur lequel j'appuie cette opinion : pendant que je chassais, à la fin de juillet, la *Merope* dans une prairie où, comme je l'ai dit, elle était très commune et où ne volait pas une seule *Artemis*, j'aperçus à mes pieds une chenille de Mélitée, que je ramassai à tout hasard et que je plongeai de suite dans l'alcool, afin de pouvoir l'étudier plus tard à loisir. J'ai examiné depuis fort attentivement cette chenille, et j'ai constaté qu'elle ne différait de celle de l'*Artemis*, que par sa taille un peu plus petite ; *Merope* ne serait donc, selon moi, qu'une *Artemis* modifiée par les conditions géologiques et atmosphériques dans lesquelles elle vit.

Je n'ai plus à citer parmi les Mélitées que la *cinthia*, dont j'ai pris quelques exemplaires isolés, tous en mauvais état. Cette charmante espèce habite les mêmes régions que la *pales* et a le vol encore plus raide. Elle est très difficile à chasser.

Le plus commun des diurnes, dans toutes les prairies pastorales est, après le *Lycœna Damon*, le *Satyrus iphis*. Le type est de grande taille et bien coloré ; *philea* est plus rare

et ne se trouve que dans certaines localités déterminées. Le *Philea* des Basses-Alpes est exactement le même que celui des Alpes du Valais, c'est-à-dire qu'il est intermédiaire entre *Arcanius* et *Philea* de la Savoie. Quelques mâles, notamment, se rapprochent tellement des mâles d'*Arcanius*, qu'il est difficile de les en distinguer, mais les femelles sont toujours bien reconnaissables.

On peut faire une ample récolte d'*Erebia* dans les grandes montagnes des Basses-Alpes. J'en ai pris 11 espèces différentes, et certainement je n'ai pas rencontré toutes celles qui habitent cette vaste chaîne de montagnes, puisque je n'ai pas vu *Epystigne, Evias* ni *Ligea* qui y furent pris plusieurs fois par Donzel. Les *Erebia* que j'ai recueillies sont dans l'ordre de leur apparition : *Stygne, Ceto, Cassiope, Mnestra, Euryale, Gorge, Alecto, Dromus, Manto, Scipio* et *Neoridas*. On voit voler *Ceto* abondamment dans plusieurs prairies peu élevées ; *Mnestra* est assez rare. Si on ne s'élève point au moins à 2,000 mètres, on ne peut espérer trouver *Alecto* : il faut le chercher sur les sommets les plus arides et les plus dépourvus de végétation. En 1853, je n'avais pu découvrir *Scipio* autour de Digne, bien qu'il y existe ; j'ai été plus heureux l'année dernière, car je l'ai pris dans deux localités où il paraît n'être pas très rare, mais dans ces deux endroits, il est fort difficile, dangereux même de le chasser. Il se tient constamment dans des pentes rocailleuses, d'une rapidité extrême : on ne peut le poursuivre ; il faut se contenter de le guetter et de saisir au passage ceux qui viennent à portée du filet. La femelle est beaucoup plus rare que le mâle ; elle vole peu et se tient ordinairement posée à terre, au milieu des rochers. Nous eûmes les plus grandes peines à en saisir trois ou quatre. *Neoridas* est répandu dans toute

la vallée de Barcelonnette; il est beaucoup plus petit qu'à Digne. C'est le 5 août seulement que je vis voler le premier exemplaire ; le 10 du même mois, veille de mon départ, les femelles, plus tardives, n'étaient pas encore écloses.

Je ne dois pas oublier de noter ici un fait important pour notre Faune : c'est la présence du *Chionobas œllo* dans les Alpes françaises. M. Guillemot en a vu un individu qu'il a manqué, mais qu'il a très bien reconnu pendant qu'il était posé devant lui. C'était sur les dernières crêtes accessibles de la montagne du Pain-de-Sucre, dans le voisinage des neiges qui ne fondent jamais. La chasse était malheureusement impossible dans cet endroit. Au-dessus de nos têtes, il n'y avait plus que d'immenses rochers, fréquentés seulement par les chamois, dont on apercevait les traces sur la neige. Il nous fallut redescendre sans pousser plus loin nos recherches.

De nombreuses *Syrichthus* parcourent les prairies pastorales de leur vol rapide. Ce sont *Alveus*, *Sao*, *Alveolus*, *Carthami*, *Carlinæ*, *Serratulæ*. Cette dernière est répandue partout. *Cacaliæ*, beaucoup plus rare, ne se montre qu'isolément. Je n'ai pris qu'un seul exemplaire de *Lavateræ ;* il était en débris. Autour du lac de la Madeleine, les flaques d'eau répandues sur le sentier attiraient beaucoup de ces espèces, qui venaient se désaltérer. Parmi elles, j'eus le plaisir de prendre quelques *Altheæ* tout récemment écloses.

Tel est le relevé à peu près complet des Lépidoptères diurnes que j'ai pu recueillir pendant trois semaines de chasses actives et suivies, dans les hautes montagnes des Basses-Alpes. Il me reste à parler des nocturnes, dont le catalogue sera naturellement plus restreint, mais où on verra figurer quelques espèces intéressantes, surtout dans les géomètres.

Parmi les Lépidoptères nocturnes quelques-uns ont le vol diurne. Au premier rang vient se placer la charmante *Nemeophila plantaginis.* Elle est commune et on peut en piquer une certaine quantité, si on a soin de la chasser le matin, ou par un temps un peu couvert ; mais quand les prairies pastorales ont été visitées par les rayons ardents du soleil, le vol de cette Chélonide devient si vif, si capricieux, qu'on ne peut plus la saisir. Je ne parle que des mâles. Les femelles, beaucoup plus rares, se tiennent fixées à terre, sur les feuilles. La variété blanche *hospita* se montre proportionnellement plus commune, à mesure qu'on avance vers la région des neiges. Il semble que dans ces montagnes, les insectes soient soumis également à cette grande loi de la nature, qui fait passer du fauve au blanc le plus pur, le pelage d'un grand nombre d'animaux destinés à vivre dans le voisinage des neiges. Ainsi, M. le docteur Sichel a communiqué à la Société (séance du 22 août dernier) que deux *Bombus sylvarum* femelles, que je lui avais apportés des Basses-Alpes, avaient toutes les parties jaunes du corps remplacées par du blanc de neige le plus pur. La jolie variété de *plantaginis* nommée par Freyer *Matronalis*, est très peu répandue ; nous n'en avons pris que 5 ou 6 exemplaires.

Les Zygènes que j'ai recueillies sont : *hippocrepidis*, *Lonicerœ*, *Charon*, *Achilleœ*, *Minos*, *hilaris*, *fausta* et *Onobrychis.* Cette dernière offre de charmantes variations. L'*Exulans* n'avait pas encore paru. Elle doit être bien abondante sur tous les plateaux élevés des montagnes du Lauzanier, à en juger par la quantité de chenilles que j'ai aperçues. Ces chenilles vivent en famille sur un grand nombre de plantes, mais principalement sur les *Lotus.*

La *Naclia punctata* voltige dans les prairies; l'*Heterogynis*

penella n'est pas plus rare qu'aux environs de Digne. On trouve en même temps l'insecte parfait, la chenille et le cocon. La *Lithosia luteola* et l'*Emydia* var. *candida* ne sont pas communes. On rencontre, au contraire, fréquemment sur les fleurs, la *Procris* var. *Geryon*, et quelquefois aussi ses congénères *globulariæ* et *infausta*.

Le *Cossus ligniperda* m'a offert une jolie variété chez laquelle le gris-blanc a disparu entièrement, et qui se rapproche beaucoup, à la première vue, du *Cossus terebra;* je regrette beaucoup aujourd'hui de n'avoir pas chassé particulièrement ce *Cossus*, car si tous les individus qu'on prend à Barcelonnette sont semblables à l'exemplaire que j'ai sous les yeux, ils pourraient bien constituer une espèce nouvelle.

Je n'ai pris qu'une seule *Sesia*, la *speciformis;* c'était dans un bois planté d'aulnes.

La *Chersotis Alpestris* vole en plein jour dans les hautes prairies quand il fait du soleil; il est difficile de la prendre fraîche.

La *Luperina imbecilla*, beaucoup moins abondante que dans les montagnes du Chambon en Auvergne, n'est cependant pas très rare. Elle aime à butiner dans le jour et à se poser dans le calice des fleurs. J'ai pris plusieurs fois sa congénère *Lateritia* appliquée sur le tronc des arbres. De même pour l'*Hadena petrorhiza*.

Je n'ai pris qu'une seule fois dans le jour, la *Xanthia rubecula*, qu'une seule fois également la *Noctua candelisequa*. Cette dernière m'avait donné une ponte qui s'est trouvée malheureusement perdue; les œufs étant éclos pendant mon voyage.

Les *Spælotis augur* et *ravida* entrent dans l'intérieur des maisons, et viennent voler autour des lumières.

Les chasses de nuit, dont je n'ai pu faire qu'un très petit nombre, m'ont fourni les *Hadena marmorosa* et *grammiptera*; cette dernière en assez bon nombre, la *Spælotis decora*, la *Spinthcrops dilucida*, et deux espèces fort intéressantes, savoir : *Polia Dumosa*, décrite par Donzel dans nos Annales, année 1837, page 475, et *Agrotis telifera*, du même auteur (Annales entom., année 1837, page 471). Cette *Agrotis*, dont M. Donzel avait eu tort, du reste, de faire une espèce nouvelle, doit être rapportée évidemment à l'*Agrotis recussa*, ainsi que n'a pas manqué de le faire M. Guénée, dans le Species général, tome 5, page 291.

Sur les derniers sommets des montagnes calcaires de terrain jurassique, immédiatement au-dessous des neiges, on rencontre quelquefois en grande abondance une plante de la famille des renonculacées, l'*Aconitum anthora*; cette plante sert de nourriture à une fort jolie chenille ; celle de la *Plusia illustris*. La montagne des Lans est une bonne localité pour cette chenille ; nous en avons ramassé une soixantaine en très peu de temps. La chenille de la *Plusia illustris*, comme toutes les chenilles vivant dans les zones où l'été a si peu de durée, subit toutes ses métamorphoses avec une rapidité prodigieuse ; ainsi, des chenilles prises le 19 juillet, et n'ayant pas encore atteint, à cette époque, tout leur développement, nous donnaient leurs papillons, le 3 août, c'est-à-dire, au bout de 15 jours.

J'arrive aux géomètres, et je vais énumérer, sous forme de catalogue, celles que j'ai recueillies. On verra figurer parmi elles des espèces intéressantes :

Cleogene tinctaria. — Le mâle vole abondamment, pendant le jour dans toutes les prairies pastorales. Les femelles, beaucoup plus rares, doivent être chassées spécialement.

Aspilates gilvaria. — Localités sèches et peu élevées. — Commune.

Boarmia repandaria. — Montagnes boisées.

Tephrosia ambiguaria. — Cette géomètre est bien la véritable *ambiguata*, décrite par Duponchel sur des individus découverts en 1829, dans les Basses-Alpes, par M. Rippert. L'*ambiguaria* est rare; je ne l'ai vue que dans les forêts de mélèzes.

Elophos dilucidaria Hubner, Treit., Dup. — Deux exemplaires seulement.

Elophos obfuscaria Hubner, Dup. — Commune dans les montagnes pierreuses; s'élève très haut et varie beaucoup. — On peut la prendre en nombre, si on la chasse à la lanterne.

Elophos mendicaria Herr.-Schæff. — C'est à tort que dans la séance du 12 septembre 1855 j'ai annoncé à la Société avoir pris, dans les Basses-Alpes, la géomètre *Serotinaria*. L'espèce dont il s'agissait est la *Mendicaria* figurée par Herrich-Schæffer, planche 80, figures 491 et 493. — Rare; habite les rochers.

Gnophos furvaria. '

Gnophos obscuraria. — Varie beaucoup.

Gnophos pullaria. — Rare.

Gnophos glaucinaria.

Gnophos ophthalmicata Man. — Rare. — Cette espèce, découverte dans les Alpes styriennes, est nouvelle pour la faune française.

Eubolia mœniaria. — Commune.

Eubolia lotaria Boisduval, Index n° 1,625. — Commune à Larche; elle entre le soir dans les maisons.

Eubolia vicinaria Duponchel. — Cette espèce, décou‑

verte par M. Donzel, aux environs de Digne, en 1829, a été décrite par Duponchel sous le nom de *Vicinaria*. M. Boisduval, dans son Index method. nº 1,610, la rapporte, bien à tort, à la *Peribolaria*, dont elle est parfaitement distincte. — Rare. — Un seul exemplaire.

Larentia montivagaria. — Rare. — Elle est en outre fort difficile à prendre.

Larentia rupestraria. — Beaucoup moins commune que dans les montagnes de l'Auvergne.

Larentia molluginaria. — Assez rare ; très vive et difficile à saisir.

Eupithecia exiguaria. — Rare.

Cidaria fulvaria. — Dans les vallées.

Cidaria pyraliaria. — Le type est très beau ; prairies humides ; femelle non commune.

Cidaria russaria, et variétés.

Cidaria berberaria. — Abondante partout où croît l'épine-vinette.

Cidaria aptaria. — Commune, mais il est rare de la prendre fraîche.

Cidaria frustraria. — Assez rare ; se tient constamment dans les rochers.

Melanippe funeraria Hub. et Herr.-Schæff. — Lorsque M. Boisduval a publié son Index, il n'avait sans doute pas vu en nature cette géomètre, sans quoi il n'en aurait pas fait une variété de *tristaria*, dont elle diffère essentiellement par les mœurs, l'habitat, l'apparition et le dessin, ainsi que le fait remarquer M. le docteur de la Harpe, dans sa *Faune Suisse des Phalénides*, 2e supplément, nº 262. Le même auteur ajoute, en parlant de cette charmante géomètre, qu'elle est d'ailleurs plus voisine d'*alchemillaria* que de *tristaria*. Je ne partage pas entièrement ce dernier avis.

La *funeraria* n'est pas rare dans toutes les prairies un peu élevées. Elle a le vol très vif.

Melanthia ocellaria. — Ne présente rien de particulier.

Eupithecia minoraria. — Je ne l'ai rencontrée que dans une seule localité ; il y en avait, en certaine quantité, d'appliquées contre un rocher.

Cabera exanthemaria.

Acidalia albularia. — Beaucoup moins commune qu'aux environs de Paris.

Acidalia decoraria. — Terrains arides et très chauds.

Acidalia ossearia. — Commune.

Acidalia mutataria. — Habite les prairies basses.

Acidalia immoraria. — Elle vole pendant le jour, fréquemment, dans les prairies élevées. M. de la Harpe fait observer qu'on prend, en Suisse, des individus se rapprochant beaucoup de la *tessellaria*, que M. Boisduval a placée dans le genre *Strenia*. Il en est de même dans les Basses-Alpes qu'en Suisse, ce qui ferait supposer que la *tessellaria* n'est tout simplement qu'une variété de l'*immoraria*. M. Boisduval assigne pour habitat à l'*immoraria*, les bruyères (*in ericetis*). Dans tous les endroits où j'ai vu voler abondamment l'*immoraria*, il n'y avait pas la moindre bruyère.

Acidalia flaveolaria. — Extrêmement commune dans toutes les prairies.

Acidalia aureolaria. — Vole en compagnie de la précédente dans les mêmes lieux ; mais elle est un peu moins fréquente. Le type est plus grand que celui de la forêt de Fontainebleau. Je dois relever ici une erreur qui s'est glissée dans l'Index de M. Boisduval. C'est l'*aureolaria* que nous prenons à Fontainebleau, et non pas la *flaveolaria* comme l'indique le catalogue précité.

Je n'ai pas retrouvé dans le nord des Basses-Alpes la charmante *Acidalia*, voisine de *flaveolaria* et d'*aureolaria*, que j'avais prise pendant ma première excursion aux Basses-Alpes, et que j'avais seulement mentionnée, sans pouvoir en donner le nom. Je vais dire qu'elle est cette géomètre, car elle m'est connue maintenant; c'est l'*Acidalia filacearia*, découverte il y a quelques années dans le Tyrol, mais appartenant, par conséquent, aujourd'hui à la faune française. Herr.-Schæff. a donné d'excellentes figures de la *filacearia*, pl. 64, nos 392 et 393.

Psodos trepidaria. — On la voit voler avec une grande rapidité sur les plateaux des hautes montagnes exposés au soleil. Elle se pose assez souvent.

Pygmæna venetaria. — Cette géomètre a le port et la taille d'une petite *Psyche*; elle n'habite que les sommets les plus élevés, dans le voisinage des neiges. Elle vole en essaims au soleil, dans les localités qui lui conviennent. Il ne s'agit que du mâle, bien entendu. Je n'ai pas su trouver la femelle, que sa conformation doit rendre très impropre au vol.

Odezia chærophyllaria. — Egalement abondante dans les prairies basses, moyennes et élevées.

Je n'ai pas encore parlé d'une grande et belle géomètre qui est, je crois, très rare, puisque nous n'avons pu en prendre que 4 exemplaires, M. Guillemot et moi, en plusieurs journées de chasses. La géomètre dont il s'agit est inédite, et a le mérite de n'être voisine d'aucune espèce connue jusqu'à présent. J'ai donc décrit cette phalène à la fin de ce mémoire, et j'ai accompagné la description d'une figure que je dois à l'habile pinceau de notre collègue M. Migneaux. J'ai donné à cette géomètre nouvelle le nom

de *Magdalenaria*, en souvenir du lac de la Madeleine, non loin duquel j'en pris deux individus, mâle et femelle, de la plus grande fraicheur, le 2 août 1855.

Si j'avais été plus sédentaire et organisé à cet effet, j'aurais pu chasser les chenilles, ce qui m'aurait produit infailliblement de magnifiques résultats : la *Plusia illustris*, la *Larentia rupestraria*, et l'*Heterogynis penella*, sont les seuls Lépidoptères que j'ai élevés. J'ai vu en grand nombre, ainsi que je l'ai déjà dit, la chenille de la *Zygœna exulans.* J'ai rencontré également plusieurs fois celles de la *Nyssia zonaria*, du *Bombyx franconica*, de l'*Arctia luctifera*, etc. La chenille du *Bombyx Lanestris* est extrêmement commune dans les montagnes du Lauzanier; elle vit par familles nombreuses sur un petit saule dont je n'ai pu déterminer l'espèce.

L'*Hippophaë rhamnoïdes* croît en grande abondance dans toute la vallée de Barcelonnette, principalement le long des ruisseaux. Je voulus m'assurer si cet arbuste y nourrissait la chenille du *Sphinx* auquel il a donné son nom. Je me mis donc à chercher cette chenille la veille de mon départ de Barcelonnette, et je ne tardai pas à en découvrir une que je pus rapporter vivante à Paris, où elle se métamorphosa. Une fois renseigné sur ce que je désirais savoir, je ne poussai pas plus avant mes recherches.

J'appellerai encore l'attention de mes collègues sur un fait très singulier que je livre à leur appréciation. Un jour, en chassant sur une des montagnes élevées de la chaîne de Laus, j'aperçus une chenille de Chélonide fixée à l'extrémité d'une plante qu'elle semblait occupée à dévorer. En m'emparant de cette chenille, je vis qu'elle était morte, bien qu'elle ne présentât aucune trace de blessures; je découvris

presque de suite une deuxième chenille de la même espèce, puis une troisième, une quatrième, etc. J'en eus bientôt compté plus d'un cent dans un espace fort restreint. Toutes étaient dans la même attitude, fixées au sommet des tiges de diverses plantes, dans une prairie où la végétation était très belle et très variée. Toutes ces chenilles paraissaient manger, mais toutes étaient mortes. Il semblait qu'elles avaient dû être frappées inopinément et toutes au même instant pendant qu'elles prenaient leur repas du matin ou du soir, car ces chenilles étaient nocturnes, et j'en trouvai plusieurs vivantes au même lieu, en les cherchant sous les herbes de la prairie, au pied des plantes. Quelle était donc la cause de ce grand désastre ? Je pensai qu'il pouvait bien avoir été produit par le fluide électrique, par un de ces orages qui vous enveloppent quelquefois de toutes parts dans ces régions élevées, et qui fondent sur vous avec une rapidité telle, qu'on n'a le temps ni de les prévoir ni de s'en prémunir. Quelle que soit la cause réelle du fait que je viens de rapporter, il m'a paru assez curieux pour être signalé. Pour en revenir à la chenille dont je viens de parler, j'ignore à quelle espèce elle appartient. Une de celles que j'ai recueillies vivantes s'est transformée en chrysalide, mais ne m'a pas encore donné son papillon que je soupçonne devoir être l'*Arctia sordida.*

J'ai peu chassé les Coléoptères : le temps m'a manqué. Je me bornerai à citer les noms de quelques espèces que j'ai rapportées. Ces insectes ont été déterminés par notre collègue M. de Léséleuc.

Cicindela montana et *chloris.* — *Cymindis homagrica.* — *Licinus depressus.* — *Pœcilus cursorius*, *gressorius.* — *Pterostichus Yvanii*, *Dufourii.* — *Calathus Alpinus.* — *Nebria*

castanea. — *Amara eximia, picea, familiaris, nigroœnea, var. Montana.* — *Colymbetes œruginosus.* — *Atopa cinerea.* — *Lygistropterus sanguineus.* — *Dasytes ater.* — *Aphodius luridus, sordidus.* — *Geotrupes Alpinus.* — *Rhizotrogus solstitialis, ater.* — *Cetonia aurata, var. metallica.* — *Hoplia philanthus.* — *Silpha tristis, var. Alpina.* — *Asida grisea.* — *Mylabris variabilis.* — *Molytes glabratus.* — *Larinus sturnus.* — *Spondylis Buprestoïdes.* — *Callidium violaceum. Pachyta interrogationis, var. curvilineatus, var. marginellus.* — *Agapanthia violacea.* — *Leptura tomentosa.* — *Adimonia rustica.* — *Malacosoma Lusitanica.* — *Clythra 4-punctata.* — *Cryptocephalus bipunctatus, auratus, violaceus, Rossii.* — *Chrysomela Schottii.* — *Oreina speciosa*, etc., etc.

DESCRIPTION D'UNE GÉOMÈTRE NOUVELLE.

Anaitis Magdalenaria.

Planche Ire, N° I.

Envergure 38 à 42 millimètres.

Cette géomètre est de la taille de *Prœformaria.* Les ailes supérieures sont en dessus d'un gris-bleuâtre, avec trois bandes transversales plutôt ondées qu'anguleuses. Ces bandes sont formées chacune de deux lignes d'un gris plus obscur, bien arrêtées à la côte et au bord interne, mais inégalement marquées dans le parcours de l'aile. Entre la dernière bande et le bord terminal on aperçoit une autre ligne du même ton, très légèrement indiquée. De nombreux traits d'un gris-brun suivent les nervures qu'elles rendent fort apparentes et comme en relief.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-jaunâtre, légèrement teinté de brun sur les bords. Le point discoïdal est souvent à peine visible.

La frange des quatre ailes est simple, d'un gris très clair, entrecoupé de gris plus foncé, et précédée : aux ailes supérieures d'une série de petits traits bruns qui arrêtent les nervures, et aux ailes inférieures d'une ligne de la même couleur.

Le dessous des ailes est d'un gris luisant uniforme, un peu jaunâtre vers la côte et à l'apex.

Les antennes sont simples dans les deux sexes ; elles sont, comme la tête, le corselet et les pattes, du même ton que les ailes supérieures. L'abdomen est plus clair et participe de la couleur des ailes inférieures.

Cette description s'applique également aux deux sexes.

La géomètre dont il est ici question appartient au genre *Anaïtis*, créé par Duponchel aux dépens des *Larentia* de Treitschke, non seulement par ses caractères : *ailes supérieures seules traversées par des lignes parallèles anguleuses ou ondées, etc.*, mais encore par ses mœurs qui sont exactement celles de *Plagiaria* et de *Prœformaria*. Elle se tient à terre comme ces dernières, est très vive et part dès qu'on l'approche.

C'est en chassant ensemble, le 26 juillet, sur un plateau des plus élevés et des plus dénudés de la chaîne de l'Ozglosse que nous eûmes le bonheur, M. Guillemot et moi, de découvrir cette belle géomètre. A mon cher confrère l'honneur d'avoir saisi le premier exemplaire ! Quelques minutes après, un deuxième individu se débattait dans mon filet. Tout entomologiste comprendra notre joie en présence de cette double capture, qui devenait pour nous un souvenir ineffaçable de notre excursion ! Plus tard, le 2 août, j'eus la chance de capturer de nouveau deux magnifiques exemplaires ♂ et ♀ de la *Magdalenaria* sur les hauts sommets

qui entourent le lac de la Madeleine. Ces quatre individus sont les seuls que nous ayons aperçus durant tout notre voyage, malgré les recherches les plus actives.

L'*Anaitis Magdalenaria* habite, à une élévation de plus de 2,000 mètres, les hauts sommets des Alpes françaises. On la rencontre à la fin de juillet et au commencement d'août.

Ses premiers états me sont inconnus.

Je reprends ce mémoire pour parler de l'*Agrotis Larixia*, qui mérite bien que je lui consacre quelques lignes. Cette nouvelle espèce a été établie par M. Guénée. Voici ce qu'en dit cet excellent observateur, dans le *Species général*, vol 5e, no 516 : « elle (l'*Agrotis Larixia*) est extrêmement voisine » de la *Grammiptera* (1), mais elle a un autre facies, et me » paraît en différer spécifiquement ; cependant, comme je » n'en ai vu que deux individus, j'engage les entomolo- » gistes du midi à répéter mes observations. Voici en quoi » elle diffère de *Grammiptera*, etc. » Suit la description de la *Larixia*. M. Guénée termine en disant : « M. Donzel me » mande qu'il ne l'a jamais prise qu'à 16 ou 1,800 mètres : » à cette hauteur, la *Grammiptera* ne se montre presque » plus, tandis qu'elle est commune à 8 ou 900 mètres. — » Alpes de Digne. Collection Donzel. Un ♂, une ♀. »

Il est donc fort intéressant d'avoir retrouvé dans les Basses-Alpes la Noct. *Larixia*, qui constitue bien réellement une espèce distincte. Elle s'élève en effet beaucoup plus haut que *Grammiptera*. Nous l'avons prise à plus de

(1) M. Guénée a retiré la Noct. *grammiptera* du genre *Hadena* pour la placer dans le genre *Agrotis* avec *Alpestris*, *ocellina*, *multangula*, *rectangula*, etc., à côté desquelles elle vient en effet se placer tout naturellement.

1,800 mètres d'élévation. Les caractères spécifiques désignés par M. Guénée sont très exacts, ainsi que j'ai pu m'en assurer. *Larixia* est, en outre, constamment plus grande que *Grammiptera*, et les ailes inférieures du mâle sont noirâtres comme celles de la femelle, tandis que chez *Grammiptera* les ailes inférieures du mâle sont toujours d'un blanc pur. Ce caractère seul, alors même qu'il n'en existerait pas d'autres, suffirait pour distinguer les deux espèces. Je les avais cependant d'abord confondues, et ce n'est qu'après avoir étalé les individus que j'avais rapportés que j'ai reconnu mon erreur. J'invite les personnes auxquelles j'ai envoyé des *Grammiptera* à vérifier si parmi elles ne se trouveraient pas quelques *Larixia*.

NOTE DE M. L. BRISOUT DE BARNEVILLE.

(**Séance du 12 Mars 1856**).

M. Bellier de la Chavignerie a aussi trouvé dans le nord du département des Basses-Alpes, aux environs de Barcelonnette et de Larche, plusieurs espèces d'Orthoptères qu'il a eu l'obligeance de me communiquer et que j'ai déterminées.

Forficula biguttata, Fab., Latr.
Decticus verrucivorus, Lin.
Acridium pedestre, Lin. (1).
Acridium cothurnatum, Creutz.
Acridium scalare, Fisch. Waldh. (*Gomphocerus melanopterus*, Borck.).
Acridium viridulum, Lin. (2).
Acridium Sibiricum, Lin. (3).

(1) En 1853, M. Guérin-Méneville a trouvé l'*Acridium pedestre*, Lin. sur la montagne de Faillefeu, point situé vers le sud du département des Basses-Alpes.

(2) J'ai trouvé l'*Acridium viridulum*, Lin. aux environs de Paris : dans la forêt de Marly, dans les friches d'Aigremont et vers l'ancien étang du Serisaie, près Rambouillet.

(3) M. Pierret, notre ancien collègue, a trouvé l'*Acridium Sibiricum*, Lin. dans les Pyrénées, en 1848.



NOTICE

SUR UNE HYBRIDATION
DES *DICRANURA VINULA* ET *ERMINEA*.

Par M. A. GUILLEMOT.

(Séance du 12 Mars 1856.)

Les hybridations naturelles, assez fréquentes dans le règne végétal, sont extrêmement rares chez les animaux. Plusieurs ont été annoncées légèrement : quelques-unes ont peut-être aussi trop légèrement été contestées et niées, par l'allégation d'impossibilités réelles ou prétendues. C'est cependant un fait très ancien et renouvelé journellement, que l'hybridation obtenue en domesticité chez les animaux des ordres supérieurs, les mammifères et les oiseaux. Dans les autres classes du règne animal on n'a sur cette matière aucun exemple bien concluant. Dans les Lépidoptères en particulier, l'hybridité du *Liparis eremita* est aujourd'hui généralement mise au rang des fables, et on regarde ce *Bombyx* comme une simple variété de *Monacha*. Quant aux Zygènes, on a bien rencontré des accouplements entre deux espèces voisines ; mais on n'a jamais encore obtenu de ces accouplements des œufs fécondés qui soient arrivés à donner des insectes parfaits. Les *Deilephila epilobii* et *Vespertilioides* ont été donnés comme hybrides par des auteurs sérieux ; mais qui a été à même de les suivre dans toutes les périodes de leur existence, et qui peut dire que ce ne sont pas des espèces très rares, ou des variétés, très rares aussi, des espèces qu'on leur donnait pour auteurs ?

Le fait dont je viens entretenir la Société me paraît donc fort intéressant ; car il s'agit d'une hybridation parfaitement constatée, et qui a été l'objet d'observations suivies pendant tout le développement de ses résultats.

Cette hybridation a eu lieu à Bordeaux, chez MM. Serisié frères, entomologistes d'une rare habileté, tant pour la chasse des chenilles et des Lépidoptères, que pour l'éducation des unes et la préparation des autres. Ils ont bien voulu me céder deux de leurs sujets hybrides, et j'offre à la Société la figure de l'un, ou pour mieux dire des deux ; car ils sont l'un et l'autre du sexe ♂, et parfaitement semblables. Je dois cette figure à l'obligeance de M. P. Millière, de Lyon, notre collègue, et mon excellent ami.

Dans une caisse à éclosions, où se trouvaient des chrysalides des *Dicranura vinula* et *erminea*, espèces, comme chacun sait, assez voisines sous tous leurs états, dont les chenilles ont à peu près les mêmes mœurs, et vivent sur les mêmes espèces de peupliers, a eu lieu le 28 mai 1854, un accouplement d'un ♂ de *vinula* avec une ♀ d'*erminea*. Le 21 du même mois il y avait eu un accouplement normal entre deux *erminea* : de celui-ci avaient été pondus environ cent œufs. La ♀ hybridée en a donné à peu près le même nombre, dont dix seulement sont éclos au bout de 15 à 16 jours, comme ceux de la première ponte.

Il est infiniment regrettable qu'un dessin *de visu* de ces chenilles hybrides n'ait pas été conservé ; mais MM. Serisié en ont gardé une description différentielle. La voici :

La teinte générale est moins vive que dans *erminea*, le dessin moins sinueux ; le manteau est de même forme ; seulement l'angle de la bordure blanche au septième anneau ne s'avance pas jusqu'aux fausses pattes. Les six pattes écailleuses ont la cuisse noire et le tarse blanc.

De cette description, malheureusement trop courte, il ressort néanmoins clairement plus de rapport avec *erminea* qu'avec *vinula*.

Ces chenilles, comme les autres, ont mis de 40 à 50 jours pour arriver au terme de leur croissance : elles ont conséquemment chrysalidé environ huit jours plus tard. Il n'existait aucune différence appréciable dans les coques : les chrysalides seulement se rapprochaient par leur teinte noirâtre de celles de *vinula* : la chrysalide d'*erminea* est légèrement rougeâtre.

Mais voici où une différence remarquable se manifeste : sur ces dix chrysalides hybrides, sept éclosent dans les derniers jours d'avril 1855 ; les trois autres sont encore vivantes en ce moment, et sont probablement destinées à éclore en 1856 (1). Les chrysalides d'*erminea* franche, au contraire, formées plutôt, ne commencent à donner leurs papillons que le 10 mai : l'éclosion se prolonge jusqu'à la fin de ce mois, et il ne reste aucune chrysalide en arrière.

Sur les sept papillons hybrides, il y a six ♂ et une seule ♀. Les ♂, tous semblables entre eux, tiennent des deux types auteurs, ayant cependant plus de rapport avec *vinula*, contrairement à ce que nous avons vu pour les chenilles. Le dessin du thorax et des ailes supérieures est à peu près le même que dans *vinula*, mais plus foncé : la teinte générale est d'un blanc-gris, légèrement teinté de violâtre sur le corps et à la naissance des premières ailes. Les ailes inférieures sont d'un blanc sale, assez transparentes ; les points noirs du bord sont petits comme dans *vinula*, et on ne voit

(1) Les trois chrysalides retardataires sont écloses les 7 et 8 mai 1856 et ont donné trois ♂. L'un est exactement semblable aux premiers : chez les deux autres, la teinte générale des ailes supérieures est faible, le dessin principal est petit et peu nettement caractérisé, la rangée de points en demi-cercle qui se trouve près de la base existe à peine, les points du bord des inférieures sont peu apparents. Ces caractères, et quelques autres moins essentiels, donnent à ces deux hybrides une physionomie toute particulière.

aucune trace de celui plus gros que porte *erminea* à l'angle anal. L'abdomen ne ressemble à celui d'aucun des deux types; la partie anale est d'un blanc très légèrement grisâtre, moins pur que chez *erminea*, et sans aucun des traits noirs si caractéristiques de celle-ci : la partie médiane, qui est chez *vinula* d'une teinte grise presque uniforme comme le reste de l'abdomen, et chez *erminea* noire avec une ligne dorsale blanche, est ici du même ton que le thorax, avec des traits horizontaux parallèles, noirs, mal arrêtés, au nombre de quatre, placés latéralement, et allant en diminuant du côté de l'anus : ces séries latérales sont séparées par une bande dorsale, confuse et mal écrite, de la couleur de la partie anale, à laquelle elle se relie; le dernier de ces traits noirs se termine extérieurement par une pointe allongée recourbée en dedans. Le dessous n'offre aucune différence sensible avec *erminea* (pl. 1, nº II).

La ♀ est très rembrunie comme *vinula*, et s'éloigne d'*erminea* encore plus que le ♂. Cette ♀ et une *erminea* ♀ ordinaire non accouplée ont été ouvertes en même temps. Dans le corps d'*erminea* se trouvaient, comme à l'ordinaire, un grand nombre d'œufs, assez solidement fixés par des ligaments; dans l'hybride, seulement vingt-deux œufs, petits, déprimés, atrophiés et nageant dans un liquide sanguinolent et très clair, très probablement tout à fait impropres à être fécondés : ce qui peut fournir un argument en faveur de la stérilité des hybrides chez les Lépidoptères, comme chez bien d'autres animaux.

Voici les faits dans toute leur exactitude et leur simplicité. Je laisse à d'autres le soin d'en tirer des conséquences s'il y en a, me contentant de proposer pour cette hybride, à l'exemple des botanistes, le nom de *Dicranura vinula-erminea.*

MÉTAMORPHOSES

DE LA *COCHYLIS HILARANA* H.-SCHÆFF.

Par M. ÉDOUARD PERRIS.

(Séance du 12 Septembre 1855.)

Ayant plusieurs fois obtenu, de galles de l'*Artemisia campestris*, un petit Lépidoptère qui m'était tout à fait inconnu, j'ai dû chercher à connaître son nom et à savoir si ses habitudes offraient quelques particularités nouvelles pour la science. Voici les renseignements que mon ami L. Fairmaire a obtenus de M. Zeller, savant microlépidoptériste prussien :

« Cette Tinée n'est pas une Tinée proprement dite, mais » une Tortricide (Wickler) du genre *Cochylis* caractérisée » par Herrich-Schæffer dans ses Tortr., p. 185, dans sa » manière peu suffisante, comme *Cochylis hilarana*, et fi- » gurée dans la figure 92, d'après une femelle très foncée » mais reconnaissable. Une description de cette espèce » n'existe pas, et encore moins une notice quelconque sur » la chenille. H.-Schæffer écrit : Découverte par moi près » de Ratisbonne, en juillet, au coucher du soleil, près de » buissons, surtout de *Berberis* ; durant le soleil sur l'*Arte-* » *misia campestris*. Il n'existe pas de description d'aucune » espèce de *Cochylis*. »

Ces indications me décident à donner une histoire succincte des mœurs et des métamorphoses de la *Cochylis hilarana*, et j'ai la confiance que la Société entomologique voudra bien accueillir cette communication avec sa bienveillance accoutumée. Avant tout, voici la description des trois états de ce Lépidoptère :

Chenille. (Pl. 1, n. III, fig. 1, 2 et 3.)

11 millim. de longueur, mais pouvant s'allonger jusqu'à 13 millim. ; entièrement d'un blanc jaunâtre et mat lorsqu'elle est adulte ; d'un verdâtre translucide et livide quand elle est jeune ; tête d'un brun roussâtre, avec des parties plus claires ; les deux tiers antérieurs du premier segment occupés par une tache roussâtre dont le bord postérieur est sinueux et plus foncé que le reste, et qui est, en outre, marquée de deux points brunâtres antérieurement ; pieds écailleux et mamelon anal, ou dernier segment d'un brunâtre livide, avec des parties claires ; pieds membraneux terminés par une couronne de petits crochets roussâtres, les extérieurs un petit peu plus grands ; poils blancs, rares et peu longs.

Chrysalide. (Pl. 1, n. III, fig. 4.)

D'un testacé ferrugineux ; une saillie conique sur le front ; thorax lisse, luisant, ainsi que les fourreaux des ailes et des pattes ; abdomen mat, chagriné presque imperceptiblement, même à une très forte loupe ; sur le dos des deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième segments deux rangées transversales de petites épines inclinées en arrière, et d'autant plus apparentes qu'on s'approche plus de l'extrémité du corps, mais toujours celles de la rangée voisine du

bord postérieur du segment plus fines et plus serrées que celles de la rangée antérieure; septième, huitième et neuvième segments n'ayant qu'une seule rangée: le premier, près du bord antérieur, le second au milieu, le troisième, près du bord postérieur; dernier segment ayant en dessus un petit groupe de sept à huit tubercules, et en dessous une série transversale de quatre.

Cette chrysalide ressemble beaucoup à celle de la Pyrale de la vigne, décrite et figurée par Audouin; mais elle en diffère en ce que les septième et huitième segments n'ont pas deux rangs de spinules, et que le dernier segment est très court, tronqué, et non prolongé en pointe longue et obtuse.

Papillon. (Pl. 1, n. III, fig. 5.)

16 millimètres d'envergure. Cette espèce a un peu d'analogie avec la *C. jucundana* de Duponchel. Les premières ailes, en dessus, sont d'un jaune clair et traversées obliquement dans leur milieu par une bande assez étroite, d'un brun foncé, mais qui s'oblitère avant d'arriver à la côte. Leur extrémité est traversée aussi par une bande également oblique, d'un fauve plus foncé que le fond des ailes, coupée par la couleur un peu plus claire des nervures et à l'extrémité de laquelle on aperçoit une petite tache d'un brun foncé. La frange est d'un fauve assez foncé. Les mêmes ailes, en dessous, sont d'un gris perle. Les secondes ailes sont d'un gris clair des deux côtés, avec la frange d'un blanc sale. La tête, le thorax et les pattes sont d'un fauve clair ainsi que les antennes; quant à l'abdomen, sa couleur participe un peu de celle des secondes ailes.

On a vu plus haut que Herr.-Schæffer a pris la *C. hila-*

rana sur l'*Artemisia campestris*. A Mont-de-Marsan comme à Ratisbonne, c'est sur cette plante qu'il faut la chercher, parce que sa chenille se développe aux dépens de ce végétal, où elle produit des galles fusiformes, longues de 3 à 6 centimètres et d'un diamètre de 6 à 10 millimètres. Voici de quelle manière, à mon avis, les choses se passent :

Comme aucune larve ou chrysalide ne passe l'hiver, puisqu'on n'en trouve jamais une seule dans cette saison ; comme aussi je n'ai jamais, malgré mes recherches, rencontré de papillon au printemps, ce qui me donne la conviction que pas un d'eux n'hiverne, je dois croire que les œufs sont pondus, durant l'été, sur les tiges de l'armoise ou sur les herbes voisines. Ces œufs, comme tant d'autres, passent l'automne et l'hiver, et au mois de mai, lorsque la chaleur fait surgir les nouvelles tiges de l'armoise, les chenilles éclosent. Leur premier soin est d'attaquer une de ces tiges très tendres, d'y pénétrer et de se loger dans la partie médullaire. La présence de la chenille et son action contre les tissus herbacés, déterminent sur ce point un afflux considérable de sève, une hypertrophie qui se propage longitudinalement, et produit la galle fusiforme dont j'ai parlé.

Ce qui me fait croire, indépendamment des motifs que j'en ai donnés, que les faits s'accomplissent comme je viens de le dire, c'est qu'à la surface de ces galles, lorsqu'on les examine peu de temps après leur formation, on trouve souvent une petite cicatrice qu'il est plus rationnel d'attribuer à une perforation faite par la jeune larve qu'à une blessure produite par la tarière d'un Lépidoptère aussi petit. J'ajoute enfin que je n'ai jamais trouvé d'œuf dans l'intérieur de la galle.

Quoi qu'il en soit, la chenille, parfaitement à l'abri et

abondamment pourvue de nourriture, ronge la substance de la galle, et y forme peu à peu une cellule de la forme de la galle elle-même ; son développement atteint sa dernière limite à la fin de juin ou dans la première quinzaine de juillet, suivant la température, et elle songe alors à ses métamorphoses. Avant tout, et à l'exemple de tant d'autres chenilles et de larves de Coléoptères et de Diptères, elle s'occupe des mesures à prendre pour faciliter la sortie de l'insecte parfait. Un merveilleux instinct lui fait deviner que le frêle papillon qui doit lui succéder serait impuissant à se frayer un passage à travers les parois épaisses et presque ligneuses de sa cellule ; aussi n'oublie-t-elle jamais de les ronger et de les amincir sur un point, de façon à ne laisser intact que l'épiderme, dont le moindre effort pourra détruire l'obstacle. Cela fait, elle accumule à une des extrémités de la cellule, quelquefois en haut, le plus souvent en bas, les détritus et les excréments, de manière à laisser parfaitement libre l'issue qu'elle a pratiquée et qui se trouve ordinairement à la partie supérieure de la galle, après quoi elle s'enveloppe d'un cocon soyeux d'un gris sale, qu'elle fixe aux parois. C'est là que, bientôt après, elle devient chrysalide.

Le papillon naît dans un délai de dix à douze jours, et lorsqu'il se sent la force d'affronter le grand air, il brise la mince pellicule qui le retenait captif.

Explication des figures de la planche 1, *n. III.*

1. Galle qui se produit sur les tiges de l'*Artemisia campestris*, par suite de la présence de la chenille de la *Cochylis hilarana* (grandeur naturelle).

2. La même galle ouverte pour montrer la forme de la cellule et le cocon dans lequel s'enferme la chenille.
3. Chenille de la *Cochylis hilarana* grossie et à côté mesure de sa grandeur naturelle.
4. Chrysalide de la *Cochylis hilarana* grossie, avec sa grandeur naturelle au-dessous.
5. *Cochylis hilarana* Herrich-Schæffer, à son état parfait, et au-dessous, sa grandeur naturelle.

Nota. Le papillon a été peint par notre collègue M. Th. Bruand, et les autres figures ont été dessinées par M. Léon Fairmaire.



HISTOIRE

DE *CHOREUTIS DOLOSANA*, Herr.-Sch.
DOLOSALIS, F.-V.-R.

Par M. PIERRE MILLIÈRE.

(Séance du 27 Février 1856.)

Pour satisfaire aux sollicitations de quelques amis, je vais essayer de fournir des détails sur la vie, les mœurs et les diverses transformations d'un Microlépidoptère, considéré jusqu'à ce jour comme fort rare. C'est dans ce but que j'adresse aujourd'hui à la Société entomologique les lignes suivantes, qui devront compléter l'histoire de l'insecte dont je vais avoir l'honneur de l'entretenir. Si ce Micro, qui désormais doit faire partie de la faune entomologique française, eût été connu de Duponchel, il aurait vraisemblablement pris place dans sa grande tribu des Platyomides et serait venu augmenter son genre *Xylopoda*. A l'époque où je le trouvai pour la première fois, cet insecte n'avait point encore été rencontré en France. Ce que je sais de lui, ce que je vais en dire, sera, j'ai lieu de le croire, tout à fait nouveau pour la science.

Choreutis dolosana, Herr.-Schæff. a été découvert depuis très peu d'années en Hongrie, c'est pour ce motif, sans nul doute, qu'aucun auteur français n'en a parlé jusqu'à ce jour. Ce charmant insecte, quoique très petit, ne le cède

en rien pour l'éclat des couleurs, à la parure de nos plus brillantes Noctuelles. Fischer-von-Roerslerstamm est le premier naturaliste qui l'ait signalé ; il lui donna le nom de *dolosalis*. Cet auteur ne fait que l'indiquer dans sa collection et n'en donne dans ses œuvres, ni figure, ni description, parce qu'il ne lui est arrivé, peut-être, qu'après la clôture de son ouvrage. Cependant M. le docteur Herrich-Schæffer, de Ratisbonne, dans ses *Suites à Hubner,* décrit l'insecte parfait d'une manière complète, bien qu'un peu courte, et, à la trente-huitième table de ses Ténéides d'Europe, en donne trois figures sous les Nos 262, 263 et 264. L'entomologiste allemand, dans sa description, n'a rien pu dire des premiers états de ce Lépidoptère, parce que, sans doute, il les ignorait (1). Il termine ainsi son article : *Deux exemplaires dans la collection de Fischer-von-Roerslerstamm. De Hongrie.*

Vers le milieu du mois de juillet 1854, j'eus le plaisir de trouver *dolosana* aux portes de Lyon, ainsi que la plante qui nourrit sa chenille. Cette plante, qui est rare aux environs de la grande cité que j'habite, est l'Aristoloche clématite (*Aristolochia clematitis*, Linn.) Dès lors je pus, non seulement étudier les habitudes de l'insecte parfait, mais l'observer sous ses divers états.

Le continuateur d'Hubner a eu raison, ce me semble, de placer *dolosana,* F.-R., *vibrana,* Hub. et *scintilulana*, Hub.,

(1) C'est ce dont m'informa M. Herrich-Schæffer, et voici dans quelles circonstances : Peu avant de posséder les Suites à Hubner, j'écrivis à son continuateur pour avoir son opinion sur *dolosana*. Ce savant me répondit, par l'intermédiaire de M. De La Harpe, de Lauzanne, qu'il ne connaissait cet insecte que par la collection de Fischer-V.-R., qu'il l'avait placé dans son genre *Choreutis* à côté de *vibrana* et *scintilulana*, dont il ne connaissait pas non plus les chenilles.

dans sa grande division des Tinéides; car leurs mœurs, qui probablement se ressemblent à l'état de chenille, ont, ainsi que je le dirai plus loin à l'égard de *dolosana*, de grands rapports avec les habitudes de certaines espèces appartenant aux genres *Gracillaria*, Haw., *Elachista*, Treith. et *Fischeria*, Zell. J'en dirai autant des quatre Lépidoptères formant son genre *Simaethis* (*Xylopoda*, Dup.), qui renferme en outre de *Diana*, Hub. (1), les trois autres *Xylopoda* du naturaliste français; *Nemorana*, Hub., *Pariana*, L., et *Fabriciana*, L. Les premiers états de ces derniers, assez mal connus jusqu'à ce jour, laissent néanmoins supposer qu'ils ne peuvent s'éloigner du genre *Choreutis* de M. Herrich-Schæffer.

La chenille de *dolosana* a des mœurs qui l'écartent évidemment de celles des Platyomides; les observations suivantes doivent le prouver.

La femelle de *dolosana*, après avoir été fécondée, dépose un à un ses œufs sur la surface supérieure des feuilles qui doivent nourrir sa progéniture. Une feuille ne reçoit, le plus ordinairement, qu'un seul œuf. Ces œufs qui sont très petits, de couleur brunâtre et de forme sphérique, sont collés au moyen d'une liqueur particulière qui les enduit au sortir de l'oviducte. Ils éclosent huit ou dix jours après qu'ils ont été pondus. La petite larve qui en sort ne peut être aperçue qu'à l'aide de la loupe. Son premier soin est de ronger la partie de la feuille qu'elle occupe; puis insensiblement elle s'enfonce sous l'épiderme et, peu de temps après, disparaît complétement sous la pellicule qu'elle a soulevée.

La place de la feuille attaquée par la chenille, se décolore

(1) Coccyx *diana*, Dup.

bientôt et prend une teinte livide. De cette façon il est toujours facile de reconnaître les feuilles qui recèlent une ou plusieurs de ces larves vermiformes. Ainsi préservée et à l'abri de tout danger (apparent du moins), la jeune larve ronge paisiblement le parenchyme ou matière colorante de cette partie de la plante qui l'a vu naître. Elle grossit rapidement et ne tarde pas à subir ses divers changements de peau. Cela fait, cette chenille qui paraît très lente dans tous ses mouvements, se retire dans un coin de la vaste galerie qu'elle s'est creusée, cesse de manger et, au bout de trois ou quatre jours, file une coque qui prend d'abord la forme, et ensuite la couleur d'une lentille légèrement oblongue. Cette coque, qui commence par être transparente et d'un blanc mat, acquiert au bout de trois ou quatre heures une teinte paille qui se fonce de plus en plus et finit par devenir, quelques heures après, complétement opaque et d'un brun-rougeâtre. C'est à ce moment que se forme la chrysalide, ainsi que je l'ai remarqué en soulevant une des pellicules qui abritaient la nymphe.

La coque fraîchement filée est assez diaphane pour que, placée contre le jour, il soit possible de voïr les mouvements de l'insecte. Son travail enfin terminé, la chenille s'arrête, se contourne et prend la forme d'un C, qu'elle conserve jusqu'à sa transformation en chrysalide. Ce cocon fort singulier présente sur chacune de ses surfaces une convexité prononcée, du centre desquelles partent de légers plis qui rayonnent en tous sens.

Le ver, très petit encore, attaque souvent plusieurs parties de la plante destinée à le nourrir. C'est ce qui explique la présence de ces taches de forme et de grandeur si diverses, dont par fois sont recouvertes les feuilles qui renferment une ou plusieurs chenilles.

Dès le commencement de juillet, mais plus particulièrement en septembre et octobre, on remarque sur les feuilles de l'Aristoloche clématite de larges places minées. Ces places d'un blanc-jaunâtre variant sur tous les tons, du brun au blanc mat, tranchent sensiblement sur le fond vert de la feuille, dont l'état maladif accuse visiblement la présence ou le passage d'un insecte rongeur. Dans toute l'étendue de ces feuilles minées, les pellicules supérieures et inférieures forment des renflements qui présentent des espaces vides dans lesquels se tiennent au large les chenilles de *dolosana.*

Après qu'il a demeuré en chrysalide le temps que lui a assigné la nature, l'insecte, s'il doit faire partie de la première éclosion, prend son essor vers le commencement de juin et se reproduit dans une génération nouvelle qui a lieu peu de semaines après, tandis qu'il demeure huit mois et plus en nymphe, s'il doit passer l'hiver dans son état léthargique.

Bien que M. le docteur Herrich-Schæffer, dans sa *Révision et supplément à la collection des papillons d'Europe,* par Hubner, donne à la page 95, nº 144, une description du Microlépidoptère, qui fait le sujet de ces lignes, j'ai cru devoir en présenter une nouvelle pour ceux de mes collègues qui ne posséderaient pas l'ouvrage allemand contenant cette description.

J'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt d'ajouter à mes notes sur *dolosana,* les figures de la chenille, du cocon et du papillon.

Larve. (Pl. 1, n. IV, fig. 3, 4 et 5.)

Elle est allongée, d'un blanc-grisâtre faiblement rosé à sa partie inférieure, de sept à huit millimètres de long, munie

de huit paires de pattes, dont trois paires écailleuses et cinq paires membraneuses ; ces seize pattes sont toutes propres à la marche. Le corps est composé de douze anneaux distincts, la tête non comprise ; les abdominaux plus étroits donnent à l'ensemble de la chenille un aspect fusiforme. Le segment thoracique est surmonté d'une plaque écailleuse noire, luisante, finement chagrinée et traversée de haut en bas par une échancrure assez profonde. La tête est petite, noire et brillante. Les mâchoires assez fortes, sont très visibles à la loupe. La région dorsale est beaucoup plus foncée que le reste du corps qui est transparent et laisse voir dans sa plus grande longueur une matière ardoisée produite par les aliments contenus dans le tube intestinal. Le corps est en outre recouvert de points verruqueux, surmontés de poils raides, courts et visibles seulement à la loupe.

Lorsque cette chenille doit opérer sa métamorphose, elle forme rapidement sa coque, demeure dans une immobilité complète, se contracte sur elle-même de manière à perdre un quart environ de son volume, et ne tarde pas à opérer sa transformation.

NYMPHE. (Pl. 1, n. IV, fig. 1 et 2.)

Le cocon de *dolosana*, ainsi que je viens de le dire, est bientôt formé : quelques heures suffisent pour ce travail. La chenille reste ensuite quatre ou cinq jours avant de passer à l'état de nymphe. Pendant les premières heures qui suivent le moment de sa métamorphose, la chrysalide est entièrement blanche, après elle prend une couleur paille qui, faiblement accusée d'abord, se prononce de plus en plus, et finit, au bout d'une dizaine de jours, par devenir d'un jaune-rougeâtre, couleur qu'elle conserve jusqu'à la fin.

Le cocon est retenu entre les deux épidermes de la feuille par des fils de soie brune. Après avoir ouvert cette enveloppe préservatrice en déchirant son tissu d'une texture assez solide, on trouve la petite chrysalide posée à nu dans l'intérieur qui est poli, vernissé et tout à fait impénétrable à l'humidité.

La nymphe est cylindrico-conique, luisante et passablement allongée. L'enveloppe des ailes est transparente vers les bords et, à son extrémité, se détache du corps. Les stygmates qui se voient à peine à la loupe, sont, ainsi que les incisions, de couleur brunâtre. La tête et l'extrémité de l'abdomen sont munies de deux épines jaunes très rapprochées l'une de l'autre. Les cinq derniers anneaux supportent, de chaque côté, une espèce de très petit crochet noir dont l'usage s'explique.

INSECTE PARFAIT. (Pl. 1, n. IV, fig. 6 et 7.)
Envergure : 11 à 12 millim.

Les premières ailes du mâle, qui sont en dessus d'un brun plus ou mois foncé, sont relativement assez étroites. Au centre se dessine un trait blanc qui part de la base de l'aile, se prolonge jusqu'au tiers environ de son étendue, et, plus épais vers son centre, se termine en pointe fine. Deux autres lignes blanches partent l'une d'en haut, l'autre d'en bas des deux cinquièmes de la longueur de l'aile et tendent à se réunir au sommet de la pointe de la première ligne. De plus, on remarque deux autres traits blancs, courts, placés l'un à côté de l'autre, et qui, appuyant leur base presqu'au sommet de l'angle supérieur, se dirigent transversalement. Une dernière petite tache blanche existe

sur le bord, un peu avant l'angle inférieur. Ces mêmes ailes sont ornées, en outre, de plusieurs lignes d'un rose argenté très brillant qui donnent à l'insecte beaucoup d'éclat. La première est placée aux deux tiers de l'aile, et, partant de son bord inférieur, dirige sa pointe du côté de l'apical. Une autre ligne interrompue vers son milieu précède et accompagne la frange dans presque toute son étendue. Il est encore quelques taches brillantes qui se remarquent dans le voisinage des lignes que je viens de décrire; mais celles-là se montrent, le plus souvent, petites et de forme assez irrégulière. Les ailes inférieures sont d'un blanc très brillant, sauf la base d'où s'échappe un trait noir. Le bord est orné d'une large bande de couleur fuligineuse. Cette bande part du sommet de l'aile et s'avance en la côtoyant jusqu'à la moitié de sa largeur. La frange des quatre ailes est blanche. Les ailes supérieures paraissent en dessous d'un gris foncé luisant; les inférieures rappellent la couleur du dessus et laissent soupçonner sa large bordure. Enfin sous les quatre ailes s'aperçoit confusément une ligne blanchâtre, transversale et irrégulière qui précède la frange. Cette ligne se voit le plus souvent, mais disparaît entièrement chez certains individus. Les palpes, assez fournis, sont brunâtres en dessus et gris en dessous. Les antennes n'ont que la moitié de la longueur des ailes; vues à la loupe, elles sont alternativement blanches et noires. La tête et le corselet sont très bruns. L'abdomen, de moyenne longueur et de forme conique, est annelé de brun foncé et de blanc. Les pattes sont entrecoupées de blanc et de brun. Les tarses sont tout à fait blancs.

La femelle, toujours un peu plus petite que le mâle, a, d'ordinaire, les ailes supérieures plus brunes; mais ce qui

la distingue surtout, ce sont ses ailes inférieures entièrement noires, si ce n'est pourtant leur base qui semble un peu plus claire. La frange des ailes est blanche. La tête, les antennes, le corselet, les pattes et l'abdomen, sont en tout semblables à ceux du mâle.

Ce Micro a des habitudes qui lui sont particulières, je vais en dire quelques mots avant de terminer.

Lorsqu'arrive pour *dolosana* le moment de sa dernière transformation, lorsqu'il doit apparaître brillant et paré à la lumière, il sort très rapidement de la coque qui abritait sa chrysalide, s'accroche à un débris de plante, à une feuille ou à tout autre fragment de végétal, développe bientôt ses ailes, et au premier rayon du soleil, il ne tarde pas à voler à la recherche de sa femelle. Il ne s'éloigne jamais du lieu de sa naissance et se pose toujours, ou presque toujours, sur la plante qui a nourri sa chenille. Son vol, bien que très rapide, est assez court.

L'accouplement a lieu pendant le jour, mais il ne m'a pas été possible d'en constater la durée.

Ce petit insecte est-il forcé de se déplacer : il paraît alors se laisser glisser; d'autres fois il saute ou s'élance. En le voyant opérer ainsi son déplacement, on serait tenté de croire qu'il ne fait jamais usage de ses ailes. Sans chercher la lumière, il ne la fuit pas; ce qui me le fait penser, c'est qu'au repos je l'ai toujours vu posé sur la surface des feuilles.

S'il arrive que *dolosana* est inquiété, il court avec rapidité sur la plante et bientôt il s'arrête brusquement; c'est à ce moment qu'il est possible d'observer, chez cet insecte, une particularité fort étrange : ses quatre ailes à moitié étendues se soulèvent et s'abaissent tour à tour; elles pa-

raissent suivre, pendant trente ou quarante secondes, le mouvement d'une respiration lente et régulière.

Quand le soleil luit et échauffe de ses rayons ce petit être, celui-ci, les antennes tendues et prêt à prendre son essor, fait glisser alternativement de haut en bas, ses ailes supérieures sur les inférieures, ainsi que le font certains Polyommates du genre *Lycœna.*

Dans l'ordre si nombreux des Lépidoptères, il n'en est pas, je crois, qui, à certaines époques de leur vie, ne soient exposés aux attaques d'un ou de plusieurs ennemis. La chenille de *dolosana* subit, à cet égard, la loi commune. Elle devient parfois la proie d'un très petit Chalcidite que j'ai été à même d'observer et qui pourrait bien être le *Chalcis immacula* , Nees. Ce parasite n'attaque sa victime que dans de faibles proportions, c'est tout au moins ce que j'ai cru remarquer; car sur plusieurs centaines de feuilles recueillies lorsque les fourreaux étaient déjà formés, je n'ai obtenu que cinq de ces Chalcidites. Cependant un ennemi invisible , une sorte d'épidémie , si je puis m'exprimer ainsi, frappe les chenilles de ce charmant Micro, d'une manière bien autrement désastreuse ; voici comment j'en ai eu la preuve :

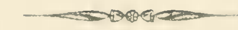
Le 30 septembre dernier, m'étant rendu dans l'habitat de *dolosana ,* je fus fort surpris de voir qu'aucun des fourreaux de cet insecte n'était encore formé, et que la presque totalité des larves, bien qu'ayant atteint toute leur taille , étaient mortes misérablement. Sur plus de quatre cents feuilles minées, je trouvai à peine dix insectes vivants.

Les larves du commencement de l'été doivent être, probablement, beaucoup moins sujettes à cette maladie que celles de l'automne. Il ne survit, sans doute, de ces der-

nières, que le nombre nécessaire pour en perpétuer la race. C'est ainsi que le Créateur, par des moyens qui nous sont inconnus, anéantit souvent une partie des espèces dont la grande multiplicité pourrait devenir par trop nuisible à la végétation. Nouvel exemple de cet équilibre parfait, de ces harmonies constantes que l'on admire sans cesse dans les lois de la nature.

Explication des figures de la planche 1, *n. IV*.

1. Cocon de *Choreutis dolosana*, grossi.
2. Chrysalide grossie, fixée encore au cocon, après le départ de l'insecte parfait.
3. Feuilles de l'*Aristolochia clematitis,* dont une minée par la chenille de *C. dolosana.*
4. Larve de *Choreutis dolosana*, grossie et vue par sa face supérieure.
5. La même larve grossie et vue de côté.
6. *Choreutis dolosana* ♂, grossi.
7. *Ch. dolosana* ♀, grossi.



ESSAI

D'UNE CLASSIFICATION GÉNÉRALE ET SYNOPTIQUE

DE L'ORDRE DES INSECTES DIPTÈRES.

Par M. BIGOT.

(4e Mémoire. Voir *Annales de la Société entomologique de France, années* 1852, 3e *trimestre*, 1853, 2e *trimestre, et* 1854, 3e *trimestre.*)

(Séance du 26 Septembre 1855.)

Tribus des **TABANIDII, NEMESTRINIDII, CYRTIDII** et **LEPTIDII** (Mihi).

Avant de poursuivre mon travail de classification diptérologique, je crois convenable de tracer une parenthèse pour examiner avec toute l'attention qu'elle mérite, une assez longue note critique de M. Lœw, que M. Schaum vient d'insérer, un peu tard pour moi, dans le *Bericht über die wissensch. Leistung. i. Gebiete der Entomologie, wæhrend des Iahres* 1852, *pag.* 117-121.

L'opinion de mon docte collègue, trop sévèrement exprimée, m'apparaît tellement décourageante, que j'estime désormais fort problématique notre commun accord au point de vue des classifications.

Quoi qu'il en soit, mon début n'était certainement pas une

œuvre aussi peu réfléchie qu'il le suppose. Je puis au contraire affirmer qu'il comprend le résumé consciencieux de nombreuses recherches et de bien mûres réflexions. Il se pourra que j'aie ultérieurement à modifier *certains détails*, *quelques diagnoses*; mais *le plan général*, dont j'ai donné sommairement les bases dans *ma deuxième édition*, ne me semble pas encore sérieusement menacé par les diverses objections qui me sont parvenues jusqu'à ce jour.

Je ne me flatte pas d'avoir découvert la *quadrature du cercle*, en élucubrant mes *tableaux synoptiques!* Je veux dire que je n'ai pas trouvé davantage le *fameux système naturel* que mes très illustres devanciers. Aussi ne puis-je me résigner à considérer cet *essai*, comme plus *arbitraire* ou *artificiel* que telle ou telle autre tentative de classement, sans en excepter même celle de notre Latreille (que l'on me fait l'honneur de m'opposer), et qui ne peuvent plus guère servir, quoi qu'on dise, à classer convenablement les Diptères, ou à déterminer nombre de types absolument inconnus de leur temps.

Tout en n'attachant pas une importance exagérée à ce modeste travail (car j'ai la conviction que toute classification synoptique, n'étant qu'une invention humaine, ne peut jamais être conséquemment qu'un pur artifice), je persiste cependant à maintenir qu'il est plus au niveau de nos connaissances actuelles que les travaux antérieurs sur le même sujet, et qu'on arrive, par son moyen, à connaître et à déterminer les Diptères plus sûrement et plus aisément qu'autrefois.

Est-il juste de supposer *que je dédaigne les monographes*, auxquels nous sommes tous redevables de si précieux trésors, quand je m'efforce de coordonner leurs travaux, et

quand je déplore l'isolement où quelques-uns persistent? L'œuvre de synthèse à laquelle je m'applique a-t-elle pour objet d'amoindrir le mérite de leur patiente et minutieuse analyse? Si M. Lœw prétend que mes efforts ne me mènent pas au but que je me propose, ne suis-je pas tout au moins en droit d'attendre, pour faire amende honorable, que l'avenir vienne corroborer ses prévisions?..... Si j'entrevois des rapports ou des différences que certains pourront récuser, n'ai-je pas respecté les groupes principaux admis par nos plus éminents classificateurs, les Latreille, les Meigen, les Macquart, etc?.... Mes rares innovations n'offrent-elles donc enfin aucune espèce d'avantage?

M. Lœw juge que je ne suis pas heureux dans le choix de *mes caractères*, c'est-à-dire, probablement que ceux dont je me sers ne sont pas en rapport avec la constitution générale, le genre de vie, ou les métamorphoses de l'individu; ce fait est-il bien exact? N'est-ce pas plus facile à dire qu'à démontrer?..... Rien jusqu'à ce jour ne nous indique, philosophiquement ou physiologiquement parlant, la prédominance d'un organe sur un autre, ni la circonscription définitive des *groupes naturels.* Je me suis servi de tout ce qui me semblait laisser la moindre prise au vague et à l'erreur; *les parties de la bouche* ne sont pas plus aisées à voir et à décrire que *mes pelottes tarsiennes*; *les nervures alaires* ne sont pas d'un usage plus rationnel et plus commode que *les antennes et les palpes.* J'emploie néanmoins les unes et les autres, quand il m'est loisible de le faire sans détériorer ou même anéantir l'individu typique, sans obscurcir ou compliquer inutilement mes diagnoses.

Pour ne parler que des nervures, ne sait-on pas combien sont vagues, combien varient leurs descriptions et nomen-

clatures? Ignore-t-on que le desséchement, entre autres causes, apporte de considérables perturbations dans leurs formes, leurs directions et leurs rapports?

Mon très docte critique est particulièrement choqué par les divisions que j'établis d'après le nombre des *pelotes tarsiennes;* il oppose à mon système, sur ce point, certains exemples que j'examinerai bientôt. Mais auparavant, je me permettrai de faire remarquer qu'un *rudiment d'organe* ne peut être rigoureusement considéré au même point de vue qu'un *organe complet;* car il ne serait plus possible de faire de bonnes classifications, si l'on voulait constamment les appuyer sur les principes de l'anatomie comparée, au moyen desquels il serait généralement possible de retrouver les preuves, plus ou moins évidentes, de l'*Unité de composition.*

La *pelote intermédiaire* dont il signale l'existence chez les *Dolichopes* et les *Raphides*, n'est, à proprement parler, qu'un simple rudiment de ma *vraie pelote médiane,* laquelle ne varie presque pas chez certains types, qui me semblent plus complétement ou plus fortement organisés que les autres; tandis que chez les Diptères cités par M. Lœw, je vois toujours cette pelote *embryonnaire* fort distincte des deux autres (les pelotes latérales) arrivées à leur parfait développement, quelle que puisse être, du reste, leur grandeur relative. Ces dernières, à mon sens, devant seules servir efficacement pour la progression de l'insecte, ainsi que pour la préhension. S'il existait, rigoureusement parlant, quelques rares exceptions au fait que j'avance, chose dont je me permets de douter encore, il deviendrait alors aussi indispensable que probablement aisé, de les faire rentrer, par un simple changement de position, dans ma règle, c'est-à-

dire, dons ma division des Diptères *à trois pelotes complètes.*

La même opération serait encore plus facile à effectuer, pour d'autres cas analogues que l'on viendrait ultérieurement à découvrir parmi les anciennes Empides. Dès actuellement, je ne puis me résoudre à considérer l'*appendice rudimentaire médian*, chez les Tachydromies, comme une pelote normale. D'un autre côté, j'ai classé déjà dans ma tribu des *Leptidii* les genres *Wiedmannia* et *Clinocera* de Zetterstedt. — Si je n'ai pas tenu compte de la conformation particulière du tarse chez les Scathopses, les Alpittes et les Rhyphes, c'est, je le répète, qu'il me paraissait inutile de faire de l'anatomie comparative et que j'avais à ma disposition un tout autre ordre de caractère, pour servir à l'établissement de coupes secondaires dans ma tribu des *Tipulidii*. Enfin, il m'était superflu d'étudier et de mentionner cette espèce de métamorphose en un poil long et rigide, que subit probablement la pelote médiane chez certains Asilites, puisque, autant que possible, je ne voulais faire servir à l'établissement de mes diagnoses que des organes entiers et complets, à l'exclusion de leurs rudiments.

Suivant M. Lœw, l'insertion du style antennaire n'est pas d'un emploi *justifiable* pour la formation et le classement de mes *Tribus* 7, 8 *et* 9; mais il ne donne pas les preuves à l'appui d'une décision aussi formelle, et je m'autorise de cette concision pour répondre, sans commentaires, que mon opinion sur ce point est diamétralement opposée à la sienne. J'ai d'ailleurs énoncé précédemment les motifs qui m'ont décidé à m'en servir.

Les caractères que j'ai tirés, soit de la conformation du

vertex, soit de la *barbe* et des *moustaches,* pour caractériser ma tribu des *Asilidii;* ceux que j'ai puisés dans la forme de la *tête* ou du *cou,* pour séparer mes *Empidii* de mes *Bombycidii,* etc.; ceux enfin que j'ai cherchés dans la constitution des *organes ♂ et ♀,* pour séparer mes *Dolichopodii* d'avec mes autres Tribus, n'ont point été choisis exclusivement par moi, et leur fréquent emploi, par de célèbres auteurs, m'autorisait à en faire usage. Cependant, je dois avouer que je ne les regarde pas encore comme définitifs; aussi m'efforcerai-je de les remplacer, ou du moins de les compléter, par tous ceux qui me paraîtront plus importants et plus exacts, quand le temps sera venu de réviser, *une dernière fois*, mon tableau général; c'est-à-dire, lorsque j'aurai terminé le classement des genres compris dans les limites que j'assigne à chacune de mes diverses Tribus et Curies.

Je me demande s'il eût été vraiment préférable de conserver telles quelles, toutes les coupes admises jusqu'à ce jour, plutôt que de les concentrer, pour ainsi dire, autant que possible, sous le régime d'un petit nombre de diagnoses, comme je l'ai fait, afin d'en réduire la quantité ?.... M. Lœw, si je l'ai bien compris, me reproche la formation de quelques-unes de mes *Curies* ou *Sous-Tribus* ; il nie l'importance relative de mes *Ceridii*, *Longinidii*, etc., etc. en présence d'autres groupes anciens, que je conserve, dont le *facies* et la population nombreuse accroissent en quelque sorte la valeur. Je n'entends pas discuter ici ses questions de prépondérance, dont la solution dépend apparemment du point de vue particulier, d'où chacun de nous se plaît à les considérer. Donc, les conserverai-je jusqu'à nouvel ordre, parce qu'elles me semblent fort utiles dans la pratique, et que tout système de classification présente immanquable-

ment aussi certains *types transitoires*, peu nombreux en espèces, et qu'il est bien difficile de coter irrévocablement en une place certaine.

M. Lœw déclare, en terminant, qu'il aperçoit encore un grand nombre de points susceptibles de controverse dans l'ensemble de mon travail ; mais, comme il ne les spécialise pas, ce que je regrette profondément, je ne puis naturellement ni les examiner, ni les discuter. Je me bornerai à rappeler ici que les idées émises dans les notes préliminaires de mes précédents mémoires, que le plan de mes tableaux synoptiques, ne sont pas de ma propre invention ; car il sera très facile de reconnaître, dès le plus sommaire examen, que je les ai presque en totalité puisées dans les œuvres antérieures de nos excellents maîtres, les Latreille, les Macquart, les Rondani, les Robineau-Desvoidy, et tant d'autres !

Après cet examen sommaire des précieuses critiques du professeur Lœw, je vais continuer mon travail de classification, en présentant, sous la forme ordinaire de mes tableaux synoptiques, la liste de tous les genres proposés jusqu'à ce jour, et à moi connus, qui peuvent rentrer dans le cadre des *Tribus* que j'ai distinguées par les noms suivants, *Tabanidii*, *Nemestrinidii*, *Cyrtidii* et *Leptidii*. Ces *Tribus*, suivant ma méthode, forment une section importante de l'ordre des Insectes Diptères, spécialement caractérisée par l'existence des *trois pelotes entières (pulvilli), et non pas rudimentaires, à l'extrémité des tarses*.

Ces pelotes, organes relativement infimes, quoique facilement appréciables dans la généralité des cas, sont assez connues des entomologistes pour qu'il me paraisse superflu de les décrire ici, je me bornerai donc à rappeler qu'elles

consistent en certains lobes lamelleux ou membraneux, plus ou moins déprimés, et de formes assez variables, insérés à l'extrémité des *tarses*, inférieurement aux *crochets*; que leur usage le plus évident est de procurer aux insectes qui en sont doués, la faculté de se maintenir et de progresser aisément à la surface des corps trop durs ou trop lisses pour que les crochets puissent s'y cramponner efficacement.

Au premier coup d'œil, des parties aussi ténues, d'un usage aussi restreint, ne semblent pas dignes d'un emploi rationnel dans une classification tant soit peu philosophique; et pourtant, quand on en vient à remarquer que leur nombre et leur degré de perfection sont habituellement en raison directe du développement, ou pour mieux dire, de la complication de l'organisme général chez les Diptères; quand on voit ce développement ou ce perfectionnement, inhérents à divers types parfaitement distincts, persister sans exceptions chez tous les membres de certaines Tribus ou Curies, éminemment homogènes, rigoureusement circonscrites, et qui doivent sans doute au développement remarquable de presque tous leurs autres caractères, un rang élevé dans la série, on n'éprouve plus un aussi profond dédain pour ces instruments *atomaires*, d'une vie pour ainsi dire microscopique; on pense, avec certains esprits modestes autant qu'éminents, nos guides, nos modèles, qu'à défaut de traits plus saillants pour notre vue restreinte, ces humbles *pelotes* aussi pourraient bien nous aider dans l'œuvre de détermination et d'arrangement synoptique des insectes dont il s'agit.

Or, ainsi que plusieurs de mes devanciers, j'ai remarqué dans le sein même de cette grande division de l'Ordre des

Diptères, quelques *groupes* ou types plus ou moins éloignés ou voisins les uns des autres, auxquels j'ai cru devoir imposer des noms vulgarisés, rappelant autant que possible celui de l'un des genres les plus connus, ou regardés généralement comme typiques, parmi ceux qui en font partie. En agissant de la sorte, je me suis proposé d'atteindre un double but ; j'ai tâché de rappeler le *faciès général* reconnu comme propre à chacun de ces mêmes groupes, et de constater ma répugnance pour les néologismes qui accablent la mémoire en introduisant au sein de la science une regrettable confusion.

J'ai dû modifier mon travail primitif comme je l'avais exécuté déjà à l'égard des *Tipulidii*, et comme encore je le ferai, en dressant le catalogue des genres que j'ai compris dans les tribus suivantes, toutes et quantes fois je le croirai utile au perfectionnement de mon œuvre. En conséquence, j'ai formé les quatre *Tribus* dont il vient d'être ci-dessus question, et je les ai désignées par les noms de *Tabanidii*, *Nemestrinidii, Cyrtidii* et *Leptidii*; m'appuyant, entre autres points, sur des différences du faciès pour la plupart très évidentes.

Mes *Tabanidii*, qui viennent prendre en tête des autres tribus, le rang que leur assigne la supériorité, la force, la complication de leur organisme, ainsi peut-être que certains rapports lointains avec les *Tipulidii,* présentent une série de modifications typiques très sensibles, quoi qu'elles ne m'aient pas semblé dignes de prendre rang sur la même ligne que celles dont je me suis servi pour la formation de mes *Tribus proprement dites.* Ces modifications peuvent-être rapportées à *six formes ou faciès différents,* dont cependant les limites propres se confondent en certains points

jusqu'à paraître, pour certains yeux, vagues et problématiques, mais dont néanmoins l'évidence est telle, suivant mes vues, que je crois pouvoir les employer à la formation de *six Curies,* désignées comme je l'ai dit par des noms particuliers, et calqués sur la dénomination de l'un des genres les plus connus qui s'y trouvent circonscrits.

Parmi ces types divers, *quatre* étaient admis déjà par nos meilleures autorités anciennes et modernes ; *deux autres Curies* sont ici proposées afin d'accroître la facilité des déterminations, et de remplacer l'ancienne *Tribu* fort hétérogène des *Sicaires*, laquelle du reste pourrait être facilement reconstituée, dans le cas où cette hardiesse ne serait pas consacrée par l'approbation de mes savants collègues.

L'évidence et la circonscription bien nette du groupe des Tabaniens (mes *Tabanidæ),* ne peuvent être contestées (1). Mais il n'en est pas absolument ainsi du petit groupe des *Acanthomeridæ,* que je conserve surtout, afin de ne pas trop dévier des principes établis par mes doctes prédécesseurs ; car je me sentais fortement entraîné à le réunir au premier dont-il emprunte la physionomie, et, peut-être les mœurs.

Mes *Curies* des *Xylophagidæ, Cœnomydæ* et *Pachystomydæ*, qui se distinguent assez bien *respectivement,* oscillent entre les types des *Tabanidæ* et des *Stratiomydæ*, et peu-

(1) Probablement les limites que j'assigne à ma *Tribu des Tabanidii,* les coupes et les *Curies* que j'y ai introduites, donneront lieu à discussion. Mes raisons déterminantes sont principalement fondées sur les transformations successives, assez bien nuancées et graduées du *faciès principal* représenté par le *type des Tabanidæ*, et que j'ai remarqués en parcourant la série nombreuse des genres *exotiques* et *européens.*

vent être justement appelées *groupes de transition.* En cette même qualité, ils se montrent fort réfractaires aux classements synoptiques par suite de l'ambiguïté de leurs caractères organiques, lesquels, comme je l'ai dit, ne me paraissent pas toujours assez nets pour que j'ose élever ces mêmes groupes jusqu'au rang de *Tribu.* Enfin, ma *Curie* des *Stratiomydæ* présente ceci de commun avec celle des *Tabanidæ,* que, dans des limites tout aussi bien tracées, elle renferme une nombreuse série de genres dont la parenté frappera toujours des yeux clairvoyants.

Le groupe des *Nemestrinidii*, nonobstant sa physionomie qui le rapproche des *Tabanidii* en général, et de mes *Tabanidæ* en particulier, offrait des différences notables dans la conformation de ses organes propres. Or, ces mêmes différences m'autorisaient à suivre l'exemple donné par M. Macquart, c'est-à-dire à le conserver au rang des *Tribus.*

Mes *Cyrtidii,* dont le type semble facilement décomposable, à l'aide d'une minutieuse analyse, n'en subsiste cependant pas moins distinct, original. Il était admis d'ailleurs par la majorité des entomologistes.

Mes *Leptidii,* relégués jusqu'à ce jour dans un rang très inférieur, et différant beaucoup d'avec les types précédents, par leur *faciès* qui semble les rapprocher un peu des *Empides* ou des *Dolichopodes*, sont ici ramenés auprès des groupes supérieurs de la série, avec lesquels il m'a paru qu'ils avaient des rapports spéciaux, résultant du *nombre* de leurs *pelotes tarsiennes* et de l'*insertion terminale* de leur *style* ou *chète.* Car, si le *faciès* me guide souvent dans mes appréciations, je ne veux pas en faire un *critérium immuable, absolu*, que des *caractères spéciaux*, plus essentiels encore à mon sens, viennent parfois affaiblir. Ce groupe, comme

tant d'autres, n'offre à mes yeux qu'une nuance transitoire, placée entre des couleurs plus tranchées, qu'un exemple nouveau de ces dégénérescences des plus nobles familles, dont les humbles rejetons ne garderaient plus que les traits essentiellement indélébiles.

Je vais actuellement essayer l'exposition succincte des motifs qui m'ont dirigé pour l'arrangement, l'adoption ou l'exclusion des *Genres* que j'ai pu reconnaître et classer synoptiquement dans ma *Section* des *Diptères Tripulvilles* ou *à trois pelotes complètes*.

TABANIDII. — *Tabanidæ.* — Je propose la formation d'un genre nouveau pour le *Silvius denticornis* de Wiedmann, lequel trouvera sa place près du genre *Tabanus*, auquel il se rattache par la dent saillante de la troisième division antennaire *(*3e *article)*, mais dont l'éloignent les ocelles que porte son *vertex*. J'assigne à cette nouvelle coupe le nom *provisoire* de *Tabanocella;* l'espèce typique pourrait prendre désormais celui de *Tabanocella denticornis?*

Xylophagidæ.—Je fais rentrer dans cette Curie le G. *Xenomorpha (Macq. Dipt. Exot., Pars* 1re, *vol.* 1er, *pag.* 193*)*, en raison : 1° des trois pelotes qu'offrent ses tarses *(V. la fig. de l'ouvrage précité);* 2° de la segmentation évidente de la troisième division antennaire *(*3e *article);* 3° du nombre des segments abdominaux. La conformation particulière de la trompe et des palpes, me semble confirmer ma manière de voir à ce sujet.

Stratiomydæ. — Je scinde le G. *Odontomyia*, et je forme au moyen de ce démembrement, une nouvelle coupe générique pour les individus avec *écusson mutique*, autrefois compris dans ce genre, très nombreux d'ailleurs en espèces

(*V. Macq. Dipt. Exot.; Odontomyia edentula*). Je lui donne le nom d'*Inermyia*, et je propose pour l'espèce typique celui de *Inermyia edentula?*

Quelques *Sargus* possèdent un *style* dont l'insertion est manifestement dorsale relativement au corps de l'antenne; ce caractère, propre au G. *Chrysomyia*, me porte à les ranger, jusqu'à nouvel ordre, dans ce dernier genre.

J'ai déjà cité le genre *Xenomorpha*, classé jusqu'ici parmi les anciennes Stratiomydes, et que j'ai cru devoir placer dans ma Curie des *Xylophagidæ*.

Les figures de Meigen (2e *vol.*) indiquent certaines *Oxycères*, dont les antennes porteraient un *style dorsal*; ces espèces excentriques peuvent, selon moi, former un nouveau genre *provisoire*, auquel je propose d'appliquer le nom de *Heteroxycera?*

C'est pareillement encore à titre provisoire que je laisse dans cette même Curie, l'ancien genre *Placyna* (*V. Macq., S. à Buff. Diptères*), dont la place ne me semble pas assez clairement indiquée. En effet, est-il bien certain que la troisième division antennaire (3e *article*) soit parfaitement simple, c'est-à-dire dépourvue de toute segmentation? Dans le cas contraire, ce genre devrait prendre une place différente de celle qui lui est actuellement assignée.

Je pense, avec M. Macquart, que le grand genre *Sargus*, mérite un démembrement spécial; mais je n'ai pas osé assumer une pareille responsabilité, et je me borne à proposer le nom nouveau de *Pedicella*, pour caractériser un groupe remarquable d'espèces distinguées par leur abdomen manifestement et curieusement pédicellé?

Nemestrinidii. — Enfin, l'autorité de divers auteurs, l'importance relative, ainsi que la netteté des caractères distinc-

tifs, me décident à faire usage, pour la distribution des genres que j'admets au sein de ma *Curie* nouvelle des *Nemestrinidæ*, du nombre des articles palpaires.

Jusqu'ici, les différentes diagnoses de ce groupe intéressant n'ont pas malheureusement présenté la fixité, la certitude, la clarté qu'on aurait en quelque sorte le droit d'exiger dans toute les classifications. Là, de même qu'au sein d'une multitude d'autres types pareillement transitoires, les modifications organiques présentent une série de variantes singulières, d'*oscillations*, qui rendent les *phrases caractéristiques* vagues ou diffuses. Or, pour ne pas s'exposer à séparer des genres évidemment très voisins, il faut nécessairement s'aider encore de la comparaison des *faciès*, de ce guide mystérieux et inexprimable, autant que réellement irréfutable.

C'est donc principalement sur l'analogie des *faciès* que je cherche à fonder la nouvelle division introduite par moi dans ma *Tribu* des *Nemestrinidii*, et qui ne circonscrit encore que deux genres consanguins; les genres *Colax* et *Trichopsidea*, où l'affaiblissement organique général apparaît assez manifestement, pour motiver leur classement à l'extrémité inférieure de cette série. La bouche, la trompe s'atrophient; le style antennaire tend à disparaître, ou, du moins, ne présente plus de segmentations manifestes. La nervation des ailes se simplifie, tout en conservant quelques traces des anomalies qui singularisent le type des *Nemestrinides*. Cependant, les *pelotes tarsiennes* restent toujours impaires; aussi me servent-elles une fois de plus, à résoudre passablement la solution du problème que présentait la localisation définitive du *G. Colax* en particulier, type infortuné, ballotté sans cesse des *Anthraciens* aux *Œstrides*. Ces petits

organes m'ont encore servi à confirmer l'opinion que laissait entrevoir notre regretté Macquart, dans ses *Diptères (Suites à Buffon)*, et que le savant Westwood avait émise en dernier lieu dans un splendide ouvrage *(Cabinet of Oriental Entomology)*; je veux dire, que les fameux *Colax* appartiendraient problement à la famille qui fait l'objet du présent paragraphe.

Cyrtidii. — Je n'admets pas dans cette tribu le G. *Philopota, (Macq. Dipt. Exot.)*, qui n'offre que deux pelotes à l'extrémité des tarses. Ce caractère *essentiel* me paraît devoir l'emporter sur ceux tirés d'une analogie contestable dans les *faciès respectifs.* Je me suis expliqué plus haut sur mes idées à ce sujet, et je n'y reviendrai pas ici. Ledit genre trouvera une place plus convenable dans l'une de mes tribus des *Empidii* ou *Bombilidii.* L'individu qui a servi à M. Macquart pour fonder son G. *Eriosoma (Acrocera, Wied)*, manquait d'antennes; cette mutilation, en s'opposant à la certitude de la diagnose, empêche que la place assignée à ce genre remarquable soit actuellement considérée comme définitive.

Les trois articles antennaires que M. Macquart donne comme l'un des caractères principaux de son G. *Mesocera, (V. Dipt. Exot.)*, ne permettent pas de le confondre avec le G. *Psilodera, (Griff. Anim. Kingdom, et Erichson, Entomographien)*, dont les antennes ne présentent, suivant ces auteurs, *que deux articles bien distincts.*

L'insertion des antennes tout auprès de l'ouverture buccale, au bas de la face, et la présence des ocelles, chez le *Panops ocelliger* de Wiedmann, m'autorise, je crois, à proposer pour cette espèce une division générique nouvelle, à laquelle j'assigne le nom *provisoire* de G. *Vertexistemma*;

l'espèce unique qui le constituerait, porterait dès lors le nom de *Vertexistemma ocelligera?*

J'ai fait usage du travail monographique recommandable d'Erichson *(Entomographien*, 1840*)*, sans toutefois en admettre absolument le plan et les détails. Ainsi, je ne sais trop pourquoi le savant auteur répudie le G. *Mesophysa (Macq. Dipt. Exot.)?* Pourquoi, dans son tableau dichotomique *des Inflati (vesiculeux, Macq.*; mes *Cyrtidii)*, il donne pour caractère au G. *Pterodontia*, des antennes *dépourvues d'un style ou chète*, tandis que M. Macquart, dans les Dipt. exotiques, établit le contraire ? D'ailleurs, plusieurs types découverts depuis l'impression de cet ouvrage ne pourraient trouver place dans son cadre, devenu déjà trop restreint pour l'état des connaissances actuelles.

Leptidii. — D'une part, la répugnance naturelle que je devais éprouver à former une *Tribu*, ou même une *Curie*, pour une espèce encore isolée; d'autre part, l'examen attentif, et de la description, et de la planche consacrées par Lœw, à son bizarre G. *Chauna (V. Entom. Zeit. z. Stettin,* 1849, *pag.* 370, *fig.)*, me paraissant révéler certains points d'analogie, généraux avec les Diptères de ma tribu des *Leptidii*, et particuliers avec l'ancien G. *Atherix*, je me détermine à laisser ce dit genre si curieux dans ma tribu des *Leptidii,* jusqu'à plus ample informé.

Je scinde en deux parties ce même G. *Atherix*, et j'arrive ainsi à créer un genre nouveau, que *je propose* d'appeler G. *Pelechoïdocera*, en raison de la conformation exceptionnelle de la troisième division antennaire (3ᵉ *article)*, chez quelques espèces où elle apparaît *inférieurement dilatée ou élargie* d'une manière très remarquable, tandis que, chez les *vrais Atherix*, cette partie de l'antenne ne semble pas

élargie davantage au-dessous, qu'au-dessus du point où s'insère *le style ou chète?*

En suite de ces éclaircissements indispensables à mon sujet, je vais donner, comme à l'ordinaire, suivant le mode que j'ai adopté ; 1° *La liste des genres, à moi connus, mais que je n'ai pas cru devoir admettre pour diverses raisons;* 2° *celle des genres, dont jusqu'à ce jour je ne sais que les noms, ou sur lesquels je ne possède pas encore de renseignements suffisants ;* 3° *enfin, les Tableaux synoptiques que j'ai pu disposer avec les matériaux que j'avais actuellement étudiés.*

Liste des genres qui n'ont point été admis dans les Tableaux synoptiques qui vont suivre.

TABANIDII.

Tabanidæ. — G. *Melomyia* (Macq., Dipt. Exot., 4e suppl., p. 37). Je suppose qu'on ne doit considérer ce genre, d'ailleurs imparfaitement caractérisé, que comme propre à former une *simple section* dans le grand *genre Tabanus*, pour aider à la détermination des nombreuses espèces qu'il contient.

Genres *Fidena, Nuceria, Melpia, Scaptia, Tacina, Phara, Clœnis, Osca, Scione, Plinthina, Scarphia, Silœa.* (Walk. Ins. Saunders. Pars 1, p. 7-10.) Etablis d'après des caractères de médiocre importance, propres tout au plus, à mon sens, pour scinder en *sections* le grand *genre Pangonia*, aux dépens duquel ils ont été formés.

G. *Diplocus.* (Blanchard, Hist. des Insect. Diptères, t. 2, p. 470.) Je n'entrevois pas la nécessité

de changer le nom de l'ancien G. *Dicrania* (Macq. Dipt. Exot.), comme l'a fait M. Blanchard, *loco citato*, la synonymie et la trop brève diagnose qu'il en donne, assimilant tout à fait ces deux groupes génériques.

G. *Rhigioglossa*. (Wiedm.) Suivant moi identique au genre *Rhinomyza*. (Macq., Suites à Buff. Dipt.)

G. *Sclerostoma*. (Wiedm.) Identique au G. *Tabanus?*

G. *Heptatoma*. (Meig. Fabr.) Identique au G. *Hexatoma*. (Macq., Suit. à Buff.)

G. *Gastroxides*. (Walker, List. of t. specim. of Dipt. Insect. i. t. Coll. of t. Brit. Museum, pars v, Supplément 1, p. 293. 1854.) Je ne considère pas les caractères assignés à ce genre comme suffisants pour le faire distinguer avec certitude du G. *Chrysops*.

G. *Hadrus*. (Walk. id. id. pars. 272). Celui-ci me paraît identique au G. *Lepiselaga*. (Macq. Dipt. Exot.)

G. *Scepsis*. (Walk. Ins. Saunders. Pars 1, p. 71.) Ce nouveau genre ne me paraît pas suffisamment caractérisé pour que je croie devoir le séparer de l'ancien genre *Silvius*.

Xylophagidæ. — G. *Cyclotelus*. (Walk. Ins. Saunders: pars 1, p. 4.) La planche du dit ouvrage ne donnant que *deux pelotes* aux tarses de l'individu qui s'y trouve reproduit, je serais assez porté à supposer que, dans le cas où on devrait l'admettre plus tard, il ne soit mieux placé parmi mes *Asilidii*.

G. *Agapophytus*. (Guérin. Voyage de la Coquille; Diptères.) Les *deux pelotes tarsiennes* prouvent qu'il

ne peut être compris parmi mes *Xylophagidæ;* ce caractère, comme aussi la disposition des nervures alaires, doivent l'exclure de ma Curie des *Stratiomydæ.* Il trouvera sa place plus tard, soit parmi mes *Xylotomydæ*, soit parmi mes *Bombylidii.*

Stratiomydæ. — G. *Alliocera.* (Saunders. V. Bericht. üb., etc., 1845, p. 102). N'ayant sous les yeux le type ni la figure de l'individu qui a servi pour l'établissement de ce genre, je ne pense pas que la conformation des antennes présente des particularités suffisantes pour que l'on puisse le séparer du G. *Stratiomys*, où je le laisse jusqu'à nouvel ordre.

G. *Vappo.* (Blanch. Hist. des Insect. Dipt. 1845, p. 473.) Diagnose suivant moi insuffisante.

G. *Clitellaria.* (Meig.) Identique au G. *Ephippium.* (Latr. V. Macq., Suit. à Buff.)

Genres (plus exactement *sous-genres*) *Antissa* et *Artemita.* (Walker. List. of t. Specim. of Dipter. Insect. i. t. Coll. of t. Brit. Museum. Pars VI, Suppl. 2, p. 61 et 63.) Ces coupes ne me paraissant pas fondées sur des caractères d'une valeur suffisante pour me les faire admettre au rang des *genres* et séparer du G. *Ephippium (Clitellaria)*, je les cite ici simplement pour mémoire.

G. *Vappo.* (Latr. Fabr.) Identique au G. *Pachygaster* (Meig., V. Macq., S. à Buff.), et fort probablement très distinct du G. *Vappo* précité (Blanchard).

Nemestrinidii.—G. *Rhynchocephalus.* (Fisch.). Identique au G. *Nemestrina.* (Macq., Suites à Buff.)

G. ou *sous-genre Trichophtalma.* (Westw., V. Dipt. Exot. Supplément Macq.) Je ne crois pas devoir admettre dans mes tableaux les *coupes secondaires* établies sur des caractères d'une importance telle, que certains auteurs croient suffisant de leur appliquer la désignation de *sous-genre.* Celle dont il s'agit ici, dans tous les cas, ne me paraît pas différer suffisamment du G. *Nemestrina.*

G. *Apiocera.* (Westw. V. Macq., Dipt. Exot.) Ce genre me paraît mieux placé parmi mes *Asilidii*?

Cyrtidii. — G. *Oncodes* (Blanch., Hist. des Insect. Dipt.) Identique à l'ancien G. *Henops.* (Illiger.)

G. *Henops.* (Illig.) Démembré depuis sa fondation, ou, du moins, identifié au G. *Cyrtus* (V. Macq., Suit. à Buff. et Dipt. Exot.) (Erichson, Bericht. üb., etc., etc.), que j'ai adopté.

G. *Philopota.* (Macq., Dipt. Exot.) L'absence *des trois pelotes tarsiennes* me porte à supposer que ce genre sera mieux placé parmi mes *Empidii.*

Leptidii. — G. *Wiedmannia.* (Zetterst., Dipt. Scandin. Walker. Insect. Britann.., Dipt., vol. 1, p. 106.) La description de ce genre m'a paru insuffisante pour le reconnaître exactement. La planche de Walker, *loc. citat.* lui assigne, il est vrai, les *trois pelotes tarsiennes,* ce qui me porterait à le caser dans ma *Tribu* des *Leptidii.* Mais, en l'absence d'autres caractères mieux définis, et d'indications plus précises, il m'est jusqu'à présent impossible de décider la place qui doit lui appartenir dans ma méthode.

G. *Microcera.* (Zetterst., Dipt. Scandin.) A peu de

chose près, mêmes observations, il me semble qu'il pourrait, à la rigueur, trouver une place parmi mes *Empidii ?*

G. *Rhagio.* (Fabr.) Identique au G. *Leptis.* (Fall. Macq., Suites à Buff., etc.)

G. *Ptiolina.* (Staeger et Zetterst.) Identique au G. *Spanda.* (Macq., Suites à Buff.)

G. *Bariphora.* (Lœw. Entom. Zeit. z. Stettin. 1844, p. 123.) L'absence d'une *troisième pelote aux tarses,* me décide à éliminer ce genre, dont les antennes bizarres mériteraient une étude approfondie de ma *Tribu des Leptidii.* Peut-être trouvera-t-il une place parmi mes *Asilidii ?*

G. *Lampromyia.* (Macq., Suit. à Buff. et Dipt. Exot.) Ici encore le *nombre des pelotes tarsiennes,* me porte à éloigner des *Leptidii,* ce genre nouveau qui probablement trouvera mieux sa place parmi mes *Empidii* ou mes *Bombylidii.*

G. *Psammorycter.* (Blanch. Hist. des Insect. Dipt.) Ce genre nouveau étant assimilé par M. Blanchard lui-même à l'ancien G. *Vermileo*, je n'entrevois pas l'utilité d'un pareil changement de nom, il ne me paraît pas du reste suffisamment caractérisé dans l'ouvrage précité.

G. *Syneches.* (Walk. Insect. Saunders. Pars 3, p. 165.) Ce genre ne possédant *que deux pelotes tarsiennes,* sera probablement mieux placé parmi mes *Bombilidii ?*

G. *Tyolina.* (Walk. List. of Dipt. Insect. of British Museum.) Identique au G. *Ptiolina* ci-dessus. (V. Staeg. Zetterst.)

G. *Anthalia.* (Zetterst. Dipt. Scand., vol. 1.) Ce genre ne présentant *que deux pelotes* aux tarses, je le renvoie à ma *Tribu des Empidii?*

—

Listes des genres cités par divers auteurs, et qui, ne m'étant pas encore suffisamment connus, ne figurent pas dans les Tableaux synoptiques qui vont suivre.

TABANIDII.

Tabanidæ. — G. *Gastroxides.* (Saunders, Trans. of the Entom. Soc. of London, pars 3, p. 59. Tab. 5, fig. 1. — V. Bericht. üb. etc. 1841, p. 109.) Description trop succincte.

G. *Hadrus.* (Perty, V. Walk. List. of Dipt. Ins. of the Brit. Museum.) Même observation.

G. *Lasiopa.* (Brullé, Exploration scientifique de Morée par Bory de St-Vincent.) V. *Diptères.*

Acanthomeridæ? — G. *Arthropeas.* (Lœw, Bernst. Faun. — Bericht. üb., etc., 1850, p. 102.) *Diagnose insuffisante?*

Xylophagidæ. — Genres *Bolbomyia*, *Habrosoma.* (Lœw, Bernst. Faun. — Bericht. üb., etc. 1850, p. 102.) *Fossiles. Diagnoses insuffisantes.*

G. *Rachicerus.* (Haliday, List. of the Specim. of Dipter. Insect. i. t. British Museum. Coll. 1854, pars 5, Suppl. 1, p. 103.) Diagnose insuffisante.

CYRTIDII.

G. *Exetasis.* (Walker. List. of t. Specim. of Dipter. Insect. in t. coll. of t. British. Museum. pars 5, Suppl. 2. 1854, p. 337.) Diagnose insuffisante.

—

TABLEAUX SYNOPTIQUES.

TRIBU DES TABANIDII. (*Mihi.*)

(*Tabanidæ*, *Acanthomeridæ*, *Sicaridæ*, *Xylophagidæ*, *Stratiomydæ*, Macq.)

Tableau Synoptique des Curies.

A. Ailes; nervures postérieures ne rayonnant pas autour de la cellule discoïdale, et atteignant ordinairement toutes les bords postérieurs ou intérieurs. Abdomen, ♂; plus de cinq segments distincts à la face dorsale. Trompe; suçoir presque constamment formé de plus de quatre soies.

a. Tête; grande, au moins aussi large que le thorax. Thorax et abdomen; de grosseur normale, nullement renflés. Ecusson; le plus souvent mutique.

b. Antennes, ♂; troisième article; au moins quatre divisions.

c. Trompe; non rétractile, saillante dans le repos. Lèvres; assez minces et étroites. Palpes, ♂; généralement cylindroïdes. Ecusson; mutique. 1. TABANIDÆ.

cc. Trompe; rétractile, fort peu saillante, ou cachée dans le repos. Lèvres; assez larges et épaissies. Palpes, ♂; généralement en massue. Ecusson; le plus souvent épineux.

d. Palpes, ♂ ; beaucoup plus longs que la trompe. Cuisses postérieures, ♂ ; munies d'une pointe ou d'une dent vers l'extrémité. . 2. ACANTHOMERIDÆ.

dd. Palpes, ♂ ; au plus de la longueur de la trompe. Cuisses postérieures, ♂ ; pas de dent ni de pointe vers l'extrémité. . . . . 3. XYLOPHAGIDÆ.

bb. Antennes, ♂ ; troisième article ; trois divisions au plus. . . . . 4. PACHYSTOMYDÆ *(Mihi)*.

aa. Tête ; petite, beaucoup moins large que le thorax. Thorax et abdomen ; renflés. Ecusson ; épineux. 5. COENOMYDÆ. *(Mihi.)*

B. Ailes ; nervures postérieures rayonnant autour de la cellule discoïdale, n'atteignant pas ordinairement, pour la plupart, les bords postérieurs ou intérieurs. Abdomen, ♂ ; cinq segments distincts à la face dorsale. Trompe ; suçoir presque toujours formé de quatre soies, et jamais davantage. . . . . 6. STRATIOMYDÆ.

TABLEAUX SYNOPTIQUES DES GENRES.

1re Curie. TABANIDÆ.

A. Antennes, ♂ ; troisième article ; au moins huit divisions.

a. Antennes, ♂ ; division basilaire du troisième article munie d'une longue dent. . . . . G. DICRANIA. (Macq., Suites à Buff. et Dipt. Exot.)

aa. Antennes, ♂ ; division basilaire du troisième article, simple.

b. Lèvres, ♂ ; assez étroites, parallèles à la trompe. Jambes postérieures, ♂ ; munies d'ergots.

c. Des ocelles. . . . . G. PHILOLICHE. (Hoff. Walk., Ann. de la Soc. ent. de France, 1re série, t. 6, p. 434.)

cc. Pas d'ocelles.

d. Antennes ; insérées vers le milieu de la hauteur de la face. . . . . G. PANGONIA.

(Latr. Macq., Suites à Buff. et Dipt. Exot.)

dd. Antennes ; insérées presque au bas de la face. . . . . G. CADICERA.

(Macq., Dipt. Exot., p. 22.)

bb. Lèvres, ♂ ; élargies, formant en arrière un angle avec la trompe. Jambes postérieures, ♂ ; dépourvues d'ergots. . . . . G. PELECORHYNCHUS.

(Macq., Dipt. Exot.)

AA. Antennes, ♂ ; troisième article ; moins de huit divisions.

a. Antennes, ♂ ; troisième article ; plus de quatre divisions.

b. Antennes, ♂ ; troisième article, six divisions. G. ACANTHOCERA.

(Macq., Suites à Buff.)

bb. Antennes, ♂ ; troisième article ; cinq divisions.

c. Trompe, ♂ ; plus longue que la hauteur de la face.

d. Trompe, ♂ ; dirigée en avant et redressée. Genre . . . . RHINOMYZA.

(Wied. Macq., Suites à Buff.)

dd. Trompe, ♂ ; dirigée vers le bas, et plus ou moins perpendiculaire.

e. Ailes ; deuxième cellule sous-marginale ; appendiculée. Face ; saillante. . . . . . . G. ECTENOPSIS.

(Macq., Dipt. Exot.)

ee. Ailes ; deuxième cellule sous-marginale ; sans appendice. Face ; plane. . . . G. ERODIORHYNCHUS.

(Serville. Macq., Dipt. Exot.)

cc. Trompe, ♂ ; au plus aussi longue que la hauteur de la face.

d. Antennes, ♂ ; troisième article ; division basilaire munie d'une dent plus ou moins saillante, ou, seulement échancrée.

e. Des ocelles. . . . . G. TABANOCELLA.
(Mihi. Pars Gen. *Silvius*. de Macq. V. Suit. à Buff.)

ee. Pas d'ocelles.

f. Antennes, ♂ ; troisième article ; division basilaire, munie en dessus d'une dent allongée. Palpes, ♂ ♀ ; cylindroïdes. Abdomen, ♂ . Assez étroit. G. DICHELACERA.
(Macq., Dipt. Exot.)

ff. Antennes, ♂ ; troisième article ; division basilaire, munie d'une dent, le plus souvent fort peu saillante, parfois simplement échancrée. Palpes, ♂ ; subovoïde. Palpes, ♀ ; conoïdes. Abdomen, ♂ ; élargi. . . . . G. TABANUS.
(Linn. Macq., Suites à Buff. et Dipt. Exot.)

dd. Antennes, ♂ ; troisième article ; division basilaire, simple.

e. Des ocelles.

f. Antennes, ♂ ; les deux premiers articles, assez allongés. . . . . G. CHRYSOPS.
(Latr. Macq., Suites à Buff. et Dipt. Exot.)

ff. Antennes, ♂ ; les 2 prem. art., courts. G. SILVIUS.
(Latr. Macq., Suites à Buff. et Dipt. Exot.)

ee. Pas d'ocelles.

f. Jambes antérieures, ♂ ; simples. Palpes, ♀ ; subulés. . . . . G. DIABASIS.
(Macq., Suites à Buff. et Dipt. Exot.)

ff. Jambes (antérieures surtout) ♂; élargies. Palpes, ♀; ovaloïdes, obtus.

g. Face; saillante. Corps; revêtu de fines écailles. . . . . G. **Lepiselaga**.
(Macq., Dipt. Exot.)

gg. Face; plane. Corps; dépourvu d'écailles. . . . . G. **Selasoma**.
(Macq., Dipt. Exot.)

aa. Antennes, ♂; troisième article; quatre divisions au plus.

b. Antennes, ♂; courtes. Premier et deuxième articles couverts de soies rigides, hérissées. Palpes, ♂; deuxième article, glabre. . . . . G. **Dasybasis**.
(Macq., Dipt. Exot.)

bb. Antennes, ♂; allongées. Premier et deuxième articles, glabres, ou simplement velus.

c. Antennes, ♂; troisième article, cylindroïde; ses divisions, très distinctement prononcées. Ailes; première cellule sous-marginale, simple. . . . G. **Hexatoma**.
(Latr. Macq., Suites à Buff.)

cc. Antennes, ♂; troisième article, fusiforme, ses divisions, peu distinctes. Ailes; première cellule sous-marginale, appendiculée. . . . . G. **Hæmatopota**.
(Latr. Macq., Suites à Buff. et Dipt. Exot.)

2e Curie. ACANTHOMERIDÆ.

A. Palpes, ♂; deuxième article, de la même longueur environ que le premier. Ailes; première cellule postérieure, largement ouverte. Cuisses postérieures, dépourvues en dessous d'une pointe ou épine. G. **Acanthomera**.
(Wied. Macq., Suites à Buff. et Dipt. Exot.)

AA. Palpes, ♂ ; deuxième article, double au moins du premier. Ailes ; première cellule postérieure, rétrécie ou fermée. Cuisses postérieures, ♂ ; munies en dessous et vers l'extrémité, d'une pointe ou épine. G. RHAPHIORHYNCHUS.

(Wied. Macq., Suites à Buff et Dipt. Exot.)

3e Curie. XYLOPHAGIDÆ.

A. Ailes ; cinq cellules postérieures.

a. Antennes, ♂ ; premier article, plus long que le deuxième.

b. Antennes, ♂ ; premier article, plus court que le troisième.

c. Antennes, ♂ ; premier article, un peu plus court que le troisième. Palpes, ♂ ; deux articles ; le premier, très aminci, le deuxième, fort épais et ovoïde. G. XYLOPHAGUS.

(Meig. Macq., Suites à Buff. et Dipt. Exot.)

cc. Antennes, ♂ ; premier article beaucoup plus court que le troisième. Palpes, ♂; deux articles ; le premier, épais ; le deuxième assez petit. . . . . G. DIALYSIS.

(Walker. Insect. Saunders. Pars 1, p. 4.)

bb. Antennes, ♂ ; premier article, plus long que le troisième.

c. Ailes ; première cellule sous-marginale, appendiculée. Palpes, ♂ ; 2 articles ; le 1er épaissi. . . G. DIMASSUS.

(Walker, Insect. Saunders. Pars 1, p. 2.)

cc. Ailes ; première cellule sous-marginale, simple. Palpes, ♂ ; deux articles ; le premier, épaissi ; le deuxième, petit, ovaloïdes. . . . . . . G. PHYCUS.

(Walker, Insect. Saunders. Pars 1, p. 2.)

aa. Antennes, ♂ ; premier article, tout au plus aussi long que le deuxième. . , ... G. SUBULA.
(Mégerle. Macq., Suites à Buff. et Dipt. Exot.)

AA. Ailes ; quatre cellules postérieures.

a. Palpes, ♂ ; deux cellules ; le premier, aminci; le deuxième, épais, terminé en massue ou claviforme. G. DIPHYSA.
(Macq., Dipt. Exot.)

aa. Palpes, ♂ ; trois articles, plus ou moins renflés suivant leur longueur, jamais claviformes.

b. Ecusson, ♂ ; épineux.

c. Antennes, ♂ ; troisième article, huit divisions. Ecusson, ♂ ; de quatre à huit épines glabres, à peu près égales entre elles. Abdomen ; oblong.

d. Palpes, ♂ ; très courts. Ecusson; six ou huit épines. Yeux, ♂ ; contigus. . . . . G. BERIS.
(Latr. Macq., Suites à Buff. et Dipt. Exot.)

dd. Palpes, ♂ ; allongés. Ecusson; quatre épines. Yeux, ♂ ; séparés. . . . . G. ACTINA.
(Lœw, Ent. Zeit. z. Stettin. 1846.)

cc. Antennes, ♂ ; troisième article, quatre divisions au plus. Ecusson, ♂ ; dix épines ; les deux intermédiaires beaucoup plus longues et épaisses que les autres, velues. Abdomen ; court, arrondi. G. HETERACANTHIA.
(Macq., Dipt. Exot.)

bb. Ecusson, ♂ ; mutique.

c. Antennes, ♂ ; premier article à peu près de la longueur du troisième.

d. Front, ♂ ; étroit. Abdomen; conique. G. METOPONIA.
(Macq., Dipt. Exot.)

dd. Front, ♂ ; large. Abdomen ; oblong. . G. INOPUS.
(Walk. Insect. Saunders. Pars 1re, p. 2.)

cc. Antennes, ♂; premier article, beaucoup plus court que le troisième.

d. Antennes, ♂; deuxième article, beaucoup plus long que le premier. Ailes; quatrième cellule postérieure, fermée. . . . . G. NONACRIS.
(Walker, Insect. Saunders. Pars 1re, p. 7.)

dd. Antennes, ♂; deuxième article, à peu près de la longueur du premier. Ailes; quatrième cellule postérieure, ouverte. . . . . G. XENOMORPHA.
(Macq., Dipt. Exot.)

4e Curie. PACHYSTOMYDÆ? (*Mihi.*)

Antennes, ♂; troisième article, trois divisions, au plus. Trompe; épaisse. Ecusson; mutique. . G. PACHYSTOMUS.
(Macq., Suites à Buff.)

5e Curie. COENOMYDÆ? (*Mihi.*)

Tête; petite, beaucoup moins large que le thorax. Thorax et abdomen; renflés. Ecusson; épineux. G. COENOMYIA.
(Macq., Suites à Buff.)

6e Curie. STRATIOMYDÆ.

A. Antennes, ♂; pas de style ou chète proprement dit.

a. Antennes, ♂; troisième article, huit divisions distinctes.

b. Antennes, ♂; troisième article non renflé, cylindroïde, divisions grandes, très distinctes. G. CAMPEPROSOPA.
(Macq., Dipt. Exot.)

bb. Antennes, ♂; troisième article, renflé, ou fusiforme, divisions petites, assez peu distinctes.

c. Antennes, ♂; rameuses. . . . . . . G. PTILOCERA.
(Wied. Macq., Suites à Buff.)

cc. Antennes, ♂; simples.

d. Antennes, ♂ ; troisième article, dernière division, ni dilatée, ni allongée. Abdomen ; court, élargi.

e. Ecusson, ♂ ; mutique. . . . G. ANACANTHELLA.
(Macq., Dipt. Exot., 5e Suppl., p. 38.

ee. Ecusson, ♂ ; épineux. . . . . . G. CYPHOMYIA.
(Wied. Macq., Suites à Buff.

dd. Antennes, ♂ ; troisième article, dernière division allongée et dilatée. Abdomen ; allongé, assez étroit.

e. Ecusson épineux. . . . . G. EXOCHOSTOMA.
(Macq., Ann. de la Soc. ent. de France. 1re série, t. II, p. 41.)

ee. Ecusson ; mutique.

f. Tête ; à peu près de la largeur du thorax. Vertex ; plan. . . . . G. HERMETIA.
(Macq., Suites à Buff. et Dipt. exot.)

ff. Tête ; plus large que le thorax. Vertex ; concave. . . . . G. THORASENA.
(Macq., Dipt. Exot.)

aa. Antennes, ♂; troisième article, moins de huit divisions distinctes.

b. Antennes, ♂ ; troisième article, dernière division, dilatée, allongée.

c. Antennes, ♂; troisième article, dernière division, oblongue, allongée, obtuse à l'extrémité. . . G. BIASTES.
(Walker, Insect. Saunders. Pars 2e, p. 80.)

cc. Antennes, ♂ ; troisième article, dernière division, de grandeur moyenne, étroite, ovalaire, acumiminée. . . . . G. PHYLLOPHORA.
(Macq., Dipt. Exot.)

bb. Antennes, ♂ ; troisième article ; dernière division, plus ou moins courte, non dilatée, souvent conoïde.

c. Antennes, ♂ ; troisième article ; au moins quatre divisions.

d. Antennes, ♂ ; premier article, plus court que le troisième.

e. Ecusson, ♂ ; épineux.

f. Ecusson, ♂ ; 4 pointes ou épines. G. ACANTHINA. (Wied. Macq., Suites à Buff.)

ff. Ecusson, ♂ ; deux pointes ou épines.

g. Front ; portant en avant un prolongement cylindroïde très allongé. Antennes, ♂ ; troisième article, six divisions distinctes. . . G. METABASIS. (Walker, Insect. Saunders. Pars 2e, p. 81.)

gg. Front ; sans prolongement en avant. Antennes, ♂ ; 3e article, 5 div. distinctes. G. ODONTOMYIA. (Latr. Macq., Suites à Buff. et Dipt. Exot.)

ee. Ecusson ; mutique.

f. Antennes, ♂ ; troisième article, droit, fusoïde.

g. Antennes, ♂ ; troisième article, cinq divisions. Palpes, ♂ ; troisième article, légèrement renflé. . . . . G. INERMYIA. (Mihi. Pars gener. *Odontomyiæ*.

gg. Antennes, ♂ ; troisième article, six divisions. Palpes, ♂ ; troisième article, globuleux. G. CYCLOGASTER.

(Macq., Suites à Buff.)

ff. Antennes, ♂ ; troisième article, courbé dans sa longueur, cylindroïde. . . . . . . G. TOXOCERA (Macq., Dipt. Exot.)

dd. Antennes, ♂ ; troisième article ; premier article au moins égal au troisième. . . . G. STRATIOMYIA.
(Geoffr. Latr. Meig. Macq., Suites à Buff.)

cc. Antennes, ♂ ; 3e article, moins de quatre divisions.

d. Antennes, ♂ ; troisième article, trois divisions.

e. Ecusson épineux. . . . . G. PROMERANISA.
(Walker, List. of Specim. of Dipter. Insect. of British Museum. 1844. Pars 5. Supplément 1, *addenda*, p. 305.)

ee. Ecusson mutique. . . . . G. EUDMETA.
(Wied. Macq., Suites à Buff.)

dd. Antennes, ♂ ; troisième article, deux divisions au plus.

e. Antennes, ♂ ; troisième article ; première division, étranglée au milieu ; deuxième division, poilue, un peu allongée et épaissie. Abdomen, ♂ ; étroit, rétréci à la base. . . . . G. ACROCHOETA.
(Wied. Macq., Suites à Buff.)

ee. Antennes, ♂ ; troisième article, première division, simple, deuxième fort petite, conique, glabre. Abdomen, ♂ ; très large. Ecusson, ♂ ; une seule épine. . . . . G. PLATYNA.
(Wied. Latr. Macq., Suites à Buff.)

AA. Antennes, ♂ ; un style ou chète, tantôt légèrement épaissi, raccourci ; tantôt sétiforme, allongé.

a. Antennes, ♂ ; style ou chète, apical.

b. Antennes, ♂ ; troisième article, au moins cinq divisions distinctes.

c. Antennes, ♂ ; style fort court. Ecusson ; épineux. . . . . G. EPHIPPIUM.
(Latr. Macq., Suites à Buff.)

cc. Antennes, ♂ ; style allongé.

d. Ecusson ; mutique.

e. Antennes, ♂ ; style, velu en dessous vers la base. . . . . G. CACOSIS.

(Walker Insect. Saunders. Pars 2e, p. 83.)

ee. Antennes, ♂ ; style, glabre. G. CHRYSOCHLORA.

(Latr. Macq., Suites à Buff.)

dd. Ecusson ; épineux. . . . . . . G. RHAPHIOCERA.

(Macq., Suites à Buff.)

bb. Antennes, ♂ ; troisième article, au plus quatre divisions distinctes.

c. Ecusson ; mutique.

d. Face ; prolongée en pointe, en avant. Trompe ; allongée. . . . . G. NEMOTELUS.

(Geoffr. Latr. Meig. Macq., Suites à Buff. et Dipt. Exot.)

dd. Face ; sans prolongements. Trompe ; courte.

e. Palpes, ♂ ; trois articles, troisième épaissi. Tête ; hémisphérique, au moins aussi large que le thorax. . . . . G. CHRYSOMYIA.

(Macq., Suites à Buff. et Dipt. Exot.)

ee. Palpes, ♂ ; un article, conique. Tête, sphéroïdale, moins large que le thorax. . . G. PACHYGASTER.

(Meig. Macq., Suites à Buff.)

cc. Ecusson ; épineux. . . . . G. OXYCERA.

(Meig. Latr. Macq., Suites à Buff.)

aa. Antennes, ♂ ; style ou chète ; dorsal.

b. Ecusson, ♂ ; épineux.

c. Ecusson, ♂ ; deux pointes ou épines. Cuisses postérieures, ♂ ; mutiques.

d. Thorax; raccourci. Abdomen; ovalaire, court. . . . . G. **Heteroxycera** ?
(Mihi. Pars gener. *Oxycera.*)

dd. Thorax; allongé. Abdomen; oblong, allongé. . . . . G. **Hoplistes**.
(Macq., Suites à Buff.)

cc. Ecusson, ♂; muni d'un appendice allongé, fourchu à son extrémité. Cuisses postérieures, ♂; épineuses. . . . . G. **Dicranophora**.
(Macq., Suites à Buff.)

bb. Ecusson, ♂; mutique.

c. Tête; aplatie d'avant en arrière. Ecusson; muni de deux très petits tubercules. Jambes postérieures; légèrement échancrées. . . . . . . G, **Basentidema**.
(Macq., Dipt. Exot.)

cc. Tête; ordinairement arrondie en avant. Ecusson; sans tubercules. Jambes postérieures; sans échancrures.

d. Abdomen; sessile. . . . . G. **Sargus**.
(Fabr. Latr. Meig. Macq., Suites à Buff. et Dipt. Exot.)

dd. Abdomen; paraissant pédicellé. . G. **Pedicella** ?
(Mihi. Pars gener. *Sargus.*)

Tribu des NEMESTRINIDII *(Mihi).*

Tableau synoptique des genres.

A. Trompe et ouverture buccale; bien distinctes.

a. Palpes, ♂; au moins trois articles distincts.

b. Ailes; réticulées vers l'extrémité postérieure. Trompe, ♂;

plus longue que la tête et le thorax réunis. Ecusson ; bordé. . . . . G. MEGISTORHYNCHUS.
(Macq. Dipt. Exot.)

bb. Ailes ; non réticulées. Trompe ; atteignant, au plus, la longueur de la tête et du thorax réunis. Ecusson ; non bordé. . . . . G. HIRMONEVRA.
(Wied. Macq., Suites à Buff. et Dipt. Exot.)

aa. Palpes, ♂ ; au plus deux articles distincts.

b. Ailes ; cinq cellules postérieures ; première sous-marginale, ouverte.

c. Ailes ; réticulées vers l'extrémité postérieure. Genre . . . . NEMESTRINA.
(Latr. Macq., Suites à Buff. et Dipt. Exot.)

cc. Ailes ; non réticulées. . . . . . G. ANDRENOMYIA.
(Rondani, Osserv. sopr. alcun. generi, etc., fascic. Extrait, p. 27.)

bb. Ailes ; non réticulées. Quatre cellules postérieures ; première sous-marginale, fermée. . . G. FALLENIA.
(Meig. Macq., Suites à Buff. et Dipt. Exot.)

AA. Trompe et ouverture buccale, indistinctes.

a. Style ; long, épais. . . . . G. TRICHOPSIDEA.
(Westw. Trans. Ent. Soc. Lond. ii. 152. Macq., Dipt. Exot.)

aa. Style ; très court, aminci, peu distinct. . G. COLAX.
(Westw. Orient. Entom. VI, 38. Macq., Suites à Buff et Dipt. Exot.)

TRIBU DES CYRTIDII (*Mihi*).

TABLEAU SYNOPTIQUE DES GENRES.

A. Trompe et ouverture buccale ; plus ou moins distinctes.

a. Trompe, ♂ ; allongée, saillante.

b. Antennes, ♂; au moins trois articles distincts.

c. Antennes; un style ou chète. . . . . G. MESOCERA. (Macq., Dipt. Exot.)

cc. Antennes; point de style ou chète.

d. Antennes, ♂ ; insérées vers le milieu de la hauteur de la face, ou plus haut.

e. Ailes, ♂; bord externe non coudé.

f. Des ocelles, ♂. . . . . G. LASIA. (Macq., Dipt. Exot.)

ff. Pas d'ocelles, ♂. . . . . G. MESOPHYSA. (Macq., Dipt. Exot.)

ee. Ailes, ♂; bord externe, fortement coudé vers l'extrémité. . . . . G. PTEROPEXUS. (Macq., Dipt. Exot.)

dd. Antennes, ♂; insérées vers le bas de la face.

e. Des ocelles, ♂. . . . . G. VERTEXISTEMMA. (*Mihi.* Nov. gen. ?)

ee. Pas d'ocelles, ♂. . . . . G. PANOPS (Latr. Macq., Suites à Buff. et Dipt. Exot.)

bb. Antennes, ♂; au plus, deux articles distincts.

c. Yeux, ♂; contigus en avant par un seul point.

d. Yeux, ♂; glabres, contigus seulement au-dessus des antennes. . . . . G. PSILODERA. (Griffith, Anim. Kingd. Erichson, Entomographien.)

dd. Yeux, ♂; velus, contigus seulement au-dessous des antennes. . . . . G. CYRTUS. (Latr. Meig. Macq., Suites à Buff. et Dipt. Exot.)

cc. Yeux, ♂; contigus en avant par deux points au-dessus et au-dessous des antennes, velus. G. THYLLIS. (Erichson, Entomographien.)

aa. Trompe, ♂ ; courte, très peu ou point saillante.
b. Antennes, ♂ ; au moins trois articles distincts.
c. Antennes, ♂ ; un style ou chète.
d. Antennes, ♂ ; insérées plus haut que le milieu de la face. . . . . G. SPHÆROGASTER.
(Zetterst., Dipt. Scand. V. id. G. *Platygaster*. Ins. Lappon.)
dd. Antennes, ♂ ; insérées plus bas que le milieu de la face. . . . . G. PTERODONTIA.
(Macq., Suites à Buffon. Voy. aussi Griff. Anim. Kingdom.)
cc. Antennes, ♂ ; point de style ou chète.
d. Antennes, ♂ ; articles basilaires, séparés.
e. Antennes, ♂ ; insérées vers le haut du front.
f. Ailes ; trois cellules sous-marginales. Hypostome ; droit. Vertex ; tuberculé. Yeux; nus. G. EPICERINA.
(Macq., Dipt. Exot.)
ff. Ailes ; deux cellules sous-marginales. Hypostome ; acuminé. Yeux ; velus. Trois ocelles. G. OCNEA.
(Erichson, Entomographien.)
ee. Antennes, ♂ ; insérées vers le bas de la face.
f. Deux ocelles. . . . . G. PHYSEGASTER
(Macq., Exploration de l'Algérie. Diptères.)
ff. Pas d'ocelles. . . . . G. ASTOMELLA
(L. Duf. Macq., Suites à Buff. et Dipt. Exot.)
dd. Antennes, ♂ ; articles basilaires, conjugés. G. PIALEA.
(Erichson, Entomographien.)
bb. Antennes, ♂ ; au plus deux articles distincts.
c. Ailes ; cinq cellules postérieures, Corps ; très velu. G. ERIOSOMA
(Macq., Dipt. Exot.)

cc. Ailes ; au plus trois cellules postérieures. Corps ; presque glabre.

d. Antennes, ♂; insérées vers le haut du front. Yeux ; contigus par un seul point, au-dessous des antennes. Trois ocelles. . . . . G. ACROCERA. (Meig. Latr. Macq., Suites à Buff.)

dd. Antennes, ♂ ; insérées vers le bas du front. Yeux ; contigus par deux points, au-dessus et au-dessous des antennes. Deux ocelles. . . . . G. TERPHIS. (Erichson, Entomographien.)

AA. Trompe ; atrophiée. Ouverture buccale ; oblitérée. . . . . G. OGCODES. (Latr. Macq., Suites à Buff.)

TRIBU DES LEPTIDII (*Mihi*).

Tableau synoptique des Genres.

A. Antennes, ♂ ; au moins trois articles distincts.

a. Ailes ; cinq cellules postérieures. Trompe ; plus ou moins saillante dans le repos.

b. Palpes, ♂ ; non relevés, c'est-à-dire, à peu près droits ou parallèles avec la trompe.

c. Yeux, ♂ ; contigus, nus. Trompe, ♂ ; au plus de la même longueur que la mesure de la hauteur de la tête.

d. Ailes ; cellule anale, ouverte. . . . . . G. LEPTIS. (Fabr. Macq., Suites à Buff. et Dipt. Exot.)

dd. Ailes ; cellule anale, fermée avant le bord postérieur.

e. Antennes, ♂ ; troisième, conoïde. G. LEPTIPALPUS. (Rondani, Osservat. supr. alcun. gener., etc., fascicule, Extrait.)

ee. Antennes, ♂ ; troisième article, à peu près ovaloïde, légèrement dilaté vers la base. G. WIEDMANNIA.
(Zetterst. Insect. Laponica.)

cc. Yeux, ♂ ; séparés, velus. Trompe, ♂ ; un peu plus longue que la mesure de la hauteur de la tête. Genre . . . . DASYOMMA.
(Macq., Dipt. Exot.)

bb. Palpes, ♂ ; relevés, plus ou moins courbés selon leur longueur.

c. Antennes, ♂ ; troisième article, jamais plus large que long, ordinairement conoïde ou bien ovaloïde.

d. Abdomen, ♂ ; fort allongé, cylindroïde, obtus à l'extrémité. Pieds postérieurs ; les plus longs. Genre . . . . VERMILEO.
(Macq., Suites à Buff.)

dd. Abdomen, ♂ ; assez court, déprimé, conoïde ou élargi vers la base. Pieds ; à peu près égaux entre eux.

e. Antennes, ♂ ; troisième article, conoïde. Poitrine ; proéminente. . . . . G. CHRYSOPYLA.
(Macq., Dipt. du Nord et Suites à Buff.)

ee. Antennes, ♂ ; troisième article, ovaloïde. Poitrine ; peu ou point proéminente.

f. Ailes ; trois cellules sous-marginales. Oviducte ; allongé. . . . . G. EXERETONEVRA.
(Macq., Dipt. Exot.)

ff. Ailes ; deux cellules sous-marginales. Oviducte ; court. . . . . G. ATHERIX
(Meig. Macq., Suites à Buff.)

cc. Antennes, ♂ ; troisième article plus large que long.

légèrement comprimé, très dilaté inférieurement. . . . . G. PELECHOÏDOCERA ?
(*Mihi.* Pars gener. *Atherix.*)

aa. Ailes ; au plus trois cellules postérieures. Trompe ; cachée dans le repos.

b. Antennes; troisième article, largement fourchu, fort dilaté inférieurement. Ecusson ; épineux. G. CHAUNA.
(Lœw, Ent. Zeit. z. Stettin. 1847, p. 370.)

bb. Antennes ; troisième article, simple, conoïde. Ecusson; mutique. . . . . G. CLINOCERA.
(Meig. Macq., Suites à Buff.)

AA. Antennes ; au plus, 2 articles distinctes. G. SPANIA.
(Meig. Macq., Suites à Buff.)

NOTE
SUR LE GENRE EURYMORPHA.

Par M. LÉON FAIRMAIRE.

(Séance du 13 Juin 1855.)

Dans le 1er volume de son excellent *Genera*, M, Lacordaire a donné la description du genre *Eurymorpha*, d'après M. Hope (Coleopt. Manual, II, 160). Ne connaissant pas l'insecte en nature, il n'a pu vérifier par lui-même l'exactitude des détails donnés par l'auteur anglais ; j'ai donc pensé qu'il ne serait pas inutile de rectifier quelques erreurs et de compléter la description trop laconique de M. Hope.

Voici les caractères donnés par ce dernier :

Palpes labiaux à peine plus courts que les maxillaires ; dernier article de tous s'élargissant un peu vers l'extrémité, qui est obtuse. Dent du menton aiguë. Labre prolongé au milieu, en pointe courte, mais aiguë, munie de chaque côté d'une petite pointe peu saillante. Tête assez grosse, rétrécie en avant des yeux, un peu plus étroite que le corselet. Yeux grands, réniformes, médiocrement saillants. Corselet transversal, à côtés parallèles, mais cependant faiblement rétréci en avant ; angles antérieurs très saillants et aigus ; bord postérieur fortement sinué de chaque côté, formant aux angles un large lobe assez saillant en arrière, tronqué obliquement en dehors, pointu en dedans. Ecusson petit, triangulaire. Elytres courtes, un peu plus larges à la base que le corselet, s'élargissant notablement en arrière ; extrémité obtuse. Pattes médiocrement longues.

Tels sont, avec quelques rectifications, les caractères assignés par M. Hope à son nouveau genre. On peut en ajouter d'autres :

Antennes dépassant un peu le bord postérieur du corselet, leurs articles diminuant rapidement de longueur après le quatrième article et grossissant peu vers l'extrémité. Cuisses et tarses notablement plus courts que ceux des Cicindèles ; cuisses antérieures plus courtes et plus épaisses que les autres ; jambes terminées par deux épines longues et assez fortes, surtout les antérieures qui atteignent le milieu du tarse ; premier article des tarses aussi long que les troisième et quatrième réunis ; les deuxième, troisième et quatrième égaux ; abdomen très court, les trois derniers segments carénés.

La seule espèce décrite par Hope, est la suivante. Je transcris la description de l'entomologiste anglais.

E. CYANIPES.

Viridis, subnitida, capite thoraceque albido-pilosis ; elytris immaculatis, labro pedibusque cyaneis.

Long. 7 lig. ; larg. 2 1/2 lig.

Caput obscure, viride sericeo-punctulatum pilis longis obsitum. Labrum nitide cyaneum ; mandibulæ nigræ. Antennæ articulis basalibus albo-pilosis ; palpi viridi-nigri albo pilosi. Thorax transversus, lateribus parallelis angulis posticis truncatis ; sericeo-punctulatus, albo pilosus. Pedes cyanei, albo pilosi. Elytra viridia subnitida, dilatata, submarginata, ad humeros impressa sub lente punctis minutissimis distantibus, serieque punctorum majorum in lineam, versus suturam, ornatis.

La patrie de cet insecte est inconnue. Hope croyait que son unique individu provenait de Madagascar.

Il y a quelques années, un Coléoptère a été répandu dans nos collections, sous le nom d'*Eurymorpha cyanipes* ; mais la description du *cyanipes* ne lui convient pas parfaitement,

et M. A. Deyrolle, qui a vu en Angleterre le type décrit par Hope, m'a assuré que les deux insectes diffèrent notablement. C'est à notre collègue M. Moufflet, chirurgien de la marine, que l'on doit la connaissance de cette nouvelle espèce. Je me fais un plaisir de la lui dédier.

E. Moufleti.

Ænea subcuprea, subnitida, capite, thorace antennarumque basi albo pilosis; elytris immaculatis, labro aureo-cupreo, pedibus cupreis.

Long. 13 millim.

Ovalaire, peu convexe, d'un bronzé assez brillant, faiblement cuivreux. Tête, y compris les yeux, un peu plus étroite que le corselet, finement, mais rugueusement ponctuée, densément et finement striolée le long des yeux, couverte sur les côtés, en avant et à la base de longs poils blancs serrés. Labre d'un cuivreux doré brillant. Mandibules d'un vert cuivreux, avec l'extrémité noire. Antennes brunes, avec les trois premiers articles cuivreux, le troisième d'un quart plus long que le quatrième; les quatre premiers articles couverts de poils blancs comme ceux de la tête. Corselet en carré transversal, deux fois aussi large que long, couvert de rides excessivement fines et serrées, et de longs poils blancs plus serrés sur les bords. Elytres courtes, presque ovalaires, élargies dès le milieu, largement arrondies et un peu déprimées à l'extrémité; couvertes de points très fins, réunis par des réticulations excessivement fines, paraissant bleues à la loupe; à l'angle apical, des rides ondulées bien marquées, avec des points plus gros; un très fin liséré vert sur la suture et le long du bord externe; vers la suture, une rangée de quatre, cinq ou six points plus gros, placés

irrégulièrement ; strie suturale bien marquée, depuis l'extrémité jusqu'aux deux tiers antérieurement, où elle s'efface ; sur l'épaule, une petite impression oblongue, verdâtre, avec quelques grains élevés. Dessous d'un noir un peu violacé, assez brillant ; des poils blancs serrés sur les côtés du mésosternum, épars sur le mésosternum et le métasternum. Pattes cuivreuses ; cuisses couvertes, surtout les antérieures, de longs poils blancs, serrés ; jambes et tarses ayant aussi des poils blancs, mais moins longs et moins serrés. ♂ Les trois premiers articles des tarses dilatés.

Cette espèce paraît différer de la *cyanipes*, outre la couleur, par la forme des élytres dilatées non en arrière, mais dès le milieu, et par les antennes plus courtes, atteignant à peine la base du corselet.

Voici, sur les mœurs et la patrie de cet insecte, quelques détails qui m'ont été donnés par M. Moufflet :

« Je n'ai trouvé ce genre que dans une baie sablonneuse » et déserte, qui a nom port Alexander, près le cap Négro » (au sud de Benguéla). Pendant trois ans, j'ai chassé tout » le long du littoral de cette partie de l'Afrique : je ne l'ai » rencontré que là. J'ai vu quelquefois des *Eurymorpha* sur » des poissons jetés à la plage ; mais le plus souvent je les » ai trouvées comme les Cicindèles, sur le sable et dans les » endroits exposés au grand soleil. Ces insectes courent » assez vite et s'envolent avec une rapidité désespérante » pour le chasseur : il est impossible d'en prendre sans » filet. Leur vol n'est pas de longue durée et ne parcourt » pas plus de 15 à 20 mètres ; sans s'élever beaucoup au- » dessus du sol. On en trouve toute l'année, mais ils pa- » raissent plus communs aux mois de septembre et d'oc- » tobre. »

ESSAI MONOGRAPHIQUE

SUR LA FAMILLE DES HISTÉRIDES.

(Suite) (1).

Par M. S.-A. de MARSEUL.

(Séance du 9 Février 1853.)

XXXIV. PACHYLOPUS.

(παχυλός, épais ; ποῦς, pied).

Soc. ent., 3e Série, T. 4 (1856), pl. III.—Mon., pl. XXI. Genre XXXIV.

Er. in Jahrb. I, 196, XVI (1834).

Caput retractile; fronte transversa, marginata, a clypeo abrupte distincta ; antennis ad mandibularum basim inter oculos et clypeum insertis.

Prosternum valde compressum, antice parum prominulum, subacutum, pectoris margine utrinque inciso, fossa antennali juxta coxas insculpta ; mesosternum subsinuatum marginatumque.

Pronotum convexum, antice profunde emarginatum, angulis rotundatis, stria marginali unica integra.

Elytra convexa striis obsoletis, humerali, suturali et laterali exceptis.

(1) Voyez 3e Série, T. I (1853), p. 131 et 447; T. II (1854) p. 161, 525 et 671; et T. III (1855), p. 83 et 327.

Abdomen 1° *segmento valde elongato ; pygidio perpendiculari.*

Tibiæ anticæ bidentatæ, posticæ tumidæ extus dense strigillatæ, femoribus crassis.

Corps ovale, convexe, lisse ou ponctué, plus ou moins luisant, de couleur brune ou métallique.

Tête (f. 1 *c*) assez forte, inclinée en devant et peu enfoncée dans le prothorax. Front transversal entouré d'une strie profonde complète et marqué d'un chevron en devant. Epistome assez étroit et bien distinct du front ; labre court, subtrilobé dans l'espèce que je regarde comme le type du genre; mandibules fortes, saillantes, surmontées d'une carène. Antennes courtes, insérées à la base des mandibules, sous le rebord du front, entre les yeux et l'épistome ; scape courbé, renflé au bout ; premier article du funicule assez grand, obconique, les autres petits et serrés les uns contre les autres ; massue globuleuse.

Menton (f. 1 *b*) quadrangulaire, sinué en devant ; lèvre avancée, presque cornée, avec les paraglosses courtes, arrondies, frangées en dedans. Palpes labiaux assez épais ; deuxième article obconique, troisième plus long, cylindrique, tronqué au bout. Mâchoires (f. 1 *c*) épaisses, à lobes fortement garnis en dedans de poils serrés ; palpes maxillaires épais ; deuxième article très gros, troisième un peu plus petit, quatrième de la longueur des deux précédents réunis, subcylindrique, atténué vers le bout.

Prosternum (f. 1 *a*) en carène très mince, un peu élargie et sinuée à la base, relevée en devant et terminée par une pointe fine, qui ne dépasse pas les angles antérieurs du pronotum ; bord pectoral entaillé pour le passage de l'antenne, dont la massue vient se loger dans une fossette peu

profonde et peu nettement accusée, au devant des hanches, adossée au prosternum ; la portion entre les deux rainures a la forme d'une accolade. Mésosternum assez étroit, rebordé dans son pourtour, paraissant sinué en devant, mais envoyant une petite pointe qui s'enfonce dans la base du prosternum et s'y cache.

Pronotum convexe, transversal, rebordé d'une seule strie, avec une profonde échancrure pour la tête et les angles antérieurs arrondis. Ecusson très petit. Elytres serrées contre le prothorax, de sa largeur à la base et plus longues que lui, élargies à l'épaule, avec une strie suturale et une subhumérale entières et bien marquées.

Abdomen de cinq segments ; premier très allongé ; les autres très courts et serrés l'un contre l'autre. Propygidium court. Pygidium triangulaire rabattu perpendiculairement.

Pattes robustes ; cuisses, surtout les postérieures, fortement renflées ; jambes antérieures triangulaires, amincies, armées de deux fortes dents externes et creusées d'une rainure tarsale droite; postérieures très épaisses garnies en dehors de dents mousses serrées ce qui leur donne l'apparence d'une carde ; tarses de 5 articles garnis de soies en dessous et terminés par deux crochets.

Le genre *Pachylopus* a été créé par Erichson en 1834 sur un insecte du Cap de Bonne-Espérance, aux formes bizarres et remarquables. Il a beaucoup des *Saprinus*, surtout de ceux des derniers groupes : l'insertion des antennes; le prosternum en carène, sans lobe; les jambes épineuses; la tête et surtout le front ; le pronotum avec sa strie marginale unique. Mais il a les cuisses postérieures bien plus renflées, les jambes de la dernière paire comme tuméfiées, couvertes de fortes épines mousses serrées et en forme de carde ou de

brosse; la structure du bord pectoral antérieur n'est plus également la même. Enfin les élytres, dans l'un des sexes, présentent, ainsi que le premier arceau ventral de l'abdomen, une particularité qui n'a pas d'analogue dans toute la famille. Ces parties s'appointissent, se prolongent bien au delà de l'abdomen en se courbant vers un point commun et semblent vouloir se rejoindre. Le pygidium perpendiculaire comprime fortement les autres segments qui disparaissent presque entièrement, et lui-même se laisse voir avec peine sous les trois pointes formées par les élytres et le premier segment ventral. Les trois individus que j'ai pu voir appartiennent au même sexe ; l'autre sexe m'est inconnu.

J'ai réuni, quoique à regret, à cette espèce le *Saprinus sulcifrons* de Mannerheim, comme l'avait fait M. J.-L. Le Conte, qui a bien voulu m'en donner un individu. Il n'a pas la différence sexuelle que nous venons de signaler dans le *P. dispar*, mais il en a tous les autres caractères. Il devrait peut-être former une coupe intermédiaire entre les *Saprinus* et les *Pachylopus*.

1. P. DISPAR.

Brunneus, nitidus, antennis, tibiis elytrorumque apice rufo-ferrugineis; *fronte lævi marginata, stria triangulari antice exarata*; *pronoto stria marginali vix basi interrupta*; *elytris stria suturali et subhumerali integris, humerali tenui ; pygidio impunctato ; tibiis anticis valide bidentatis.* Longueur 5 mill. ; larg. 3 mill.

Pachylopus dispar, Er. in Jahr., 1, 197, pl. II, f. 4 (1834).

Brun noir, luisant, lisse en dessus et assez fortement ponctué latéralement en dessous. Front peu convexe, transversal, entouré d'une forte strie entière, avec un faible che-

vron en devant. Epistome étroit, brusquement séparé du front, bordé sur les côtés. Labre court, trilobé en devant. Mandibules avec une forte carène longitudinale. Pronotum bombé, fortement échancré en devant avec les angles arrondis, presque droit sur les côtés, légèrement arqué à la base, avec les angles peu marqués; strie marginale bien marquée, entière, à peine interrompue à la base vers le milieu et vers les angles. Écusson très petit. Élytres convexes, fortement appliquées contre le pronotum, de sa largeur à la base, un peu dilatées à l'épaule, rétrécies postérieurement, déhiscentes au bout et terminées en pointe acérée dans l'un des sexes; strie suturale forte et rejoignant presque la subhumérale qui est également bien marquée; humérale fine, les autres nulles; la couleur des élytres devient plus rougeâtre au bout, et, dans les individus pris par Erichson pour type de l'espèce, elles sont rousses avec un espace triangulaire commun noir au milieu. Jambes ferrugineuses, garnies de poils roussâtres.

Cap de Bonne-Espérance.

2. P. SULCIFRONS.

Convexus, subquadratus, nigro-æneus, subnitidus; fronte marginata, cum striola angulari media; pronoto stria marginali haud interrupta, basi punctato; elytris ruguloso-punctatis, extus lævibus, stria humerali et 1-3 dorsalibus obsoletis, subhumerali et suturali postice junctis; pygidio dense punctato; tibiis anticis bidentatis. Long. 5-6 mill.; larg. 3-4 mill.

Saprinus sulcifrons, Manh. in Bullet. Mosc. 1843, II, 259, 186.

Pachylopus sulcifrons, J. L. Le Conte, New. Spec. of Californ. Col. in An. Lyc. of Nat. Hist. N.-Y, V, 4, 41, 1.

Convexe, en carré oblong, d'un noir métallique peu luisant. Front à peine distinctement pointillé, presque plan.

entouré d'une forte strie entière et marqué en devant d'un chevron obsolète. Epistome bien séparé, sans rebord. Labre subsinué. Pronotum court, bombé, fortement échancré en devant avec les angles arrondis, presque droit sur les côtés, un peu élargi postérieurement, subarqué et bordé de points à la base avec les angles obtus ; strie marginale forte et sans interruption. Ecusson très petit. Elytres larges, un peu convexes, serrées contre le pronotum, de sa largeur à la base, avec les épaules saillantes et lisses, rétrécies postérieurement et coupées droit au bout ; strie suturale bien marquée, rejoignant d'une part la subhumérale par l'extrémité et de l'autre la troisième dorsale par un arc basal, humérale et 1-2 dorsales courtes et irrégulières, bord infléchi ponctué. Pygidium bombé, couvert d'une ponctuation serrée et assez forte. Dessous ponctué latéralement. Jambes antérieures armées de deux fortes dents externes et d'une petite un peu au dessus.

Californie, à San-Diégo, sur les bords de l'Océan.

Espèces que je n'ai pas vues et qui doivent probablement se réunir au genre Saprinus.

2' P. SERRULATUS J.-L. Le Conte, N. spec. Calif. Coléopt., 41, 2. *in* An. Lyc. nat. hist. N.-Y. T. V., 41, 2 (1851).

Noir, oblong, pronotum étroitement couvert de points à la base et sur les côtés postérieurement. Elytres densément ponctuées, avec les épaules et un espace apical lisses ; stries dorsales raccourcies au milieu, suturale entière réunie par un arc basal à la dorsale voisine. Jambes antérieures dentées en scie et garnies d'épines. Long. 4 mill.

Il se trouve avec le *P. sulcifrons*, mais moins commune-

ment, à San-Diego, en Californie, sur les bords de l'Océan ; sa tête est sculptée de même. Ses élytres varient du noir au marron.

2" P. GAUDENS. J.-L. Le Conte, New spec. Calif. col., 41, 3 (1851).

Oblong, noir bronzé, luisant; tête rebordée et marquée en devant de chaque côté d'une ligne oblique. Pronotum bordé de points à la base. Elytres couvertes de points espacés au delà du milieu, avec les côtés entièrement lisses, strie marginale très courte, dorsales raccourcies au milieu, suturale entière réunie avec la dorsale voisine par un arc basal. Jambes antérieures tridentées avec la dent apicale bifide. Long. 4 mill.

Un seul individu, trouvé avec le *P. serrulatus.*

XXXV. TRYPANÆUS.

(*τρύπα*, trou ; *ναίω*, habiter.)

Soc. Ent. 3e Série. Tome IV (1856), pl. II. Mon. pl. XX. Genre XXXV.

Esch. Zool. Atl. I, p. 10, pl. IV, f. 7. (1831). — Er. in Jahrb. I. 198.

Bostrichus F. S. El. II, 385 (1801).

Hister Payk. Mon. Hist. (1811).

Corpus elongatum, cylindricum, nitidum.

Caput magnum exsertum, rostro acuto, valde prominulo mandibulas et oris partes excedente; antennis brevibus sub frontis margine ante oculos insertis, clava orbiculari compressa, fossa antennali nulla.

Prosternum mesosternumque angustata, bistriata, lobo antico nullo.

Pronotum parallelum, elytris longius, utrinque marginatum scutellum dissimulans, antice haud vel vix emarginatum; parapleuris conspicuis.

Elytra haud striata, postice arcuata. Pygidium conicum, obtusum vel acuminatum.

Pedes robusti, tibiis anticis intus basali dente armatis extusque dentatis, posticisque villosis versus apicem dilatatis; tarsis elongatis, articulo ultimo biungulato valde elongato.

Corps (f. 1, 1 *a*) allongé, cylindrique, terminé en pointe, noir luisant, quelquefois avec une tache jaune sur les élytres.

Tête grosse, saillante, se prolongeant en museau fortement saillant au delà de la bouche; front ordinairement excavé et sans ligne de démarcation qui le sépare de l'épistome. Yeux très distants, petits, globuleux.

Antennes (f. 1 *d*) courtes, insérées sous un rebord du front à l'origine du rostre, au devant des yeux; scape assez grand, renflé au bout, villeux; premier article du funicule plus long et plus gros que les suivants, ceux-ci serrés, courts, grossissant progressivement; massue 4-articulée, orbiculaire, velue, comprimée, libre, sans fossette antennaire distincte.

Mandibules courtes, courbées, à pointe acérée et unidentées en dedans. Mâchoires (f. 1 *c*) à deux lobes cornés, barbus en dedans, l'externe dépassant de beaucoup l'interne. Palpes maxillaires courts de quatre articles, premier très ténu, deuxième et troisième obconiques, ce dernier un peu moins long, subovalaire. Menton plus large que long, largement et profondément échancré; lèvre (f. 1 *e*) saillante, bifide, à paraglosses membraneuses, ciliées en dedans. Palpes labiaux de trois articles, 1er court, 2e allongé, renflé au bout, dernier ovalaire un peu plus court.

Pronotum plus long que les élytres, parallèle, bordé d'une strie sur les côtés, à peine échancré en devant, et un peu anguleux sur l'écusson qui disparaît presque entièrement. Elytres laissant entre elles et le pronotum un espace angulaire occupé par les parapleures, élargies au milieu, tronquées au bout avec l'angle externe arrondi.

Prosternum (f. 1 *a*, 19 *e*, 21 *g*,) étroit, élevé, bordé d'un sillon, plus ou moins avancé vers la bouche, ne dépassant pas les angles prothoraciques. Mésosternum un peu plus large que le prosternum, rebordé comme lui, en pointe obtuse. Métasternum très allongé, de sorte que les hanches postérieures sont très distantes des hanches intermédiaires, avec un sillon médian longitudinal.

Pattes robustes ; cuisses avec une coulisse sur le côté interne ; jambes antérieures (f. 1 *b*) non dilatées en devant, sans fossette tarsale bien accusée, terminées par un crochet court, armées en dedans à la base d'une dent forte, et en dehors de quatre à cinq assez aiguës; intermédiaires munies de longues épines ; postérieures dilatées au bout, denticulées et ciliées en dehors. Tarses minces, allongés, 1-4 articles égaux, 5e terminé par deux crochets, de la longueur au moins des deux précédents réunis.

Abdomen de cinq segments, premier assez allongé, deuxième et troisième à peu près égaux, courts, quatrième encore plus court, cinquième semi circulaire. Pygidium oblique, obtus ou en pointe aiguë.

Eschscholtz, dans son *Zoological Atlas*, 1re partie, p. 11 (1831), a fondé le genre *Trypanæus*, qui depuis a été adopté par Erichson dans le *Jahrbucher der Insectenkunde* de Klug, I, p. 198, mais changé en *Tryponæus* sans doute par erreur typographique. Il y réunit deux espèces, déjà publiées avant lui par Fabricius dans son *Systema Eleutheratorum*, t. II,

p. 385 (1801), *Bostrichus proboscideus* et *B. thoracicus*, les décrit et donne la figure de la première. Paykull, dans sa *Monographie* (1811), décrit et figure de nouveau la même espèce sous le nom de *Hister proboscideus.*

Aux deux espèces de Fabricius, Erichson en ajoute deux nouvelles, *T. volvulus et T. bimaculatus.*

Dejean, dans la 3e édition de son catalogue publiée en 1837, adopte le genre *Trypanœus*, énumère les quatre espèces déjà connues, mais sous des noms différents et sans citer le travail d'Erichson, et en ajoute cinq autres, ce qui porte le nombre des espèces de ce genre à neuf. J'ai pu en décrire vingt-une et il est probable que bientôt le nombre s'accroîtra encore, lorsque l'attention des entomologistes se sera portée sur ces insectes curieux et généralement ignorés.

Fabricius avait décrit encore une autre espèce, le *Bostrichus bipustulatus*, méconnu des auteurs cités plus haut, et qui doit se rapporter au *T. bimaculatus* Er. ou au *T. pictus*, mais je n'en suis pas bien sûr, n'ayant pour guide que la description, laquelle s'adapte également à l'un et à l'autre.

Ces insectes vivent sous les écorces dans le continent de l'Amérique, depuis le Mexique jusqu'au Brésil. On ne sait rien sur leurs mœurs, ni sur leurs transformations.

Ce genre étrange a quelques points de contact avec les *Teretrius*, les *Xiphonotus* et les *Cylistus*; on y retrouve la forme allongée et cylindrique qui les caractérise, la dent interne de la base des jambes antérieures que nous avons vue dans les premiers genres et qui se retrouve dans les *Cylistus*; la tête est libre comme dans les *Hololepta*, mais les mandibules, au lieu d'être saillantes, sont cachées et très courtes. Mais on les reconnaîtra au premier abord à ce museau saillant qui dépasse de beaucoup le labre et la bouche, à la longueur exorbitante du pronotum et aux élytres sans stries.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES. — TRYPANAEUS.

A. Mésosternum terminé en devant par une pointe qui pénètre dans une échancrure du prosternum.

B. Prosternum et mésosternum sans sillon longitudinal médian.

c. Front avec une excavation simple.

d. Elytres noires sans taches.

e. Pygidium mousse. — Deux tubercules sur le pronotum. . . . 1. *prolixus*. Brésil.

e'. Pygidium en cône plus ou moins aigu. — Pas de tubercules sur le pronotum.

f. Elargi. — Pygidium en cône non comprimé.

g. Pointe du pygidium fine, aiguë. — Bout du museau bilobé. — Plus large. . . . . 2. *thoracicus*, F. Brésil.

g'. Pointe du pygidium obtuse. — Bout du museau arrondi. — Plus allongé.

h. Bout du museau moins relevé. — Prosternum moins aigu en devant. — Pronotum moins fortement ponctué. . . . . 3. *teres*. Nouv.-Grenade.

h' Bout du museau un peu plus relevé. — Prosternum plus aigu en devant. — Pronotum plus fortement ponctué. 4. *volvulus*, Er. Brésil.

f'. Effilé. — Pygidium comprimé, en lame verticale.

g. Mésosternum plus finement ponctué; strie marginale interrompue. — Premier segment de l'abdomen légèrement sillonné dans sa longueur. . . . . 5. *ensifer*. Brésil.

g'. Mésosternum plus fortement ponctué; strie marginale entière. — Premier segment de l'abdomen sans sillon longitudinal. 6. *quadricollis*. Guatemala.

d'. Elytres avec une tache jaune-rouge.

e. Pygidium conique, pointu. — Mésosternum entièrement rebordé. — Prosternum triangulaire.

f. Plus allongé. — Pygidium plus effilé, glabre. . . . . . . 7. *bimaculatus*, Er. Brésil.

f'. Plus élargi.— Pygidium plus court, velu.	8. *pictus.*	Cayenne.
e' Pygidium mousse. — Mésosternum à strie marginale interrompue. — Prosternum parallèle.	9. *flavipennis.*	Téapa.
c'. Front avec une excavation divisée en deux sillons par une carène longitudinale.		
d. Elytres noires avec une tache jaune-rouge.	10. *amabilis.*	Brésil.
d'. Elytres sans taches.		
e. Museau en pointe relevée, aiguë.		
f. Un tubercule oculaire. — Bout du museau plus effilé.		
g. Plus petit, plus étroit. — Plus fortement ponctué. . . .	11. *spiniger.*	Cayenne.
g'. Plus grand, plus élargi. — Plus finement ponctué. . . .	14. *bispinus.*	Amér. mér.?
f'. Pas de tubercule oculaire. — Bout du museau plus court, triangulaire.	13. *nasutus.*	Brésil.
e'. Museau peu relevé et arrondi au bout.		
f. Carène frontale large, peu élevée. — Tubercules du pronotum plus allongés.	12. 4-*tuberculatus.*	Nouv.-Grenade.
f'. Carène frontale étroite, assez élevée. — Tubercules du pronotum petits, arrondis.	15. *carinirostris.*	Cayenne.
B'. Mésosternum avec un sillon longitudinal médian.	16. *unituberculatus.*	Nouv.-Grenade.
B''. Prosternum et mésosternum avec un sillon longitudinal médian.		
c. Un tubercule frontal. — Pygidium non comprimé.		
d. Tubercule placé sur le museau. — Elytres d'un noir de poix. — Bords latéraux du pronotum fortement sinués.	17. *fallax.*	Brésil.
d'. Tubercule sur le milieu du front. — Elytres rousses. — Bords latéraux du pronotum peu sinués.	18. *tuberculifrons.*	Nouv.-Grenade.
c'. Pas de tubercule frontal.— Pygidium comprimé en lame tranchante, bifide.	19. *bicaudatus.*	Nouv.-Grenade.
A'. Mésosternum arrondi en devant, ne pénétrant pas dans le pronotum.		
B. Un tubercule frontal. — Pronotum plus finement ponctué. . . .	20. *Deyrolii.*	Brésil.
B'. Pas de tubercule frontal. — Pronotum plus fortement ponctué. . .	21. *proboscideus*, F.	Nouv.-Grenade.

A. Mésosternum terminé en devant par une pointe qui pénètre dans une échancrure du prosternum (1-16).

B. Prosternum et mésosternum sans sillon longitudinal médian (1-15).

C. Front avec une excavation simple (1-9).

1. T. PROLIXUS.

Ater, nitidus, latus; fronte profunde excavata, rostri apice acute rotundata; pronoto antice utrinque exciso, ibi grosse punctato, bituberculato, postice lævi; pygidio obtuso, punctatissimo pilosoque; prosterno subparallelo antice obtuso marginato, mesosterno stria obsoleta, planis, vix punctulatis; tibiis anticis 5-dentatis. Long. 10 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Allongé, cylindrique, assez épais, d'un noir luisant. Front creusé d'une excavation profonde, rugueuse, à bords relevés; museau en pointe arrondie et légèrement relevée. Antennes brunes avec le funicule ferrugineux. Pronotum en carré allongé, plus long que les élytres, avancé en pointe sur l'écusson qui est à peine visible, avec les angles postérieurs arrondis; dilaté sur les côtés au quart postérieur, légèrement échancré en devant, avec trois excavations, une petite médiane limitée par deux tubercules et deux plus larges marquées de gros points aux angles antérieurs, qui sont arrondis et peu saillants; le reste de la surface est parsemé de points peu serrés et très fins; strie marginale bien marquée jusqu'à l'angle antérieur. Elytres dilatées au milieu des bords latéraux, arrondies à l'extrémité, avec la suture légèrement relevée en arrière, finement et plus densément ponctuées que le pronotum. Pygidium obtus et garni au bout de longs poils, densément et assez fortement ponctué ainsi que le propygidium. Prosternum et mésosternum plans, à peine ponctués,

bordés sur les côtés d'une strie marginale obsolète; métasternum presque lisse, avec quelques points vers l'extrémité. Pattes de la couleur du corps, avec les tarses d'un brun ferrugineux ; jambes antérieures munies de cinq dents espacées, intermédiaires de six, postérieures dilatées au bout, denticulées et villeuses.

Brésil, Sainte-Catherine.

2. T. THORACICUS.

Ater, nitidus latus ; fronte leviter excavata, rostro brevi apice bilobo ; pronoto parce tenuissime, antice vero rude punctato, tripliciter at parum profunde impresso ; stria marginali antice continuata ; pygidio punctulato, acuto ; prosterno antice angustato, mesosterno plano, stria marginali interrupta ; tibiis anticis 5-*dentatis.* Long. 9 mill. ; larg. 2 1/2 mill.

Bostrichus thoracicus F. Syst. El. II, 385. 4 (1801).

Trypanæus thoracicus Esch. Zool. Atl. I, 10. T. iv. f. 7 (1829). — Perty, Del. Anim. art. I, 35. T. 7, f. 14 (1833).

Cylindrique, assez épais, d'un noir luisant. Front à peine impressionné; museau court, plan, à bords non relevés, bifide au bout; yeux arrondis, saillants, bruns. Antennes brunes, funicule ferrugineux. Pronotum plus long que les élytres, avancé en pointe sur l'écusson, arrondi aux angles postérieurs, élargi sur les côtés aux 3/4 postérieurs, bordé d'une strie marginale à peine interrompue en devant; couvert d'une ponctuation épaisse et superficielle, mais assez forte et assez dense à la partie antérieure, avec trois impressions superficielles. Elytres dilatées vers le milieu et arrondies à l'extrémité; ponctuation très fine, plus visible et plus serrée vers la suture à l'extrémité. Pygidium finement et densément ponctué, prolongé en pointe aiguë. Prosternum

en triangle allongé entièrement rebordé. Mésosternum plan, presque lisse, avec une strie marginale interrompue. Métasternum assez distinctement ponctué postérieurement. Pattes d'un brun plus ou moins ferrugineux; jambes antérieures armées de cinq dents, intermédiaires de six plus longues et plus aiguës, postérieures denticulées vers le bout et garnies de poils.

Brésil, Sainte-Catherine.

3. T. TERES.

Niger nitidus; fronte leviter impressa, rostro brevi apice rotundato; pronoto supra punctato, antice nec impresso, nec tuberculato, stria marginali vix interrupta; elytris tenuissime punctulatis; pygidio conico, nudo; prosterno subparallelo mesosternoque marginatis; metasterno punctato, postice densius; tibiis anticis 4, intermediis 5-dentatis Long. 8 mill.; larg. 2 mill.

Cylindrique, un peu atténué postérieurement, d'un noir luisant. Front pointillé, à impression fort superficielle, sans rebords élevés; museau court avec la pointe un peu élevée et arrondie. Yeux petits, bruns, globuleux. Antennes brunes. Pronotum bisinué à la base, avancé en pointe sur l'écusson, avec les angles arrondis; dilaté aux trois quarts postérieurs sur les côtés et bordé d'une strie marginale qui s'arrête aux angles antérieurs, largement et peu profondément échancré en devant, sans tubercules ni impressions, également et assez fortement ponctué sur toute sa surface. Elytres plus courtes que le pronotum, dilatées au milieu, arrondies au bord apical, très finement ponctuées sur toute leur surface. Pygidium conique, densément et finement ponctué, sans poils. Prosternum à côtés presque parallèles, obtus en devant, bordé d'une strie marginale entière et bien marquée, ainsi que le

mésosternum; celui-ci ponctué, mais moins densément et moins fortement que le métasternum. Pattes de la couleur du corps, avec les tarses brun-ferrugineux; jambes antérieures armées de 4 dents, intermédiaires de cinq.

Un peu plus grand que le *T. volvulus* Er. dont il est très voisin, il a le museau moins relevé au bout, la ponctuation moins forte et le prosternum moins rétréci en devant.

Nouvelle-Grenade.

4. T. VOLVULUS.

Ater, nitidus; fronte leviter impressa, rostro apice rotundato elevato; pronoto fortiter et subæqualiter, elytris densius et subtiliter punctatis; pygidio conico nudo; prosterno antice attenuato mesosternoque marginatis; metasterno dense punctato; tibiis 4 anterioribus 5-dentatis. Long. 6 1/2 mill.; larg. 2 mill.

Trypanæus volvulus Er. in Jahrb., I, 200, 2 (1834).

Cylindrique, d'un noir luisant. Front légèrement impressionné ; museau en pointe obtuse, arrondie et relevée. Yeux arrondis, médiocrement saillants. Antennes brunes, funicule rouge. Pronotum une fois et demi plus long que les élytres, à base prolongée en pointe sur l'écusson, bisinuée, arrondie aux angles postérieurs, dilaté sur les côtés au trois quarts postérieurs, bordé d'une strie marginale qui cesse aux angles antérieurs, à peine échancré en devant, assez fortement ponctué sur toute sa surface, mais plus densément en devant. Elytres dilatées au milieu, obtusément arrondies au bout, très finement ponctuées ; ponctuation plus serrée et plus visible le long de la suture et du bord apical. Pygidium conique, nu, ponctué. Prosternum bordé d'une strie marginale entière, assez rétréci et obtus en devant ; mésosternum couvert de quelques points avec une

strie marginale interrompue en devant. Métasternum couvert de points plus forts et plus serrés postérieurement. Pattes brunes, avec les tarses plus clairs ; jambes antérieures armées de cinq dents, ainsi que les intermédiaires.

Brésil, Sainte-Catherine.

5. T. ENSIFER.

Ater nitidus; fronte excavata, rostro brevi acuto, apice elevato; pronoto cylindrico, æquali, dense fortiterque, elytris densius et subtilius, metasterno crebre et valide, mesosterno parce punctatis stria interrupta; 1° abdominis segmento sulcato; pygidio acute compresso. Long. 5 1/2 mill.; larg. 1 3/4 mill.

Cylindriqne, allongé, d'un noir luisant. Front assez profondément impressionné, avec un petit tubercule à l'angle interne de chaque œil et les bords un peu relevés ; museau court, relevé en pointe obtuse. Antennes brunes. Yeux assez saillants, bruns. Pronotum une fois et demi plus long que les élytres, paraissant cylindrique, mais réellement élargi aux trois quarts sur les côtés, prolongé en pointe au-dessus de l'écusson ; angles postérieurs arrondis, antérieurs peu saillants ; ponctuation forte et serrée surtout vers la base ; strie marginale se continuant le long du bord antérieur. Elytres dilatées latéralement, obtusément arrondies au bout, plus finement et plus densément pointillées. Pygidium ponctué, comprimé en pointe large et mince. Prosternum en triangle fort allongé, avec une strie marginale bien marquée, rugueux ; mésosternum légèrement ponctué, avec une strie interrompue ; métasternum densément et fortement ponctué. Pattes de la couleur du corps avec les tarses d'un brun-ferrugineux.

Brésil. (M. de Laferté).

6. T. QUADRICOLLIS.

Niger, nitidus, filiformis; fronte excavata, rostro apice acuto reflexo; pronoto sat dense et fortiter punctato; pygidio carinato et acute compresso; metasterno dense fortiter punctato, stria haud interrupta; tibiis anticis 4, intermediis 5-dentatis. Long. 5 1/4 mill.; larg. 1 1/4 mill.

Très allongé, cylindrique, d'un noir luisant. Front excavé; museau court, relevé en pointe obtuse. Antennes brunes, avec le funicule plus clair. Yeux assez saillants, bruns. Pronotum une fois un quart plus long que les élytres, prolongé en pointe saillante sur l'écusson, arrondi aux angles postérieurs, à côtés paraissant parallèles en dessus, mais réellement dilatés aux trois quarts postérieurs, faiblement échancré en devant, égal et couvert d'une ponctuation forte et assez serrée, surtout vers la base; strie marginale longeant le bord antérieur. Elytres bordées de brun, élargies au milieu, arrondies au bout, un peu relevées postérieurement à la suture; très finement et plus densément ponctuées, surtout vers le bord apical. Pygidium ponctué, comprimé en lame verticale et tranchante. Prosternum en triangle allongé, bordé d'une strie marginale, et fort aigu en devant; mésosternum bordé également d'une strie non interrompue, assez fortement ponctué, mais moins densément et moins fortement que le métasternum. Pattes de la couleur du corps, avec les tarses ferrugineux; jambes antérieures armées de quatre dents, intermédiaires de cinq.

Le *T. quadricollis* est difficile à distinguer de l'*ensifer*; on le reconnaîtra surtout à la ponctuation du mésosternum plus forte et plus serrée, à la strie marginale non interrompue en devant, à l'élévation un peu plus grande de l'extrémité du museau, enfin à l'absence du sillon longitudi-

nal médian sur le premier segment ventral de l'abdomen.

M. Sallé a trouvé cette espèce en mai sous les écorces, dans le Guatemala. Il se rencontre aussi dans la Nouvelle-Grenade.

7. T. BIMACULATUS.

Elongatus, ater, nitidus ; fronte impressa ; rostro brevi rotundato ; pronoto grosse punctato; elytris punctulatis, macula pallida notatis ; pygidio conico subelongato, subacuto compresso ; metasterno dense et rugose punctato, mesosterno prosternoque triangularibus, marginatis ; tibiis anticis 5-dentatis. Long. 5 mill. ; larg. 1 mill.

Trypanæus bimaculatus, Er. in Jahr. 201, 3 (1834).

Allongé, cylindrique, assez étroit, d'un noir luisant. Tête finement ponctuée ; excavation du front légère, prolongée sur le museau, qui est court et relevé en pointe. Yeux arrondis, assez saillants, bruns ainsi que les antennes. Pronotum une fois et demie plus long que les élytres, avancé en pointe sur l'écusson, dilaté sur les côtés un peu avant les angles postérieurs, à peine échancré en devant avec les angles peu saillants, sans impressions ni tubercules, densément et fortement ponctué sur toute sa surface ; strie marginale non interrompue. Elytres courtes, ponctuées finement, mais plus distinctement vers la suture, noires avec une grande tache d'un jaune ferrugineux, triangulaire, sinuée en arrière; dilatées au milieu du bord latéral, puis rétrécies et obtusément arrondies au bout ; partie postérieure de la suture légèrement relevée. Pygidium allongé, conique, terminé en pointe comprimée. Prosternum et mésosternum bordés d'une strie, ponctués, en triangle allongé ; métasternum très densément et rugueusement ponctué. Pattes brunes ; tarses ferrugineux ; jambes antérieures 5-dentées.

Brésil, Sainte-Catherine.

8. T. PICTUS.

Oblongus, niger nitidus; fronte subimpressa, rostro apice vix reflexo, subbilobo; pronoto punctato, elytris macula media triangulari rufa, punctulatis; pygidio brevi conico piloso; mesosterno triangulari dilatato prosternoque attenuato marginatis; metasterno punctato; tibiis anticis 4-dentatis. Long. 5 mill.; larg. 1 1/2 mill.

Assez allongé, noir luisant. Antennes brunes. Front très légèrement impressionné, museau à peine relevé au bout et légèrement bilobé. Pronotum beaucoup plus long que les élytres, dilaté sur les côtés au tiers postérieur, avancé en pointe sur l'écusson, légèrement échancré en devant, ponctué sur toute sa surface, un peu plus fortement au milieu; strie marginale entière et bien marquée le long du bord antérieur. Elytres finement pointillées, un peu plus densément le long de la suture et du bord apical, marquées d'une tache rouge triangulaire, à angles arrondis, sans sinuosité au côté postérieur. Pygidium ponctué, conique, assez court, peu comprimé, couvert de poils courts et fins. Prosternum en triangle aigu; mésosternum plus élargi, avec quelques points; l'un et l'autre bordés d'une forte strie entière. Métasternum assez fortement mais peu densément ponctué. Pattes noires, tarses ferrugineux, jambes antérieures armées de quatre dents, intermédiaires de cinq.

Plus large et plus grand que le *T. bimaculatus* Er., il a en outre le pygidium velu, moins long et non comprimé; le mésosternum à peine pointillé, en triangle plus dilaté; le métasternum assez fortement, mais moins densément ponctué et nullement rugueux.

Cayenne

9. T. flavipennis.

Cylindricus, niger nitidus; fronte excavata, rostro apice reflexo rotundato; pronoto punctato antice bituberculato; elytris macula magna triangulari flava; pygidio obtuso piloso; prosterno parallelo, mesosterno stria interrupta; antennis pedibusque rufis, tibiis anticis 5-dentatis. Long. 3 1/5 mill.; larg. 5/6 m.

Cylindrique, effilé, noir luisant. Antennes rousses, massue brune. Front largement excavé à rebord élevé, museau large, relevé et arrondi au bout. Pronotum beaucoup plus long que les élytres, prolongé en pointe sur l'écusson, avec les angles de la base arrondis; légèrement dilaté sur les côtés, largement et peu profondément échancré en devant, avec les angles bien marqués, bituberculé un peu avant le bord antérieur; strie marginale forte, interrompue en devant; ponctuation grosse, peu serrée. Elytres courtes, dilatées à l'épaule, arquées au bord apical, finement pointillées, bordées de roux avec une large tache triangulaire flave qui n'atteint pas la base. Pygidium densément ponctué, en cône très obtus, garni de poils au bout. Prosternum parallèle, ferrugineux, tronqué en devant, entièrement rebordé. Mésosternum lisse, strie marginale interrompue; métasternum profondément tuberculé, sans points. Pattes rouges; jambes antérieures garnies de cinq petites dents.

Mexique, Téapa. (M. Pilate).

C'. Front avec une excavation divisée en deux sillons par une carène longitudinale (10-15).

10. T. amabilis.

Cylindricus, elongatus, ater nitidus; fronte trispinosa, bisulcata, rostro longo, apice attenuato, erecto; pronoto antice in

medio valde retuso et 1-tuberculato, supra dense et fortiter punctato; elytris subtilissime punctulatis, nigris margine brunneis, macula magna rufo-pallida; pygidio obtuso apice piloso; metasterno punctatissimo; prosterno mesosternoque angustis marginatis; tibiis anticis 4-dentatis. Long. 3 1/4-2 mill.; larg. 1 1/4 m.

? *Bostrichus bipustulatus*, F. Syst. El. II, 385, 6. (1801).

Allongé, cylindrique, d'un noir luisant. Tête surmontée de de trois épines, une sur le milieu du vertex et une de chaque côté à l'angle interne des yeux, une crête saillante relie la première avec chacune des deux autres; excavation du front divisée en deux sillons par une carène saillante longitudinale, prolongée sur le museau; celui-ci allongé, relevé en pointe tronquée au bout. Yeux bruns, arrondis, assez saillants. Antennes brunes avec le funicule ferrugineux. Pronotum beaucoup plus long que les élytres, prolongé en pointe au dessus de l'écusson, dilaté un peu au devant des angles postérieurs, ce qui ne l'empêche pas de paraître cylindrique en dessus, peu échancré en devant avec une impression médiane, surmonté d'un tubercule peu saillant; ponctuation serrée et forte, plus faible en devant; strie marginale non interrompue. Elytres courtes, finement pointillées, plus densément vers la suture, rétrécies et obtusément arrondies au bout, noires avec les bords bruns et une grande tache jaune triangulaire sinuée postérieurement. Pygidium conique, ponctué, obtus, rugueux et garni de poils au bout. Prosternum triangulaire à sommet arrondi, bordé d'une forte strie entière. Mésosternum allongé, fortement bordé, rugueux; métasternum densément et fortement ponctué. Pattes brunes; tarses ferrugineux; jambes antérieures garnies de quatre petites dents.

Ce n'est qu'avec doute que je rapporte à cette espèce le

Bostrichus bipustulatus de Fabricius. Une description comme celle du *Systema eleutheratorum*, est bien insuffisante pour se fixer avec certitude sur l'espèce que l'auteur a voulu décrire.

Brésil, Sainte-Catherine.

11. T. SPINIGER.

Elongatus cylindricus, niger nitidus; fronte bisulcata, in medio carinata, utrinque spinosa, rostro oblongo, apice acuto reflexo; pronoto fortiter punctato, antice bituberculato; elytris brunneis; pygidio punctato obtuse conico, piloso; metasterno in medio longitudinaliter sulcato, mesosterno lato, prosterno angusto, triangularibus, marginatis; tibiis anticis 4, intermediis 5-dentatis. Long. 5 2/3 mill.; larg. 1 1/3 mill.

Allongé, cylindrique, presque filiforme, très voisin du *T. quadricollis* pour la forme, d'un noir luisant. Front creusé d'une excavation profonde, divisée en deux sillons par une carène longitudinale fine, se prolongeant sur le museau, lequel s'allonge en pointe aiguë et relevée; avec une épine de chaque côté à l'angle interne de l'œil. Yeux bruns. Antennes de même couleur, avec le funicule ferrugineux. Pronotum presque deux fois aussi long que les élytres, bisinué à la base, avancé en pointe sur l'écusson, arrondi aux angles; à côtés parallèles vus en dessus, mais en effet dilatés un peu avant la base; angles antérieurs assez marqués, échancrure céphalique peu profonde, surmontée au milieu d'une paire de tubercules. Ponctuation forte et peu serrée; strie marginale ne suivant pas le bord antérieur. Elytres d'un brun plus clair sur les bords, finement pointillées, dilatées vers le milieu et arrondies au bord apical. Pygidium obtus, ponctué, garni d'une touffe de poils au bout. Prosternum en triangle

fort allongé, à base profondément échancrée pour recevoir le mésosternum et à sommet aigu, bordé d'une strie bien marquée. Mésosternum large, rugueux, avec une strie marginale interrompue en devant. Métasternum assez densément ponctué et sillonné longitudinalement au milieu. Pattes d'un brun ferrugineux, avec les tarses plus clairs ; jambes antérieures garnies de quatre dents, intermédiaires de cinq ou six.

Nouvelle-Grenade.

12. T. 4-TUBERCULATUS.

Cylindricus, elongatus, niger-nitidus; fronte rostroque elevato-bisulcatis; pronoto punctulato, antice retuso, 4-tuberculato; pygidio dense punctulato, obtuso, piloso; prosterno plano, parallelo, haud marginato; tibiis anticis 5-dentatis. Long. 7 1/2 mill. ; larg. 3 mill.

Allongé, cylindrique, d'un noir luisant. Tête ponctuée. Yeux arrondis assez saillants. Excavation frontale divisée en deux sillons par une carène médiane large, peu élevée, prolongée sur le museau, qui est assez allongé, aplati au bout et relevé en pointe arrondie. Antennes brunes. Pronotum d'un quart plus long que les élytres, avancé en pointe sur l'écusson, à côtés paraissant parallèles en dessus, mais dilatés un peu avant la base, taillé obliquement en devant avec quatre tubercules disposés par paires sur le bord antérieur, ceux du milieu rapprochés et représentant deux petites carènes parallèles, les deux autres sont fort petits ; la ponctuation est peu serrée et beaucoup moins forte vers la base que dans le voisinage des tubercules ; les stries marginales cessent aux angles antérieurs. Elytres dilatées au milieu, arrondies au bout, relevées sur la suture, couvertes d'une ponctuation

fine et assez serrée, surtout sur le long de la suture et du bord apical. Pygidium densément et fortement ponctué, en cône obtus et garni de poils au bout. Prosternum plan en dessous, sans strie marginale, presque parallèle, tronqué en devant. Mésosternum lisse et bordé d'une strie peu marquée ; métasternum très finement ponctué. Pattes brunes avec les tarses plus clairs; jambes antérieures armées de cinq dents espacées.

Nouvelle-Grenade.

13. T. NASUTUS.

Elongatus cylindricus, ater nitidus; fronte bisulcata, in medio carinata, rostro apice trigono erectoque; pronoto punctato, antice haud retuso, bituberculato; pygidio brevi, punctato, obtuso, piloso; prosterno parallelo marginato; metasterno lato puncticulato; tibiis anticis 4-,intermediis 5-dentatis. Long. 6 1/2 mill.; larg. 1 1/2 mill.

Allongé, cylindrique, d'un noir luisant. Front lisse avec une excavation divisée en deux sillons bien marqués par une carène longitudinale qui commence plus tard que dans le précédent et se continue de même sur le museau, dont la pointe est triangulaire et fortement relevée. Antennes brunes avec le funicule ferrugineux. Yeux assez saillants, bruns. Pronotum une fois et demi plus long que les élytres, paraissant cylindrique en dessus, mais dilaté un peu au devant des angles postérieurs, prolongé en pointe sur l'écusson ; bord antérieur légèrerement échancré, couvert de points forts et peu serrés; strie marginale s'arrêtant aux angles antérieurs. Il présente au milieu vers le bord antérieur une paire de tubercules, mais sans dépression semicirculaire. Elytres courtes, finement ponctuées, plus visiblement le long du bord apical arrondi et

de la suture qui est relevée. Pygidium court, densément ponctué, obtus et garni de poils au bout. Prosternum parallèle, tronqué en devant, de la longueur du mésosternum et bordé comme lui d'une strie bien marquée, entière ; ces deux segments ponctués, ainsi que le métasternum. Pattes noires, avec les tarses ferrugineux ; jambes antérieures garnies de quatre dents, intermédiaires de cinq.

Brésil, Sainte-Catherine.

14. T. BISPINUS.

Elongatus, postice subattenuatus, niger nitidus ; fronte bisulcata bispinosa, rostro apice acuto elevatoque ; pronoto punctato antice bituberculato ; elytris punctulatis ; pygidio obtuso pilosoque ; prosterno antice acuto, metasternoque valide punctatis. Long. 5 2 1/2 mill. ; larg. 2 mill.

Allongé, subcylindrique, un peu plus étroit postérieurement, d'un noir luisant. Tête ponctuée ; front avec une excavation divisée en deux sillons étroits par une carène bien marquée et prolongée sur le museau, qui est assez allongé, avec la pointe aiguë et relevée ; les bords latéraux des sillons s'élèvent à l'angle interne des yeux en une épine forte et saillante. Antennes brunes, ainsi que les yeux. Pronotum une fois et demie plus long que les élytres, avancé en pointe à la base sur l'écusson avec les angles arrondis ; côtés paraissant parallèles en dessus, mais dilatés au-devant des angles postérieurs ; bord anterieur peu profondément échancré, avec les angles assez saillants, obtus et une paire de tubercules au milieu ; ponctuation assez forte et peu serrée, surtout postérieurement ; strie marginale indistincte au bord antérieur. Elytres courtes, dilatées au milieu, rétrécies ensuite, arrondies au bout, un peu relevées sur la suture postérieurement.

légèrement pointillées. Pygidium ponctué, court, obtus et garni de poils au bout. Prosternum en triangle allongé, bordé d'une strie ainsi que le mésosternum ; ce dernier ponctué mais beaucoup moins densément et moins fortement que le métasternum. Pattes noires, avec les tarses bruns.

La patrie de cet insecte m'est inconnue ; il vient probablement d'Amérique, et fait partie de la collection de M. de Laferté.

15. T. CARINIROSTRIS.

Niger nitidus ; antice paulo latior ; fronte bisulcata, rostro apice rotundato, fortiter reflexo ; pronoto antice retuso, 4-tuberculato, undique sat fortiter punctato ; pygidio dense punctato, apice obtuso piloso ; prosterno marginato. Long. 8 1/2 mill. ; larg. 2 1/2 mill.

Cylindrique, un peu plus étroit postérieurement, d'un noir luisant. Excavation frontale profonde, continuée sur le museau, divisée en deux sillons bien dessinés par une carène longitudinale étroite et forte ; muséau allongé, aplati et relevé fortement en pointe obtuse au bout. Yeux assez saillants, bruns. Antennes noires avec le funicule brun. Pronotum avancé en pointe sur l'écusson, arrondi aux angles de la base, élargi un peu au-devant sur les côtés, un peu plus large en devant qu'en arrière, peu échancré, couvert d'une ponctuation peu serrée, mais assez forte, la partie antérieure offre une dépression semicirculaire avec quatre petits tubercules placés transversalement sur le bord et à distances égales ; strie marginale cessant aux angles antérieurs. Elytres finement pointillées, élargies au milieu du bord latéral, obtusément arrondies au bout et légèrement relevées postérieurement le long de la suture. Pygidium en cône obtus, den-

sément et fortement ponctué, garni de poils au bout. Prosternum allongé, à peine rétréci en devant, bordé, ainsi que le mésosternum, d'une strie marginale bien marquée non interrompue, celui-ci et le métasternum ponctués, le dernier plus densément. Pattes brunes, avec les tarses plus clairs.

Guyane, Cayenne.

B' Mésosternum avec un sillon longitudinal médian.

16. T. UNITUBERCULATUS.

Elongatus, cylindricus, niger nitidus; fronte bispinosa bisulcataque carina longitudinali antice bifida, rostro acuto reflexo; pronoto fortiter satque dense punctato, antice unituberculato; pygidio punctato obtuso pilosoque; prosterno trigono, convexo marginato; mesosterno immarginato in medio sulcato; tibiis 4 anterioribus 6-dentatis. Long. 8 1/2 mill. ; larg. 2 mill.

Allongé, cylindrique, un peu atténué postérieurement, d'un noir luisant, Tête ponctuée; front creusé d'une légère impression, sans rebords élevés, divisée en deux sillons par une carène d'abord très fine, puis formant au-dessus du museau un tubercule birameux; à l'angle interne des yeux, on voit de chaque côté une épine saillante; museau terminé en une pointe relevée aiguë. Antennes et yeux bruns. Pronotum plus long que les élytres, bisinué à la base avec les angles arrondis, paraissant cylindrique, mais dilaté légèrement aux trois quarts postérieurs, peu profondément échancré en devant, avec un seul tubercule médian et les angles assez saillants et marqués d'une légère impression. Ponctuation forte et assez serrée, surtout en devant et au milieu où elle est presque rugueuse. Strie marginale indistincte au bord antérieur. Elytres finement pointillées, dilatées au milieu.

obtusément arrondies au bout. Pygidium ponctué, obtus et velu au bout. Prosternum triangulaire, convexe, à sommet aigu, bordé d'une strie marginale, mais sans sillon médian. Mésosternum sans strie marginale, pointillé et divisé en deux par un sillon médian profond qui se continue sur le métasternum; ce dernier segment assez densément ponctué et plus fortement au milieu. Pattes d'un brun ferrugineux avec les tarses plus clairs; jambes à six dents; dent basilaire interne des intermédiaires à peine sensible, tandis qu'elle est très saillante aux antérieures.

Nouvelle-Grenade.

B'' Prosternum avec un sillon longitudinal médian, ainsi que le mésosternum (17-19).

17. T. FALLAX.

Cylindricus, niger, nitidus; fronte plana, rostro brevi acute elevato supra tuberculato; pronoto fortiter punctato, angulis anticis prominulis; elytris densius punctulatis, brunneis, margine pallido; pygidio conico; prosterno in medio longitudinaliter sulcato, rugose punctato; pedibus brunneo-ferrugineis. Long. 4 1/4 mill.; larg. 1 1/4 mill.

Cylindrique, d'un noir de poix luisant. Front uni; museau peu allongé, terminé en pointe relevée, surmontée d'un tubercule; antennes ferrugineuses. Yeux bruns. Pronotum une fois et demi plus long que les élytres, avancé en pointe sur l'écusson, dilaté sur les côtés au-devant des angles postérieurs, largement échancré en devant, avec les angles très saillants; strie marginale ne longeant pas le bord antérieur; ponctuation forte et assez serrée. Elytres brunes avec les bords ferrugineux, rétrécies et obtusément arrondies au

bout, densément et finement ponctuées. Pygidium ponctué, conique, terminé en pointe courte et obtuse. Prosternum arrondi en devant, sans strie marginale, rugueux et sillonné d'une strie médiane ainsi que les deux segments suivants, Pattes d'un brun ferrugineux; tarses plus clairs.

Brésil.

18. T. TUBERCULIFRONS.

Cylindricus, atro-brunneus, nitidus; fronte 1-*tuberculata, rostro brevi impresso marginato apice acuto; pronoto valide punctato; elytris brunneis, subtiliter punctulatis; pygidio conico; sterno marginato longitudinaliter sulcato punctatissimoque; pedibus obscure ferrugineis; tibiis* 4 *anterioribus* 6 *denticulatis*. Long. 4 mill.; larg. 1 1/4 mill.

Assez allongé, cylindrique, d'un brun noir plus clair sur les élytres, luisant. Front ponctué, avec un petit tubercule médian entre les yeux; museau court, relevé en pointe aiguë, creusé, rebordé; antennes ferrugineuses, massue brune. Yeux bruns. Pronotum plus long et un peu plus large que les élytres, avancé en pointe sur l'écusson, élargi sur les côtés au-devant des angles postérieurs, légèrement échancré en devant avec les angles assez saillants; strie marginale non interrompue; ponctuation forte et assez serrée. Elytres courtes, rétrécies et arrondies au bout, d'un brun plus ou moins foncé, finement pointillées. Pygidium ponctué, en cône assez pointu. Sternum sillonné dans son milieu d'une strie forte, et couvert d'une ponctuation serrée, presque rugueuse. Prosternum et mésosternum bordés d'une strie marginale complète et bien marquée. Pattes d'un brun ferrugineux plus clair aux jambes et surtout aux tarses; jambes antérieures armées de six dents.

Nouvelle-Grenade.

19. T. BICAUDATUS.

Cylindricus, parum elongatus, ater, nitidus; fronte subimpressa, rostro brevi, obtuso; pronoto minus elongato, dense sat fortiter punctato, pygidio acute compresso, apice bifido; sterno in medio longitudinaliter sulcato, punctatissimo; mesosterno marginato; pedibus rufo-brunneis, tibiis anticis 5-dentatis. Long. 4 mill.; larg. 1 1/4 mill.

Cylindrique, peu allongé, d'un noir luisant. Front légèrement impressionné; museau court, à pointe obtuse, non relevée. Yeux bruns, assez saillants. Antennes brunes, avec le funicule plus clair. Pronotum plus long que les élytres, un peu plus large à la base, avancé en pointe sur l'écusson, élargi sur les côtés un peu avant les angles postérieurs, échancré en avant avec les angles peu saillants; strie marginale non interrompue; ponctuation assez forte, plus serrée que dans les autres espèces de ce genre. Elytres courtes, finement pointillées, d'un brun ferrugineux sur les bords, rétrécies et arrondies au bout. Pygidium (f. 19 *e*) ponctué, comprimé au bout en une lame tranchante, bifide. Sternum (19 *f*) densément ponctuée, sillonnée dans toute sa longueur par une forte strie médiane. Prosternum triangulaire sans strie marginale; mésosternum bordé d'une strie bien marquée. Pattes d'un brun ferrugineux; jambes et tarses plus clairs, jambes antérieures 5-dentées.

Nouvelle-Grenade.

A' Mésosternum arrondi en devant, ne pénétrant pas dans une échancrure du prosternum (20-21).

20. T. DEYROLII.

Cylindricus, niger nitidus, antennis pedibusque rufo-brunneis;

fronte leviter impressa 1-tuberculata, rostro apice obtuso reflexo; pronoto subquadrato lateribus parallelis parum dense punctato; elytris tenuissime puncticulatis, pygidio brevi convexo; sterno sublævi, marginato; tibiis anticis 5-dentatis. Long. 5 mill.; larg. 1 1/4 mill.

Cylindrique, raccourci, un peu plus large en devant, noir luisant. Antennes d'un brun ferrugineux. Front légèrement excavé avec un petit tubercule médian; museau court, en pointe relevée, arrondie. Pronotum presque carré, largement et faiblement échancré en devant avec les angles saillants, abaissés; à peine élargi sur les côtés, arrondi aux angles de la base, avancé en pointe sur l'écusson; ponctuation peu forte et peu serrée; strie marginale entière. Elytres presque de la longueur du pronotum, élargies sur les côtés, arrondies au bout avec la marge roussâtre, finement pointillées. Pygidium assez densément ponctué, court, convexe. Prosternum parallèle, rebordé en entier; mésosternum large, arrondi en devant, ne pénétrant pas dans la base du prosternum, strie marginale non interrompue. Tout le dessous du corps presque lisse. Pattes rousses; jambes antérieures armées de cinq dents.

Brésil, Sainte-Catherine.

21. T. PROBOSCIDEUS.

Cylindricus, niger, nitidus; rostro marginato apice reflexo fronteque impressis, pronoto parallelo marginato, parce at grosse punctato; elytris subtiliter, pygidio conico dense punctulatis; prosterno parallelo marginato, mesosterno antice late rotundato; pedibus ferrugineis tibiis anticis 5-dentatis. Long. 2 mill.; larg. 1 mill.

Bostrichus proboscideus, F. Syst. Eleut. II, 385, 5. (1801).
Hister proboscideus, Payk. Mon. Hister. 88, 72, pl. VIII, f. 4.
Trypanæus proboscideus, Esch. Zool. Atl. I, 11.

Cylindrique, noir, luisant, un peu atténué postérieurement. Tête épaisse ; yeux saillants ; antennes brunes ; front excavé, ainsi que le museau, sans tubercule ; celui-ci rebordé et terminé en une pointe obtuse et un peu relevée. Pronotum à côtés parallèles fortement rebordés, un peu dilaté en devant avec les angles arrondis, assez saillants, presque sans échancrure, avancé un peu à la base sur l'écusson ; couvert d'une ponctuation forte espacée. Elytres un peu plus courtes que le pronotum, élargies au milieu du bord latéral, arrondies au bout, couvertes de points fins et plus rapprochés, brunes, rousses dans leur pourtour. Pygidium en cône très obtus, densément et régulièrement ponctué. Prosternum (f. 21 *g*) plan, fortement rebordé, à peine atténué en devant ; mésosternum large, arrondi en devant et ne pénétrant pas dans la base du segment précédent, strie marginale interrompue ; métasternum sillonné longitudinalement, peu fortement ponctué. Pattes d'un brun ferrugineux ; jambes antérieures armées dc cinq dents ; postérieures garnies de poils serrés.

Nouvelle-Grenade, Carthagène.

XXXVI. TERETRIUS.

(*τερέτριον*, petite tarière).

Soc. Ent. 3e Série. T. IV (1856), pl. III. — Mon., pl. XXI, G. XXXVI.

Hister, F. Syst. Ent. (1792).
Teretrius, Er in Jahrb. I, 201, XVIII (1834).

Corpus cylindricum, breve, obtusum.

Caput latum, receptum, fronte convexa, a clypeo haud divisa, stria nulla.

Antennæ in fronte ante oculos insertæ, scapo contorto, funiculo

7-articulato, clava ovali, fossa antennali ante coxas sub margine laterali parum profunda.

Mentum trapezoïdale antice emarginatum. Palpi maxillares elongati, labiales articulo 2º crassiori.

Pronotum transversum convexum, stria marginali tenui; scutellum parvum, parapleuris vix conspicuis; elytra pronoto vix longiora apice truncata, striis nullis.

Prosternum latum, basi incisum, antice latius obtusum, parum prominens, lobo nullo; mesosternum antice acuminatum receptum, marginatum.

Abdomen 5-articulatum, articulo 1º magno, pygidio semicirculari, inflexo.

Tibiæ anticæ spatulæformes dilatatæ extus denticulatæ, posteriores 4 subcylindricæ, extus parce spinosæ.

Corps court, cylindrique, obtus. Tête assez grosse, s'enfonçant dans le prothorax; front convexe, sans strie ni impression qui le distingue de l'épistome; labre court, transversal, arrondi au bord antérieur; mandibules (fig. 4 *c*, 4 *d*) larges, en pointe aiguë, recourbée, 1-dentées au côté interne; yeux ovales, transverses, non saillants.

Antennes (fig. 4 *g*) insérées sur le front en dedans des yeux; scape coudé, épaissi au bout, logé dans une coulisse des côtés de la tête; funicule filiforme de sept articles serrés, de plus en plus courts; massue ovalaire allongée, de quatre articles peu distincts, velus. Fossette antennaire (f. 1 *a*) bien marquée au milieu des bords latéraux du prothorax au-devant des hanches; le bord pectoral antérieur est entaillé profondément de chaque côté pour le passage de l'antenne.

Mâchoires (f. 4 *e*) cornées à deux lobes garnis de poils, l'externe plus long. Palpes maxillaires de quatre articles; premier court, mince; deuxième allongé, obconique; troi-

sième cylindrique plus court que le deuxième, troisième conique deux fois plus long que le précédent. Menton (f. 4 *f*) trapézoïde, rétréci et échancré en devant; languette nulle, paraglosses membraneuses, courtes, arrondies. Palpes labiaux courts, de trois articles, deuxième court, renflé, fort gros; troisième plus long et terminé en pointe.

Pronotum quadrangulaire, un peu plus large que long, convexe, abaissé en devant, légèrement arqué à la base, sinué sur les côtés, échancré au bord antérieur avec les angles arrondis; une strie marginale fine. Parapleures peu visibles en dessus. Ecusson ponctiforme. Élytres convexes, courtes, faiblement arrondies au bout; élargies sur les côtés, sans stries.

Prosternum (f. 1 *a*) saillant, souvent bistrié longitudinalement, profondément échancré à la base, élargi en devant, en pointe plus ou moins droite ou même légèrement sinuée, sans lobe. Mésosternum large, court, terminé antérieurement par une pointe saillante enfoncée dans la base du prosternum.

Pattes assez allongées, celles de la première paire rapprochées à leur insertion; celles de deux autres très distantes, à peu près également. Cuisses dilatées, comprimés et creusées d'une coulisse pour loger les jambes. Jambes antérieures (f. 4 *i*, 6 *l*) aplaties, dilatées au milieu en forme de spatule; denticulées au bord externe et creusées en dessus d'une fossette tarsale peu marquée; postérieures (f. 4 *k*, 4 *j*) légèrement élargies au bout, garnies en dehors d'une série de denticules; terminées par deux épines inégales. Tarses de cinq articles, quatre premiers courts, cinquième allongé, terminé par deux crochets.

Abdomen (f. 1 *b*) de cinq articles dont le premier segment

inférieur occupe à lui seul presque toute la surface ventrale, les quatre autres étant serrés l'un contre l'autre. Propygidium presque triangulaire, oblique; pygidium arrondi au bout, fortement infléchi.

Ce genre, créé par Erichson dans sa *Revue des Histérides du Musée de Berlin*, en 1834, ne comprenait pour cet auteur qu'une petite espèce connue depuis longtemps et propre à l'Europe, le *Hister picipes* de Fabricius et de Paykull. Tout récemment M. Fahræus vient d'en décrire une deuxième sous le nom de *T. punctulatus*, découverte par Wahlberg en Caffrerie (H. Boheman, Insecta Caffraria, pars. I, fasc. 2 (1851). J'ai pu en ajouter cinq nouvelles, dont deux du Cap de Bonne-Espérance, une de Madagascar et deux d'Amérique que je dois à l'obligeance de M. A. Sallé. L'espèce de Fahræus, qui m'est inconnue, semble tenir le milieu entre les *T. pilimanus* et le *T. latus*, qui proviennent des mêmes contrées que lui.

Ces insectes vivent sous les écorces des arbres pourris; ils paraissent rares et leurs premiers états sont inconnus.

Tableau synoptique des espèces. — **Teretrius.**

A. Vert métallique en dessus. — Prosternum sans stries longitudinales. . 3. *virens.* — Guatem., Izabal.

AA. Brun en dessus. — Prosternum plus ou moins distinctement bistrié.

B. Plus grand. — Stries du prosternum entières, bien marquées. — Jambes antérieures 8-9 denticulées. . . . . 1. *pilimanus.* — Cap de Bonne-Espér.

BB. Plus petit. — Stries du pronotum raccourcies en devant. — Jambes antérieures garnies de six dents au plus.

c. Mésosternum sans sillon médian. — Stries du prosternum bien marquées.

d. Plus court et plus large. — Une strie oblique humérale. — Stries du prosternum plus longues, divergentes en devant. . . . . 2. *segnis.* — Cap de Bonne-Espér.

dd. Plus long et plus étroit. — Pas de strie humérale oblique. — Stries du prosternum plus courtes, convergentes. . . . . . 4. *picipes* F. — Europe.

cc. Mésosternum avec un sillon médian. — Stries du prosternum obsolètes.

d. Mésosternum séparé distinctement du métasternum par une strie transverse. — Jambes antérieures 5-denticulées. . . . . . . 6. *rufulus.* — St-Domingue.

dd. Pas de strie bien marquée entre le mésosternum et le métasternum. — Jambes antérieures 6-denticulées. . . . . . . 5. *Mozambicus.* — Madagascar.

1. T. PILIMANUS.

Nigro-brunneus, nitidus, dense punctatus; prosterno striis integris subparallelis; elytris tuberculo humerali lævi; pedibus brunneo-ferrugineis tibiis anticis intus ciliatis, extus 8-10, *intermediis* 8, *posticis* 6-*spinosis*. Long. 4 mill.; larg. 2 1/4 mill.

Cylindrique, court et large, d'un brun noir luisant avec le bord latéral des élytres, les antennes et les pattes plus ferrugineuses. Tête large, finement ponctuée; front convexe sans strie qui le distingue de l'épistome; labre court, arrondi en devant. Pronotum en carré plus large que long, assez convexe, arqué à la base, sinué sur les côtés, échancré en devant, avec les angles arrondis et abaissés, finement et densément ponctué sur toute sa surface; strie marginale bien marquée, non interrompue au bord antérieur. Ecusson très petit, ponctiforme. Elytres de la largeur du pronotum et un peu plus longues que lui, légèrement convexes, un peu élargies sur les côtés, arrondies au bout, de manière à former un angle sutural rentrant; plus fortement et un peu moins densément ponctuées, surtout vers les bords, avec un espace huméral lisse. Pygidium finement ponctué, presque vertical. Prosternum allongé, saillant, bistrié dans toute sa longueur, rétréci à la base et fortement échancré, concave, légèrement élargi et sinué en devant, bordé d'une strie; plan sur sa surface et assez fortement ponctué. Mésosternum large, court, avec une pointe antérieure pénétrant très avant dans la base du prosternum, bordé d'une strie entière; métasternum sillonné au milieu dans sa longueur; ces deux segments ponctués, ainsi que l'abdomen. Pattes ferrugineuses; jambes antérieures dilatées en spatule, avec de longs poils en dedans et 8 à 10 denticules en dehors; intermédiaires garnies de huit, postérieures de six denticules.

Cap de Bonne-Espérance. (M. Chevrolat)

2. T. SEGNIS.

Brevis, niger, nitidus ; pedibus ferrugineis ; undique punctatus ; clytris stria humerali obliqua, sutura elevata; prosterno basi haud impresso, 2 *striis abbreviatis ; mesosterno a metasterno haud distincto ; tibiis anticis* 6, *mediis* 4, *posticis* 1-*spinosis.* Long. 3 mill. ; larg. 1 2/3 mill.

Subcylindrique, plus large, à peine une fois et demie plus long que large, d'un noir luisant, ponctué sur toute sa surface. Tête large, saillante ; front convexe, finement ponctué ; yeux aplatis, ovalaires. Antennes brunes. Pronotum peu convexe, beaucoup plus large que long, légèrement avancé sur l'écusson ; angles postérieurs coupés droit, à bords latéraux parallèles ; à peine rétréci en devant avec une échancrure peu profonde, et les angles antérieurs peu saillants et très abaissés ; couvert d'une ponctuation uniforme assez forte et peu serrée ; strie marginale entière. Ecusson triangulaire très petit. Elytres de la largeur du pronotum à la base, un peu plus longues que lui, légérement dilatées au milieu du bord latéral, coupées droit au bout ; légèrement convexes, plus fortement ponctuées que le pronotum, avec une strie humérale oblique et la suture relevée en carène. Pygidium légèrement convexe, perpendiculaire, finement ponctué. Prosternum assez saillant, avec deux stries longitudinales, raccourcies en devant et un peu divergentes ; fortement échancré à la base, plan et ponctué sur toute sa surface. Mésosternum large, en pointe saillante, enfoncée dans la base du prosternum, fortement ponctué et sans strie qui le sépare du métasternum. Pattes d'un brun ferrugineux ; jambes antérieures dilatées en spatule, garnies en dehors de six denticules, les intermédiaires de quatre et les postérieures d'une seule dent apicale.

Cap de Bonne-Espérance. (M. Chevrolat).

3. T. VIRENS.

Viridis metallicus, undique sat dense et fortiter punctulatus; antennis pedibusque rufis; elytris transversim basi impressis; prosterno haud bistriato, mesosterno stria marginali interrupta, a metasterno haud distincto; tibiis anticis intermediisque 6-denticulatis. Long. 2 mill.; larg. 1 mill.

Cylindrique, court, assez large, d'un vert métallique luisant en dessus, noir de poix en dessous, assez densément et fortement ponctué sur toute sa surface. Antennes rousses, scape garni de longs poils flaves. Front convexe, épistome rétréci à son origine. Pronotum bombé, presque carré, à peine prolongé à la base au devant de l'écusson, sinué sur les côtés, légèrement échancré en devant avec les angles peu saillants; strie marginale bien marquée, entière. Ecusson triangulaire très petit. Elytres de la longueur du pronotum et de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, à peine rétrécies au bout; avec un sillon transverse le long du bord antérieur. Pygidium plus finement ponctué que le reste du corps. Prosternum large, arrondi, sans stries; mésosternum couvert de gros points ocellés, à strie marginale un peu interrompue en devant; sans sillon longitudinal médian, ni strie transverse qui le sépare du métasternum. Pattes rouges; jambes antérieures garnies de six denticules, ainsi que les intermédiaires.

Un individu trouvé par M. Sallé, en mai, sous les écorces à Izabal, village du Guatemala.

4. T. PICIPES.

Cylindricus, subelongatus, nigro-brunneus; pedibus ferrugineis; undique punctatus, elytris parcius et fortius; prosterno leviter bistriato, basi impresso, mesosterno stria transversa

terminato ; tibiis anticis extus 6-,*mediis* 5-*posticisque* 2-*spinosis*. Long. 2 1/2 mill. ; larg. 1 1/5 mill.

Hister picipes, F. Ent. Syst. 1, 77, 21 (1792). — F. Syst. El. 1, 92, 42. — Ent. Hefte 1, 104, 26. — Illig. Mag. vi, 46, 22. — Gyl. Ins. Suec. 1, 95, 26. — Payk. Mon. Hist. 89, 73, pl. viii, f. 5.

Dendrophilus picipes, Steph. Ill. iii, p. 161. 7 (1830).

Teretrius picipes Er. Kæf. d. Brand. i, 680. 1 (1839). — Heer, Fn. Helv. i, 463, 1. — Le C. N. Amér. Hist. 49, 1. T. vi, f. 6. — Redt. Fn. Austr. 238. — Bach, Fn. Prus. i, 311, 1.

Cylindrique, assez allongé, d'un brun noir, avec la bouche, les pattes et les antennes, les bords du pronotum et des élytres ferrugineux. Tête grosse, saillante, densément et assez finement ponctuée ; front convexe ; yeux ovalaires, peu saillants. Pronotum peu convexe, beaucoup moins long que large, couvert d'une ponctuation forte et assez peu serrée ; légèrement bisinué à la base, parallèle sur les côtés, à peine rétréci en devant, avec une faible échancrure et les angles abaissés peu saillants; strie marginale dépassant les angles antérieurs, mais interrompue en devant. Ecusson très petit, triangulaire. Elytres peu convexes, plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, légèrement dilatées au milieu et rétrécies à l'extrémité qui est coupée droit ; ponctuation comme celle du pronotum; suture un peu relevée. Pygidium finement ponctué et plus densément que le pronotum et les élytres. Prosternum saillant, entaillé profondément à la base, impressionné un peu avant, stries longitudinales dépassant un peu le milieu et convergentes, avec quelques points seulement comme sur le mésosternum, ce dernier pénétrant très avant dans la base du prosternum, fortement rebordé et séparé du métasternum par une strie transverse. Jambes antérieures contournées, dilatées au bout en forme de spatule, garnies en dehors de six dentelures, les intermediaires de cinq et les postérieures de deux seulement.

Il se distingue du *T. segnis* par sa taille plus petite, surtout par les élytres plus allongées par rapport au pronotum ; par l'absence de strie humérale, la ponctuation des élytres un peu moins forte et plus serrée, l'impression basale du prosternum, la briéveté des stries latérales, la strie transverse qui sépare le mésosternum du métasternum, enfin le nombre des dentelures des jambes.

Cette espèce vit sous les écorces, dans le bois des vieux saules (Erichson) et se trouve, mais assez rarement, dans plusieurs contrées de l'Europe : Suède, Angleterre, France, Allemagne, Autriche, Portugal.

5. T. Mozambicus.

Subelongatus, piceus, antennis pedibusque brunneis, dense et sat fortiter punctatus; elytris sutura elevata; prosterno indistincte bistriato, mesosterno in medio sulcato, stria transversa a metasterno disjuncto; anticis tibiis 5-*dentatis*. Long. 1 2/3 mill. ; larg. 3/4 mill.

Assez allongé, cylindrique, d'un noir de poix, avec la la bouche, les antennes, les pattes et la marge des élytres brunes. Tête grosse, légèrement convexe, penchée, enfoncée dans le prothorax; front ponctué, sans strie qui le sépare de l'épistome. Pronotum convexe, un peu plus large que long, arqué à la base, légèrement sinué latéralement, aussi large antérieurement qu'à la base; bordé sur les côtés d'une strie marginale entière, couvert d'une ponctuation forte et assez serrée. Elytres un peu plus longues que le pronotum, aussi larges que lui, parallèles, obtuses au bout, relevées sur la suture, sans stries, mais couvertes d'une ponctuation plus serrée et aussi forte que le pronotum. Pygidium vertical, finement ponctué. Prosternum allongé, assez saillant, ponctué, un peu élargi antérieurement, profondément échan-

cré à la base, sans impression bien marquée, avec deux courtes stries obsolètes; mésosternum terminé en devant par une pointe qui s'enfonce dans la base du prosternum, avec une strie marginale et un sillon médian longitudinal qui se continue sur le métasternum. Pattes d'un ferrugineux testacé, jambes antérieures fortement dilatées, garnies de cinq dents aiguës sur le côté externe; quatre postérieures denticulées.

Cette espèce diffère du *T. picipes* par sa taille plus petite, un peu plus svelte, sa ponctuation plus forte, ses pattes moins pâles et surtout par son prosternum sans impression basale et par le sillon médian de son mésosternum.

Madagascar.

6. T. RUFULUS.

Brunneus, antennis pedibusque rufis, sat dense punctulatus; prosterno obsolete striato, mesosterno integre marginato, in medio sulcato, stria transversa postice a metasterno distincto, grosse punctatis; tibiis anticis 5-, *intermediis* 3-, *posticis apice denticulatis.* Long. 1 1/2 mill.; larg. 3/4 mill.

Cylindrique, un peu moins bombé que les autres, brun roussâtre sur les élytres, finement et assez densément pointillé sur toute sa surface. Antennes rousses. Pronotum presque droit sur les côtés, légèrement échancré en devant avec les angles peu saillants; strie marginale entière. Ecusson triangulaire très petit. Elytres de la longueur du pronotum, de sa largeur à la base, parallèles; un peu plus finement ponctuées que le pronotum. Prosternum échancré à la base pour recevoir l'avance du mésosternum, peu visiblement bistrié postérieurement, assez fortement ponctué. Mésosternum entièrement rebordé, distinctement sillonné au milieu

séparé du métasternum par une forte strie transversale, plus fortement ponctué que le segment précédent. Pattes rouges; jambes antérieures garnies de poils en dedans vers le bout, armées de cinq denticules, les deux apicaux rapprochés; intermédiaires 3-denticulées; postérieures seulement avec quelques épines apicales.

Izabal dans le Guatemala, sous les écorces, en mai.

Espèce que je n'ai pas vue.

T. PUNCTULATUS. Fahræus in Bohem. Ins. Caffr. I. Pars 2a. 546, 596 (1851).

Subcylindricus, niger, nitidus, punctatissimus, antennis pedibusque ferrugineis, pronoto tenuiter marginato, postice medio leviter producto; elytris areola humerali lævi, absque striis, tibiis spinosis. Long. 3 mill.; larg. 1 1/2 mill.

In tractibus fluvii Gariepis superioribus.

Tout noir, excepté les antennes et les pieds, luisant. Tête infléchie, rétrécie en devant, très finement pointillée. Antennes assez courtes, ferrugineuses, massue arrondie, flavescente. Pronotum presque carré, un peu avancé au milieu postérieurement, légèrement échancré en devant, avec les angles abaissés, également et médiocrement convexe en dessus, très finement rebordé en devant et sur les côtés, toute la surface distinctement et assez densément ponctuée. Ecusson à peine visible. Elytres de la largeur du pronotum, sublinéaires, bord latéral néanmoins dilaté au milieu, mais rabattu, ensemble légèrement sinuées en devant, posterieurement très obtusément arrondies séparément, à peine de moitié plus longues que le pronotum, également convexes en dessus, ponctuées de toutes parts comme le pronotum, à

l'exception d'un petit espace oblong lisse de chaque côté au bord huméral. Pygidium convexe, arrondi, infléchi au bout, pointillé de toutes parts. Corps convexe en dessous, ponctué plus distinctement sur les côtés, moins densément et plus finement au milieu. Pattes assez robustes, un peu comprimées. ferrugineuses ; jambes antérieures armées de 8-10 spinules ou denticules, postérieures de 5-7.

XXXVII. XIPHONOTUS.

(ξίφος, épée ; νῶτος, dos.)

Soc. Ent. 3e Série, T. 3 (1855); pl. III.—Mon., pl. XXI. G XXXVII.

Corpus cylindricum, elongatum, postice truncatum.

Caput parvum, retractum, rotundatum ;fronte plana, stria nulla ; mandibulis crassis uni-dentatis, extus tuberculatis.

Antennæ in frontis margine insertæ, foveola antennali in pectore medio ante coxas, lata, margine pectoris inciso.

Prosternum bistriatum, basi incisum, lobo indistincto; mesosternum antice receptum, marginatum.

Pronotum elytris longius, anterius constrictum, valde super caput prominens, elytraque haud striata.

Propygidium transversum, breve, pygidium semicirculare, oblique resecta.

Tibiæ anticæ dilatatæ, fossa tarsali vaga, denticulatæ, intus inermes, posticæ dentibus extus uni-seriatim parvis armatæ; tarsis ultimo articulo 1-unguiculato.

Corps allongé, cylindrique, atténué en devant, tronqué par derrière.

Tête (f. 1 *b*, *c*) petite, arrondie, s'enfonçant profondément dans le prothorax ; front plan, sans strie ; épistome

resserré entre les antennes, assez long; labre arrondi: yeux ovalaires peu saillants. Mandibules (f. 1 *d*) épaisses, courtes, arrondies, presque entièrement cachées, 1-dentées en dedans, et surmontées d'un fort tubercule en dehors.

Antennes insérées sur le front, en dedans des yeux, logées dans une coulisse creusée sous la tête, passant par une profonde échancrure du bord pectoral antérieur, pour se loger dans une large fossette placée au devant des hanches.

Mâchoires (f. 1 *d*) cornées à deux lobes barbus au bout, l'externe beaucoup plus long que l'interne. Palpes maxillaires de quatre articles; premier petit, deuxième obconique, troisième court, quatrième ovalaire, obtus. Menton (f. 1 *e*) court, échancré antérieurement, garni de longs poils; lèvre membraneuse, paraglosses en lobes courts, ciliées; languette échancrée. Palpes labiaux de trois articles; deuxième gros, globuleux; troisième ovalaire, plus mince.

Pronotum allongé, convexe, légèrement arqué à la base, parallèle, sans stries, rétréci en devant, en une lame rebordée, obtuse, avancée au-dessus de la tête et la couvrant comme un capuchon. Ecusson très petit, distinct. Elytres plus courtes que le pronotum, parallèles et droites au bout; sans stries. Prosternum élevé, étroit, bistrié, profondément incisé à la base, dilaté et un peu rabattu antérieurement, sans lobe distinct. Mésosternum assez large, rebordé, avec une pointe médiane qui pénètre dans la base du prosternum. Métasternum très long, assez étroit, sillonné longitudinalement au milieu.

Pattes assez longues, antérieures rapprochées à leur insertion, postérieures très éloignées des intermédiaires. Cuisses

renflées au milieu. Jambes antérieures (f. 1 *g*) creusées d'une fossette superficielle, dilatées et denticulées; postérieures (f. 1 *h, i*) avec une seule arête externe garnie de quelques dents espacées. Tarses de cinq articles, 1-4 triangulaires, égaux, biciliés en dessous; cinquième long, armé d'un seul crochet.

Abdomen de cinq anneaux; premier segment ventral long, bistrié; 2-4 très pressés, souvent difficiles à distinguer au milieu; cinquième assez long, rabattu. Propygidium court, transversal; pygidium semi-circulaire, taillés obliquement.

Le type du genre *Xiphonotus* est une jolie petite espèce nouvelle du Cap de Bonne-Espérance (*X. Chevrolati*), dont la forme est presque aussi singulière que celle des *Trypanæus*. Elle ressemble à un *Teretrius*; mais l'avance du pronotum sur la tête, le dernier article des tarses armé d'un seul crochet, le tubercule externe des mandibules, la troncature de l'abdomen, les fossettes antennaires bien marquées; les jambes antérieures inermes en dedans; l'épistome sans museau laissant voir le labre, forment autant de caractères tranchés et exclusifs.

Xiphonotus Chevrolati.

Cylindricus, brunneo-nitidus, tenuissime punctulatus; fronte planiuscula ab epistomo haud distincta, labro antice arcuato ciliatoque; pronoto antice constricto, lamina prominula margine striata; elytris haud striatis; tibiis dilatatis, anticis extus 6-denticulatis, intermediis 4-, posticis 3-dentatis. Long. 2 mill.; larg. 4/5 mill.

Allongé, cylindrique, d'un brun ferrugineux luisant, densément et très finement ponctué sur toute sa surface. Tête

médiocre, s'enfonçant dans le prothorax, restant visible en dessous, mais entièrement cachée en dessus. Front large, plan, sans strie qui le distingue de l'épistome ; ce dernier peu avancé, large et légèrement échancré au bout; labre court, arrondi, cilié. Mandibules épaisses, saillantes, courbées, munies d'une dent interne vers le bout, et en dehors d'un fort tubercule médian. Yeux subovalaires, peu saillants. Antennes insérées dans une fossette, sur le front, en dedans des yeux. Pronotum sans stries, cylindrique, rétréci en devant et projetant sur la tête une lame allongée, rebordée et tronquée au bout. Ecusson très distinct, quoique petit, triangulaire. Elytres parallèles, de la largeur du pronotum, un peu plus courtes, coupées droit au bout, sans stries. Propygidium et pygidium entaillés, obliques, l'un transverse, l'autre semi-circulaire. Prosternum assez saillant, dilaté en devant, bistrié longitudinalement, profondément échancré à la base. Mésosternum large, en pointe saillante enfoncée dans la base du prosternum, distinct du métasternum par une strie transversale fine; ce dernier long, sillonné dans sa longueur par une strie médiane et deux latérales. Pattes assez allongées, ferrugineuses, deuxième paire rapprochée de la première et fort éloignée de la troisième. Cuisses renflées au milieu; jambes antérieures dilatées, garnies extérieurement de six ou sept denticules, les intermédiaires de quatre, les postérieures de trois, le dernier bifide.

Cap de Bonne-Espérance.



HISTOIRE

DES MÉTAMORPHOSES

D'UN *CEUTORHYNCHUS*

QUI PRODUIT UNE GALLE SUR LE DRABA VERNA,

(Lettre à M. Edouard Perris)

Par M. le Dr ALEXANDRE LABOULBÈNE.

(Séance du 14 Novembre 1855).

Mon cher ami,

Vos belles observations sur les mœurs des insectes et vos consciencieux travaux sur leurs premiers états, m'obligeraient à vous communiquer cette histoire d'un petit *Curculionite*, si votre bonne amitié ne m'y portait d'une manière toute spéciale. Il s'agit d'une petite galle et de son habitant, dont l'étude longtemps poursuivie s'est terminée, grâce à un de nos amis, plein de zèle pour l'entomologie et la botanique, M. Louis Amblard.

Vous avez souvent remarqué, mon cher ami, combien le temps était nécessaire pour vérifier un fait douteux, pour saisir le moment précis des métamorphoses. Il ne m'a pas fallu moins de quatre années pour recueillir tous les renseignements qui suivent. J'ai avancé peu à peu, mais je suis arrivé à une certitude complète ; j'ai rempli les lacunes de mes observations antérieures, et dans le petit historique

dont je vais vous faire l'exposé, vous verrez apparaître le nom de nos chers amis Léon Fairmaire et Signoret.

Vers le milieu du mois de mars 1852, en herborisant à la Varenne St-Maur, près de Paris, avec MM. Puel, Titon et Soubeiran fils, pour récolter en grand nombre une très petite plante, le *Draba verna* LINNÉ, je remarquai sur un pied de *Draba* une production singulière qui fixa mon attention. Je stimulai le zèle de mes compagnons, et après avoir recherché dans leurs boîtes les plantes anomales, je les étudiai avec soin. Le fait fut communiqué à la Société entomologique (Séance du 28 avril 1852, Bull. XXVII) et voici, en outre, la note que j'ai lue, à ce sujet, à la Société de biologie (Comptes-rendus du mois de mars 1852, 1re série, tom. IV, 39).

Je vous la transcris :

« J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de la Société une Galle végétale fort curieuse qui n'a point encore été signalée à ma connaissance. Elle s'est développée sur le *Draba verna* L., jolie petite plante crucifère qui a fourni à des botanistes modernes la création de plusieurs espèces douteuses. Je l'ai trouvée récemment en herborisant dans la plaine sablonneuse de Saint-Maur.

» Cette monstruosité végétale consiste en un épaississement, un boursouflement considérable de la tige du *Draba*, immédiatement au-dessus de la touffe des racines. On sait que la plante a quelques centimètres de hauteur, et que du milieu de ses feuilles radicales en rosette s'élèvent un ou plusieurs pédoncules portant à l'extrémité des fleurs blanches à étamines jaunes. Dans les plantes monstrueuses, les feuilles en rosette n'ont pas changé, mais le pédoncule est

raccourci, à peine haut de un centimètre, extrêmement renflé à sa base et les fleurs sont disposées à l'extrémité, parfois même sur les côtés.

» Qu'on se représente un *Cactus* des genres *Echinocactus* ou *Mamillaria* de forme ellipsoïde ou en massue, sur lequel se développent des fleurs sessiles, et on aura une idée de la forme générale de la tige et de la position anormale des fleurs du *Draba verna*.

» J'ai trouvé six tiges renflées de *Draba*, sur près de cinq cents exemplaires, que j'ai observés à ce sujet, et je n'ai vu qu'une seule plante chez laquelle le renflement n'avait pas empêché le pédoncule de s'effiler et de porter des fleurs comme à l'ordinaire. Mais dans tous les autres cas, le renflement offrait des fleurs sessiles, et sa forme était celle d'une boule allongée ou d'une petite poire conique. Enfin j'en ai trouvé un recourbé ressemblant à la petite cornue d'un appareil de chimie. (Voy. les fig. 2 *a*, et *b* de la pl. 4.)

» Je me suis convaincu en divisant le renflement de la tige qu'il ne s'agissait point d'une fasciation végétale qui aurait soudé, élargi et déprimé la tige, mais bien d'une véritable maladie, d'une *Galle* en un mot, produite par la piqûre d'un insecte.

» Le renflement est creux, et dans sa cavité se trouve une petite larve blanchâtre que j'ai dessinée, et dont j'étudie les métamorphoses.

» L'analogie me porterait à croire que l'insecte qui produit la galle du *Draba verna* est un Coléoptère de la nombreuse famille des *Curculionites* ou *Charançons*. »

Les figures 1 à 3 de la planche 4 ont été faites la même année, mon cher ami, en partie avant, en partie après une deuxième herborisation où j'ai recueilli le *Draba verna*

ayant acquis tout son développement; je voulais savoir ce que devenait l'insecte, s'il se transformait ou non dans la galle. Depuis cette époque je n'ai pas dû retoucher à ces figures, ce qui prouve, et vous le savez mieux que moi, que la nature dans les mêmes conditions produit toujours les mêmes types en les modifiant à peine, en les maintenant avec une constance que nous devons admirer. Ces conditions d'existence et l'étude de leurs variations diverses nous dévoileraient, si nous les connaissions bien, le secret des variétés du type qu'on a tant de tendance aujourd'hui à regarder comme autant d'espèces différentes. Vous me pardonnerez cette réflexion en vous rappelant qu'on a constitué plusieurs espèces avec le vieux *Draba verna* de LINNÉ.

Je reviens à ma note citée plus haut, faite avec la plante récoltée jeune, et en la relisant j'ai peu de chose à y ajouter. Le pédoncule élargi à la base s'effile presque toujours ensuite pour porter des fleurs. Pendant quatre années consécutives, j'ai observé à l'arrière-saison du *Draba*, c'est-à-dire au mois de mai, des tiges renflées à la base, *gallifères,* et fournies de fleurs et de fruits à leur extrémité. La galle n'empêche donc pas la plante de se développer, et d'ailleurs si la tige attaquée était moins fournie ou avortait, vous savez que les tiges voisines gagneraient en vigueur ce que l'autre aurait perdu et se développeraient d'autant mieux que la première serait plus chétive.

J'avais, au mois de mars 1852, rencontré une larve apode, arquée, très peu agile, dans chaque galle, et j'en ai constamment trouvé depuis, les années suivantes, à la même époque. Dans la saison avancée, ces galles étaient vides, dépourvues de leurs habitants primitifs. Sur une seule galle, et je me rapelle très bien que c'est une des premières que

j'ai ouvertes, j'ai constaté l'existence de deux larves ; l'une était celle d'un Coléoptère, l'autre plus petite, jaunâtre était celle d'un parasite de la première. Je n'ai point dessiné cette larve, et depuis lors, quoique j'aie ouvert un bon nombre de galles du *Draba verna*, je ne l'ai plus retrouvée. *Occasio præceps*, a dit le Père de la médecine.

L'intérieur de la galle est humide, pendant le mois de mars; ses parois sont épaisses; j'ai trouvé dans la cavité quelques débris stercoraux, mais peu nombreux. A l'arrière-saison, elle est percée d'un trou situé près du collet. Ce trou est difficile à apercevoir en dehors, il est plutôt indiqué par le changement de couleur de la place où il se trouve que par une entaille nette et bien marquée. L'insecte, en quittant la galle, a refoulé, en quelque sorte, la paroi préalablement amincie, plutôt qu'il ne l'a forée d'un trou. L'intérieur de la galle est alors moins humide, et je n'y ai vu que de très petits *Acariens* et quelques *Podurelles minuscules,* derniers habitants de l'excroissance végétale avant qu'elle se dessèche et devienne jaunâtre comme le reste de la plante parvenue à maturité. Dans aucune galle, je n'ai trouvé les dépouilles de la larve ou de la nymphe.

Pendant l'année 1852, j'avais donc pû constater l'existence d'une galle au point de réunion des feuilles en rosette du *Draba verna,* galle paraissant au premier printemps, s'accroissant avec la plante, et persistant pendant tout le temps que celle-ci met à se développer et à fructifier. Cette galle, renflée d'abord, allongée par la suite, est exactement située à la base d'une tige qui s'élargit et se creuse pour la former. Sa couleur est d'un vert foncé, comme les feuilles de la plante, avec une teinte rougeâtre ou violacée sur un de ses côtés. J'avais, de plus, constaté que la cavité de la galle,

était habitée par une larve blanchâtre, dont vous trouverez plus bas la description détaillée, et une seule fois j'avais trouvé avec elle une larve parasite jaunâtre. La larve, habitant légitime de la galle, devait la quitter en la perçant d'un trou et il me paraissait évident qu'elle ne devait point y subir ses métamorphoses.

Deuxième année, 1853. — Servis à souhait par une belle journée, le 18 mars 1853, nous nous sommes rendus, Amblard et moi, dans la localité explorée l'année précédente, et nous y avons récolté un bon nombre de *Draba verna* gallifères. Ils étaient abondants sur le bord d'un champ sablonneux. Après avoir constaté la présence d'une larve dans la galle, les plantes anomales furent enlevées avec une petite motte de terre, puis soigneusement placées dans un cornet de fort papier et déposées dans une boîte à herborisation. Avant de quitter la Varenne St-Maur nous avions rempli la boîte avec la même terre où croissait le *Draba*, et le lendemain les petites plantes récoltées furent plantées dans une caisse en bois recouverte d'une gaze. Cette caisse fut confiée à la sollicitude d'Amblard, car je devais quitter Paris, sous peu de jours, pour aller voir ma famille, après une absence de trois années, et je ne pouvais surveiller les métamorphoses des précieuses larves.

C'est après notre excursion dans les grandes Landes, faite en compagnie de M. Aubé, au mois de juin, par terre et par eau, excursion dont M. Léon Dufour a fait le récit dans les actes de la Société linnéenne de Bordeaux (tom. XIX, 5e liv.), qu'Amblard m'annonçait la naissance de *deux Curculionites* dans la boîte aux galles. Je les présentai à M. Aubé dès mon arrivée à Paris, et après un examen rapide, il les rapporta, comme moi, au genre *Ceutorhynchus*

et pensa que probablement ils constitueraient une espèce nouvelle.

Avant de jeter la terre contenue dans la caisse, nous avions cherché s'il n'y avait point les coques des insectes éclos. Je connaissais les observations de M. Guérin-Méneville, consignées dans nos Annales (1845, Bull. XXXIII), et j'étais bien aise de savoir si le petit *Ceutorhynchus* du *Draba* faisait des coques à la manière du *C. sulcicollis* des tiges du chou. Malgré toute notre patience, malgré la friabilité due à la nature sablonneuse de la terre de St-Maur, il nous fut impossible de trouver une coque ou ses débris, soit au pied des *Draba* desséchés, soit à côté d'eux, soit ailleurs, dans la terre de la caisse.

Cette deuxième année, j'avais *obtenu* l'insecte parfait qui vivait à l'état de larve dans la galle du *Draba verna*. C'était un *Ceutorhynchus* peut-être nouveau, et il était curieux d'avoir rencontré aux environs de Paris ce nouveau gallicole. Je n'avais pu avoir que deux insectes parfaits sur plusieurs *Draba* plantés dans la caisse; fallait-il en conclure que les larves étaient sorties déjà et qu'elles avaient pu mourir pendant la transplantation, ou bien qu'elles avaient été attaquées par un parasite ? Dans ce dernier cas, y avait-il avec chacune d'elles une deuxième larve jaunâtre pareille à celle dont je vous ai déjà parlé ?

Troisième année, 1854. — Nos amis L. Fairmaire et Signoret avaient eu, comme vous-même et comme M. Léon Dufour, connaissance de la galle du *Draba verna*. Pendant que vous la cherchiez sans succès sur vos pelouses des Landes, nous avions, accompagnés par Amblard, projeté et accompli, malgré un vent glacial et surpris par la pluie, une nouvelle excursion à la Varenne St-Maur, le 19 mars 1854.

Vous savez, mon cher ami, que le zèle entomologique ne saurait faiblir devant les variations atmosphériques et que le désir d'une histoire à compléter fait redouter les retards. Toutefois, engourdis par le froid, n'ayant pu découvrir une seule plante gallifère, nous tenions conseil au pied d'un arbre sans pouvoir nous abriter de la pluie. Nous allions battre en retraite, mais la vue d'un champ où déjà nous avions trouvé des galles de *Draba* vint nous ranimer. Il fut décidé que nous chercherions encore avant de partir, et grâce à une éclaircie du temps nous commençâmes de nouvelles, d'actives investigations. Tout à coup, Amblard poussa un cri d'appel; il fut bientôt suivi d'un cri de triomphe de notre part. Notre heureux collègue avait surpris, blotti dans la rosette des feuilles radicales d'un pied de *Draba*, un *Ceutorhynchus* qui fut aussitôt incarcéré; il ressemblait, à première vue, à ceux qui étaient éclos l'année précédente des plantes rapportées de ce même endroit. Dans ce moment, mon cher ami, peu nous importait le vent et la pluie, il n'y avait que le *Ceutorhynchus* à trouver. Bientôt, j'en eus découvert un autre caché sous une feuille radicale de *Draba*. Enfin, ce ne fut qu'après avoir récolté plusieurs plantes gallifères que nous nous étions aperçus que nous grelottions et que nos genoux avaient pris un bain prolongé dans le sable mouillé. Nous regagnâmes Paris fort tard, mourant de faim et de froid, mais ravis de notre course et rapportant nos captifs, plusieurs tiges gallifères et de la terre de la Varenne St-Maur dans la boîte d'herborisation.

Je vous ai déjà fait part de ces détails, mais je suis sûr, mon cher ami, qu'ils ne vous déplairont pas. Vous qui avez, à un si haut degré, le feu sacré, apprécierez le plaisir que nous éprouvions courbés sur un sol humide à rechercher

une très petite plante, des insectes ayant à peine quelques millimètres de longueur. Vous auriez vous-même poussé l'exclamation qui m'échappa quand Amblard fit la première découverte, et qui nous fit rire : « quel bonheur qu'il pleuve! » Les *Ceutorhynchus* se mettaient à l'abri, nous n'avions garde d'en faire autant.

Le lendemain je plantai les *Draba* gallifères dans des petits pots à boutures recouverts d'une gaze, je réservai toutefois plusieurs plantes pour étudier encore la galle et la larve, je la dessinai de nouveau (fig. 3 et 4), j'eus soin de regarder la bouche et de vérifier le nombre des articles des palpes. Depuis cette époque j'ai constaté l'exactitude de tous ces dessins.

Seulement, aucune éclosion n'eut lieu, j'eus beau visiter, *revisiter* tous les jours les petits pots à boutures, aucun insecte n'y parut. Enfin, plusieurs mois après, Signoret, en regardant par hasard dans l'un d'eux, aperçut une tache noire, à travers la gaze, sur la terre sablonneuse. C'était un *Ceutorhynchus* mort depuis longtemps, dont je recherchai sans succès la coque. Il n'était éclos aucun parasite.

Quant aux *Ceutorhynchus* si péniblement capturés le 19 mars, l'un d'eux était le *C. assimilis* Paykull, de petite taille, et l'autre se rapportait au *C. asperulus* Aubé. La déception avait été complète, et sans des observations ultérieures, j'aurais cru qu'il ne fallait point établir comme espèce nouvelle un *Ceutorhynchus drabæ.*

J'avais, par conséquent, en 1854, peu avancé dans la connaissance des premiers états de l'insecte du *Draba*. Je n'avais point vu la nymphe qui était sans doute enveloppée d'une coque. Je l'avais vainement cherchée dans le pot à boutures où Signoret avait trouvé un *Ceutorhynchus* éclos d'une galle que j'y avais plantée.

Quatrième année, 1855. — Les insuccès des années précédentes me faisaient vivement désirer d'instituer une expérience qui me permît de compléter mes recherches. Je m'inspirais de vous, mon cher ami, et de notre maître vénéré M. Léon Dufour. Je me disais que puisque l'insecte parfait éclot quinze ou seize jours après être sorti de la galle, je pouvais avoir sa nymphe et sa coque. La difficulté principale était causée par la terre dont les petits grumeaux rendaient le triage extrêmement laborieux et m'avaient fait échouer antérieurement. Je résolus, en conséquence : 1° de tamiser la terre de la Varenne St-Maur, où croissaient les galles ; 2° de planter le *Draba* gallifère récolté au moment où la larve est dans la galle, mais prête à en sortir.

Je savais que le *Draba* supporte mal la transplantation et meurt bientôt après, et c'est pour cette raison que je l'avais planté en motte précédemment. Mais j'espérais, en ne blessant pas trop les racines mises à nu, pouvoir fournir l'humidité nécessaire à la galle pour qu'elle pût se maintenir fraîche jusqu'au moment où la larve en sortirait.

J'avais cru, le 20 mars 1855, pouvoir aller à St-Maur, mais j'avais compté sans la garde des malades qui m'a retenu captif à l'hôpital de la Charité. Les malades ne doivent jamais attendre, je restai auprès d'eux, et Amblard fut chargé avec un de nos amis, étudiant comme lui en médecine, M. Goux, d'aller à la Varenne St-Maur, chercher le plus grand nombre possible de *Draba* gallifères.

Ils en rapportèrent un grand nombre, je fis la part des larves à étudier sur lesquelles je suis parvenu à voir très bien les stigmates. Je procédai avec le plus grand soin à leur plantation dans la terre rapportée et finement tamisée J'avais placé douze pieds de *Draba* gallifères dans une

grande tasse en porcelaine, ils furent recouverts avec une compresse de linge, mouillée et pliée en plusieurs doubles, afin de leur conserver de l'humidité sans trop humecter la terre.

Au grand déplaisir d'Amblard, je sacrifiai à deux reprises deux autres larves pour m'assurer si elles étaient encore dans leur galle où bien si elles en étaient sorties. J'avais recouvert la tasse avec une cloche en verre, que j'enlevais de temps en temps pour renouveler l'air et surtout pour empêcher les plantes de moisir par un excès d'humidité. Il fallait cependant ne point les laisser se dessécher, et quelques heures suffisaient pour cela, j'en avais fait l'expérience.

Le jour de Pâques, la deuxième larve sacrifiée était dodue, remplissant presque la cavité de la galle. J'en conclus qu'elle devait bientôt en sortir. J'en fus heureux, car la moisissure, malgré tous mes efforts, gagnait les plantes, et dans ces conditions, je redoutais la mort des larves. La moisissure s'étant bien prononcée le lendemain, j'appliquai une gaze fine au lieu de la compresse humide alternant avec la cloche en verre. Le soir les plantes étaient fanées; quelques jours après, elles étaient complétement desséchées.

J'attendais l'apparition des insectes parfaits avec une anxiété que vous auriez partagée, mon cher ami, lorsqu'enfin je vis paraître d'abord un, puis deux, puis plusieurs *Ceutorhynchus*. Ils se promenaient sur la terre, grimpaient sur les tiges de *Draba*, restaient longtemps immobiles à l'extrémité d'un pédoncule, sur un petit rameau, puis se retournaient brusquement, comme agités de soubresauts et descendaient pour remonter bientôt après sur la plante.

Après l'éclosion de six insectes, j'ai voulu chercher la coque si enviée et voir la nymphe. Pour cela, j'ai renversé doucement la tasse sur une feuille de papier blanc, et toute la terre est tombée. Elle était prise en petites masses. Je les brisais doucement une à une avec une tige de bois arrondie au bout, elles se réduisaient peu à peu en grains de sable. Une des très petites masses résista au premier coup qui lui fut donné, et alors, en l'examinant avec soin, je m'aperçus qu'elle était percée à l'un de ses bouts d'un grand trou parfaitement circulaire. C'était bien une des coques si désirées. J'en eus bientôt vu d'autres. J'avais acquis de l'habitude, et je puis vous assurer de ne point en avoir brisé une seule. J'en rassemblai six vides et ayant une de leurs extrémités ouverte, les autres étaient entières et renfermaient la nymphe.

Je désirais savoir à quelle profondeur étaient les coques, j'ai eu le bonheur d'en trouver plusieurs faisant saillie sur une coupe perpendiculaire de la masse entière brisée ; elles étaient tantôt près de la surface et parfois jusqu'à un pouce au-dessous. La moyenne de la profondeur à laquelle s'enfoncent les larves pour se métamorphoser est d'un à 2 cent.

La nymphe n'offre rien de curieux, et je vous donnerai bientôt sa description ainsi que celle de la coque.

Cette dernière année 1855, j'ai pu achever l'histoire de la petite galle du *Draba verna* et de son habitant. J'ai vérifié tous les détails que je savais déjà. J'ai revu la galle, la larve, constaté sa sortie, sa manière de s'enfoncer en terre, jusqu'à un pouce de profondeur et de s'y construire une petite coque où elle se change en nymphe, et cette coque est ouverte à l'une de ses extrémités par l'insecte qui en sort.

Mais cette année encore, mon cher ami, j'ai eu le plaisir

d'avoir à ma disposition les dessins fidèles que M. Guérin-Méneville a faits sur la larve du *Ceutorhynchus sulcicollis*, et dont il m'a permis de faire usage avec une amabilité et une générosité dont je le remercie, au nom de la science. Je vais, en conséquence vous en faire part, en ajoutant aux descriptions de la larve, nymphe et coque du *C. drabæ* quelques détails sur le *C. sulcicollis* des tiges du chou. Je terminerai cette longue lettre par une récapitulation de nos connaissances sur les larves et les métamorphoses des *Ceutorhynchus*.

LARVE. (Voy. pl. 4, fig. 3, 4 et 5.)

LARVA *incurvo-hamata, albida, capitata, apoda, fere glabra; capite subcorneo, rotundo, rufo-flavescente; antennis brevissimis; mandibulis duris, brunneis, dentatis; maxillis apice intus setosis, dorso palpigeris, palpis triarticulatis; labio fere quadrato, palpigero, palpis biarticulatis.* — Longit. 2-3 mill.

Habitat in gallis *Drabæ vernæ.*

Larve blanchâtre, molle, céphalée, courbée en arc presque glabre, composée de douze segments, la tête non comprise.

Tête brunâtre, arrondie; *chaperon* presque droit en avant.

Ocelle unique, bien marqué de chaque côté, noir.

Antennes extrêmement petites, situées près de la base des mandibules, composées d'une papille surmontée d'un poil allongé.

Labre un peu arrondi à sa partie antérieure.

Mandibules brunes, fortes, bidentées au sommet.

Mâchoires à lobe interne muni de poils raides, arrondi; à

palpes composés de deux articles bien visibles et d'un troisième, basilaire, rétractile.

Lèvre presque carrée en avant, avec les angles arrondis; palpes de deux articles.

Segments thoraciques plus développés que ceux de l'abdomen, sans pattes, sans soies ou appendices visibles en tenant lieu.

Segments abdominaux très ridés, très difficiles à compter, diminuant de volume jusqu'au dernier.

Anus peu ou point en saillie.

Stigmates au nombre de neuf de chaque côté; la première paire située sur le prothorax, près du premier segment abdominal.

Je vous ai dit que j'ai constaté, à plusieurs reprises, les parties de la bouche. Je n'ai jamais trouvé que deux articles bien articulés, à contours nets, aux palpes maxillaires, mais à la base on en voit un autre rétractile chez la larve vivante et qu'on peut regarder comme un troisième article. Je le trouve représenté dans la larve du *C. raphani* par M. E. Cussac. Je sais, mon cher ami, que vous admettez comme moi, ces articles rétractiles, vous les avez décrits aux antennes dans les larves du *Latridius minutus* et du *Malachius æneus*.

Je crois pouvoir vous assurer que j'ai vu aussi, à deux reprises différentes, les antennes. Elles sont à la base des mandibules, et consistent en une simple papille allongée d'où sort un poil. C'est là une antenne rudimentaire, je l'ai effacée sur la figure 5, qu'elle compliquait. L'ocelle unique situé de chaque côté est très visible à la loupe et surtout au microscope.

Je tiens à vous dire comment j'ai constaté les stigmates. Ils sont difficiles à voir à la loupe, et difficiles aussi à compter avec le microscope sur une larve morte. Mais sur une larve vivante et placée entre deux lames de verre, sous un faible objectif, on les voit bien. On suit le trait foncé (fig. 4) qui est le tronc trachéen principal d'où se détachent des conduits transversaux courts, allant aboutir aux stigmates ; il y en a neuf bien évidents. Le premier m'a paru situé sur le dernier segment prothoracique en avant du premier segment de l'abdomen. La disposition des trachées et des stigmates est aussi très visible sur les larves céphalées de Diptères. Vous savez combien M. L. Dufour les a fidèlement représentées, dans son mémoire sur les métamorphoses de plusieurs larves fongivores de *Diptères* (Ann. Sc. nat., 2e série, 1839, XII, 9, pl. 1 et 2).

Je vous ai dit qu'il fallait que la larve fût vivante ; en effet, elle est alors transparente et le tronc trachéen principal, et les canaux des stigmates se détachent en noir foncé, tandis qu'après la mort les parties liquides du corps, probablement de nature albumino-fibrineuse, se coagulent, deviennent opaques et masquent le tout. J'ai vu pendant la vie le tube digestif rempli de grumeaux verdâtres provenant des matériaux de la galle, rongée par l'insecte, mais après la mort il est caché par une teinte blanchâtre opaline générale, et on ne le voit plus.

La larve du *C. sulcicollis* (figure 9), est composée de douze anneaux ; elle paraît plus grosse du dos et moins courbée que celle du *C. contractus*. La figure me dispense d'une nouvelle description, M. Guérin-Méneville n'avait pas examiné les parties de la bouche.

J'ajouterai, pour en finir avec la galle habitée par la

larve du *C. drabæ*, qu'elle est composée à la partie externe de cellules végétales condensées, et à sa partie interne de cellules beaucoup moins serrées. J'ai suivi des trachées, des tubes rayés dans l'intérieur du tissu celluleux. Du reste, j'ai depuis longtemps trouvé des trachées végétales dans les galles communes du chêne produites par le *Cynips gallæ tinctoriæ*, et j'avais communiqué le fait à la Société de biologie; mon ami et savant collègue, M. le docteur A. Gubler. avait fait de son côté des observations analogues.

NYMPHE.

NYMPHA *folliculata, ovata, crassiuscula, postice attenuata, capite, rostroque pectori incumbentibus.*

FOLLICULUS *ovato-rotundatus, extus scabrosus, intus levis, ex sabulosa terra textus.*

Je n'ai qu'à vous répéter ici la phrase sacramentelle, cette nymphe recouvre toutes les parties de l'insecte parfait, *emmaillotées*. Je substitue avec plaisir au dessin que j'en avais fait, celui de M. Guérin-Méneville.

Les deux nymphes sont identiques. (Voy. pl. 4, fig. 10.)

COQUES. Celle du *C. contractus* (fig. 6) est formée de grains de sable, sa coupe représente un ovale court. Après la sortie de l'insecte (fig. 7) il est largement ouvert à une de ses extrémités. Cette ouverture n'est pas exactement coupée au bout et perpendiculaire au grand axe, elle se trouve, sur presque toutes les coques, disposée obliquement et empiétant plus d'un côté que de l'autre.

Les grains de sable sont unis entre eux par une matière qui est très collante, et un choc un peu violent réduit le

cocon en morceaux formés par des grains de sable agglomérés. J'ai mis un cocon dans de l'eau distillée et il ne s'y est point déformé, les grains de sable ne se sont pas dissociés, il était même plus solide qu'à l'état sec, il avait un peu d'élasticité pour résister aux chocs. J'en conclus, mon cher ami, que la matière agglutinative dont l'insecte se sert pour former sa coque avec des grains de sable n'est pas soluble dans l'eau et peut préserver la nymphe contre une trop grande humidité.

Cette *matière unissante* des grains de sable n'offre pas de forme arrêtée quand on l'examine au microscope. La larve ne file aucune trame soyeuse enduite plus tard d'une matière agglutinative.

La coque du *C. sulcicollis* est analogue à celle que je viens de vous décrire ; elle est seulement plus grande. Celles que j'ai étudiées étaient noirâtres, composées de terre de jardin. M. Guérin a trouvé, comme moi, des *Ceutorhynchus* morts et débarrassés de leur dépouille de nymphes dans l'intérieur de plusieurs coques.

INSECTE PARFAIT.

CEUTORHYNCHUS DRABÆ *Laboulbène.* (Vid. planche 4, fig. 8.) *Ovatus, niger, supra brunneo-pubescens, subtus dense griseo-squamulosus ; capite nigro, punctato, postice carinula minima instructo; thorace forte punctato, antice constricto, subconvexo, bituberculato, in medio baseos foveolato; elytris longioribus, obscure cœrulescentibus, anguste striatis, interstitiis transversim rugulosis.*

Bis lineæ tertiam partem æquat aut superat (1 1/2 à 2 mill.)

Corps ovalaire, un peu allongé. *Couleur* noire, tête et

corselet parfois un peu bronzés; élytres ordinairement bleuâtres, rarement verdâtres. Il est couvert en dessus d'une pubescence peu serrée, d'un brun-noir, assez longue, couchée; revêtu en dessous de squamules très rapprochées, grisâtres.

Tête à peine saillante, ponctuée. Rostre deux fois et demie aussi long que la tête, lisse, noir, luisant, vertex très légèrement caréné dans son milieu. Antennes assez longues, noires ou brunes, leur massue allongée, un peu grisâtre.

Corselet irrégulièrement trapézoïde, rétréci en arrière du bord antérieur, assez convexe, fortement et densément ponctué. Bord antérieur entier, fortement relevé; bords latéraux arrondis à partir de l'endroit rétréci, élargis aux deux tiers environ de leur longueur totale; base arrondie de chaque côté, son milieu avancé en pointe sur les élytres. Disque avec un sillon médian, parfois peu marqué sur le milieu, mais terminé en avant et surtout en arrière par une fossette élargie. De chaque côté des bords latéraux un tubercule parfois très saillant.

Elytres une fois et demie plus larges aux épaules que la base du corselet, assez allongées, peu arrondies sur les côtés, avec une saillie humérale prononcée, ainsi qu'une autre saillie postérieure externe, mais moins forte. Stries assez fines, ponctuées, non crénelées. Intervalles larges, rugueux en travers, très finement ponctués. Pubescence longue et couchée.

Dessous du corps grisâtre, écailleux, ponctué. Pattes moins garnies de squamules que la poitrine et l'abdomen. Cuisses intermédiaires et postérieures ayant à peine un très léger renflement sur leur bord inférieur aux deux tiers de leur longueur, ce renflement marqué par quelques poils.

Dans quelques individus, la forme est plus allongée, les

élytres plus droites sur les bords, la couleur plus brillante, le bec un peu plus long, les saillies du corselet plus marquées ; je les crois des mâles, mais je n'ai aucune certitude à cet égard.

Cette description, mon cher ami, a été faite sur tous les individus provenant des diverses éclosions de quatre années successives. Tous sont identiques. J'en ai trouvé deux nouveaux exemplaires dans la Collection de M. Chevrolat, l'un venant de St-Germain , l'autre de Tours ; ils étaient mêés avec des *C. contractus.*

Le *Ceutorhynchus drabæ* se distingue facilement des espèces suivantes à cuisses non munies d'une épine ; *C. erysimi, cærulescens* plus brillants que lui, plus grands, autrement ponctués ; *C. atratulus* et *cochleariæ* à pubescence grisâtre, à stries des élytres larges, fortement ponctuées, ayant la base de la suture blanchâtre, écailleuse, etc.

Il est encore facile à séparer des *C. chalibæus* et *cyanipennis* à teinte brillante, des *C. floralis* et *pulvinatus* qui ont une épaisse vestiture grisâtre. Ces quatre espèces ont les cuisses épineuses.

Le *C. drabæ* ressemb'e extrêmement aux *C. contractus*, placé par Shoenherr dans la division des *Ceutorhynchus* à cuisses mutiques et au *C. hirsutulus*, de la division formée par ceux à cuisses intermédiaires et postérieures munies d'une petite épine.

Il diffère du *C. contractus*, par sa forme générale plus allongée, moins régulièrement ovalaire, par la pubescence longue, obscure et couchée de ses élytres, qui ont en outre les stries moins profondes, plus étroites, moins fortement ponctuées, par les intervalles des stries plus larges, à rugosités transversales bien marquées. M. Chevrolat a mis à ma

disposition, avec une extrême complaisance, le *C. contractus* venant d'Angleterre, et d'autres individus pris par lui à Paris, ou venant de Tours. MM. Aubé et C. Brisout de Barneville m'ont communiqué ces mêmes insectes très frais de leur collection. Dans tous ces insectes, identiques les uns aux autres, la pubescence est courte, non couchée sur les élytres. Gyllenhal, dans Schœnherr, avait dit en parlant du *C. contractus* « *supra fere glaber.* » Enfin, en plaçant les *C. contractus* et *C. drabæ* à la file l'un de l'autre, et en les regardant de profil, j'ai vu que les élytres du premier sont un peu voutées en arrière, très légèrement relevées et gibbeuses, tandis que celles du *C. drabæ* sont régulièrement arquées; dans cette position on voit, du premier coup d'œil, la pubescence longue et recourbée sur les élytres. M. C. Brisout de Barneville, entomologiste plein de zèle et de talent, et que vous verrez bien souvent cité dans la *Faune entomologique française*, a vérifié comme moi ces divers caractères.

Le *C. hirsutulus* a pareillement les plus grands rapports avec le *C. drabæ*, mais cette dernière espèce n'est pas pourvue de la pubescence droite « *subsetosa* » du *C. hirsutulus*, dont les élytres sont en outre muriquées, et les cuisses légèrement dentées. Dans le *C. drabæ* les élytres sont plutôt arrondies à l'extrémité, et je vous ai déjà dit tout ce que j'ai vu de plus saillant aux cuisses intermédiaires et postérieures sur les insectes de la galle du *Draba* que j'ai pu observer. Enfin, j'ai comparé le *C. drabæ* à un *C. hirsutulus* de la collection de M. Chevrolat, envoyé par Schœnherr, et il diffère certainement de cet individu typique, plus encore que je l'aurais cru par la seule description.

Avant de terminer ma longue lettre, je vais, mon cher

ami, essayer de rassembler, en mettant à profit l'utile catalogue des larves de MM. Chapuis et Candèze, les espèces de *Ceutorhynchus* dont les métamorphoses sont aujourd'hui connues.

Réaumur ne paraît pas avoir élevé ces insectes.

Swammerdam a observé des larves de *Curculionites,* peut-être voisins de ce groupe : « *Hacce hyeme, in rapis, plurimas observavi Verruculas variæ magnitudinis, in quibus totidem delitescebant Vermes, Pedibus destituti, Oculis et sat duris Dentibus instructi, et cæt.* (Biblia naturæ, 1738, II, 738.) Quant à la description du *Charançonite gallicole*, qu'on trouve plus loin (Loc. cit. II. 743 et Pl. XLIV, fig. XIII.) elle m'a paru se rapporter à un *Orchestes.*

1° *Ceutorhynchus contractus* MARSHAM, observé par MM. Kirby et Spence (Introd. to Entom. 1828, I, 188).

2° *C. assimilis* PAYKULL, observé par les mêmes auteurs.

J'ai lu dans l'ouvrage de MM. Kirby et Spence les métamorphoses de ces deux espèces, et j'y trouve que le *C. contractus* à un habitat différent du *C. drabæ*, nouvelle preuve pour établir, à l'aide des autres caractères, leur différence spécifique. Je traduis littéralement le texte anglais: « la petite protubérance qu'on observe souvent sur ces racines (du navet) est habitée par un *ver* qui a une grande ressemblance avec un autre trouvé dans une semblable protubérance sur les racines du *Sinapis arvensis,* duquel j'ai obtenu le *Ceutorhynchus contractus* (*Curculio*) MARSH. et le *C. assimilis* F. petits charançons très voisins l'un de l'autre. Ce *ver* pourtant ne paraît pas affecter la croissance des plantes. Le grand dommage leur est causé par le *ver filiforme*, etc. (loc. cit. 188.) »

Ailleurs, je trouve : « Quoique la plus grande partie des excroissances végétales nommées *galles*, soient produites par des insectes du genre *Cynips*, elles ne tirent pas toujours leur origine de cette tribu. Quelques-unes sont produites par des Charançonites appartenant au genre *Ceutorhynchus* de SCHUPPEL, comme celles des racines du *Sinapis arvensis*, qui, je m'en suis assuré, sont habitées par les larves du *Curculio contractus* MARSH. et du *Rhynchænus assimilis* FAB.

» De la galle en forme de calus qui vient sur le navet, appelé en quelques endroits *anbury*, j'ai élevé un autre de ces charançons, *Curculio pleurostigma* MARSH., *Rhynchænus sulcicollis* GYLL., et je ne doute pas que les mêmes insectes ou des espèces voisines en fassent autant sur les racines des choux (loc. cit. 450). »

Ne vous paraît-il pas résulter de ces citations de MM. Kirby et Spence, qu'ils ont observé, non seulement les galles produites par les *C. contractus* et *assimilis* sur les racines du *Sinapis arvensis*, mais encore celles du *C. sulcicollis* sur les navets. MM. Chapuis et Candèze ont omis de citer ces auteurs dans leur catalogue en parlant du *C. sulcicollis.*

3° *C. macula alba* HERBST, vit à l'état de larve dans les têtes de pavot, se change en nymphe dans une coque faite de terre au pied de la plante, d'après Klingelhoeffer (Stett. Ent. Zeit. 1843, 85).

4. *C. sulcicollis* GYLLENHAL, observé par Kirby et Spence (loc. cit. 450), et surtout par M. Guérin-Méneville. Notre collègue ne connaissait pas les observations de Kirby et Spence lorsqu'il a élevé le *C. sulcicollis.* C'est à lui que revient l'honneur d'avoir découvert la coque où la larve de

cette espèce subit ses transformations. M. Guérin en a fait la communication à la Société entomologique, dans la séance du 14 mai 1845 (Ann. Ent. Fr. 2e série III, Bull. XXXIII).

5° *C. raphani* FABRICIUS. Notre collègue M. E. Cussac vient de publier les métamorphoses de cette espèce qui vit dans le *Symphitum officinale* LINNÉ. (Ann. Entom. France, 1855, 241.)

Enfin, mon cher ami, je sais que vous avez observé la larve du rare *C. lycopi* SCHOENHERR, qui ne fait pas de galle et vit dans la tige du *Lycopus europæus* LINNÉ, où il s'enfonce jusque près du collet, et je désire que vous nous fassiez bientôt connaître ses métamorphoses.

Je m'arrête, mon cher ami ; je m'étais proposé de vous envoyer la description d'une galle et de son habitant, et je me suis laissé entraîner à une quasi-dissertation sur plusieurs points de notre aimable science. Pardonnez-le moi, quand votre amitié m'encourage, ne faut-il pas aussi qu'elle soit indulgente ?

A. LABOULBÈNE.

P. S. J'ai fait, récemment, le 26 mars 1856, avec M. Amblard, une abondante récolte de *Draba verna* gallifères à la Varenne St-Maur, sur les bords du chemin de fer de Vincennes, actuellement en voie d'exécution. Je les ai plantés dans la terre tamisée ; les insectes parfaits ont paru du 1er au 15 mai, j'en ai recueilli une vingtaine. J'avais mis séparément les plus belles galles et les plus chétives, les insectes nourris dans les premières étaient plus grands que ceux des secondes. Enfin, j'ai eu le plaisir de trouver cinq individus identiques du parasite si désiré. C'est un petit Hyménoptère se rapportant au genre *Cirrospilus* de Westw

Le parasite éclot en même temps que les premiers *Ceutorhynchus drabæ.*

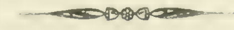
Explication des figures de la planche 4.

1. Le *Draba verna* de LINNÉ ayant acquis tout son développement, présentant à la partie inférieure d'une tige une galle percée d'un trou.
2. Le *Draba verna*, à l'époque de la première floraison présentant des renflements gallifères.

a. Renflement arrondi.

b, *b*. Renflements allongés.

3. Larves du *Ceutorhynchus drabæ.*
4. La même larve, vue par transparence, montrant le tronc trachéen principal fortement coloré en noir, les autres troncs stigmatiques et les stigmates au nombre de neuf de chaque côté.
5. Parties de la bouche ; mandibule, mâchoire et lèvre inférieure.
6. Coque renfermant la nymphe du *C. drabæ.*
7. La même après la sortie de l'insecte.
8. *Ceutorhynchus drabæ* et mesure de sa grandeur naturelle.
9. Larve du *Ceutorhynchus sulcicollis* GYLLENHAL, très grossie, et à côté de grandeur naturelle.
10. *Nymphe* du même insecte.
11. Tige de chou montrant les tubercules ou galle du collet habités par les larves du *C. sulcicollis.*



NOTE

SUR UNE GALLE DU TAMARIX BRACHYSTYLIS.

Par M. LOUIS AMBLARD.

(Séance du 28 Février 1855.)

L'histoire des galles végétales est doublement intéressante au point de vue de la botanique et de l'entomologie.

En examinant des plantes récoltées en Algérie (bords de l'Oued-Biskra, à Biskra), pendant le mois d'avril 1853, par M. Balansa, j'ai remarqué sur le *Tamarix brachystylis* et sa variété *sanguinea*, J. GAY, une galle qui m'a paru digne d'intérêt.

Les galles étaient desséchées ainsi que les plantes. En brisant quelques unes d'entre elles, il m'a été facile de voir qu'elles renfermaient de petites nymphes dans leur intérieur; ces nymphes étaient pareillement desséchées. Malgré tous les soins que j'ai mis à chercher les insectes parfaits qui auraient pu éclore de ces nymphes, il m'a été impossible de rien trouver à cet égard.

Les différents auteurs que j'ai consultés m'ont fourni peu d'indications sur les galles des *Tamarix*. En voici deux; l'une est dans BELON (*Des singularités*, liv. II, c. XXV), qui nous apprend qu'en Egypte les Tamarisques portent des galles nombreuses appelées par les Arabes *Chersamel* et usitées en médecine, mais il ne dit pas à quel usage (*Dict. de médecine* en 60 vol. LIX, 224).

L'autre se trouve dans l'officine de DORVAULT, pag. 594 : « quelques Tamarisques et surtout le *Tamarix orientalis* produisent une excroissance analogue à la noix de galle. »

Je me contente de ces considérations et je les fais suivre immédiatement de la description de la galle et de la nymphe. Je dois dire toutefois que les nymphes se trouvaient exclusivement dans les galles et, par conséquent, l'opinion émise par MM. Boisduval et Lucas (Ann. Soc. ent. Fr., 1855, Bull. XVIII), est dénuée de fondement et ne peut être acceptée.

GALLE DU TAMARIX BRACHYSTYLIS.

(Voy. pl. 4, fig. 12 et 13).

Allongée, fusiforme. L'extérieur est d'un vert brunâtre, parfois d'un violet sombre, au moins en partie. Les fleurs dont les pédoncules sont écartés par la dilatation de leur axe commun, sont situées directement sur la galle (voy. pl. 4, fig. 12); une seule fois j'ai vu un trou rond percé à l'extrémité supérieure d'une galle. L'intérieur se compose d'une cavité d'un blanc jaunâtre, roussâtre ou verdâtre, parfaitement lisse. Cette cavité est exactement fusiforme, et c'est à sa partie inférieure que l'on rencontre presque toujours une seule nymphe.

Ces galles se trouvent le plus souvent sur l'axe de l'épi florifère; cependant je les ai aussi observées sur les petits ramuscules portant simplement des feuilles.

La longueur de ces galles est variable, mais en général elle est d'un centimètre.

Je dois noter qu'une fois j'ai vu cinq ou six petites coques ovales, allongées, collées les unes aux autres et formant par leur réunion un petit ellipsoïde allongé ; chacune d'elles

paraissait renfermer un petit corps noirâtre, informe ; appartenaient-elles à un parasite ?

NYMPHE. (Voy. pl. 4, fig. 14.)

Allongée, très légèrement courbée. Tête avec deux petites cornes légèrement recourbées, dirigées en avant. Thorax montrant les fourreaux des ailes et des pattes, ceux-ci très détachés du corps. Abdomen composé de neuf segments, cambré, non muni de pointes à l'extrémité ni sur le bord des segments. La couleur de cette nymphe est fauve ou brunâtre ; elle est longue de deux millimètres.

Dans l'impossibilité où je me suis trouvé de rapporter à à un insecte parfait rencontré dans les galles du *Tamarix*, les nymphes précédemment décrites, je ne pourrai que hasarder des hypothèses sur l'insecte qui doit en naître.

Il est même difficile de savoir *à priori* l'ordre auquel cet insecte peut appartenir. En procédant par voie d'exclusion, je crois pouvoir dire que cette nymphe n'est pas celle d'un Coléoptère, car elle n'en a pas la forme ; évidemment elle ressemble beaucoup plus aux nymphes d'Hyménoptères, aux chrysalides des Lépidoptères et enfin aux nymphes de certains Diptères.

Je ne crois pas que ce soit une nymphe d'Hyménoptère gallicole ; les yeux ne sont pas assez proéminents ; la tête ne paraît pas armée de mâchoires ; les antennes ne sont pas situées entre les pattes; la forme est plus allongée que celle de petites *Tenthrédines*, etc. L'existence des deux petites cornes recourbées sur le sommet de la tête suffit d'ailleurs pour les différencier d'avec les nymphes de cet ordre.

Je ne crois pas davantage que cette nymphe appartienne à l'ordre des Lépidoptères et soit une véritable chrysalide.

quoiqu'elle leur ressemble extrêmement. Il est impossible de distinguer si le fourreau des ailes en recouvre deux en tout ou quatre, et de plus, s'il existe une trompe roulée entre les pattes ; enfin l'absence presque générale de Lépidoptères gallicoles me servira pour émettre l'opinion que ce n'est point une chrysalide.

Je pense donc que cette nymphe appartient à un Diptère gallicole, probablement du genre *Cecidomyia*. Les cornes de la partie postérieure de la tête me paraissent répondre à des stigmates ; les pattes détachées du corps peuvent en effet être celles d'une *Tipulaire*, plusieurs fois repliées sur elles-mêmes ; enfin les figures de différentes nymphes de *Cécidomyies* déjà données par divers auteurs se rapportent assez bien à celles-ci, entre autres celle de la *Cecidomyia populi* publiée par M. Léon Dufour dans les *Annales des sciences naturelles* (1841, XVI, 261, pl. XIV, fig. 11).

Je désire, en terminant cette note, que l'histoire de la galle du *Tamarix brachystylis* soit complétée par de nouvelles recherches ; je la signale spécialement aux entomologistes qui pourront, en Algérie, les observer sur les végétaux en pleine floraison et en obtenir l'insecte parfait.

Je me plais enfin à remercier ici mon ami M. le docteur Laboulbène, qui a bien voulu examiner avec moi cette galle et la nymphe, les dessiner et m'aider de ses conseils.

Explication des figures 12 *à* 14 *de la Planche* 4.

12 Galle du *Tamarix brachystylis* de grandeur naturelle.

13 La même ouverte montrant la cavité de la galle et la nymphe qui s'y trouve renfermée.

14 La nymphe très grossie et mesure de sa grandeur naturelle.

HISTOIRE

DES INSECTES DU PIN MARITIME.

Par M. ÉDOUARD PERRIS.

(Suite (1).)

(**Séance du 12 Septembre 1855.**)

TOMICUS STENOGRAPHUS, Duftsch.
Bostrichus typographus, Fab., Latr.. Gyll, etc.
Fig. 299-304.

A part les Lamellicornes, les Buprestides et les *Anobium*, tous les insectes dont je viens de parler non seulement sont inoffensifs pour le pin, mais même ont été chargés de le protéger, puisque tous sont plus ou moins carnivores, plus ou moins voraces, et détruisent une grande quantité de larves nuisibles à cet arbre précieux. Il est même à remarquer que, parmi les insectes réellement lignivores que je viens de citer, le *Dorcus parallelopipedus* et le *Gnorimus variabilis* n'attaquent que le bois déjà décomposé et en voie de putréfaction, et que les *Anobium*, à part le *molle* qui creuse les jeunes pousses, ne sillonnent que les feuillets de l'écorce ; de sorte que je ne vois de bien sérieusement dangereux que les Buprestides, et encore parmi ces derniers, le seul véritablement redoutable, chez nous du moins, est le *Melanophila tarda*, qui est très commun et qui détermine la mort des arbres malades, tandis que les autres Buprestes sont moins répandus et n'en veulent qu'aux arbres récemment morts.

Nous voici arrivés maintenant à cette famille si intéres-

(1) Voyez 2e série, Tome X (1852), page 491, et 3e série, Tome Ier (1853), p. 555, et Tome II (1854), p. 85 et 593,

sante à la fois et si funeste qu'on a appelée avec raison le fléau des forêts, et dont quelques auteurs ont formé la famille des Xylophages, parce que toutes les espèces qui la composent sont essentiellement et exclusivement lignivores. L'histoire de ces insectes est connue, et plusieurs savants ou forestiers s'en sont occupés ; mais tout n'a pas été dit pourtant, et il reste plus d'une question à résoudre. J'aborderai ces questions dans le paragraphe spécial que je consacrerai, ainsi que je l'ai fait jusqu'ici, aux généralités, après avoir passé en revue les diverses espèces qui se rattachent à mon sujet, en leur qualité de parasites du pin maritime.

La première qui se présente, par ordre de taille, c'est le *Tomicus stenographus*. Voici les caractères et les faits qui lui sont propres.

LARVE.

Long. 8 mill. ; corps blanc, mou, charnu, courbé en arc.

Tête roussâtre, lisse, luisante, subcornée, parsemée de poils à peine roussâtres et très fins ; marquée sur le vertex d'un sillon extrêment délié, occupé par une ligne blanchâtre plutôt translucide qui se bifurque au milieu du front pour aboutir aux angles antérieurs. Bord antérieur ferrugineux, plus corné que le reste, formant trois arcs renversés très peu sensibles, dont un central et deux le long de la base des mandibules. Epistôme assez saillant, trapézoïdal, ferrugineux et marqué d'une large fossette ; labre noirâtre, bordé de cils roux et marqué de deux fossettes sur son disque. Mandibules se croisant à peine, peu arquées, fortes, ferrugineuses, sauf l'extrémité et les bords qui sont noirs. Vues en dessus, elles paraissent pointues à l'extrémité, de là taillées en biseau un peu concave jusqu'au tiers de la longueur où se montre une petite saillie ; vues de côté, elles sont triangulaires, et leur

extrémité est divisée en deux dents inégales d'entre lesquelles part un sillon qui s'arrête vers le milieu. Mâchoires assez fortes, soudées au menton, dans presque toute leur longueur ; lobe large, obliquement tronqué, un peu aplati, couronné de cils roussâtres, raides, épais, presque en dent de peigne, et adossé au palpe dont il ne dépasse pas le premier article. Palpes maxillaires coniques, droits, de deux articles égaux en longueur, mais dont le premier est beaucoup plus épais que le second et un peu ventru extérieurement. Ces organes, ainsi que les mâchoires, sont de couleur roussâtre, avec quelques parties plus foncées. Au-dessous de la base des palpes, les mâchoires, surtout dans les larves non complétement adultes, ont une portion plus pâle, limitée inférieurement par un trait roux, transversal. On serait tenté de prendre cette portion pour une dépendance des palpes qui auraient alors trois articles ; mais ce serait une erreur, car ils n'en ont en réalité que deux, ainsi que l'a, du reste, fort bien indiqué Ratzeburg. Lèvre inférieure triangulaire, avec les angles antérieurs obtus ; circonscrite par un dessin roussâtre qui forme une sorte de fer de pique renversé ; entièrement soudée au menton, qui est un peu convexe et charnu ; se prolongeant, au milieu du bord antérieur, en un petit lobe arrondi, situé entre les deux palpes labiaux. Ceux-ci sont très courts, coniques et de deux articles égaux, dont le premier plus pâle que le second. Contre chaque mandibule, et dans l'épaisseur même du bord antérieur, existe une cavité dans l'intérieur de laquelle un examen très attentif, secondé par une forte loupe, fait apercevoir une antenne très courte que je soupçonne de trois articles, mais où je n'ai pu en compter que deux, dont le dernier, un peu plus long et plus grêle que le précédent, dépasse quelquefois d'une quantité presque inappréciable les bords la cavité. Yeux nuls.

Corps habituellement courbé en arc, ainsi que je l'ai dit, charnu, blanc dans les larves adultes, un peu rosé dans celles qui sont plus jeunes, à cause de la transparence des tissus ; de douze segments traversés de plis transversaux qui rendent les intersections peu distinctes. Thorax plus épais que le reste du corps ; prothorax plus grand que les autres segments, et marqué en dessus, non loin du bord antérieur, de deux taches roussâtres, à peine visibles. Segments abdominaux égaux ou à peu près en longueur, mais se rétrécissant un peu vers l'extrémité ; le dernier arrondi, avec une légère concavité à sa partie supérieure, et postérieurement un petit mamelon anal et rétractile. Tout le corps est parsemé de poils très fins, à peine roussâtres et très courts, plus rares sur la région ventrale, et couvert en outre, ainsi que l'atteste le microscope, de très petites aspérités dirigées en arrière, de sorte que la larve s'accroche, pour ainsi dire, par toute sa surface, aux parois de sa galerie, dans ses efforts pour se mouvoir ou pour ronger en avant.

Pattes nulles, mais à leur place deux séries de mamelons rétractiles sous les trois segments thoraciques, et un double bourrelet le long de chaque flanc.

Stigmates au nombre de neuf paires : la première au bord postérieur du prothorax, un peu plus grande et placée plus bas que les autres ; celles-ci au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Nymphe.

Quelques soies très légèrement roussâtres sur le front ; quatre également espacées, au bord antérieur du prothorax ;

trois de chaque côté, assez près des angles postérieurs ; six ou huit dispersées symétriquement sur la face dorsale ; quelques soies très fines sur le mésothorax et le métathorax. Abdomen mat, tout couvert de rides, marqué au milieu du dos d'un sillon, et pourvu de chaque côté de deux bourrelets, ou, si l'on veut, de deux séries de mamelons ; parsemé de poils très fins, qui m'ont paru disposés en douze séries, six de chaque côté, y compris celles qui surmontent les mamelons latéraux. Dessous de l'abdomen glabre ; dernier segment terminé par un appendice plus large que lui, muni aux angles postérieurs d'une sorte d'épine blanche et charnue à la base, rousse et subcornée à l'extrémité. Ces épines sont divergentes et le bout est un peu courbé en dedans.

Insecte parfait.

Longueur 6 à 7 millim. Cylindrique, noirâtre, luisant, avec les élytres d'un brun-ferrugineux. Tête chagrinée jusqu'au haut du front qui est parsemé de points souvent confluents. Près du bord antérieur un tubercule médian, et au-dessus une petite carène transversale. Antennes testacées, ordinairement brunâtres au milieu. Prothorax plus long que large ; moitié antérieure couverte d'aspérités tuberculiformes et de rides transversales ; moitié postérieure parsemée de points très serrés aux angles postérieurs, clairsemés sur le dos, avec un espace longitudinal lisse. Ecusson canaliculé. Elytres un peu plus étroites et plus longues que le prothorax ; sinuées au bord externe ; à stries formées par de gros points plus grands et plus enfoncés le long de la suture, peu apparents sur les côtés, où les intervalles des

stries sont densément et rugueusement ponctués, tandis qu'ils sont lisses sur le dos. Extrémité obliquement tronquée, excavée; fond de l'excavation marqué de gros points épars, avec la suture saillante et son contour muni de douze dents, six sur chaque élytre : la première peu apparente; la quatrième sensiblement plus grande que les autres, et ordinairement capitulée. Dessous du corps très finement ponctué. Pattes ferrugineuses, avec les tibias un peu ternes et les tarses clairs. Des poils roussâtres et étalés au bord antérieur de la tête, sur le devant et sur les côtés du prothorax et des élytres, sur les bords de l'excavation postérieure, à l'anus et aux pattes. *Mâle* et *femelle*.

J'ai souvent reçu du nord de l'Europe la variété testacée, avec les mandibules, les yeux et les dents des élytres de couleur noire.

Ratzeburg, dans son ouvrage sur les insectes des forêts, a consacré un long article aux mœurs du *T. typographus* F., ce qui l'a dispensé de s'étendre longuement sur le *T. stenographus* dont la manière de vivre est en tout semblable, d'après lui, à celle de son congénère. Je n'ai pu, quant à moi, vérifier ce fait *de visu*, parce que le *T. typographus* est inconnu à notre contrée, ainsi qu'à la région pyrénéenne; mais j'ai pu constater pourtant que les détails circonstanciés que Ratzeburg donne sur ce dernier Xylophage, se rapportent parfaitement à notre espèce. Toutefois, pour les personnes qui sont à même d'observer les deux, il existe des particularités différentielles qui empêchent toute confusion, car le *T. stenographus* attaque exclusivement les pins (1), tandis que le *typographus* ne s'adresse jamais qu'aux sapins,

(1) D'après Ratzeburg, M. Saxesen l'aurait rencontré, mais très rarement, dans l'*Abies picea*.

et les galeries du premier sont sensiblement plus larges que celles du second.

Le *T. stenographus* se montre chez nous, dans les hivers doux, dès le mois de mars, mais le plus ordinairement vers la fin d'avril, ou au commencement de mai. Si alors de vieux pins, abattus par l'ouragan ou par la main de l'homme, sont restés sur le sol, on ne tarde pas à les voir parsemés de petits tas de sciure, indice certain de la présence d'un bostriche qui ronge le dessous de l'écorce et rejette au dehors les déblais. Si l'on soulève l'écorce pour mettre les travaux à découvert, on remarque d'abord, vis-à-vis de l'orifice par lequel sort la vermoulure, une large cellule irrégulièrement polygonale, que Ratzeburg a nommée, avec raison, je crois, la chambre nuptiale. De cette cellule partent quelquefois deux galeries seulement, en sens contraire ; quelquefois trois, moins souvent quatre, opposées une à deux dans le premier cas, deux à deux dans le second, et toujours ces galeries sont longitudinales, c'est-à-dire dirigées les unes vers la partie supérieure de l'arbre, les autres vers sa base, sans aucune ramification. Ces galeries, larges de demi centimètre, dépassent parfois une longueur de cinquante centimètres. Dans chacune d'elles on rencontre presque toujours, assez près l'un de l'autre, deux *Tomicus*, un mâle et une femelle, qui creusent et déblaient, sans doute de concert, la galerie. De distance en distance, l'écorce qui sert de plafond à ces galeries est creusée de trous ronds, du diamètre de l'insecte, et qui ordinairement s'arrêtent très près de la surface extérieure. Ces cavités, au nombre de deux à trois par galerie, sont ce qu'on a appelé des trous à air, et je crois, en effet, comme mes devanciers, qu'ils sont destinés à favoriser la respiration des insectes

mineurs, la ventilation de la galerie, et peut-être aussi à rendre un peu plus active, au profit des œufs, l'influence du soleil.

Les galeries, mises à nu, paraissent finement crénelées à droite et à gauche par de petites entailles que les bostriches y ont pratiquées, et au fond de chacune de ces entailles on aperçoit, si l'observation se fait au moment convenable, un œuf blanc et ellipsoïdal, enchâssé de manière à ne pouvoir être entraîné par les travaux de déblai. L'incubation de ces œufs m'a paru durer, selon la température, de dix à vingt jours, et les larves, dès leur naissance, tournent le dos à la galerie, soit qu'elles sortent de l'œuf par le bout enfoncé dans l'écorce, soit qu'elles se retournent immédiatement si elles éclosent par le bout libre. Tout aussitôt elles se mettent à creuser, presque côte à côte, et perpendiculairement à la galerie de ponte, de petites galeries parallèles; mais bientôt elles se dispersent, et leurs galeries, dont le diamètre va toujours en s'élargissant, s'enchevêtrent de telle sorte qu'il devient très difficile d'en suivre les contours. Toutefois, ces galeries, plus ou moins sinueuses et transversales au début, deviennent toutes ou légèrement obliques ou longitudinales. L'écorce d'un arbre où les pontes ont été nombreuses est en peu de temps tellement labourée, qu'elle se détache facilement et par larges plaques. Les larves n'attaquent guère l'aubier, ou les traces d'érosion qu'elles y laissent sont presque imperceptibles; un certain nombre même se logent entre les couches du liber et y tracent leurs galeries, qu'on ne découvre qu'en enlevant les feuillets qui les masquent.

Le développement des larves est très rapide, et un intervalle de huit jours opère de grands changements dans leur

taille et dans les dimensions et la longueur de leurs galeries. Dans la belle saison, trente ou trente-cinq jours leur suffisent pour arriver à leur maximum de croissance. Chacune alors se creuse isolément une niche ellipsoïdale dans l'épaisseur de l'écorce, et c'est là qu'après un repos, une immobilité de trois à quatre jours, s'opère la transformation en nymphe. Environ huit jours après, ces nymphes se changent en insectes parfaits qui, d'abord mous et roussâtres, durcissent et se colorent assez rapidement, et après avoir erré deux ou trois jours dans les galeries, ou creusé pour se nourrir des galeries nouvelles, perforent l'écorce pour prendre leur essor au déclin du jour. A la manière dont l'écorce est criblée lorsque les bostriches se sont envolés, il est évident que tous n'ont pas pratiqué un trou de sortie; le même doit servir pour plusieurs.

En résumé, une ponte effectuée au commencement de mai a fourni sa génération complète au commencement de juillet, c'est-à-dire en neuf ou dix semaines.

Cette génération ne vient au jour que pour donner naissance à une autre. Si, en effet, vers la fin de juillet ou au commencement d'août, on rencontre des arbres récemment abattus ou malades, on remarque sur leur écorce les mêmes traces de la présence des bostriches qu'au mois de mai, c'est-à-dire les petits dépôts de vermoulure, et les faits se passent exactement comme je l'ai dit plus haut, avec cette différence que, sous l'influence d'une température moyenne plus élevée, les diverses évolutions s'accomplissent ordinairement en six ou huit semaines. La dernière métamorphose a donc lieu dans le courant de septembre ou au commencement d'octobre, quelquefois plus tard, selon l'époque de la ponte. Les bostriches de septembre quittent ordinaire-

ment l'arbre qui les a vus naître; mais ceux qui sont plus tardifs, passent l'hiver au lieu même où se sont accomplies les diverses phases de leur existence, creusant dans l'écorce des galeries nouvelles pour se nourrir, sauf durant les grands froids qui les engourdissent. Ils n'abandonnent leur berceau qu'aux mois de mars ou d'avril de l'année suivante pour voler à leurs amours et pourvoir aux soins de leur propagation.

Le *T. stenographus* a donc très positivement deux générations dans la même année ; mais il m'est arrivé souvent de rencontrer, en automne, des pins tout récemment envahis par des bostriches mâles et femelles, et en plein hiver, c'est-à-dire en janvier et février, des arbres contenant de nombreuses légions de larves de cet insecte, qu'on ne pouvait attribuer qu'à des pontes tardives. Ceux qui ne croient pas à la pluralité des générations attribueraient ces pontes à des individus de la première génération, retardés par une cause quelconque, et cela pourrait être vraisemblable si de nombreuses observations ne démontraient pas que le bostriche dont il s'agit ne s'arrête pas à une seule génération dans la même année.

Mais puisqu'il est hors de doute qu'il y a deux générations, pourquoi le bostriche, si le temps le favorise, s'en tiendrait-il là ? Je suis convaincu, quant à moi, sans pouvoir le prouver *à priori*, que les larves qu'on rencontre en hiver, sont dues aux bostriches qui ont pris leur essor en septembre, et dont les pontes, accomplissant leurs évolutions durant la froide saison, n'arrivent à terme que dans une période de quatre à cinq mois. Il peut donc y avoir, d'un mois d'avril ou de mai à l'autre, trois générations.

A en juger par des faits analogues que je signalerai plus

loin, et qui sont propres au *Hylurgus piniperda*, on pourrait croire que ces pontes, que je qualifie de tardives, sont au contraire des pontes très précoces provenant de bostriches dont l'apparition a coïncidé avec les premiers beaux jours de l'hiver ; mais j'ose affirmer que cette opinion serait erronée. S'il est vrai que, de loin en loin, on voit le *T. stenographus* apparaître dès le mois de mars, ce qui n'expliquerait pas l'existence de larves presque adultes en mars, et moins encore en janvier et février, il est vrai de dire aussi que ce fait est pour ainsi dire exceptionnel, et ne s'observe que dans les hivers les plus tempérés, tandis qu'on trouve des larves même durant les hivers les plus rudes. Au surplus, cette hypothèse, que je n'ai prévue pour la combattre que par amour de la vérité, confirmerait, au lieu de la détruire, mon assertion au sujet d'une triple génération d'un mois de mai à l'autre ; car alors on compterait une génération de février en mai, une autre de mai en juillet, une troisième de juillet en septembre ou octobre.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, le *T. stenographus* attaque le plus ordinairement les vieux pins ; il a pour eux, en effet, une préférence marquée, et l'on comprend sans peine qu'il recherche les arbres dont l'écorce soit assez épaisse pour se prêter aux galeries larges et profondes que creusent les larves, et aux cellules où s'accomplit la métamorphose en nymphe. Toutefois, à défaut de vieux arbres, ils ne dédaignent pas de s'adresser aux pins plus jeunes, même à des sujets de dix à douze ans ; mais alors ceux-ci ne sont attaqués que dans leurs parties inférieures, et, dans un but de sécurité bien facile à comprendre, les galeries et les cellules empiètent un peu sur le bois, pour compenser l'insuffisance

de l'écorce. Dans tous les cas, les arbres doivent avoir encore un reste de sève. Ceux qui auraient été abattus depuis assez longtemps pour s'être desséchés n'attireraient plus ce Xylophage dont les larves ont besoin d'une écorce abondamment pourvue de sucs nourriciers.

TOMICUS *(Bostrichus)* LARICIS Fabr.
Fig. 305 et 306.

LARVE.

Semblable à celle du *T. stenographus* dont elle ne diffère que par les caractères suivants : longueur 4 millim. ; épistome roussâtre, avec tout le pourtour ferrugineux ; labre ayant à la base deux petits traits longitudinaux noirâtres. Les mandibules, vues de côté, sont un peu plus profondément bidentées à l'extrémité, puis elles sont taillées en biseau sur le quart à peu près de leur longueur, et à l'extrémité du biseau surgit une petite dent. Elles s'éloignent de la forme triangulaire, car leur moitié antérieure est large et à bords parallèles, abstraction faite du biseau, et leur élargissement, au lieu d'être progressif comme dans la larve précédente, à partir de la pointe, ne commence que vers la moitié de la longueur. Le premier article des palpes maxillaires n'est pas visiblement ventru en dehors.

NYMPHE.

Semblable à la précédente, sauf les différences ci-après : deux soies assez courtes au vertex, deux au bord antérieur du prothorax et deux près du bord postérieur ; sur l'abdomen, six séries de soies très fines et très courtes : deux dorsales et deux de chaque côté sur les mamelons latéraux

Insecte parfait.

Longueur 3 1/2 millim. Noirâtre, luisant, avec les élytres légèrement ferrugineuses. Tête ponctuée, marquée antérieurement d'une dépression transversale peu profonde; antennes fauves. Prothorax couvert d'aspérités sur sa moitié antérieure, et sur le reste de sa surface de points plus serrés sur les côtés qu'au milieu où l'on ne voit pas cependant d'espace lisse comme dans le *stenographus*. Elytres marquées de stries assez fortement ponctuées, la suturale plus profonde et plus large, surtout postérieurement, que les autres; intervalles des stries ayant une série de points écartés et inégaux sur le dos, plus égaux et rapprochés sur les côtés; extrémité postérieure tronquée obliquement, creusée d'une cavité elliptique et fortement ponctuée, sur le rebord de laquelle on aperçoit, de chaque côté, six dents inégales dont la troisième et la sixième sont un peu internes. Pattes d'un ferrugineux un peu terne, avec les tarses plus clairs. Poils comme dans le *stenographus*, et de même couleur. *Femelle.*

Le *mâle* se distingue facilement par la face postérieure des élytres à peine concave, avec les dents plus courtes et les troisième et sixième un peu plus internes.

Le *T. laricis*, excessivement commun dans le département des Landes, est très funeste aux pins de toute espèce, car je l'ai rencontré, non seulement dans le pin maritime qui lui offre ici la plus abondante pâture, mais en outre dans le pin de Riga, le pin Laricio, le pin d'Alep. Il attaque les arbres mourants ou récemment morts de tous les âges, sans se laisser rebuter par les plus gros. Il reculerait plutôt devant les sujets très jeunes qu'il abandonne au *T. bidens*, dont je parlerai tout à l'heure.

Ratzeburg considère comme tout à fait impropre le nom spécifique qu'on lui a donné, car il ne l'a jamais trouvé sur le mélèze.

Pour éviter d'inutiles répétitions, je dirai que sa manière de vivre a de grands rapports avec celle du *T. stenographus.* Il se montre pour la première fois vers la fin d'avril, mais jamais avant, que je sache, ou dès le commencement de mai, et il a, d'un printemps à l'autre, trois générations sur lesquelles il n'est pas permis d'avoir le moindre doute. J'ai observé même que cette triple génération s'accomplit en moins de temps que dans l'espèce précédente, car presque toujours les troisièmes pontes produisent les insectes parfaits avant l'hiver, et durant l'automne beaucoup de ces insectes quittent leur berceau pour aller passer ailleurs la mauvaise saison.

Les galeries mères partent toutes d'une chambre nuptiale et se dirigent longitudinalement les unes vers le haut, les autres vers le bas de l'arbre ; mais comparativement à celles de l'espèce précédente, elles sont moins longues, de beaucoup plus étroites et un peu sinueuses.

Nous avons vu que les galeries du *T. stenographus* sont occupées chacune par un mâle et par une femelle. Les choses ne se passent pas ainsi pour le *T. laricis,* qui présente cette particularité remarquable qu'il n'y a jamais qu'une seule femelle pour un même groupe de galeries. Ces galeries sont au nombre de deux à cinq ; dans chacune d'elles on trouve un mâle, et la femelle se rencontre ou avec un des mâles ou dans la cellule nuptiale. Quoique la présence de plusieurs màles pour une femelle soit chose peu ordinaire en ce qui concerne les bostriches, je suis loin de m'en étonner, parce que, pour d'autres insectes du moins, ce cas

est assez fréquent; mais ce qui est digne de remarque, c'est de voir, sans doute après que la femelle a été fécondée, les mâles se disperser pour creuser, chacun de son côté, une galerie dans laquelle la femelle doit aller pondre, car le mâle y pratique, à droite et à gauche, ces petites entailles dans lesquelles seront logés les œufs. Le rôle de la femelle se bornerait donc à perforer l'écorce et à creuser la cellule nuptiale, puis enfin à pondre dans les diverses galeries, à mesure qu'elles sont pratiquées par les mâles qui se sont associés à elle. Peut-être aussi concourt-elle avec un des mâles à l'établissement d'une des galeries, pendant que les autres mâles travaillent ailleurs. Comme ces faits sortent de la règle ordinaire, je ne me suis décidé à les affirmer qu'après des observations nombreuses, et il m'a été d'autant plus facile de les vérifier, que l'insecte dont il s'agit est ici extrêmement répandu.

TOMICUS *(Bostrichus)* BIDENS Fabr.
Fig. 307 et 308.

LARVE.

Se distingue des précédentes par les caractères suivants : Longueur 3 millim. Tête d'un roussâtre extrêmement pâle, marquée sur le front de trois fossettes irrégulières, dont deux antérieures et une plus grande terminant le sillon qui part du vertex ; bord antérieur droit au milieu, d'un ferrugineux clair ; deux petits filets noirs partant de la base du labre et ne dépassant guère le milieu ; mandibules vues de côté, en triangle équilatéral, à peine plus longues que larges à leur base ; moitié inférieure d'un ferrugineux clair, le reste ferrugineux avec l'extrémité noire ; celle-ci taillée en

biseau, sur lequel surgissent trois dents rapprochées, dont l'interne est un peu plus petite que les autres ; vues en dessus, peu arquées, taillées en biseau à leur partie supérieure, qui est aussi armée de trois dents, dont la plus interne est très petite, et montrant en dedans, assez près de leur base, une échancrure arrondie. Mâchoires roussâtres, à encadrement plus foncé; lèvre inférieure à peine nuancée de roussâtre; palpes maxillaires roux; palpes labiaux d'un roussâtre pâle.

Nymphe.

Complétement glabre, même au microscope. En regardant sur le dos, on aperçoit, à un fort grossissement, huit séries longitudinales de petits mamelons; deux latérales, quatre latéro-dorsales et deux dorsales; celles-ci et les premières sont les plus saillantes. Chacun de ces mamelons, vu au microscope, est surmonté de quelques petites spinules. Les papilles du dernier segment de l'abdomen sont coniques, un peu arquées en avant et très divergentes.

Insecte parfait.

Longueur 1 1/2 à 2 millim. Cylindrique, noir ou noirâtre, avec les élytres tantôt de la même couleur, sauf l'extrémité qui est ferrugineuse, tantôt ferrugineuses avec les côtés noirâtres. Tête convexe, rugueusement ponctuée, pubescente, avec de longs poils roussâtres antérieurement. Antennes testacées. Prothorax couvert antérieurement d'aspérités qui deviennent moins saillantes et plus serrées à mesure qu'on s'approche du milieu où l'on remarque une impression transversale peu apparente; le reste de la surface

finement et assez densément ponctué, avec un espace médian lisse et subcaréné. Elytres marquées de stries très fines et finement ponctuées, dont les intervalles ont une série de points; stries suturales plus prononcées que les autres; extrémité postérieure brusquement déclive, creusée de deux rainures longitudinales formées par les stries suturales approfondies et dilatées, entre lesquelles s'élève la suture en forme de carène. En dehors des rainures, on aperçoit deux tubercules peu saillants, et souvent tout à fait obsolètes. Pattes noirâtres ou rousses. *Femelle.*

Le *mâle* diffère par les caractères suivants : points des élytres encore plus fins ; extrémité des élytres tronquée, un peu concave et lisse, avec la suture saillante; une très petite dent sur chaque élytre à la naissance de la troncature, une autre un peu plus bas, très saillante, arquée en bas et obtuse, une troisième semblable à la première, près du bord inférieur.

Le *T. bidens* paraît rechercher exclusivement les pins. Dans le Nord, il attaque le *Pinus Sylvestris;* dans les Pyrénées, le *P. uncinata;* dans le département des Landes, le *P. maritima.* Je ne l'ai jamais trouvé sur d'autres espèces, mais il est probable qu'il ne se borne pas à celles que j'ai citées. Il présente dans ses mœurs des particularités bien tranchées : ainsi, il ne s'adresse jamais aux troncs des vieux arbres, ou même de ceux d'une grosseur moyenne; il ne recherche que les jeunes sujets de cinq à dix ans, et lorsqu'on le rencontre sur des individus plus âgés, c'est toujours dans les branches ou les parties supérieures, c'est-à-dire aux endroits où l'écorce est lisse, ou à peine crevassée. En second lieu, il pratique des galeries que Ratzeburg a appelées étoilées, c'est-à-dire qu'elles rayonnent en tout sens

autour de la cellule nuptiale, de sorte que les unes sont longitudinales, les autres transversales. Ces galeries ne sont ni droites, ni même, à proprement parler, sinueuses, mais arquées. Enfin elles se gravent, ainsi que la cellule nuptiale, assez profondément dans l'aubier, ce qui s'explique naturellement par le peu d'épaisseur de l'écorce, que l'insecte et les larves après lui tiennent à ménager, et qui ordinairement ne leur offrirait pas un abri suffisant si, pour se loger, ils n'empiétaient pas un peu sur les couches ligneuses. C'est pour le même motif que les cellules des nymphes sont aussi la plupart creusées en partie ou en totalité dans l'aubier. Elles ne se trouvent dans l'écorce que lorsque celle-ci est assez épaisse pour offrir une protection suffisante. En troisième lieu enfin, et contrairement à ce qui se passe pour le *T. laricis*, chacune des galeries rayonnantes contient un mâle et une femelle; de sorte qu'un seul système de galeries renferme cinq et six ménages, dont chacun à son habitation distincte, avec une pièce commune pour tous.

Le *T. bidens* a au moins deux générations dans l'année. Il se montre d'abord au commencement de mai pour faire sa ponte, et à la fin de juin, ou dans le courant de juillet, la première génération prend son essor. En juillet, ou au commencement d'août, on trouve de nouveau des arbres attaqués, et la plupart du temps, les larves provenant de cette seconde ponte ont accompli toutes leurs évolutions en septembre ou octobre; mais presque toujours aussi les insectes qui en proviennent demeurent sous l'écorce jusqu'au mois de mai. Toutefois, on remarque souvent que beaucoup d'insectes parfaits ont quitté leur berceau, ce qui se reconnaît aux trous de sortie dont l'écorce est criblée, et d'un autre côté, on rencontre en automne des bostriches

occupés à creuser des galeries, et dans le courant de l'hiver, des nids pleins de larves assez peu avancées encore. Il résulte de cette observation ou qu'il y a dans cette espèce comme dans toutes les autres, des individus retardataires, ou bien qu'une troisième génération a lieu dans des conditions favorables de température. Quoique je n'aie pas sur ce dernier point des preuves irrécusables, mes observations me donnent des présomptions telles, que je suis porté à considérer comme très probable ce que je ne présente que sous forme d'hypothèse.

Tomicus ramulorum Mihi.
Fig. 309-311.

Larve.

Longueur 2 millim. ; semblable aux précédentes, sauf la taille et les caractères ci-après :

Tête parsemée d'assez longs poils, à peine lavée de roussâtre, avec le bord antérieur roux et presque droit ; front dépourvu de toute fossette, mais marqué d'un sillon longitudinal médian qui n'atteint pas l'épistome. Mandibules rousses, à extrémité ferrugineuse ; vues en dessus elles sont un peu arrondies extérieurement, larges à la base, longuement taillées en biseau intérieurement, et découpées à l'extrémité en deux dents acérées. Vues de côté, elles sont triangulaires avec les côtés un peu sinueux, et terminées par deux dents, dont l'une, la plus voisine du labre, courte, large, très obtuse, et l'autre, apicale, assez longue, non acérée et comme cylindrique. Corps presque glabre, mais couvert, comme à l'ordinaire, d'aspérités très fines et spinuliformes, visibles seulement au microscope.

NYMPHE.

Autour du prothorax, huit tubercules portant des soies assez longues, deux antérieurement et trois de chaque côté, dont une, celle qui est près de l'angle postérieur, plus écartée des autres que celles-ci ne le sont entre elles ; deux soies semblables sur le dos du prothorax, et deux courtes papilles coniques sur le sixième segment abdominal. Les autres segments de l'abdomen sont un peu relevés transversalement en bourrelet près du bord postérieur, et le dernier est terminé par deux appendices courts, coniques, droits, écartés et divergents.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 1 1/2 mill. Etroit, cylindrique, luisant, noirâtre ou d'un brun-ferrugineux, principalement aux élytres ; presque glabre. Tête convexe, densément et ruguleusement ponctuée ; antennes testacées, avec la massue un peu rembrunie. Prothorax arrondi au sommet, sensiblement plus étroit antérieurement qu'à la base ; sinueusement dilaté sur les côtés ; couvert d'un duvet roussâtre et d'aspérités inégales jusque près du milieu où l'on remarque une petite élévation tuberculiforme et une dépression transversale ; le reste de sa surface couvert d'une ponctuation fine, un peu plus serrée sur les côtés qu'au milieu, où l'on voit un espace linéaire lisse et à peine proéminent. Ecusson arrondi et pas tout à fait lisse. Elytres à peine plus étroites que le prothorax, deux fois aussi longues que lui ; très peu sinuées au bord externe ; marquées de stries légères, égales, finement ponctuées et dont les intervalles offrent de petites stries transversales ; face postérieure convexement dé-

clive; parsemée de petits poils roussâtres; creusée d'une rainure profonde et assez large de chaque côté de la suture qui est un peu saillante. Pattes d'un brun-roussâtre, avec les tarses et parfois les genoux plus clairs. *Mâle* et *femelle.*

Ce petit bostriche m'a été longtemps inconnu parce que je ne m'étais pas avisé de le chercher où il se trouve. Un jour que, par désœuvrement plutôt que de propos délibéré, j'épluchais les plus petites brindilles d'une branche morte de pin, je l'y découvris à ma grande surprise, et je constatai que ces brindilles lui avaient servi de berceau, parce qu'elles étaient sillonnées de galeries dans lesquelles je rencontrai aussi des larves et des nymphes. En recherchant des conditions analogues, je ne tardai pas à m'approvisionner de cet intéressant Xylophage qui, en définitive, est commun dans cette contrée.

Le *T. ramulorum* attaque les brindilles terminales ou latérales et feuillues des rameaux morts des pins de tous les âges, depuis ceux de quatre ou cinq ans, jusqu'aux plus vieux. Il n'empiète jamais sur le domaine du *T. bidens*, et celui-ci, quoiqu'il aime les écorces fines, n'envahit pas celui de son congénère qu'il laisse en paix dans les petits ramuscules où il aurait, il est vrai, de la peine à vivre, vu leur faible diamètre. Toutefois, j'ai inutilement cherché le *T. ramulorum* dans le *Pinus uncinata* des Pyrénées, dont les brindilles, un peu plus épaisses, en général, que celles du pin maritime, sont occupées, comme les parties d'un plus fort diamètre, par le *T. bidens*.

La cellule nuptiale que creuse le *T. ramulorum* est très petite, et souvent il ne pratique qu'une seule galerie de ponte, tracée en spirale. Ordinairement pourtant une ou deux autres galeries très courtes et divergentes partent de

la même cellule nuptiale, et mes observations me portent à croire que s'il avait ses coudées franches, il formerait des galeries étoilées. Quant aux larves, comme elles ne peuvent cheminer transversalement sur des rameaux d'un si faible diamètre, elles creusent presque toutes, dès le début, des galeries longitudinales. Toutes les galeries, quelles qu'elles soient, ainsi que les loges des nymphes, pénètrent assez profondément l'aubier qui devient comme cannelé, et souvent les larves, pour vivre ou pour mieux s'abriter, plongent jusqu'au canal médullaire.

Quant aux époques de son apparition et au nombre des générations, le *T. ramulorum* se conduit exactement comme le *T. bidens* avec lequel il a, par ses mœurs, de nombreuses analogies.

TOMICUS EURYGRAPHUS Erichs.

Fig. 312 et 313.

LARVE.

J'ai eu quelque peine à me procurer cette larve dans de bonnes conditions d'étude, parce qu'elle se développe dans les profondeurs du bois. Or, cette particularité me la faisait désirer très ardemment, parce que je supposais qu'appelée à vivre dans les parties ligneuses, elle pouvait différer, par sa structure, de celles qui se nourrissent de l'écorce. Les faits n'ont pas justifié cette présomption. La larve dont il s'agit a la même forme que les autres ; elle est seulement plus grêle, plus molle, plus délicate peut-être que toutes celles de la même famille dont il est question dans ce travail.

Elle est d'un blanc de lait ; la région thoracique est peu

dilatée ; son corps, à peu près cylindrique, est peu courbé en arc, et les poils dont il est parsemé sont si rares et si fins qu'on peut le considérer comme glabre. Le microscope le montre couvert, comme dans les larves précédentes, de petites aspérités spinuliformes ; mais elles sont extrêmement petites, et si l'analogie ne portait pas à les chercher, elles passeraient peut-être inaperçues.

Comparée à la blancheur du corps, la tête est pâlement lavée de roussâtre, et deux taches contiguës de même couleur se montrent sur le dos du prothorax. Les contours de la bouche sont roux, ainsi que les mandibules, dont la pointe est un peu plus foncée que le reste. Ces organes, vus en dessus, sont larges à la base, un peu sinués extérieurement, bidentés à l'extrémité, puis taillés intérieurement en biseau trés légèrement sinueux, vers le milieu duquel se trouve une petite saillie dentiforme ; vus de côté, ils ont la forme d'un triangle allongé et sont terminés par deux dents entre lesquelles on voit une petite rainure.

Nymphe.

Elle a deux soies roussâtres près du bord antérieur du prothorax, deux sur la face dorsale, une série transversale de soies plus fortes, plus roussâtres et presque couchées en avant, près du bord postérieur. Les segments de l'abdomen ont une série transversale de poils blancs et extrêmement fins ; on en voit aussi quelques-uns à la face postérieure du dernier segment, qui ne possède ni appendice, ni papille quelconque. Ce seul caractère la distinguerait de toutes les autres.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 3 1/2 millim. Cylindrique, luisant, noir ; tête convexe, densément et rugueusement ponctuée sur le front, avec une carène longitudinale lisse ; vertex lisse et luisant. Antennes testacées. Prothorax presque rectangulaire ; tronqué carrément et brusquement rabattu antérieurement, à angles droits postérieurement ; s'élevant de tous côtés en pente très douce vers un point commun presque médian, qui forme monticule ; couvert antérieurement d'aspérités inégales ; le reste de la surface parsemé de points très fins et écartés. Elytres sinuées latéralement ; marquées de stries égales, occupées par des points peu profonds et très rapprochés ; intervalles plans, avec une série de points plus écartés sur le dos que sur les côtés ; face postérieure subconvexe, peu brusquement déclive, sans proéminence à la suture ; munie de petits tubercules, notamment sur le premier et le troisième intervalle des stries. Pattes testacées, avec les cuisses souvent plus foncées. Des poils roussâtres touffus sur le front, autour du prothorax et à la face postérieure des élytres. *Femelle.*

Mâle plus court que la femelle de près d'un millimètre ; très différent de celle-ci par son prothorax qui n'est point relevé en bosse, et qui s'avance par dessus la tête en forme de chaperon arrondi, marginé largement et assez profondément concave. Le fond de la concavité est densément ponctué, et occupé par une dépression triangulaire d'où part une rainure qui remonte jusqu'au sommet de la déclivité. Le reste du prothorax est marqué d'une ponctuation faible et peu serrée. La face postérieure des élytres est conformée comme dans la femelle, avec une impression longitudinale très peu prononcée sur le 2e intervalle des stries.

Le *T. eurygraphus* est au pin maritime ce que le *T. monographus*, le *T. dryographus* et le *Platypus cylindrus* sont au chêne ; ce que les *xyloterus* sont au sapin, c'est-à-dire qu'au lieu de creuser ses galeries et de faire sa ponte sous l'écorce, comme toutes les espèces précédentes, il pénètre comme une tarière dans le bois. Il ne s'attaque guère qu'aux vieux pins, et il est toujours facile de deviner sa présence, car les petits tas de sciure qu'il rejette au dehors sont blancs ou de la couleur de l'aubier, tandis que ceux que produisent les *Tomicus* exclusivement corticaux sont d'un brun ferrugineux comme l'écorce même. D'un autre côté, en soulevant celle-ci, on trouve toujours béant l'orifice de la galerie qu'il a pratiquée à travers l'aubier, et dont il a rejeté les déblais au dehors. Cette galerie, de deux millimètres environ de diamètre, est parfaitement cylindrique, droite ou très peu sinueuse, et s'enfonce verticalement ou obliquement dans le bois, jusqu'à une profondeur qui varie suivant l'épaisseur de l'aubier, car elle entame rarement le bois dur. Il est extrêmement rare d'y trouver à la fois un mâle et une femelle, celle-ci étant ordinairement seule ou accompagnée d'une autre femelle. Après la dernière métamorphose, beaucoup de nichées sont également dépourvues de mâles, et il m'est arrivé de recueillir dans leurs nids plus de cinquante femelles sans trouver un seul individu de l'autre sexe. Il est à remarquer que ces particularités s'observent dans presque tous les bostriches térébrants, ce qui me porte à conclure qu'un mâle sert à plusieurs femelles et que l'accouplement se fait en dehors des galeries.

J'ai dit que la galerie de ponte plonge dans l'aubier verticalement ou obliquement. Arrivée à la profondeur de 2 à 5 centimètres, la femelle abandonne la ligne verticale pour creuser une galerie transversale, non dans le sens des fibres

du bois, mais toujours à angle droit avec leur direction, et elle l'établit sur une longueur de 6 à 15 centimètres. Elle se borne très rarement là, et presque toujours elle revient sur ses pas pour creuser vis-à-vis une seconde galerie parfaitement opposée, ou bien à un niveau différent. Quelquefois elle arrête là son travail de mineur, mais le plus souvent elle reprend la galerie verticale, la prolonge et trace ensuite deux nouvelles galeries opposées, parallèles aux précédentes.

J'avais cru, dans le principe, et par analogie, que la galerie verticale était seule l'œuvre de la femelle, et que les larves étaient les auteurs des galeries transversales; mais je dus renoncer à cette idée dès que j'eus trouvé ces galeries déjà creusées, lorsqu'il n'y avait encore que des œufs, ou des larves très jeunes, et j'ai rencontré depuis, et à plusieurs reprises, la femelle occupée à les pratiquer avant la ponte.

J'avais aussi remarqué que les larves ou les insectes qui en provenaient, vivaient en société, et les uns à la suite des des autres, dans les galeries transversales, sans la moindre trace de galeries secondaires, et même sans que les galeries primitives fussent élargies. J'en avais conclu, *à priori* que la femelle devait pondre ses œufs, par petits groupes, à l'entrée des galeries, et que les larves vivaient uniquement des suintements séveux qui se produisaient sur les parois : des investigations très multipliées, et souvent favorisées par les circonstances, m'ont appris que ces suppositions étaient parfaitement fondées. Ainsi, la femelle dépose, à l'orifice des galeries transversales, des œufs en plus ou moins grand nombre ; les larves qui en naissent demeurent quelques jours groupées, mais à mesure qu'elles grossissent elles se placent à la file les unes des autres, et parcourent lentement

la galerie sans jamais ronger le bois. La mère ayant eu soin de faire sa ponte dans des arbres récemment abattus et pleins de sève, celle-ci s'extravase insensiblement par les vaisseaux que les galeries transversales ont rompus ; elle humecte continuellement les parois de ces galeries et suffit à l'alimentation et au développement des larves. La métamorphose en nymphe a lieu, environ trois mois après la ponte, dans les galeries mêmes, sans la moindre préparation, et lorsqu'une larve intermédiaire a devancé les autres dans sa transformation, celles qui se trouvent derrière elle respectent son repos et ne cherchent pas à envahir la place où elle se tient immobile.

Ces faits, sur lesquels il ne peut, je l'affirme, exister le moindre doute, donnent la raison des particularités jusqu'ici inexpliquées, que présentent les *Tomicus monographus* et *dryographus*, et le *Platypus cylindrus*, dont les larves, comme celles dont je viens de parler, vivent à la file dans des galeries toujours du même diamètre.

Pourquoi ces exceptions ? on est, de prime-abord, tenté de penser que la nature a voulu épargner à la plupart des larves les fatigues d'un pénible travail ; mais quand on songe qu'elle n'a pas eu la même sollicitude pour les larves des *rhyncolus*, dont nous parlerons ci-après, des *phlœophagus*, etc., qui, pénétrant elles aussi dans l'épaisseur de l'aubier, vivent cependant isolées dans leurs galeries, on n'ose plus s'arrêter à cette raison. Il y a donc là un mystère dont je ne saurais donner l'explication.

Le *T. eurygraphus*, qui se borne à traverser l'écorce d'outre en outre, ne peut, on le conçoit, être d'aucun obstacle à l'invasion des autres insectes, quels qu'ils soient, qui n'en veulent qu'à l'écorce. De même aussi il est complète-

ment indifférent à ce qui se passe sous cette écorce, où il ne doit point provoquer des rivalités, et la présence d'autres Xylophages ne modifie en rien ses dispositions, parce qu'elle ne saurait contrarier ses travaux. On le rencontre donc dans les pins attaqués par d'autres Bostriches, par des Longicornes ou des Buprestes ; il ne demande que des arbres assez récemment morts ou abattus, et dont le bois n'a pas perdu sa sève par la dessiccation.

Son apparition a lieu dans le courant du mois de mai, et c'est vers la fin de ce mois ou au commencement de juin qu'on a le plus de chance de se le procurer, parce qu'il est alors occupé à creuser sa galerie. Lorsque, après avoir soulevé l'écorce, on aperçoit l'orifice de cette galerie, on peut être certain de la présence du Bostriche. On se hâte d'examiner s'il n'est pas fortuitement logé dans l'épaisseur de l'écorce, d'où il est facile de le faire sortir au moyen d'une petite paille ; dans le cas contraire, on entaille, on creuse le bois dans le sens de la galerie, et si celle-ci n'est pas trop profonde, on ne tarde pas à se rendre maître de l'insecte mineur. On le trouve aussi quelquefois sur l'aire de section des tiges de pin, tronçonnées à l'aide de la scie, car c'est également par-là qu'il pénètre dans le bois, s'épargnant ainsi la peine de perforer l'écorce.

A l'exemple du *platypus* et des bostriches qui sont, à proprement parler, lignivores, le *T. eurygraphus* ne paraît avoir qu'une seule génération, ce qui tient sans doute à la lenteur des développements que peuvent acquérir les larves dans le milieu très consistant où elles vivent, et avec les substances relativement peu assimilables dont elles se nourrissent. Ce qu'il y a de certain, c'est que j'ai trouvé, hivernant au milieu du bois, les insectes provenus de pontes

faites, à ma connaissance, au mois de juin précédent. C'est là qu'ils attendent, comme les Bostriches qui ont les mêmes mœurs, le retour de la belle saison ; et alors ils viennent au jour non en pratiquant, chacun de son côté, une galerie de sortie d'autant plus difficile à creuser que le bois en séchant est devenu plus dur, mais en gagnant la galerie mère et la suivant jusqu'à son issue au dehors.

CRYPTURGUS (*Bostrichus*) PUSILLUS Gyll.

Fig. 314 et 315.

LARVE.

Longueur 1 1/2 millim. Tête d'un roux-jaunâtre, très pâle et uniforme, avec le tour de la bouche ferrugineux, et les mandibules ferrugineuses, sauf l'extrémité qui est noire. Vues en dessus, celles-ci paraissent bidentées à l'extrémité, puis taillées en biseau jusque vers le milieu de leur longueur; vues de côté, elles présentent, d'une manière plus apparente, les deux dents apicales, dont l'une, celle du sommet, est plus grande que l'autre. Les poils dont la tête et le corps sont parsemés, sont relativement plus longs que dans les larves précédentes.

NYMPHE.

Huit soies blanches assez longues sur les bords du prothorax, quatre antérieurement et deux de chaque côté; à l'abdomen deux séries dorsales seulement ; dernier segment terminé par deux papilles coniques, charnues, écartées, divergentes et non crochues.

Insecte parfait.

Longueur un peu plus d'un millim. Etroit, très légèrement déprimé en dessus, luisant, noirâtre ou d'un brun-ferrugineux, principalement aux élytres. Tête très finement ponctuée, pubescente. Antennes et palpes testacés. Prothorax sensiblement plus long que large, peu convexe, très finement ponctué sur toute sa surface, sauf un espace médian très étroit et fort peu apparent. Elytres à peine de la largeur du prothorax, deux fois plus longues que lui, arrondies et convexes à l'extrémité, ayant des séries de points bien visibles, dont les suturales un peu plus marquées. Pattes d'un brun-roussâtre, avec les tarses plus clairs.

Le *Crypturgus pusillus* que l'on jugerait devoir s'attaquer exclusivement aux jeunes pins ou sapins, car il recherche les deux essences, semble au contraire dédaigner les sujets propres à la ponte des *T. bidens* et *ramulorum* pour s'adresser aux arbres de moyenne grosseur, et même aux arbres les plus vieux et dont l'écorce est la plus épaisse. C'est même dans ces derniers qu'on le rencontre le plus ordinairement, mais il est toujours en compagnie d'un autre Xylophage. Ratzeburg le signale avec le *Polygraphus pubescens* et le *Hylastes palliatus*, et je l'ai trouvé avec les *T. stenographus* et *laricis*, et les *Hylurgus ligniperda* et *piniperda*. Cette circonstance et la petitesse de sa taille ont porté MM. Saxesen et Ratzeburg à croire que le *C. pusillus* ne perfore pas lui-même l'écorce, et qu'il profite des trous pratiqués par d'autres Xylophages, pour s'insinuer dans les couches du liber où il creuse ses galeries. Longtemps j'ai partagé d'autant plus cette opinion, que je n'avais jamais pu découvrir des orifices d'entrée, et que lorsque je trouvais des points

occupés par le *Crypturgus* seul, c'était toujours dans le voisinage d'une solution de continuité de l'écorce, par laquelle il avait pu s'introduire. Il me semblait d'ailleurs assez bizarre que ce petit insecte préférât précisément les écorces les plus épaisses et les plus dures, et s'imposât ainsi mal à propos une besogne dont il pouvait s'affranchir si facilement en choisissant les écorces lisses et minces. Toutefois, et quoique le raisonnement, ainsi que les observations justifiassent cette manière de voir, je ne pouvais m'empêcher de considérer que les habitudes supposées du *Crypturgus* constituaient, pour moi du moins, un fait unique de la part d'un Bostriche, et que, dès-lors, il ne devait être affirmé qu'avec une certaine réserve. J'ai eu récemment l'occasion de résoudre péremptoirement la question, en observant des nids de cet insecte sur un pin de 15 à 20 ans, dont il avait été l'unique envahisseur, et j'ai constaté, de la manière la plus positive, que le mâle et la femelle avaient pénétré sous l'écorce en perforant eux-mêmes celle-ci. Qu'ils s'abstiennent quelquefois de ce travail lorsqu'ils rencontrent une ouverture pratiquée par d'autres, je ne saurais le nier; mais je ne vois rien que de très naturel à ce qu'ils fassent cette besogne même sur des vieux pins. L'écorce de ces arbres est en effet très facilement attaquable, et en profitant de ses crevasses, le travail du *Crypturgus* se réduit à bien peu de chose et exige bien peu de peine.

Les galeries du *Crypturgus* sont creusées dans les couches du liber, ou à la surface inférieure de celui-ci; mais elles n'empiètent jamais sur l'aubier. Elles sont, ainsi que l'a observé Ratzeburg, très embrouillées, et il est très difficile d'en suivre l'inextricable réseau[1], pour peu que le nombre des mâles et des femelles qui travaillent sur le même point

soit considérable ; mais la difficulté devient beaucoup moindre lorsqu'on a la chance, assez rare d'ailleurs, de rencontrer une portion d'écorce habitée par un couple ou deux. On constate alors l'existence d'une galerie de ponte longitudinale, plus large que ne semblerait le comporter le diamètre de l'insecte, et sans cellule apparente. Les entailles pour le dépôt des œufs sont très rapprochées et les galeries des larves sont très sinueuses.

Le *C. pusillus* se montre aux mêmes époques que le *T. bidens*, et comme lui il a au moins deux générations. Les insectes parfaits de la seconde ou de la dernière génération passent l'hiver sous l'écorce, et on les y rencontre souvent en nombre très considérable.

HYLURGUS (*Hylesinus*) LIGNIPERDA Fabr.
Hylesinus elongatus Herbst.

Fig. 316-318.

LARVE.

Longueur 7 millim. ; semblable à celles des Bostriches, sauf les caractères suivants :

Tête roussâtre ; bord antérieur formant trois arcs bien marqués, et dont les deux latéraux sont profondément creusés par la cavité où se logent les antennes ; celles-ci plus visibles et plus saillantes que dans les larves précédentes; une impression sur le front; plus en avant, deux petites éminences ferrugineuses, et de plus une très petite saillie de même couleur, formant une dent peu apparente au milieu du bord antérieur. Epistome assez grand et peu profondément échancré; plus large à la base qu'au sommet. Mandibules fortes, noires dans leur moitié supérieure, le

reste ferrugineux. Vues en dessus, elles se montrent larges à la base, plus concaves en dedans que convexes en dehors; taillées en biseau peu incliné à l'extrémité qui est découpée en trois dents, dont la plus interne est beaucoup moins saillante que les deux autres qui sont séparées par une rainure. Vues de côté, elles seraient régulièrement triangulaires sans le biseau supérieur. L'extrémité est également divisée en trois dents, mais un peu plus fortes et mieux détachées; les angles de la base sont noirs, et entre eux on voit un point de même couleur. Le milieu est légèrement verruqueux.

Nymphe.

Semblable à celles des Bostriches, et reconnaissable en outre aux caractères suivants :

Deux soies blanches sur le front ; quatre en série transversale sur le vertex ; deux près du bord antérieur du prothorax et quatre près du bord postérieur; deux sur le mésothorax et quatre sur le métathorax, en deux paires écartées ; sur le dos de l'abdomen dix séries longitudinales de ces mêmes soies, dont deux dorsales, quatre latéro-dorsales et quatre latérales, deux de chaque côté ; toutes ces soies courtes, roussâtres, presque spinuliformes et portées sur de petits mamelons plus saillants sur l'abdomen qu'ailleurs. Appendices du dernier segment comme dans la nymphe du *T. stenographus*, mais un peu moins divergents.

Insecte parfait.

Longueur 5 millim. Allongé, subcylindrique, noirâtre, avec les élytres d'un brun-ferrugineux ; presque entière-

ment revêtu d'une pubescence raide et rousse, plus longue et plus touffue sur le front, sur les côtés du prothorax et à l'extrémité des élytres. Tête convexe, finement et rugueusement ponctuée, avec un petit tubercule près de la bouche, une impression transversale un peu au-dessus, et une ligne lisse, très fine et un peu élevée jusqu'au vertex. Antennes et palpes ferrugineux. Prothorax à bord antérieur ferrugineux et arrondi, s'élargissant graduellement du sommet à la base, dépassant sensiblement en longueur sa plus grande largeur; couvert d'une ponctuation plus fine, plus serrée et plus rugueuse sur les côtés qu'en dessus, avec un espace médian et linéaire lisse. Elytres de la largeur du prothorax à sa base ; deux fois aussi longues que lui ; à côtés parallèles, ayant à la base un rebord noir, fin et très finement crénelé ; marquées de stries ponctuées, dont les intervalles sont comme ridés en travers et fortement chagrinés. Extrémité convexement déclive, avec une fossette longitudinale de chaque côté de la suture, entre la première et la deuxième stries. Pattes d'un ferrugineux plus ou moins brunâtre, avec l'extrémité des tibias et les tarses plus clairs. *Femelle.*

Le *mâle* diffère par les fossettes de l'extrémité des élytres plus profondes et les stries suturales un peu mieux marquées.

Le *Hylurgus ligniperda*, dont l'épithète conviendrait plutôt au *T. eurygraphus*, ne porte dommage qu'à l'écorce du pin. Quoiqu'il aime les arbres imbibés de sève, je ne l'ai jamais rencontré sur des sujets malades, et il n'est pas à ma connaissance qu'il ait causé la mort d'un seul. Il respecte même la tige des arbres morts sur pied, pour n'attaquer que leur base. Il affectionne exclusivement ceux dont l'écorce est épaisse, et voici les conditions dans lesquelles on est sûr de le rencontrer.

Lorsqu'un vieux pin a été abattu, sa souche demeure ordinairement en terre. Cette souche, imprégnée de résine, à écorce très épaisse, convient parfaitement à notre insecte, et si l'abattage coïncide avec l'époque de son apparition, il ne tarde pas à s'y installer, sans se laisser rebuter par les écoulements de résine que provoquent ses attaques et que l'on voit suinter souvent par les galeries d'entrée. Quant à la tige de l'arbre, elle n'est attaquée que sur des points faciles à déterminer d'avance : ce sont ceux où la tige se trouve en contact avec le sol. C'est là qu'arrivent en grand nombre les *Hylurgus* des deux sexes, parce que, sans doute, ils y trouvent à la fois protection contre leurs ennemis, et surtout abri contre les influences atmosphériques et les ardeurs du soleil, et ils se mettent si bien à l'œuvre, que bientôt le sol est couvert de vermoulure.

Si plusieurs couples travaillent sur le même point, les galeries qu'ils creusent sont enchevêtrées, et il n'est pas possible d'apprécier au juste le système propre à chacun ; mais quand l'observation peut porter sur un couple unique, on constate que la galerie de ponte est quelquefois longitudinale, le plus souvent oblique, et toujours très sinueuse. Les galeries des larves n'ont pas cette sorte de parallélisme, ou cette divergence régulière que présentent ordinairement celles des Bostriches ; elles se contournent en sens divers, s'anastomosent et forment un réseau irrégulier et confus. Elles n'intéressent pas l'aubier, et c'est presque toujours dans les couches du liber, ou même dans l'épaisseur de l'écorce que s'opère la métamorphose en nymphe.

Le *H. ligniperda* paraît de mars en mai, et ses dernières pontes ont parcouru toutes leur phases au mois de juillet. Je ne lui connais qu'une seule génération, et comme on ne

le trouve jamais en hiver, sous les écorces, je suppose qu'à l'exemple des autres *Hylurgus*, il passe la mauvaise saison dans les mousses, au pied des arbres, ou dans les anfractuosités des écorces.

Hylurgus (*Dermestes*) piniperda L.
Hylesinus testaceus Fabr.

Fig. 319 et 320.

Larve.

Longueur 7 millim.; semblable aux précédentes, sauf les caractères suivants :

Bord antérieur de la tête formant trois arcs renversés, assez sensibles; points de contact des arcs latéraux avec l'arc du milieu, s'avançant en forme de petite dent. Epistome très faiblement échancré; labre presque imperceptiblement trilobé et marqué de deux fossettes. Les mandibules, vues en dessus et ouvertes, présentent la forme d'une pyramide à trois faces; vues de côté, elles sont triangulaires, avec le bord supérieur taillé en biseau très oblique, ferrugineuses et marquées de quelques fossettes, jusqu'aux deux tiers de leur longueur, puis noires et lisses jusqu'à l'extrémité, qu'une rainure longitudinale bien visible coupe en deux dents inégales. Si, à l'aide d'une forte loupe, on les examine de face et en dedans, on voit que le tiers antérieur est taillé, dans son épaisseur, en une facette oblique, ovale allongée, dont le bord interne est tranchant et le reste rebordé.

Nymphe.

Exactement comme la précédente.

Insecte parfait.

Longueur près de 5 millim. Ovoïde allongé, finement pubescent, noirâtre, avec les élytres souvent ferrugineuses en totalité ou en partie. Tête un peu déprimée, médiocrement et peu densément ponctuée, avec une carène longitudinale près de la bouche. Antennes et palpes d'un roux testacé. Prothorax luisant, de beaucoup plus étroit au sommet qu'à la base qui est aussi large que la longueur; légèrement étranglé près du sommet; finement ponctué; points dorsaux moins serrés que ceux des côtés, et laissant libre un espace ordinairement mal déterminé. Ecusson petit et très enfoncé. Elytres un peu plus larges que le prothorax à la base, près de trois fois aussi longues que lui; à rebord antérieur finement crénelé; marquées de stries fines et finement ponctuées, dont les cinq premiers intervalles sont sensiblement ridés en travers, avec une série de petits tubercules, plus visibles postérieurement, les autres intervalles ayant simplement une ou deux séries de points; extrémité convexement déclive, avec une impression longitudinale peu marquée sur le second intervalle. Pattes noirâtres, avec l'extrémité des tibias, les tarses et souvent les genoux d'un roux testacé. *Femelle.*

Le *mâle*, ordinairement un peu plus petit, diffère par les impressions postérieures des élytres plus profondes.

Le *H. piniperda* est peut-être l'insecte le mieux connu des forestiers, et l'on a écrit bien des pages sur son compte; mais aucun auteur n'en a, d'après moi, donné une histoire plus complète et plus vraie que Ratzeburg, et j'aurai occasion, dans le cours de cet article, de justifier cette assertion.

Le nom spécifique donné à cet insecte le signale comme le fléau des pins, et il est pour eux, en effet, un ennemi très redoutable. Cette essence est aussi la seule qu'il attaque, mais il paraît que toutes les espèces ne lui sont pas indifférentes. Dans le nord il ravage les plantations de pins sylvestres ; dans le département des Landes, celles de pins maritimes ; mais je ne l'ai pas rencontré sur d'autres espèces cultivées dans ce pays, et je n'ai constaté aucune trace de son existence sur le pin des Pyrénées.

Il est le plus précoce des Xylophages. Dans le nord de l'Europe, d'après Ratzeburg, il se montre dès le mois de mars ; dans le midi de la France, il paraît aux premiers beaux jours de l'hiver, et dès le mois de janvier, lorsque le soleil a brillé deux ou trois jours, on est sûr de le trouver occupé déjà à perforer l'écorce des pins abattus ou malades, ainsi que les souches restées en terre, décelant sa présence par les petits tas de vermoulure qu'il rejette de ses galeries. Il dédaigne les arbres dont le liber est trop desséché, et ceux qu'il attaque sont quelquefois tellement imbibés de sève, qu'il provoque des suintements abondants de sucs résineux, qui se concrètent sous forme de tubes plus ou moins épais autour de l'orifice d'invasion. Du reste, il est peu difficile sur l'âge des arbres. Depuis qu'ils ont dix ou douze ans, jusqu'à leur vieillesse la plus avancée, ils sont sujets à ses attaques; mais il est rare de le rencontrer dans des arbres au-dessous de dix ans qui n'offriraient sans doute pas des ressources suffisantes pour le développement de ses pontes.

Le trou d'entrée est oblique, et la galerie mère, toujours simple, c'est-à-dire sans ramifications, s'étend longitudinalement au-dessus et au-dessous de ce trou d'entrée, en formant au point de départ, de chaque côté, une petite

courbe à partir de laquelle elle est droite. Elle est munie de un à quatre trous à air. On rencontre ordinairement le mâle et la femelle dans cette galerie ; je n'y ai jamais trouvé plus d'un individu de chaque sexe, et rarement la femelle y est seule. Les œufs sont déposés dans de petites entailles comme ceux des Bostriches, et les galeries des larves sont sinueuses, transversales, si ce n'est quand le diamètre de l'arbre est peu considérable, auquel cas elles finissent par devenir obliques, ou même longitudinales. Ces galeries sont creusées, comme la galerie de ponte, dans les couches du liber en contact avec l'aubier ; mais elles n'entament point celui-ci ; elles détachent parfaitement l'écorce qu'il est très facile de soulever par larges plaques.

La métamorphose en nymphe a lieu dans les couches du liber, ou dans l'épaisseur de l'écorce.

J'ai dit que le *H. piniperda* se montre dès le mois de janvier, et signale son apparition en envahissant les pins qu'il juge propres à nourrir sa progéniture. La galerie de ponte est assez promptement creusée ; mais l'émission des œufs suit rarement de très près l'achèvement de ce travail. Presque toujours, en effet, après ces beaux jours qui ont réveillé les *Hylesinus* engourdis, et auxquels succèdent, du reste, des nuits froides, l'hiver reprend son empire, la température s'abaisse, et les insectes s'engourdissent de nouveau dans leurs galeries. L'influence du soleil, qui se fait sentir encore habituellement en février, détermine souvent la ponte des œufs ; mais une température variable, et plutôt froide que chaude, retarde leur éclosion, et quand les larves sont nées après une période plus ou moins longue, les vicissitudes atmosphériques des mois de mars et d'avril, ralentissent leur développement. Ce n'est, en définitive, qu'au

mois de mai que ce développement devient rapide, secondé qu'il est par la longueur des jours et l'élévation de la température, et les insectes parfaits prennent leur essor dans le courant de juin ou au commencement de juillet.

Ce sont là les cas les plus ordinaires; mais quelquefois pourtant l'hiver est tellement doux, que la ponte et l'éclosion des œufs, la croissance et les métamorphoses des larves se trouvent singulièrement accélérées. Aussi ai-je vu plus d'une fois les larves nées en février, et les insectes prêts à sortir en avril.

Dans les mois de juin et surtout de juillet, on rencontre dans les bois de pins, principalement dans les jeunes semis, des brindilles dont la partie supérieure se flétrit ou se rompt sous l'effort du vent, et sur laquelle on aperçoit, le plus souvent, un de ces tubes de résine concrétée, résultat d'un suintement provoqué par un insecte. Si l'on recherche la cause de ces faits, on constate que ces brindilles sont percées d'un trou latéral; qu'en remontant à partir de ce trou, la brindille est creuse, la substance médullaire ayant été détruite par érosion. Dans l'intérieur de ce tube, qui se prolonge fréquemment jusque dans le bourgeon terminal, on rencontre habituellement un *H. piniperda*. Si l'on n'y trouve rien, c'est que le *Hylesinus* est sorti, et alors on remarque quelquefois, au-dessus du trou d'entrée, un trou de sortie; le plus souvent pourtant il n'existe qu'un trou unique, ce qui prouve que l'insecte est sorti par où il était entré. La galerie dont je viens de parler est libre de détritus et d'excréments, et cette particularité, indépendamment de quelques autres caractères, la distingue de celles que creuse, dans des conditions semblables, la chenille d'un Lépidoptère, la *Tortrix buoliana*, dont je parlerai plus tard, et qui sont encombrées d'excréments.

Il n'est pas sans exemple que deux *Hylurgus* s'établissent dans la même brindille ; il y a alors deux orifices d'entrée placés à différentes hauteurs, et les deux galeries ne communiquent pas ordinairement entre elles, parce que le *Hylurgus* inférieur arrête son travail avant d'atteindre l'origine de la galerie supérieure.

Après sa dernière métamorphose, le *H. piniperda*, ainsi qu'on l'avait déjà observé et que l'a bien précisé Ratzeburg, se réfugie donc, pour se nourrir durant l'été, dans les jeunes pousses du pin, et il y demeure ordinairement jusqu'au mois de septembre. Quelques-uns attaquent aussi ces jeunes pousses au commencement du printemps, dans les mois d'avril et de mai, et comme le nombre des rameaux envahis à cette époque est d'autant plus considérable que l'hiver a été plus doux, on pourrait penser que certains *Hylurgus*, dont l'engourdissement a dû être moins profond, se sentant plus stimulés par l'aiguillon de la faim, songent à satisfaire ce besoin avant de se préoccuper de leur reproduction. Au lieu d'admettre une pareille dérogation aux habitudes de cet insecte, j'aime mieux croire que les *Hylurgus* dont il s'agit sont les rejetons récemment éclos de pontes très précoces dont les évolutions ont été hâtées par une température favorable. Cette supposition me semble d'autant plus fondée que, d'après ce que nous avons vu plus haut, des larves nées en février peuvent, quand l'hiver est tempéré, avoir subi toutes leurs métamorphoses en avril.

M. Chevandier (Annales de la Société centrale d'agriculture, 1841, p. 112) affirme que le *Hylurgus* s'introduit dans les pousses de deux et même de trois ans. Je n'ai jamais observé ce fait, et je ne le trouve pas signalé dans Ratzeburg. Selon moi, il n'attaque que les pousses de l'année, à l'état herbacé, ou à peu près.

Cette habitude, exclusivement propre aux *H. piniperda* et *minor*, rendent ces insectes plus spécialement dommageables aux forêts de pins que ceux qui n'attaquent que l'écorce ou le bois. J'ai dit dans l'*introduction*, en m'appuyant sur mes nombreuses expériences, qu'un pin dont on ampute tous les bourgeons terminaux, éprouve, par suite de la difficulté qu'a cet arbre de développer des bourgeons adventifs, des dérangements dans la circulation de la sève, et qu'il en résulte le plus souvent un état morbide suffisant pour provoquer l'invasion des insectes parasites et déterminer la mort de l'arbre. On conçoit, dès lors, le danger que présenterait l'*Hylurgus* s'il se multipliait assez pour faire périr toutes les brindilles et favoriser ainsi l'invasion de ces myriades de Bostriches, à générations multiples, qui recherchent et saisissent si ardemment toutes les occasions d'exercer eurs instincts dévastateurs.

Dans certaines parties de la France, où la culture du pin est limitée, quelques pineraies, jeunes encore, ont été assez maltraitées pour qu'on s'en préoccupât sérieusement. Dans les Landes, le théâtre des ravages du *Hylurgus* est beaucoup trop vaste, et les grands arbres qui composent nos immenses forêts ont trop de brindilles, pour que ces insectes, quel que soit leur nombre, puissent y laisser des traces sensibles. Le seul mal apparent qu'ils causent dans les jeunes semis consiste dans la ruine de la flèche de quelques sujets, qui la remplacent du reste par un bourgeon adventif ou par une branche latérale.

Toutefois, j'ai devers moi un fait qui donne une idée du mal que peut produire cet insecte, et qui justifie les appréhensions de ceux qui n'ont pas comme nous l'immensité pour se défendre, et, de plus, cet avantage très important

à mes yeux que notre contrée est la patrie naturelle du pin maritime. Ce fait, le voici. Autour d'un four à chaux récemment construit, on avait fait un approvisionnement très considérable de pins récemment abattus, qui furent tous ou presque tous attaqués par le *H. piniperda.* Tout à côté du four à chaux se trouve un bouquet de pins de cinquante ans environ, séparés par une distance de trois à quatre cents mètres des forêts voisines. Les pins qui avaient servi à la propagation des *Hylurgus* donnèrent d'innombrables essaims de ces insectes qui, ayant à leur portée les pins dont j'ai parlé, s'y jetèrent en masse, attaquèrent presque tous les rameaux, et produisirent un tel effet, qu'au mois d'août ces arbres paraissaient secs, et qu'après un orage, le sol était jonché de brindilles abattues et les branches frangées de brindilles cassées. Je fus consulté sur cet événement, dont j'avais étudié et apprécié toutes les causes avant même qu'on ne m'en parlât, et je me bornai à conseiller au propriétaire du four à chaux et des pins de ne s'approvisionner que de bois abattu depuis un an, ou de faire écorcer celui dont l'abattage serait plus récent. Ces précautions ayant été prises, le mal ne se renouvela pas l'année suivante ; mais les arbres n'eurent qu'une végétation très languissante et donnèrent très peu de résine. L'année d'après ils avaient repris un peu de vigueur ; mais il était facile de voir qu'ils ne se trouvaient encore qu'à l'état de convalescence. Je considère comme un bonheur qu'ils aient échappé aux attaques des Xylophages, et que le propriétaire n'ait pas porté la peine de son imprudence.

Le *H. piniperda* a-t-il plus d'une génération ? Quelque importante que soit cette question, je ne m'y serais guère arrêté, la croyant déjà résolue, sans la discussion qu'elle a

soulevée entre MM. Chevandier et Guérin-Méneville, dans le sein de la Société centrale d'agriculture, et qui occupe une assez grande place dans les Annales de cette société pour 1851.

M. Chevandier (page 118) rappelle l'opinion de Ratzeburg, qui dit que le *Hylurgus* n'a qu'une ponte en avril ou mai, et que les pontes postérieures proviennent d'individus retardataires, et il cherche à prouver une seconde génération par les faits suivants :

Le 21 septembre, il a trouvé : 1° des galeries contenant beaucoup de larves et de nymphes, et même des *Hylurgus* récemment transformés ; 2° des pins dépérissants, avec des galeries fraîches présentant quelques larves, très peu de nymphes et quelques *Hylurgus* morts étouffés par la résine ; 3° sur un pin mourant, un *Hylurgus* occupé à percer dans le liber une galerie de ponte.

Le 19 octobre, des brins pris dans des fagots ont offert des larves et des nymphes.

Le 1er novembre, les mêmes faits se sont produits, et des *Hylurgus* femelles ont été rencontrés dans des galeries de ponte très fraîches.

Le 14 décembre, mêmes faits : larves, nymphes, insectes récemment éclos.

Il en conclut que des pontes peuvent avoir lieu en septembre, octobre, novembre, et que les couvées hivernent sous l'écorce, contrairement à l'opinion de Ratzeburg. Il se prononce enfin pour une seconde génération.

M. Guérin-Méneville répond (page 126) que le fait d'une double génération est une vérité vulgaire et connue de tous. Il la déduit de ce que Zetterstedt (*Insecta lapponica*, p. 191) déclare que le *H. piniperda* paraît deux fois chaque année,

en mai et en juillet. Il invoque aussi l'analogie qui existe entre les *Bostrichus*, les *Scolytus* et les *Hylurgus* qui, très très voisins par leur organisation, ne peuvent avoir des mœurs disparates.

M. Chevandier (p. 135) fait ressortir par des exemples le danger des conséquences déduites exclusivement de l'analogie, et s'en réfère à l'observation directe. Il ajoute qu'avant les publications de Ratzeburg, Muller et Rossmœssler avaient affirmé que les lois de la reproduction du *T. typographus*, pour lequel ils admettaient deux générations, s'appliquaient au *H. piniperda;* que Georges-Louis Hartig et Théodore Hartig avaient attribué trois générations annuelles à ce Xylophage ; mais que Ratzeburg ayant combattu cette assertion, Hartig avait été conduit plus tard à n'admettre qu'une seule génération. De cette divergence d'opinions, M. Chevandier conclut que son observation n'est pas aussi banale qu'on le dit, qu'elle a même, jusqu'à un certain point, le mérite de la nouveauté, et qu'elle était digne d'être signalée.

M. Guérin-Méneville a publié (p. 148) une réponse à M. Chevandier, dans laquelle il insiste sur la nécessité de recourir aux lois de l'analogie, et dans une note de la page 154, il expose ainsi qu'il suit le mode de reproduction du *H. piniperda* et de beaucoup d'autres Xylophages dans le climat de Paris.

Première génération. L'éclosion a lieu dans la première quinzaine de mai. En même temps arrivent les *Hylurgus* qui n'avaient pu pondre l'année précédente et qui ont passé l'hiver engourdis. Pour se nourrir et se fortifier, ils se jettent d'abord sur les jeunes pousses, puis ils procèdent à la ponte. Il y a des individus retardés par des circonstances diverses qui pondent à toutes les époques de l'été.

Deuxième génération. La plupart des pontes ayant été faites en mai et juin, une masse d'éclosions a lieu entre juillet et août; celle des individus retardés peut se prolonger jusqu'en novembre. Les premiers nés vont attaquer les sommités des rameaux de l'année et pondent ensuite; les autres n'ayant plus le temps de se livrer à la reproduction, cherchent des abris pour passer l'hiver, ou même restent dans leurs galeries.

M. Guérin-Méneville reconnaît de nouveau l'exactitude des faits observés par M. Chevandier et qui contredisent les assertions de Ratzeburg; mais il prétend qu'ils étaient déjà connus de tous les entomologistes qui savent que les Xylophages apparaissent chaque année à deux époques différentes.

Le *H. piniperda* est tellement commun dans les lieux qui sont le théâtre de mes observations de tous les jours, et les insectes du pin maritime sont depuis si longtemps l'objet de mes sérieuses études, qu'avant d'avoir lu les mémoires de MM. Chevandier et Guérin-Méneville, je me serais permis de déclarer, sans la moindre hésitation, que, conformément à l'affirmation de Ratzeburg, le *H. piniperda* n'a qu'une seule génération; car j'avais bien constaté que, contrairement à l'opinion de Herbst, Bechstein, Lincker et autres, cet insecte ne pond jamais dans les jeunes pousses. Mais en voyant se produire une opinion contraire de la part de deux savants bien compétents en la matière, de M. Guérin-Méneville surtout que ses remarquables travaux et des relations qui me sont précieuses, ont placé très haut dans mon estime, je me sentis hésiter, et j'éprouvai le besoin de vérifier de nouveau les faits. J'ai consacré une grande partie de l'année 1852 et toute l'année 1853 à cette vérification, et j'y

ai procédé avec le désir bien sincère de m'éclairer et de résoudre une fois pour toutes la question. Je me suis assujéti à des explorations fréquentes et lointaines, pour rencontrer à toutes les époques un assez grand nombre de pins abattus ; j'en ai abattu ou fait abattre plusieurs sur divers points, et j'ai partout constaté que les arbres jetés à terre à partir de la fin du printemps, c'est-à-dire à compter du mois de juin, étaient attaqués par les Bostriches dont j'ai parlé plus haut, ou par des Charançons et des Longicornes dont il sera question ci-après ; mais qu'aucun d'eux n'a servi à la ponte du *H. piniperda*, quoique dans le voisinage, et pour ainsi dire côte à côte, il y eût parfois des pins abattus en hiver, et d'où sont sortis des essaims de cet insecte.

Il est donc pour moi plus avéré que jamais que le *H. piniperda* n'a qu'une seule génération ; que les choses ne se passent pas comme le dit M. Guérin-Méneville, et que, dans le cas présent, l'analogie, au lieu d'être un guide sûr comme dans d'autres circonstances, conduit à des résultats erronés ; ce qui étonne moins quand on considère que les *Hylurgus* diffèrent sensiblement des *Tomicus* par leur forme. Mais sans sortir du genre *Hylurgus*, l'analogie, plus rationnelle dans ce cas, viendrait donner un nouveau poids à mon affirmation ; car il résulte de mes observations réitérées, et renouvelées spécialement en 1853, que les *H. ligniperda* et *minor* ne produisent non plus qu'une seule génération. Ce que j'ai vu me porte aussi à penser qu'il en est de même des *Hylesinus Aubei et thuyæ* qui se nourrissent du thuya ; du *H. spartii* qui attaque le genêt à balais et l'ajonc ; du *H. oleiperda*, parasite de l'olivier, du frêne et du lilas, du *H. vittatus* de l'orme ; des *H. crenatus* et *varius* du frêne. Ici encore il est permis de consulter l'analogie, car les

Hylesinus et les *Hylurgus* ont de nombreuses et frappantes ressemblances.

Quant aux indications données par Zetterstedt sur les deux apparitions du *H. piniperda,* et qui ont confirmé M. Guérin-Méneville, dans l'opinion que cet insecte a deux générations, elles trouvent dans les faits une explication très satisfaisante. En Laponie, en effet, où les chaleurs sont beaucoup plus tardives que dans le midi de la France, le *Hylurgus* se présente au mois de mai pour faire sa ponte, et il paraît de nouveau au mois de juillet, c'est-à-dire après la naissance des insectes provenant de la ponte printannière.

Mais comment expliquer les faits signalés par M. Chevandier, et dont je n'ai aucune raison de douter ? Quant à moi, je les attribue tout simplement à des *Hylurgus* que des circonstances inconnues ont retardés dans leur ponte, ou à des pontes dont le développement a été contrarié. J'ai été moi-même une seule fois témoin d'un fait semblable de la part d'un *H. minor,* dont je trouvai, au mois de septembre, les couvées à l'état de larves, de nymphes et d'insectes récemment transformés, et je n'y attachai pas plus d'importance qu'à une anomalie. J'allai, il est vrai, jusqu'à supposer que quelques *Hylurgus*, éclos de bonne heure, pouvaient exceptionnellement se livrer, quelque temps après, à la reproduction ; mais en admettant cette hypothèse comme vraie, il serait impossible de voir là autre chose qu'une exception, et une exception très rare qui, loin d'infirmer la règle, ne ferait que la confirmer.

La question que je viens de discuter, et que je considère, en ce qui me concerne, comme résolue, n'a pas seulement un intérêt scientifique, elle a aussi une grande importance sous le rapport pratique et au point de vue de la conser-

vation des forêts. Il est évident, en effet, que si le *H. piniperda* n'a qu'une seule génération dont les évolutions s'accomplissent dans le courant du printemps, toute mesure préventive postérieure au premier mois de l'été devient inutile, du moins quant à cet insecte ; tandis que s'il avait deux générations, on devrait persévérer dans ces mesures jusqu'à l'hiver.

Quelques auteurs ont discuté sur le point de savoir si les *H. piniperda* passent la mauvaise saison dans les jeunes pousses ; mais la question a été définitivement résolue d'une manière négative. D'accord avec MM. Ratzeburg et Chevandier, j'affirme qu'on les trouve alors rassemblés, quelquefois en grand nombre, vers le collet des racines des gros arbres vivants. Ils se cachent dans les crevasses de l'écorce ou la perçent jusqu'au liber, uniquement pour se faire un abri.

Hylurgus minor Hartig.

Larve.

Ne diffère de celle du *H. piniperda* que par sa taille un peu plus petite, un peu plus grêle, et par une fossette longitudinale bien visible sur le front.

Nymphe.

Exactement comme la précédente.

Insecte parfait.

Longueur 4 millim. Un peu plus petit et aussi relativement un peu plus étroit que le *piniperda*. A cela près, tout à fait semblable à lui, sauf que les rides transversales des élytres sont moins marquées, et qu'il n'existe pas d'impression longitudinale à l'extrémité.

Le mâle diffère de la femelle par la déclivité postérieure des élytres un peu moins convexe et marquée d'une rainure presque imperceptible sur la strie suturale, et par la carène frontale un peu plus prononcée.

Le *H. minor*, à l'état d'insecte parfait, ressemble tellement au *piniperda*, que je ne me serais peut-être pas douté de la différence si l'étude de ses mœurs ne m'eût pas révélé des particularités telles qu'il ne m'était pas permis de le confondre avec son congénère. Ces particularités sont les suivantes :

1° Il se montre ordinairement plus tard, et quelque favorable que soit la température, on ne le rencontre guère avant le mois d'avril. Il y a cependant des exceptions, car je l'ai trouvé même en février;

2° Il attaque plus volontiers les arbres debout, dédaigne les vieux et ne s'adresse ordinairement qu'à ceux de l'âge de quinze à vingt-cinq ou trente ans ;

3° Les galeries de ponte sont transversales au lieu d'être longitudinales, font quelquefois le tour de l'arbre, et en regard de l'orifice d'entrée elles décrivent une double courbe très prononcée qui leur donne la forme d'une accolade. Quelquefois la pointe de l'accolade se prolonge en une petite queue. Ces galeries vont jusqu'à l'aubier sans l'entamer ;

4° Les galeries des larves sont longitudinales, peu sinueuses, sensiblement plus courtes et creusées la plupart dans le liber sans arriver jusqu'à l'aubier ; d'où résulte que l'écorce n'étant détachée du bois que partiellement, ne s'enlève que par fragments et non par grandes plaques.

A cela près, tout se passe exactement comme pour le *H. piniperda*, y compris le fait d'une génération unique et même celui de l'invasion, un peu plus tardive il est vrai, des jeunes pousses après la dernière métamorphose.

HYLASTES (*Bostrichus*) ATER Payk.

Fig. 321.

LARVE.

Longueur 5 à 6 mill. Semblable aux larves précédentes, sauf qu'elle est moins trappue, un peu moins arquée et plus exactement cylindrique. Elle se distingue aussi par ses mandibules qui, vues en dessus, ne sont guère plus larges à la base qu'à l'extrémité qui est taillée en biseau et découpée en trois dents bien marquées, triangulaires et égales.

NYMPHE.

Semblable aux précédentes ; elle a deux petites soies à la base du rostre et deux à l'extrémité ; les deux appendices qui terminent l'abdomen sont très peu divergents et un peu plus longs.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 4 à 4 1/2 millim. Allongé, étroit, subcylindrique, noir, presque opaque et à peu près glabre. Tête assez convexe, densément et rugueusement ponctuée, avec une carène qui part de la bouche, où elle sépare ordinairement deux fossettes, et qui se prolonge rarement jusqu'au vertex. Antennes ferrugineuses. Prothorax un peu ferrugineux au milieu du bord antérieur ; s'élargissant un peu du sommet au milieu, puis à côtés parallèles ; une fois et demie aussi long que large à la base ; assez fortement et densément ponctué en dessus avec une ligne médiane lisse, très étroite et caréniforme ; côtés brusquement rabattus, densément et irrégulièrement striés, comme vermiculés. Elytres

un petit peu plus larges que le prothorax, d'une longueur au moins double ; marquées de stries fortement ponctuées et comme crénelées, dont les intervalles sont ridés transversalement et ruguleux ; extrémité assez abruptement déclive, comme muriquée, avec les stries plus enfoncées et une fine pubescence roussâtre ; bord latéral ferrugineux. Pattes noirâtres, avec l'extrémité des tibias et les tarses roux. *Mâle* et *femelle.*

Le *H. ater* a les mêmes habitudes que le *Hylurgus ligniperda,* et on le rencontre presque toujours avec lui, perforant l'écorce sous les troncs des pins abattus, aux endroits qui sont en contact avec le sol. Comme lui aussi il attaque les vieilles souches et exceptionnellement les jeunes pins. Les galeries de ponte sont transversales ou obliques ; mais lorsque plusieurs femelles ont travaillé sur le même point, ce qui est très ordinaire, les galeries se croisent de telle sorte qu'il est difficile d'en bien déterminer la direction.

Ratzeburg suppose que le *H. ater* n'a qu'une seule génération. Je n'hésite pas à donner ce fait comme certain, car je n'ai jamais trouvé de ponte tardive de cet insecte, ou des couvées dans le courant de l'hiver. Il quitte son berceau dans les mois de juillet et d'août, et on ne le voit plus sous les écorces. Ratzeburg l'a rencontré, en automne et en hiver, rassemblé en grand nombre sur les nœuds des racines qu'il était occupé à ronger.

HYLASTES (*Hylesinus*) PALLIATUS Gyll.

Fig. 322 et 323.

LARVE.

Longueur 4 à 5 mill. Tête roussâtre, antérieurement plus

foncée; une fossette assez large sur le front et une autre plus petite en avant du vertex; arc intermédiaire du bord antérieur ayant au milieu une petite saillie tronquée, ferrugineuse et cornée, et à chaque extrémité une saillie conique, plus prononcée, de même couleur et de même consistance. Mandibules d'un ferrugineux clair à la base, puis d'un brun ferrugineux jusque près de l'extrémité qui est noire ainsi que le bord inférieur. Quand on les regarde en dessus elles sont subtriangulaires, leur bord externe est convexe, l'extrémité est découpée en deux dents séparées par une rainure et dont l'interne n'atteint pas le même niveau que l'autre; puis on remarque un biseau un peu concave, terminé par une petite saillie dentiforme. Vues de côté, elles sont aussi presque triangulaires; leur extrémité est divisée en deux dents inégales et assez bien détachées, et le côté supérieur est plus concave que l'autre. Près de la charnière on observe une ou deux fossettes transversales, quelquefois séparées par une très petite crête, et sur chaque oreillette de la base se trouve un petit tubercule luisant.

Les autres caractères sont ceux de la larve précédente.

Nymphe.

Comme celle du *H. ater.*

Insecte parfait.

Longueur 3 1/2 millim. Ovale-allongé, convexe, pubescent, opaque, noirâtre et souvent avec le dessus du prothorax et les élytres, sauf le bord latéral de celles-ci, de couleur ferrugineuse. Tête très finement et densément ponc-

tuée, avec une impression transversale au bas du front, et une petite carène partant de la bouche et aboutissant à l'impression ; mais parfois aussi, contrairement à l'assertion de Gyllenhall, se prolongeant sur le front. Antennes d'un roux ferrugineux. Prothorax beaucoup plus étroit au sommet qu'à la base, d'une longueur égale à sa plus grande largeur; un peu étranglé au-dessous du bord antérieur; couvert de points très serrés et confluents, avec une fine carène longitudinale. Ecusson petit, arrondi. Elytres un petit peu plus larges que le prothorax, trois fois aussi longues que lui, marquées de stries assez profondes et crénelées, dont les intervalles sont ridées transversalement et granuleux ; bords de la suture très finement pointillés; extrémité des élytres régulièrement convexe et ne présentant rien de particulier. Dessous de l'abdomen fortement ponctué, avec les divisions des segments très marquées ; pattes d'un roux ferrugineux ; base des cuisses ordinairement brune.

Voici le résumé de l'article de Ratzeburg sur le *H. palliatus* : il habite les *Pinus picea, abies, sylvestris* et *larix,* et passe même l'hiver sous l'écorce des hêtres. Il paraît pourtant n'être nuisible qu'aux *P. abies* et *picea*, et très peu au *P. sylvestris.* Il est précoce et paraît en même temps que le *H. piniperda.* Il préfère les bois à l'ombre et les écorces humides.

Je crois à la rigoureuse exactitude de tous ces détails, quoique je n'aie pu vérifier, faute d'occasions, si le *H. palliatus* se trouve en hiver sous l'écorce des hêtres, et s'il préfère les sapins aux pins et aux mélèzes. Ce qui rend à mes yeux cette préférence présumable, c'est que, dans ce pays où nous n'avons que des pins, je trouve très rarement des couvées de cet insecte. Lorsque j'ai occasion d'en ob-

server, c'est presque toujours, selon la remarque de Ratzeburg, dans les bois ombragés, et j'ai constaté aussi que le *H. palliatus* aime à s'abriter sous les troncs abattus et à les perforer en dessous plutôt qu'en dessus.

Il se montre dès les premiers beaux jours de l'hiver comme le *H. piniperda*, mais il ne me semble pas indifférent comme lui à la grosseur des arbres, car je ne l'ai jamais vu que sur des sujets de vingt ans au moins. Ses galeries de ponte sont longitudinales, aussi larges, ou bien peu s'en faut, que celles du *H. piniperda*, un peu sinueuses et creusées à la surface inférieure du liber, sans entamer l'aubier. Il en est de même des galeries transversales, obliques ou même longitudinales et toujours sinueuses des larves; de sorte que l'écorce, détachée par les travaux de tous ces mineurs, se soulève facilement et par assez grandes plaques. La métamorphose en nymphe a lieu, pour un certain nombre de larves, sous l'écorce, et pour la plupart dans l'épaisseur de celle-ci.

La ponte se fait d'assez bonne heure pour qu'on trouve des couvées en voie de transformation et même quelques insectes récemment éclos à la fin de mai. En général, tout est terminé à la fin de juin ou au commencement de juillet. A partir de cette époque, le *H. palliatus* ne se montre plus, ce qui me fait croire qu'il prend de très bonne heure ses quartiers d'hiver. Comme je n'en ai jamais trouvé un seul sous l'écorce du pin, à l'automne et dans la froide saison, et que je n'ai jamais vu de seconde ponte, j'en conclus qu'il n'a qu'une seule génération.

Hylastes angustatus Herbst.
Hylastes attenuatus Erichs. et Hylastes variolosus mihi.

J'ai trouvé deux ou trois fois ces trois xylophages occupés, au moi de mai, à creuser des galeries sinueuses sous l'écorce de vieux pins abattus ainsi que des souches, mais je n'ai jamais eu occasion d'observer leurs larves et de constater la durée de leurs évolutions. Je crois pourtant que les insectes parfaits naissent en juillet et août, et ce qui me porte à le penser, c'est que, durant ces mois, j'en ai pris assez souvent volant au déclin du jour, surtout quand le temps est chaud, lourd et orageux, autour des tas de bûches de pin.

Insectes parfaits.

Hylastes angustatus Herbst.

Longueur 3 mill. Allongé, étroit, subcylindrique, pubescent, noir opaque ou noirâtre, parfois avec une tache ferrugineuse à l'épaule ou même les élytres nuancées de cette couleur. Tête très finement rugueuse avec une impression transversale obsolète au bas du front, sans carène; antennes d'un roux ferrugineux à massue brunâtre. Prothorax sensiblement plus long que large, un peu plus étroit antérieurement qu'à la base; presque imperceptiblement étranglé au-dessous du sommet ; densément couvert de points en partie confluents, avec une carène lisse du sommet, ou peu s'en faut, à la base. Elytres à peine plus larges que le prothorax, près de trois fois aussi longues que lui ; marquées dans toute leur longueur de stries profondes, largement

crénelées ; intervalles ridés et granuleux ; dessous du corps très densément ponctué ; divisions des segments bien marqués. Pattes brunes ; genoux, extrémité des tibias et tarses ferrugineux. *Mâle* et *femelle.*

HYLASTES ATTENUATUS Erichs.

Longueur un peu plus de 2 millim. Semblable au précédent pour la forme et la couleur ; il n'en diffère, à part la taille, que par les caractères suivants : ponctuation du prothorax sensiblement plus forte et moins serrée ; stries des élytres un peu moins profondément crénelées ; intervalles plus étroits et simplement tuberculeux.

HYLASTES VARIOLOSUS Perris.

(Seconde excursion dans les grandes landes. — Société Linnéenne de Lyon, 1852.)

Longueur 3 à 3 1/2 millim. Forme du précédent, mais un peu déprimé en dessus. Tête noire, finement ponctuée, avec une petite carène longitudinale qui s'arrête au front. Antennes rougeâtres. Prothorax noir, avec le bord antérieur roussâtre ; aussi large, ou peu s'en faut, antérieurement qu'à la base ; plus large au milieu ; ayant une dépression presque imperceptible au-dessous du sommet, et dans toute sa longueur une ligne médiane lisse très étroite ; sur tout le reste de sa surface couvert de gros points, quelques-uns ronds, la plupart oblongs et un grand nombre confluents, surtout au milieu. Elytres d'un noirâtre teint de ferrugineux uniforme ; à côtés parallèles ; assez fortement ponctuées striées ; stries suturales plus profondes que les autres ; intervalles des stries paraissant couverts de rides transver-

sales lorsqu'on les regarde de côté, et, vus en long, plans avec une série de très petits tubercules sur lesquels sont implantés de petits poils roussâtres. A l'extrémité des élytres les intervalles sont convexes et les poils plus rapprochés forment une pubescence roussâtre. Pattes de la couleur des élytres.

J'ai déjà eu l'occasion de critiquer l'étrange assemblage d'insectes que l'on appelait naguère encore la famille des Xylophages. Dans ces derniers temps, de profondes modifications ont été opérées dans le sein de cette famille, et ses divers groupes ont été dispersés de manière à n'avoir plus aucune chance de se rencontrer. Il n'est plus resté, en définitive, que les genres *Platypus*, *Tomicus*, *Cryphalus*, *Hypoborus*, *Crypturgus*, *Hypothenemus*, *Xyloterus*, *Scolytus*, *Polygraphus*, *Phlœotribus*, *Hylesinus*, *Dendroctonus*, *Hylurgus* et *Hylastes*.

Le nom de *Xylophages*, donné à cette famille ainsi constituée, lui convient sans doute, car tous les insectes qui la composent sont exclusivement mangeurs de substance ligneuse; mais il ne paraît pas convenable de maintenir cette dénomination, que je conserverai pourtant provisoirement dans ces généralités, parce qu'elle n'embrasse pas, bien s'en faut, tous les insectes qui, à l'état parfait ou à celui de larve, se nourrissent de bois, et parmi lesquels on compte des Hyménoptères, Diptères et Lépidoptères.

Renonçant à une qualification qui n'exprime pas, comme cela devrait être, un caractère exclusif, M. Blanchard *(Histoire des Insectes)* a adopté la famille des Scolytiens, et M. Redtenbacher *(Fauna austriaca)* celle des *Bostrichi* et des *Hylesini*. En dernier lieu enfin, à l'exemple d'Erichson, dont on ne saurait contester ni l'étonnante sagacité ni l'esprit philosophique, on a tout réuni à la grande famille des Curculionites. Je reviendrai bientôt sur cette question.

En parlant de l'étendue géographique de la famille des Xylophages, ainsi qu'il l'appelle, Ratzeburg dit qu'elle est restreinte par cette circonstance que ces insectes ne se trouvent jamais sur les plantes herbacées; « car je doute encore, dit-il, que l'*Hylesinus trifolii* vive réellement dans les racines du trèfle.» Les incertitudes de Ratzeburg sembleraient levées aujourd'hui, car M. Schmitt aurait constaté en 1844 que l'*Hylesinus* que je viens de nommer a bien les habitudes que lui avait prêtées Müller, et M. Bach a fait connaître en 1849, c'est-à-dire un an après que j'avais fait moi-même ici cette découverte, que les larves du *Tomicus Kaltenbachii* se développent dans les tiges du *Teucrium scorodonia* et de l'*Origanum vulgare.* J'ajoute que celles du *T. euphorbiæ* vivent, ainsi que je l'ai observé cent fois, dans les tiges de l'*Euphorbia amygdaloides* (1). Il n'en est pas moins vrai que les

(1) Je ne puis m'empêcher de partager le doute de Ratzeburg en ce qui concerne le *H. trifolii*, car je ne l'ai jamais rencontré dans les racines du trèfle, tandis que je trouve ses pontes sous l'écorce du genet à balais. Je n'admettrai pas, sans preuve certaine, qu'un *Hylesinus* soit herbivore, et moins encore qu'il puisse avoir indifféremment pour berceau un végétal ligneux ou une plante herbacée.

Quant au *T. Kaltenbachii*, il présente dans ses mœurs une particularité très intéressante; je ne résiste pas au désir de la signaler. La femelle fait sa ponte dans le mois de juin, à l'époque où la tige du *Teucrium scorodonia* (je ne l'ai pas encore observé dans l'*Origanum*) est assez élevée. Elle ne pénètre pas dans la tige pour y pondre; elle y creuse extérieurement de petites cavités dans lesquelles elle introduit ses œufs. Cette tige, qui est un peu fistuleuse, n'offrant pas des ressources alimentaires suffisantes, il importe que, dans la partie où naîtront les larves, la tige s'hypertrophie de manière à fournir plus de substance. Pour obtenir ce résultat, un jardinier, un fleuriste pinceraient l'extrémité de la tige; c'est aussi ce que fait l'intelligent insecte. Un peu au-dessus de l'espace où elle a groupé ses œufs, elle ronge la tige aux trois quarts, de manière à faire périr la partie supé-

végétaux ligneux ont, pour ainsi dire, le privilège exclusif de servir à la propagation des Xylophages et l'on sait combien ce privilége leur est fatal.

Ici reviendrait assez naturellement la querelle des partisans de l'état de santé et de l'état de maladie, querelle à laquelle je me suis mêlé dans mon Introduction, et où j'ai pris couleur contre Ratzeburg. Quatre ans se sont écoulés depuis que j'ai exprimé mon opinion, et durant cette période, je n'ai cessé de me livrer à des recherches et à de sérieuses observations, plus encore pour constater le mérite des idées de Ratzeburg que pour justifier les miennes. J'ai apporté dans ces investigations une entière bonne foi, une abnégation absolue, et même une sorte de désir d'avoir à contredire mes premières impressions; je suis arrivé, au contraire, à les confirmer, car je n'ai pas rencontré un seul fait qui leur fût contraire, tandis que j'ai eu de très nombreuses occasions d'en reconnaître la justesse. Je persiste donc à croire que les Xylophages respectent les arbres bien portants et qu'il n'attaquent et ne font périr que ceux dont une maladie, un accident quelconque a affaibli l'énergie vitale (1).

rieure; elle pratique l'opération si connue du pincement, et si fréquemment, si utilement employée sur les arbres fruitiers. La sève continuant à affluer et ne pouvant servir au prolongement de la tige, réagit sur celle-ci, et détermine, dans la partie où sont les œufs, et par suite de l'irritation qui résulte de leur présence, une sorte de galle plus ou moins allongée, dont l'épais tissu fournira aux larves une abondante nourriture. Quant au *T. euphorbiæ*, qui s'adresse à une plante dont les tiges sont plus grosses et plus succulentes, il n'a pas recours au même procédé, et il ne provoque aucune expansion des tissus.

(1) Il va sans dire que cette opinion n'a aucun rapport à l'invasion.

Quoique les Bostriches, les Hylesines et autres soient ici tellement communs qu'un arbre malade ou abattu est à l'instant criblé de trous et sillonné de galeries, je n'ai jamais vu dans nos forêts et jamais personne n'a vu, à ma connaissance, un de ces essaims de Bostriches, épais comme des nuages, répandant, aux lieux où ils s'abattent, la dévastation et la mort. Je n'ai pas nié que, dans ces cas rares, des arbres sains ne puissent avoir à souffrir de la présence simultanée, sur un même point, d'un si grand nombre d'insectes pressés de vivre et de se propager; mais ce sont là des exceptions, et ce n'est pas sur des exceptions que se fondent les principes. Ratzeburg me paraît s'être laissé inspirer dans ses raisonnements par ces faits insolites et anormaux plutôt que par les circonstances ordinaires; et je me persuade que s'il eût apporté dans ses études un esprit dégagé de toute idée préconçue, il serait arrivé à des conséquences tout autres que celles qu'il a soutenues avec une vivacité peut être excessive.

Il n'est pas moins vrai que les Xylophages dont je viens de parler sont, la plupart du moins, des insectes très nuisibles, puisqu'ils occasionnent inévitablement la mort d'arbres malades qui, sans eux, auraient pu guérir. Le danger qu'ils présentent dans notre contrée n'est pas de nature à nous effrayer, car, en définitive, fort peu d'arbres meurent quoique, au lieu de prendre des précautions pour prévenir la multiplication des Bostriches, on la favorise au contraire

par le *H. piniperda*, des jeunes pousses du pin, où il cherche sa nourriture et non des moyens de reproduction. Elle ne se rapporte pas non plus aux *T. Kaltenbachii* et *euphorbiæ*. Les plantes où ils pondent leurs œufs sont, il est vrai, pleines de vigueur; mais aussi la présence des larves ne les fait pas périr.

en laissant sur place toutes les souches et beaucoup d'arbres abattus. Cela tient à ce que le pin maritime étant ici dans sa patrie, et vivant dès lors dans les conditions qui lui sont le plus favorables, est exposé à peu de maladies et peut braver ses ennemis ; mais dans les pays où la culture des arbres résineux a été importée et où la nature seule n'en fait pour ainsi dire pas tous les frais, on doit toujours craindre que, par une circonstance quelconque, une maladie générale ou partielle ne s'appesantisse sur ces arbres et ne prépare les voies aux Xylophages.

En présence de ces menaces continuelles qui, malheureusement, se sont quelquefois réalisées, on conçoit que les forestiers se préoccupent des moyens de détruire ces insectes malfaisants, cause de leurs éternelles et bien légitimes inquiétudes. Les procédés auxquels on a recours consistent principalement à enlever tout le bois mort ; à faire disparaître les arbres malades et abattus, ou du moins à les écorcer, ou à les carboniser ; enfin à laisser dans la forêt des arbres piéges que l'on détruit ou que l'on écorce après qu'ils ont reçu les pontes.

J'ai déjà fait connaître dans l'Introduction, et d'une manière générale, mon sentiment sur les résultats probables des moyens employés, et j'ai déploré l'insuffisance de la science et l'impuissance de l'homme pour lutter contre la nature.

Quand je songe que pas un des animaux grands et petits auxquels l'homme a déclaré une guerre à outrance n'a disparu de la surface de la terre ; que même le nombre des individus semble à peine diminué ; quand je songe (qu'on me pardonne la trivialité de ces détails) qu'il y a toujours des baleines, des lions, des loups, des

lièvres, des perdrix et tant d'autres quadrupèdes et oiseaux, objets de chasses acharnées et continuelles, et dont les moyens de reproduction sont si limités ; quand je vois combien, malgré des soins de presque tous les jours, on a de la peine à préserver les collections des acarus, anthrènes, dermestes, vrillettes, teignes, etc, qui les dévastent ; quand je me rappelle que, depuis dix ans, dans mon cabinet, qu'un peu d'encombrement empêche, il est vrai de tenir comme un boudoir, je n'ai pu encore détruire radicalement les araignées qui filent au plafond et les vrillettes qui rongent le plancher, quoique j'y apporte le zèle le plus actif et le plus persévérant, et que j'aie acquis dans cette chasse une certaine habileté ; quand je vois enfin pulluler dans nos cultures, malgré tout ce qu'on fait pour les défendre, tant d'animaux : limaces, chenilles, courtillières, etc., qui les ravagent, je sens se fortifier en moi de plus en plus la pensée, pénible et décourageante, sans doute, mais malheureusement trop vraie à mon avis, que l'homme est à peu près sans pouvoir contre les ennemis sans nombre qui l'entourent ; que ce pouvoir, insignifiant déjà contre les espèces dont les moyens de reproduction sont très bornés et qui n'ont qu'une génération, est pour ainsi dire nul vis à vis de ces insectes qui, comme les Bostriches, ont une grande fécondité et des générations multiples.

Malgré cette opinion, qui est chez moi le résultat de longues observations et de méditations sérieuses, je suis loin de blâmer les personnes qui s'occupent de l'étude des moyens les plus propres à détruire les animaux nuisibles ; j'apprécie au contraire infiniment cette étude, et je crois que, si l'on découvre jamais un procédé infaillible pour se débarrasser d'un de ces animaux, on le devra avant tout à

la science qui aura mis au jour le secret de ses mœurs, de ses ruses, de sa reproduction. Je ne considère pas non plus comme perdu le temps que l'on emploie à guerroyer ou à escarmoucher contre l'ennemi, lorsque surtout (ce qui est malheureusement fort rare) tous les intéressés d'une même contrée combinent leurs efforts ; mais quoi qu'on fasse, je ne puis m'empêcher de craindre que les effets ne demeurent bien au-dessous des actes, et qu'on ne finisse par s'apercevoir que les frais de la guerre excèdent ses profits, et qu'il vaut encore mieux laisser faire la nature que s'insurger contre elle.

La nature, en effet, qui a une sollicitude constante et des ressources infinies pour la conservation des espèces, use parfois de sa toute-puissance ou pour les empêcher de devenir prépondérantes, ou pour les ramener dans de justes limites et maintenir ainsi les lois d'équilibre qu'elle a établies. J'ai déjà cité, pour ce dernier cas, un exemple très remarquable qui m'a été fourni par la chenille du *Bombyx pityocampa*, et j'en pourrais signaler bien d'autres ; je trouverais une application du premier cas dans ce fait que les Bostriches et les Hylurgues ne m'ont jamais paru, depuis que je les observe, ni plus ni moins nuisibles aux pins de cette contrée, quoiqu'on ne prenne aucune précaution pour en diminuer le nombre, et que l'on favorise au contraire, par tous les moyens, leur reproduction. Les parasites et surtout les phénomènes atmosphériques, tels sont les procédés souverains que la nature emploie pour l'accomplissement de ses desseins.

Après ce que je viens de dire, il est facile de pressentir mon opinion sur le système imaginé par M. Robert pour préserver les ormes des ravages des Scolytes, et sans doute

aussi, par voie de conséquence, les chênes, les pins et autres arbres, des insectes qui les attaquent. Au moment même où les idées et les expériences de M. Robert provoquaient le plus d'engouement, j'osai prédire que son système irrationnel ne conduirait qu'à une déception, et les faits, si je ne me trompe, m'ont donné raison.

S'il est vrai, comme j'en ai la conviction, et que je crois l'avoir prouvé, que les Scolytes n'envahissent que les arbres malades, que peut-on espérer en enlevant, sur les arbres atteints, des lanières longitudinales d'écorce? Je suis prêt à reconnaître que, sur les parties qu'on laisse intactes et dont on active même les fonctions par un grattage qui les rend plus sensibles à l'action de l'air, de la la lumière et du soleil, la sève descendante affluera en plus grande quantité, puisque les surfaces de circulation sont de beaucoup réduites; mais rien n'empêchera les branches grosses, moyennes et petites, sur lesquelles n'aura pu porter l'opération, d'être attaquées par les Scolytes, ce qui rendra de plus en plus précaire la vie de l'arbre; et lorsque, par suite de cet affaiblissement ainsi que de la dilatation des bourrelets, la circulation de la sève aura perdu de son activité, les bandes d'écorce conservées et leurs bourrelets seront envahis à leur tour.

M. Robert comptait beaucoup sur les bourrelets eux-mêmes, et se persuadait que les larves ne pourraient pas vivre et creuser leurs galeries dans ce tissu particulier qui se produit pour la cicatrisation des plaies. C'est là une erreur manifeste, et je suis peut-être mieux à même que qui que ce soit de le démontrer, car je vis dans un pays où les pins sont entaillés, pour l'extraction de la résine, presque exactement de la même manière que les ormesde M. Robert.

Il n'y a de différence qu'en ce que chez nous les entailles entament un peu l'aubier. Entre deux entailles voisines, il y a un intervalle pourvu d'écorce et qui s'élargit chaque année de manière à comporter plus tard une entaille nouvelle ; or, si l'arbre vient à tomber malade, c'est principalement sur ces intervalles et leurs bourrelets que les Bostriches et les Longicornes viennent faire leurs pontes avec le plus grand succès. Je ferai remarquer en outre que c'est surtout à l'aisselle des rameaux, c'est-à-dire aux endroits où les fibres du liber et de l'écorce se contournent et se resserrent, presque comme dans les bourrelets, que les Bostriches et autres insectes de la même famille aiment à pondre leurs œufs.

Le procédé de M. Robert n'étant pas de nature à rendre la santé aux arbres malades, ne saurait donc en expulser les Xylophages qui y auraient élu domicile.

S'il est vrai, au contraire, ce que je ne crois pas, que les Scolytes attaquent les ormes bien portants, quelle peut être, je le demande, l'efficacité de ce procédé? Elle est nulle évidemment, car si l'état de santé n'y fait rien, l'arbre sera attaqué avec quelques lanières d'écorce de moins comme si son enveloppe corticale était intacte.

Selon moi, ce qu'il y a de mieux à faire pour préserver les arbres des attaques des Xylophages, c'est de les planter dans les meilleurs conditions et de les maintenir en état de vigueur par des travaux, des fumures et, au besoin, une taille rationnelle. Hors de là, on est exposé à les voir dépérir tôt ou tard, et alors, quoiqu'on fasse, ils deviendront presque toujours, je dirais toujours avec le système de M. Robert, la proie de leurs ennemis.

Revenons maintenant à nos insectes et jetons un coup

d'œil rapide sur les faits plus ou moins intéressants qu'ils fournissent à nos observations.

Remarquons d'abord leur structure. Leurs mandibules sont fortes, courtes, dentelées ; leur tête est solidement attachée au prothorax ; leurs antennes sont courtes et peuvent se replier sous la tête ; leur prothorax est souvent pourvu d'aspérités qui en font une véritable rape ; l'extrémité des élytres a plus souvent encore des aspérités ou des dents, ou bien, comme chez certains Scolytes, le métasternum est armé d'une pointe ; les pattes sont courtes, aplaties, souvent dentées, ou façonnées en râteau ; le corps est cylindrique ou à peu près. On voit qu'il eût été bien difficile d'organiser d'une manière plus harmonique des insectes destinés à perforer les écorces et le bois, et à creuser des galeries pour en rejeter au dehors les déblais.

Quant aux larves, elles dérivent toutes, comme on a pu le voir, d'un type unique. A part les différences de taille, et sauf celle du *Platypus*, on les dirait façonnées sur le même patron, et c'est à peine si on peut les distinguer par la forme de leurs mandibules. Elles sont courbées en arc ; leurs palpes maxillaires sont, comme les palpes labiaux, formés de deux articles, ce qui est une exception dans les larves des Coléoptères ; elles n'ont pas d'yeux, et leurs antennes, que quelques auteurs ont cru manquer totalement, sont très courtes, de deux articles au plus, peut-être, et logées dans une cavité. Les pattes manquent entièrement et sont remplacées par des mamelons sternaux et des bourrelets latéraux, et surtout par les très petites aspérités dont tout le corps est couvert et qui doivent favoriser singulièrement les mouvements de progression dans l'intérieur des galeries.

La rapidité de leur développement est aussi bien digne de remarque, et je ne connais guère que des larves de Diptères et des chenilles qui puissent comme elles accomplir toutes leurs phases en six semaines. Au surplus, cette particularité s'observe assez généralement dans les larves qui vivent du liber, de sorte qu'il est permis de penser que cette substance offre d'abondants matériaux d'assimilation, qui hâtent d'autant plus la croissance des larves que celles-ci ne rencontrant aucun obstacle sérieux pour le creusement de leurs galeries, peuvent toujours manger à leur faim. Cette hypothèse, à laquelle conduisent des faits nombreux, me semble justifiée, en outre, par cette considération, que les larves qui vivent dans l'intérieur du bois, c'est-à-dire dans une substance moins assimilable et dans un milieu plus résistant, ont une croissance plus lente.

Observons aussi que, parmi les insectes qui forment le groupe dont il s'agit ici, les uns, tels que les Scolytes, n'attaquent jamais les arbres résineux, tandis que la plupart des autres sont parasites de cette nature de végétaux. Parmi ces derniers, les uns attaquent exclusivement les sapins, les autres exclusivement les pins, tandis que d'autres sont indifférents sur le genre de leur victime. Mais je ne connais pas, par moi-même, une seule espèce qui s'accomode à la fois des arbres résineux et des arbres d'autres familles. Cependant, s'il faut en croire Ratzeburg, le *T. saxesenii* ferait exception, ce que je n'ai jamais pu constater, quoique cet insecte se trouve dans notre contrée, sur l'aulne et le chêne. Je n'en connais pas non plus qui attaquent indifféremment des plantes et des arbres; mais il y en a qui se trouvent en même temps sur des arbrisseaux et des arbres : témoins le *Cryphalus tiliæ* qui vit sur le tilleul et sur l'*Hi-*

biscus syriacus, et le *Hylesinus oleiperda* qui se rencontre sur le lilas, le frêne et l'olivier (1). Une seule espèce a été signalée jusqu'ici comme frugivore : c'est le *Tomicus dactyliperda* dont la larve se nourrit des fruits du dattier et du palmier nain.

On a pu voir aussi que, parmi les Bostriches, certains pénètrent dans le bois ; que d'autres ne s'adressent qu'aux vieilles écorces, tandis que d'autres recherchent uniquement les écorces minces et d'autres celles des plus jeunes pousses ; de sorte qu'un même arbre peut offrir des cantonnements spéciaux pour quatre espèces de Bostriches. Ce fait s'observe aussi, jusqu'à un certain point, pour les Scolytes. Il est à remarquer enfin que ceux qui creusent leurs galeries sous des écorces d'une faible épaisseur, entament généralement l'aubier, et que leurs larves agissent de même, afin sans doute de ne pas compromettre le fragile abri que leur offre l'écorce.

On n'est pas encore, je crois, parfaitement fixé sur le mode d'accouplement des Xylophages. Quoique plusieurs espèces soient ici très nombreuses, je ne suis pas parvenu à résoudre positivement la question. D'après Ratzeburg, le *Hylurgus piniperda* et le *Hylastes ater* s'accouplent sur le tronc des arbres, et le *T. typographus* dans la chambre nuptiale. Selon d'autres, les Scolytes s'accouplent lorsque la femelle a déjà pénétré dans l'écorce. Elle remonte à reculons, vient présenter à l'orifice du trou d'entrée la partie postérieure de son corps à l'organe du mâle qui erre sur l'écorce, cherchant une occasion de remplir la mission pour laquelle il est né. Le seul fait positif dont je puisse me pré-

(1) Ce fait prouve l'instinct botanique de cet insecte, car le lilas, le frêne et l'olivier sont des végétaux de la même famille.

valoir est celui de deux *Hylurgus ligniperda* que j'ai trouvés accouplés dans leur galerie de manière à démontrer que le mâle et la femelle, pour s'unir, s'approchent l'un de l'autre à reculons. Je me sens porté à penser que cette manière de procéder est la plus ordinaire, abstraction faite de celle des Scolytes.

J'ai rencontré des Scolytes et des Hylésines volant à toutes les heures du jour; mais les Bostriches et les Hylurgues ne se montrent guère qu'au déclin de la journée, et c'est principalement le soir, peut-être même la nuit, qu'ils se livrent à leurs ébats. Ce qui me le fait croire, c'est que j'ai souvent trouvé le matin, criblés de trous d'entrée, des arbres qui la veille n'offraient pas la moindre trace d'invasion.

Une des particularités les plus remarquables qu'offrent les mœurs des Xylophages, c'est la régularité et surtout l'uniformité, pour chaque espèce, des galeries de ponte et de celles des larves qui sont ordinairement perpendiculaires aux premières. Elles forment souvent des dessins, des arborisations d'une grande élégance, et chaque espèce est tellement fidèle à son plan, qu'on peut presque toujours déterminer l'espèce par l'inspection seule des galeries, sauf à tenir compte des dimensions relatives pour celles d'espèces différentes qui ont la même direction. C'est par ce seul moyen que j'ai distingué *à priori* le *H. minor* du *H. piniperda* et le *T. suturalis* du *T. laricis*. Je me décide donc, dans un but scientifique plutôt que pour un intérêt de curiosité, à donner le tableau, aussi complet que je puis le faire, des diverses sortes de galeries, avec la nomenclature des espèces correspondantes.

A. *Galeries subcorticales.*

1° Galeries de ponte longitudinales; galeries des larves transversales, mais pouvant devenir longitudinales si le diamètre de l'arbre ne se prête pas à leur prolongement transversal.

Tomicus typographus L. (sapin).
T. stenographus Dufts. (pin). Galeries de ponte souvent ramifiées à partir de la cellule nuptiale, ou subétoilées.
T. laricis Fab. (pin). *Idem.*
T. acuminatus Gyll. (pin). *Idem.*
T. cimbræ Heer (pin).
T. bispinus Meg. (clématite). Galeries de ponte souvent en spirale.
T. ramulorum mihi (pin). *Idem.*
T. villosus Fab. (chêne).
Crypturgus pusillus Gyll. (pin).
Scolytus destructor Oliv. (bouleau).
S. multistriatus Marsh. (orme).
S. ulmi Redt. (orme).
S. pygmæus Fab. (orme).
S. rugulosus Knoch. (arbres fruitiers).
S. pruni Ratz. (pommier, prunier).
Hylurgus ligniperda Fab. (pin).
H. piniperda L. (pin).
Hylastes palliatus Gyll. (pin).
Hylesinus thuyæ mihi (thuya).
H. Aubei mihi (thuya).
H. retamæ mihi ((*Retama sphærocarpa*).

2° Galeries de ponte transversales, ordinairement en accolade ; galeries des larves longitudinales.

Tomicus suturalis Ratz. (pin, sapin).
T. curvidens Germ. (sapin). Galeries obliques et non horizontales.
T. bicolor Herbst. (chêne).
Cryphalus tiliæ Fab. (tilleul, *Hibiscus syriacus*).
Hypoborus ficus Er. (figuier).
Scolytus intricatus Koch. (chêne).
Polygraphus pubescens Fab.
Hylesinus oleiperda Fab. (olivier, frêne, lilas).
H. crenatus Fab. (frêne).
H. varius Fab. (frêne).
H. spartii Nordl. (genêt, ajonc).
H. vittatus Fab. (orme).
Dendroctonus hederæ Schmidt (lierre).

3° Galeries de ponte rayonnantes ou étoilées ; galeries des larves perpendiculaires aux rayons.

Tomicus bidens Fab. (pin).
T. Saxesenii Ratz. (aulne, chêne).
T. chalcographus L. (sapin).

4° Galeries de ponte irrégulières ; galeries des larves enchevêtrées.

Cryphalus piceæ Ratz. (sapin).
C. abietis Ratz. (sapin).
Dendroctonus micans Kug. (sapin).

B. *Galeries pénétrantes, ou perpendiculaires à l'axe de l'arbre ou formant avec sa circonférence comme la corde d'un arc de cercle.*

1° Galeries des larves se détachant des deux côtés, et à angle droit, de la galerie de ponte; une galerie pour chaque larve.

Xyloterus domesticus L. (sapin).
X. lineatus Gyll. (hêtre).
Tomicus dispar Hellw. (robinier, marronnier, etc.).

2° Galeries servant à plusieurs larves.

Platypus cylindrus Fab. (chêne).
Tomicus monographus Fab. (chêne, aulne).
T. dryographus Er. (chêne).
T. eurygraphus Er. (pin).

DRYOPHTHORUS LYMEXYLON Fab.
Fig. 324 et 325.

LARVE.

Longueur 5 à 6 millim. Semblable à celle du *Hylastes palliatus*. Tête semblable, sauf qu'il n'existe pas de saillie au milieu de l'arc médian du bord antérieur, et que la fossette frontale est moins prononcée. L'épistome est droit et non échancré ou lobé antérieurement; le labre est plus petit; les mandibules sont ferrugineuses, avec le quart supérieur noir ou d'un noir ferrugineux. Vues en dessus, elles sont assez étroites dans leur moitié supérieure, peu convexes extérieurement, sensiblement concaves au bord antérieur, pointues à l'extrémité où l'on voit néanmoins

une rainure séparant deux dents superposées. Observées de côté, elles laissent voir très distictement ces deux dents de hauteur inégale, puis un biseau un peu concave ; à l'exception du tiers supérieur qui est lisse, leur surface est parsemée de très petites cavités et de stries obliques très fines.

NYMPHE.

Semblable à celle des *Hylastes*. Deux séries longitudinales de petites soies spinuliformes sur la face antérieure de la trompe ; deux soies beaucoup plus longues que le vertex ; quatre rangs sur le prothorax, dont deux près des bords latéraux ; six sur le dos de l'abdomen ; une soie sur chaque genou ; deux appendices effilés et divergents à l'extrémité du dernier segment abdominal. Les spinules sont d'un roussâtre pâle et d'une consistance semi-cornée ; elles sont portées sur des mamelons blancs, charnus et coniques, plus saillants sur l'abdomen que partout ailleurs.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 3 1/2 à 4 mill. Ovoïde-allongé, un peu déprimé en dessus, noirâtre ou d'un brun ferrugineux, souvent sali par une matière roussâtre. Tête parsemée de points peu serrés ; bec plus long que la tête, assez épais, un peu gibbeux, ponctué antérieurement, et assez fortement ridé en long au-dessus de l'insertion des antennes. Prothorax un peu plus long que large ; plus étroit antérieurement qu'à la base ; fortement étranglé au-dessous du sommet ; densément couvert de très gros points. Elytres sensiblement plus larges à la base que le prothorax, se rétrécissant visiblement

d'avant en arrière; à côtés un peu rentrants près de l'extrémité qui est arrondie; marquées de stries larges, profondes et profondément ponctuées ; intervalles très étroits, cariniformes et lisses. Corps assez fortement ponctué en dessous.

Le *Dryophthorus lymexylon* n'attaque pas seulement le pin; je l'ai trouvé aussi dans le chêne et dans le peuplier du Canada. Il recherche exclusivement les troncs et les souches des vieux arbres, mais seulement lorsque le bois est sec et même un peu ramolli par un commencement de décomposition. A la différence de tous les Xylophages dont je viens de parler, il attaque même les arbres dépourvus d'écorce. Il pénètre dans les profondeurs de l'aubier, y creuse des galeries sinueuses, en partie verticales, en partie obliques, en partie transversales, y pond ses œufs, et les larves rongent le bois transversalement. Les insectes qui en proviennent se reproduisent au même lieu, car la même pièce de bois fournit de nouvelles générations pendant deux, trois ans, peut-être plus. Le bois est alors percé de trous comme un crible, se brise sous le moindre effort et finit par n'être plus qu'un composé de fibres et de vermoulure.

Le *D. lymexylon* n'a qu'une génération : il effectue sa ponte au mois de mai ou de juin; ses couvées ont ordinairement parcouru toutes leurs phases lorsque arrive l'automne, et les insectes parfaits demeurent jusqu'au printemps suivant, la plupart dans le bois, quelques-uns sous des écorces.

RHYNCOLUS PORCATUS Müller.
Fig. 326-329.

LARVE.

Elle est tellement semblable à celle du *Dryophthorus*.

que je n'y vois d'autre différence qu'une petite saillie subdentiforme vers le milieu du bord interne des mandibules, examinées en dessous.

NYMPHE.

Exactement comme la précédente.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 4 millim. Noir, glabre, assez luisant. Tête et rostre finement ponctués; vertex lisse; antennes ferrugineuses. Prothorax un peu plus long que sa plus grande largeur, qui est au milieu; un peu plus étroit au sommet qu'à la base; sinueusement et très faiblement arrondi sur les côtés; bord antérieur ordinairement ferrugineux et très finement ponctué; le reste couvert de gros points un peu moins serrés sur le dos, où l'on voit une ligne lisse assez mal déterminée. Elytres de la largeur du prothorax et trois fois de sa longueur; très convexes postérieurement; marquées de stries occupées par de gros points, profonds et contigus; intervalles étroits, plans, ayant une série de petits points; rugueux à l'extrémité des élytres. Dessous du corps fortement ponctué; pattes noirâtres ou d'un brun ferrugineux, avec les genoux plus clairs et les tarses ferrugineux.

Le *Rhyncolus porcatus* n'attaque, du moins à ma connaissance, que le pin, et il est ici extrêmement commun. Ses mœurs sont celles du *Dryophthorus :* il s'adresse aux troncs et aux souches des vieux arbres morts ou abattus depuis plusieurs mois au moins. Il attaque en outre les bois de de charpente, entre les feuillets desquels la femelle et en-

suite les larves creusent leurs galeries. Ces galeries sont transversales, obliques, longitudinales, sinueuses, et forment, après deux générations, un inextricable réseau. Ainsi ravagées, les pièces de bois perdent beaucoup de leur force, et ne résistent plus que par le cœur qui brave la dent de ces insectes.

On trouve des *Rhyncolus* presque toute l'année ; mais, pour s'en approvisionner sûrement, il faut les chercher aux mois de mai et de juin, lorsqu'ils travaillent à leur galerie de ponte, ou bien depuis septembre jusqu'en mai. L'automne et l'hiver sont pour cela les meilleurs saisons, parce qu'alors on les trouve en très grand nombre, ou dans leurs nids, ou rongeant pour vivre la surface de l'aubier, ou engourdis sous les écorces.

Rhyncolus strangulatus mihi.

(Seconde excursion dans les grandes landes. — Société linnéenne de Lyon, 1852.)

Fig. 380 et 381.

LARVE.

Elle ressemble aux deux précédentes dont elle ne paraît différer que par les mandibules. Vues en dessus, elles sont presque en triangle rectangle ; intérieurement elles sont taillées en biseau depuis la pointe jusqu'au deux tiers au moins de leur longueur, et le bord de ce biseau est sinueux. Vues de côté, elles paraissent un peu gauchies, car le bord inférieur est concave et le bord opposé est uniformément convexe. Les deux dents de l'extrémité ne sont pas très saillantes. La moitié supérieure est noire, le reste est ferrugineux ; la ligne de séparation des deux couleurs est indi-

quée par un petit sillon transversal, un peu arqué. La fossette frontale est très peu visible ou même tout à fait oblitérée.

NYMPHE.

Semblable en tous points aux deux précédentes.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 3 1/2 mill. Tout le corps d'un ferrugineux noirâtre. Tête luisante, marquée sur le front d'une petite fossette qui s'étend parfois jusqu'à la bouche, et parsemée de points d'autant plus séparés et plus petits qu'on s'approche du vertex, qui est entièrement lisse. Massue des antennes un peu plus claire que le reste. Prothorax plus étroit antérieurement qu'à la base ; visiblement et peu profondément étranglé près du bord antérieur ; l'intervalle entre l'étranglement et ce bord presque lisse ; le surplus, à part une ligne médiane très étroite, tout couvert de points arrondis, très serrés et souvent confluents. Ecusson ponctiforme et convexe. Elytres striées-ponctuées ; les intervalles des stries, à part les deux suturaux, occupés par une petite crête longitudinale qui s'affaisse à l'extrémité, et qui, d'un côté, s'appuie sur la strie ponctuée, et porte de l'autre une série de points un peu plus petits. Dessous du corps ponctué. Pattes de la couleur du corps, avec les cuisses un peu plus claires au milieu.

Je ne rencontre au dehors le *R. strangulatus* que dans les troncs de pins abattus depuis deux ans au moins, munis ou dépourvus de leur écorce. Il aime, encore plus peut-être que les deux précédents, un bois dépourvu de sève et ramolli par le temps. Mais ce qu'il paraît préférer à tout, ce sont les

bois de charpente, pour lesquels il est un fléau plus redoutable encore que le *R. porcatus*. Pour l'époque de son apparition, les saisons favorables à sa recherche, la forme et la direction de ses galeries de ponte et de celle de ses larves, il s'identifie avec son congénère. Comme lui aussi, et peut-être encore plus que lui, il aime à pondre dans les bois mêmes où il a vécu, car des pièces de la charpente de ma maison me donnent depuis plusieurs années, en mai et juin, un certain nombre d'individus de cet insecte.

Mesites pallidipennis Sch.
Fig. 332 et 333.

LARVE.

Longueur 6 à 7 millim. Elle a la physionomie des larves de *Rhyncolus*, mais elle en diffère par le corps plus plissé transversalement et même marqué sur le dos de petites rides ou stries longitudinales. Elle présente de plus un caractère assez rare dans les larves des Curculionites : c'est que la lèvre inférieure n'est pas limitée par une ligne rousse et subcornée, dessinant une sorte de cœur.

La tête, assez fortement sillonnée sur le front, est d'un roussâtre pâle, avec les contours de la bouche ferrugineux; l'épistome est blanchâtre, grand et faiblement échancré ; le labre est très saillant et ferrugineux, surtout à la base ; les mandibules sont fortes, assez longues et susceptibles de se croiser ; les deux cinquièmes supérieurs sont noirs, le reste est ferrugineux. Vues en dessus, elles sont presque droites latéralement ; taillées intérieurement en biseau très oblique et terminées par deux dents que sépare une rainure. La partie en biseau est épaisse, mais taillée elle-même en biseau

de manière à être tranchante. Vues de côté, elles présentent la forme d'un triangle dont deux côtés seraient paraboliques ; leur extrémité est plus franchement bidentée.

NYMPHE.

Quatre soies roussâtres sur le rostre, deux au-dessous des antennes et deux beaucoup plus petites au-dessus ; deux sur le front et deux à peine visibles près des yeux ; six, dis-disposées deux à deux, autour du bord antérieur du prothorax ; deux sur la face dorsale et quatre, inclinées en avant, à chaque angle postérieur ; sur le dos de l'abdomen, six séries longitudinales de mamelons coniques, surmontés d'une soie spiniforme ; deux mamelons semblables à l'extrémité.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 6 à 7 1/2 millim. D'un noirâtre luisant ; rostre nuancé de ferrugineux, grêle, cylindrique et à peine ponctué, ayant les cavités antennaires tout à fait à la base, contre les yeux ; deux fossettes, l'une entre les antennes, l'autre sur le front qui est ponctué ; antennes d'un brun ferrugineux, leur extrémité revêtue de poils roux. Prothorax annulairement sillonné près du bord antérieur, peu convexe, couvert de gros points plus serrés sur les côtés et en dessous que sur la face dorsale, où l'on remarque ordinairement un espace médian lisse ; écusson lisse ; élytres subruguleuses postérieurement, marquées de stries fortement ponctuées, dont les intervalles ont une ou deux séries de points ; dessous du corps parsemé de petits poils roussâtres et assez fortement ponctué ; les trois derniers segments de l'abdomen transversalement canaliculés à la base. *Femelle.*

Le *mâle* diffère par son rostre qui est plus court, large, subdéprimé, assez fortement et densément ponctué, un peu dilaté aux deux tiers de sa longueur, où se trouvent les cavités antennaires, sensiblement en avant des yeux.

Le *Mesites pallidipennis* est, lui aussi, parasite du pin maritime; mais il ne l'attaque que dans des conditions toutes particulières : il lui faut absolument du bois profondément pénétré de l'eau de mer et souvent baigné par elle. Ces conditions se rencontrent fréquemment à la Teste, sur les bords du bassin d'Arcachon. On trouve là, parmi les masses de *Zostera* rejetées par les flots, des souches et des troncs morts depuis longtemps, qui, après avoir séjourné dans la mer, ont été jetés sur le rivage, et que les marées atteignent ou recouvrent fréquemment. C'est dans ces débris ramollis par l'eau et par un commencement de décomposition, et ordinairement dépourvus d'écorce, que le *Mesites* aime à pondre; c'est là aussi qu'au mois de juillet on trouve abondamment la larve, la nymphe et l'insecte parfait. La larve creuse dans l'épaisseur du bois, verticalement et transversalement, des galeries cylindriques semblables à celles des Tarets, et dont le diamètre atteint jusqu'à deux millimètres. A ces dimensions près, elles ont des rapports avec celles des *Rhyncolus ;* mais elles sont pourtant moins sinueuses et moins ramifiées.

La larve accomplit toutes ses évolutions dans dix ou onze mois, et sa métamorphose en nymphe a lieu dans la galerie, sans aucun préparatif, comme pour les *Rhyncolus*.

MAGDALINUS *(Rhynchænus)* CARBONARIUS Fabr.
Fig. 334-339.

Longueur 9 millim. Charnue, molle, courbée en arc; thorax plus épais que l'abdomen.

Tête ayant quelques poils antérieurement; convexe, elliptique, à côtés glabres, très faiblement arrondis; bord antérieur dessinant trois arcs très peu sensibles, d'un brun ferrugineux; front, jusqu'au tiers antérieur de la tête, d'une couleur ferrugineuse qui va en s'affaiblissant et dessine sur les côtés des taches qui ne dépassent pas la moitié de la tête, et sur la partie médiane deux lignes rapprochées, convergentes, diminuant de largeur jusqu'au vertex où elles se réunissent; le reste de la tête jaunâtre. Un sillon très peu apparent, partant du vertex et se bifurquant pour se rendre aux angles antérieurs. Dans l'intérieur de la bifurcation, deux petites fossettes arrondies et écartées sur le devant du front, et au-dessus une autre plus grande et très peu profonde, et quelques petites rides transversales. Epistome et labre comme dans les larves de *Tomicus* et roussâtres; ce dernier presque glabre, portant sur son disque deux soies roussâtres, raides et comme tronquées. A travers les tissus on voit deux filets noirs, rapprochés et parallèles, partant du milieu de l'épistome et s'arrêtant au milieu du labre, où ils sont un peu renflés. J'imagine que ces filets, qui paraissent cornés, servent d'attache aux muscles qui font mouvoir les deux organes qu'ils intéressent. Mandibules ferrugineuses à la base, puis d'un noir ferrugineux et assez luisant; à peu près lisses de la base jusqu'au milieu; le reste couvert de petites rides ondulées dessinant comme des écailles imbriquées. Elles sont terminées par trois dents un peu obtuses. Mâchoires ferrugineuses, avec l'extrémité roussâtre; lobe étroit, cylindrique, surmonté de très petites soies. Palpes maxillaires de deux articles ferrugineux, dont le premier globuleux et le second grêle. Menton jaunâtre, très développé, charnu et un peu ballonné comme dans les larves des *Tomicus*; lèvre roussâtre, circonscrite, comme dans ces

larves, par un trait ferrugineux dessinant un cœur dont la pointe se prolonge un peu en arrière ; palpes labiaux roux et de deux articles égaux. A l'extrémité des deux petites lignes blanchâtres qui partent du front pour aboutir près de la base des mandibules, on voit un petit espace blanchâtre : c'est là que sont les antennes qu'on ne peut voir qu'à une très forte loupe et qui m'ont paru formées de deux articlcs. Derrière les antennes on aperçoit un petit point à peine coloré que, par analogie avec l'espèce suivante, il est permis de prendre pour un ocelle.

Corps blanc, conformé exactement comme celui des larves des *Tomicus*, c'est-à-dire apode, de douze segments plissés en travers et parsemés de petits poils, avec deux mamelons rétractiles sous chaque segment thoracique, deux bourrelets, dont le supérieur plus saillant, le long de chaque côté de l'abdomen et des spinules sur toute l'étendue du corps, visibles seulement au microscope. Elles sont dirigées eu arrière, sauf sur le dernier segment où elles sont relevées, et sous le thorax elles sont remplacées par un duvet très fin, mais plus long que les spinules.

Stigmates à péritrème roussâtre, circulaire et non interrompu ; la première paire, un peu plus grande et un peu plus inférieure que les autres, située sur la ligne qui sépare le prothorax du mésothorax ; les suivants un peu au-delà du tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux, au-dessus des bourrelets latéraux.

NYMPHE.

Blanche ; vertex nu ; sur chaque côté du prothorax trois poils très fins et écartés, portés sur de tout petits mamelons ; face dorsale de l'abdomen présentant, sur chaque seg-

ment, six mamelons surmontés de très petites épines roussâtres. Sur le dernier segment la série transversale des mamelons spinigères n'est que de quatre, mais il y en a deux à l'extrémité.

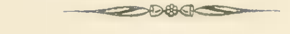
INSECTE PARFAIT.

Longueur 4 1/2 à 11 mill. D'un noir profond et opaque. Rostre cylindrique, finement ponctué, régulièrement arqué et aussi long, ou peu s'en faut, que la tête et le prothorax réunis. Massue des antennes revêtue d'un duvet ferrugineux. Tête convexe, assez fortement ponctuée. Prothorax d'une longueur un peu supérieure à sa plus grande largeur ; deux fois plus étroit antérieurement qu'à la base, qui forme deux arcs bien tranchés, avec les angles très saillants et très pointus ; très légèrement étranglé près du sommet ; déprimé sur le dos ; couvert de gros points très serrés et contigus, surtout sur les côtés, avec une ligne médiane lisse, courte et parfois obsolète. Elytres un peu plus larges que le prothorax ; marquées de stries larges et très profondes, entrecoupées, à de courtes distances, par de petites crêtes transversales qui postérieurement sont remplacées par des points. Intervalles assez fortement et transversalement rugueux. Dessous du corps et pattes densément ponctués, avec un poil très court et un peu épais dans chaque point ; ceux des pattes plus longs.

La femelle du *Magdalinus carbonarius* pond ses œufs en mai et juin sur les branches mortes des pins, ou sur les parties des jeunes pins morts ou mourants qui ont de un à trois centimètres de diamètre. Elle fait pénétrer son bec de toute sa longueur dans le bois, puis introduisant dans le trou son oviducte, elle y fait glisser un œuf. Dès sa naissance la

larve pénètre jusqu'à la moelle, si déjà elle ne s'y trouve, et c'est là qu'elle passera sa vie, car elle se nourrit exclusivement de cette partie du végétal. Il paraît cependant que cette substance ne lui offre pas de grandes ressources alimentaires, car elle parcourt, avant d'être adulte, le canal médullaire sur une longueur de trente à cinquante centimètres, et ce canal demeure très encombré d'excréments et de débris de la moelle, au point qu'on dirait que la larve s'est bornée à la triturer et à la pulvériser.

Dès la mi-janvier, et au plus tard à la fin de février, les larves se préparent une loge pour leur métamorphose en nymphe. Si l'insecte parfait se trouvait, à sa naissance, emprisonné dans les parois ligneuses qui ont protégé la vie de la larve, il périrait infailliblement avant de voir le jour, parce qu'il est tout à fait incapable de pratiquer avec son bec, à travers le bois, une ouverture assez grande pour lui livrer passage. La larve, à qui la nature a donné de merveilleux instincts de prévoyance, prend très bien ses mesures pour prévenir un pareil danger. Elle creuse à travers le bois une galerie oblique, tantôt cylindrique, tantôt un peu ventrue, et la poursuit jusqu'à ce qu'elle atteigne l'écorce. Elle se retire alors à la base de cette galerie ou même dans le canal médullaire, la tête tout près de l'entrée de la galerie, et c'est là qu'après quelques jours d'immobilité, elle se change en nymphe. L'insecte parfait n'aura plus, pour prendre son essor, qu'à suivre la galerie et à ronger la couche, toujours très mince, d'écorce qui le sépare de la liberté.



ESSAI MONOGRAPHIQUE

SUR LA FAMILLE DES HISTÉRIDES.

(Suite) (1).

Par M. S.-A. de MARSEUL.

(Séance du 9 Février 1853.)

XXXVIII. PLEGADERUS.

(*πληγή plaie, δέρη cou*).

Soc. Ent. 3e série, IVe vol. (1856), pl. XI. — Mon. pl. XXII. Genre XXXVIII.

Hister F. Panz. Rossi; Say.

Plegaderus Erich. *in* Jahrb. I, p. 203, XIX (1834). — Fn. Brand I, 682, — Heer, Fn. Helv. I, 463, IX (1841). — Le Conte, N. Amér. Hist. (1845), 49. — Redt., Fn. Austr. 239 (1849). — Bach, Fn. Prus. I, 311 (1849).

Ovalis, parum convexus ; caput parvum retractum, fronte a clypeo haud distinctum.

Antennæ in fronte ad oculos insertæ, scapo elongato, funiculo 7-articulato, 1-2 longioribus, cæteris minutis, clava rotundata 4-articulata ; foveolæ profundæ medio in latere ante coxas sitæ, pectoris margine antico exciso.

Pronotum margine laterali incrassato striato sulcatoque, sæpius sulco transverso bipartito. Elytra striis obsoletis.

(1) Voyez 3e Série, T. I (1853), p. 131 et 447; T. II (1854), p. 161, 525 et 671; T. III (1855), p. 83 et 327, et T. IV (1856), p. 97.

Pygidium semi-circulare, verticale.

Prosternum latum, longitudinaliter bisulcatum costa media sæpius interrupta, lobo antico nullo; mesosternum antice emarginatum foveolatumque, postice haud a metasterno distinctum.

Pedes elongati, tibiis anticis apice dilatatis denticulatisque, posticis linearibus ciliatis, tarsis 5 articulis brevibus, ultimo oblongo, biungulato.

Corps ovalaire, peu convexe.

Tête (fig. 3 *g*) petite, enfoncée dans le prothorax; front sans strie qui le distingue de l'épistome ; labre court, trapézoïdal, obtus au bout; mandibules (fig. 3 *h*) larges, courtes, bifides ; yeux arrondis, médiocrement saillants.

Antennes (fig. 3 *g*) insérées sur le front, tout près du bord interne de l'œil ; scape renflé au bout, assez long; funicule de 7 articles; 1er et 2e à peu près de même longueur, obconiques, l'un beaucoup plus gros que l'autre; 3-7 courts, moniliformes, égaux ; massue ovalaire, courte, un peu comprimée, de 4 articles garnis de poils. Fossette antennaire (fig. 8 *d*) profonde, bien dessinée, pratiquée au milieu des côtés de la poitrine, un peu au-devant des hanches; l'antenne y pénètre par une coulisse pratiquée dans le bord pectoral antérieur.

Mâchoires (fig. 3 *e*) cornées, à deux lobes membraneux, ciliés, l'externe plus long, courbe; l'interne mince, presque droit. Palpes maxillaires de quatre articles, premier très petit, deuxième renflé au bout, allongé, troisième court cylindrique, quatrième ovalaire, obtus au bout. Menton (fig. 3 *f*) transverse, coupé droit à la base; languette membraneuse; paraglosses dépassant la languette et terminé en lobe arrondi. Palpes labiaux de trois articles, premier petit,

deuxième obconique renflé, le troisième un peu plus long, ovalaire, obtus au bout.

Pronotum en trapèze rétréci par devant, à base bisinuée, à côtés plus ou moins arqués, avec une strie marginale et un bourrelet élevé, bordé en dedans par un sillon profond, large, quelquefois coupé en deux par un sillon transverse. Ecusson triangulaire, petit. Elytres rétrécies et tronquées postérieurement, plus ou moins bombées au milieu ; ordinairement ponctuées, avec quelques stries rudimentaires obliques à la base.

Prosternum médiocrement saillant, arrondi à la base, coupé droit en devant, bordé de chaque côté par un rebord élevé, sinueux, rétréci au milieu, souvent partagé en deux parties par une excavation garnie d'une houppe de poils. Mésosternum échancré en devant, sans ligne de démarcation du côté du métasternum ; avec trois sillons longitudinaux profonds continués sur les deux segments.

Pattes (fig. 2 *a*, *b*, *c*) assez allongées, à peu près également distantes à leur insertion. Cuisses subcylindriques, un peu épaissies ; jambes antérieures terminées par une brusque dilatation, denticulées au bord extérieur ; postérieures presque linéaires, de la longueur des cuisses, repliées contre elles dans le repos. Tarses libres, non repliés sur les jambes, filiformes, de cinq articles ; les quatre premiers égaux entre eux, moniliformes ; cinquième plus long, armé de deux crochets.

Abdomen de cinq segments ; premier aussi long que les quatre suivants réunis ; ceux-ci égaux et courts ; propygidium court, oblique ; pygidium semi-circulaire, vertical.

Le genre *Plegaderus*, établi par Erichson en 1834 dans le Jahrbücher de Klug, forme un petit groupe d'espèces très homogènes, de faciès uniforme, et distinct de tous les autres histérides par des caractères saillants et nombreux. La structure du prosternum est surtout des plus remarquables, et on ne trouve rien dans toute la famille qui en approche tant soit peu. Joignez à cela la position des fossettes antennaires larges et arrondies, au milieu des côtés de la poitrine, au devant des hanches, dans lesquelles les antennes pénètrent par une profonde coulisse pratiquée dans le bord pectoral antérieur, et vous ne pourrez confondre ce genre avec ceux qui auraient avec lui quelque ressemblance fort éloignée.

A l'époque de cette heureuse découverte, on connaissait déjà cinq espèces de *Plegaderus* : *P. cæsus* F., *pusillus* Rossi, *vulneratus* Panz., *saucius*, confondu par Sturm et Gyllenhal sous le nom de *vulneratus* avec le précédent, et *transversus* Say. Depuis, Erichson lui-même, dans sa Faune de la province de Brandebourg, a décrit les *P. dissectus* et *discisus;* et M. Truqui le *P. sanatus*, dans les Annales de notre Société. Je ne puis y ajouter que deux espèces, l'une des Etats-Unis, *P. Sayi*, faisant partie de la collection de M. de la Ferté, et l'autre découverte en France dans le département du Var.

Elles sont toutes propres à l'Europe et aux Etats-Unis; elles vivent toutes dans des circonstances analogues. Les larves sont carnassières et se tiennent dans les galeries des xylophages, dont elles dévorent la progéniture. Elles y éclosent au printemps, s'y développent en quelques mois, s'y métamorphosent en nymphes, et arrivent en automne à l'état d'insecte parfait.

L'insecte parfait se rencontre souvent en abondance sous les écorces des troncs d'arbres pourris, dans le terreau humide qui s'y forme.

Tableau synoptique des espèces. — Plegaderus.

A. Pronotum divisé en 2 portions par un sillon transverse.

  b. Bourrelet latéral du pronotum brisé à la rencontre du sillon transverse.

    c. Portion antérieure du bourrelet latéral amincie postérieurement sans cesser brusquement. — Pronotum également ponctué sur toute sa surface. . . . . 1. *saucius* Er. — Europe.

    c'. Portion antérieure du bourrelet latéral cessant au sillon transverse. — Pronotum ponctué un peu plus fortement et plus densément sur sa moitié antérieure. . . . . 2. *vulneratus* Panz. — Europe.

  b'. Bourrelet latéral du pronotum entier.

    c. Elytres uniformément ponctuées sans strigosités longitudinales.

      d. Pronotum divisé, par un sillon transverse très profond, en 2 portions à peu près égales, très bombées.

        e. Pronotum rebordé à la base. — Elytres gibbeuses; strie dorsale oblique bien marquée.

          f. Obscur. — Elytres couvertes de gros points très serrés. . . 3. *cæsus* F. — Europe.

          f'. Luisant. — Elytres couvertes de points espacés fins. . . . 4. *dissectus* Er. — Europe.

        e'. Pronotum sans rebord distinct à la base. — Elytres légèrement convexes; strie dorsale oblique obsolète.

          f. Elytres plus grossièrement ponctuées. — Points plus fins et plus serrés sur la portion antérieure que sur la postérieure du pronotum. 5. *Sayi*. — Etats-Unis.

          f'. Elytres plus finement ponctuées. — Ponctuation uniforme sur les 2 portions du pronotum. . . . . 8. *discisus* Er. — Europe.

      d'. Pronotum divisé en 2 portions inégales, peu bombées, par un sillon transverse superficiel.

        e. Sillon latéral du pronotum atténué et raccourci à la base. — Ponctuation plus forte et moins espacée. . . . . 6. *Otti*. — France mérid.

        e'. Sillon latéral du pronotum entier. — Ponctuation fine et très espacée. . . . . 7. *sanatus* Truqui. — Chypre.

    c'. Elytres couvertes de strigosités longitudinales serrées. . . . . 9. *transversus* Say. — Etats-Unis.

A'. Pronotum entier, sans sillon transverse. . . . . 10. *pusillus* Rossi. — Toscane.

1. P. SAUCIUS.

Subcylindricus, piceus, nitidus, antennis pedibusque rufo-brunneis; fronte in medio depressa punctulata; pronoto æqualiter parce punctato, antice marginali stria, lateribus incrassatis sulco longitudinali profundo postice bifido, transversali paulo ante medium; elytris strigosis, stria humerali obsoleta; prosterno profunde bisulcato, costa media vix interrupta. Long. 2 mill.; larg. 1 mill.

Hister vulneratus Sturm, Deutsch. fn. I, 258, 37 (1805). — Gylh. Fn. Suec. I, 97, 29 (1808).

Plegaderus saucius Er. *in* Jahrb. 204, 2 (1834). — Kæf. Brand I, 682, 2 (1839). — Heer, Fn. Helv. I, 464, 3. — Redt. Fn. Austr. 240 (1849). — Bach, Fn. Prus. I, 313, 2 (1849).

Ovale-oblong, assez épais et un peu cylindrique; noir de poix luisant. Antennes brunes, massue ferrugineuse. Front légèrement déprimé au milieu, un peu élevé de chaque côté au-dessus des yeux; finement et densément ponctué. Pronotum beaucoup plus large que long, assez convexe et couvert de points espacés également sur toute sa surface, divisé par un sillon transversal placé un peu avant le milieu en deux portions inégales, coupé droit à la base, avec les angles aigus, un peu sinué postérieurement sur les côtés et arrondi en devant, étroitement rebordé au bord antérieur, assez fortement échancré au milieu et encadrant bien la tête avec ses angles obtus et abaissés; de chaque côté la marge est épaissie en un bourrelet entier, qui s'amincit subitement au niveau du sillon transversal; ce bourrelet est limité en dedans par un profond canal bifurqué au même point et enfermant entre ses branches un large pli triangulaire. Ecusson très petit, linéaire. Elytres plus longues que le pronotum et de sa largeur à la base, convexes et couvertes de gros points

rugueux çà et là, relevées à la suture, saillantes à l'épaule, avec une ou deux stries obliques obsolètes, à peine rétrécies et tronquées au bout ; bord infléchi avec une carène étroite dans sa moitié antérieure qui semble la continuation du bourrelet prothoracique. Pygidium assez densément et uniformément ponctué. Prosternum large, un peu rétréci au milieu, bordé de chaque côté d'une carène et d'un sillon large et profond ; la partie médiane s'élargit en devant et n'est que très brièvement interrompue aux deux tiers postérieurs. Mésosternum presque lisse avec un sillon au milieu et deux latéraux qui se prolongent sur le métasternum ; ce dernier couvert de points faibles et espacés. Pattes grêles, d'un brun rougeâtre ; jambes antérieures spatuliformes, avec quelques denticules en dehors ; intermédiaires et postérieures linéaires, ciliées.

Suède ; France ; Suisse ; Allemagne ; Autriche ; assez rare.

2. P. VULNERATUS.

Ovatus, convexus, niger nitidus, ore, antennis pedibusque rufobrunneis ; fronte punctulata, ad oculos prominula ; pronoto sulco transverso in 2 inæquales partes diviso, antice fortius, postice parcius et subtilius punctato ; margine laterali incrassato interrupto, elytris parce et tenue punctatis ; prosterno utrinque sulcato, costa media latiori versus basim interrupta, excavata, dense flavo holosericea. Long. 1 3/4 mill. ; larg. 1 mill.

Hister vulneratus Panz. Fn. Germ. 37, 6 (1792). — Illig. Kæf. Prus. 62, 18 (1798). — Duft. Fn. Aust. I, 229, 28 (1805). — Sturm Deutsch. Ins. I, 258, 37 (1805). — Payk. Mon. Hist. 95, 79. T. XI, f. 6 (1811).

Plegaderus vulneratus Er. Jahrb. I, 204, 3 (1834). — Kæf. Brand. I, 682, 1 (1839). — Heer. Fn. Helv. I, 463, 1 (1841). — Redt. Fn. Aust. 240 (1849). — Bach, Fn. Prus. I, 313, 1 (1849).

Ovale-oblong, assez convexe, tronqué aux deux extrémités, noir de poix luisant. Antennes rouge-brun avec la massue plus claire. Front légèrement impressionné, un peu saillant de chaque côté au devant des yeux, finement ponctué. Pronotum plus large que long, divisé en deux portions par un sillon transverse bien marqué, l'antérieure plus petite, beaucoup plus fortement et plus densément ponctuée que la postérieure; un peu arqué à la base, avec les angles aigus; sinué à peine sur les côtés; rétréci en devant, avec une large échancrure et les angles obtus, abaissés, encadrant bien la tête; bourrelet latéral paraissant entièrement interrompu au niveau du sillon transverse, et comme divisé en deux bourrelets, limités en dedans par un sillon latéral profond, l'antérieur plus court et plus étroit, le postérieur s'élargissant vers la base et bordé d'une strie en dehors. Ecusson petit. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, bombées, couvertes de points assez espacés et légers; suture élevée; épaule saillante avec une strie oblique; bord infléchi avec une carène faisant suite au bord du pronotum, disparaissant au-delà du milieu. Pygidium couvert d'une ponctuation égale et assez serrée. Prosternum subsinué sur les côtés, profondément sillonné de chaque côté, renflé au milieu; renflement large antérieurement, interrompu par une forte excavation garnie d'une houppe de longs poils jaunes serrés qui s'étend dans la partie adjacente des sillons longitudinaux. Mésosternum échancré en devant, 3-canaliculé ainsi que le métasternum, qui est à peine visiblement pointillé. Pattes (fig. 2 *a*, *b*, *c*) ferrugineuses; jambes antérieures élargies au bout en spatule, garnies d'épines en dehors; 4 postérieures linéaires, intermédiaires épineuses.

Voisin du précédent pour la forme du corps ; il faut avoir égard, pour les distinguer, surtout à la ponctuation du pronotum et des élytres, à la structure du bourrelet latéral et du prosternum.

Il se rencontre sous l'écorce des arbres pourris, dans les ordures et les detritus. Il est répandu dans diverses contrées de l'Europe : Suède, Finlande, Russie, France, Suisse, Allemagne, Autriche.

3. P. CÆSUS.

Subgibbosus, ovatus, piceus subopacus, antennis rufis, pedibus rufo-brunneis ; fronte impressa punctataque ; pronoto dense punctulato, basi et apice anguste marginato, lateribus late incrassatis, sulco laterali transversoque profundis, in duas partes pulvinatas æquales diviso ; elytris grosse et dense punctatis, sutura elevata, versus humerum breviter oblique bistriatis ; prosterno carina media late interrupta, mesosterno trifoveolato. Long. 1 2/3 mill. ; larg. 3/4 mill.

Hister cæsus Herbst, Natursyst. IV, 40, 14, T. XXXVI. f. 3 (1791). — F. Ent. S. 1, 77, 22 (1792). — Thunb. Ins. Suec. 65 (1794). — Illig. Kæf. Pruss. I, 61, 17 (1798). — Payk. Fn. Suec. 1, 53, 22 (1798). — F. S. Eleut. I, 92, 43 (1801). — Ent. Hefte I, 114, 31 (1803). — Sturm, Deuts. fn. I, 256, 36, pl. XIX, f. *c* (1805). — Duft. Fn. Austr. I, 229, 29 (1805). — Gyll. Ins. Suec. I, 96, 28. (1808). — Payk. Mon. Hist. 94, 78, T. XI, f. 5 (1811).

Plegaderus cæsus Er. Kæf. Brand. I, 684, 4 (1839). — Heer, Fn. Helv. I, 464, 3 (1841). — Redt. Fn. Austr. 240 (1849). — Bach, Fn. Pruss. I, 313, 4 (1849).

Ovale, bombé, gibbeux sur les élytres, d'un brun plus ou moins obscur. Antennes ferrugineuses. Front (fig. 3 *e, f, g, h*) impressionné au milieu, fortement relevé au-dessus de l'insertion du scape, pointillé. Pronotum court, beaucoup

plus large que long, un peu arqué et rebordé à la base, curvilinéaire sur les côtés avec un large et fort bourrelet entier entre la strie marginale et un profond sillon latéral, rétréci et échancré en devant avec les angles assez saillants, ponctué assez densément et finement sur toute sa surface, divisé en deux partions égales, bombées, par un sillon transverse très enfoncé. Ecusson triangulaire très petit. Elytres courtes, plus longues que le pronotum, à peu près de sa largeur à la base, fort dilatées sur les côtés, rétrécies et tronquées au bout, couvertes de gros points serrés et également distribués ; suture et épaules saillantes, deux courtes stries dorsales obliques. Propygidium et pygidium avec une ponctuation assez serrée. Prosternum largement et profondément interrompu ; mésosternum trifovéolé. Pattes brun-ferrugineux ; jambes antérieures spatulées, denticulées en dehors ; postérieures sublinéaires, ciliées en dehors.

Suède, France, Suisse, Allemagne, Autriche.

4. P. DISSECTUS.

Ovalis, convexus, nigro-piceus, ore, antennis pedibusque ferrugineis, supra parce æqualiter punctulatus ; fronte plana ; pronoto utrinque profunde sulcato, margine late incrassato, sulco transverso in 2 partes æquales pulvinatas diviso ; elytris pulvinatis, humero suturaque valde prominulis, 2 striis obliquis validis ; prosterno profunde utrinque bisulcato, costa media excavato-interrupta, mesosterno basi 3-foveolato, metasterno fortiter et parce punctato. Long. 1 1/2 mill. ; larg. 2/3 mill.

Plegaderus dissectus Er. Kæf. Brand. I, 684, 5 (1839). — Bach, Fn. Pruss. I, 314, 5 (1849).

Ovale allongé, assez convexe ; noir de poix luisant ; couvert en dessus d'une ponctuation également espacée et légère. Bouche et antennes rousses, massue plus claire. Front plan.

Pronotum plus large que long, légèrement arqué et rebordé à la base avec les angles aigus, sinué postérieurement sur les côtés et de là arrondi, rétréci et fortement échancré en devant avec les angles abaissés, très saillants et encadrant bien la tête; divisé par un sillon transverse profond en deux portions d'égale dimension, très bombées; bourrelet latéral, large et épais, sans interruption au milieu; limité en dehors par une fine strie et en dedans par un large et profond sillon. Ecusson très petit. Elytres courtes, de la largeur du pronotum à la base, fortement bombées, à suture et épaules saillantes, très rétrécies postérieurement; sillonnées d'une strie humérale et d'une dorsale oblique forte et longue; strie marginale cessant au milieu du bord infléchi. Prosternum bordé d'une strie en devant et d'une carène de chaque côté, bicanaliculé; côte médiane renflée en devant, ponctuée, interrompue par une profonde et large excavation. Mésosternum échancré en devant, fortement 3-fovéolé. Métasternum couvert de gros points assez espacés. Pattes ferrugineuses; jambes antérieures élargies au bout en spatule, garnies de denticules en dehors; intermédiaires denticulées et postérieures ciliées, linéaires.

Sous les écorces des troncs d'arbres pourris; France, Fontainebleau; Belgique; Allemagne.

5. P. Sayi.

Ovalis convexus, brunneo-piceus, nitidus, ore, antennis pedibusque fulvis, fronte impressa; pronoto in duas partes inæquales sulco transverso profundo diviso, utrinque incrassato margine integro inter striam et sulcum, sat dense fortiter punctato; elytris pulvinatis sutura valde elevata, ad basim striis obliquis validis brevibus, punctis grossis haud confluentibus. Long. 1 1/2 mill.; larg. 3/4 mill.

Ovale allongé, assez convexe, d'un brun luisant, avec la bouche, les antennes et les pattes ferrugineuses. Tête densément ponctuée ; front avec une impression bien marquée. Pronotum plus large que long, rétréci en devant, divisé en deux portions inégales, bombées, par un profond sillon transverse, situé avant le milieu, couvertes de points assez serrés, plus gros vers la base ; sans rebord basal ; côtés relevés en un bourrelet épais, serré entre la strie marginale et un sillon latéral. Ecusson très petit. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, fortement rétrécies postérieurement, bombées sur le disque, couvertes de gros points assez serrés et confluents, à suture fortement relevée ; stries rudimentaires de la base bien marquées. Pygidium densément ponctué. Prosternum bordé de chaque côté d'un profond et large sillon ; côte médiane avec quelques points épars, interrompue par une profonde excavation. Mésosternum et métasternum fortement et assez densément ponctués, avec trois sillons longitudinaux commençant par une fossette plus profonde. Pattes grêles, allongées. Jambes sans épines ; antérieures élargies en spatule au bout ; quatre postérieures linéaires.

Il diffère du *P. transversus* Le C. par le sillon transversal prothoracique plus enfoncé, les deux portions du pronotum plus convexes et plus fortement ponctuées, les élytres plus bombées, à points plus forts, moins confluents, la suture plus relevée, et le métasternum plus grossièrement ponctué.

J'ai dédié cette espèce au célèbre entomologiste Th. Say, qui le premier a étudié les Histérides des Etats-Unis. La collection de M. de Laferté en renferme deux exemplaires.

6. P. Otti.

Oblongus, subconvexus, niger nitidus, antennis pedibusque rufis; fronte impressa punctulata; pronoto tenuiter et parce punctato, sulco levi transverso inæqualiter diviso, lateribus valde incrassato, sulco longitudinali basi abbreviato; elytris punctis parcis sat validis, margine inflexo ruguloso; prosterno pone medium rufo penicillo interrupto, mesosterno profunde trisulcato metasternoque lævibus. Long. 1 2/3 mill. ; larg. 1 mill.

Oblong, assez convexe, noir luisant. Antennes rousses. Front légèrement impressionné au milieu, relevé sur l'insertion du scape, pointillé. Pronotum moins long que large, convexe, finement et peu densément ponctué, divisé en deux portions inégales par un faible sillon transverse, un peu arqué et non rebordé à la base, presque droit sur les côtés, un peu rétréci, étroitement rebordé et échancré en devant avec les angles fortement arrondis, bourrelet latéral très fort, entier, circonscrit par la strie marginale en dehors et par le sillon latéral en dedans ; celui-ci est profond, atténué et un peu raccourci à la base. Ecusson triangulaire très petit. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, à peu près de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule puis graduellement un peu rétrécies, tronquées au bout ; suture relevée, ponctuation espacée, assez forte, égale sur toute la surface, bord infléchi rugueux. Propygidium et pygidium densément ponctués. Prosternum avec la crête médiane largement interrompue et garnie de touffes épaisses de poils jaunes. Mésosternum profondément trisillonné, lisse et imponctué comme le milieu du métasternum. Pattes rouges ; jambes antérieures élargies en spatule, denticulées en dehors, postérieures ciliées étroites.

Cette jolie espèce, découverte dans le département du Var, m'a été communiquée par M. Ott, de Strasbourg, qui a bien voulu m'en sacrifier un exemplaire.

7. P. SANATUS.

Oblongo-ovatus, undique parce punctulatus, nigro-piceus, subnitidus, antennis pedibusque brunneis, clava rufa; pronoto laterali margine integra inter striam marginalem et sulcum lateralem constricta, sulco transverso obsoleto; elytris postice ciliatis, 2 striis obliquis; mesosterno impunctato, in medio bisulcato.

Plegaderus sanatus Truqui, Soc. Ent. (1852), 64, pl. II, n. 2, f. 3.

Ovale allongé, noir de poix, assez luisant, couvert en dessus de points espacés, un peu plus forts sur les élytres, d'où sortent des poils courts faciles à détruire. Antennes brunes, massue testacée. Front légèrement concave, élevé au-dessus des yeux. Pronotum un peu plus large que long, à peine arqué à la base, échancré en devant, sinué sur les côtés avec un bourrelet entier, large, resserré entre une petite strie marginale qui se continue le long du bord antérieur et un profond sillon latéral, arrondi vers l'angle antérieur; disque peu convexe, divisé en deux parties inégales par un faible sillon transversal. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, arrondies sur les côtés, tronquées au bout, relevées à la suture, légèrement bombées sur leur disque, avec deux stries courtes, obliques. Prosternum bisillonné de chaque côté avec une cavité garnie d'une touffe de poils fauves; mésosternum imponctué, échancré en devant, 4-sillonné et impressionné au milieu. Pattes brunes. Jambes antérieures dilatées au bout et garnies de denticules, ainsi que les postérieures.

Chypre (M. Fairmaire).

8. P. DISCISUS.

Oblongo-ovatus, parum convexus, piceus, nitidus, ore, antennis pedibusque rufo-brunneis; pronoto æqualiter punctato,

sulco transverso paulo ante medium, margine valde incrassato haud interrupto striam inter marginalem et sulcum lateralem; elytris fortius punctatis, sutura et humero elevatis, striis obliquis 2 obsoletis; prosterno lato profunde bicanaliculato, costa media excavatione pilifera interrupta; mesosterno metasternoque 3-sulcatis, valide punctatis. Long. 1 1/4 mill. ; larg. 2/3 mill.

Plegaderus discisus Er. Kæf. Brand I, 683, 3 (1839). — Redt. Fn. Austr. 240 (1849). — Bach, Fn. Pruss. 313, 3 (1849).

Ovale oblong, peu convexe, noir de poix luisant. Bouche et antennes brun-ferrugineux, massue fauve; front pointillé, déprimé au milieu et anguleusement saillant au devant des yeux. Pronotum plus large que long, couvert également sur toute sa surface de points espacés, à peine arqué à la base, avec les angles aigus, courbé sur les côtés et bordé d'un épais bourrelet entier, enfermé entre une strie marginale et un sillon latéral, rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés, saillants, formant un encadrement parfait à la tête; divisé en deux portions inégales par un sillon transverse bien marqué, placé un peu avant le milieu. Ecusson très petit. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, un peu bombées au milieu, élevées à la suture et à l'épaule, rétrécies et tronquées au bout, avec quelques stries obliques rudimentaires, bordées d'une strie marginale sous le bord infléchi dans leur première moitié, couvertes d'une ponctuation assez forte et assez serrée. Pygidium densément pointillé. Prosternum assez large, sinué latéralement, profondément bi-canaliculé, côte médiane épaisse en devant, interrompue par une profonde excavation, garnie d'une houppe de poils jaunes. Mésosternum échancré en devant, trisillonné, ainsi que le métaster-

num, qui est couvert d'assez gros points serrés. Pattes brunes, grêles. Jambes antérieures élargies en spatule au bout et garnies en dehors de rares épines; postérieures à peine dilatées et inermes.

Le *P. discisus* se trouve dans presque toute l'Europe. Il est très commun sous les écorces pendant toute l'année, surtout en hiver. Au mois de mai, lorsque le *Crypturgus pusillus* établit ses galeries, la femelle vient y déposer ses œufs, qui éclosent au sein de la famille du xylophage; sa larve s'y nourrit des larves et des nymphes de son hôte, s'y développe rapidement et se métamorphose dans une coque formée des débris. La durée de son existence paraît être d'environ 5 mois, et l'insecte parfait éclot en septembre ou octobre.

Mon savant ami, M. Edouard Perris, vient de publier les mœurs et le développement de cette espèce. Je ne puis mieux faire que de reproduire la description et la figure qu'il donne de la larve et de la nymphe. Cet observateur judicieux sait joindre la clarté à l'exactitude scrupuleuse des détails :

LARVE (fig. 8 *j*).

Long. 3 millim.; larg. 1/2 millim.

Un peu aplatie, charnue, linéaire.

Tête plate, ferrugineuse, cornée, luisante et en carré long, ayant quelques poils sur les côtés, longitudinalement concave en dessus et marquée de quatre sillons dont les deux intermédiaires longs et les deux autres courts; bord antérieur un peu prolongé au milieu et dentelé. Mandibules

(fig. 8 *i*) ferrugineuses, semblables à celles de la larve du *Platysoma oblongum* avec la dent interne plus forte et arrondie en dessus et quelques soies au bord externe. Mâchoires (fig. 8 *n*) très longues, cylindro-coniques ; de deux articles dont le premier présente intérieurement, près de la base, une échancrure et au-dessous une sorte de talon surmonté de longues soies, et le deuxième, plus étroit à la base qu'à l'extrémité, porte un lobe papilliforme terminé par un poil. Palpes maxillaires droits, de quatre articles, dont le premier plus court que les autres qui sont égaux ; le dernier grêle et surmonté d'un poil. Lèvre (fig. 8 *l*) un peu arrondie à l'extrémité, plus large à la base, à côtés sinueux. Palpes labiaux droits de trois articles, premier très court, les deux autres égaux, surmontés de petits poils. Antennes (fig. 8 *m*) semblables à celles de la larve du *Platysoma*, sauf que le deuxième article est presque droit en dedans et un peu renflé en dehors et que l'article supplémentaire est un peu plus grand. Tous ces organes sont roussâtres, avec l'extrémité des antennes plus claire. Yeux nuls ou non apparents.

Prothorax moins arrondi que dans les larves précédentes, roussâtre surtout antérieurement ; les deux autres segments du thorax plus courts et d'un blanc un peu livide.

Pattes comme ci-dessus, sauf que la cuisse ne paraît avoir qu'une soie en dessus, sans aucun cil en dessous, et que le tibia est dépourvu de soies.

Abdomen d'un blanc un peu livide, de neuf segments, dont les huit premiers à peu près égaux, revêtus latéralement et en-dessous de poils longs et mous, entremêlés de poils courts et raides, ayant de chaque côté un bourrelet et sur le dos des plis transversaux comme les larves précédentes; neuvième segment velu, déclive postérieurement,

pourvu, à la naissance de la déclivité, de deux appendices subconiques, obtus, divergents, biarticulés, hérissés de longs poils. En dessous un mamelon pseudopode rétractile. Tout l'abdomen est recouvert de petites spinules droites, très rapprochées, visibles seulement à un fort grossissement.

Stigmates comme dans les larves de la même famille.

Elle ressemble à s'y méprendre à celle du *Platysoma*, dont elle diffère cependant par quelques caractères importants : le nombre des articles des palpes plus élevé d'une unité que dans celle-ci ; la forme raccourcie et conique des appendices du dernier segment ; enfin le développement du mamelon anal.

NYMPHE (fig. 8 *k*).

Blanche, ovoïde, déprimée ; vertex, bords et face dorsale du prothorax et côtés des segments de l'abdomen munis de petites soies roussâtres ; des soies beaucoup plus courtes sur le dos des mêmes segments ; dernier segment terminé par 2 papilles qui servent à la nymphe à s'attacher à la peau de la larve agglomérée à l'extrémité du corps, ou, quand la dépouille a été tout à fait refoulée, à se retourner dans sa cellule en s'appuyant sur le plan de position. Ces papilles sont en forme de crochets convergents , et leur moitié postérieure est roussâtre et sétiforme. Sternum découvert comme dans la nymphe du *Platysoma*, à cause de la brièveté des pattes ; vu au microscope, tout le corps paraît couvert de spinules extrêmement petites et très serrées.

9. P. TRANSVERSUS.

Oblongo-ovatus, convexiusculus, nigro-piceus, nitidus, ore clavaque rufis, pedibus antennisque brunneis; pronoto transverse inæqualiter divisus, parce aciculato-punctato, margine crasso inter striam sulcumque profundum; elytris sutura humeroque subelevatis, striis obsoletis obliquis, punctis grossis dense strigosis; prosterno bicanaliculato, costa media lata excavatione flavo fasciculata interrupta; mesosterno trisulcato, metasterno sparse punctato. Long. 1 1/4 mill.; larg. 2/3 mill.

Hister transversus Say *in* Acad. Philad. v, 45, 20 (1825).

Plegaderus transversus Le Conte, N. Amér. Mon. Hist. 50, 1, T. vi, f. 7 (1845).

Ovale oblong, assez convexe, noir de poix, luisant. Bouche roussâtre. Antennes brunes, massue ferrugineuse. Front impressionné au milieu, anguleusement saillant au devant des yeux, parcimonieusement et faiblement ponctué. Pronotum beaucoup plus large que long, arqué et sans rebord à la base, avec les angles aigus, à peine courbé sur les côtés, avec la marge formant un large et épais bourrelet, entier, resserré entre une strie marginale et un sillon latéral profond, largement échancré, rétréci et étroitement rebordé en devant avec les angles saillants, abaissés, encadrant étroitement la tête; divisé en deux portions inégales par un sillon transverse profond, placé un peu avant le milieu; couvert de points aciculés peu serrés. Ecusson très petit. Elytres courtes, de la largeur du pronotum à la base, dilatées à l'épaule, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et tronquées au bout; suture un peu élevée; bord infléchi rugueux avec une strie marginale disparaissant vers le milieu; ponctuation serrée, grosse, aciculaire, confluente. Pygidium et propygidium assez fortement et assez densément ponctués. Prosternum large, rebordé sur les côtés, et bicanaliculé; partie médiane élargie en devant avec quel-

ques points, interrompue par une profonde excavation garnie d'une houppe de poils jaunes brillants. Mésosternum échancré en devant, trisillonné et rarement ponctué ainsi que le métasternum. Pattes brunes; jambes denticulées en dehors et ciliées; antérieures élargies au bout en spatule; postérieures linéaires.

États-Unis.

10. P. PUSILLUS.

Oblongo-ovatus, convexiusculus, piceus, nitidus, supra grossis piliferis punctis tectus, ore, antennis pedibusque rufis; pronoto basi marginato, lateribus valde incrassatis, stria sulcoque laterali, transversali nullo; elytris sutura subelevata, striis 2 obliquis; prosterno lato parallelo, punctato, haud excavato, bisulcato; mesosterno antice emarginato metasternoque 3-sulcatis fortiter punctatis; tibiis anticis abrupte spathulatis. Long. 1 m.; larg. 1/2 mill.

Hister pusillus Rossi, Mant. Ins. I, 15, 26 (1792).— Payk. Mon. Hist. 96, 80, T. XI, 4 (1811).

H. cæsus, var. Payk. Fn. Suec, I. 53, 22 (1798).

Plegaderus pusillus Er. *in* Jahrb. I, 204, 4 (1834). — ? Le C. N. Amér. Mon. Hist. 50, 2, T. VI, f. 8 (1845).

Ovale oblong, médiocrement convexe, d'un brun de poix luisant, couvert en dessus, sur toute sa surface, de gros points pilifères assez rapprochés. Bouche et antennes rousses, massue plus claire. Front déprimé au milieu, relevé angulairement au devant des yeux. Pronotum beaucoup plus large que long, bombé, coupé droit et rebordé à la base, avec les angles bien marqués, légèrement arqué sur les côtés avec un épais bourrelet entre une strie marginale et un profond sillon latéral, échancré en devant avec les angles avancés et abaissés, encadrant étroitement la tête. Pas de sillon transversal. Ecusson très petit. Elytres beau-

coup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, fortement rétrécies et tronquées au bout; suture relevée ; deux stries obliques bien marquées, la dorsale assez longue. Prosternum large, parallèle, rebordé latéralement avec deux sillons longitudinaux profonds; intervalle large, ponctué, peu saillant, sans rétrécissement ni excavation profonde. Mésosternum échancré en devant, tricanaliculé et ponctué, ainsi que le métasteruum. Pattes ferrugineuses, tarses roussâtres; jambes antérieures terminées par une spatule abrupte, garnies de denticules; postérieures grêles, épineuses et ciliées.

Sardaigne, Toscane.

XXXIX. GLYMMA.

(*γλύμμα, ouvrage de sculpture.*)

Soc. Ent. 3e série, tome IV (1856), pl. 11. — Mon. pl. XXII, Genre XXXIX.

Corpus ovatum, ferrugineum, nitidum.

Caput valde retractum, fronte transversa, utrinque angulata, margine elevato, a clypeo distincta; antennis in margine ante oculos insertis, clava orbiculari, fossa antennali in prothoracis angulo excisa.

Prosternum bistriatum, basi sinuatum, lobo antico latissimo prominente; mesosternum utrinque foveolatum.

Pronotum transversum, costatum; elytra pronoto arcte juncta costis setosis, intervallis biseriatim punctatis.

Propygidium breve, transversum detectum; pygidium semicirculare, prorsus inflexum; segmento primo ventrali transversim multifoveolato.

Pedes tenues; tibiis sublinearibus, utrinque ciliatis; anticis extus denticulatis; tarsorum 5 articulis subæqualibus, ultimo biungulato.

Corps (fig. 1, 1 *a*) ovale oblong, peu convexe, plus élargi par devant, rouge-ferrugineux luisant.

Tête fortement enfoncée dans le prothorax ; front transverse, en demi-cercle, avec un angle de chaque côté, bordé dans son pourtour d'une carène très élevée, arquée par derrière, en zigzag par devant, envoyant de chaque côté un prolongement sur l'épistome et se repliant au milieu jusqu'à l'arc postérieur, de manière à diviser le front symétriquement ; épistome transverse, légèrement rebordé ; labre court. Yeux ovalaires, déprimés, cachés par le rebord latéral du front et invisibles en dessus.

Antennes (fig. 1 *b*) insérées en devant, dans un pli du bourrelet frontal, entre l'angle et l'origine des mandibules, au-dessus des yeux ; scape long et robuste, obconique ; premier article du funicule court, globuleux ; les six autres beaucoup plus petits, serrés ; massue arrondie, 4-articulée, pubescente, avec quelques grands cils autour de chaque article ; elle va se loger dans une petite fossette peu profonde, creusée dans l'angle antérieur même du prothorax ; la coulisse par laquelle elle pénètre est taillée si obliquement que le bord pectoral paraît entier en devant.

Mandibules rétractiles courbées en pointe aiguë. Mâchoires insérées en dehors du menton, cornées, bilobées ; palpes maxillaires (fig. 1 *c*) de quatre articles : premier très petit ; deuxième ovale allongé, renflé au bout ; troisième court, obconique ; quatrième aussi long que le premier, atténué à l'extrémité. Menton arrondi en devant. Palpes labiaux (fig. 1 *d*) de trois articles, premier très petit, deuxième et troisième à peu près égaux.

Pronotum court, transverse, droit sur les côtés, légèrement arqué à la base, subsinué en devant avec les angles

tronqués, rebordé dans son pourtour et sillonné de côtes longitudinales. Ecusson à peine visible. Elytres fortement serrées contre la base du pronotum, un peu plus larges que lui, subparallèles dans leur première moitié, curvilinéairement rétrécies postérieurement, et tronquées au bout, avec la suture et des côtes longitudinales garnies de soies courtes, séparées par une double rangée de points; bord infléchi, étroit, faiblement sillonné dans sa longueur.

Prosternum (fig. 1 *a*) assez large, bistrié et rebordé latéralement, sinué à la base ; mentonnière longue, fortement avancée sur la bouche, occupant tout le bord pectoral antérieur; on remarque à sa base de chaque côté du prosternum, une série de fossettes irrégulièrement quadrangulaires. Mésosternum court, bisinué et rebordé en devant, avec une profonde impression de chaque côté ; métasternum long, sillonné et fortement impressionné au milieu.

Pattes assez grêles; jambes (fig. 1 *e*) antérieures un peu élargies, arquées et terminées par un crochet, garnies de cils et en dehors de denticules espacés, sans fossette tarsale bien accusée; intermédiaires et postérieures (fig. 1 *f*) un peu dilatées au bout, garnies de cils des deux côtés, et en dehors de quelques soies plus fortes. Tarses libres de cinq articles, coniques, à peu près égaux, garnis au bout de deux assez longues soies, le dernier un peu plus fort garni de deux crochets.

Abdomen de cinq anneaux courts, serrés; premier segment ventral avec une série transversale de fovéoles profondes, bordé au bout d'une rangée de points ainsi que les quatre autres. Propygidium court, transversal, découvert. Pygidium en demi-cercle entièrement rabattu, avec une bosse au milieu.

Ce genre curieux est établi sur une petite espèce, découverte à Liége (Belgique), dans une couche à melons, par M. le dr Candèze. J'en dois la connaissance à M. Boïeldeu, qui a eu l'amabilité de m'en donner un individu. Je ne sais rien de ses mœurs, encore moins de ses métamorphoses; mais il y a lieu de croire qu'elles se rapprochent beaucoup de celles des *Plegaderus,* dont il est très voisin. Il vient naturellement se placer entre ce genre et les *Onthophilus*. Il joint à la forme du premier, les côtes et plusieurs caractères des seconds, tels que la disposition des jambes antérieures, celle du pygidium et du propygidium et l'articulation du prosternum avec le mésosternum; mais il n'a pas la forme arrondie de ce dernier, et il est très distinct de tous deux par sa large et longue mentonnière et par la position de la fossette antennaire.

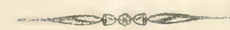
1. G. CANDEZII.

Ovalis, ferrugineus; fronte utrinque angulata, carina marginali postice arcuata, antice 3-angulata et totidem appendiculata; pronoto transverso, longitudinalibus costis 6, *parce setosis, interstitiis profundis lævibus; elytris sutura, margine externo 3-que costis setosis, interstitiis bi-seriatim punctatis; prosterno bistriato, basi sinuato, lobo latissimo, mesosterno utrinque, metasterno in medio,* 1° *ventris segmento seriatim impressis.* Long. 1 1/2 mill.; larg. 2/3 mill.

Ovale, oblong, ferrugineux, assez luisant, bouche plus claire. Tête profondément enfoncée dans le prothorax à l'état de repos; front transverse, fortement anguleux de chaque côté derrière les antennes; rebordé entièrement d'un bourrelet tranchant, arqué postérieurement, en zigzag antérieurement, et formant trois plis et par conséquent trois

angles, deux antérieurs de chacun desquels part un appendice qui s'avance sur l'épistome, et un postérieur émettant un autre appendice qui va rejoindre le bord postérieur et divise le front en deux portions égales. Epistome bien distinct, transverse, avec le bord relevé. Pronotum beaucoup plus large que long, peu convexe en dessus, arqué faiblement et bordé de points à la base, presque droit sur les côtés, sinué en devant avec les angles écornés; marge et six côtes longitudinales parallèles garnies de courtes soies, séparées par de larges et profonds sillons. Ecusson très petit, à peine visible. Elytres étroitement appliquées contre la base du pronotum, à peine plus larges que lui, presque parallèles dans leur première moitié, curvilinéaires et rétrécies postérieurement, avec l'extrémité tronquée; parcourues dans toute leur longueur par trois côtes tranchantes, garnies de soies courtes; suture et bord externe relevés; intervalles larges, bisérialement ponctués; bord infléchi sillonné. Prosternum assez large, bistrié, sinué à la base; mentonnière très large et très avancée, limitée sur les côtés de la poitrine par un collier de fossettes subquadrangulaires, irrégulières. Mésosternum court, rebordé en devant, profondément impressionné de chaque côté entre les hanches. Métasternum avec une strie longitudinale médiane, au fond d'une forte impression. Propygidium court, transverse, relevé et tronqué au bout; pygidium en demi-cercle, avec une élévation au milieu. Pattes grêles; jambes ciliées, antérieures garnies de denticules espacés.

Belgique, Liége; dans les couches à melons.



MONOGRAPHIE
DES PTINIORES.

Par M. BOIELDIEU.

(Séance du 27 Décembre 1854.)

Frappé de la nécessité d'une révision complète des Anobiens, j'ai entrepris ce travail avec les conseils et les encouragements de M. Reiche, et j'ai cru être utile à la science entomologique en sortant de l'oubli où elles se trouvaient les nombreuses espèces du groupe des Ptiniores appartenant à cette famille. Malgré tout ce que mon travail peut avoir de défectueux, j'espère que mes collègues de la Société Entomologique seront indulgents pour ce premier essai. Bientôt je soumettrai également à leur bienveillance une seconde étude sur les genres *Driophilus* et *Anobium*.

Et maintenant qu'il me soit permis d'offrir tous mes remerciements à ceux de mes collègues qui ont bien voulu mettre à ma disposition leurs richesses entomologiques : à M. Reiche, qui m'a communiqué tous les ouvrages de sa riche bibliothèque relatifs à mon travail ; à M. Jacquelin Du Val, dont l'aide m'a été bien précieuse dans les dissections que j'ai eu à faire ; enfin à MM. le docteur Giraud, de Vienne, Brisout de Barneville et Lespès, auxquels je suis redevable de curieux détails de mœurs.

PTINIORES.

Corps allongé et parallèle chez les mâles, globuleux ou ovalaire chez les femelles, couvert d'une pubescence ordinairement épaisse et dressée, orné de dessins formés de poils écailleux dans beaucoup d'espèces. Tête penchée, inclinée en dessous du prothorax où elle est profondément enfoncée, ordinairement canaliculée longitudinalement. Labre corné, plus ou moins triangulaire, très cilié au bord extérieur. Mandibules fortes et triangulaires, terminées en pointe, dentées intérieurement, ciliées le long du bord externe. Mâchoires à deux lobes larges et courts, densément garnies de poils en dehors. Palpes maxillaires de quatre articles, premier ordinairement recourbé, deuxième et troisième subégaux, quatrième aussi long que les deux précédents, tantôt terminé en pointe, tantôt tronqué. Menton corné, plus ou moins fortement échancré. Languette assez arrondie, fortement ciliée au sommet. Paraglosses nuls. Palpes labiaux de trois articles, premier légèrement allongé, deuxième court, subtriangulaire, troisième allongé, ovalaire. Antennes insérées près du bord interne des yeux, sétiformes, premier article renflé, plus grand que le deuxième, deuxième globuleux plus petit que le troisième, les suivants égaux entre eux, le dernier ovalaire, un peu plus long que les précédents. Chez les mâles, les articles antennaires sont cylindriques et allongés, tandis que chez les femelles ils sont courts et plus ou moins épais. Yeux ordinairement grands et saillants. Corselet convexe, plus ou moins fortement rétréci et déprimé transversalement à la base, tantôt globuleux et rugueux avec des dents formées par des touffes de poils raides et dressés, tantôt inégal, présentant une carène médiane plus ou moins profondément sillonnée et de chaque

côté une dent latérale arrondie. Ces dents sont tantôt lisses et brillantes, tantôt couvertes de poils. Ecusson arrondi. Elytres allongées et parallèles chez les mâles, ovalaires et très convexes chez les femelles, garnies de lignes de points ordinairement carrés, quelquefois ronds, dans l'intérieur desquels s'élève presque toujours un poil raide et dressé; ornées dans presque toutes les espèces de bandes transversales et de dessins formés par des poils écailleux d'un blanc de lait. Abdomen toujours recouvert latéralement par les élytres, ce qui lui donne un forme enfoncée et plate. Pattes longues; hanches arrondies; cuisses renflées et en massue au sommet, surtout chez les mâles; tibias triangulairement dilatés à leur extrémité, assez allongés; tarses de cinq articles, quelquefois bilobés; le premier allongé, aussi long que les deux suivants; deuxième plus long que le troisième, troisième et quatrième subégaux; ongles très recourbés, simples.

Dans la grande majorité des espèces le mâle est très différent de la femelle. Il est allongé, parallèle, presque déprimé en dessus; la femelle est ovalaire, peu allongée, convexe, enfin les dents du corselet sont toujours plus saillantes chez cette dernière.

Ces animaux vivent tous de matières animales desséchées. Les uns, comme les *Ptinus fur*, *latro*, font des dégâts dans les collections d'histoire naturelle, les pelleteries; les autres, comme les *Pt. crenatus, pusillus, bicinctus,* habitent les bergeries, les greniers à fourrages; plusieurs, tels que les *Pt. raptor, dubius, subpilosus,* se trouvent sous les mousses et les lichens des arbres où ils dévorent les détritus de larves et les débris des petites chrysalides. M. le docteur Giraud, de Vienne, m'a généreusement donné des *Pt. pilosus* Müller,

sortis en grand nombre des galles du *Cynips Kollari* Hartig et des *Pt. 6-punctatus* Panzer, trouvés dans les nids de la *Chelidonia muraria* Lepelletier. Cette dernière espèce a été également trouvée à Paris dans les nids d'un Hyménoptère fouisseur, dont elle dévorait les peaux de nymphes desséchées, par MM. Brisout de Barneville et Lespès. Les Ptines ont la propriété, lorsqu'on les touche, de rassembler les antennes et les pattes et de faire le mort.

Leurs larves habitent pour quelques-unes l'intérieur du bois mort. J'ai obtenu d'éclosion l'*Hedobia imperialis* et le *Ptinus rufipes*, sortant du bois de chêne, l'*Hedobia regalis*, du bois de marronnier d'Inde ; enfin l'*Hedobia pubescens* a été trouvée en nombre près de Paris dans des morceaux de bois mort.

Linné, dans son *Systema naturæ*, réunit sous le nom de *Ptinus* les *Anobium* et les *Ptinus* proprement dits dont il fit cependant deux groupes distincts par leurs palpes en massue *(Anobium)* ou filiformes *(Ptinus)*. Geoffroy, en 1762, décrivit, dans son *Histoire des Insectes*, deux espèces de la seconde division de Linné, sous le nom de *Bruchus*. Fabricius (1781) adopta les divisions établies déjà par Linné et créa le genre *Anobium* pour la première, en conservant le nom de *Ptinus* à la seconde, quoique le nom donné par Geoffroy eut dû prévaloir. Panzer (1789), Olivier (1790), Rossi (1792 et 1795), Paykull (1800), Marsham (1802) suivirent son exemple. Latreille en 1803, dans son *Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes*, quoique réclamant en faveur du nom de Geffroy, accepta le nom de *Ptinus*. Toutefois il en sépara des espèces bien caractérisées par l'insertion et la forme des antennes ainsi que par leur faciès remarquable et créa le genre *Gibbium*. Illiger (1807), Gyllenhal (1808) Müller (1821),

Germar (1824), Duftschmidt (1825), Charpentier (1825), Brullé (1832), Faldermann (1836), décrivirent des espèces du groupe des Ptiniores sous le nom générique de *Ptinus*. Curtis dans son *British Entomologie*, 5,232, forma un nouveau genre, auquel il donna le nom de *Mezium*, avec le *Pt. sulcatus* de Fabricius. Sturm dans sa *Deutschland Fauna* (1837), adoptant les genres déjà créés, *Ptinus, Gibbium, Mezium,* en établit un quatrième auquel il donna le nom d'*Hedobia* et qui comprit trois espèces. *(Aragona Aloysius),* Comolli (1837), MM. Guerin-Méneville et Villa (1838), Castelnau (1840), Erichson (1842), Withe (1846), Lucas (1846), ont décrit des espèces appartenant à ces différents genres. Enfin MM. Gay et Solier, dans l'Histoire naturelle des Insectes du Chili (1849), ont donné une nouvelle coupe générique *(Trigonogenius)* d'après une espèce de ce pays. Dans ces derniers temps, MM. Bohemann, Kiesenwetter (1851), La Reynie (1853), ont décrit trois espèces nouvelles appartenant au véritable genre *Ptinus*. Enfin M. Wollaston dans une Faune des Insectes de Madère (1854) a décrit neuf espèces nouvelles de Ptiniores dont une appartenant au genre *Ptinus* et les huit autres au genre *Trigonogenius*.

Cette famille comprend les genres suivants ainsi caractérisés :

Elytres	pubescentes, non comprimées latéralement.	Corselet rétréci en forme de cou postérieurement.	Premier article des palpes maxillaires petit et droit ; quatrième tronqué au sommet.		*Hedobia.*
			Premier article recourbé, quatrième en pointe aiguë.	Dents du menton en pointe aiguë ; labre arrondi, presque tronqué. .	*Ptinus.*
				Dents du menton arrondies au sommet ; labre largement échancré. .	*Niptus.*
		Corselet non rétréci en forme de cou postérieurement.			*Trigonogenius.*
	lisses et brillantes, comprimées latéralement.	Corselet densément pubescent et écailleux.			*Mezium.*
		Corselet lisse et brillant.			*Gibbium.*

Genre HEDOBIA, Sturm.

Sturm, Deutschl. Faun. 1837, p. 19.

Corps allongé, à côtés parallèles, assez convexe, un peu déprimé en dessus, souvent orné de dessins compliqués, entièrement pubescent. Tête médiocre, moins large que le corselet où elle est fortement enfoncée, très réfléchie. Yeux saillants. Labre petit, triangulaire, cilié au bord antérieur. Mandibules fortes, triangulaires, en pointe simple, dentées intérieurement, ciliées le long du bord externe. Mâchoires à deux lobes très velus. Palpes maxillaires de quatre articles; premier très petit; second un peu plus long que le troisième; dernier le plus grand de tous, presque aussi long que les deux précédents réunis, obconique, tronqué au sommet. Menton corné, offrant une échancrure dont les dents latérales sont subtriangulaires et subarrondies au sommet. Languette densément velue antérieurement. Palpes labiaux de trois articles; les deux premiers petits, subégaux; le troisième grand, en ovale allongé, arrondi au sommet. Antennes longues, à second article renflé, plus petit que les suivants, qui sont allongés et cylindriques, un peu en scie; dernier une fois plus long que le précédent, ovale, légèrement acuminé. Corselet moins large que les élytres, muni d'une carène longitudinale élevée. Ecusson rond. Elytres allongées, à côtés parallèles, à épaules carrées, arrondies au sommet. Pattes assez longues; cuisses recourbées; tarses de cinq articles, les deux premiers grands et triangulaires, le troisième et le quatrième bilobés.

Ce genre se distingue des autres Ptiniores par son labre triangulaire, le quatrième article de ses palpes maxillaires tronqué au sommet, son menton faiblement échancré, à

dents arrondies, le troisième article de ses palpes labiaux arrondi au sommet, enfin par les deuxième et troisième articles de ses tarses bilobés.

Les Ptiniores appartenant à cette coupe générique vivent dans le bois mort à l'état de larve et sur les fleurs à l'état parfait.

Ce genre contient trois espèces ; toutes trois sont européennes.

1. H. PUBESCENS, Fab.

Nigra, elongata, parallela ; thorace quadrato, medio longitudinaliter carinato, carinâ posterius dente acuto, terminatâ ; elytris cinnamoneis , parallelis , densè seriatim et parum profundè punctatis ; antennis serratis pedibusque ferrugineis ; omnium densè aureo-pubescens. — Long. 5 1/2 à 6 millim., larg. 2 millim.

Fab. E. S. I, 239. — Oliv. E. II, 17, 5. — Latr. Hist. Nat. Ins. t. 9. 174, 3. — Schonh. S. Ins. I, II, 106. — Sturm. Deut. Faun. V, 22, 1. — De Casteln. H. Nat. Ins. 297, 2.

Ovale, très allongée, parallèle, noire ; élytres d'un jaune canelle; pubescence d'un jaune doré. Tête inclinée, rugueuse, largement déprimée au-dessous du front. Antennes de la longueur de la moitié du corps, à articles coniques assez allongés ; d'un brun plus ou moins clair, pubescentes. Corselet conique, ponctuation forte et rugueuse, déprimé antérieurement avec un carène longitudinale n'atteignant pas la base et terminée en arrière par une dent élevée, arrondie au sommet, densément couverte de poils jaunes ; deux larges fossettes à la base postérieure de la dent; bords latéraux sinueux, un peu arrondis en avant, resserrés dans leur milieu, puis dilatés postérieurement ; base sinueuse sur les côtés.

arrondie au milieu avec une ligne transversale enfoncée dans toute sa longueur. Ecusson carré, rugueux. Elytres allongées, parallèles, à épaules carrées, sommet arrondi, marquées de lignes de gros points ronds, peu enfoncés; intervalles un peu convexes; très pubescentes. Pattes tantôt jaunes, tantôt brunes ou noirâtres, couvertes de longs poils blancs.

Le sommet du corselet est quelquefois jaunâtre.

Europe tempérée. Sa larve vit dans le bois mort du chêne.

2. H. IMPERIALIS, Linné.

Nigra aut castaneo-nigra, densè et tenuissimè pubescens, sat elongata, parallela; thorace quadrato, carenâ mediâ longitudinali sinuatâ, in dente obtuso productâ, ad basim fossulis latis parum profundis; elytris latis, parallelis, rugosis, apice exciso albo; maculâ albâ sinuatâ posterius bilobâ; antennis pedibusque ferrugineis. — Long. 4 1/2-3 1/4 millim., larg. 2 1/4-1 1/2 millim.

Linné, S. N. I, II, 565, 4. — Schonh. S. I. I, 2, 109. — Duftsch. F. A. III, 60, 1. — Sturm, Deut. F. V. 25, 2. — De Casteln. Hist. Nat. Col. 296. 1. — *Bruchus cruciatus*, Fourcroy, Ent. Par. I, 98.

Ovale, allongée, parallèle, noire brunâtre, quelquefois d'un brun jaunâtre ou jaune, pubescence très fine d'un jaune doré. Tête inclinée, impressionnée légèrement près des antennes, densément couverte de poils d'un gris blanchâtre. Antennes de la longueur des deux tiers du corps, ferrugineuses pubescentes, à articles cylindriques, allongés. Corselet conique, ponctuation forte et rugueuse, déprimé transversalement au sommet avec une carène longitudinale relevée un peu en avant, ondulée dans son milieu, puis

élevée en arrière en forme de dent presque aiguë avec une large fossette de chaque côté de sa base postérieure; bords latéraux arrondis, sinueux en avant; base arrondie dans son milieu, sinueuse de chaque côté; couvert entièrement de poils couchés d'un jaune doré avec une touffe de poils blancs sur les côtés. Elytres allongées, ovales, parallèles, déprimées largement et transversalement après l'écusson; épaules carrées avec une dépression longitudinale; sommet légèrement atténué et échancré; elles sont entièrement couvertes d'une pubescence blanche mélangée de roussâtre à la base et le long de la suture, chacune avec des taches brunes formées par la couleur foncière qui reparaît et ainsi disposées, une petite ronde dans la dépression humérale, une autre petite ovale derrière elle et dirigée obliquement vers la suture, une grande médiane, ovale, atteignant le bord extérieur, une transversale près du sommet. Toutes ces taches sont bien arrêtées chez les individus normaux. Dessous du corps couvert d'une pubescence blanchâtre. Pattes ferrugineuses avec des poils couchés blancs.

Europe tempérée.

Je l'ai obtenue par éclosion sortant du bois mort du marronier d'Inde.

3. H. REGALIS, Duftschmidt.

Nigra, elongata, parallela, parcè pubescens; thorace quadrato, carinâ mediâ longitudinali sinuatâ, in dente obtusissimo productâ posterius, foveis duabus latis, parum profundis ad basim sitis; elytris elongatis, parallelis, rugosis, carinis tribus longitudinalibus, parum elevatis in utraque vertice vix exciso, concolore, maculâ elongatâ sinuatâ, posteriùs bilobâ; antennis serratis pedibusque ferrugineis. — Long. 3 1/2 mill., larg. 1 3/4 mill.

Duftsch. F. Aust. III, 61, 11. — Charp. Hor. Ent. 196 5. — Sturm. Deuts. Faun. V, 27, 3.

Ovale, allongée, parallèle ; d'un brun plus ou moins rougeâtre, pubescence fine d'un jaune doré. Tête penchée, densément couverte d'une pubescence couchée, blanche mélangée de jaunâtre. Antennes de la moitié du corps, à articles coniques, anguleux en dedans au sommet, pubescentes, ferrugineuses. Corselet conique, ponctuation rugueuse, déprimé transversalement au sommet avec une carène onduleuse longitudinale, élevée en arrière en forme de dent obtuse et une large fossette ovale de chaque côté de sa base postérieure, bords latéraux arrondis, sinueux en avant, base presque droite ; entièrement couvert de poils couchés jaunes avec deux touffes latérales de poils blancs. Ecusson carré, blanc. Elytres allongées, ovales, parallèles, déprimées transversalement et assez profondément derrière l'écusson ; épaules droites, carrées, avec une dépression longitudinale ; trois petites et faibles carènes longitudinales, garnies de poils couchés d'un jaune doré sur chacune d'elles. Elles sont entièrement couvertes d'une pubescence blanche mélangée de roussâtre aux épaules et le long de la suture, avec des taches formées par la couleur foncière qui reparaît, une petite ovale, oblique, dans la dépression de la base, une autre grande ovale touchant le bord extérieur, sinuée en arrière, n'atteignant pas la suture, enfin une troisième couvrant toute l'extrémité. Dessous du corps couvert d'une pubescences blanche. Pattes ferrugineuses pubescentes.

Cette espèce, voisine de l'*H. imperialis*, s'en distingue par sa carène moins élevée, à sommet postérieur très obtus, les trois petites carènes longitudinales de ses élytres, le

dessin blanc de ces dernières qui est plus aigu, plus arrêté et manque totalement au sommet.

Europe tempérée. Rare à Paris.

M. Guérin-Méneville a trouvé cette espèce dans le Midi dans l'intérieur du figuier. Je l'ai obtenue par éclosion du bois mort de l'aubépine.

Genre PTINUS, Linné, 1767.

Syst. Nat. I, II, 565.

Corps allongé, parallèle chez les mâles, ovalaire ou ovoïde chez les femelles. Tête de la largeur du corselet où elle est enfoncée, très réfléchie. Yeux quelquefois saillants. Labre corné, subarrondi, un peu tronqué au sommet, très densément cilié. Mandibules fortes, triangulaires, en pointe aiguë et simple, dentées au milieu du bord interne, sinuées et ciliées extérieurement. Mâchoires à deux lobes bien séparés, courts, largement tronquées et densément velues au sommet. Palpes maxillaires de quatre articles; premier allongé, étroit, recourbé; deuxième et troisième articles courts, assez épais, égaux entre eux; quatrième environ aussi long que les trois précédents réunis, en ovale allongé, terminé en pointe, pubescent. Menton corné, échancré, avec les dents latérales triangulaires, en pointe aiguë. Languette ciliée au sommet. Palpes labiaux de trois articles; premier un peu allongé, assez étroit; deuxième épaissi, subtriangulaire; troisième aussi grand que les autres réunis, en ovale allongé, terminé en pointe. Antennes filiformes, à articles allongés, cylindriques chez les mâles, globuleux et épais chez les femelles; le premier article est toujours plus gros que les autres. Elles sont toujours plus longues chez

le mâle et égalent presque toujours la longueur du corps. Corselet fortement rétréci et déprimé transversalement en arrière, comme étranglé, toujours garni de dents, tantôt élevées, tantôt formées de touffes de poils dressés. Ecusson ordinairement rond, quelquefois triangulaire. Elytres allongées, à épaules saillantes chez les mâles, ovales ou ovoïdes à épaules arrondies chez les femelles, striées dans les deux sexes par des lignes de points enfoncés et ornées de fascies blanches formées par des poils écailleux. Pattes longues; cuisses courbes et souvent renflées. Tarses de cinq articles, les deux premiers grands, très allongés dans les mâles de quelques espèces, le troisième une fois plus long que le quatrième, qui est bilobé.

Ce genre se distingue du précédent par son labre arrondi, le quatrième article des palpes maxillaires et le troisième des palpes labiaux terminés en pointe, les dents du menton aiguës, la dentelure du corselet, les tarses qui n'ont que le quatrième article bilobé.

Les Ptines vivent, à l'état de larve, les uns dans l'intérieur des branches mortes des arbres, les autres dans les débris amoncelés des granges et des greniers, quelques-uns même attaquent les collections d'histoire naturelle.

Les espèces africaines, d'après M. Lucas, vivent sous les pierres à l'état parfait.

I. Espèces ayant le corselet garni latéralement de dents en forme d'oreilles.

A. Elytres entièrement couvertes de poils écailleux.

a. Elytres parallèles, à épaules carrées.

1. Ptinus dilophus ♂, Illiger.

Castaneo-niger, albo totus irroratus, elongatus, parallelus;

thorax posticè coarctatus ibique transversim depressus, carenâ longitudinali canaliculatâ, posteriùs canaliculâ in foveolam profundam exeunte, utrinque dente erectâ auriculatâ; elytris elongatis, parallelis, seriatim longitudinaliter profundè punctatis; antennæ elongatæ pedesque testacei pubescentes. — Long. 3 1/2 mill., larg. 1 1/2 mill.

Illig. Mag. VI, 23, 3.

Ovale-oblong, allongé, parallèle, brun noirâtre, quelquefois plus clair, couvert d'une pubescence éparse d'un jaune doré. Tête inclinée, couverte d'une pubescence d'un blanc de lait; antennes un peu moins longues que le corps, à articles cylindriques, allongés; d'un testacé ferrugineux, pubescentes. Corselet un peu rétréci avant la base, sommet arrondi, base un peu arrondie, avec une bosse médiane élevée, profondément divisée par un sillon longitudinal garni en arrière d'une touffe épaisse de poils blancs; de chaque côté de lui s'élèvent deux crêtes séparées par deux autres sillons profonds de deux dents latérales obtuses, moitié moins hautes, en forme d'oreilles : toutes ces élévations sont couvertes de poils longs et raides d'un jaune doré et les intervalles sont lisses et brillants. Ecusson blanc. Elytres très allongées, parallèles, avec les épaules très saillantes et des lignes d'assez gros points enfoncés, carrés, dont les intervalles sont plans et lisses; indépendamment de la pubescence jaune dorée, elles sont couvertes par des mouchetures formées de touffes de poils blancs sur toute leur surface excepté sur les bords latéraux où la couleur foncière reparaît en une grande tache ovale. Dessous du corps couvert d'une pubescence épaisse, blanche sur la poitrine, jaune sur l'abdomen. Pattes ferrugineuses, pubescentes.

Cadix, Portugal (coll. de MM. Aubé et Reiche); Algérie (Levaillant).

2. Pt. irroratus, Kiesenwetter.

Pt. dilopho minor, castaneus vel castaneo-brunneus, albo omnium irroratus, aureo-pubescens. Caput album; thorax posteriùs fortiter coarctatus depressusque, carenà profundè longitudinaliter canaliculatâ, in foveolam posticam dejectâ, dentibus elevatis, obtusis, auriculatis lateralibus; elytra elongata, parallela, seriatim punctata; antennæ elongatæ pedesque testacei. — Long 2 1/2 mill., larg. 1 mill.

Kiesenwetter, Ann. Soc. Ent. Fr. 1851, 622.

Oblong, allongé, parallèle, d'un noir de poix quelquefois brunâtre, pubescence d'un jaune doré. Tête penchée, densément couverte d'une pubescence blanche; antennes de la longueur des trois quarts du corps, à articles cylindriques, très allongés, ferrugineuses, pubescentes. Corselet plus long que large, fortement déprimé transversalement et resserré en arrière, élevé en avant, avec un canal longitudinal dans son milieu, de chaque côté duquel s'élèvent deux crêtes; au milieu de chaque côté une dent large et émoussée en forme d'oreille : le fond de la cannelure, la base antérieure et postérieure des dents sont garnis de touffes épaisses de poils blanchâtres, les parties saillantes et dénudées sont brillantes. Ecusson blanc. Elytres ovales, très oblongues, parallèles, épaules carrées, marquées de lignes de gros points carrés et enfoncés, intervalles plans et lisses; indépendamment de la pubescence foncière d'un jaune doré et de quelques mouchetures de poils blanchâtres, elles ont deux bandes, l'une humérale, l'autre près de l'extrémité qui est ordinairement rougeâtre. Le dessous du corps est densément couvert d'une pubescence blanche. Pattes jaunes.

Cette espèce voisine du *Pt. dilophus*, Illig., en diffère par sa taille plus petite, son corselet plus fortement rétréci en arrière, sillonné dans toute sa longueur, n'ayant pas de touffes de poils blancs à la base ; par ses dents émoussées, moins aiguës ; par ses élytres plus larges, coupées obliquement sur les côtés aux deux tiers postérieurs, les deux bandes ondées blanchâtres.

Montserrat (coll. de M. Aubé), Nice (M. de Baran), Lyon, Nîmes, Hyères (coll. de M. Rey).

Cette espèce, d'après M. Cl. Rey, de Lyon, se trouve sous l'écorce de platane et sur le lierre.

3. PT. ALPINUS, Chevrolat.

Elongatus, parallelus, nigro piceus, antennæ pedesque ferruginei, pubescentes. Caput album. Thorax posticè coarctatus et latè transversim depressus, carenâ mediâ latâ canaliculatâ longitudinaliter, dentibus duobus parvis lateralibus rotundatis auriculatis; carenâ mediâ utrinque longitudinaliter dentibusque densè aureo-hirsutis; elytra parallela, humeris quadratis, fortiter seriatim profundèque punctatâ, omnium albido-irrorata. — Long. 3 mill., larg. 1 1/2 mill.

Ovale, très allongé, presque parallèle, noir de poix, pubescence jaune. Tête inclinée, garnie de poils blancs. Antennes de la longueur de la moitié du corps, assez épaisses, à articles cylindriques, testacées, pubescentes. Corselet rétréci et déprimé transversalement en arrière, avec une bosse médiane longitudinale et deux dents latérales petites et arrondies en forme d'oreilles ; deux petites crêtes longitudinales sur la bosse et le sommet des dents garni de poils épais dressés, d'un jaune doré ainsi que la base postérieure

de ces trois élévations. Ecusson blanc. Elytres allongées, parallèles, à épaules carrées, garnies de lignes longitudinales de gros points carrés enfoncés, intervalles lisses et convexes, parsemées d'une moucheture écailleuse formée par des poils d'un blanc de lait. Dessous du corps couvert d'une pubescence blanche. Pattes testacées, pubescentes.

Voisin du *Pt. irroratus* Kiesenw. Il en diffère par son corselet plus long, rétréci moins brusquement, dont les élévations sont moins hautes, par la ponctuation des élytres plus grosse et plus enfoncée.

Digne (Basses-Alpes); Grèce (coll. de M. Kiesenwetter). Je n'en ai vu qu'un seul individu des Basses-Alpes dans la collection de M. Chevrolat où il portait le nom que je lui ai laissé.

4. Pt. PULVERULENTUS, mihi.

Elongato ovalis, ferè parallelus, brunneo-niger, elytrorum basi apiceque rufis, omnium densè pilis fulvis curtis densè obtectus. Caput reflexum, densè pubescens; thorax posticè sat fortiter coarctatus, transversimque depressus, medio per totam longitudinem sulcatus, sulcisque abbreviatis lateralibus duobus, dentibus quatuor parum elevatis, latis, obtusis. Elytra elongata, ferè parallela, humeris quadratis, seriatim grossè punctata, omnium pilis fulvo alboque variegatis tecta, exceptis lateribus; antennæ pedesque testacei, pubescentes. — Long. 2 1/2 mill., larg. 1 1/4 mill.

Ovale très allongé, presque parallèle; d'un brun rougeâtre densément couvert de poils jaunes, courts et couchés, entremêlés sur les élytres de poils écailleux blanchâtres. Tête penchée, densément pubescente. Antennes à articles coniques, assez allongées, ferrugineuses, pubescentes. Corselet légèrement rétréci avant la base et déprimé transver-

salement en arrière, sillonné au milieu dans toute sa longueur, avec deux autres sillons latéraux plus courts, formant entre eux deux dents larges et obtuses, ayant en outre une dent large et moins élevée de chaque côté, il est entièrement recouvert de poils couchés, jaunes. Ecusson rond, pubescent. Elytres ovales, allongées, carrées à la base, avec des lignes de points carrés, gros et enfoncés, intervalles plans et lisses; elles sont rougeâtres dans le premier tiers et dans le dernier, et uniformément couvertes de poils jaunes couchés entremêlés de poils blancs écailleux, sauf deux places, une de chaque côté, qui en sont complétement dépourvues et où la couleur du fond, qui reparaît, forme deux taches ovales. Dessous du corps, pattes testacées, densément couverts d'une pubescence d'un jaune grisâtre.

Haute-Egypte. Un seul individu dans la collection de M. de Laferté-Senectère.

b. Elytres à côtés arrondis, épaules peu saillantes chez la femelle.

5. Pt. FARINOSUS, Aubé.

Ovatus convexus, piceo-niger, elytris totis squammosis niveis. Caput album; thorax posticè coarctatus depressusque, lobo intermedio carinato, longitudinaliter tenuè canaliculato, dentibus exterioribus auriculatis; posticè basi trifoveolatus, foveis omnibus densè aureo-tomentosis; elytra ovata, convexa, seriatim punctata, squammeo-nivea, pilis hirsutis aureis adspersa; antennæ crassæ, pedesque ferruginei, pubescentes. — Long. 3 mill., larg. 1 1/2 mill.

Ovale, très court, très convexe, brun noirâtre, pubescent. Tête inclinée, couverte d'une pubescence blanche. Antennes de la longueur des deux tiers du corps, épaisses, pubes-

centes, à articles courts et ronds. Corselet court, plus large que long, rétréci postérieurement, à partie antérieure médiane relevée en forme de bosse large et arrondie au sommet, à peine canaliculée, creusée d'une fossette à sa partie postérieure et séparée par deux sillons courts de deux grosses dents latérales, arrondies, obliques, écartées en forme d'oreilles ; ces élévations sont couvertes de poils d'un jaune doré, raides et dressés ; la fossette postérieure de la base médiane et la partie postérieure des dents sont garnies de poils blanchâtres et les parties dénudées sont brillantes et lisses. Ecusson petit, triangulaire, couvert de poils blancs. Elytres ovoïdes, très convexes, marquées de lignes régulières de petits points ronds et entièrement couvertes d'une poussière écailleuse d'un blanc de lait. Le dessous du corps est roussâtre, couvert d'une pubescence blanche. Les pattes sont jaunes et pubescentes.

Cette espèce remarquable, voisine du *Pt. gibbicollis* Lucas, en diffère par sa taille plus petite, les élévations de son corselet plus faibles, et surtout par la poussière écailleuse blanche qui couvre les élytres entièrement.

J'ai laissé à cette espèce le nom que M. le docteur Aubé lui avait donné dans sa collection.

Espagne.

B. Elytres garnies seulement de deux bandes transversales de poils blancs écailleux.

a. Elytres parallèles, à épaules carrées chez la femelle.

6. Pt. lusitanus ♂, Illiger.

Major, latus, parallelus, niger aut nigro-brunneus, aureo-pubescens. Caput album; thorax posteriùs fortiter coarctatus depressusque, lobo intermedio dilatato, vix canaliculato cum

foveolâ posticâ, dentibus lateralibus obliquis, rotundatis; elytra elongato parallela, albo-irrorata, cum fasciis duabus transversis albis, unâ ad humeros, alterâ ad apicem, seriatim punctata; antennæ elongatæ pedesque ferruginei, pubescentes. — Long. 4 mill., larg. 2 mill.

Illig. Mag. VI, 21, 2. — Charp. Hor. Ent. 197. — *Pt. lusitanicus,* Comolli, De Coleop. novis, 1837, 18, 33.

Ovale, allongé, parallèle, noir de poix brillant avec l'extrémité des élytres rougeâtre, pubescence éparse, jaune. Tête réfléchie, densément couverte d'une pubescence blanche. Antennes de la longueur des deux tiers du corps, à articles cylindriques, allongés, pubescentes, testacées. Corselet rétréci latéralement et déprimé transversalement en arrière, partie antérieure médiane élevée en forme de grosse bosse large, sillonnée légèrement et longitudinalement du sommet à la base et garnie de chaque côté du sillon d'une crête de poils épais d'un jaune doré; de chaque côté une grosse dent oblique, très arrondie au sommet, avancée en forme d'oreille et garnie d'une touffe épaisse de poils roides et dressés d'un jaune doré; à la base postérieure des dents et de la bosse médiane se trouvent des touffes de poils blancs écailleux, parties dénudées très lisses. Ecusson petit, blanc. Elytres en ovale très allongé, parallèles; épaules carrées et saillantes, marquées de lignes de gros points carrés enfoncés, intervalles lisses et plans; indépendamment de la pubescence jaune et de quelques mouchetures éparses, elles ont deux bandes arquées de poils d'un blanc de lait, n'atteignant pas la suture, l'une humérale, l'autre aux deux tiers postérieurs. Dessous du corps densément couvert d'une pubescence blanche. Pattes testacées, pubescence jaunâtre.

La femelle est plus convexe, plus large, la ponctuation des élytres est plus fine et plus écartée, le corselet a les dents plus élevées.

Cette espèce, voisine du *Pt. dilophus* Illiger, me paraît en différer par sa taille plus grande, plus large en proportion, la bosse médiane du corselet plus dilatée, les dents latérales plus grandes et plus écartées, enfin par les deux bandes blanches bien arrêtées de ses élytres, lesquelles, dans le *Pt. dilophus,* sont uniformément couvertes de mouchetures de la même couleur.

♂ Portugal (coll. de MM. Aubé et Reiche).

♀ Algérie (coll. du Muséum).

7. Pt. Reichei, mihi

Elongatus, mas parallelus; fœmina ovalis, piceo vel brunneo-niger, aureo-pubescens. Caput griseum; thorax posteriùs, in fœminà valdè, coarctatus, lobo intermedio dilatato, nitido, dentibus lateralibus, sat fortibus in fœminâ, obliquis, rotundatis, auriculatis; elytra elongata, maris parallela, fœminæ ovalia, seriatim punctata, cum fasciis duabus albis lacteis; antennæ, mare longiores, pedesque testacei, pubescentes — Long. ♂ 3 1/2 mill., ♀ 3-2 1/2 mill.; larg. ♂ 1 1/2 mill., ♀ 1 1/4-1 mill.

Ovale, oblong, allongé, d'un noir brun brillant chez la femelle, d'un brun châtain chez le mâle, pubescence jaune dorée. Tête inclinée, densément couverte de poils blancs; antennes ferrugineuses, pubescentes, de la longueur des trois quarts du corps, à articles cylindriques allongés chez le mâle, courts et renflés chez la femelle. Corselet plus large que long, sommet arrondi, partie antérieure médiane

élevée en forme de bosse arrondie au sommet, séparée par deux sillons profonds de dents latérales larges, obliques, écartées, très arrondies et garnies au sommet de poils raides et dressés, plus saillantes chez la femelle que chez le mâle; partie postérieure déprimée, creusée en fossette au bas de l'élévation médiane; cette cavité et la base de chaque dent sont garnies de touffes épaisses de poils jaunes qui se séparent en deux lignes pour se rejoindre en avant; parties dénudées lisses et brillantes. Ecusson rond, couvert de poils blancs. Elytres parallèles, très allongées chez le mâle, ovales, un peu renflées chez la femelle, à épaules avec une dépression longitudinale bien marquée et saillante ; ayant des lignes régulières de points carrés plus petits chez le mâle que chez la femelle; intervalles plans et lisses, rougeâtres à la base et à l'extrémité chez le mâle. Elles ont deux bandes ondulées, transversales de poils blancs, l'une humérale n'atteignant pas la suture, l'autre aux deux tiers avec deux taches blanches près du sommet. Pattes jaunes, pubescentes.

Cette espèce, très voisine du *Pt. dilophus* Illig., en diffère par sa bosse médiane plus large, ronde au sommet et non carénée, ses dents latérales moins obliques, moins élevées, plus larges, par ses élytres moins allongées et plus arrondies au sommet, présentant une dépression humérale qui rend l'angle externe très saillant et par les deux bandes blanches.

Grèce; Sicile, où il paraît commun (coll. de MM. Aubé, Reiche, la mienne). J'ai dédié cette espèce à M. Reiche.

8. Pt. fossulatus ♂, Lucas.

Elongatus, mas parallelus, fœmina ovalis, brunneo vel

piceo-niger, aureo-pubescens. Caput album; thorax posteriùs coarctatus depressusque, lobo intermedio parum elevato, vix longitudinaliter canaliculato, nitido, dentibus lateralibus obliquis, rotundatis, basi tres foveolæ tomentosæ; elytra, maris parallela fœminæ ovalia, seriatim punctata, fasciis duabus albidis, humeris apiceque dilutioribus, rufis; antennæ pedesque testacei, albo-pubescentes. — Long ♂ 2 1/2, ♀ 2 3/4-2 mill.; larg. ♂ 1 m., ♀ 1 1/4-1 mill.

Lucas, Explor. Scient. de l'Alg. Col. 208, 546, pl. 20, fig. 5.

D'un brun rougeâtre chez le mâle avec la base et l'extrémité des élytres plus claires, noir de poix chez la femelle, pubescence jaunâtre.

Male. Ovale très oblong, parallèle. Tête inclinée, entièrement couverte de poils d'un blanc jaunâtre, sillonnée longitudinalement. Antennes de la longueur des trois quarts du corps, articles coniques, allongés, pubescentes, testacées. Corselet se rétrécissant insensiblement à la base, où il est vaguement ponctué ; partie antérieure médiane élevée en forme de bosse lisse et luisante ; partie postérieure fortement déprimée ; deux dents latérales arrondies, obliques, en forme d'oreilles, séparées de la bosse médiane par un sillon assez profond, élévation antérieure creusée à sa base par une fossette profonde; tous ces enfoncements sont garnis de touffes de poils épais d'un jaune doré ainsi que les dents et les deux côtés supérieurs de la bosse. Elytres très allongées, parallèles, à épaules carrées et droites, avec une faible dépression longitudinale ; garnies de lignes droites de gros points quadrangulaires enfoncés, intervalles étroits, un peu convexes et lisses : elles sont marquées de deux bandes transversales de poils blancs, l'une humérale, l'autre aux

deux tiers avant la base de la tache rougeâtre terminale. Dessous du corps garni de poils d'un jaune doré. Pattes testacées, très pubescentes.

FEMELLE. Diffère du mâle par ses antennes moins longues, son corselet plus large, dont la bosse médiane et les dents plus développées, plus rétréci en arrière, ses élytres plus larges, plus convexes, à peine parallèles, enfin par la couleur foncière plus sombre.

Cette espèce, voisine du *Pt. Reichii* en diffère par ses élytres bien plus allongées, plus parallèles dans les deux sexes, ses épaules plus effacées chez la femelle, à dépression humérale du mâle plus faible et n'existant pas chez la femelle, enfin par sa taille toujours plus petite.

Algérie. Collections du Muséum de Paris, de M. Reiche, la mienne.

M. Lucas n'a décrit que le mâle.

9. PT. CARINATUS, Lucas.

Pt. fossulato latior, ovalis, sat latus, nigro-piceus, aureo-pubescens. Caput album; thorax basi constrictus depressusque, lobo intermedio rotundato, dilatato, cum dentibus lateralibus erectis, obtusis; foveolæ tres posticæ tomentosæ; elytra ovalia, lata, ferè parallela, seriatim punctata, parcè albo-irrorata, fasciis duabus albis; antennæ pedesque testacei, pubescentes. — Long. 3 mill; larg. 1 1/2 mill.

Lucas, Expl. Scient. de l'Alg. Inst. Col. 210, 549, pl. 20, fig. 8.

Ovale, oblong, d'un noir brillant, avec une pubescence épaisse d'un gris jaunâtre. Tête réfléchie, couverte d'une

pubescence d'un gris blanchâtre. Antennes assez épaisses, longues de la moitié du corps, à articles coniques, à pubescence grise. Corselet élevé antérieurement en forme de grosse dent carrée, séparée par deux sillons longitudinaux profonds de deux petites dents latérales obliques, très arrondies au sommet, en forme d'oreilles, fortement déprimé et rétréci latéralement en arrière, creusé à la base de la bosse médiane d'une fossette; cette fossette et les sillons sont garnis de touffes de poils d'un jaune doré, les dents sont surmontées de poils raides et dressés, jaunes; les parties dénudées sont luisantes. Ecusson rond, blanc. Elytres ovales-oblongues, obtuses à l'extrémité, garnies de lignes de points gros, enfoncés et quadrangulaires, intervalles plats et lisses. Elles sont noires avec l'extrémité et souvent les épaules d'un rougeâtre sombre, et ont deux bandes transversales ondulées de poils blancs, l'une humérale n'atteignant pas la suture, l'autre aux deux tiers, plus large. Dessous du corps brunâtre, pubescence grise. Pattes jaunes, pubescentes.

Cette espèce, voisine des *Pt. Reichii* et *fossulatus* est plus large, plus convexe, son corselet est moins globuleux, avec la bosse médiane carrée et non arrondie.

Algérie. Collections du Muséum de Paris, de M. Aubé, la mienne.

10. Pt. foveolatus, mihi.

Pt. carinato obesior, convexior, nigro-piceus, aureo-pubescens. Caput album; thorax basi depressus leviterque coarctatus, lobo intermedio rotundato, dilatato, leviter canaliculato, dentibus lateralibus obtusis, parum elevatis; foveolæ tres posticæ tomentosæ: elytra elongato oblonga, profunde seria-

tim punctata, intervallia leviter elevata, fasciis duabus albis : antennæ pedesque ferruginei. Long. 3 1/4 mill.; larg. 1 1/2 m.

Ovale oblong, presque parallèle, assez convexe, d'un noir de poix assez brillant, pubescence d'un gris jaunâtre. Tête réfléchie, couverte de poils blancs. Antennes à articles allongés, pubescentes, testacées. Corselet élevé antérieurement en son milieu en forme de grosse dent carrée, légèrement canaliculée à son sommet avec deux dents latérales obtuses, peu saillantes, en forme d'oreilles; fortement déprimé en arrière et un peu rétréci latéralement, avec une fossette basilaire et les deux sillons entre les dents et la bosse médiane garnis de touffes d'un poil blanc jaunâtre; parties dénudées luisantes. Ecusson rond, blanc. Elytres à épaules carrées, ovales, allongées, presque parallèles, garnies de lignes de gros points enfoncés, assez serrés, intervalles légèrement en forme de côtes, deux bandes blanches transversales, l'une humérale, l'autre vers l'extrémité qui est rougeâtre. Pattes ferrugineuses, pubescentes.

Cette espèce, très voisine du *Pt. carinatus* Lucas, en diffère par sa forme plus trapue, plus convexe, par les dents latérales du corselet bien moins saillantes, les intervalles des élytres relevés en forme de côtes.

Algérie. Collections de MM. Aubé et Reiche.

11. Pt. xylopertha Reiche.

Elongatus, rufo-brunneus, undique pilis erectis aureis hirsutus. Caput lacteum : thorax posticè coarctatus depressusque, carinâ mediâ longitudinali profundè canaliculatâ, sulcoque utrinque abbreviato, dentibus lateralibus rotundatis, elevatis; carenâ dentibusque pilis erectis flavis tectis : elytra maris elongata, parallela, fœminæ oblonga, ovalia, seriatim densè

punctata, fasciis duabus lacteis; antennæ pedesque testacei, pubescentes. Long. ♂ ♀ 3 mill.; larg. ♂ 1 1/4, ♀ 1 1/2 m.

Reiche et Saulcy. Voy. en Grèce et en Syrie. Ins. Cat. p. 14, N° 407.

Brun marron foncé, hérissé de longs poils jaunes dressés.

Male. Tête penchée, densément couverte de poils blancs. Antennes de la longueur des trois quarts du corps, à articles cylindriques très allongés, testacées, pubescentes. Corselet resserré en arrière et déprimé transversalement avant la base, avec une carène longitudinale médiane, canaliculée dans toute sa longueur et creusée à sa base postérieure d'une fossette profonde, séparée par de profondes dépressions des dents latérales, qui sont en forme d'oreilles; les deux bords de la carène et les dents extérieures sont garnies d'une ligne épaisse de poils longs, raides et dressés, jaunes; dans la fossette basilaire se trouve une épaisse touffe de poils d'un blanc de lait. Ecusson blanc. Elytres allongées, parallèles, à épaules carrées et saillantes, avec des lignes de points enfoncés quadrangulaires, intervalles lisses et un peu convexes : elles ont deux bandes transversales de poils couchés, écailleux, d'un blanc de lait, l'une près de l'épaule, l'autre vers l'extrémité et des taches écailleuses éparses. Dessous du corps garni de poils blancs écailleux. Pattes ferrugineuses, pubescentes.

Femelle. Presque semblable au mâle, dont elle diffère par ses antennes moins longues, à articles globuleux, par ses élytres ovales, non parallèles, à épaules presque effacées et arrondies, dont la ponctuation est plus profonde.

Cet insecte est remarquable par les longs poils jaunes et dressés qui le couvrent de toutes parts.

Syrie. Collections de MM. Reiche et Chevrolat.

b. Elytres à côtés arrondis, épaules peu saillantes chez la femelle.

12. Pt. gibbicollis, Lucas.

Breviter ovalis, convexus, nigro-piceus, nitidus, parcè aureo-pubescens. Caput album; thorax transversim dilatatus, posticè fortiter coarctatus depressusque, lobo intermedio lato, rotundato, levissimè canaliculato dentibusque lateralibus obliquis, fortiter auriculatis; elytra breviter ovalia, seriatim parùm profundè punctata, fasciis duabus albidis; antennæ densæ pedesque ferruginei, pubescentes. — Long 2 3/4-1 3/4 milll., larg. 1 1/2-1 mill.

Lucas, Expl. Scient. de l'Alg. Ins. Col. 210, 550, pl. 20, fig. 9.

Ovale court, large, noir brillant, pubescence rare et jaune. Tête réfléchie, couverte de poils blancs. Antennes ayant les deux tiers du corps en longueur, assez épaisses, testacées, pubescentes. Corselet court, plus large que long, rétréci postérieurement, à partie antérieure médiane relevée en forme de grosse bosse, sillonnée longitudinalement, arrondie au sommet, creusée en fossette à sa partie postérieure et séparée par de courts et profonds canaux de deux dents latérales fortes, obliques, écartées en forme d'oreilles; ces élévations sont couvertes de poils courts, raides, jaunes, et garnies à leur base postérieure de grosses touffes de poils blancs. Ecusson petit, blanc Elytres ovoïdes, très bombées, très obtuses au sommet, à épaules très carrées, déprimées fortement à la base, marquées de lignes longitudinales de petits points ronds, écartés les uns des autres, intervalles larges, lisses et plats; elles ont deux faibles bandes transversales de poils blancs, l'une humérale, l'autre près de

l'extrémité, n'atteignant pas la suture. Dessous du corps noir, pubescence blanche. Pattes jaunes, pubescentes.

Cette espèce varie beaucoup pour la taille, mais elle se distingue de ses congénères par sa forme globuleuse et son corselet largement auriculé.

Espagne (coll. de MM. Aubé et Reiche), Algérie (coll. du Muséum et la mienne).

13. Pt. abbreviatus, mihi.

Sat breviter ovalis, convexus, nigro-piceus, nitidus, undique aureo-hirsutus. Caput album; thorax basi constrictus depressusque, lobo intermedio, dentibusque lateralibus auriculatis, parum elevatis, posteriùs foveolæ tres tomentosæ; elytra ovalia, convexa, seriatim sat densè profundèquè punctata, apice rufo, fasciis duabus albis; antennæ pedesque ferruginei, pubescentes. — Long. 2 mill., larg. 1 mill.

Ovoïde, assez court, convexe, noir brillant, avec le sommet des élytres rougeâtre brun, couvert d'une pubescence serrée, jaune. Tête penchée, couverte d'une pubescence serrée, jaunâtre. Antennes presque de la longueur du corps, assez épaisses, à articles coniques. Corselet court, assez fortement rétréci et impressionné transversalement en arrière, partie médiane antérieure élevée en forme de bosse, de chaque côté de laquelle se dressent deux dents obliques, obtuses, arrondies, auriculées; la partie postérieure de la bosse et la base des dents sont garnies de touffes épaisses de poils d'un blanc jaunâtre, les parties dénudées sont lisses et brillantes. Ecusson triangulaire, blanc. Elytres ovoïdes, globuleuses, à épaules effacées, sommet très arrondi, marquées de lignes de gros points ronds enfoncés, intervalles lisses et légèrement convexes; indépendamment de la pubes-

cence générale, elles ont deux bandes transversales, n'atteignant pas la suture, de poils d'un blanc de lait, l'une humérale, l'autre près du sommet avant la tache rougeâtre terminale. Dessous du corps couvert de poils d'un blanc jaunâtre. Pattes ferrugineuses, très pubescentes.

Cette espèce est intermédiaire entre le *Pt. fossulatus* Lucas et le *Pt. gibbicollis* du même auteur. Elle diffère du premier par les dents latérales de son corselet bien moins saillantes, ses élytres ovoïdes, plus convexes, plus courtes, ses épaules effacées ; du second par son corselet à dents latérales beaucoup moins fortes, par ses élytres plus allongées, moins larges, à extrémité presque tronquée et présentant une tache terminale.

Un seul individu pris à Alger sous une pierre par M. Lucas (coll. du Muséum de Paris).

c. Elytres sans fascies blanches sur les élytres.

14. PT. NITIDUS, Sturm.

Elongato-ovalis, mas ferè parallelus, nigro piceus, nitidus, griseo-pubescens. Caput inflexum, album. Thorax leviter in mare, fortiùs in fœminâ, coarctatus transversimque depressus, lobo intermedio lato, canaliculato, dentibusque exterioribus auriculatis, in fœminâ fortibus ; elytra maris parallela, fœminæ ovalia, basi depressa, seriatim profundè grossèque punctata, intervallia elevata ; antennæ elongatæ pedesque testacei, pubescentes. — Long. ♂ 2 3/4 m., ♀ 3 mill.; larg. ♂ 1 m., ♀ 1 1/2 mill.

Sturm, Deutsch. Faun. XII, 70, 10.

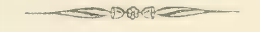
Ovale allongé, d'un noir de poix brillant, unicolore, pubescence d'un gris jaunâtre. Antennes et pattes testacées, pubescentes.

Male. Très allongé, presque parallèle. Tête penchée, couverte d'une pubescence blanche; antennes longues, à articles cylindriques, allongés. Corselet assez rétréci et très déprimé transversalement en arrière avec une large bosse obtuse médiane, creusée en fossette à sa base postérieure et sillonnée longitudinalement, de chaque côté une petite dent auriculée obtuse; la fossette et la base postérieure des dents, l'intervalle entre elles et la bosse médiane sont couverts de poils d'un jaune doré raides et dressés. Ecusson petit, couverts de poils blancs couchés. Elytres en ovale très allongé, presque parallèles, à épaules carrées avec une dépression basilaire, marquées de lignes de gros points carrés et fortement enfoncés, intervalles lisses et relevés.

Femelle. Ovale, plus large que le mâle ; antennes moins longues, à articles plus épais. Corselet à dents plus larges, à bosse médiane plus fortement canaliculée, plus fortement rétréci et déprimé en arrière. Elytres ovales, à base à peine carrée avec une faible dépression humérale, même ponctuation que chez le mâle.

Cette espèce est voisine du *Pt. Reichei* mihi, dont elle diffère par ses élytres véritablement ovales dans les deux sexes, sans fascies blanches, son corselet à base médiane, assez fortement canaliculé.

Autriche (coll. du musée de Vienne, la mienne).



DESCRIPTION

DE QUELQUES COLÉOPTÈRES NOUVEAUX

OU PEU CONNUS.

Par M. JAMES THOMSON.

(Séance du 28 Mai 1856.)

Je me propose de décrire quelques espèces de Coléoptères que j'eus l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société, et parmi lesquelles on remarquait surtout :

Goliathus Fornassinii ♀, qui n'existe dans aucune collection de Paris sauf la mienne, et dont on ne connaît que cinq exemplaires en Europe, dont un ♂ dans le Muséum de Bologne ; Mozambique.

Ranzania splendens ♂ ♀, presque aussi rare ; du même pays.

Tefflus Thomsonii, Bertoloni, Mozambique ; j'en connais cinq exemplaires.

Dix paires de *Dicranorhina Derbyana*, au moins la moitié de ce qu'il doit en exister dans les collections.

Quatorze paires de *Manticora scabra*, identique avec la *M. Herculeana*, Klug ; cet entomologiste a évidemment fondé son espèce sur un exemplaire gigantesque de la *scabra*.

Une assez grande série d'*Anthia Burchellii* et *A. Fornassinii ; Beoglossa alveolata, Polyhirma scrobiculata*, ainsi que quelques Graphiptères nouveaux.

Deux espèces de *Myrmecoptera*, et un genre nouveau voisin des *Euprosopus* ayant le cinquième et le sixième articles des antennes dilatés et aplatis dans les deux sexes. *Odontopus Passerinii*, le gigantesque *Moluris Bertolonii, M. hirtus* et *Pseudo lævigatus*. Tous de Mozambique.

Zopherus Bremei du Mexique ; et *Prionocalus cacicus* du Mexique et de l'Equateur, l'un des plus curieux Longicornes qui existent, et que M. le docteur Passerini a bien voulu me donner au mois de mai dernier pendant mon séjour à Florence.

Trictenotoma ænea de l'Inde, *Sternodonta Murrayi*, du Vieux-Calabar, et *Cheloderus Childrenii*, du Chili. Ce dernier insecte provient de l'ancienne collection Solier où il était unique.

Un insecte fort curieux qui m'a été donné par notre collègue, M. de Chabrillac. C'est un Oxycheilide aptère, ayant les élytres soudées, le faciès des *Megacephala* et le labre des *Pseudoxycheila*. Il forme un genre nouveau et a été pris au Brésil par M. de Chabrillac sur des plantes aquatiques.

Quelques beaux insectes rapportés dernièrement par M. Sallé de son voyage au Mexique, entre autres deux *Cicendela*, deux *Ozœna*, un *Hammoderus*, et une foule de Clérites nouveaux.

Enfin plusieurs Longicornes et Elatérides nouveaux de Borneo, provenant de M. Wallace.

GOLIATHUS FORNASSINII, Bertoloni.

Prodotti del Mozambico, Diss. IV, p. 5, 1853.

Patrie : Habitat in palmetis riparum fluminis Magnarra Mozambici.

Longueur : 50 à 60 millim.; largeur : 25 à 30 millim.

Planche 7, fig. 1 : 1 *a*, tête du même (♂).

Tête allongée. Yeux assez saillants, noirs et lisses. Antennes noires, premier article gros et ponctué. Mandibules sortant à peine de la cavité buccale. Chaperon grand, fortement ponctué; chez le ♂ garni latéralement de deux cornes dont la base repose sur une petite saillie; prolongé antérieurement en une corne bifide et courbée en dehors à son extrémité; chez la ♀, bordé latéralement et relevé antérieurement. Menton quadrilatère, plus long que large avec des points enfoncés. Prothorax subcirculaire, plus large antérieurement où l'on aperçoit une protubérance d'un noir lisse au milieu de la base, échancré sur ses bords postérieurs, rebordé jusqu'aux élytres, très ponctué; la bordure est accompagnée d'une bande fauve. Une ligne fauve au milieu du prothorax, et quatre bandes de même couleur placées à droite et à gauche; les deux plus rapprochées de la ligne médiane, grandes, irrégulières; les deux autres petites, nettes. Ecusson triangulaire, lisse, bordé de deux lignes fauves. Elytres plus larges antérieurement, diminuant vers leur extrémité, ponctuées; fond noir avec de nombreuses taches fauves irrégulières qui disparaissent dans la partie saillante des angles antérieurs et postérieurs. Dessous du corps et abdomen d'un brun foncé, assez finement ponctués. Pattes et tarses noirs.

Un ♂ et une ♀ dans le musée de Bologne; une ♀ dans la

collection de M. le professeur Dohrn, président de la Société entomologique de Stettin, qui m'a confié cet insecte jusqu'à son retour d'Italie ; et deux ♀ dans ma propre collection. Cette espèce doit être placée auprès des *G. giganteus, Druryi* et *cacicus,* peut-être après le *G. Druryi.* Elle ne se trouve pas dans le *Genera des Coléoptères* du professeur Lacordaire.

RANZANIA SPLENDENS, Bertoloni.

Prodotti des Mozambico, Diss. V, p. 4, 1856.

Patrie : Inhambane, fleuve Magnarra, Mozambique.
Long., 30 à 40 mill.; larg., 15 à 16 mill.
Pl. 7, fig. 2 ♂ et 3 ♀ : 2 *a*, tête du ♂ vue de profil.

Tête garnie au-dessus des yeux de deux harpons recourbés chez le ♂, plus grands que ceux de l'*Amaurodes Passerinii.* Yeux médiocres, brunâtres. Antennes de même couleur, premier article gros, peu ponctué. Palpes bruns ; l'ouverture de la bouche est garnie d'une touffe de poils roussâtres. Chaperon énorme, absorbant presque la tête, d'un blanc farineux en dessus, fortement excavé au milieu où l'on remarque deux petites épines latérales, très prolongé en avant, bordé, renflé antérieurement avec une saillie sur chaque bord et deux petits tubercules entre ces saillies; en dessous d'un brun rougeâtre. Menton verdâtre, terminé par deux lobes arrondis, divisés par une fossette assez profonde. Prothorax, chez le ♂ , uni, convexe, bordé jusqu'aux élytres, arrondi, et plus large antérieurement, coupé carrément postérieurement; la bordure est accompagnée d'une bande blanche subcirculaire qui enveloppe tout le prothorax; disque d'un vert chatoyant. Prothorax de la ♀ moins large,

sans bande blanche postérieurement. Ecusson triangulaire, d'un blanc farineux chez le ♂, vert chez la ♀. Elytres lisses, plus larges antérieurement; chez le ♂, fond blanc avec la suture verte; quatre taches vertes dont deux humérales et deux postérieures. Chez la ♀, les élytres sont vertes environ jusqu'au tiers de leur longueur, alors le blanc remplace le vert qui se termine d'une manière inégale; quatre taches comme chez le ♂, seulement les taches humérales sont composées d'atomes blancs. Dessous du corps blanc et vert; abdomen d'un rouge brunâtre avec le dernier segment d'un vert chatoyant. Pattes d'un vert rougeâtre brillant; antérieures des ♂ très dentelées intérieurement; médianes et postérieures de la ♀ uniépineuses extérieurement. Tarses rouges, les antérieurs des ♂ plus forts, surtout le dernier article.

Un exemplaire ♂ dans la collection de M. le comte de Mniszech, et deux exemplaires ♂ ♀ dans la mienne, à Paris. Ce remarquable insecte, dont M. le professeur Lacordaire n'a pas même connu le genre dans son *Genera des Coléoptères*, me paraît avoir quelques rapports de forme avec l'*Amaurodes Passerinii*.

Plagiopisthen Thomson.

(πλαγιοσ, transversal; οπισθεν, derrière le dos.)

Caractères génériques. Voisin du G. Dacne (1). Tête petite. Yeux bordés. Antennes moyennes, deuxième article le plus petit, globuleux; troisième presque aussi long que le qua-

(1) Voir la description de ce genre dans la monographie des Erotyliens de Lacordaire, p. 63.

trième et le cinquième réunis. Mandibules cachées. Labre coupé droit supérieurement, arrondi inférieurement. Palpes plus courts que chez les Dacnes ; dernier article des maxillaires ovoïde ; troisième plus court et deuxième plus gros ; dernier des labiaux plus gros et moins effilé à sa naissance. Menton en triangle très allongé. Prothorax très saillant aux angles supérieurs, arrondi latéralement, paraissant aussi long que large. Ecusson fortement transversal, en saillie. Elytres convexes, plus larges au milieu de leur longueur et très rétrécies à leur extrémité, surtout dans le ♂. Dernier segment de l'abdomen plus long que les autres. Pattes médiocres. Tarses de quatre articles.

PLAGIOPISTHEN PARADOXUS, Thomson.

Patrie : Mozambique.

Long., 11 mill.; larg. 8 à 9 mill.

Pl. 7, fig. 5 : 5 *a*, palpes maxillaire et labial du même ; 5 *bis*, palpes maxillaire et labial du genre Dacne.

Tête noire. Yeux et les huit premiers articles des antennes noirs, les trois derniers couleur de cendre. Mandibules noires. Labre fauve, garni de poils. Palpes et menton noirs. Prothorax de même couleur, bordé antérieurement avec deux points enfoncés en regard des angles postérieurs, et deux autres points au milieu du disque, plus rapprochés entre eux que les premiers. Ecusson noir, uni. Elytres bordées, avec deux taches humérales d'un rouge foncé, et deux taches de même couleur aux deux tiers de sa longueur ; des stries composées de petits points enfoncés moins apparents sur les côtés, et qui tendent parfois à s'effacer. Dessous du

corps et abdomen noirs, sauf les deux derniers segments de ce dernier qui sont d'un rouge de brique. Pattes et tarses noirs.

PANTHEROPTERUS THOMSON.

(πανθηρ, panthère ; πτερον, plume.)

Caractères génériques. Voisin des *Episcapha* (1).

Dernier article des palpes maxillaires ovoïde ; dernier article des labiaux en triangle équilatéral. Menton en carré allongé, presque droit supérieurement, bordé. Prothorax aux angles supérieurs plus avancés en pointe. Ecusson plus transversal. Elytres beaucoup plus convexes et beaucoup plus rétrécies à leur extrémité. Tarses de quatre articles.

PANTHEROPTHERUS PFEIFFERII, Thomson.

Patrie : Borneo.

Long., 23 à 29 mill.; larg., 8 à 10 mill.

Pl. 7, fig. 4 : 4 *a*, palpes maxillaire et labial du même ; 4 *bis*, palpes maxillaire et labial du genre *Episcapha*.

Tête d'un noir luisant, très finement ponctuée ; épistome ayant quelquefois une bande transversale d'un rouge foncé ; deux taches semi-circulaires d'un rouge foncé situées entre les yeux qui sont noirs. Antennes d'un noir brillant, sauf les trois derniers articles qui sont grisâtres. Mandibules noires. Labre fauve, garni de poils. Palpes testacés. Prothorax de la même couleur que la tête, avec des bandes d'un jaune fauve formant un réseau qui aboutit au milieu de la base, au milieu du côté et au bord antérieur ; deux petites taches

(1) Voir la description de ce genre dans la monographie des Erotyliens de Lacordaire, p. 48.

au milieu de ce dernier. Ecusson noir. Elytres bordées, très convexes, plus larges à la base, très rétrécies postérieurement, d'un brun métallique brillant avec quelques séries de fort petits points enfoncés qui disparaissent vers les bords latéraux. Trois bandes fauves sur les élytres, la première humérale, la deuxième plus éloignée qu'une médiane, et la troisième postérieure. Bordure en dessous du prothorax et partie réfléchie des élytres d'un rouge foncé. Abdomen d'un noir brillant avec une tache d'un rouge foncé sur chaque segment; les taches du dernier segment sont petites et obscures. Pattes et tarses d'un noir brillant.

J'ai l'honneur de dédier cette belle espèce à Mme Ida Pfeiffer, qui a rapporté de beaux insectes de ses voyages autour du monde. Cette femme intrépide se prépare en ce moment à en faire un quatrième, qui, elle l'espère, sera très favorable à l'entomologie.

HAMMODERUS BUQUETII, Thomson.

Patrie : Mexique.
Long., 27 mill.; larg., 9 à 10 mill.
Pl. 8, fig. 1.

Tête brune, pubescente, avec une bande de poils blanchâtres autour des yeux qui va rejoindre la gorge ; une tache latérale d'un jaune clair farineux située derrière chaque œil, et une petite impression de même couleur à la base du prothorax. Yeux noirs. Antennes brunes. Mandibules et labre noirs. Palpes brunâtres. Prothorax couleur de la tête, uniépineux latéralement; supérieurement avec une bande d'un jaune clair farineux qui ne rejoint pas la partie antérieure, et qui est interrompue au milieu où l'on aperçoit

quelque stries rugueuses ; inférieurement avec une bande de même couleur qui va en s'élargissant jusqu'à la poitrine. Ecusson subcirculaire, d'un jaune clair farineux. Elytres brunes, plus larges aux épaules qui sont fortement granulées, irrégulièrement couvertes de très petites taches rondes d'un jaune farineux, avec une grande tache ronde de même couleur au milieu de chaque élytre, et une autre tache pareille aux trois quarts de sa longueur. Poitrine pubescente, grisâtre, avec une large bande latérale d'un jaune clair farineux. Abdomen pubescent, grisâtre, avec une tache latérale d'un jaune clair sur chaque segment ; ces taches se rejoignent et vont en diminuant de grosseur jusqu'au dernier segment. Pattes et tarses pubescents, de la même couleur que le dessous du corps.

Rapporté dernièrement du Mexique par M. Sallé. J'ai grand plaisir à dédier cette belle espèce à M. Lucien Buquet, le digne et infatigable trésorier de la Société entomologique, qui possède la plus belle collection de Longicornes à Paris.

M. le professeur Bertoloni de Bologne m'envoie la description suivante et deux individus d'une nouvelle espèce de *Tefflus* qu'il a bien voulu me dédier.

TEFFLUS THOMSONII, Bertoloni.

Patrie : Inhambane, Mozambique.
Long., 35 millim.; larg., 15 mill.
Pl. 8, fig. 2.

Niger, nitidus, thorace supra rugoso-punctato, subtus parum-punctato, lateribus medio angulatis ; elytris costato-sulcatis, sulcis tuberculis rotundis, seriatis, alternantibus.

Il diffère principalement des autres espèces de *Tefflus* par la forme de son prothorax très dilaté et anguleux sur le milieu de ses bords, par la rondeur des tubercules sur ses élytres, et par sa taille constamment plus petite que chez les autres espèces.

CICENDELA FLAMMULA, Thomson.

Patrie : Mexique ; rapportée dernièrement par M. Sallé.
Long., 16 mill.; larg., 6 à 7 mill.
Pl. 8, fig. 5.

Tête d'un brun rougeâtre, lisse, convexe entre les yeux qui sont clairs. Antennes : les quatre premiers articles métalliques, les autres couleur de cendre. Mandibules noires, d'un blanc sale à leur base. Labre transversal, d'un blanc sale, prolongé antérieurement au milieu en trois petites dents noires. Palpes noirs, les maxillaires garnis de poils blancs. Prothorax aussi long que large, robuste, rétréci antérieurement et postérieurement, arrondi et garni de poils blancs sur les côtés, convexe au milieu, lisse et de la même couleur que la tête ; sillons transversaux et ligne longitudinale du milieu bien marqués ; quelques teintes métalliques ou vertes dans leur parcours. Ecusson de même couleur. Elytres noires, lisses, convexes, plus larges au milieu, à peine bordées, arrondies postérieurement; deux bandes jaunes irrégulières partant des épaules et se rapprochant de la suture aux trois quarts de leur longueur ; au dessous deux taches de même couleur sur chaque élytre; la première latérale, semblable à une petite flamme ; la seconde postérieure, arrondie, rejoignant presque la suture. Dessous du corps d'un vert bleuâtre métallique foncé, garni latéra-

lement de poils blancs. Fémurs d'un rouge foncé métallique, tibias verdâtres, garnis de poils blancs. Tarses métalliques.

J'en possède un individu ayant la tête, le prothorax, le dessous du corps et les pattes, noirs.

HYPERANTHA CHABRILLACII, Thomson.

Patrie : Macacu, province de Rio-Janeiro, Brésil.
Long., 27 mill.; larg., 11 mill.
Pl. 8, fig. 3.

Tête d'un noir très brillant, très ponctuée, légèrement excavée entre les yeux. Antennes d'un noir brillant. Organes buccaux de même couleur. Prothorax très large, légèrement déprimé au milieu, finement ponctué, d'un noir brillant, bordé latéralement et antérieurement par une bande fauve, avec quatre taches de même couleur postérieurement. Ecusson subcirculaire ou brièvement cordiforme, d'un rouge de sang, bordé d'une teinte noirâtre. Elytres avec une multitude de stries ou carènes plus rapprochées entre elles sur les côtés, très épineuses vers et à l'extrémité, les quatre dents les plus voisines de la suture plus grosses que les autres ; d'un rouge de sang, avec deux taches noires sur chaque élytre ; la première latérale, très grande, de 12 à 13 millim. de longueur et 3 millim. de largeur ; la seconde aux trois quarts de l'élytre, petite, en forme de fer à cheval. Dessous du prothorax fauve avec une tache noire. Dessous du corps noir, presque lisse ; le pénultième et l'antépénultième segment de l'abdomen avec deux petites taches rondes fauves. Pattes d'un vert obscur bronzé métallique.

Bravant l'épidémie meurtrière, qui dépeupla il y a quelques années le village de Macacu au Brésil, notre collègue

M. de Chabrillac, osa y passer huit jours pour récolter les insectes des environs. Il fut assez heureux pour conserver sa santé et pour prendre, entre autres belles espèces, celle que je décris plus haut et que j'éprouve le plus grand plaisir à lui dédier.

PSILOPTERA GUERINII, Thomson.

Patrie : Cafrerie.
Long., 24 mill., larg., 9 mill.
Pl. 8, fig. 4.

Tête fauve avec des végétations d'un noir mat. Antennes d'un bronzé métallique, premier et deuxième articles pourpres. Labre granulé, pourpre, très poilu antérieurement. Menton noir. Palpes couleur des antennes. Prothorax lisse sur les côtés, le bord avec des petits points enfoncés, irréguliers, au milieu; coupé brusquement latéralement et rétréci vers le haut; noir, avec deux taches fauves poileuses latérales; quand on enlève ces taches, le dessous est vert avec de très petits points enfoncés. Ecusson très petit, noir. Elytres allongées, rétrécies vers leur extrémité qui est pointue, un peu déprimées sur le flanc après les épaules, noirâtres, avec des stries et des petits points enfoncés irréguliers dorés; la bordure latérale poileuse, fauve. Dessous du corps poileux et fauve sur les côtés, d'un pourpre pâle au milieu. Jambes granulées, de même couleur.

J'ai le plaisir de dédier cette espèce à M. Guérin-Méneville, l'estimable rédacteur de la Revue et Magasin de zoologie. Elle est voisine du *Buprestis Albicincta*, Voyage en Abyssinie, Zoologie, pl. 17, fig. 2.

ARACHNOSPHOERUS, Thomson.

(αραχνη, araignée; σφειρον, globe.)

Caractères génériques. Voisin des Euriopes. Tête ronde, grande et convexe. Yeux en ovale allongé, plus larges supérieurement. Antennes : premier article le plus gros; deuxième plus gros que le troisième; quatrième, cinquième et sixième grêles; les autres dilatés et subcordiformes. Mandibules robustes, fortement recourbées et bifides à leur extrémité, un peu rétrécies au milieu de leur longueur. Labre découvert, subtransversal, peu allongé et plus étroit antérieurement. Dernier article des palpes maxillaires plus court que chez les Euryopes et conique; dernier des labiaux plus pointu; pénultième moins arqué. Menton arrondi. Prothorax globuleux, renflé au milieu, plus large que la tête au tiers de sa longueur. Ecusson petit, arrondi. Elytres globulaires, deux fois aussi longues que le prothorax, un peu plus larges aux deux tiers de leur longueur. Abdomen de cinq segments. Fémurs de toutes les pattes renflés, surtout ceux des postérieurs. Tarses cordiformes, premier article aussi grand que les deux suivants.

ARACHNOSPHOERUS MEGACEPHALUS, Thomson.

Patrie : Mozambique.

Long., 9 mill.; larg., 5 à 6 mill.

Pl. 8, fig. 6 : 6 *a*, palpes labial et maxillaire du même; 6 *bis*, palpes labial et maxillaire du genre Europe.

Tête d'un fauve testacé avec deux points noirs près des yeux et une ligne noire en forme de T sur le front. Yeux bruns. Antennes noires. Mandibules fauves dans leur partie

supérieure, noires dans leur partie postérieure. Labre d'un jaune sale, garni de poils. Palpes noirs; menton noir, ponctué. Prothorax bordé; au tiers de sa longueur, la bordure forme latéralement une petite excavation; trois lignes noires dont une au milieu, jointes ensemble, desquelles partent trois petits rameaux de même couleur. Ecusson brun. Elytres à fond jaunâtre avec treize taches noires, dont une suturale et cordiforme; suture noire. Dessous du corps et abdomen avec des taches rouges, particulièrement sous la poitrine. Partie renflée de fémurs rouge; reste des pattes et tarses d'un brun foncé.

OZOENA CYANOPTERA, Thomson.

Patrie : Mexique, rapportée par M. Sallé.
Long., 5 à 6 mill.; larg., 2 mill.
Pl. 8, fig. 7.

Tête d'un rouge fauve. Yeux noirs. Antennes noires, sauf le premier article qui est rougeâtre et glabre. Mandibules, palpes et labre brunâtres. Prothorax d'un rouge fauve, bombé au milieu, saillant aux angles antérieurs, plus large antérieurement; sillons transversaux bien marqués. Elytres bleues, assez unies, subparallèles. Abdomen d'un noir brillant. Cuisses d'un rouge fauve; reste des jambes et tarses noirs.

J'acquis de M. le professeur Bertoloni, sous le nom d'*Euprosopus?* (sic) *Bianconii*, un insecte provenant de Mozambique, qui doit évidemment former un genre nouveau intermédiaire entre les *Myrmecoptera* et les *Euprosopus*. Je compte publier cette espèce dans ma Monographie de la famille des Cicendélètes, et me borne aujourd'hui à proposer pour le nouveau genre le nom de :

BOSTRICHOPHORUS, Thomson.

(Βοςτρυκοσ, touffe de poils; φερω, je porte.)

Caractères génériques. Tête excavée entre les yeux, un peu rétrécie en arrière. Yeux grands, mais peu saillants. Antennes : quatrième article garni vers son extrémité d'une petite touffe de poils plus ou moins grande; cinquième et sixième articles fortement dilatés et aplatis dans les deux sexes; le quatrième plus grand que le cinquième; les autres articles allant en diminuant jusqu'à leur extrémité. Labre grand un peu renflé au milieu, prolongé en avant, irrégulièrement denté antérieurement, avec quatre ou six points noirs enfoncés plus ou moins visibles. Dent du menton petite, triangulaire. Palpes : troisième article des labiaux renflés; troisième des maxillaires presque aussi long que le quatrième. Prothorax subcylindrique, un peu plus large antérieurement, avec une carène latérale arrondie qui sépare la partie supérieure de la partie inférieure. Ecusson triangulaire. Elytres subparallèles, saillantes et descendantes aux épaules, prolongées postérieurement en deux épines légèrement tournées en dehors. Avant-dernier segment de l'abdomen échancré chez les ♂. Les trois premiers articles des tarses antérieurs très fortement dilatés chez ces derniers, et garnis en dessous d'une épaisse rangée de poils blanchâtres.

CICENDELA WALKERIANA, Thomson.

Patrie : Costa-Rica.

Long., 11 à 12 mill.; larg., 5 mill.

Je dédie cette espèce au général Walker, le célèbre aventurier américain à Costa-Rica.

Couleur générale noire avec quatre taches blanches sur

les élytres. Elle diffère de la *marginalis* dont elle est voisine par les caractères suivants :

Antennes avec quelques reflets métalliques violets. Labre transversal, peu convexe, bidenté au milieu antérieurement; mandibules blanches, devenant noires à leur extrémité. Prothorax plus court. Elytres plus transversales aux épaules, un peu plus fortement ponctuées, plus saillantes latéralement auprès de l'extrémité, plus planes au milieu; deux taches blanches sur chaque élytre; une grande, presque médiane, suboblique, et une petite au bord postérieur. Abdomen lisse. Dessous du prothorax et jambes hérissés de poils. Côtés de abdomen pubescents.

La *Cicendela fatidica* de Natal me paraît devoir former un genre nouveau basé sur les caractères qui suivent. Je propose pour ce genre le nom de :

PRODOTES, Thomson.

(*προδοτης*, traître.)

Diffère des *Dromica*, dont il est voisin, par les caractères que voici (1) :

Yeux surmontés d'un orbite assez faible. Labre bombé à sa base et déprimé au milieu. Palpes maxillaires comparativement un peu plus longs que les labiaux, dont le troisième article est renflé. Dent médiane du menton assez forte, triangulaire. Elytres subparallèles, coupées droitement aux épaules qui forment saillie en dehors du prothorax par suite de la présence d'ailes inférieures. Dernier segment de

(1) Voir la description du genre *Dromica* dans le Genera de Lacordaire, v. 1, p. 26.

l'abdomen presque deux fois aussi long que le pénultième avec une échancrure profonde, circulaire, dans les deux sexes. Les trois premiers articles des tarses antérieurs des mâles très faiblement dilatés.

En finissant, je saisis cette occasion pour annoncer à MM. les entomologistes en général, ainsi qu'aux voyageurs revenant de pays étrangers avec des collections de Coléoptères, que je suis toujours disposé à acquérir, soit par échange, soit par achat, tous les insectes intéressants qu'il voudront bien me céder, et surtout ceux qui manquent à ma collection. Les voyageurs pourront facilement se défaire chez moi de leurs richesses à des prix infiniment plus avantageux que ceux qui leur sont accordés par le commerce.

Explication des planches septième et huitième.

Planche 7.

Fig. 1, *Goliathus Fornassinii* ♂, Bertoloni.
1 *a*, Tête du même, ♂.
2, *Ranzania splendens* ♂, Bertoloni.
2 *a*, Tête du même vue de profil.
3 *a*, ♀ du même.
4, *Pantheropterus Pfeifferii*, Thomson.
4 *a*, Palpes maxillaires et labiaux du même.
4 *bis*, id. id. id. du genre *Episcapha*.
5, *Plagiopisthen paradoxus*, Thomson.
5 *a*, Palpes maxillaires et labiaux du même.
5 *bis*, id. id. id. du genre *Dacne*.

Planche 8.

Fig. 1, *Hammoderus Buquetii*, Thomson.
2, *Tefflus Thomsonii*, Bertoloni.
3, *Hyperantha Chabrillacii*, Thomson.
4, *Psiloptera Guerinii*, Thomson.
5, *Cicendela flammula*, Thomson.
6, *Arachnosphærus megacephalus*, Thomson.
6 *a*, Palpes labiaux et maxillaires du même.
6 *bis*, id. id. id. du genre *Euryope*.
7, *Ozœna cyanoptera*, Thomson.

DESCRIPTION

DE TROIS CARABES;

Par M. JAMES THOMSON.

(Séance du 23 Avril 1856).

Je crois être agréable au public entomologique en lui donnant la description et la figure du *Carabus adonis*, très rare Carabe dont je possède plusieurs exemplaires ♂ et ♀. Je les tiens de M. le comte de Mniszech, qui a fait chasser cet insecte sur le Mont-Parnasse en Grèce.

Il doit rentrer dans le groupe des Carabes déprimés, entre le *C. cyaneus* et le *C. Hispanus*.

Carabus adonis.

Long. 30 mill.; larg. 12 mill.
Patrie : Mont-Parnasse, Grèce. (Décrit par Hampe).
Pl. 9, fig. 1.

Tête d'un rouge cuivreux mélangé de vert, presque lisse. Organes de la bouche noirs. Palpes très dilatés dans le ♂, avec l'extrémité fauve. Antennes : quatre premiers articles noirs, les autres brunâtres. Thorax noirâtre au milieu, d'une vive couleur métallique sur les côtés, arrondi et un peu dilaté antérieurement, rétréci postérieurement et prolongé

en arrière. La ligne qui traverse le disque se divise en deux vers la base et forme une sorte d'étranglement du prothorax. Ecusson grand, d'un noir mat. Elytres plus courtes chez le ♂ que chez la ♀, légèrement déprimées vers leur extrémité, d'un bleu foncé, très rugueuses, avec des séries de points enfoncés, bordées latéralement. La bordure ressemble a celle du *C. imperialis*; elle est d'un vert doré tirant sur le rouge. Dessous du corps et pattes noires. Les tarses des jambes antérieures des ♂ munies fortement de brosses.

La forme du corselet varie beaucoup dans cette espèce : il est tantôt plus large, tantôt plus étroit. Le disque du corselet paraît être plus chagriné chez la ♀ que chez le ♂.

Le second Carabe que je figure a reçu autrefois de M. Tatum le nom de *cœlestis*, qui n'a jamais été publié. Depuis, M. Stewart a décrit de son côté, sous le nom de *cœlestis*, dans les Annales de la Société entomologique, année 1855, un Carabe recueilli par M. Fortune aux environs de Schanghaï, voisin, mais parfaitement distinct du *C. cœlestis* de M. Tatum. Il convient donc de débaptiser cette dernière espèce, pour laquelle je propose le nom de *C. Elysii*.

Ce remarquable insecte rentre dans la division des Carabes fortement granulés, au prothorax presque pentagone, aux élytres prolongées en deux pointes aiguës, et aux ♂ ayant les tarses des jambes antérieures garnis de brosses. On en connaît quatre espèces, inclus celle que je décris aujourd'hui, savoir :

C. Lafossei de Feisthamel, Chine. D'un bleu foncé ; tarses antérieurs des ♂ faiblement garnis de brosses.

C. cœlestis Stewart, Schanghai. Annales de la Société

entomologique, 3e série, tome IIIe, 1855, page 75 (1). D'un vert brillant; tarses antérieurs des ♂ faiblement garnis de brosses.

C. elysii Thomson (*cœlestis* Tatum in litteris), Chine boréale. D'un vert terne; tarses antérieurs des ♂ fortement garnis de brosses.

C. smaragdulus Fischer. Sibérie. D'un vert terne ; tarses antérieurs des ♂ fortement garnis de brosses.

Dans les *C. Lafossei* et *cœlestis* les pointes des élytres sont très apparentes ; elles le sont moins dans le *C. elysii*, et disparaissent presque entièrement dans le *C. smaragdulus*.

Carabus elysii Thomson. (*Cœlestis* Tatum in litteris).

Long. 34 mill. ; larg. 12 mill.
Patrie. Chine boréale.
Pl. 9, fig. 2.

Tête moins allongée que celle du *Carabus cœlestis ;* d'un cuivreux rougeâtre, finement rugueuse. Organes de la bouche noirs. Dernier article des palpes moins sécuriforme que dans le *C. cœlestis*, mais plus sécuriforme que dans le *C. smaragdulus*. Antennes : les quatre premiers articles noirs, les autres brunâtres. Thorax de la même couleur que la tête, finement rugueux, moins en forme de pentagone que dans le *C. cœlestis*, se rapprochant de celui du *Carabus smaragdulus*; un peu plus large que long, bordé, peu brusquement rétréci en arrière, angles antérieurs faiblement

(1) Peut-être finira-t-on par découvrir que le *C. cœlestis* Stewart, n'est qu'une variété du *Lafossei*, ce qui ne paraît pas avoir été encore prouvé. Le comte de Mniszech possède des suites magnifiques de ces deux espèces.

arrondis, les postérieurs également arrondis et peu prolongés en arrière. Ecusson noir. Elytres d'un vert bronzé terne, légèrement relevées en gouttières, ovales, prolongées à leur extrémité en deux petites pointes aiguës. On observe sur chaque élytre sept rangées de tubercules noirs, lisses et brillants : 1, 3, 5, 7 petits et ronds ; 2, 4 et 6 plus gros, plus allongés et plus saillants. Côtés latéraux et partie réfléchie des élytres d'un bronzé rougeâtre. Abdomen et pattes noirs.

CARABUS FIDUCIARIUS, Thomson.

Long. 25 mill. ; larg. 11 mill.
Patrie : Chine boréale.
Pl. 9, fig. 3.

Tête d'un noir brillant très finement ponctué, légèrement rugueuse, creusée latéralement. Organes de la bouche noirs. Labre garni de quelques poils bruns; dernier article des palpes légèrement dilaté. Mandibules robustes. Les quatre premiers articles des antennes noirs, les autres brunâtres. Prothorax un peu plus large que long, légèrement convexe, bordé latéralement ; angles antérieurs arrondis ; angles postérieurs arrondis et prolongés en arrière ; plus large antérieurement et rétréci postérieurement ; une ligne légère au milieu du disque. Ecusson noir. Elytres un peu courtes, ressemblant pour la forme extérieure à celles du *C. clathratus*, d'un vert terne excepté sur les côtés qui sont bordés et très finement rugueux, surtout à la base. On aperçoit sur chaque élytre quatre rangées de tubercules gradués pour la grosseur, 1, ronds, très serrés et très petits ; 2, plus grands et plus allongés ; 3 et 4 très grands et très allongés. Partie réfléchie des élytres d'un vert bronzé. Dessous du

corps et pattes noirs. Tarses antérieurs des ♂ munis de très fortes brosses.

Il me semble que cet insecte doit former une division propre qui rattacherait les Carabes granuleux aux Carabes caténulés.

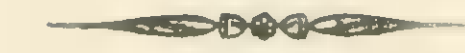
Explication de la planche IX.

1 *Carabus adonis* ♂.
1 *a* Patte antérieure.
1 *b* Palpe maxillaire.

2 *Carabus elysii* Thomson.
cœlestis Tatum, in litteris.
2 *a* Patte antérieure.
2 *b* Elytre.

3 *Carabus fiduciarius* Thomson.

4 4' 4'' Elytre, corselet et patte antérieure du *C. cœlestis*.
5 5' Elytre et corselet du *C. smaragdinus*.



NOTE
SUR LA FORMICA BARBARA;

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 9 Janvier 1856.)

Par le temps qui court, et il court vite, depuis un demi-siècle surtout, on oublie parfois de jeter un regard derrière soi, et on s'expose ainsi à manquer au respect dû à la propriété scientifique de nos devanciers et celle-ci doit être chose sacrée. Cette réflexion m'est suggérée à l'occasion de la *Formica barbara* Lin.

Fabricius, Olivier, Latreille, en mentionnant dans leurs ouvrages cette espèce, n'ont fait que copier le texte de l'Aristote suédois. Qu'on me permette avant tout de citer intégralement le passage de celui-ci :

FORMICA BARBARA.

« Atra, capite, antennis plantisque ferrugineis. H. in Barbaria. E. Bander.

» Corpus nigrum, magnitudine *F. herculanea.* Caput magnum, nigro-ferrugineum, absque stemmatibus. Antennæ ferrugineæ excepto articulo majore infimo. Petiolus abdominis articulis duobus subnodosis absque squamma. Abdomen segmentis tribus. Plantæ ferrugineæ. » (Lin. Syst. Nat. 2, p. 962.)

Cette description, d'un laconisme substantiel, s'adapte parfaitement aux grands individus neutres d'une fourmi que j'ai trouvée fréquente dans diverses régions de l'Espagne et que j'ai plusieurs fois reçue soit de l'Algérie soit du midi de la France.

C'est cette même espèce que Latreille, dans sa première *Histoire des Fourmis de la France*, publiée à Brives, en 1798, donna comme espèce nouvelle sous le nom de *F. capitata*, et que plus tard, dans l'immortel *Genera*, il plaça dans son genre *Atta*.

On a lieu de s'étonner qu'en présence des traits caractéristique du pétiole abdominal à deux nœuds, d'une grosse tête et de la couleur, si explicitement énoncés par Linné, notre Latreille n'ait pas eu l'idée de rapprocher sa *capitata* de la *barbara*. Il est présumable qu'il se sera borné au bref signalement de l'espèce linnéenne sans avoir eu l'occasion de consulter la description du *Systema naturæ*, et que la dénomination d'une fourmi exotique l'aura éloigné de ce rapprochement. Depuis lors, il s'habitua à cette paternité involontairement usurpée, et voilà comment, sous la respectable égide du législateur de la science, l'erreur s'est propagée plus d'un demi-siècle dans tous les livres.

Et n'est-il pas singulier que Fabricius, qui, dans son *Systema piezatorum* de 1804, cite fort souvent l'*Histoire naturelle des Fourmis* de Latreille, n'ait pas mentionné la *capitata* de celui-ci? Est-ce oubli de sa part ou bien soupçonnait-il l'illégitimité de l'espèce? Il est aussi fort remarquable que, dans ses Hyménoptères de Roret, Lepeletier de Saint-Fargeau, qui a décrit tant d'espèces de l'Algérie, n'ait parlé, ni dans les *Atta* ni ailleurs, de la *Formica barbara* Lin. J'ai pourtant reçu dans le temps, de Lepeletier

lui-même, deux fourmis en tout point identiques, l'une, provenant d'Oran, avec l'étiquette de *barbara;* l'autre, du midi de la France, avec le nom de *capitata.*

Après un sérieux examen comparatif, il me reste la solide conviction que l'*Atta capitata* Latr. n'est pas autre que la *Formica barbara* Lin., et comme il faut rendre à César ce qui appartient à César, il est de toute justice de maintenir le nom spécifique linnéen de *barbara* et de l'associer au genre *Atta* de Latreille. L'*Atta capitata* de ce dernier demeure alors comme synonyme de l'*Atta barbara.*

NOTE

SUR LE GENRE *CTENOCERUS* DAHLB. (*Clavelia* Lucas).

(HYMÉNOPTÈRES.)

Par M. A. G. DAHLBOM.

(Séance du 27 Février 1856.)

Pour lever l'incertitude qu'il y a sur le caractère essentiel du genre *Ctenocerus* (proposé par moi dans le premier volume de mes *Hymenoptera Europæa*, 1845, page 456), et en même temps pour faciliter l'étude de ce genre, j'ai l'honneur d'en communiquer la description suivante, faite lors de mon séjour à Berlin en 1847, savoir :

Genus CTENOCERUS. Hym. Eur. 1845, p. 456.

Corpus gracile, elliptico-subcylindricum, mediocris magnitudinis.

Antennæ lamellato-subbipectinatæ.

Alæ magnæ; *anticarum* cellulæ mediocres, *radialis* ovato-lanceolata, *cubitalis* secunda mediocris subquadrata, tertia major subtrapezina; vena cubitalis et vena discoidalis non in alæ marginem excurrunt, sed mox ante hunc desinunt. Alæ *posticæ* cellula analis apice oblique angulata, paulo post initium venæ cubitalis terminata.

Abdomen gracile, thorace brevius multoque angustius, lanceolato-ellipticum.

Pedes elongati; tibiæ tarsique posteriores angulati, spinulis paucis seriatim dispositis; calcaria valida; calcar anticum mox infra medium tibiæ insertum.

Unguiculi parvi, mox intra apicem ita unidenticulati ut ad certum situm luminis quasi furculati obveniunt.

Instrumenta cibaria exemplaris *unici* adeo retracta ut non nisi detrimento animalculi examinanda, unde caracteres hujus partium in præsenti (scil. anno 1847) proponere nequeo. Species unica adhuc cognita, scil.

Ctenocerus Klugii H. E. l. c. ♂: Gracilis, 3 1/2 lin. decim. long., ater cano subvillosus, abdominis segmentis anticis tribus parte apicali cano-sericeo subcingulatis, alis albo-hyalinis, apice leniter fumosis.

Habitat in Caffria Africæ D. *Krebs*, Mus. Berolin, ubi D. *Klug* specimen describendi causa mihi benigne communicavit. Clariss. *Fairmaire* nuperrime mihi narravit se in Museo Holmiensi utrumque sexum asservatum, a D. *J. Wahlberg* etiam e Caffria reportatum, vidisse.

Observ. ♂. Habitus corporis omnino *Ageniæ*, at gracilior. Caput longiusculum, triangulariter ovatum, modice convexum, punctulato-coriaceum, ore et occipite canopilosis. Stemmata mediocria, in lineam curvam disposita. Oculi ovati, laterales, distantes, subparvi, vix mediocres. Antennæ robustæ, longitudine submediocres aut subbreves, medio frontis insertæ, 13-articulatæ; scapus crassus obconicus; pedicellus brevis subretractus annularis; flagellum ita singulariter constructum ut ejus exemplum inter Hymenoptera majora tantum apud Lophyros quærendum sit, efficit scil

rachidem lanceolato-linearem et veluti bipectinatam; singulus quisque flagelli articulus infra munitus processu transverso lamelliformi; lamellula per brevis concavo-convexa, transversaliter dilatata in ramulos duos; ramulus internus sive introrsum versus altior, latior, rachidi proximus, obtusangulus; ramulus externus sive extrorsum versus angustior, elongato-linearis, obtusior, humilior, sub rachidi situs; ramuli externi sive exteriores formam antennæ pectinatam constituunt; qua tamen constructione antenna non proprie pectinata, sed rectius lamellato-pectinata dici potest; articulus terminalis non lamellatus, muticus, longiusculus, arcuato-conicus, obtusus. Clypeus mediocris aut submagnus, convexiusculo-depressus, obtuso-subquadratus, apice transversus. Labrum minutum semilunatum fuscum. Mandibulæ mediocres bidenticulatæ, parte basali nigro, parte apicali rufo, piceæ. Thorax elongatus sublinearis depressiusculo-subcylindricus, antice modice truncatus, postice transverso-obtusus, lateribus, sterno et metanoto largiter canopilosis. Pronotum modice depresso-convexum, confertim modice punctatum l. punctulatum nitidum, postice modice angulato-emarginatum. Dorsulum subdepresso-planum, sulculis 2 longitudinalibus lateralibus continuis distinctis, scutellum convexiusculum, amborum superficies eadem atque pronoti. Metanotum longiusculum, mesonoto vix longius, depresso-convexiusculum, totum opacum punctulato-coriaceum, villositate canosericea erecta largiter vestitum. Abdomen gracile, thorace vix brevius at conspicue angustius, subpetiolatum, sublineare, lanceolato-ellipticum, supra depresso-convexum: segmentis tribus anticis nigro-fuscis, parte apicali canosericeo subcingulatis; segmentis reliquis atris. Ambæ valvulæ anales longiusculæ depresso-convexæ, obovatæ l. po-

tius subsemiconicæ : ventralis major, segmentum huic proximum apice subarcuato-emarginatum. Pedes longiusculi, subgraciles, nigro fusci; tibiæ posteriores et præsertim posticæ paululum angustatæ, spinulis parce seriatim adpressis; calcaria valida robusta : anticum mox sub medio tibiæ insertum; tarsi parce seriatim spinulosi ; unguiculi parvi testacei, subtus intra apicem unidenticulati, — hinc veluti furculati apparent. Alæ amplæ albo-hyalinæ, apice late et leviter nec saturate brunneo-fumosæ.

NOTE

SUR LES CARACTÈRES QUI DIFFÉRENTIENT LE GENRE *CLAVELIA* LUCAS DE CELUI DE *CTENOCERUS* DAHLBOM ;

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 12 Mars 1856).

M. le docteur Sichel ayant bien voulu me communiquer au nom de M. Dahlbom, la diagnose des caractères génériques du genre *Ctenocerus*, que l'on considère comme ne différant pas de celui de *Clavelia* que j'ai établi dans nos Annales, j'apporte à la Société le résultat de mes observations comparatives au sujet de ces deux coupes génériques.

Je commencerai d'abord par dire que, pour élucider cette question, il faudrait avoir sous les yeux le *Ctenocerus Klugii* en nature afin de pouvoir comparer la forme des cellules des ailes, qui me semblent différer de celles des *Clavelia* ; il serait indispensable aussi de bien connaître les organes buccaux et les antennes de la femelle de ce genre afin de pouvoir les étudier comparativement avec ceux des *Clavelia*. Malheureusement, ces points indispensables de comparaison manquent ; je ne puis donc avoir recours qu'aux caractères énoncés dans la note communiquée par M. le docteur Sichel au nom de M. Dahlbom.

Je ne m'étendrai pas beaucoup sur la forme des peignes que présentent les parties latérales des antennes. M. Dahlbom dit que ces organes sont *lamellato-subbipectinatæ*, et que ces lamelles en dents de peigne sont inégales. Il est vrai que dans ma diagnose je n'ai pas insisté sur la longueur relative de ces dents de peigne, mais ce caractère se trouve exprimé dans une antenne grossie sur la planche qui accompagne mon travail ; je ferai encore observer que ces organes, chez les deux sexes, sont fortement bipectinés et subcontournés dans le genre *Clavelia*, et que chez les *Ctenocerus,* dont on ne connaît encore que le mâle, il n'est nullement question de cette dernière forme qui donne un aspect si particulier aux antennes de cette coupe générique.

Les ailes, dans les *Clavelia*, sont plutôt petites que grandes et elles ne dépassent pas l'abdomen à l'état de repos ; chez les *Ctenocerus*, elles sont grandes ; mais M. Dahlbom ne dit pas si ces organes, à l'état de repos, dépassent, dans ce genre, l'abdomen ; cependant je serais porté à croire que cet organe est dépassé par les ailes, car M. Dahlbom fait remarquer que l'abdomen est plus court que le thorax, tandis que, chez les *Clavelia,* l'abdomen dépasse ou au moins égale en longueur le thorax et la tête réunis.

Quant à la disposition et à la forme des cellules présentées par les ailes, ces organes, chez les *Clavelia* semblent différer assez de ceux des *Ctenocerus;* ainsi la seconde cubitale, au lieu d'être *subquadrata*, comme dans ce dernier genre, est allongée chez les *Clavelia*, et la troisième cubitale, au lieu d'être *subtrapezina,* est plus longue que large.

Enfin l'abdomen, dans le genre *Ctenocerus,* serait plus court et plus étroit que le thorax, tandis que, chez les deux

sexes des *Clavelia*, il est aussi large que le thorax et dépasse ou au moins égale en longueur cet organe et la tête réunis.

Je suis obligé de passer sous silence les organes buccaux, qui auraient été d'un grand secours et qui probablement auraient jeté un jour très grand sur cette question, mais malheureusement il n'a pas été permis à M. Dahlbom de les examiner chez l'individu unique qui a été mis à sa disposition par le musée de Berlin.

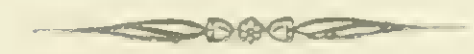
Les caractères différentiels que je viens de présenter me paraissent avoir assez de valeur pour empêcher désormais de confondre ces deux coupes génériques, et si, à ces caractères, il était possible de joindre ceux que doivent fournir et les organes buccaux des *Ctenocerus* et la femelle de ce genre qui est encore inconnue, je serais plus porté à me prononcer sur l'identité ou la non-identité qui existe entre ces deux genres. Je ferai encore remarquer que les deux espèces que renferme le genre *Clavelia* ont pour patrie le nord de l'Afrique, tandis que l'unique espèce qui représente le genre *Ctenocerus* a été trouvée en Caffrerie.

Enfin, ne voulant laisser dans mon esprit aucun doute au sujet de la tendance dans laquelle on est de vouloir réunir (1) les *Clavelia* aux *Ctenocerus*, je consultai l'honorable M. Dahlbom, créateur de cette coupe générique. Ce savant hyménoptérologiste, après avoir examiné les types des deux sexes de mon genre *Clavelia*, m'a dit : Ne connaissant pas les organes buccaux des *Ctenocerus*, mon opinion est qu'il serait dangereux de réunir les *Clavelia* aux *Ctenocerus* ; de plus, a-t-il ajouté, n'ayant vu qu'un individu mâle, je ne puis affirmer si les antennes de la femelle sont pectinées comme celles du mâle ; il faudrait donc, avant de se pro-

(1) Malgré M. Dahlbom.

noncer pour la réunion de ces deux genres, connaître non seulement les organes buccaux des *Ctenocerus* (1), mais étudier aussi les antennes de la femelle du *Ctenocerus Klugii*; car dans l'ordre des Hyménoptères, je ne connais pas d'exemple où les antennes soient pectinées dans les deux sexes. A cause de cette particularité excessivement curieuse, on pourrait même, a-t-il encore ajouté, établir une famille avec les espèces composant le genre des *Clavelia*.

(1) Je ferai remarquer que cette dénomination a déjà été employée par Latreille antérieurement à M. Dahlbom pour désigner un genre dans la tribu des Elatérides, Latr., Règn. Anim. de Cuv. Ins. tom, 4, p. 454 (1829).



ESPÈCES

NOUVELLES OU PEU CONNUES

DE COLÉOPTÈRES, RECUEILLIES PAR M. F. DE SAULCY,

MEMBRE DE L'INSTITUT, DANS SON VOYAGE EN ORIENT,

et décrites

par MM. L. REICHE et FÉLICIEN DE SAULCY.

(Suite) (1).

(Séance du 24 Mai 1854.)

Fam. HYDROPHILII.

66. OCHTHEBIUS LANUGINOSUS, Reiche et Saulcy. Catal. n° 180.

Long. 2 1/5 mill. (1 1/8 lig.), lat. 1 mill. (1/2 lig.).

Ocht. punctato, Stephens, *affinis. Oblongus, modice convexus, nitidulus, pilis longis albidis lanuginosus, punctulatus, nigro-subæneus; palpis, antennis pedibusque ferrugineis. Caput longitudinaliter sub-impressum. Thorax transversim subquadratum; angulis posticis late emarginatis; incisuris membrana albida caduca instructis, disco canaliculato, utrinque impresso. Elytra confuse punctata haud striata.*

Voisin de l'*Ocht. punctatus*, Stephens (*nobilis* Villa). Oblong, peu convexe, d'un noir bronzé assez brillant, cou-

(1) Voyez 3e série, tome III (1855), page 560.

vert de points enfoncés et revêtu de poils longs, mous, blanchâtres; les palpes, les antennes et les pattes d'un roux ferrugineux. Tête sub-triangulaire avec les yeux gros et saillants et deux impressions longitudinales peu marquées sur le vertex. Corselet transverse, presque carré avec les angles postérieurs largement échancrés, la substance cornée manquante remplacée par une membrane blanche qui se déchire et se détache facilement; son bord antérieur coupé droit avec les angles presque droits, arrondis au sommet; ses côtés légèrement arrondis; son bord postérieur sinué, un peu avancé au milieu; son disque canaliculé, avec une impression longitudinale surmontée d'un point enfoncé, peu marquée de chaque côté. Elytres moitié plus larges au milieu que le corselet, allongées, arrondies à l'extrémité, à ponctuation assez forte et serrée, sans apparence de stries.

Dans un ruisseau aux environs d'Athènes.

Cette espèce se distingue de presque toutes les autres de ce genre par sa villosité laineuse. Elle paraît assez voisine de l'*Ocht. sericeus* Mulsant, Ann. de la Soc. Roy. d'Agric. et d'Hist. nat. de Lyon, VII, 373 (1844), mais sa couleur et la disposition des impressions du corselet la distinguent suffisamment. L'*Ocht. pilosus* de Waltt, Reise Nach. Span. 11, p. 65, paraît de même être velu, mais il a des stries qui l'éloignent de notre espèce.

L'*Ocht. punctatus* Stephens (*nobilis* Villa) est aussi muni d'une pubescence longue et blanchâtre mais elle est tellement peu fournie qu'elle a échappé aux recherches des auteurs de la Faune entomologique française, bien qu'elle ait été mentionnée par M. Mulsant.

67. **Berosus dispar** Reiche et Saulcy. Cat. nº 181.

♂. Long. 5 mill. (2 1/6 lig.), lat. 2 1/2 mill. (1 1/4 lig.).
♀. Long. 5 1/2 mill. (2 1/2 lig.), lat. 3 1/2 mill. (1 3/5 lig.).

Beroso æricepiti statura affinis. Nitidus testaceo griseus; capite æneo, cupreonitente; thorace vittis duabus geminatis longitudinalibus medio ornato; abdomine, pectore femorumque basi obscure piceis. Caput et thorax crebre punctati. Scutellum elongatum, acutum, metallico-nitente, punctatum. Elytra convexa, ad apicem in spina suturali producta, profunde punctato-striata; stria quinta cum sexta, septima cum octava apice convenientibus; interstitiis punctatis; maculis oblongis obscuris, in fasciis tribus dispositis, ornata.

Voisin du *Beros, æriceps* Curtis. Brillant, d'un testacé grisâtre avec la tête et deux fascies longitudinales géminées d'un bronzé cuivreux sur le milieu du corselet; dessous du corps et base des cuisses d'une couleur de poix obscure. Tête large, très ponctuée avec une impression punctiforme au milieu du front. Corselet transverse, à peine rétréci en avant avec les côtés légèrement arrondis et tous les angles presque droits, arrondis au sommet; il est couvert de points enfoncés plus petits et moins serrés que ceux de la tête et la strie marginale de la base en est crénelée. Ecusson allongé, très aigu, ponctué, d'un cuivreux éclatant. Elytres un peu plus larges que le corselet à leur base et plus de moitié plus larges dans leur milieu, médiocrement convexes, leur extrémité prolongée à la suture en une épine aiguë (1);

(1) Dans le seul mâle que nous possédons de cette espèce, l'épine terminale de l'élytre de droite est tronquée à son extrémité et sa troncature un peu échancrée. Est-ce accidentel?

Nous avons reçu de M. Motschoulsky comme venant du Caucase

elles sont profondément striées ; les stries sont crénelées de points, et les cinquième et sixième, septième et huitième sont réunies par paires à leur extrémité ; les intervalles sont grossièrement ponctués et marqués de taches obscures peu visibles, dont la réunion forme sur les élytres trois fascies transverses arquées en avant.

La femelle, qui est double en volume, présente les mêmes caractères.

Des environs de Beyrouth.

68. BEROSUS BISPINA Reiche et Saulcy.
Catal. nº 182.

Long. 5 mill. (2 1/2 lig.), lat. 2 1/4 mill. (1 1/6 lig.).

Ber. spinoso affinis testaceus, capitis vertice, thorace maculis difformibus, elytris maculis non nullis fuscis ; pectore abdomineque obscure piceis. Caput Thoraxque crebre punctati, ille linea inter oculos longitudinaliter impressum. Scutellum punctatum, acutum. Elytra elongata apice in spinis duabus singulis producta, punctato-striata ; interstitiis, crebre punctatis, striis quinta et sexta apice convenientibus.

Voisin du *Ber. spinosus* Schonherr. Allongé, médiocrement convexe, brillant, testacé, avec le vertex, deux grandes taches difformes sur le disque du corselet et quelques-unes sur les élytres brunâtres ; le dessous du corps d'une couleur

un *Berosus geminus* Erichson (certainement inédit) qui se rapproche de notre espèce, il en diffère par ses 5e, 6e, 7e et 8e stries non réunies par paires et par les intervalles impairs des stries couverts de gros points enfoncés, les intervalles pairs n'en ayant que de très petits à peine visibles. Les élytres sont très aiguës à l'extrémité, mais non rolongées.

de poix obscure. Tête fortement ponctuée, avec la suture frontale très marquée et une ligne enfoncée longitudinale remontant de cette suture au sommet de la tête. Corselet transverse, à peine rétréci en avant avec les angles très arrondis, les côtés légèrement arrondis, la base sinuée, un peu avancée au milieu avec ses angles presque droits, émoussés; son disque assez fortement ponctué, avec une ligne longitudinale presque lisse dans son milieu et de chaque côté de cette ligne une grande tache difforme brunâtre. Ecusson brunâtre, aigu, ponctué. Elytres allongées et terminées chacune par deux épines très aiguës, l'une suturale, l'autre externe; elles ont des stries fortement ponctuées et les intervalles sont couverts de points enfoncés dont le fond est noirâtre comme celui des stries et comme dans toutes les espèces de ce genre; on remarque quelques taches brunes, antérieurement sur les deuxième et troisième intervalles et postérieurement sur les troisième et quatrième.

Aux environs de Beyrouth.

Cette espèce, qui a beaucoup d'analogie avec le *Ber. spinosus*, en diffère par sa convexité bien moins forte et par l'épine suturale terminale, qui, dans le *spinosus*, est remplacée par une dilatation angulaire nullement épineuse.

69. STERNOLOPHUS SOLIERI Castelnau, Hist. Nat des Ins. 11, 54.

Syn. *Stern. rufipes* Solier, Ann. Soc. Ent. 1834, 311.
Hydrous aeratus Reiche et Saulcy. Catal nº 184.

Nous avions d'abord regardé comme nouvelle cette espèce que M. de Saulcy a prise dans le Jourdain, parce que Solier

désigne son *Stern. rufipes* comme étant noir. Mais d'après plusieurs individus du Sénégal et d'Egypte que nous avons vus et qui appartiennent indubitablement à cette espèce, il paraîtrait que celui sur lequel Solier a fait sa description n'était qu'une variété noirâtre d'un insecte qui est ordinairement d'un bronzé foncé comme nos exemplaires du Jourdain.

M. de Castelnau a dû changer le nom imposé par Solier, parce qu'il y avait déjà un *Hydrophilus rufipes* de Fabricius, Syst. El. 1, 231.

70. **Helochares dilutus** Erichson, Fauna von Angola, p. 228.

Syn. — *melanophthalmus* Mulsant, Palpic. 137.
— *lividus* Reiche et Saulcy. Catal. nº 188.

Nous nous sommes assurés que les individus de Grèce que nous rapportions au *lividus* de Forster appartiennent en effet à l'*Hydrobius dilutus* d'Erichson.

Nous ne pouvons partager, quel que soit son poids, l'avis du savant auteur du *Genera des Coléoptères* relativement à l'établissement du genre *Helochares* qu'il réunit aux *Philhydrus*. Nous croyons au contraire que M. Mulsant a très bien fait d'introduire cette division dans un groupe qui sera très nombreux quand on l'aura plus étudié. Au caractère de l'absence d'une lame tranchante à la partie antérieure du mésosternum où on ne voit qu'un tubercule peu marqué, on peut ajouter que la strie juxta-suturale manque dans les trois espèces connues, en y comprenant celle que nous décrivons ci-après.

71. Helochares parvulus Reiche et Saulcy.
Catal. nº 189.

Long. 3 mill (1 1/3 lig.), lat. 1 3/4 mill. (2/3 lig.).

Nitidus, griseo-flavescens; capite thoraceque fusco-variegatis; elytris fusco-lineatis; palpis, tibiis tarsisque testaceis; femoribus piceis; pectore abdomineque piceo-obscuris. Caput, Thorax, Scutellum Elytraque punctati. Elytris linea punctorum majora, singulis, in medio instructis.

D'un jaune grisâtre brillant avec la tête et le corselet variés de brunâtre et huit rayures longitudinales de même couleur sur le disque de chaque élytre; base des antennes, palpes, jambes et tarses testacés; cuisses d'un noir de poix; poitrine et abdomen d'un brun obscur. Dessus du corps entièrement ponctué. Elytres avec une ligne de points enfoncés, un peu plus gros que ceux du fond, placée au milieu de chaque élytre.

Des environs de Beyrouth.

La petite taille de cet *Helochares* le fait distinguer à la première vue des deux espèces déjà connues de ce genre, il est probable que les rayures brunâtres des élytres doivent quelquefois se confondre en rendant l'insecte plus foncé de couleur sur leur disque ou quelquefois disparaître plus ou moins.

Fam. **STAPHYLINII.**

72. Tachyporus discus Reiche et Saulcy.
Catal. nº 201.

Long. 3 mill. (1 2/5 lig.), lat. 1 1/5 mill. (1/2 lig.).

Colore, statura et magnitudine Tach. soluto Erichson *at thoracis disco fusco.*

Cette espèce, qui se retrouve en Algérie, d'où feu M. Horeau m'en a envoyé plusieurs individus, ressemble tout à fait pour le port, la taille, la distribution des couleurs et la ponctuation, au *Tach. solutus* d'Erichson ; elle n'en diffère que par la présence d'une grande tache brunâtre plus ou moins foncée sur le disque du corselet ; la tache scutellaire des élytres est aussi plus prononcée et descend plus bas sur la suture.

Des environs de Beyrouth.

73. Tachyporus elegantulus Reiche et Saulcy.

Catal. n° 202.

Long. 2 1/4 mill. (1 lig.), lat. 5/6 mill. (2/5 lig.).

Tachyp. brunneo Fab. *valde affinis at colore distinctus, piceo-brunneus; antennarum articulis duobus primis testaceis, reliquis fusco obscuris ; ore testaceo ; thoracis angulis posterioribus late ferrugineis ; elytris vitta laterali indeterminata apiceque, præsertim ad angulos posticos, ferrugineis ; abdominis segmentis apice metallico ferrugineis; pedibus ferrugineis.*

Très voisin du *Tachyp. brunneus* Fabricius, dont il a la taille et le port. D'un brun de poix foncé ; antennes d'un brun obscur avec les deux premiers articles testacés ; organes de la bouche testacés ; corselet un peu plus large que les élytres avec les angles postérieurs largement ferrugineux ; élytres avec une bande latérale peu marquée et leur extrémité ferrugineuse, surtout vers l'angle externe ; segments de l'abdomen avec leur bord postérieur ferrugineux ayant une teinte métallique chatoyante.

Des environs de Beyrouth.

Cette espèce se distingue du *Tachyp. brunneus* par sa couleur beaucoup plus foncée, ses antennes brunes et son corselet un peu plus large que les élytres. Elle appartient à la Faune européenne car j'en ai reçu un individu trouvé à Naples par M. Costa.

74. PLATYPROSOPUS HIERICHONTICUS Reiche et Saulcy.
Catal. nº 204.

Long. 11 mill. (4 3/4 lig.), lat. 1 3/4 mil. (4/5 lig.).
Pl. XII, fig, 1.

Niger. Ore, antennis, elytris, pedibus anoque ferrugineis. Caput oblongum nitidulum, a latere grossè punctatum, in medio punctis minutissimis, vix conspicuis instructum; lateribus subrotundatis ferrugineo villosis, antennarum articulo tertio secundo tertia parte longiore. Thorax glaberrimus nitidus subquadratus; angulis omnibus rotundatis; subtilissime punctatus; punctorum majorum seriebus, in medio duabus, tripunctatis punctisque similibus utrinque a latere non nullis dispersis; margine extremo crebre punctato. Elytra thoracis latitudine et paulo longiora, ferrugineo tomentosa, nitidula, circa scutellum nigrescentia; abdomen nigro tomentosum, pilis raris ferrugineis parce hirtum, crebre punctatum; segmentis ultimis duobus castaneis, pœnultimo basi nigro; coxis anterioribus intermediisque castaneis.

Noir; organes de la bouche, à l'exception des mandibules, antennes, élytres, pattes et extrémité de l'abdomen d'un rouge ferrugineux. Tête brillante, oblongue, aux côtés légèrement arrondis, couverte de points enfoncés, gros, entremêlés de plus gros sur les côtés, très fins et à peine visibles sur le disque, en avant duquel et à la hauteur des yeux on voit deux gros points géminés; les côtés en arrière des yeux

et tout le dessous couverts de poils ferrugineux. Corselet de la largeur de la tête, presque carré avec tous ses angles arrondis, glabre, brillant, couvert de très petits points à peine visisibles avec deux séries de trois gros points géminés sur le disque et quelques points semblables épars sur les côtés; le bord latéral criblé de points de moyenne grosseur. Ecusson allongé, aigu, très ponctué avec quelques poils roussâtres. Elytres de la largeur du corselet et à peine plus longues, d'un rouge châtain, plus foncé autour de l'écusson, assez brillantes, ponctuées avec une pubescence ferrugineuse. Abdomen couvert de points enfoncés et d'une tomentosité noire avec quelques poils hérissés jaunâtres; ses deux segments apicaux roussâtres avec la base de l'avant-dernier noirâtre. Hanches antérieures et intermédiaires roussâtres.

Des bords du Jourdain. Il se retrouve dans l'île de Chypre d'après M. Truqui.

75. Xantholinus hebraicus Reiche et Saulcy.
Catal. nº 208.

Long. 10 mill. (4 1/2 lig.), lat. 1 1/2 mill. (2/3 lig.).

Divisio. *Thorax punctorum seriebus dorsalibus rectis lateralibusque lituis impressis.*

Niger subæneus, nitidus, elytris testaceis; palpis, antennis, pedibus abdominisque segmentis, plus minus vel apice ferrugineis. Abdomine tantum toto nigro, tantum segmentis duobus ultimis ferrugineis. Caput thorace paulò latius; lateribus rectis; subtilissime punctulatum, utrinque punctis magnis sparsis impressum, subtus vage punctatum; antennis capite paulò longioribus, articulo secundo tertioque æqualibus. Thorax lævigatus elytris paulò angustior, latitudine paulò lon-

gior, basi sensim angustatus; seriebus punctorum 6 vel 7, serie laterali litua 7 vel 9, punctatus. Scutellum concavum, subtilissime rugosum. Elytra thoracis longitudine, vage punctata; stria discoïdali punctata. Abdomen parce subtiliter punctatum, tenuiter griseo pubescente, parce rufo pilosum.

Noir, à reflet bronzé, brillant; élytres testacées; palpes, antennes, pattes et bord des segments de l'abdomen ferrugineux, quelquefois la moitié du 5e et le 6e segment en entier de même couleur. Tête de la longueur du corselet mais un peu plus large avec les côtés parallèles, vaguement et très légèrement ponctuée, avec quelques points plus gros parsemés de chaque côté, et sur la tranche latérale de la joue une série de points disposés en strie; dessous de la tête vaguement ponctué; antennes un peu plus longues que la tête, les deuxième et troisième articles de même longueur. Corselet lisse, un peu plus étroit que les élytres, un peu plus long que large, légèrement rétréci en arrière; ses côtés très légèrement ondulés un peu avant la base, tous ses angles arrondis; son disque assez convexe; les séries médianes composées de 6 ou 7 points enfoncés, les latérales (en crosse) de 7 à 9. Ecusson concave, finement rugueux. Elytres de la longueur du corselet, vaguement ponctuées avec une série longitudinale de points rangés en strie sur le disque. Abdomen vaguement et légèrement ponctué, avec une pubescence grisâtre très peu fournie et quelques poils roussâtres. Pattes hérissées de poils jaunâtres.

Des environs de Jérusalem.

Cette espèce, qui se retrouve, suivant M. Truqui, dans l'île de Chypre, varie beaucoup pour la couleur des deux derniers segments abdominaux, et je serais porté à croire que les individus dont l'abdomen est entièrement noir sont des mâles, le septième segment étant visible chez eux tandis

qu'il est caché dans les individus dont les derniers segments abdominaux sont ferrugineux.

76. Ocypus erosicollis Reiche et Saulcy.
Catal. n° 215.

Long. 14 mill. (6 lig.), lat. 3 mill. (1 1/2 lig.).

Fam. III, Erichson (*Tasgius* Stephens).

Nigro-piceus, griseo subtomentosus, capite thorace elytrisque nigro-œneis. Caput transversum, thorace paulo latius, crebre punctatum; linea media subelevata; antennarum articulo tertio secundo paulò longiore. Thorax elytris angustior, latitudine vix longior, basi rotundatus; angulis anterioribus subrectis, apice rotundatis; disco crebre punctato, punctis oblongis sœpè intricatis; linea media longitudinali, lœvi, subelevata. Scutellum confertim punctatum, apice villosum. Elytra thorace vix longioria, confertissime granulata; abdomen confertim punctulatum, nigro villosum; segmentis singulis transversim fortius quadripunctatis, sexto apice haud emarginato.

D'un noir brunâtre avec une légère pubescence grisâtre; tête, corselet et élytres d'un noir bronzé peu brillant presque mat. Tête un peu plus large que le corselet, transverse, criblée de points enfoncés, avec une petite ligne longitudinale presque lisse, un peu élevée dans son milieu; antennes à troisième article un peu plus long que le deuxième, le premier et le deuxième ferrugineux à la base et au sommet. Corselet un tiers moins large que les élytres, un peu plus long que large, tronqué carrément dans son milieu et légèrement sinué de chaque côté en avant, avec les angles presque droits, arrondis au sommet, les côtés presque droits, la base arrondie; son disque criblé de gros points

enfoncés, oblongs, souvent confluents, avec une ligne étroite, presque lisse, légèrement élevée dans son milieu. Ecusson très ponctué, velu à son extrémité. Elytres un peu plus longues que le corselet, finement ponctuées et granulées. Abdomen couvert d'une ponctuation fine et serrée donnant naissance à une villosité noirâtre couchée; quatre gros points placés transversalement au milieu de chaque intervalle. Pattes avec une pubescence brunâtre, jambes et tarses bruns.

Des environs de Beyrouth.

77. OCYPUS RUBRIPENNIS Reiche et Saulcy.
Cat. nº 216.

Long. 12 mill. (5 1/5 lig.), lat. 2 3/4 mill. (1 1/4 lig.).

Fam. III, Erichson (*Tasgius* Stephens).

Oc. fulvipenne Erichs. *affinis. Alatus, niger, nitidus, griseo parcius pubescens; palpis, antennis, elytris pedibusque rufis. Caput transversum, subquadratum, parcius punctatum, subtus vage punctatum, thoracis latitudine; antennis capite ferè duple longioribus, articulo tertio secundo sesqui longiore. Thorax elytris angustior, subquadratus, basi rotundatus; angulis anterioribus subrectis, rotundatis; disco crebre ac fortiter punctato, linea media subelevata lævi. Scutellum confertim punctatum apice villosum. Elytra thoracis longitudine, confertim punctulata. Abdomen confertissime punctatum; segmentis singulis transversim fortius quadripunctatis, nigro pilosis.*

Voisin pour la couleur de l'*Oc. fulvipennis* Erichson. Cet insecte appartient à la troisième division de ce genre tel que l'a conçu ce célèbre entomologiste.

Ailé, noir, assez brillant, avec une pubescence grisâtre

peu sensible ; palpes, antennes, élytres et pattes d'un rouge châtain. Tête de la largeur du corselet, un peu plus large que longue, presque carrée, couverte de points enfoncés plus marqués sur les côtés ; dessous avec quelques points espacés ; antennes de près de deux fois la longueur de la tête ; leur troisième article moitié plus long que le deuxième, les suivants plus courts, subcylindriques, le terminal tronqué obliquement et acuminé au côté externe. Corselet un peu plus étroit que les élytres, à peine plus long que large, presque carré avec sa base arrondie, ses angles antérieurs presque droits, arrondis au sommet ; son disque médiocrement convexe, couvert de points enfoncés, avec une ligne longitudinale lisse, un peu élevée au milieu. Ecusson profondément ponctué, velu à son extrémité. Elytres de la longueur du corselet, à ponctuation fine et assez serrée. Abdomen couvert de points serrés donnant naissance à des poils noirâtres couchés, quatre points plus gros placés transversalement au milieu de chaque segment, le sixième segment échancré en dessous. ♂, pattes couvertes d'une pubescence jaunâtre, hanches de la couleur des pattes.

Des bords du Jourdain.

78. **Latrobium melanocephalum** Reiche et Saulcy. Catal. nº 225.

Long. 6 mill. (2 2/3 lig.), lat. 5/6 mill. (2/5 lig.).

Nitidum, rubrum; capite abdominisque segmentis quatuor primis atris. Caput oblongum, thorace vix latius, distante punctatum; antennis capite sesqui longioribus, articulo tertio secundo paulo longiore. Thorax elytris paulo angustior latitudine paulo longior, subglaber, laxe punctatus; punctis subseriatim dispositis spatio medio longitudinali lævi. Scu-

tellum lœvigatum. Elytra thorace breviora, minus profonde punctata, transversim paululò rugata, flavido pilosula. Abdomen crebre punctatum griseo tomentosum ; segmentis quatuor primis, apice extremo, piceis.

Brillant, rouge avec la tête et les quatre premiers segments de l'abdomen noirs. Tête oblongue, très peu plus large que le corselet, avec la base et le cou brunâtres, à ponctuation éparse peu profonde ; antennes moitié plus longues que la tête avec le troisième article un peu plus long que le deuxième, les suivants obconiques le terminal acuminé ; troisième article des palpes maxillaires très renflé, renfermant et cachant presque le terminal. Cou lisse. Corselet un peu moins large que les élytres, un quart plus long que large, à peine rétréci en arrière avec ses côtés presque droits et tous ses angles droits arrondis au sommet ; son disque couvert de points enfoncés assez gros, espacés, disposés presque en stries, laissant dans le milieu un espace longitudinal lisse. Ecusson lisse. Elytres un quart plus courtes que le corselet, légèrement ponctuées avec de petites rugosités transversales et quelques poils jaunâtres qu'on retrouve encore plus rares sur la tête et le corselet. Abdomen criblé de petits points enfoncés donnant naissance à une villosité noirâtre mêlée de gris, à l'exception des deux derniers segments où elle est jaunâtre ; extrême bord des quatre premiers segments d'un brun de poix.

Du Péloponèse.

Fam. **HISTERII.**

79. Hister scutellaris *(Dalh)* Erichs. Jahrb. I, 151.
Syn. *H. foveicollis* Reiche et Saulcy. Catal. nº 239.

La couleur entièrement noire de l'individu que nous

avons sous les yeux nous avait portés à le séparer spécifiquement de l'*H. scutellaris* Er.; mais des exemplaires venant de la Basse-Egypte nous ayant offert des passages insensibles jusqu'au type parfait, nous nous sommes décidés à les réunir. Il demeure néanmoins acquis à l'histoire de l'*H. scutellaris* qu'il passe au noir complet. Nous ferons encore remarquer que les individus de la Syrie et de l'Egypte ont la ponctuation du corselet et des élytres beaucoup moins distincte que ceux de Sicile.

Cette variété provient des environs de Naplouse.

Fam. PARNII.

80. P. puberulus Reiche et Saulcy. Catal. nº 256.

Long. 4 mill. (1 1/2 lig.), lat. 1 1/3 mill. (3/5 lig.).

Affinis P. pilosello Erichs. *Subcylindricus, griseo sericeus et pilosus, laxè punctatus; interstitiis scoriaceis. Caput inter antennas approximatas tumidulum; antennis testaceis, articuli secundi dilatatione fusca. Thorax transversus convexus; angulis posticis acuminato productis, a latere parum rotundatus; sulcis lateralibus subarcuatis. Scutellum subcordatum, indumento griseo vestitum. Elytra thoracis basi latitudine, convexa. Corpus subtus tomento densiore vestitum; pedibus ferrugineis.*

Voisin du *P. pilosellus* Erichson, dont il a la forme subcylindrique et le port. Noir, couvert d'un duvet cendré couché et de poils de même couleur moins serrés et un peu relevés, à ponctation forte peu serrée, avec les intervalles finement granulés. Tête un peu renflée entre les antennes; celles-ci, très rapprochées à leur point d'insertion, sont testacées avec la dilatation du deuxième article brune. Corselet de la largeur de la tête en avant et allant en s'élargissant jus-

qu'à la base où il atteint la largeur des élytres; ses côtés légèrement arrondis; ses angles postérieurs prolongés et acuminés; son bord antérieur légèrement échancré avec ses angles aigus, avancés; son disque très convexe avec ses sillons latéraux un peu arqués. Ecusson triangulaire presque en cœur, à pubescence grise plus dense. Elytres allongées, convexes, à ponctuation ayant une tendance à se disposer en stries. Desssous du corps à duvet plus serré et à ponctuation plus fine ; pattes rougeâtres.

Cette espèce diffère de *P. pilosellus* par sa taille un peu plus grande, ses antennes à deuxième article brunâtre, ses pattes moins foncées et ses poils gris.

Elle a été trouvée dans le lac Samochonite, source du Jourdain.

Fam. LAMELLICORNII.

81. TEMNORHYNCHUS BAAL Reiche et Saulcy. Catal. nº 260.

Long. 18 mill. (8 lig.), lat. 9 mill. (4 lig.).

Affinis Temn. retuso (Geotrupes) Fabr. *fusco ferrugineus, nitidulus suprà glaber, infrà dilutior, ferrugineo hirtus. Caput perpendiculariter truncatum, in lamina, apice acute emarginata, elevatum; clypeo emarginato utrinque tuberculo parvo instructo. Thorax transversus convexus, in medio dilatatus, grosse ocellatim punctatus; punctis a latere confluentibus; antice medio truncatus, lævissimus. Scutellum lævigatum subcanaliculatum. Elytra brevia, thoracis latitudine; stria suturali leviter punctata; in singulo punctis non nullis in striis obliquis geminatis, interstitiis punctatis. Pygidium sub lævigatum, punctis non nullis piligeris instructum.*

Voisin du *Temn. retusus* Fab. D'un brun ferrugineux un peu brillant et glabre en dessus, d'une couleur plus claire et hérissé de poils d'un jaune ferrugineux en dessous. Tête tronquée perpendiculairement et élevée en lame subtriangulaire, échancrée profondément au sommet, et formant deux lobes aigus ; chaperon légèrement échancré avec un petit tubercule de chaque côté de l'échancrure ; surface de la troncature finement granulée transversalement. Corselet convexe, transverse, largement échancré antérieurement avec ses angles un peu aigus, s'élargissant beaucoup jusqu'au milieu, se rétrécissant ensuite en arrière où il est un peu plus étroit que les élytres, avec ses angles obtus, arrondis ; son disque criblé de gros points enfoncés, ocellés, qui se confondent surtout sur les côtés, obliquement tronqué et très lisse au milieu de sa partie antérieure, avec un petit tubercule au sommet de la troncature. Ecusson lisse avec un sillon longitudinal peu marqué. Elytres un peu plus larges à leur base que la base du corselet et s'élargissant un peu au delà du milieu où elles atteignent la plus grande largeur de cet organe ; leur strie suturale est légèrement ponctuée, et on remarque sur le disque de chacune des points disposés en stries géminées dont les intervalles sont ponctués. Pygidium presque lisse avec quelques points servant d'insertion à de longs poils assez rares.

Des environs de Naplouse.

Cette espèce ressemble beaucoup au *Temn. retusus*, dont elle diffère par la profonde division de la troncature de la tête, par les points confluents du corselet et le tubercule bien marqué qui domine sa troncature, par les stries et intervalles ponctués de ses élytres, et enfin par son pygidium presque lisse, peu ponctué, tandis qu'il est couvert du tubercules dans le *retusus*.

82. Oxythyrea Noemi Reiche et Saulcy.

Long. 8-10 mill. (3 2/3-4 1/2 lig.), lat. 4 1/2-6 mill. (1 5/6-2 2/3 lig.).

Affinis Ox. cinctellæ Stev. *Nigra nitida, suprà subglabra, infrà grisco pilosa. Caput crebre punctatum elongatim quadratum; epistomo subquadrato, vix emarginato. Thorax hexagonalis, ante medium dilatatus, postice latior; disco crebre punctato, punctis sex in lineis duabus positis, vitta laterali marginali antice interrupta, punctoque in angulo antico, albis. Scutellum lævigatum, basi a latereque punctis impressum, macula basali albida. Elytra punctis albidis conspersa, læve striata; interstitiis punctulatis; sutura postice, interstitio tertio anticè quintoque tota longitudine elevatis. Pygidium albo squamoso variegatum. Subtus segmentis abdominalibus utrinque puncto parvulo albo notatis; metasterno mesosternoque utrinque albo maculatis.*

Voisine de l'*Ox. cinctella* Steven. Noire, brillante, presque glabre en dessus avec des poils grisâtres en dessous. Tête criblée de points enfoncés, en carré long, avec l'épistome tronqué presque carrément, à peine échancré, ses angles droits un peu relevés. Corselet hexagone, s'élargissant angulairement un peu avant son milieu, plus large postérieurement, son angle latéral arrondi; son disque très ponctué, orné dans son milieu de deux séries perpendiculaires de trois points et de chaque côté d'une bande marginale partant de la base et s'arrêtant vers le milieu et d'un point dans l'angle antérieur, blancs; ces points disparaissent en partie dans les individus peu frais, en commençant par les antérieurs. Ecusson lisse, criblé à sa base de gros points enfoncés et bordé d'une rangée de points beaucoup plus fins; il est orné d'une tache blanche médiane qui disparaît

le plus souvent, mais dont la trace se retrouve avec un peu d'attention. Elytres moitié plus larges que le corselet et d'une fois et demie sa longueur, à stries géminées lisses, avec les intervalles finement pointillés, à points écartés; elles ont la suture postérieurement, le troisième intervalle antérieurement et le cinquième entièrement élevés, et sont ornées de vingt à vingt-quatre taches blanches qui, postérieurement surtout, tendent à se réunir, néanmoins on remarque que les deux petites taches subhumérales restent toujours séparées. Epimères marquées d'une très petite tache semblable. Pygidium très rugueux, couvert de taches blanches confluentes. En dessous, les segments abdominaux sont marqués latéralement d'un petit point blanc, et l'on remarque une petite tache de même couleur de chaque côté des mésosternum et métasternum.

Des environs de Naplouse.

Cette espèce est, au premier coup d'œil, facile à confondre avec l'*Ox. cinctella* de Steven, mais on la reconnaîtra à sa forme moins allongée, à son corselet dont l'angle latéral est moins antérieur et moins saillant, à la bordure blanche de cet organe qui n'est jamais entière, à la ponctuation plus sensible de son écusson, à sa tache scutellaire, à ses élytres proportionnellement plus courtes, à leurs taches plus nombreuses et qui n'offrent pas sous l'épaule la petite bande qu'on remarque sur la *cinctella,* enfin à ses taches abdominales punctiformes et non allongées.

83. Oxythyrea Abigail Reiche et Saulcy.

Long. 10-12 mill. (4 1/2-5 1/4 lig.), lat. 6-7 mill. (2 1/2-3 lig.).

Oxyth. stictica Linné *affinis. Nigra, albido villosa, nitidula;*

Caput elongatim quadratum; epistomo valde emarginato, angulis acutis reflexis. Thorax subhexagonalis, paulò ante medium dilatatus, postice latior; angulis anticis subacutis posticis rotundatis; disco crebre oblique punctatus, punctis albidis æqualibus duodecim ornatus. Scutellum lævigatum punctis minutis, medio impressum. Elytra punctis albidis conspersa, striata; interstitiis circulatim-punctatis, sutura postice, interstitio tertio antice quintoque tota longitudine, subelevatis. Pygidium albo maculatum. Subtus abdomine semi circulatim punctato, segmentis utrinque transversim albo maculatis; in segmento quarto hæc macula prolongata; segmento primo in medio triangulariter secundo ovaliter latè albo maculatis; mesosterno metasternoque utrinque bi-maculatis.

Voisine de l'*Ox. stictica* Linné. Noire, un peu brillante, avec de longs poils blancs plus fournis en dessous. Tête finement et transversalement rugueuse, en carré long avec l'épistome profondément échancré et ses angles aigus, réfléchis. Corselet presque hexagone, s'élargissant un peu avant son milieu, plus large en arrière où ses angles sont arrondis et nullement marqués; son disque couvert de points obliquement enfoncés, orné de douze taches blanches égales, six discoïdales sur deux rangées longitudinales et trois marginales de chaque côté. Ecusson lisse avec quelques points enfoncés, très fins, dans son milieu. Elytres parsemées de vingt à vingt-trois points blancs qui ne se réunissent point à l'extrémité; elles ont des stries géminées interrompues et des impressions sub-circulaires sur les intervalles; la suture postérieurement, le troisième intervalle antérieurement et le cinquième entièrement un peu élevés. Pygidium à petites rides transverses, onduleuses, orné de six taches blanches, quatre basilaires et deux apicales, qui

ne se réunissent point. En dessous, chaque segment abdominal porte latéralement un point blanc transversal qui, sur le quatrième, se prolonge en bordure interrompue, et on remarque au milieu du premier une tache triangulaire et au milieu du deuxième une tache ovale blanche, toutes deux larges, occupant presque toute la hauteur du segment. Les taches de ces deux segments manquent dans la femelle.

Des environs de Beyrouth.

Cette espèce, voisine de la *stictica*, s'en distinguera facilement par sa forme moins élargie, sa couleur noire, les angles postérieurs arrondis et non marqués de son corselet, et surtout par les taches de la base de l'abdomen dans le mâle.

81. Tropinata vittula Reiche et Saulcy.
Catal. nº 267.

Long. 10-13 1/2 mill. (4-6 lig.), lat. 4-6 mill. (2 1/3-3 1/4 lig.)
Pl. xii, fig. 2.

Trop. hirtella Linn. *affinis. Nigra, albo hirta. Caput rugosum; epistomo emarginato angulis reflexis. Thorax subquadratus, postice emarginatus; angulis rotundatis; disco carinato, carina lævigata, utrinque crebre punctato, punctis confluentibus. Scutellum lævigatum, utrinque profundè canaliculatum, basi punctis non nullis instructum. Élytra, ponè scutellum transversim depressa; sutura costaque marginali elevatis, illa antice subfurcata; disco longitudinaliter depresso, geminatim striato; interstitiis ocellatim punctatis, vitta obliqua, maculis albis composita, ab humeris usque ad apicem, suturam versus, ornata; maculis similibus secundum marginem non nullis positis.*

Voisine de la *Trop. hirtella* Linné. Noire, un peu brillante, hérissée de poils blanchâtres. Tête rugueuse avec l'épistome échancré et ses angles aigus un peu relevés. Corselet presque carré, assez profondément échancré en avant avec ses angles aigus, arrondi et largement mais peu profondément échancré en arrière avec ses angles arrondis; son disque criblé de points enfoncés, confluents, avec une carène lisse dans son milieu. Ecusson lisse avec quelques points enfoncés à sa base et profondément sillonné sur ses côtés avec le fond des sillons rugueux. Elytres plus larges que le corselet à leur base, allant un peu en se rétrécissant vers l'extrémité, déprimées transversalement à la pointe de l'écusson, leur suture et la côte marginale élevées, cette dernière à peine bifurquée sur l'épaule; leur disque déprimé longitudinalement avec des stries géminées interrompues et les intervalles ayant des impressions circulaires; elles sont ornées chacune d'une bande oblique partant de l'épaule et aboutissant à l'extrémité près de la suture, composée de taches blanches squammeuses plus ou moins nombreuses et rapprochées; quelques taches semblables se voient le long du bord externe. Dessous du corps lisse, brillant.

Des environs de Beyrouth.

Cette espèce a les poils blanchâtres de la *Trop. hirtella* e la côte marginale élevée de la *Trop. squalida*; elle diffère de ces deux espèces par la bande oblique blanche de ses élytres.

85. PHYLLOPERTHA HIRTELA Brullé, Exp. scient. de Morée, III, 178. Pl. XXXIX, fig. 4.

Syn. *grœca* Reiche et Saulcy. Catal. n° 277.

La brièveté de la description de M. Brullé nous laisse des doutes sur l'identité de notre insecte avec la *Ph. hirtella* et nous ne l'y rapportons que parce qu'elle lui va à peu près et que le genre étant composé d'un très petit nombre d'espèces, il y a probabilité que nous ne nous trompons pas.

86. **Pachydema Delesserti** Reiche et Saulcy.

Syn. *Elaphocera Delesserti.* Catal. nº 285.

Long. 13 mill. (6 lig.), lat. 7 mill. (3 1/5 lig.).

Pl. xii, fig. 3.

Nigro piceus, nitidus, albido-hirtus; palpis, antennis tarsis que castaneis. Caput sub semicirculare; margine reflexo medio vix emarginato; fronte punctato rugato; antennarum capitulo longissime flabellato. Thorax capite plus duplò latior, transversus, canaliculatus, marginatus, lateribus crenulatus alboque ciliatus; disco laxe punctato. Scutellum lœve, cilis thoracis, congregatis, albis ferè tectum. Elytra thorace paulò latiora, laxe punctata, striis tribus discoidalibus obsoletis instructa; limbo exteriori dilutiori albido ciliata. Corpus subtùs dense albido pilosum; tarsis anterioribus quatuor vix incrassatis, haud dilatatis; subtus dense velutinis. Mas.

D'un noir de poix, brillant, avec les palpes, les antennes, les tarses et la tranche externe des élytres d'un châtain assez clair. Tête presque semi-orbiculaire un peu avancée; tout son bord, à partir des yeux, fortement réfléchi avec une petite échancrure dans son milieu; le front est couvert de gros points enfoncés, confluents, qui le rendent rugueux; les yeux très peu saillants; les antennes assez grandes atteignent, en les développant, la base du corselet; leur capi-

tule, pentaphylle et courbé comme dans les *Elaphocera*, est flabellé avec ses lamelles toutes d'égale longueur ; il dépasse la longueur du stype, dont le quatrième article, allongé et cylindrique comme les troisième et cinquième, porte à sa base un petit tubercule pilifère. Corselet de plus de deux fois la largeur de la tête, moitié moins long que large, rebordé tout autour, un peu atténué et largement échancré en avant, avec ses angles un peu aigus, élargi et arrondi postérieurement et un peu sinué au milieu ; son disque faiblement canaliculé, couvert de points enfoncés espacés avec une petite impression oblique de chaque côté vers le milieu de sa hauteur ; ses côtés sont très légèrement crénelés et ciliés de poils blanchâtres. Ecusson lisse, presque caché par un faisceau blanc composé des cils du corselet. Elytres à peine plus larges que le corselet à leur base, allant en s'élargissant jusqu'aux tiers de leur longueur, couvertes de points enfoncés espacés et présentant chacune sur leur disque, indépendamment de la strie suturale, les traces de trois stries longitudinales ; elles sont bordées de cils blanchâtres et laissent à découvert la moitié du dernier segment dorsal. Pygidium lisse avec quelques points épars. Abdomen lisse, vaguement ponctué sur les côtés, les points servant d'insertions à de longs poils blanchâtres. Poitrine et cuisses couvertes d'une villosité blanchâtre longue et serrée. Articles des tarses antérieurs et intermédiaires nullement dilatés en triangles aplatis, mais simplement, un peu renflés et veloutés en dessous.

Cette espèce, pour la taille et la couleur, semble voisine du *P. longipes* (Burmeister Handb. d. Entom. IV, 2, p. 445, nº 8); elle en diffère par son chaperon échancré, sa villosité blanchâtre et non roussâtre et la non dilatation des articles des tarses antérieurs et intermédiaires.

Un seule mâle trouvé pres de Naplouse.

Nous avons dédié cette espèce à M. Adolphe Delessert dont le concours, pendant l'expédition en Palestine, a été si utile pour la récolte entomologique.

87. Pachydema Saulcyi Reiche et Saulcy.

Syn. *Elaphocera Saulcyi* Catal. n° 286.

Long. 12 mill. (5 1/4 lig.), lat. 6 mill. (2 3/4 lig.).

Pl. xii, fig. 4.

Castaneo-rufus nitidus, pilis fulvis hirtus. Caput parum productum, rotundatum; margine reflexo emarginato; punctatum; fronte villoso; vertice glabro; antennarum capitulo longissime, flabellato. Thorax capite plus duplo latior, transversus, canaliculatus, marginatus, lateribus vix crenulatus, denseque fulvo ciliatus; disco laxe punctato, medio, canaliculum versùs, longe piloso. Scutellum tumidulum, lœve, vage punctatum, ciliis thoracis congregatis basi tectum. Elytra thorace latiora, glabra, punctata, striis tribus geminatis dioscoidalibus, instructa, limbo exteriori suturalique ciliata; corpus subtus dense fulvo pilosum; tarsis quator anterioribus dilatatis, subtus dense velutinis. Mas.

D'un châtain ferrugineux, brillant, hérissé de poils jaunâtres. Tête un peu avancée, arrondie; tout son bord, à partir des yeux, cilié de poils jaunâtres, réfléchi avec une échancrure assez marquée dans son milieu; elle est couverte d'une forte ponctuation plus serrée sur le front, qui est hérissé de poils roussâtres couchés en arrière sur le vertex, qui est glabre; les yeux assez saillants, les palpes maxillaires très grêles, filiformes, leur article terminal fusiforme, de plus de deux fois la longueur du pénultième; les

antennes développées atteignent la base du corselet; leur capitule, pentaphylle et courbé comme dans les *Elaphocera*, est flabellé avec ses lamelles toutes d'égale longueur, il dépasse la longueur du stype dont le quatrième article, allongé et cylindrique comme les troisième et cinquième, porte à sa base un petit tubercule pilifère. Corselet de plus de deux fois la largeur de la tête, moitié moins long que large, rebordé tout autour, un peu atténué et largement échancré en avant, avec ses angles obtus, arrondi sur les côtés et sinueux en arrière où il avance un peu dans son milieu; son disque faiblement canaliculé, couvert de points enfoncés espacés, avec une petite impression de chaque côté vers le milieu; ses côtés, finement crénelés, sont garnis tout le tour d'une frange épaisse de poils roussâtres, qui, du bord antérieur, se prolonge sur le disque le long du canal. Ecusson lisse, renflé, avec quelques points épars, couvert à sa base par la frange velue du corselet. Elytres un peu plus larges que le corselet à leur base, allant en s'élargissant jusqu'au tiers de leur longueur, glabres, couvertes de points enfoncés espacés, et offrant, indépendamment de la strie suturale, trois doubles stries discoïdales peu marquées; elles sont bordées de cils roussâtres, et laissent postérieurement à découvert la moitié du segment dorsal. Pygidium lisse avec quelques points épars; abdomen lisse avec quelques points espacés servant d'insertions à de longs poils. Poitrine et pattes couvertes d'une épaisse villosité roussâtre assez longue; articles des tarses antérieurs et intermédiaires triangulaires, dilatés, aplatis et couverts en dessous d'un velouté roussâtre.

Un seul mâle au bord du Jourdain.

Nous dédions encore cette intéressante espèce au savant archéologue qui dirigea l'expédition en Palestine.

Le faciès, l'épistome relevé et échancré, la longueur et la courbure du capitule flabellé des antennes, nous avaient fait prendre les deux espèces ci-dessus pour des *Elaphocera,* et c'est sous ce nomqu'ils figurent au Catalogue ; mais la division en cinq lamelles de ce capitule et la dilatation ou renflement des tarses antérieurs ou intermédiaires, veloutés en dessous, nous ont fait reconnaître qu'ils appartiennent au genre *Pachydema* de M. de Laporte (*Dasysterna* Rambur et Lucas, *Phlexis* Erichs.), dans lequel ils doivent former, avec le *P. Reichei,* une division caractérisée par la forme des antennes, dont les troisième, quatrième et cinquième articles sont allongés et cylindriques et dont le capitule non ovalaire est très allongé, plus long que le stype, et formé de feuillets sensiblement égaux à côtés parallèles exactement comme dans les *Elaphocera,* c'est-à-dire flabellé (1).

Par analogie, on peut supposer que les femelles de ces deux espèces sont aptères comme celles des *Pach. nigricans* de Laporte (*hirticollis?* Fab., *barbara* Dej. Rambur) et *P. Reichei* Rambur.

88. Pachydema Reichei.

Syn. *Dasysterna Reichei* Rambur, Ann. Soc. Entom. 1843, 332.
Id. id. Catal. n° 283.
Pachydema nigricans Burmeister, Handb. d. Entom. IV, 2, p. 443.

♂. Long. 9-12 mill. (4-5 lig.), lat. 5-6 mill. (2 1/4-2 1/2 l.).

(1) Si on ajoute à ces caractères *le chaperon plus avancé et échancré* des deux espèces décrites et *leurs palpes plus grêles,* leur rapprochement du genre *Elaphocera* ressortira encore plus.

♀. Long. 10-13 mill. (4 1/2-5 3/4 lig.), lat. 5 1/2-7 mill. (2 1/3-3 1/4 lig.).

Pl. XII, fig. 5 ♂, 5 *a* ♀.

Mas. Fusco-piceus; elongatus, haud nitidus, griseo pilosus. Caput antice truncatum sinuatumque, crebre punctatum, præsertim in fronte; antennarum capitulo longissime flabellato. Thorax capite duplo latior, transversus, marginatus, lateribus crenulatus, griseo ciliatus; disco crebre punctato, linea longitudinali lævi. Scutellum læve. Elytra thorace paulò latiora laxe punctata, striis tribus, geminatis, discoidalibus, obsoletis instructa, margine exteriore ciliata. Corpus subtus griseo pilosum; tarsis anterioribus quatuor valde dilatatis subtus velutinis.

Male. D'un brun de poix plus ou moins foncé, quelquefois très clair sur le corselet, le pygidium, la poitrine et les pattes postérieures, couvert en dessous de poils grisâtres. Tête presque trigone, sa truncature antérieure un peu sinuée, sa surface ponctuée, surtout sur le front qui en est rugueux; les yeux nullement saillants; les palpes maxillaires à dernier article presque ovoïde; les antennes très allongées, atteignant, développées, la base du corselet; leur capitule, pentaphylle et courbé comme dans les *Elaphocera*, est flabellé avec ses lamelles toutes d'égale longueur, il dépasse la longueur du stype, dont le quatrième article, allongé et cylindrique comme les troisième et cinquième, porte à sa base un petit tubercule pilifère. Corselet de deux fois la largeur de la tête, un peu moins de moitié moins long que large, rebordé, atténué et largement échancré en avant avec ses angles aigus, arrondi sur ses côtés et en arrière avec les angles postérieurs obtus, arrondis; son disque criblé de points enfoncés avec une ligne longitudinale, lisse dans son

milieu ; ses côtés finement crénelés et ciliés de poils grisâtres. Écusson lisse. Elytres un peu plus larges que le corselet à leur base, parallèles, couvertes de points enfoncés peu serrés et offrant, indépendamment de la strie suturale, les traces de trois doubles stries discoïdales ; elle sont bordées de cils grisâtres, et laissent postérieurement à découvert la moitié du dernier segment dorsal, qui est vaguement ponctué. Pygidium ponctué avec une petite carène longitudinale peu marquée dans son milieu. Dessous du corps entièrement couvert de poils grisâtres plus épais sur la poitrine et sur les côtés des segments abdominaux; articles des pattes antérieures et intermédiaires, triangulaires, dilatés, aplatis et couverts en dessous d'un velouté gris.

Un mâle et une femelle trouvés à Athènes.

M. Rambur n'ayant décrit que la femelle de cette espèce, nous avons pensé qu'il était utile de faire connaître le mâle.

Il nous est très difficile de comprendre comment M. Burmeister a pu rapporter cette espèce au *P. nigricans* de Laporte, dont le type est sous nos yeux ; ce dernier insecte est le même que celui que M. Burmeister appelle *P. hirticollis* Fab. (*Dasysterna barbara* Dej. Rambur). D'un autre côté, nous comprenons encore moins que M. Burmeister ait pu rapporter son *P. hirticollis* aux *P. rufipennis* et *hirticollis* de M. Lucas. La première de ces deux espèces, *P. rufipennis,* n'existe que dans l'imagination de M. Burmeister ; on la chercherait vainement dans tous les endroits qu'il cite. La seconde, *P. hirticollis,* est une espèce très distincte.

On est vraiment confondu quand on voit un entomologiste de la valeur de M. Burmeister se prononcer avec un

tel aplomb sur des espèces dont il n'a pas voulu voir les types. Cet auteur n'est rien moins qu'heureux dans l'application des synonymies; ses ouvrages, fort recommandables d'ailleurs, fourmillent d'erreurs de cette nature; aussi ne saurions nous trop recommander la plus grande circonspection aux entomologiste qui les consultent.

G. GNAPHALOSTETHA Reiche et Saulcy.

(de *γναφαλον*, *laine*, et de *ζτηθος*, *poitrine.*)

Pl. xii, fig. 6 *a-g*.

Gen. *Rhizotrogo* et *Schizonycha* affinis. Differt autem *Rhizotrogo* unguiculis tarsorum fissis et *Schizonycha* capite haud carinato antennisque novem articulatis.

Mas, alatus; *fœmina*, aptera.

Maxillæ (a) breves, robustæ, corona quinque dentata terminatæ.

Mandibulæ laminæ formi, inermes, labro occultæ.

Labro (b) magno, tumido, profonde emarginato.

Labium (c) transversum, apice medio minute emarginatum.

Palpi labiales (d) breves, ad faciam exteriorem labii, marginem versus, inserti; articulo primo minuto; secundo claviformi, tumido, latitudine vix longiore; articulo tertio secundo paulò longiore conico-ovato.

Palpi maxillares (e) sat elongati, graciles; articulo primo minimo apice oblique truncato; secundo cylindrico elongato, tertio cylindrico antè apicem incrassato, secundo paulo breviore, quarto fusiforme secundo cum tertio vix longitudine.

Antennæ (f) novem articulatæ; articulo primo clavato; secundo globoso; tertio, quarto quintoque æqualibus, cylindrico-conicis, primo dimidio-brevioribus; sexto transverso intùs sub-acuminato; septimo, octavo et nono laminariis, capitulo oblongo formantibus; laminis longitudine æqualibus.

Pedes anteriores parum dilatati, ante apicem, extus tridentati; *tarsis omnibus (g)* elongatis tibiæ dimidio-longioribus, gracilibus; articulis cylindricis; primo incurvato, clavato, sequentibus tribus æquali, quinto longiori; unguiculis fissis, lobis acutis, inæqualibus.

In fœmina : capitulo antennarum tarsisque posticis brevioribus; capite latiori.

Malgré les travaux relativement récents d'Erichson et de M. Blanchard sur les Mélolonthides, travaux élucidés avec tant de talent par M. Lacordaire, malgré le grand travail de M. Burmeister, il nous a été impossible de trouver une coupe générique dans laquelle put entrer l'espèce sur laquelle nous fondons le genre *Gnaphalostetha*. Trompés par sa forme trapue, son aspect général, sa femelle aptère, nous l'avions catalogué comme un *Pachydema (Dasysterna)*, dont il a les ongles fendus; mais l'examen plus attentif de ses antennes nous ayant fait voir son capitule triphylle, force nous a été de le classer ailleurs, et nous croyons que, nonobstant ses ongles fendus, il appartient à la sous famille des Rhizotrogides.

89. Gnaphalostetha Bonvoisini Reiche et Saulcy.

Syn. *Dasysterna Bonvoisini* Reiche et Saulcy. Catal. nº 284.

♂. Long. 9 1/2 mill. (4 1/4 lig.), lat. 5 1/2 mill. (2 1/2 lig.).

♀. Long. 10 3/4 mill. (4 3/4 lig.), lat. 6 mill. (2 3/5 lig.).
Pl. XII, fig. 6.

Testaceo-ferruginea, capite fusco. Caput latum, subrotundatum; epistomo reflexo, integro, crebre punctato; fronte tumido, punctato rugato, pilis non nullis hirto; oculis magnis, parum prominentibus; ore longe pallido-piloso. Thorax capite haud duplo latior, latitudine dimidio brevior, punctatus, marginatus, antice late emarginatus angulis obtusis, postice parum rotundatus angulis rotundato obtusis; lateribus rotundatis, longe ciliatis. Scutellum punctatum, basi pilis longis pallidis tectum. Elytra thorace parum latiora, laxe punctata, striis tribus vix perspicuis discoidalibus instructa, subglabra. Subtus abdomine laxe punctato, breviter piloso, pectore pilis longis pallidis densè hirto; pedibus parce pilosis femoribus apice infuscatis.

Fœmina latior, subglabra: scutelli basi pilis haud tecto, pectore abdomineque vix glabris, pilis brevibus raris.

D'un ferrugineux testacé avec la tête et l'extrémité des cuisses brunâtres. Tête large avec quelques poils épars, un peu avancée, arrondie en avant avec l'épistome un peu relevé, entier ou à peine sinué au milieu et grossièrement ponctué; il est séparé du front, qui est renflé et très rugueux, par une impression transversale sinuée au milieu; les yeux sont grands, très peu saillants, les organes de la bouche hérissés de poils d'un blanc jaunâtre. Corselet n'atteignant pas deux fois la largeur de la tête, moitié moins long que large; son bord antérieur largement, mais très peu profondément échancré avec les angles obtus; le bord postérieur presque droit, à peine arrondi avec les angles obtus, arrondis; les côtés dilatés au milieu en lobe arrondi; le disque à ponctuation peu serrée avec un espace longitudi-

nal, presque lisse au milieu, tous les bords marginés et ciliés de longs poils jaunâtres. Ecusson grand, triangulaire, ponctué, couvert à sa base par un faisceau de longs poils jaunâtres. Elytres un peu plus larges que le corselet, allant en s'élargissant légèrement jusqu'au delà du milieu, arrondies à l'extrémité où elles laissent à découvert la moitié du dernier segment dorsal; elles sont ponctuées de points espacés et ont chacune trois stries ou côtes effacées à peine visibles sur le disque; leur surface n'offre que quelques poils épars très courts. Le dernier segment dorsal et le pygidium ont des points espacés avec les intervalles coriacés; l'abdomen, en dessous, est ponctué de même avec une villosité couchée très courte; la poitrine est couverte d'une fourrure laineuse, longue, d'un jaune blanchâtre, les pattes ont quelques poils de même couleur.

La femelle, plus renflée, a la tête plus grosse; elle est presque glabre; son écusson n'est pas couvert de longs poils à la base et sa poitrine n'offre qu'une villosité très courte.

Des bords du Jourdain et de Nazareth.

90. Onthophagus tages Oliv. Ent. I, 3, 143.

Var. minima : *O. consors* (Friwaldski) Reiche et Saulcy. Catal. nº 314.

Nous avions décrit très longuement cette variété comme espèce distincte, sous le nom d'*O. consors*, qu'elle porte dans toutes les collections, quand nous nous sommes aperçus que tous les caractères que nous donnions s'appliquaient exactement aux plus petits développements des deux sexes de l'*O. tages*, où les sinuosités antérieures du corselet sont complétement effacées et où les élytres sont plus lisses.

Les variétés de cette espèce sont extrêmes et très remarquables ; M. Mulsant, qui l'a décrite parfaitement, n'a cependant pas cité la variété algérienne où les extrémités de la carène arquée de la tête se relèvent en une petite corne perpendiculaire de chaque côté, et où la sinuosité antérieure du corselet forme un lobe arrondi qui avance sur la tête.

La variété que nous avions cataloguée sous le nom de *Ont. consors* porte encore, dans quelques collections, le nom MSS de *O. oryx* Klug. Les individus portant ce dernier nom provenaient de la Mésopotamie, tandis que ceux qui avaient été nommés par Friwaldski venaient de la Romélie.

M. Mulsant a rendu avec raison à cette espèce le nom que son premier descripteur lui avait imposé, seulement nous ferons observer que c'est la femelle qu'Olivier a décrite sous le nom de *Scarabæus tages* et que le mâle ayant été décrit, quelques pages avant, sous le nom de *Sc. amyntos*, c'était peut-être ce nom-là qui devait avoir la préférence. Quoi qu'il en soit, on doit remarquer la ténacité avec laquelle les entomologistes allemands s'attachent, sans en donner la raison, au nom fabricien de *Hübneri* ou plutôt *Hybneri* comme l'a écrit Fabricius.

ONTHOPHAGUS RUFICAPILLUS Brullé, Exp. scient. de Morée, III. 169 (1832).

Syn. — *subæneus* Menetriés, Cat. rais. 179 (1832).
— *undulaticeps* Reiche et Saulcy. Catal. nº 318.

Cette espèce, dont nous avons vu un grand nombre d'individus de Syrie, de Caramanie et de Grèce, qui répondent

parfaitement à la description de M. Brullé, ne diffère de l'*Ont. ovatus* que par son chaperon un peu plus avancé, plus largement et plus complètement rebordé et très sensiblement bisinué de chaque côté, et par les bords aigus de son échancrure médiane. Un individu, provenant du Cauacse, communiqué par M. de Mannerheim, sous le nom de *Ont. subœneus* Menetriés, et répondant parfaitement à la description de ce savant et à celle de Faldermann, Fauna Transc. I 245, ne diffère en rien des autres.

MM. Brullé et Menetriés ayant publié la même année, sous des noms différents, la description de cette espèce, nous avons dû faire un choix, et nous nous sommes arrêtés au nom donné par M. Brullé, sa description étant la plus complète.

92. ONTHOPHAGUS EXCISUS Reiche et Saulcy.

Pl. XII, fig. 7.

Long. 2 1/2 mill. (1 1/5 lig.), lat. 1 3/4 mill. (3/4 lig.).

Minutissimus in hoc genere. Æneo-cupreus, nitidus; palpis, antennis, pedibus elytrisque testaceo ferrugineis. Caput deplanatum, inerme, profunde ac distante punctatum, antice profunde emarginatum. Thorax lævigatus, punctis non nullis vage punctatus. Elytra, thoracis latitudine, striato punctata; interstitiis vage punctatis. Subtus pectore abdomineque vage punctatis.

La plus petite des espèces décrites de ce genre. D'un bronzé cuivreux, brillant, avec les palpes, les antennes, les pattes et les élytres d'un rougeâtre ferrugineux. Tête large, aplatie, sans tubercules ni carènes, avec une ponctuation profonde, écartée en avant et au milieu, lisse en arrière;

l'épistome, à peine rebordé sur les côtés, est profondément échancré au milieu avec les angles de l'échancrure aigus. Corselet de moins de deux fois la largeur de la tête, largement échancré antérieurement avec les angles arrondis, arrondi postérieurement et un peu anguleux dans son milieu avec les angles à peine sentis; ses côtés arrondis; son disque convexe, lisse avec quelques gros points espacés enfoncés de chaque côté. Elytres de la largeur du corselet, à stries profondes et ponctuées, avec quelques petits points épars sur les intervalles. Dessous du corps à ponctuation écartée.

Un seul individu du Péloponèse.

Découvert dans les boîtes de chasse après l'impression du Catalogue, cet insecte n'a pu y être compris.

L'étude que nous avons dû faire des divers ouvrages ou pouvaient être décrits des *Onthophagus* de la Syrie et de la Grèce nous a fait reconnaître dans les auteurs quelques erreurs que nous croyons utile de signaler ici :

Onthophagus nitidicollis Brullé, Exp. scient. de Morée, III, 168.

Ce n'est qu'une ♀ très petite et très peu développée du *Ont. lucidus* Fab.

Ont. morio Brullé, *loc. cit.* III, 169.

Est une ♀ grosse, à reflet métallique du *Ont. Taurus* Linné.

Ont. suturellus Brullé, *loc. cit.* III, 168.

Est une ♀ du *Ont. Maki* Illiger.

Ont. centromaculatus Redtenbacher, Russeger Reise, p. 985, fig. 16.

Est une ♀ du *Ont. cruciatus* Menetriés.

93. Onitis Ezechias Reiche et Saulcy.
Catal. n° 323.

Long. 10 1/2-15 mill. (4 2/3-6 2/3 lig.), lat. 6-8 1/2 mill. (2 2/3-3 3/4 lig.).

Affinis On. Damœtæ Steven. *Nigro viridis, infra nitidus, pube brevi flavescenti tomentosus; elytris glabris. Caput granulatum bicarinatum, vertice tuberculo armatum. Thorax granulatus, convexus, lateribus valde dilatatus, utrinque medio posticeque geminato, impressus. Elytra thorace angustiora, striata; striis vix perspicuis, lœvibus; interstitiis, tertio quintoque medio, carinatis. Pygidium a latere subrugosum. Pedes, in mare, anteriores haud difformes; tibiis gracilibus, extus quadridentatis, infrà antemedium unispinosis; femoribus posticis intùs crenatis.*

In fœmina epistomo magis producto et acuto; tuberculo in vertice magis elevato; tibiis anterioribus latioribus, brevioribusque; femoribus posticis haud crenatis.

Très voisin de l'*On. Damœtas* Steven. D'un vert très foncé, noirâtre, mat en dessus, brillant en dessous; couvert, à l'exception des élytres qui sont glabres, d'une pubescence jaunâtre très courte. ♂, tête semi-ovalaire, à pubescence très dense, couverte d'une petite granulation élevée très serrée, avec une petite carène transversale très courte à la base de l'épistome, une autre plus élevée, entière sur le front un peu en avant des yeux, et un très petit tubercule conique à la base du vertex; l'épistome légèrement rebordé, entier; palpes et antennes d'un brun foncé; yeux très petits, non saillants. Corselet de plus de deux fois la largeur de la tête, moitié plus large que long, profondément échancré en avant avec les angles presque droits, arrondi postérieurement et un peu anguleux dans son milieu avec les angles

obtus; les côtés fortement dilatés et arrondis dans leur milieu et sinueux avant l'angle postérieur : sa surface couverte de granules oblongues dirigées en arrière, dont quelques-unes réunies forment de petites élévations sinueuses, irrégulières, lisses, au milieu un peu au-dessus de la base, et on distingue un point oblong élevé de même nature un peu au-dessus dans le canal médian, qui, lui même, est très peu marqué ; on remarque au milieu de la base deux impressions profondes, réniformes, à fond granuleux, et de chaque côté, au milieu de la dilatation, une petite impression transverse, à fond lisse ; les bords antérieur et latéraux légèrement rebordés. Ecusson très petit, sublinéaire, aigu. Elytres plus étroites que le corselet, presque lisses, finement striées avec les troisième et cinquième intervalles légèrement carénés dans leur milieu; ces carènes un peu crénelees sont très peu marquées; la suture est élevée et brillante et l'angle huméral gibbeux. Pygidium granulé sur ses côtés. En dessous, la pubescence est plus longue et un peu roussâtre; l'abdomen a quelques points enfoncés pilifères le long de la base des segments; la poitrine est couverte de granulations sur les côtés avec son milieu lisse; les jambes antérieures ne sont pas déformées comme dans l'*On. Damœtas,* elles sont linéaires, un peu arquées, quadridentées au côté externe près de l'extrémité et elles ont une petite épine en dessous un peu avant leur milieu; les cuisses postérieures sont denticulées en dessous.

Dans la femelle, l'épistome est plus avancé et plus aigu, la carène antérieure est plus longue, plus élevée, et le tubercule du vertex plus saillant; les jambes antérieures sont moins allongées, plus robustes et les cuisses postérieures non denticulées.

Des environs de Damas.

Cette espèce prendra place dans la nomenclature entre les *On. Damœtas* Steven et *On. Jon* Olivier (1).

L'*Onitis Damœtas* Germar, Spec. nov. 108, inscrit du Catalogue sous le nº 322, a été décrit antérieurement sous ce même nom par Steven, Mém. de Moscou, I, 163. Germar avait fait sa description sur une femelle. M. Brullé, Expéd. scient. de Morée, III, 170, a décrit le mâle sous le nom d'*On. Steven.*

L'*Onitis Menalcas* Pallas, Icon. 4, inscrit au Catalogue sous le nº 321, doit prendre le nom d'*On. humerosus*, sous lequel le même auteur l'avait décrit antérieurement dans l'appendice à son Voyage dans la Russie méridionale, p. 462.

94. **Aphodius suarius** Falderman, Fauna Transcaucasica, I, 254.

Syn. *Aph. brunnipennis* (Dejean), Reiche et Saulcy. Catal. nº 341.

C'est à l'obligeance de M. le comte Mniszech que nous devons d'avoir pu constater l'identité signalée ici, par la comparaison que nous avons pu faire de notre espèce avec le type de la collection de Falderman.

La couronne de cils raides (tous d'une longueur égale) qui garnit la troncature des pattes postérieures, l'absence de carène entre et en avant des hanches intermédiaires, le corselet entièrement rebordé en arrière avec une sinuosité oblique latéro-postérieure, rangent cette espèce dans la division E de la méthode d'Erichson où elle prend place après

(1) M. Buquet m'a communiqué un individu de l'*O. Ezechias* provenant d'Egypte et sous le nom (inédit) d'*On. Krhonii* Menetriés.

l'*Aphodius sulcatus.* Elle se distingue complétement des autres espèces de cette division par l'absence de toute saillie sur la tête.

Indépendamment des individus rapportés de Syrie par M. de Saulcy, nous en possédons du Péloponèse et de la Romélie; c'est de ce dernier pays que provenaient les exemplaires qui portaient dans la collection Dejean le nom d'*Aph. brunnipennis* et qui avaient été recuillis par M. Friwaldski.

La communication des types de la collection de Falderman, qui appartient actuellement à M. le comte Mniszech nous a permis d'établir la synonymie exacte des espèces décrites dans la *Fauna transcaucasica;* nous croyons faire quelque chose d'utile en la donnant ici. La pagination citée est celle du premier volume de la *Fauna transcaucasica.*

Page 250. *Aphodius gagatinus.* — Espèce bien tranchée.

251. — *caminarius.* — Ce n'est qu'une variété noire de l'*Aph. depressus* Kugelan.

251. — *asiaticus.* — C'est l'*Aph. obscurus* Fabr.

253. — *deplanatus.* — Ce n'est qu'une variété noire de l'*Aph. luridus* Fab., à bord postéro-latéral des élytres jaunâtre.

254. — *suarius.* — Espèce bien distincte.

255. — *caspius.* — Espèce bien distincte déjà décrite par M. Ménétriés. Cat. rais. 161.

256. — *rapax.* — Ce n'est qu'une des variétés nombreuses de l'*Aph. prodromus* Brahm.

257. — *equinus*. — Ce n'est qu'une variété de l'*Aph. pecari* Fabr., ainsi que l'avait déjà reconnu Erichson, Ins. deuts. III, 899.

258. — *bubulcus*. — C'est une variété à élytres rouges de l'*Aph. obscurus* Fabr.

259. — *suturalis*. — Espèce bien distincte.

260. — *elongatus* Ménétriés, Catal. 182. — N'est autre que l'*Aph. granarius* Linné, comme l'a établi Erichson, Ins. Deuts. III, 813.

95. Aphodius linearis Reiche et Saulcy.

Long. 5 mill. (2 1/5 lig.), lat. 2 mill. (5/6 lig.).

Elongatus, deplanatus, nigro-piceus, nitidus; oris partibus, antennarum basi, pectore pedibusque fusco-ferrugineis. Caput subhexagonale; epistome medio subemarginato vel potiùs truncato, bidentato, utrinque parum reflexo; disco gibboso, rugato, medio transversim subcarinato, carinâ subtrituberculatâ; vertice punctato. Thorax transversus, crebre punctatus a latere marginatus; angulis posticis rotundatis. Scutellum elongatum punctatum apice lævigatum. Elytra thoracis latitudine, latitudine dimidio longiora, parallela, profunde crenato-striata; interstitiis lævibus. Subtus pectore punctato, inter coxas intermedias haud carinato; tibiarum posticarum truncatura setis, longitudine inæqualibus, instructa.

Allongé, déprimé, d'un noir de poix brillant; parties de la bouche, base des antennes, poitrine et pattes d'un brun ferrugineux; capitule des antennes grisâtre. Tête presque hexagonale; l'épistome légèrement réfléchi de chaque côté, échancré peu profondément dans son milieu avec les angles

de l'échancrure avancés, aigus, formant deux petites dents; front rugueux, un peu gibbeux dans son milieu, séparé du vertex par une carène transversale à peine sentie et offrant les vestiges de trois tubercules; vertex à ponctuation profonde et serrée. Corselet d'une fois et demie la largeur de la tête, un tiers moins long que large; son bord antérieur presque droit avec les angles presque droits, arrondis au sommet; les côtés légèrement arrondis, rebordés; la base peu arrondie avec un rebord qui n'est sensible qu'aux angles postérieurs qui sont arrondis; le disque couvert de points enfoncés très gros, un peu écartés, entremêlés de points très petits. Ecusson un peu allongé, à côtés presque droits jusqu'à la moitié de sa longueur, puis s'inclinant l'un vers l'autre, pour le terminer en pointe aiguë; sa surface ponctuée, lisse vers la pointe. Elytres de la largeur du corselet à leur base, presque parallèles jusqu'à leur extrémité qui est arrondie, moitié plus longues que larges, à stries profondes et légèrement crénelées, avec les intervalles lisses presque plans, mais très convexes à l'extrémité. En dessous, la poitrine est finement ponctuée, à points écartés; l'intervalle des hanches intermédiaires est sans carène; la couronne de soies raides qui garnit la troncature des pattes intermédiaires et postérieures est composée de poils de différentes longueurs.

Des environs de Naplouse.

Cette espèce, qui a l'aspect d'un *Oxyomus*, ne peut trouver place dans aucune des divisions d'Erichson; la longueur inégale des soies qui garnissent la troncature des pattes le range dans la deuxième section du troisième groupe, et son front gibbeux, près des divisions L et M, d'où l'éloignent sa poitrine non carénée entre les hanches intermédiaires, sa

forme allongée et sa couleur uniforme, sans taches. Elle me paraît devoir se placer au commencement de cette deuxième section, où elle fera le passage de la division K à la division L et y formera un groupe de trois espèces dont le type serait l'*Aphodius cylindricus* (1) (Dejean). Je n'ai vu que des mâles de l'*Aph. linearis*, il est probable que la femelle n'a pas de dents saillantes à l'épistome.

(1) Cette espèce intéressante n'ayant pas été décrite, je crois utile de la faire connaître ici.

Aphodius cylindricus Dejean.

Long. 5 mill. (2 1/5 lin.); lat. 2 mill. (5/6).

Elongatus, convexus, fuscus, nitidulus; oris partibus, epistomo, antennis, pedibus thoracis lateribus elytrisque apice, rufescentibus. Caput sub-semicirculare; epistomo medio subemarginato, bidentato, a latere sinuato, parum reflexo; disco convexo, rugato, medio transversim sub carinato; carinâ subtrituberculatâ; vertice crebre punctato. Thorax transversus crebre punctatus, a latere marginatus; angulis posticis rotundatis. Scutellum elongatum, punctatum, apice lævigatum. Elytra thoracis latitudine, latitudine dimidio longiora, parallela, profunde crenato striata; interstitiis convexis, lævibus. Subtus pectore laxe punctato, inter coxas intermedias haud carinato; tibiarum posticarum truncatura setis, longitudine inæqualibus, instructa.

Allongé, convexe, d'un brun brillant avec la bouche, l'épistome, les antennes, les côtés du corselet, l'extrémité des élytres et les pattes d'un brun roussâtre. Tête presque semi-circulaire; épistome à peine échancré dans son milieu, avec les angles de l'échancrure aigus, avancés, formant deux petites dents, ses côtés sinués légèrement réfléchis, le front rugueux, convexe, séparé du vertex par une carène transversale peu sensible mais plus saillante au milieu et sur les côtés; vertex à ponctuation profonde et serrée. Corselet moitié plus large que la tête.

96. Aphodius fimbriolatus Mannerheim, Bull. de Moscou, 1849, 233.

Long. 5 mill. (2 1/6 lig.), lat. 2 1/4 mill. (1 lig.).

Elongatus convexus, nitidus, testaceus; oris partibus, capite, thoracis disco pedibusque anticis fuscescentibus. Caput semi-circulare; epistomo medio profundè emarginato, bidentato, utrinque sinuato, parum reflexo; disco gibboso valde rugato, medio transversim carinato, trituberculato; vertice punctato. Thorax transversus, crebre punctatus, a latere, posticeque marginatus; angulis posticis rotundatis; disco crebre punctato. Scutellum subtriangulare, a latere sinuatum, punctatum, apice lævigatum. Elytra thoracis latitudine, latitudine haud dimidio longiora ponè medium paululò latiora crenato-striata; interstitiis planis sublente punctulatis; sutura

un tiers moins long que large ; son bord antérieur presque droit avec les angles arrondis un peu obtus, les côtés légèrement arrondis, rebordés, la base peu arrondie avec un rebord qui n'atteint pas le milieu; les angles postérieurs arrondis; le disque couvert de gros points enfoncés peu serrés et entremêlés d'autres points beaucoup plus petits. Ecusson un peu allongé, à côtés presque droits jusqu'à la moitié de sa longueur, puis de là s'inclinant l'un vers l'autre pour le terminer en pointe aiguë ; sa surface ponctuée, lisse vers la pointe. Elytres de la largeur du corselet à leur base, presque parallèles jusqu'à leur extrémité qui est arrondie, moitié plus longues que larges, à stries crénelées et profondes, avec les intervalles lisses et convexes, surtout vers l'extrémité. En dessous la poitrine est finement ponctuée à points écartés ; non carénée entre les hanches intermédiaires. La couronne de soies raides qui garnit la troncature des jambes intermédiaires et postérieures composée de poils d'inégale longueur. La femelle exactement semblable n'a pas de dents avancées à l'épistome.

D'Espagne suivant la collection Dejean, et de France dans la mienne.

virgulaque in singulo ponè medium fuscescentibus. Subtus pectore punctato, inter coxas intermedias haud carinato tibiarum posticarum truncatura setis longitudine inæqualibus instructa.

Allongé, convexe, brillant, testacé avec les parties de la bouche, la tête, le disque du corselet et les pattes antérieures brunâtres. Tête semi-circulaire, l'épistome échancré profondément dans son milieu avec les angles de l'échancrure aigus, avancés, sinueux et légèrement réfléchi sur ses côtés ; front gibbeux dans son milieu, couvert de grosses rides irrégulières, séparé du vertex par une carène transversale élevée à ses extrémités et tuberculeuse au milieu ; vertex à ponctuation assez forte, peu serrée. Corselet moitié plus large que la tête, un tiers moins long que large ; son bord antérieur presque droit, avec les angles avancés arrondis, les côtés, les angles postérieurs et la base arrondis entièrement rebordés ; le disque criblé de points enfoncés, médiocrement serrés non entremêlés de points plus petits, ses bords latéraux ciliés de poils grisâtres. Ecusson subtriangulaire aigu, ses côtés un peu sinués, son disque ponctué avec la pointe lisse. Elytres de la largeur du corselet à leur base, un peu élargies au delà du milieu, pas tout à fait moitié plus longues que larges, à stries crénelées avec les intervalles plans et paraissant finement ponctués à l'aide d'une forte loupe ; leur suture et une petite tache en virgule au delà du milieu sur les quatrième et cinquième intervalles, brunes. En dessous, la poitrine est finement ponctuée, sans carène entre les hanches intermédiaires ; la couronne de soies raides qui garnit la troncature des pattes intermédiaires et postérieures composée de poils d'inégale longueur. ♂.

De Jérusalem.

Cette espèce serait la troisième du groupe indiqué ci-dessus ; cependant je dois faire observer qu'elle ne s'y rattache bien que par son épistome bidenté; son corselet entièrement rebordé, sa couleur testacée ; les intervalles de ses stries non convexes à l'extrémité pourraient l'en faire séparer, mais sans qu'on pût lui trouver, dans la méthode d'Erichson, une place mieux appropriée.

Nous n'avons aucun doute sur l'identité de notre insecte avec l'espèce décrite par l'entomologiste distingué dont la science déplore la perte récente.

Un individu, de la Daourie, envoyé par l'auteur à l'un de nous, en 1847, sous ce même nom de *A. fimbriolatus*, est exactement semblable à celui que nous décrivons et c'est un mâle. La description de Mannerheim paraît avoir été faite sur une femelle, sexe que nous n'avons pas vu, s'il faut en juger par cette phrase : « *clypeo vix emarginato.* » La couleur des pattes n'est pas non plus la même que dans notre mâle, « *pedes quatuor anteriores ferruginei, postici obscurius piceo testacei* » ce qui est presque l'inverse de ce que nous avons vu.

97. Aphodius dilatatus Reiche et Saulcy. Catal. n° 330.

Long. 5 1/2 mill. (2 1/2 lig.), lat. 3 1/4 mill. (1 2/5 lig.). Pl. XII, fig. 8.

Brevis, convexus, nitidus, rufo-piceus; thoracis angulis anterioribus rufescentibus; elytris basi scutellum versus, maculis tribus, vittaque laterali longitudinali cum fasciâ transversâ ponè medium conjunctâ, testaceis; antennarum funiculo pedibusque testaceis. Caput transversum, semi-circulare, marginatum; epistomo sinuato; rugato punctatum,

transversim medio carinatum; carinâ medio tuberculo elevato interruptâ. Thorax latissimus, capite duplò latior, crebre punctatus, lateribus rotundatus, marginatus; angulis posticis obtusis, rotundatis; basi rotundatus, marginatus. Scutellum crebre punctatum. Elytra crebre punctata, thoracis basi angustiora punctato striata. Subtus parce griseo-pilosus; pectore inter coxas intermedias haud carinato; tibiarum posticarum truncatura setis longitudine inæqualibus, instructa.

Court, robuste, convexe, brillant, d'un roux brunâtre avec les angles antérieurs du corselet roussâtres, les élytres marquées de chaque côté, à la base des deuxième, troisième et quatrième intervalles, d'une petite tache, sur les sixième et septième d'une bande longitudinale partant de l'épaule et se réunissant un peu au delà du milieu à une fascie transversale de taches oblongues placées sur les deuxième, troisième, quatrième et cinquième intervalles; ces tache, bande et fascie, testacées, les pattes et le funicule des antennes testacés. Tête transverse, semi-circulaire, rebordée dans son pourtour, qui est un peu sinué dans son milieu; le front rugueux, séparé du vertex par une carène transversale, un peu relevée à son extrémité, interrompue au milieu où s'élève un tubercule conique; vertex criblé de points enfoncés. Corselet très large, atteignant le double de la largeur de la tête, près de moitié moins long que large; ses côtés arrondis, rebordés; son bord antérieur largement échancré avec les angles un peu avancés presque aigus; sa base arrondie, rebordée avec les angles postérieurs obtus et arrondis. Ecusson triangulaire, aigu, criblé de points enfoncés. Elytres moins large que le corselet à leur base, s'élargissant un peu au delà du milieu, d'une longueur dépassant à peine leur largeur, à stries ponctuées, avec les intervalles criblés de

points enfoncés assez rapprochés; elles sont, comme la tête et le corselet, ciliées de poils grisâtres. Dessous du corps revêtu de poils grisâtres. Poitrine non carénée entre et en avant des hanches intermédiaires; extrémité des jambes intermédiaires et postérieures hérissée d'une couronne de soies courtes, raides, d'inégale longueur.

Dans la femelle, les élytres plus élargies atteignent à leur base la largeur du corselet.

Du Péloponèse.

Cette espèce appartient à la division L de la méthode d'Erichson et prendra place dans sa nomenclature après l'*Aph. tessulatus* Pay. Elle diffère de toutes les espèces du même groupe par ses taches testacées sur un fond brunâtre et par sa forme beaucoup plus élargie. Le nom d'*Aph. dilatatus*, que nous lui donnons, avait déjà été employé par M. Schmidt dans sa monographie du genre, mais comme il ne l'appliquait qu'à une variété de l'*Aph. alpinus*, nous n'avons pas cru devoir le changer.

98. APHODIUS CRIBRARIUS Brullé, Expéd. de Morée III, 171. Pl. XXXVIII, fig. 11.

Syn. — *obscurus* Reiche et Saulcy. Catal. nº 338.
— *punctatissimus* Dejean. Catal. nº 161.
— *Dalmatinus?* Schimdt in Germar, Zetsch. 11, 130.

C'est avec peine que nous avons pu reconnaître cette espèce par la description trop brève et nullement comparative qu'en donne M. Brullé.

Comme dans les *Aph. obscurus* Fabr. et *thermicola* Sturm, les élytres de l'*Aph. cribrarius* passent du noir de poix au

rouge de brique; il se distingue de ces deux espèces par sa forme plus aplatie et plus large et par les saillies moins prononcées de sa tête presque inerme. La ponctuation de ses élytres est à peu près la même que dans l'*Aph. thermicola.*

Nous pensons que c'est à un grand individu de cette espèce qu'il faut rapporter l'*Aph. dalmatinus* de Schmidt, la description très bien faite de ce savant lui convenant parfaitement.

Sous le nom d'*Aph. punctatissimus*, la collection Dejean renfermait deux individus de l'*Aph. cribrarius* de la variété à élytres rouges.

L'*Aphodius cribrarius* appartient à la division N de la Méthode d'Erichson et prend place dans la nomenclature après l'*Aph. thermicola.*

99. Aphodius fimicola Reiche et Saulcy.
Cat. n° 339.

Long. 5 mill. (2 1/6 lig.), lat. 2 2/3 mill. (1 1/6 lig.).

Brevis, convexus, subnitidus, atro-piceus; palpis, antennarum funiculo, tarsisque rufis. Caput semi-hexagonale; lateribus paululo reflexis; fronte rugato, basi tuberculis tribus, intermedio majori, instructo; vertice crebre punctato. Thorax amplus, capite duplo latior, latitudine tertia parte brevior, crebre punctatus, nitidulus, a latere et basi marginatus subrotundatusque; angulis posticis obtusis, rotundatis. Scutellum triangulare, alutaceum, rugatum. Elytra thoracis latitudine, late nec profunde striata; striis subpunctatis; interstiis alutaceis subcicatricosis; apice dilutiora Subtus pectore, inter coxas intermedias, haud carinato; tibiarum posticarum truncatura setis, longitudine inæqualibus, instructa.

Court, convexe, peu brillant, d'un noir de poix avec l'extrémité des élytres et les pattes roussâtres, les palpes et les tarses ferrugineux. Tête demi-hexagonale avec les côtés un peu relevés; le front rugueux séparé du vertex par une rangée transversale de trois tubercules dont les latéraux très peu saillants et le médian assez élevé, conique, dont la base apparaît un peu sur le front; le vertex criblé de points enfoncés. Corselet assez brillant, très ample, de deux fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, largement mais peu profondément échancré en avant avec les angles arrondis, lobés et marginés; ses côtés et sa base légèrement arrondis et marginés, les angles postérieurs obtus et arrondis; sa surface criblée de gros points enfoncés avec une ligne longitudinale, presque lisse, à peine marquée dans son milieu. Ecusson triangulaire, scoriacé, rugueux. Elytres de la largeur du corselet, moins de moitié plus longues que larges, largement mais peu profondément striées, à stries légèrement crénelées avec les intervalles scoriacés et couverts de petites cicatricules qui les rendent rugueux. Dessous du corps avec quelques poils grisâtres, l'abdomen mat, la poitrine brillante, ponctuée, non carénée entre et en avant des hanches intermédiaires; extrémité des jambes intermédiaires et postérieures hérissée d'une couronne de soies courtes, raides, d'inégale longueur.

Des environs de Naplouse.

Cette espèce appartient à la division N de la Méthode d'Erichson et vient s'y placer après l'*Aph. cribrarius* Brullé. Elle diffère de toutes les espèces du groupe par sa taille qui n'égale pas même celle de l'*Aph. porcus* Fabr., par sa forme plus raccourcie et plus renflée, par sa ponctuation qui rappelle celle de l'*Aph. obscurus* Fabr. Il est probable que,

comme dans la plupart des espèces voisines, les élytres passent au rouge.

Nous avons conservé le nom de *fimicola*, donné à cette espèce dans notre Catalogue, nonobstant l'emploi déjà fait de ce nom par Gebber (Bull. de Moscou, VI) pour une espèce du même genre parce qu'il a été reconnu que cette espèce était identique à l'*Aph. punctato-sulcatus* Sturm.

100. Trox verrucosus (Klug) Reiche et Saulcy.

Long. 15 mill. (6 3/4 lig.), lat. 10 mill. (4 1/2 lig.).

Alatus, niger; capite thoraceque indumento flavo-cinereo vestitis. Caput transversum, antice undulato-rotundatum, utrinque rectè truncatum, vertice subbituberculatum; antennis rufis, basi piceis. Thorax transversus, a latere oblique rotundatus, crenulatus, basi rotundatus, utrinque emarginatus; angulis posticis subacutis; disco inæquali, punctato, medio quadratim gibboso, postice quadrituberculato. Scutellum hastatum. Elytra nitidula, thorace basi angustiora, ponè medium multò latiora, valde convexa, a margine crenulata, striato-punctata; punctis tuberculigeris; interstitiis, in costis interruptis, elevatis. Pedes crassi; tibiis anticis tridentatis, posticis extùs crenulatis.

Ailé, noir, avec la tête et le corselet recouverts d'un velouté gris-jaunâtre. Tête transverse, coupée carrément en ligne droite de chaque côté avec le chaperon arrondi, à bord ondulé, déprimé au milieu ; sa surface ponctuée avec un gros tubercule géminé dans son milieu ; palpes roussâtres ; antennes roussâtres avec le premier article d'un noir de poix. Corselet de deux fois et demie la largeur de la tête et d'une longueur égale à la moitié de sa largeur, largement

échancré en avant où son milieu avance carrément sur la tête ; ses angles antérieurs presque droits ; ses côtés obliquement arrondis et crénelés ; sa base arrondie dans la partie comprise dans l'échancrure des élytres, fortement échancrée au delà de chaque côté, avec les angles un peu aigus, bien saillants ; son disque gibbeux et inégal dans son milieu, aplati et dilaté sur les côtés avec quatre élévations tuberculeuses le long de sa base ; les deux latérales ayant en avant un tubercule plus petit. Ecusson en fer de lance. Elytres très convexes, courtes, à peine plus longues que larges, profondément échancrées à la base où elles enchâssent le corselet et où elles sont beaucoup plus étroites que sa plus grande largeur, allant de là en s'élargissant beaucoup jusqu'au delà du milieu et bien arrondies postérieurement ; leur bord externe crénelé en dents de scie ; leur disque a dix rangées de points enfoncés précédé d'un petit tubercule et disposés en stries et les intervalles sont élevés en côtes crénelées et brillantes. Pattes robustes, jambes antérieures avec deux dents lobiformes au côté externe, une troisieme peu marquée au-dessus et quelques dentelures près de la base ; les intermédiaires et postérieures crénelées au côté externe. De Syrie.

La collection Dejean renfermait un individu de cette espèce, donné sous ce nom par Klug lui-même et provenant d'Arabie ; elle rappelle par son port le *Trox granulatus* de Herbts (*denticulatus* Ol.), mais en diffère par la taille, la sculpture des élytres, etc.

101. TROX TRANSVERSUS Reiche et Saulcy.

Long. 10-11 1/2 mill. (4 1/2-5 lig.), lat. 5 3/4-6 1/4 mill. (2 1/2-2 3/4 lig.).

Apterus, niger, nitidulus. Caput transversum; epistomo

triangulari; fronte verticeque punctatis illo bituberculato; antennis piceis capitulo grisco. Thorax transversus, antice emarginatus angulis obtusis, postice sinuatus angulis acutis; lateribus ferè rectis, crenulatis, basim versus profunde emarginatis; limbo posteriori squamulis fimbriato; disco ocellatim punctato, inœquali, canaliculato. Scutellum triangulare. Elytra basi thoracis latitudine, paulò post basim latiora, indè parallela, apice rotundata, latitudine dimidio longiora, margine crenulata, disco rugis transversis undulatis instructa, striato punctata; punctis setigeris. Pedes graciles; tibiis posticis extus crenulatis.

Aptère, d'un noir brillant. Tête transverse, légèrement arrondie sur les côtés; épistome triangulaire, presque acuminé; son disque ponctué avec deux tubercules géminés dans son milieu; antennes d'un noir de poix avec le capitule grisâtre. Corselet de deux fois la largeur de la tête, moitié plus large que long, largement échancré en avant avec le bord antérieur un peu avancé sur la tête et les angles obtus, sinué au bord postérieur qui est garni d'une frange de poils écailleux jaunâtres, son milieu un peu anguleux sur l'écusson; les côtés presque droits, à peine arrondis, crénelés, profondément échancrés avant la base, de manière à former un angle postérieur aigu, très saillant; son disque couvert de points enfoncés ocellés avec des saillies larges, plus lisses, élevées longitudinalement dans son milieu et irrégulièrement sur les côtés et canaliculé. Ecusson triangulaire. Elytres de la largeur du corselet à leur base, s'élargissant immédiatement au dessous et parallèles de là à l'extrémité qui est arrondie, moitié plus longues que larges; leur bord légèrement crénelé, leur surface couverte de rides ondulées, transversales et de dix rangées de

points enfoncés, pilifères. Pattes assez grêles; jambes intermédiaires et postérieures crénelées au côté externe.

De Beyrouth. Un seul individu.

Nous en avons vu depuis un très grand nombre venant de la Caramanie et récoltés par M. E. Peyron, de Marseille, à qui l'entomologie doit de nombreuses et précieuses découvertes en ce pays.

Fam. **PECTINICORNII.**

102. Dorcus Peyronis Reiche et Saulcy.
Pl. xii, fig. 9.

♂, mandib. excl., long., 23 mill. (10 1/2 lig.), lat. 11 mill. (5 3/4 lig.).

♀, long. 20 mill. (8 2/3 lig.), lat. 8 1/2 mill. (3 5/6 lig.).

♂. *Ater, nitidulus, latus. Caput latum, crebre rugosum; lobis ocularibus subangulatim prominentibus; genis utrinque in spina productis; mandibulis subrectis, vix incurvatis, dente superiori alteraque inferiori armatis. Thorax transversus, omninò marginatus, medio vix a latere crebre punctatus; angulis anticis parum productis rotundatis, posticis obtusis. Scutellum grossè ocellatim punctatum. Elytra thoracis latitudine, brevia, crebre punctata, lineis longitudinalibus irregulariter impressis instructa. Pedes robusti; tibiis anterioribus extus 5 vel 6 dentatis, intermediis posterioribusque 2 vel 3 extùs spinosis.*

♀, *angustior. Caput reticulatim rugatum; fronte bituberculato; mandibulis angustis. Scutellum grosse punctatum. Elytra crebre punctata, punctato striata; punctis majusculis.*

Mâle. Noir, brillant, large. Tête transverse, fortement rugueuse de points enfoncés très gros qui se confondent

souvent transversalement, enfoncée dans son milieu antérieurement et se relevant vers les yeux dont l'orbite s'avance au dehors en saillie un peu angulaire; en arrière des yeux les joues se dilatent en un tubercule épineux très saillant; vertex lisse; épistome peu élargi, s'avançant carrément avec ses angles un peu marqués; mandibules grêles, presque droites ou très faiblement courbées en dedans, armées d'une seule dent presque médiane en dessus et d'une autre dent correspondante, mais un peu plus près de la base en dessous; le dessous de la tête est grossièrement ponctué de chaque côté. Corselet plus large que la tête, entièrement et profondément rebordé, presque lisse dans son milieu où l'on aperçoit à peine quelques points épars, plus fortement ponctué sur les côtés dont le bord est très rugueux; le bord antérieur sinueux avec les angles arrondis, peu avancés; les côtés droits; le bord postérieur droit, relevé en s'arrondissant sur les côtés qu'il coupe à angles obtus. Ecusson avec de gros points enfoncés ocellés. Elytres de la largeur du corselet de 14 1/2 millimètres de longueur sur 11 1/2 de largeur, couvertes de points enfoncés longitudinaux, plus petits et plus espacés le long de la suture avec des traces de deux paires de stries géminées, longitudinales, sur le disque, plus sensibles vers la base. Abdomen couvert de points enfoncés peu confluents en réticulations. Pattes robustes avec les jambes antérieures dilatées, aplaties et armées, au côté externe, de cinq à six dents; les intermédiaires et postérieures armées extérieurement de deux épines et accidentellement de trois; tarses garnis de poils fauves en dessous.

Femelle beaucoup plus étroite, également brillante, avec la tête grossièrement ponctuée dans son milieu, réticulée

en avant, lisse sur le vertex et armée de deux tubercules géminés. Mandibules grêles. Corselet presque lisse dans son milieu et fortement ponctué sur ses côtés, qui sont légèrement arrondis et un peu sinueux vers l'angle postérieur, entièrement rebordé à l'exception d'une très petite interruption au milieu du bord antérieur; son bord postérieur presque droit, se relevant obliquement de chaque côté pour atteindre le bord latéral qu'il coupe à angle obtus. Elytres couvertes de gros points enfoncés entremêlés de plus petits; les gros points particulièrement disposés en stries; suture plus lisse. Jambes intermédiaires et postérieures à une seule épine externe.

♀. Rapportée de Syrie par M. de Saulcy.

♂. Communiqué par M. Peyron et trouvée en Caramanie dans la chaîne du Taurus.

J'ai dédié cet insecte à M. Peyron, de Marseille, numismate et entomologiste distingué, qui a résidé pendant plusieurs années en Caramanie et en a rapporté une quantité considérable de Coléoptères, parmi lesquels il y a beaucoup d'espèces nouvelles qu'il se propose de décrire.

Cette espèce se distingue au premier coup d'œil du *Dorcus parallelipipedus* par sa forme plus élargie, son aspect plus brillant, sa surface non coriacée, ses mandibules plus grêles, presque droites et sans carène à la base externe, les rugosités de sa tête et la saillie épineuse de ses côtés, les dentelures de ses jambes antérieures, le nombre des épines de ses jambes intermédiaires et postérieures, etc.

Fam. BUPRESTII.

103. Julodis Rothii Sturm, Catal. 1843, p. 328.
Pl. I, fig. 5.

Syn. *Jul. Saulcyi* Reiche, Cat. 13, n° 358.

Nous croyons cette synonymie exacte, bien que nos exemplaires, par leur bonne conservation, diffèrent un peu de celui décrit et figuré par Sturm.

Ce dernier n'a que 20 millimètres de longueur sur 9 mill. de largeur, tandis que les nôtres ont de 22 à 25 mill. sur 9 3/4 à 11 1/4. Indépendamment des longs poils d'un gris blanchâtre qui se hérissent sur toute la surface de l'insecte, la tête, le corselet et les élytres sont couverts d'un duvet blanc plus rare sur les élévations brillantes de ces organes et plus dense dans leurs intervalles. En dessous, ce duvet forme une ligne blanche de chaque côté du corselet contre l'insertion des pattes antérieures, une ligne semblable de chaque côté au bord latéral de la poitrine et une petite touffe au bord externe de chaque segment de l'abdomen.

Des environs de Jérusalem.

104. Acmæodera farinosa Reiche et Saulcy.

Long. 7-9 mill. (3-4 lig.), lat. 2 2/3-3 mill. (1 1/4-1 1/2 lig.).

Cylindricus, atro-æneus, haud nitidus. Caput crebre punctatum, pilis squami-formibus albidis hirtum. Thorax capite duplô latior, reticulato-punctatus, inæqualis antice gibbosus, medio transversim impressus, postice bielevatus medio canaliculatus; gibba anteriori canaliculoque pilis griseis brevibus hirtis; marginibus anteriori lateralibusque albido squamosis. Elytra thorace paulò angustiora, valdè rugosa, punctato-

striata; interstitiis præsertim a latere et ponè medium albido squamosis. Subtus punctatus, omninò albido sqamosus.

De la taille et du port de l'*Acm. tæniata* Fab., mais moins atténué postérieurement, cylindrique, d'un bronzé noirâtre presque mat. Tête criblée de points enfoncés et hérissée d'écailles piliformes blanchâtres. Corselet de deux fois la largeur de la tête, réticulé de points enfoncés, transversalement gibbeux en avant, profondément impressionné dans le même sens un peu au-dessous du milieu et relevé postérieurement en deux bosses; ces diverses inégalités coupées par un canal longitudinal médian, de chaque côté duquel et un peu plus près du bord latéral on remarque une impression longitudinale; la gibbosité antérieure et le canal médian hérissés de poils grisâtres très courts, le bord antérieur et les latéraux couverts d'écailles blanchâtres. Elytres un peu moins larges que le corselet à leur base, un peu rétrécies avant le milieu, ensuite dilatées et atténuées vers l'extrémité, elles sont couvertes de rugosités subtransversales avec des stries ponctuées plus distinctes vers la suture et un bourrelet basilaire très finement strié en long; les intervalles des stries, principalement à partir du milieu et sur les côtés, sont ornés d'écailles blanchâtres. Dessous du corps entièrement couvert d'écailles blanchâtres farineuses.

Un seul individu trouvé aux environs de Beyrouth et plusieurs venant de Tarsous en Caramanie, communiqués par M. Peyron.

Cette espèce a un peu l'aspect de l'*Acmæodera tristis* Lucas (Rév. Cuvier, 1844, 87) qui provient d'Algérie, elle a le même revêtement farineux inférieur, mais elle est d'un noir bronzé au lieu d'être bleuâtre, elle n'a pas le corselet hérissé de longs poils noirâtres et ses élytres moins allongées se terminent en pointes moins aiguës.

Les poils et les écailles qui recouvrent en partie cet insecte sont très caduques et disparaissent quelquefois complétement. Dans les individus ainsi déflorés l'abdomen est d'un bronzé brillant et couvert ainsi que la poitrine de points enfoncés non confluents.

En étudiant l'organisation extérieure des espèces du genre *Acmœodera*, nous remarquâmes une échancrure assez profonde à la base externe des élytres et en conclûmes, par analogie (1) que ces insectes devaient avoir les élytres soudées, quoique ayant des ailes bien developpées et éminemment propres au vol. La dissection nous donna raison, et nous vîmes que l'échancrure était d'autant plus profonde que l'espèce était plus convexe, plus cylindrique ; ce qui s'explique par l'emboîtement moins prononcé de l'abdomen et du thorax par les élytres, dans les espèces aplaties, qui permet aux ailes une sortie et un jeu plus faciles.

105. Aurigena chlorana (Latreille) Castelnau et Gory, Iconog. p. 3, pl. 1-2.

Syn. *Aur. gossypiata* Reiche et Saulcy. Catal 13, nº 362.

C'est sur l'autorité de M. le marquis de La Ferté que nous donnons cette synonymie ; notre insecte ayant été comparé par lui au type de la collection Gory actuellement en sa possession, il n'a fallu rien moins que cette circonstance pour que nous pussions admettre l'identité ; la description donnée par MM. Castelnau et Gory étant complètement

(1) Ce fait d'ailes bien développées, recouvertes d'élytres soudées, a été signalé par moi en 1840 dans les Annales de la Société entomologique, Bulletin, p. XVIII, comme existant dans les espèces des genres *Gymnopleurus*, *Sisyphus*, etc., comme il avait été constaté depuis longtemps dans le genre *Cetonia*. R.

inexacte, la phrase latine n'appartient pas même à cette espèce et paraît copiée sur celle de l'*Aur. lugubris*.

Cette espèce ressemble au premier coup-d'œil au *Dicerca pisana* Rossi, d'un vert pâle sur le corselet et les élytres, avec les bords de tous deux, la suture, la tête et le dessous du corps d'un rouge cuivreux, les pattes de même couleur avec les tarses verts. Tout le corps est couvert d'un duvet blanc cotoneux.

Des environs de Beyrouth.

106. Sphenoptera trisulcata Reiche et Saulcy. Catal. 13, n° 370.

Long. 17 mill. (7 1/2 lig.), lat. thoracis 5 3/4 mill. (2 1/2 l.).

Sph. lapidariæ Brullé *affinis at major. Œneo-cupreus nitidus, elytris paulò obscurioribus. Caput rotundatum tenue punctatum. Thorax capite duplò latior longitudinaliter trisulcatus; sulcis punctulatis lateralibus latioribus; interstitiis lævigatis; lateribus rugosis. Scutellum transversum longitudine duplo latiore. Elytra longiuscula, basi thoracis latitudine, ante apicem attenuata, antè medium paulo coarctata; sutura lævigata, elevata, infrà basim impressa; striis punctatis punctis linearibus; interstitiis scoriaceis, tertio quintoque præsertim basi elevatis. Subtùs æneo-cupreus nitidiore; abdomine laxe punctato, a latere scoriaceo.*

Il ressemble tellement au *Sphen. lapidaria* Brullé que, sans le décrire plus longuement, il suffira de signaler les différences qui l'en séparent. Il est plus grand, les côtés de son corselet sont scoriacés ou légèrement rugueux tandis qu'ils sont ponctuées dans le *lapidaria;* son écusson est beaucoup plus large que dans cette espèce; les stries de ses élytres sont plus distinctement ponctuées avec les points

allongés, linéaires, et les intervalles coriacés n'offrent pas les points enfoncés qu'on remarque dans l'autre insecte. Mais le caractère saillant gît dans la largeur de l'écusson.

Des environs de Beyrouth.

107. ANTHAXIA CORINTHIA Reiche et Saulcy.

Catal. 13, n° 372.

Long. 4 1/2 mill. (2 lig.), lat. 2 1/4 mill. (1 lig.).

Statura et magnitudo Anth. umbellatarum Fab. *at Anth. Chevrierii* Casteln. et Gory *colore. Œneo-cuprea vix nitidula. Caput planum, rugulosum. Thorax capite dimidio latior, latitudine vix dimidio brevior a latere rotundatus, infrà medium dilatatus; angulis anterioribus acutis, posticis obtusis; limbo posteriori extremo angustissime cupreo-nitenti, lævissimo. Scutellum triangulare, scoriaceum. Elytra thoracis latitudine, rugulosa. Subtus punctulata; abdomine nitidiora.*

De la taille et du port de l'*Anth. umbellatorum* Fab. Il a la couleur de l'*Ant. Chevrierii* Castelnau et Gory. D'un bronzé cuivreux très peu brillant. Tête aplatie, unie, très ruguleuse. Corselet moitié plus large que la tête et d'une largeur double de sa longueur, très peu convexe dans son milieu et aplati sur les côtés qui sont arrondis et dilatés un peu au dessous du milieu et se rétrécissent de là jusqu'à la base; les angles antérieurs sont aigus et les postérieurs obtus ; sa surface est granulée et le bord postérieur est très étroitement lisse, poli et d'un cuivreux brillant. Ecusson triangulaire, coriacé. Elytres de la largeur du corselet, ruguleuses. Le dessous du corps est plus brillant surtout sur l'abdomen et il est ponctué et ruguleux.

Des environs de Beyrouth.

Cette espèce se distinguera facilement de l'*Anth. Chevrierii* par son corselet non réticulé.

108. ANTHAXIA DIVINA Reiche et Saulcy.

Long. 7 1/2 mill. (3 1/4 lig.), lat. 2 1/2 mill. (1 1/8 lig.).
Pl. XII, fig. 10.

Anth. ferulæ Géné *colore affinis. Elongatus, cupreo-auratus vitta thoracica lata, scutello elytrisque viridi-cyaneis. Caput rotundum, paulò excavatum, reticulatum; epistomo rotundatim emarginato; palpis viridi cyaneis; antennis......... articulo primo viride-cupreo. Thorax capite dimidio latior, latitudine ferè dimidio brevior, quadratus; angulis anticis rotundato-obtusis, posticis rectis; disco reticulato, medio subcanaliculato. Scutellum triangulare, scoriaceum. Elytra basi thoracis latitudine, medio valdè coarctata, infrà medium parum dilatata, apicem versus attenuata et hic margine crenulata, regulariter granulata, basi angustè longitudinaliter strigata. Subtus abdomine transversim vix cælato a latere punctato, pectoreque albido tomentoso.*

Voisin, pour la couleur du dessus, de l'*Anth. ferulæ* Géné. Allongé, d'un cuivreux doré, brillant, avec une large bande longitudinale sur le milieu du corselet, l'écusson et les élytres d'un vert bleuâtre. Tête arrondie, un peu excavée, réticulée; épistome à échancrure arrondie; palpes d'un vert bleu; antennes à premier article d'un vert cuivreux (le reste de ces organes manquant). Corselet moitié plus large que la tête, moitié moins long que large, en carré transversal, largement et très peu profondément échancré en avant avec les angles obtus et arrondis, tronqué carrément en arrière avec les angles droits; les côtés droits, faiblement sinués; le disque un peu convexe en avant, déprimé en arrière surtout sur les côtés, faiblement canaliculé dans son

milieu ; ce canal, d'un vert plus pâle, coupant la bande bleu-verdâtre qui occupe la moitié de la surface de cet organe ; sa surface, finement réticulée, présente, vue à la loupe, d'avant en arrière, des points ocellés. Ecusson d'un vert sombre, coriacé. Elytres de la largeur du corselet à la base, étranglées vers le milieu, un peu élargies au delà et atténuées vers l'extrémité qui est arrondie et crénelée ; leur surface est régulièrement et un peu transversalement rugueuse avec un faible bourrelet basilaire finement ridé longitudinalement. Le dessous est couvert d'une légère pubescence blanchâtre ; l'abdomen, finement ridé au milieu, est grossièrement ponctué sur les côtés ; la poitrine et le prothorax réticulés.

Rapportée des environs de Jaffa.

Cette charmante espèce qui, en dessus, a un peu l'apparence de l'*Anth. ferulæ,* en diffère par sa taille plus grande, sa forme plus allongée, ses élytres étranglées au milieu et atténuées vers l'extrémité, rappelant celles des *Agrilus,* le cuivreux doré brillant du dessous du corps, etc.

Fam. **ELATERII.**

109. Cratonychus? dimidiatipennis (Gaubil) Reiche et Saulcy.

Syn. *Adrastus dimidiatipennis* Reiche et Saulcy. Catal. 13, n° 383.

Long. 6 1/2 mill. (2 5/6 lig.), lat. 2 mill. (1 lig.).

Elongatus, angustus, parallelus griseo parcè tomentosus, rubro-testaceus ; capite, pectore, scutello, elytrorumque dimidia parte postica piceo fuscis. Caput subrotundum crebre punctatum ; epistomo coarctato, rectè truncato ; palpis testaceis ;

antennis ferrugineis, submoniliformibus; articulis secundo et tertio minoribus, subæqualibus. Thorax capite ferè duplo latior, latitudine vix brevior, convexus, lateribus subrectis; angulis posticis acutis, rectè prolongatis; disco crebre punctato. Scutellum cordatum crebre punctatum. Elytra thoracis latitudine, striato punctata; interstitiis subtiliter crebre punctatis; apice acuta.

Allongé, étroit, parallèle, d'un rouge testacé avec la tête, la poitrine et la moitié postérieure des élytres d'un brun de poix; il est entièrement couvert d'une légère tomentosité grisâtre. Tète arrondie, criblée de points enfoncés; épistôme rétréci, tronqué carrément; labre et mandibules grossièrement rugueux; palpes testacés; antennes ferrugineuses, un peu plus longues que le corselet, à premier article plus long que les deux suivants réunis, ceux-ci très petits, presque égaux, le quatrième à peine moins long qu'eux, en cône renversé, les suivants de même forme, plus courts avec le terminal un peu plus long, oblong, subacuminé; elles ont l'aspect moniliforme. Corselet de près du double de la largeur de la tête, à peine moins long que large; ses côtés presque droits, un peu arrondis en avant; son bord antérieur presque droit; le postérieur inégal, échancré dans son milieu où il est denticulé, arqué de chaque côté avec ses angles aigus, prolongés en ligne droite; sa surface couverte de points enfoncés peu serrés, avec le bord antérieur un peu obscur et une petite ligne élevée longitudinale de chaque côté du bord postérieur contre les angles. Ecusson cordiforme, ponctué. Elytres de la largeur du corselet avec des stries ponctuées et les intervalles finement ponctués, acuminées à l'extrémité. Dessous du corps finement ponctué. Tarses simples; crochets pectinés. Du Péloponèse.

Cette espèce, qui se retrouve en Algérie, avait à tort été rapportée dans notre catalogue au genre *Adrastus*. Ses crochets pectinés et les angles postérieurs de son corselet aigus et notablement prolongés le rapprochent du genre *Cratonychus* Eschscholtz, qui présente la même longueur relative des articles antennaires. Néanmoins, les antennes étant un peu en scie dans ce genre, notre espèce s'en éloigne par l'aspect presque moniliforme de ces organes et encore plus par la forme de son corselet qui le rapproche avec son écusson du genre *Cardiophorus*. Notre collègue, M. Candèse, travaillant en ce moment à la monographie des Elatérides, nous n'avons pas voulu créer ici une nouvelle coupe générique qui sera, s'il y a lieu, bien mieux établie par ce savant.

110. Agrypnus Judaicus Reiche et Saulcy.

Syn. *Lacon Judaicus* Reiche et Saulcy. Catal, 13, nº 374.

Long. 23 mill. (10 1/2 lig.), lat. 7 3/4 mill (3 1/2 lig.).

Pl. xii, fig. 11.

Elat. notodontæ Latreille (voy. de Caillaud Ins. p. 5, tab. 1, fig. 6) *affinis; minor, fusco-piceus, crebre punctatus, pilis griseis brevibus undiquè vestitus. Caput subquadratum, deplanatum; antennis rufescentibus basi piceis; articulo quarto tertio paulo breviore. Thorax capite plus duplò latior, summa latitudine paulò longior, ante medium dilatatus, postice parum coarctatus; angulis posticis acutis, prolongatis; lateribus canaliculatis; disco convexo, obsoletissime canaliculato, postice medio unituberculato. Elytra thorace vix latiora, summa latitudine duplo longiora, paulò ventricosa, striato punctata; striis in disco minùs perspicuis. Pedes breves.*

Voisin de l'*Elater notodonta* Latr., mais un peu plus petit.

D'un brun de poix mat, criblé de points enfoncés très petits et médiocrement serrés, grossissants et comme ocellés en dessous sur les côtés du prothorax et des premiers segments abdominaux, il est recouvert d'un duvet grisâtre court, un peu plus allongé sur la poitrine et les pattes. Tête presque carrée, un peu arrondie en avant, déprimée dans son milieu ; antennes plus courtes que le corselet, avec une teinte roussâtre allant en augmentant du quatrième au dernier article ; troisième article sensiblement plus long que le quatrième. Corselet de plus de deux fois la largeur de la tête, un peu plus long que sa plus grande largeur qui se trouve au tiers antérieur de sa longueur, légèrement rétréci en arrière avec ses angles très aigus prolongés presque directement; le bord antérieur échancré médiocrement avec ses angles presque droits ; le bord postérieur un peu sinué ; les côtés canaliculés ; le disque médiocrement convexe avec un canal longitudinal à peine senti, arrêté à la base par un tubercule presque carré. Ecusson presque carré arrondi au sommet. Elytres très peu plus larges que le corselet, une fois plus longues que leur propre largeur, un peu ventrues au delà du milieu, à stries ponctuées plus marquées sur les côtés. Pattes courtes.

De Jérusalem. J'en ai vu un individu de Beyrouth et un de Saida.

C'est d'après l'observation de M. Candèze, de Liége, que nous reportons cet insecte au genre *Agrypnus* : ses sillons prosternaux propres à loger les antennes étant complets, tandis qu'ils sont fermés à la moitié de leur longueur dans le genre *Lacon*.

Les angles postérieurs du corselet prolongé en ligne droite distinguent suffisamment cette espèce des congénères avec

qui on pourrait la confondre, la plus grande longueur relative de son corselet est encore un de ses caractères saillants.

111. Cardiophorus maculicollis Reiche et Saulcy.
Catal. 13, nº 377.

Long. 7 mill. (3 lig.), lat. 2 mill. (1 lig.).

Pl. xii, fig. 12.

Rufo-testaceus; capite, antennis, jugulo, macula rotundata in thoracis disco, elytris pectoreque nigris, griseo tomentosis. Caput subsemicirculare, marginatum haud nitidum; antennarum articulis basi et apice rufescentibus. Thorax subrotundatus; capite vix duplo latior, latitudine tertia parte brevior, tumefactus, sub ente vix punctatus, tenuissime tomentosus, antice fere rectè truncatus, postice sinuatus medio dentatus et angustissime niger, angulis posticis acutis subprolongatis. Scutellum cordatum, nigrum, rugosum. Elytra thorace latiora, apice subacuta, striato punctata; interstitiis granulatis. Subtus abdomine tenuissime punctato, flavo tomentoso, tarsis unguiculisque simplicibus.

D'un rouge testacé ou ferrugineux, avec la tête, les antennes, la gorge, une tache arrondie sur le corselet, les élytres et la poitrine noirs; tout l'insecte est couvert d'une tomentosité très fine de la couleur du fond sur les parties colorées et grisâtre sur les parties noires. Tête non brillante, demi-circulaire, rebordée à ponctuation sensible et serrée; les mandibules roussâtres, noires à l'extrémité; les articles des antennes légèrement roussâtres à leur base et à leur extrémité. Corselet à peine de deux fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, renflé, ses côtés arrondis, son bord antérieur coupé carrément, son bord postérieur très étroitement noir, sinué, avec deux petites dents obtuses

dans son milieu et les angles postérieurs aigus, un peu prolongés; il est également brillant en dessus et en dessous et à ponctuation très fine à peine sensible à la loupe. Ecusson cordiforme, noir, mat, rugueux. Elytres près de moitié plus larges que le corselet, aiguës à leur extrémité, à stries ponctuées, les intervalles granulés. Dessous du corps très finement ponctué, brillant. Tarses et crochets simples.

Grèce, des environs d'Athènes.

La distribution des couleurs distingue suffisamment cet insecte de ses congénères.

112 CARDIOPHORUS TENELLUS Reiche et Saulcy.
Catal. 13, nº 379.

♂. Long. 5–6 mill. (2 1/4-2 2/3 lig.), lat. 1 3/4-2 1/4 mill. (5/6-1 lig.).

♀. Long. 5 1/2-7 mill. (2 1/2-3 lig.), lat. 2 1/4-2 1/2 mill. (1-1 1/6 lig.).

Mas. Œneo-niger, nitidulus tenuiter griseo-tomentosus, pedibus rufo-testaceis. Caput semi-circulare, marginatum; antennis piceis basi sæpè rufescentibus. Thorax subrotundatus, capite duplò latior, latitudine brevior, antice posticeque æqualiter coarctatus; angulis posticis acutis, oblique prolongatis; disco crebre subtiliter punctato, basi margine medio crenulato. Scutellum crebre punctatum. Elytra obovata, thoracis basi latiora, medio ampliora apice attenuata, acuminata, striato-punctata; interstitiis crebre punctulatis. Subtus abdomine crebre punctulato; tarsis piceis. Variat pedibus piceis, femoribus tibiisque basi et apice rufescentibus; tarsis unguiculisque simplicibus.

Fœmina. Crassiori, magis parallela; elytris basi haud attenuatis; abdominis segmento ultimo angustissime rufo-marginato.

Voisin du *Card. rufipes* Fab. D'un bronzé noir brillant avec une très légère pubescence grisâtre ; pattes d'un rouge pâle avec les tarses d'un brun de poix et quelquefois entièrement de cette dernière couleur avec les articulations roussâtres. Tête semi-circulaire, marginée, finement granulée de points enfoncés; antennes moitié plus longues que le corselet, d'un brun de poix quelquefois roussâtre à la base sur le premier, sur les deux premiers ou sur les trois premiers articles. Corselet presque rond, de deux fois la largeur de la tête, un peu moins long que large, très arrondi sur ses côtés, également rétréci en avant et en arrière, largement échancré antérieurement, sinué postérieurement avec trois petites dentelures au-dessus de l'écusson et ses angles aigus prolongés un peu obliquement en dehors ; son disque très convexe, finement granulé et très étroitement rebordé en avant. Elytres un peu ovalaires, plus larges que le corselet à leur base, où elles sont atténuées, et allant en s'élargissant notablement vers le milieu, se rétrécissant ensuite jusqu'à l'extrémité qui est très aiguë; elles ont des stries ponctuées et les intervalles sont finement granulés. En dessous, l'abdomen est très finement pointillé. Les tarses et leurs crochets simples.

La femelle, plus renflée, a les élytres plus parallèles, non atténuées à la base et le dernier segment abdominal en dessous a une bordure rougeâtre très étroite.

Des environs de Beyrouth.

Cette espèce, voisine du *Card. rufipes,* s'en distingue par son aspect plus brillant, sa tomentosité plus courte, sa convexité plus grande, ses élytres plus pointues et atténuées à la base dans le mâle.

HISTOIRE
DES INSECTES DU PIN MARITIME.

Par M. ÉDOUARD PERRIS.

(Suite (1).)

(Séance du 12 Septembre 1855.)

PISSODES *(Rhynchænus)* NOTATUS Fabr.

Fig 340-342.

LARVE.

De la même forme et de la même taille que celle du *Magdalinus*, dont elle diffère par les caractères suivants :

Tête moins elliptique, presque circulaire, d'un roussâtre isabelle, avec le bord antérieur ferrugineux, deux taches sur les côtés et deux sur le milieu plus claires que le fond ; fossettes frontales un peu plus apparentes. Mandibules présentant quelques inégalités ; mais à cela près, lisses et non ponctuées ou chagrinées ; bord externe et bord inférieur d'un noir ferrugineux, ainsi que l'extrémité, qui est munie de deux dents presque contiguës, puis taillées en biseau à la base duquel surgit une petite saillie dentiforme, de sorte qu'on peut les considérer comme ayant trois dents dont deux très rapprochées et une écartée. Epistome un peu échancré ; les deux petits filets noirs partant non du milieu de l'épistome, mais de la base du labre, et atteignant presque, en s'atténuant, l'extrémité de celui-ci. Antennes un peu plus visibles ; derrière ces organes deux très petits ocelles noirs, elliptiques et presque contigus.

(1) Voyez 2ᵉ série, Tome X (1852), page 491, et 3ᵉ série, Tome Iᵉʳ (1853), p. 555, Tome II (1854), p. 85 et 593, et T. IV (1856) p. 173.

Thorax moins ventru, poils plus nombreux, spinules qui couvrent le corps un peu plus apparentes; sous le thorax des spinules semblables, mais un peu plus longues, au lieu de duvet.

Stigmates à péritrême roux et elliptique, interrompu supérieurement et très finement strié en travers; boutonnière partant de l'extrémité supérieure de l'ellipse et ne dépassant pas le milieu de l'aire circonscrite par le péritrême.

Nymphe.

Semblable à celle du *Magdalinus*. Elle a deux rangs de petites épines roussâtres sur la tête, quatre rangs sur le prothorax et six sur l'abdomen. Toutes ces spinules sont portées sur un petit mamelon. Sur la face supérieure de la trompe on aperçoit aussi cinq petites soies roussâtres, mais sans mamelon. Cette nymphe exécute avec assez de facilité divers changements de position dans sa cellule.

Insecte parfait.

Longueur 7 à 9 mill. D'un brun ferrugineux, ou même entièrement de cette dernière couleur, avec l'extrémité du rostre noirâtre; celui-ci assez finement ponctué et la tête plus finement encore. Prothorax beaucoup plus étroit antérieurement qu'à la base qui est bisinuée; arrondi latéralement; subdéprimé sur le dos; rugueusement et densément ponctué, avec une fine carène dorsale et quatre gros points formés de squamules blanches, et disposés en série transversale. Ecusson couvert de squamules blanches; élytres parsemées de squamules semblables, denses le long de la suture; marquées avant le milieu d'une tache transverse didyme, blanche ou roussâtre, et un peu au-dessous du milieu, d'une bande sinueuse en partie blanche et en partie

rousse; parcourues par des stries ponctuées dont les plus intérieures ont des fossettes oblongues au lieu de points; intervalles rugueux, granulés, alternativement plus élevés. Dessous du corps couvert de squamules blanches assez larges, surtout celles du prothorax. Squamules des pattes étroites et allongées.

Ratzeburg *(Die forst insecten)* a parlé assez longuement de quatre espèces de *Pissodes*, savoir : *P. pini*, *P. piceæ*, *P. hercyniæ* et *P. nôtatus*. Cette dernière espèce étant la seule qui vive sur le pin maritime et même qui se trouve dans le département des Landes, je n'ai pu contrôler que ce qui la regarde, et les observations de Ratzeburg m'ont paru exactes. Voici quels ont été sur ce point les résultats de mes études.

Les femelles du *Pissodes* pondent leurs œufs dans de petits trous de deux millimètres de profondeur, qu'elles pratiquent avec leur bec dans l'épaisseur de l'écorce. Elles choisissent habituellement des pins de huit à vingt ans, et si elles s'adressent aux vieux arbres, elles n'attaquent que les sommités ou les branches. Les larves, dès leur naissance, pénètrent jusque sous l'écorce, et se nourrissent des couches inférieures en y creusant des sillons tortueux, dont la direction est tout à fait capricieuse. Souvent l'aubier est légèrement entamé. La durée de leur croissance est de quatre à huit mois, selon l'époque plus ou moins précoce de la ponte, après quoi elles travaillent à se préparer un abri, à la fois commode et sûr pour le temps qu'elles devront passer à l'état de nymphe. A cet effet, elles creusent un peu l'écorce, et, vis-à-vis cette cavité, elles pratiquent, dans l'épaisseur de l'aubier, une niche elliptique, et emploient les fibres ligneuses, détachées dans cette opération, à former une calotte un peu convexe, assez épaisse, ayant les apparences

d'un tampon de charpie, et qui les protège parfaitement. La construction de cette calotte est remarquable comme mesure de précaution, mais elle l'est aussi par sa contexture même. On s'étonne de l'art avec lequel la larve détache des fibres souvent de plus de un centimètre, et les entrelace d'une manière assez solide, quoiqu'elle soit dépourvue de pattes, et pour ainsi dire sans souplesse. Comme elle travaille toujours à couvert, il est impossible d'être témoin de ses manœuvres; mais je suppose pourtant qu'elles ne sont pas aussi compliquées qu'on pourrait le croire. Il lui suffit, à mon avis, de détacher des fibres, ce qu'explique la forme des mandibules, une habileté instinctive et une grande patience; de fixer les premières sur les bords de la cellule, puis d'y joindre successivement les autres en les pressant contre l'écorce, avec la tête d'abord, puis avec le corps. Ces efforts donnent à la calotte la forme d'une coupole elliptique, parce que l'écorce a été préalablement creusée vis-à-vis; mais lorsque cette opération n'a pas eu lieu, la calotte est plate ou à peu près.

La larve du *Pissodes* présente d'autres particularités qui méritent d'être signalées. Quand l'écorce sous laquelle elle doit se transformer est épaisse, elle la creuse, ainsi que je l'ai dit, vis-à-vis sa future niche; mais elle ne l'entame pas profondément, et laisse intacte une assez forte épaisseur, contrairement à l'usage adopté par beaucoup d'autres larves qui préparent à l'insecte parfait une sortie très facile. Lorsque l'écorce n'a qu'une épaisseur moyenne, elle s'abstient de la creuser, et la laisse parfaitement intacte. Si enfin l'écorce est mince, comme dans la partie moyenne des jeunes arbres, ou vers le sommet des pins plus âgés, elle ne demeure pas sous l'écorce et elle pénètre dans le bois. Il est à remarquer, dans ce cas, que les galeries n'ont pas toutes

une direction uniforme et la même étendue. Tantôt, en effet, la galerie plonge directement vers l'axe, et quand elle a atteint une longueur d'environ un centimètre, la larve se retourne pour se transformer la tête vers le dehors. Tantôt la galerie pénètre à une faible profondeur et décrit un arc, une parabole d'une assez faible étendue. Dans ce cas, la larve n'a pas évidemment besoin de se retourner ; elle se trouve naturellement la tête en dehors. D'autres fois enfin la larve prolonge sa galerie jusqu'à la moelle, puis elle suit, quelquefois sur une longueur de plusieurs centimètres, le canal médullaire, après quoi elle se dirige vers la surface, en ayant le soin de laisser intacte une petite couche d'aubier. Dans ce cas, la galerie est représentée par une ligne verticale ayant à chaque extrémité une petite ligne horizontale. Il va sans dire que lorsque la partie de la branche ou de la tige occupée par la larve n'a qu'un faible diamètre, les horizontales sont à peu près nulles. Ordinairement même alors la métamorphose a lieu dans le canal médullaire. Dans tous les cas, l'orifice d'entrée est masqué par un dépôt de vermoulure et de petites fibres ligneuses. Ce sont les déblais de la galerie que la larve rejette au dehors pour se protéger jusqu'à ce que tout son corps soit logé dans le bois.

Ces diverses manières d'opérer sembleraient devoir être attribuées à un pur caprice, je suis porté à croire qu'elles dépendent plutôt de l'époque à laquelle la larve a quitté le dessous de l'écorce pour se cacher dans l'aubier. Si sa métamorphose approche, elle prend seulement le temps de se protéger, et de là la galerie droite et peu profonde ; si sa vie active doit durer quelque temps encore, son travail se prolonge naturellement, d'où la forme parabolique; enfin si, mal abritée et mal nourrie sous une écorce trop mince, elle se détermine de bonne heure à pénétrer dans le bois,

le soin de son développement l'oblige à tracer une galerie beaucoup plus étendue.

Cette larve a donc pour sa conservation les plus admirables instincts ; on dirait même qu'elle les utilise avec autant de discernement que d'intelligence, car elle apprécie parfaitement les conditions diverses dans lesquelles elle peut se trouver placée, et elles lui inspirent des déterminations surprenantes par leur sagesse, plus étonnantes encore par leur variété. Sa prudence, du reste, n'est pas sans motifs, et les précautions qu'elle prend sont bien justifiées par les dangers auxquels elle est exposée. Elle n'a pas, en effet, à redouter seulement de nombreux parasites voués à sa perte, elle doit aussi se protéger contre les pies et les mésanges qui lui font une guerre acharnée, comme à toutes les larves d'une certaine grosseur qui ne s'abritent pas sous des écorces assez épaisses. Nous avons déjà signalé ce fait à propos de la larve du *Melanophila tarda*. Stimulés par la faim qui les presse quelquefois dans la mauvaise saison, ces oiseaux se mettent en quête, et guidés sans doute par l'odorat, par un instinct spécial et même par la délicatesse du sens auditif, qui leur permet de distinguer à travers l'écorce le travail de la larve mineuse et de deviner le point précis où elle se trouve, ils battent en brèche le rempart qui l'abrite, pénètrent jusqu'à elle et l'arrachent à sa retraite audacieusement violée. Aussi, voit-on souvent de jeunes arbres qui nourrissaient des larves de Pissodes, criblés de trous, presque dépouillés de leur écorce et dépeuplés de leur nombreux habitants.

Ordinairement le *P. notatus* hiverne à l'état de larve. Celle-ci se transforme en nymphe, vers la fin du mois d'avril ou dans le mois de mai, et comme l'état de nymphe dure environ un mois, et qu'il faut ensuite à l'insecte parfait un

certain temps pour fortifier ses organes, durcir son enveloppe, pratiquer une ouverture dans la couche de fibres ligneuses qui fermait sa niche, et percer enfin le bois ou l'écorce qui l'abritait, il en résulte que les *Pissodes* ne se montrent guère que vers la fin de juin. On les rencontre alors sur les troncs ou les feuilles de pin, et quelquefois on les trouve accouplés, le mâle cramponné sur le dos de la femelle. Les premières pontes s'effectuent vers la fin du mois de juillet ; mais comme tous ne sont pas disposés à pondre à la même époque, et que des circonstances diverses, telles qu'une température variable ou une alimentation plus ou moins abondante, plus ou moins substantielle, retardent plus ou moins la sortie des insectes parfaits, il s'effectue des pontes même jusqu'au mois d'octobre ; de sorte que la naissance des larves s'échelonne sur une période d'environ trois mois. Je me suis assuré de ce fait en observant, en hiver ou au printemps, les arbres abattus à diverses époques de l'année précédente. J'en ai abattu moi-même quelques-uns chaque mois, depuis le commencement de juillet jusqu'au commencement d'octobre, et au printemps suivant je trouvais dans tous ces arbres des larves de *Pissodes*. J'en ai rencontré aussi, mais rarement il est vrai, dans les jeunes arbres de dix à douze ans, que nos paysans coupent vers la mi-octobre, pour y suspendre et y faire sécher la récolte de millet ; or, ces arbres demeurent quelque temps masqués par les tiges de cette plante, ils ne sont guère libres qu'à la fin d'octobre, de sorte qu'il y a encore des *Pissodes* qui profitent des beaux jours de l'automne pour s'occuper de leur reproduction.

Voilà la règle générale ; mais il y a aussi des *Pissodes*, et ce sont sans doute ceux dont la naissance est la plus tardive, qui ajournent leur ponte au printemps suivant, et hivernent

au pied des arbres, cachés dans les anfractuosités de l'écorce et protégés par les mousses et les lichens. Lorsque le soleil a réchauffé l'atmosphère, c'est-à-dire dans les mois d'avril et de mai, ils sortent de leur léthargie, et on les rencontre alors principalement sur les feuilles des pins. Ils ne tardent pas à déposer leurs œufs dans les jeunes pins abattus ou malades. Parmi les larves qui en proviennent, les unes subissent leur dernière métamorphose assez tôt pour que les insectes parfaits puissent pondre avant l'hiver ; dans ce cas, on peut compter jusqu'à trois générations dans une période de deux années ; les autres se transforment trop tard pour qu'il puisse y avoir un commencement de seconde génération ; de sorte que les insectes qui se montrent à cette époque reculée sont naturellement condamnés à hiverner. Au surplus, soit qu'un petit nombre de *Pissodes* se trouve soumis à l'hivernation, soit que la plupart deviennent, durant la longue et périlleuse période de l'engourdissement, la proie des animaux ou des larves insectivores, ceux qui survivent ne sont pas bien nombreux, car fort peu d'arbres sont attaqués au printemps par ce Charançon.

Les conditions d'existence des autres *Pissodes*, que j'ai nommés plus haut, sont, d'après Ratzeburg et d'autres naturalistes, les mêmes, ou à peu près, que pour le *P. notatus*. Ils n'hivernent généralement qu'à l'état de larve, et leurs larves vivent toutes dans l'écorce des pins ou des sapins dans lesquelles elles tracent, de haut en bas, des galeries sinueuses ; toutes aussi se creusent une niche pour la métamorphose en nymphe ; mais comme elles vivent la plupart du temps dans de vieux arbres à écorce épaisse, c'est le plus souvent dans l'écorce même qu'elles pratiquent leur niche, et alors la calotte de fibres est tournée du côté du bois. J'ai eu l'occasion d'observer tous ces faits pour le *P. piceæ*, qui est commun dans les forêts de sapins des Pyrénées.

A l'état d'insecte parfait, ce dernier *Pissodes*, sur lequel Ratzeburg donne le plus de détails, ronge les feuilles des arbres résineux, et il attaque même les arbres à feuilles caduques. Le *P. notatus* est exclusivement pinivore, et on le rencontre quelquefois rongeant les feuilles ; mais les dommages qu'il peut produire ainsi sont tout à fait nuls, et ne méritent pas la moindre attention. Ce Charançon n'en est pas moins pour les pins un des plus grands fléaux, et il ne le cède en rien, sous ce rapport, aux espèces les plus nuisibles. Il a, en effet, un instinct tout particulier pour discerner les arbres malades, et il empêche leur guérison et hâte leur ruine en y pondant ses œufs et leur confiant le soin de nourrir sa progéniture. Il y a même ceci de fâcheux, que lorsqu'un arbre devient malade dans l'arrière-saison, c'est-à-dire à une époque où les *Tomicus* ne pondent plus, il peut encore être attaqué par les *Pissodes* qui, comme je l'ai dit, prolongent leur ponte presque jusqu'au milieu de l'automne. A cette particularité qu'on ajoute la certitude de la mort pour tout arbre où le *Pissodes* dépose ses œufs, et les précautions minutieuses que prend la larve pour se garantir de ses ennemis, et l'on conviendra sans peine que cet insecte est un des ennemis les plus redoutables des forêts de pins.

Hylobius abietis L.

Fig. 343-348.

Longueur 15 millim. Forme des larves précédentes, dont elle diffère par les caractères suivants :

Tête orbiculaire, ferrugineuse, avec le bord antérieur un peu plus foncé et des fossettes peu profondes, ainsi que des rides transversales dans l'intérieur de la bifurcation du sillon

cranien. Mandibules ferrugineuses dans leur moitié inférieure, puis noires jusqu'à l'extrémité, qui est taillée en biseau, avec la pointe formée de deux dents d'entre lesquelles part une rainure assez large et qui descend parfois, en se rétrécissant, jusqu'au milieu où elle se termine en une fossette. Une autre fossette bien marquée existe au-dessous. Labre large, à trois lobes arrondis, surmontés chacun de deux soies rousses, épaisses et raides, entre lesquelles surgit un poil de même couleur, et dont les deux intermédiaires sont un peu plus courtes que les autres. Mâchoires, lèvre et palpes ferrugineux ; lobe des mâchoires large, arrondi et surmonté de soies en dents de peigne.

Corps parsemé de quelques poils et muni de petites spinules, non sur tout le corps, mais seulement aux bords antérieur et postérieur des segments, sauf les derniers qui en sont presque entièrement couverts.

Stigmates comme dans la larve du *Pissodes*.

NYMPHE.

Semblable à celle du *Pissodes*.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 10 à 14 millim. D'un noirâtre subferrugineux. Tête et rostre densément et rugueusement ponctués ; ce dernier caréné, avec une fossette à la base et deux petites touffes de poils roux. Prothorax plus long que large, densément et profondément rugueux, avec une carène médiane obsolète et des poils roux assez longs et couchés sur les côtés et au milieu. Ecusson revêtu d'une pubescence cendrée. Elytres sensiblement plus larges que le prothorax, un

peu déprimées; marquées de stries cancellées, dont les intervalles sont grossièrement tuberculeux ; ornées de taches formées de poils roux, raides et couchés, disposées en séries transversales : une courte avant le milieu ; une autre plus bas, en forme de chevron ; une troisième à la suite, presque en accolade ; une quatrième près de l'extrémité. Corps ponctué en dessous et parsemé de poils roux, formant des taches sur les côtés de l'abdomen. Pattes ayant des poils cendrés.

Le *Hylobius abietis*, que son nom spécifique signale comme l'ennemi des sapins, attaque aussi les pins, car il vit ici dans le pin maritime, et j'ai trouvé dans le pin des Pyrénées, sa larve, que M. Bernutti a rencontrée aussi dans le pin du nord. Il affectionne plus que le *Pissodes notatus* les arbres à écorce épaisse, et jusqu'ici je ne l'ai observé que dans des sujets de plus de trente ans. Dans cette contrée où il est beaucoup moins commun que dans le nord, j'ai pris sa larve exclusivement dans les souches et dans les arbres abattus, de sorte qu'il n'est pas, chez nous du moins, aussi dangereux que le *Pissodes*, si redoutable pour les arbres malades. La femelle aime surtout à pondre dans les mêmes conditions que le *Hylurgus ligniperda* et le *Hylastes ater*, c'est-à-dire à la face inférieure des troncs couchés à terre, et principalement à la partie qui est en contact, ou à peu près, avec le sol.

Les mœurs du *Hylobius* ont, du reste, la plus grande analogie avec celles du *Pissodes*. Les œufs sont pondus dans de petits trous que la femelle fore avec son bec ; les larves creusent dans le liber des galeries sinueuses dirigées en tout sens, et la métamorphose a lieu dans une niche creusée dans l'aubier, et au fond de laquelle se trouvent les fibres

détachées, de sorte que la nymphe n'est protégée que par l'écorce préalablement minée pour faciliter la sortie de l'insecte parfait.

Le *Hylobius* n'a, selon moi, qu'une seule génération. La ponte a lieu en mai ou juin, et les insectes parfaits naissent à la fin de l'été. Les uns ne quittent pas leur berceau, les autres vont hiverner ailleurs.

Diodyrhynchus *(Rhinomacer)* attelaboides Fab. ♂. *Austriacus* Sch. ♀.

Fig. 349 et 350.

Larve.

Longueur 4 à 5 millim. Corps ferme, assez coriace, d'un blanc sale et un peu roussâtre, hérissé de poils de la même couleur; tête rousse, plus foncée au bord antérieur, qui est sinué, labre et épistome très petits; front marqué de très petites fossettes, et comme variolé; mâchoires et palpes roussâtres; mandibules assez fortes, ferrugineuses, avec l'extrémité noire; vues en dessus elles sont larges à la base, un peu arrondies en dehors, intérieurement taillées en biseau depuis la pointe, qui est bifide, jusqu'au-delà des deux tiers de leur longueur, où le bord devient vertical; vers le milieu du biseau surgit une troisième dent, et l'angle où ce biseau finit est aigu; vues de côté, elles forment une sorte de triangle étroit dont le sommet est bidenté; le côté supérieur est oblique, l'inférieur à peu près vertical; de l'intervalle des deux dents apicales part une rainure assez profonde, mais courte, et à côté on remarque une fossette arrondie. Près de la base de chaque mandibule, et sur la joue existe un ocelle bien visible, noir et transversalement ovale. Le bord antérieur du prothorax est roussâtre.

Cette larve a de grands rapports avec celles de *Balaninus* qui vivent dans les glands, les châtaignes, les noisettes, etc.

Nymphe.

Elle m'est inconnue.

Insecte parfait.

Longueur 5 millim. Entièrement testacé, ou avec une nuance brunâtre, principalement sur le sternum ; entièrement couvert d'une villosité courte et roussâtre, et d'une ponctuation plus forte en dessus qu'en dessous ; yeux noirs ; rostre un peu arqué, presque lisse, plus long que la tête et le prothorax réunis, filiforme, avec l'extrémité dilatée ; antennes insérées plus près de la base que du sommet. *Femelle.*

Le mâle diffère par les caractères suivants : corps un peu plus allongé, entièrement d'un noir olivâtre, ponctué et revêtu de poils cendrés ; pattes testacées, avec les tarses en partie brunâtres ; rostre visiblement moins long que le prothorax seul, large, spatulé, fortement ponctué, caréné depuis la base jusqu'au-delà du milieu, puis aplati ; extrémité testacée.

Le pin maritime fleurit au mois de mai, et développe des châtons de fleurs mâles, assez volumineux et ayant la forme d'un petit cône, composé de sphéroïdes constitués par un groupe d'étamines que protègent des écailles imbriquées et peltées. C'est là que le *Diodyrhynchus* va pondre ses œufs, et sa larve se nourrit des étamines, du pollen, ainsi que de l'axe du châton. La présence de la larve arrête ordinairement l'épanouissement des fleurs, et l'on conçoit que cette

condition est indispensable à son existence, car si les sphéroïdes s'ouvrent, les étamines s'étalent, le pollen s'échappe, et la larve, sans abri, sans protection, sans nourriture suffisante, tombe ou dépérit. La femelle du *Diodyrhynchus* semble comprendre ces dangers, car, elle aime surtout à pondre sur les pins abattus au début de la formation des chàtons, parce que ceux-ci après avoir profité d'un reste de sève pour accroître leur développement, demeurent stationnaires et n'éclosent pas. Ces circonstances sont évidemment les plus favorables, et la femelle, que son instinct ne trompe pas, manque rarement d'en profiter. Aussi est-on sûr, quand on s'adresse à ces sortes de pins, d'y trouver l'insecte parfait au mois de mai, et la larve quelques semaines plus tard. Celle-ci naît au milieu des sphéroïdes qui ont reçu les œufs, et elle en dévore la substance. Sa croissance est assez rapide, car, à la fin de juin, elle est presque toujours adulte. Si ses métamorphoses devaient s'accomplir aussitôt après, elles pourraient, sans grand inconvénient, avoir lieu dans le chàton lui-même; mais comme elles ne doivent s'effectuer que l'année suivante, on comprend que la larve ne séjourne pas dans un corps naturellement fragile, et qu'elle a elle-même rendu friable en en rongeant et désagrégeant les parties. Elle quitte donc son berceau, se laisse tomber à terre et s'y enfonce, à l'exemple de tant d'autres larves de Curculionites, pour y attendre, dans l'inertie, l'époque de ses dernières transformations.

Ainsi que je l'ai déjà dit, Erichson a proposé de réunir aux Curculionites, les Scolytes. Bostriches, Hylésines, etc., et M. Schaum paraît avoir adopté cette opinion, car dans son *Catalogus Insectorum Europæ*, imprimé à Stettin en 1853, il a groupé tous ces insectes avec les Charançons, sous le nom de *Curculionites*.

Loin d'être opposé à cette réunion, je l'approuve très volontiers, et je me persuade qu'elle a toutes sortes de chances d'être accueillie, parce qu'elle est rationelle sous tous les rapports.

Au point de vue de la structure des insectes parfaits, il y a certainement plus de disparates entre beaucoup de genres de Curculionites, qu'entre plusieurs genres de cette famille et les insectes que j'ai provisoirement appelés Xylophages. L'*Alticopus Galeazzi* et les *Brachytarsus* ressemblent plus à un *Hylesinus* qu'à un *Rhynchites ;* les *Rhynocyllus*, les *Mecinus*, le *Lymexylon*, les *Rhyncolus*, les *Phlæophagus* et tant d'autres ressemblent plus à des *Hylastes* qu'à des *Brenthus*, des *Balaninus*, des *Otiorhynchus*, etc.

Sous le rapport des larves, c'est plus que de la ressemblance, c'est presque de l'identité. Antennes très peu visibles; palpes maxillaires et labiaux de deux articles; menton cordiforme; absence de pattes; corps courbé en arc et presque toujours couvert d'aspérités dans les espèces qui creusent des galeries... Enfin la ressemblance est telle que, malgré tous mes efforts, je n'ai pu découvrir un seul caractère qui permette de distinguer infailliblement une larve de Curculionite d'une larve de Xylophage. L'identité n'est sans doute pas aussi frappante pour toutes les espèces ; l'on comprend que les diversités de mœurs doivent entraîner quelques variations dans les formes, et qu'une larve qui doit se mouvoir dans un cylindre vertical peut ne pas être moulée exactement sur celle qui vit dans l'épaisseur d'une feuille, ou à l'air libre, ou dans une graine ; mais ces différences, qui n'affectent que le corps et non les caractères essentiels, sont beaucoup plus insignifiantes que celles que l'on observe entre les insectes parfaits, et ne choquent pas plus que celle qui existe

entre la larve du *Platypus cylindrus* et celle d'un *Tomicus*. La seule distinction assez tranchée que présentent les insectes et les larves des deux familles, ou, si l'on veut, des deux sections de la même famille, réside dans ce fait que les galeries creusées par les Scolytes et autres sont régulières et tracées sur un plan déterminé, tandis que celles des Curculionites sont très irrégulières, et suivent indifféremment toutes les directions.

Sans avoir besoin, je crois, d'insister plus longtemps sur cette question, dont l'appréciation est facile pour tout le monde, je déclare que j'accepte la fusion proposée, et que je n'ai maintenu la division accoutumée que pour être fidèle au parti pris d'avance de suivre le catalogue de M. Gaubil, malgré ses imperfections.

J'ai donné déjà quelques généralités sur les Xylophages; voici maintenant quelques mots sur les Curculionites.

Ces insectes et leurs larves vivent exclusivement de matières végétales. Les espèces du genre *Brachytarsus* constituent la seule exception connue jusqu'ici, car ces insectes déposent leurs œufs dans des *Coccus*, et c'est dans le corps de ces Hémiptères que se développent leurs larves carnassières, ou du moins ovivores. Il n'est pas une seule partie des végétaux : bourgeons, feuilles, fleurs, fruits, tige, écorce, bois, moelle, racines, qui soit affranchie des atteintes des Curculionites, et qui ne puisse nourrir une de leurs larves.

Feuilles. Elles sont rongées à ciel ouvert par les larves des *Coniatus*, des *Phytonomus*, des *Cionus*, des *Phytobius*, ou roulées et dévorées dans l'ombre par celles de plusieurs *Rhynchites*, ou minées entre leurs épidermes par celles des *Orchestes* et du *Brachonyx*.

Fleurs. Elles servent de berceau aux larves des *Anthonomus*, qui en dévorent les étamines et les pistils, et arrêtent le développement du bouton, de telle sorte que les pétales continuent à servir de protection jusqu'à la naissance des insectes parfaits. Les *Apion rugicolle* et *tubiferum* produisent les mêmes résultats sur les *Cistus alyssoides* et *salvifolius*.

Fruits. Une masse incalculable de fruits devient la proie des larves de Curculionites, et j'en ferais une liste bien longue. Elles appartiennent aux genres *Bruchus*, *Apion*, *Tychius*, *Sibines*, *Nanophies*, *Larinus*, *Rhinocyllus*, *Mononychus*, *Conotrachelus*, *Sitophilus*, *Balaninus*, *Gymnœtron*, qui ordinairement ne modifient pas la forme du fruit, mais parfois pourtant le forcent à s'hypertrophier.

Tiges. Les tiges des plantes herbacées nourrissent des larves faisant partie des genres *Apion*, *Lixus*, *Erirhinus*, *Ceutorhynchus*, *Mecinus*, *Cœliodes*, *Nanophies*. Tantôt ces tiges ne manifestent en rien la présence du parasite, tantôt elles se dilatent, se renflent en forme de galle.

Ecorce. Elle est sillonnée par les larves des *Pissodes*, des *Hylobius*, des *Plinthus*, des *Cleogonus*.

Bois. C'est là que vivent les larves des *Anthribus*, des *Tropideres*, de l'*Alticopus*, des *Camptorhinus*, des *Magdalinus*, des *Anchonus*, des *Cryptorhynchus*, des *Acalles*, des *Rhina*, des *Mecinus*, des *Dryophthorus*, des *Rhyncolus*, des *Phlœophagus*.

Moelle. Elle constitue la nourriture exclusive du *Magdalinus carbonarius*, de plusieurs *Apion*, *Lixus*, *Gymnœtron* et *Ceutorhynchus*.

Racines. Les larves de certains *Baridius* y produisent des

protubérances, des galles au milieu desquelles elles vivent; les racines sont rongées dans leur intérieur par les larves de *Leiosomus*, de *Ceutorhynchus*, de *Cœliodes*, ou sur toute leur surface, par celles des *Otiorhynchus*.

Si je donnais des détails sur chacune des espèces dont je connais l'histoire, on serait surpris du merveilleux instinct que déploient les insectes et les larves de cette intéressante famille; mais ce sujet m'entraînerait beaucoup trop loin et ne serait pas ici à sa place.

Spondylis buprestoides Fabr.

Fig. 351-358.

Larve.

Longueur 34 millim.; largeur 7 millim. Blanche, charnue, ferme, cylindrico-tétraédrique.

Tête subcornée, rousse sur le front et sur les côtés, roussâtre à sa base, médiocrement saillante, à côtés légèrement arrondis et couverts de petits poils roux; plane et luisante en dessus; marquée de deux petits sillons partant d'un même point de la base et se rendant aux angles antérieurs; dans l'angle formé par ces deux sillons, parsemée de points rares et peu apparents, sauf ceux de devant qui sont assez gros; parcourue, du sommet de cet angle au bord antérieur, par un trait noir et corné; bord antérieur noir, droit au milieu, taillé en biseau vis à vis les mandibules; face inférieure ferrugineuse, légèrement ponctuée, marquée de deux sillons noirs, cornés, écartés et un peu arqués en dedans. Mandibules robustes, larges à la base, subtriangulaires, pointues à l'extrémité, au-dessous de laquelle, vers le tiers antérieur, elles se dilatent intérieure-

ment à angle droit ; faiblement convexes en dehors, lisses, d'un noir mat, sauf une lisière le long du bord supérieur qui est luisante. Epistome roussâtre, deux fois aussi large que long, un peu arrondi antérieurement. Labre assez épais, un peu convexe, en demi-ellipse transversale, ferrugineux, parsemé d'assez gros points irréguliers, muni antérieurement de cils roux et touffus. Mâchoires assez fortes, un peu coudées à leur base ; lobe peu épais, cylindrique, atteignant la moitié du second article des palpes maxillaires, muni de cils roux et assez touffus ; palpes maxillaires courts, arqués en dedans, de trois articles : le premier aussi grand que les deux autres ensemble et ventru ; le second ventru aussi, et de la longueur du troisième qui est grêle et conique. Lèvre inférieure largement et peu profondément échancrée ; coupée longitudinalement en deux par un sillon profond ; surmontée d'une languette semidiscoïdale et ciliée ; palpes labiaux de deux articles égaux, le premier très ventru. Tous ces organes ferrugineux, avec les deux derniers articles des palpes maxillaires noirâtres. Saillies des mâchoires, de la lèvre et du menton hérissées de très petits poils roux. Antennes rousses, très courtes, de quatre articles : le premier épais et rétractile ; le second et le troisième beaucoup plus étroits et égaux, ce dernier surmonté de deux ou trois petits poils ; le quatrième grêle et rétractile, terminé par de toutes petites soies et accompagné d'un petit article supplémentaire, subconique, placé à côté de lui, en dedans. Ocelles nuls.

Prothorax roussâtre sur sa moitié postérieure, deux fois aussi large que long, ponctué antérieurement ; ayant en dessus, dans toute sa longueur, deux sillons un peu calleux, écartés et un peu divergents, et en dessous deux sillons

semblables dessinant un angle au sommet duquel on voit une fossette oblongue; mésothorax et métathorax très courts: ce dernier pourtant un peu moins que le précédent. Chacun de ces segments ayant sur les côtés des poils roussâtres, fins et assez touffus, et muni en dessous d'une paire de pattes roussâtres, écartées, courtes, ne faisant pas saillie au-delà du corps; de trois articles dont les deux derniers sont couronnés de soies, et terminées par un ongle subulé, ferrugineux avec la pointe plus pâle.

Abdomen très finement velu sur les côtés, comme le thorax, de dix segments dont les sept premiers pourvus, sur les côtés, d'un bourrelet rétractile, et en dessus ainsi qu'en dessous, d'un gros mamelon transversal, également rétractile; septième ayant de plus un bourrelet latéral non rétractile et bien tranché; huitième et neuvième lisses, sans mamelons rétractiles, mais ayant le bourrelet latéral non rétractile; ce dernier muni en outre, près du bord postérieur, de deux petites cornées, coniques, espacées de près d'un millimètre, rousses à la base, ferrugineuses à l'extrémité. Dernier segment très petit, en forme de mamelon dont l'extrémité est constituée par trois petits lobes, au centre desquels est l'anus.

Stigmates elliptiques, roussâtres, au nombre de neuf paires : la première, sensiblement plus grande et située plus bas que les autres, se trouve près du bord antérieur du mésothorax, les suivantes vers le milieu des huit premiers segments abdominaux.

Ratzeburg et après lui M. Westwood ont décrit et figuré cette larve.

Nymphe.

Blanche; tête lisse, avec quelques soies blanches et très courtes sur le labre; corselet muni, près du bord antérieur, d'épines disposées sans ordre et d'inégale longueur, la plupart droites, quelques-unes recourbées ou en haut ou en bas, coniques, charnues et blanches à la base, rousses et subcornées à l'extrémité qui est surmontée d'un poil très fin; sur le disque du prothorax, ainsi qu'à l'extrémité médiane du mésothorax et du métathorax, quelques épines semblables mais plus petites; sur la face dorsale de chaque segment de l'abdomen, une zone transversale d'épines un peu plus petites que celles du prothorax et presque toutes inclinées en arrière; dernier segment tronqué et terminé par deux épines de même nature, mais plus longues, écartées, d'abord un peu divergentes, puis légèrement arquées en dedans.

Insecte parfait.

Longueur 14 à 20 millim. Entièrement noir. Tête densément et assez fortement ponctuée; marquée antérieurement d'une impression en segment de cercle et d'un sillon au-dessus. Mandibules couvertes de points oblongs de la base au milieu. Prothorax ayant des cils roux au sommet et à la base; plus large que long; arrondi sur les côtés; couvert de points en partie confluents. Elytres de la largeur du prothorax, à côtés parallèles; arrondies au sommet; rebordées sur les côtés et à l'extrémité de la suture; couvertes de gros points enfoncés, beaucoup moins marqués à l'extrémité, et dont les intervalles ont des points très petits; munies de trois côtes qui s'effacent avant le sommet, et dont l'extérieure est souvent peu apparente. Tibias ciliés au côté interne, denticulés au bord externe.

La femelle du *Spondylis* pond ses œufs au mois de juillet principalement dans l'écorce des souches des vieux pins récemment abattus. Les larves se conduisent exactement comme celles du *Criocephalus rusticus* dont nous parlerons tout à l'heure.

Ergates *(Cerambyx)* faber L. ♂.
Prionus obscurus Oliv. ♂.
Fig. 362-368.

Larve.

Mon ami, M. Lucas, a publié dans les Annales de la Société entomologique (1844, p. 169) une description détaillée de la larve et de la nymphe de cet insecte. Je ne puis me dispenser pourtant d'en parler ici, parce que l'*Ergates* est un insecte essentiellement parasite du pin, que M. Lucas n'a accompagné son mémoire d'aucune figure, que dès lors la larve et la nymphe de ce Longicorne sont, iconographiquement du moins, inédites, et qu'il vaut la peine de les faire connaître sous ce rapport.

Dans aucun cas, d'ailleurs, je n'eusse donné une description détaillée de la larve ; je m'étais proposé d'agir, pour les larves de Longicornes, comme je l'ai déjà fait pour celles des Staphyliniens, des Buprestides, des Xylophages, etc., c'est-à-dire de partir d'un type convenablement décrit et de me borner à signaler, pour chacune des espèces suivantes, les caractères différentiels. Cette manière de procéder m'a paru moins fatigante pour le lecteur et même plus philosophique, parce qu'elle fait mieux ressortir l'unité du plan que suit ordinairement la nature dans l'organisation des larves de la même famille.

Le type qui me servira de point de départ est la larve du *Spondylis buprestoides* dont on vient de lire le signalement.

La larve de l'*Ergates* en diffère par les caractères suivants :

Longueur 60 à 65 millim. Bord antérieur de la tête ayant six saillies dentiformes et longitudinalement striées; deux latérales près de l'angle inférieur des mandibules, et quatre vis à vis l'épistome, rapprochées deux à deux. Au-dessus de ces quatre dents se trouve une crête horizontale terminée par quatre dents striées, alternant presque avec les précédentes. Mandibules ayant, immédiatement au-dessous du biseau, une échancrure profonde de laquelle il résulte que l'angle inférieur du biseau forme une forte dent obtuse. Face externe très finement striée en travers sur le quart supérieur, sauf la partie voisine des bords tranchants qui est lisse, et avec un espace le long du biseau, marqué de stries obliques et assez profondes, s'arrêtant à une petite carène parallèle au biseau; deuxième quart de la face externe occupé par des rides profondes et irrégulières; dernière moitié couverte presque entièrement de grosses cavités inégales et irrégulières. Epistome un peu échancré, marqué antérieurement de rides à peu près concentriques; labre arrondi, presque discoïdal, couvert de points enfoncés dont trois ou quatre plus gros de chaque côté. Lobe des mâchoires ellipsoïdal et ponctué; avancement arrondi de la lèvre aussi saillant que les palpes labiaux et fortement ponctué. Antennes de quatre articles comme dans la larve précédente : je n'en parle que pour contredire l'assertion de M. Lucas qui les dit formées d'un tubercule surmonté de deux articles (1).

(1) M. Mulsant (Hist. nat. des Longicornes, p. 23) ne donne non plus que trois articles aux antennes, et il en attribue quatre aux palpes maxillaires. C'est là, selon moi, une double erreur.

La divergence qui existe entre nous tient sans doute à ce que mon savant ami n'a observé que des larves mortes ; or, dans cet état, les antennes sont en grande partie, quelquefois même tout à fait cachées dans la tête, et le quatrième article est entièrement caché dans le troisième. Quoi qu'il en soit, l'erreur est certaine et le nombre de quatre articles est incontestable. C'est d'ailleurs le nombre normal pour les larves de cette famille, et voilà pourquoi je tiens à établir le fait. Tout près de chaque antenne et sur la partie ferrugineuse et cornée des joues on aperçoit très bien à la loupe quatre ocelles ronds, saillants et d'un testacé clair : trois rapprochés en série transversale et un éloigné, dans la direction d'une ligne oblique qui se rendrait au vertex.

Prothorax ridé-chagriné en dessus ; marqué près du bord postérieur d'une bande d'un ferrugineux sale, irrégulière, interrompue au milieu et n'atteignant pas les sillons longitudinaux dont ce segment est marqué.

Le reste du corps comme dans la larve du *Spondylis ;* mamelons dorsaux marqués de deux sillons transversaux ; mamelons ventraux d'un seul sillon médian longitudinal, et de deux fossettes latérales ; les uns et les autres très légèrement tuberculeux.

Les pattes, très petites pour un corps aussi gros, sont conformées comme celles de la larve du *Spondylis*, et il en est de même des stigmates. D'après M. Lucas, la première paire de ces orifices respiratoires est placée entre le premier segment et le suivant. Un examen superficiel conduit à cette manière de voir ; mais en y regardant de près on demeure convaincu que ces stigmates sont situés au bord antérieur du mésothorax qui, précisément à cause de ces organes, se dilate de manière à empiéter un peu sur le bord postérieur du prothorax.

Nymphe.

Elle est remarquable par les tubercules épineux et cornés disséminés sur le dos du prothorax et sur l'arceau dorsal des segments abdominaux, et qui font de la région dorsale de cette nymphe une sorte de râpe. Le mésothorax est finement strié en travers et le dernier segment est muni, près de l'extrémité, de deux petites épines relevées. Toutes ces particularités sont signalées par M. Lucas, mais il a omis de mentionner un caractère très saillant : c'est l'existence, au milieu du bord postérieur des 2e, 3e, 4e et 5e segments, de deux saillies blanches et cartilagineuses en arc renversé, et vis à vis chacun de ces arcs, sur le bord antérieur du segment suivant, la présence d'une crête horizontale roussâtre, à bord tranchant, corné et ferrugineux, et très légèrement échancrée.

Insecte parfait.

Longueur 28 à 50 millim. Subconvexe, brun ou d'un brun rougeâtre. Tête très rugueuse antérieurement ; creusée d'un sillon médian très profond qui s'affaiblit vers le vertex. Antennes parsemées de points espacés et ne dépassant pas le milieu des élytres. Prothorax très fortement rugueux sur toute sa surface, ayant sur les côtés de petites crénelures et une dent triangulaire. Elytres plus larges que le prothorax ; canaliculées extérieurement à la base; arrondies à l'extrémité, avec une petite épine à l'angle sutural ; rugueusement ponctuées; parcourues par deux lignes élevées, souvent obsolètes. Pattes lisses ou parsemées de points très fins. *Femelle.*

Le *mâle* diffère par les caractères ci-après : couleur plus

claire; antennes fortement ponctuées, surtout à la base, plus longues que le corps. Prothorax sans dent latérale; simplement crénelé; finement chagriné; ayant de chaque côté de la ligne médiane un empâtement luisant, subtriangulaire, et un autre beaucoup plus petit entre celui-ci et le bord latéral. Elytres de la largeur du prothorax. Cuisses antérieures fortement chagrinées.

La femelle de l'*Ergates* pond ses œufs, de la mi-juillet à la mi-septembre, dans les souches ainsi que dans les tiges plus ou moins récemment mortes des pins gros et moyens. Ces œufs ont 3 millim. de long; ils sont ellipsoïdaux, d'un blanc sale, marqués sur toute leur surface d'une réticulation saillante et grise, formée de mailles hexagones et d'un joli effet. Ils ressemblent aux œufs de la *Geometra cratægaria* et du *Satyrus egæria* figurés par M. Lacordaire dans son *Introduction à l'Entomologie* (tome I, pl. 1, fig. 8 et 12). La femelle les introduit dans l'épaisseur de l'écorce, à l'aide de son oviscapte corné, et dès sa naissance, qui a lieu quinze jours environ après la ponte, ainsi que je m'en suis plusieurs fois assuré chez moi, la jeune larve, longue alors de 3 millim. seulement, travaille à pénétrer jusqu'à l'aubier où elle ne tarde pas à disparaître. Elle prend un accroissement assez rapide, et à l'aide de ses puissantes mandibules elle creuse dans le bois, en tout sens et jusque dans les plus profondes racines, de larges galeries proportionnées au volume de son corps, et dans lesquelles elle laisse peu de détritus. Je l'ai trouvée aussi dans des souches, de 5 centimètres de diamètre seulement, de jeunes pins abattus pour l'éclaircissage. Une seule larve suffit pour détruire toutes les parties internes d'une de ces souches dont elle fait un véritable tube.

M. Lucas parle de l'agilité de cette larve et de sa vigueur remarquable, qui la fait triompher même d'une forte étreinte. Ce fait est parfaitement vrai, et je l'ai maintes fois constaté. On conçoit dès-lors avec quelle facilité elle chemine, même à reculons, dans les chemins couverts qu'elle se creuse. Quant à l'agilité, il va sans dire qu'elle n'est que relative, car on ne peut pas s'attendre à en voir une bien grande dans une larve de Longicorne. Il est vrai de dire pourtant que celle de l'*Ergates*, grâce à ses mamelons puissants et à ses énergiques contractions, parcourt ses galeries bien plus rapidement que la plupart des larves de la même famille, et qu'elle rampe assez vite (ce que celles-ci ne sauraient faire) sur un plan lisse et horizontal.

Lorsque l'instant de la métamorphose est venu, elle se rapproche de la surface du bois. Si la souche est couverte de son écorce, elle poursuit sa galerie remontante jusqu'à une faible distance de la surface externe de l'écorce; si au contraire celle-ci a été enlevée, elle laisse une très faible couche de bois; elle prend, en un mot, des dispositions telles que, dans tous les cas, l'insecte parfait n'ait à ronger qu'une petite épaisseur pour devenir libre. Admirable prévision! qui, du reste, est propre à une multitude de larves, et dont on a déjà pu voir plusieurs exemples dans le cours de ce travail. Cela fait, elle s'enfonce à reculons jusqu'à une faible profondeur, et là, soit dans la galerie, soit au milieu des détritus qu'elle refoule et pétrit de manière à y former une large cellule ellipsoïdale, elle se transforme en nymphe.

Les aspérités et épines dont celle-ci est pourvue lui sont d'une grande utilité; elles lui permettent de se retourner dans sa loge, ce qu'elle exécute avec la plus grande facilité

en frappant, par un mouvement rapide et demi-circulaire, le plan de position avec la partie postérieure de son corps. Elles l'empêchent aussi de glisser dans la galerie où, comme je l'ai déjà dit, s'opère souvent la métamorphose, presque sans préparatif ; elles lui donnent enfin la possibilité de remonter si elle en éprouve le besoin.

C'est aux mois de juillet et d'août et au commencement de septembre que se montre l'insecte parfait.

CRIOCEPHALUS *(Cerambyx)* RUSTICUS L.

Fig. 359-361.

Six larves de longicornes, de genres tous différents, peuvent vivre concurremment dans une même souche de pin : celle du *Rhagium indagator*, qui ne quitte jamais le dessous de l'écorce, et que cette particularité seule distinguerait suffisamment ; celle de l'*Œdilis montana*, qui se conduit ordinairement de même, mais qui, souvent aussi, aux approches de la métamorphose, plonge dans le bois, et dans tous les cas laisse sous l'écorce des traces qui la font reconnaître ; celle de la *Leptura rubro-testacea*, du *Criocephalus rusticus*, de l'*Ergates faber*, du *Spondylis buprestoides*, qui toutes, dès leur naissance, s'enfoncent dans le bois où elles sont souvent pêle-mêle, avec cette circonstance embarassante pour l'observateur, que parfois les larves d'*Ergates*, jeunes encore, n'ont pas une taille plus forte que les autres.

J'ai donc dû m'attacher à trouver dans chacune de ces larves des caractères à la fois faciles à saisir et constants à tous les âges, puis j'ai dû chercher à constater à quel insecte chaque larve en particulier donne naissance.

Ce dernier résultat, je l'ai obtenu, d'une part, par l'éducation des larves dans de la sciure de pin fortement pressée dans des vases quelconques et entremêlée d'assez gros fragments du même arbre ; d'autre part, par l'exploration de milliers de souches dont je finissais par trouver quelques-unes habitées exclusivement par une seule espèce de larves de longicornes, ou du moins par une espèce bien dominante, et que je visitais ensuite à une époque où j'étais sûr d'y trouver des insectes parfaits récemment éclos ou des nymphes. Je suis arrivé ainsi à débrouiller ce chaos et à faire mes appatronements avec la plus entière certitude.

Le premier résultat, celui de la distinction des larves elles-mêmes, a exigé l'examen de larves par centaines, et j'y suis parvenu aussi de manière à ne pas laisser le moindre doute.

La larve de l'*Ergates* a été éliminée la première, parce que, après avoir étudié les individus bien développés que je savais lui appartenir, j'ai retrouvé dans les individus les plus petits de la même espèce les caractères qui la distinguent, c'est-à-dire les dentelures du bord antérieur de la tête et les stries des mandibules. Une autre larve présentait, près du bord postérieur du douzième segment, deux très petites épines cornées et rapprochées, et ce caractère, ainsi que d'autres, ne se trouvaient pas sur une troisième ; ces deux dernières n'étaient donc pas de la même espèce, et, en effet, je constatai ensuite que la première appartenait au *Criocephalus* et la seconde à la *Leptura rubro-testacea*. Où était donc la larve du *Spondylis* si commun dans la contrée, et signalé comme parasite du pin ? Je me remis à l'œuvre, et à force de patience je parvins à reconnaître que, parmi les larves pourvues de deux petites épines au dou-

zième segment, il y avait deux espèces distinctes. Leur éducation séparée confirma cette présomption.

L'une de ces deux larves, je l'ai déjà longuement décrite, c'est celle du *Spondylis ;* l'autre est celle du *Criocephalus,* dont je m'occupe en ce moment.

Larve.

Elle diffère de celle du *Spondylis* uniquement par les caractères suivants :

Bord antérieur de la tête moins noir, teinte roussâtre du front plus étendue ; épistome très légèrement bisinueux au bord antérieur ; labre non en ellipse transversal, mais en forme de triangle dont les sommets des angles seraient arrondis ; mandibules simplement taillées en biseau, avec une fossette oblongue et striée contre l'angle du biseau ; petites épines du douzième segment espacés non de près de un millimètre, mais seulement d'un tiers de millimètre.

Nymphe.

Des tubercules épineux, dirigés en arrière, roussâtres, avec la pointe ferrugineuse, et entremêlés de poils très fins sur toute l'étendue dorsale du prothorax, sauf le milieu qui n'a que des tubercules non épineux et très peu saillants et qui est strié transversalement ; mésothorax et métathorax parsemés de poils très fins ; abdomen entièrement tomenteux ; les sept premiers segments armés, presque sur la moitié postérieure de l'arceau dorsal, d'épines semblables à celles du prothorax ; de chaque côté de l'arceau ventral du troisième segment et des quatre suivants, un groupe d'épines du même genre, d'autant plus saillantes qu'on s'approche

plus de l'extrémité; dernier segment terminé par deux épines cornées, subulées, convergentes et faiblement arquées tant en dedans qu'en arrière ; huit paires de stigmates : la première, plus grande que les autres, entre l'*ante-pectus* et le *medi-pectus,* les suivantes sur le milieu latéral des sept premiers segments abdominaux.

Insecte parfait.

Longueur 15 à 27 millim. Varie du brun fauve au noirâtre. Finement pubescent. Tête très finement chagrinée, ou à points confluents, marquée antérieurement d'une dépression en segment de cercle et d'un sillon longitudinal qui s'arrête au vertex. Prothorax déprimé, rebordé à la base; très arrondi sur les côtés; marqué de trois fossettes disposées en triangle et dont une à l'extrémité postérieure d'un sillon longitudinal; chagriné ou ponctué comme la tête. Ecusson arrondi, très finement ponctué. Elytres déprimées; arrondies au sommet; munies de trois lignes élevées dont l'externe est obsolète et les deux autres se joignent postérieurement; couvertes sur la moitié antérieure de points assez gros et distants, dont les intervalles, ainsi que tout le reste de la surface des élytres sont presque imperceptiblement granulés. Les points plus gros manquent dans la variété *ferus* Dej. Dessous du corps couvert d'une ponctuation extrêmement fine et d'une pubescence grise.

La femelle du *Criocephalus* pond ses œufs dans l'écorce des souches et des troncs des pins de vingt ans et au-dessus, récemment morts ou abattus. Ces œufs, longs de un millimètre et demi, sont en forme d'ellipsoïde très allongé, d'un beau blanc et très lisses. Les larves, écloses quinze ou vingt jours après, traversent l'écorce et vivent quelque

temps entre celle-ci et le bois. Le moment où elles s'enfoncent dans l'aubier est variable, et paraît dépendre plutôt des circonstances que de leur caprice. Si l'écorce est épaisse, elles en vivent plus longtemps et elles atteignent, avant de la quitter, les deux tiers de leur développement; le contraire a lieu quand l'écorce a peu d'épaisseur. Durant les hivers doux elles paraissent aussi se maintenir plus longtemps sous l'écorce que lorsque le froid est intense et prolongé. Il faut aussi néanmoins faire la part du caprice, car au-dessous de larves qui rampent sous l'écorce il y en a d'autres du même âge qui, depuis longtemps, ont disparu dans le bois. Quoi qu'il en soit, elles finissent toutes par y pénétrer, et elles y creusent en tous sens, mais à une faible profondeur, leurs galeries à section elliptique. Aux approches de la métamorphose, qui a lieu en mai et juin, elles reviennent vers la surface et se transforment dans leur galerie dilatée en cellule.

L'insecte parfait naît en juin et juillet.

HYLOTRUPES *(Cerambyx)* BAJULUS.

Fig. 369-375.

LARVE.

Elle diffère des larves précédentes par les caractères suivants :

Longueur 20 à 22 millim. Corps plus trapu, ce qui la rapproche des larves du *Callidium variabile* qui vit dans le chêne; tête d'un jaunâtre uniforme avec les côtés roussâtres; bord antérieur roux, marqué de points et de fossettes; assez fortement échancré au milieu, puis droit sur une étendue égale à l'ouverture de l'échancrure, et enfin des-

cendant vers les côtés avec deux dents obtuses sur chaque déclivité. Epistome étroit, à peine plus large que l'échancrure, à peine arrondi antérieurement; labre en demi-ellipse transversal et non ponctué. Mandibules parfaitement arrondies à l'extrémité, à bords tranchants; noires, très luisantes, très lisses et convexes jusqu'à un sillon transversal situé au-dessous du milieu et à partir duquel elles s'élargissent et sont de couleur ferrugineuse. C'est aussi à ce sillon que s'arrête une fossette profonde et longitudinale qui creuse la moitié inférieure de la portion noire et convexe. Face interne de ces organes aussi large que la face externe et légèrement concave. Lobe des mâchoires épais, large et ne dépassant guère le premier article des palpes maxillaires. Premier article des antennes aussi long que les trois autres ensemble; deuxième très court; quatrième fort grêle, à peine plus long que le deuxième, et accompagné à sa base d'un petit article supplémentaire visible seulement lorsqu'on regarde de profil, parce qu'il est en dessous. Ocelles nuls.

Mamelons abdominaux, pattes et stigmates comme dans la larve du *Spondylis*. Pas de spinules sur le douzième segment.

Nymphe.

Le prothorax est lisse; elle présente quelques spinules roussâtres le long de la face externe des antennes, et sur le dos de chacun des segments de l'abdomen deux groupes de spinules plus foncées comme celles des nymphes précédentes, avec d'autres spinules dans l'intervalle, placées, les unes près du bord antérieur, les autres près du bord postérieur, et quatre au milieu, qui, comme celles du bord

postérieur, sont relevées lorsque toutes les autres sont inclinées en arrière. Le dernier segment est creusé en dessus d'un sillon qui se rétrécit d'avant en arrière et porte aussi quelques spinules, mais il est inerme à l'extrémité. Les stigmates sont au nombre de huit paires.

Insecte parfait.

Longueur 8 à 21 millim. Déprimé, variant du testacé au noirâtre. Tête marquée antérieurement d'une impression transversale; assez fortement ponctuée. Antennes quelquefois un peu renflées à l'extrémité et assez courtes. Prothorax beaucoup plus large que long; densément ponctué; revêtu d'un duvet épais, cotonneux et blanchâtre; ayant sur le milieu une ligne longitudinale lisse et luisante, et de chaque côté de celle-ci un tubercule ou empâtement luisant, presque en demi-lune. Elytres de la largeur du prothorax, parallèles, rugueusement ponctuées, surtout postérieurement; ayant avant le milieu quatre points blancs disposés en série transversale, et au-dessous une bande transversale de même couleur, mais ordinairement très peu visible. Dessous du corps finement ponctué ou chagriné et pubescent. Cuisses brusquement renflées en massue. *Femelle.*

Le *mâle* diffère par les caractères suivants : empâtements lisses du prothorax plus grands et comme formés de deux tubercules; aux deux extrémités de ces empâtements, dont l'intervalle est presque lisse, quelques points très gros; côtés et dessous du prothorax très fortement ponctués, subrugueux.

Le *Hylotrupes* est un des insectes dont nous devons le plus redouter les ravages, parce qu'il se présente comme un véritable ennemi domestique. Il pond, en effet, ses œufs

dans les bois mis en œuvre, les meubles, les planchers, les charpentes, et compromet ainsi la solidité des constructions. Sa larve ne s'arrête que devant le cœur du bois; tout ce qui est aubier est creusé par elle de galeries à section elliptique, dirigées dans le sens des fibres. Lorsqu'elle a vécu en société, ces galeries sont tellement rapprochées, qu'il reste à à peine entre elles de très minces cloisons dont les intervalles sont remplis d'une vermoulure extrêmement fine. Dans cet état, les pièces de bois extraites d'arbres jeunes et les planches composées presque entièrement d'aubier fléchissent, se rompent ou s'écrasent sous un faible poids, et les pièces plus fortes, considérablement réduites et n'ayant d'autre résistance que celle des couches centrales épargnées par les larves, deviennent incapables de supporter les fardeaux dont on les a chargées, et menacent des plus grands dangers.

Ce qui rend plus perfides encore les ravages de ces larves malfaisantes, c'est qu'un seul trou de sortie est commun à une foule d'insectes parfaits, ainsi que je m'en suis assuré; de sorte qu'une pièce de bois dont la surface est percée à peine de quelque trous et n'inspire pas, dès lors, de grandes inquiétudes, peut-être et est même ordinairement tout à fait vermoulue.

Je serais en outre porté à penser que les insectes parfaits s'accouplent et pondent sans sortir du bois, ce qui ajouterait encore au danger qu'ils présentent, puisqu'alors, une fois le mal commencé, le remède serait impossible. Voici le fait qui m'inspire cette opinion, assez peu conforme, j'en conviens, aux habitudes des insectes :

Une poutre de pin, placée, depuis trois ans à peine, dans une décharge de ma maison pour supporter une construc-

tion, m'apparut un jour percée de trois ou quatre trous de sortie, pratiqués évidemment par le *Hylotrupes*. Je me hâtai de faire latter et plafonner cette poutre ; mais l'année suivante une petite lézarde m'avertit que ma pièce fléchissait. Je patientai plusieurs années, après quoi la lézarde augmentant toujours, ou se reproduisant après avoir été bouchée, j'enlevai une portion du plâtre et j'explorai la poutre au mois de juillet ; je la trouvai vermoulue dans toute l'épaisseur de l'aubier; et j'y recueillis un assez grand nombre de larves et de nymphes, beaucoup d'insectes vivants, des débris d'insectes et plusieurs insectes morts. Les larves, dont la taille n'était pas d'ailleurs la même, avaient-elles mis huit ou neuf ans à se développer ? Cela ne me parut pas probable. De nouvelles pontes avaient-elles eu lieu du dehors? Examen fait, je jugeai cela impossible puisque la poutre était entièrement recouverte d'une couche de plâtre. Ces insectes morts et ces débris n'étaient-il pas d'ailleurs les restes d'une génération éteinte, des auteurs des générations nouvelles et vivantes que j'avais sous les yeux et qui ne semblaient pas toutes nées en même temps? De tout cela je crus pouvoir conclure que des accouplements et des pontes avaient eu lieu dans le bois même et l'on conviendra que si cette conséquence n'est pas vraie, elle est du moins assez logique. On reconnaîtra aussi que si les choses se passent ainsi, le *Hylotrupes* doit être considéré comme un des insectes les plus nuisibles. C'est donc à tort, selon moi, que Ratzeburg, dans un des tableaux imprimés au commencement de son ouvrage, le classe parmi les insectes insensiblement malfaisants. Il est vrai que Ratzeburg, dans cette classification, n'envisage que les forêts, qui n'ont pas, j'en conviens, beaucoup à se plaindre du *Hylotrupes* dont je

n'ai jamais trouvé la larve ailleurs que dans les constructions; mais ce Longicorne n'est pas moins très redoutable pour les produits ouvrés des forêts de pins, et il mérite bien, dès lors, le mal que je dis de lui.

Lorsque la larve a atteint tout son développement, elle se forme une cellule au milieu de la vermoulure, et c'est là qu'elle subit sa métamorphose.

L'insecte parfait se montre en juin et juillet.

Œdilis montana Serville.

Cerambyx œdilis L.

Fig. 376-381.

Larve.

Longueur 30 millim. Corps d'un blanc jaunâtre, entièrement revêtu de poils très fins et un peu roussâtres, sauf la tête et les mamelons dorsaux et ventraux qui sont glabres. Elle diffère des larves précédentes par les caractères suivants :

Tête un peu plus étroite, plus saillante, à côtés bien moins arrondis et de couleur roussâtre; bord antérieur ferrugineux, droit, avec une échancrure et trois ou quatre stries obliques avant les antennes, de petites dentelures obtuses et des stries transversales derrière les antennes, et une saillie assez prononcée au-delà de ces organes. La partie en ligne droite est transversalement et obtusément carénée, et marquée, sur la déclivité antérieure de la carène, de deux fossettes médianes, transversalement oblongues, et sur la déclivité postérieure, de six fossettes dont une à chaque extrémité et quatre intermédiaires, rapprochées deux à deux. Labre en ellipse transversale, presque imperceptiblement échancré,

ferrugineux, ponctué, sauf un espace triangulaire et lisse à la base. Mandibules longues, entièrement noires, plus étroites, lorsqu'on les examine en dessus, que dans les autres larves, et plus encore lorsqu'on les regarde de profil, car dans cette position elles sont presque linéaires, avec le bord interne concave et la base plus large que l'extrémité qui l'est elle-même un peu plus que le milieu et qui est tranchante, largement, obliquement et peu profondément échancrée, sans aucune dent au bord interne; face externe lisse, marquée à la base de deux fossettes longitudinales, profondes et parallèles; face interne concave à l'extrémité, avec une crête qui traverse diagonalement cette concavité.

Prothorax ayant près du bord antérieur un espace transversal nu, ferrugineux et presque calleux. Le reste du corps comme dans la larve précédente, sauf qu'il est entièrement dépourvu de pattes.

Ratzeburg a déjà parlé de cette larve.

Nymphe.

Prothorax et mésothorax parsemés de poils un peu épais et roussâtres; segments abdominaux ayant sur leur face dorsale des poils roussâtres et quatre groupes d'épines rousses, dirigées en arrière, les deux groupes inférieurs plus nombreux que les supérieurs; segment anal ayant aussi de ces spinules sur le dos et tout autour du bord postérieur; genoux munis d'une demi-ceinture de poils. Les longues antennes des mâles sont disposées avec une admirable symétrie. Partant des angles de la tête, elles suivent latéralement le corps en passant entre les pattes intermédiaires et les pattes postérieures; arrivées au niveau du dernier seg-

ment, elles se contournent, décrivent trois quarts de cercle, puis remontent le long du sternum, passent par dessus le vextex, parcourent, en divergeant un peu, toute la longueur dorsale du corps, puis se courbent pour se croiser près de l'extrémité du dernier segment. La figure que je donne rend mieux encore qu'une description cette espèce de pelotonnement des antennes autour du corps de la nymphe.

Insecte parfait.

Longueur 12 à 17 millim. Subdéprimé, à fond cendré. Tête antérieurement ciliée de poils blanchâtres et marquée d'un petit sillon longitudinal. Antennes près de trois fois aussi longues que le corps dans les femelles, jusqu'à cinq fois aussi longues dans le mâle; leurs articles cendrés à la base, noirâtres au sommet. Prothorax ruguleusement ponctué, ayant de chaque côté un tubercule épineux et sur le dos une série transversale de quatre points d'un duvet jaunâtre. Elytres plus larges que le prothorax; parsemées de points d'autant moins denses qu'on s'approche plus de l'extrémité; ayant deux lignes longitudinales très peu apparentes, quelques petits points formés de fascicules de poils noirs, et deux bandes arquées et irrégulières brunâtres. Dessous du corps d'un fauve pâle, revêtu d'un duvet couché, cendré-blanchâtre, avec de nombreuses mouchetures. Dernier segment échancré dans le mâle, prolongé en tube conique chez la femelle.

La femelle de l'*Œdilis montana* pond ses œufs dans les souches et les tiges des pins de trente ans et au-delà, récemment morts. La larve vit aux dépens des couches inférieures de l'écorce qu'elle ronge sur de larges surfaces,

comme c'est, du reste, l'habitude des larves de cette famille, laissant derrière elle des détritus et des excréments. Lorsque le moment de sa métamorphose approche, on dirait qu'elle apprécie toutes les chances de sa position, et qu'elle se rend compte des conditions dans lesquelles elle se trouve, ainsi que de leurs conséquences au point de vue de sa sûreté. Si l'écorce est d'épaisseur moyenne, elle se borne à la creuser assez pour que l'insecte parfait n'ait qu'une faible épaisseur à ronger, afin de sortir de sa prison ; puis elle se retire entre l'écorce et le bois, refoule autour d'elle les détritus, et se métamorphose dans l'espèce de niche qu'elle s'est formée. Si l'écorce est très épaisse, elle pénètre dans l'écorce elle-même et s'y pratique une cellule ellipsoïdale qui sera l'asile de la nymphe, de sorte qu'elle utilise ainsi pour elle-même le travail qu'elle aurait dû faire dans l'intérêt de l'insecte parfait. Si au contraire l'écorce a peu d'épaisseur, comme cela a lieu vers l'extrémité de l'arbre, elle se garde de l'entamer ; elle évite même prudemment de se transformer entre l'écorce et le bois ; elle s'enfonce dans l'aubier et y creuse une cellule dans laquelle elle se retourne ensuite pour que la nymphe se trouve la tête en haut.

Ces merveilleuses manœuvres, ces preuves d'un instinct d'autant plus remarquable qu'il se révèle dans une larve lourde et presque inerte, apode et aveugle, n'ont besoin que d'être énoncées pour exciter en nous ce sentiment d'admiration qu'éveille l'étude des ingénieuses combinaisons auxquelles a recours la nature pour la conservation des espèces.

L'insecte parfait naît en août et en septembre. La femelle pond aussitôt après, et lorsque l'hiver arrive, les larves ont ordinairement atteint près de la moitié de leur grosseur.

Dans le tome 5 de ses Mémoires (page 400, pl. 12, fig. 9 et 10), De Géer signale une larve trouvée sous l'écorce des pins et des sapins, et dont il n'a pas connu l'insecte. Cette larve est à mon avis celle de l'*Œdilis montana.* Elle est reconnaissable au peu de largeur de la tête, à la longueur et à la forme des mandibules, enfin à l'absence de pattes.

OEdilis *(Lamia)* grisea Fabr.

Fig. 382.

Larve.

Longueur 19 millim. Plus petite que celle de l'*Æ. montana,* elle lui ressemble tellement, qu'il est presque impossible de ne pas la considérer comme un individu de cette dernière espèce non encore bien développé. Elle en diffère pourtant, et voici par quels caractères :

Bord antérieur de la tête ayant de petits points écartés vis à vis les échancrures et les dentelures latérales, au lieu de stries obliques et transversales; mandibules nuancées de ferrugineux à la base et sur les bords; leur extrémité oblique, un peu en biseau comme dans la larve précédente, mais droite et nullement échancrée.

Nymphe.

Exactement comme la précédente.

Insecte parfait.

Longueur 10 à 12 millim. Sensiblement plus étroit que le *montana.* Fond gris-cendré. Tête marquée d'un sillon transversal près de la bouche, et d'un autre vertical. Antennes comme dans le *montana*, près de deux fois aussi longues

que le corps dans les femelles et de trois fois dans les mâles. Prothorax comme dans le précédent. Elytres visiblement plus larges que le prothorax; parsemées d'une ponctuation assez forte et d'autant moins dense qu'on s'approche plus de l'extrémité où elle disparaît presque entièrement; ayant deux lignes longitudinales obsolètes, mais dont l'interne est ordinairement bien visible au milieu seulement; tachetées de points bruns, et marquées en outre, au tiers de leur longueur, de taches brunes formant une sorte de bande peu distincte, et aux deux tiers de leur longueur d'une bande brune très apparente, se détachant bien du fond antérieurement, se confondant presque avec lui postérieurement. Dessous du corps et pattes uniformément revêtus d'un duvet couché, fin, cendré, presque soyeux, avec quelques mouchetures brunes sur les côtés et sur les cuisses. Jambes et tarses annelés de brun. Caractères sexuels comme dans le *montana*.

Je n'ai jamais trouvé la larve de l'*Œdilis grisea* dans les souches; je l'ai toujours rencontrée dans les tiges des pins de vingt ans et au-delà, jusqu'aux plus gros. Elle ronge, comme sa congénère, les couches inférieures de l'écorce, mais ne s'enfonce jamais dans le bois pour se transformer. Sa métamorphose a lieu souvent dans l'écorce lorsque celle-ci est épaisse; mais le plus ordinairement on trouve la nymphe entre l'écorce et le bois, toutes précautions prises pour faciliter la sortie de l'insecte parfait.

MONOHAMMUS *(Lamia)* GALLO-PROVINCIALIS Oliv.

Fig. 383-392.

LARVE.

Longueur 33 millim. Tête luisante, lisse, déprimée,

n'ayant qu'un millimètre d'épaisseur; saillante et presque en parallélogramme rectangle transversal, comme dans les larves d'*Œdilis*; marquée de quelques points épars et de quatre petites fossettes; roussâtre en dessus avec les côtés plus foncés, ferrugineuse en dessous; bord antérieur d'un noir ferrugineux, droit, avec une échancrure de chaque côté, vis à vis les antennes. Mandibules noires, avec la base ferrugineuse, ayant sensiblement la forme de celles des larves d'*Œdilis*; échancrées obliquement à l'extrémité lorsqu'on les examine en dessus, simplement taillées en biseau quand on les considère de profil; ayant aux trois quarts de leur longueur une petite élévation à partir de laquelle un sillon large et sinueux descend jusqu'à la base. Epistome arrondi aux angles antérieurs; labre sémi-discoïdal, ponctué seulement à sa moitié antérieure; lobe des mâchoires un peu en massue, atteignant presque l'extrémité des palpes maxillaires; prolongement de la lèvre inférieure un peu échancré et effleurant le sommet des palpes labiaux; tous ces organes de couleur roussâtre, mêlée de ferrugineux. Antennes, comme à l'ordinaire, de quatre articles; le dernier couronné de petits cils.

Prothorax ayant une bande roussâtre et légèrement calleuse près du bord antérieur; sa moitié postérieure d'un roussâtre mat et semi-calleux, et marquée de points beaucoup plus gros que sur le reste de sa surface; cette partie mate, qui paraît formée d'une sorte de plaque dont le bord antérieur est sinueux et un peu plus foncé, s'arrêtant de chaque côté à un sillon longitudinal, et marquée au milieu d'un autre sillon plus petit.

Abdomen muni sur les sept premiers segments, tant en dessus qu'en dessous, de puissants mamelons rétractiles,

couverts de petits tubercules symétriquement disposés, ainsi que l'indiquent les figures que j'en donne : c'est-à-dire formant, sur les mamelons dorsaux, deux ellipses concentriques, avec un groupe à chaque pôle, et sur les mamelons ventraux, deux arcs parallèles, réunis latéralement par une série plus que semi-circulaire, dans laquelle on voit en outre trois ou quatre tubercules.

Tout le corps parsemé de petits poils roux, plus nombreux près du bord antérieur du premier segment, sur les flancs et sur le mamelon anal.

Pattes nulles, comme dans les larves d'*OEdilis*.

Stigmates n'offrant rien de particulier, si ce n'est que la première partie est manifestement située sur la ligne qui sépare le prothorax du mésothorax.

NYMPHE.

De petites spinules rousses, droites et groupées sur le front, à la base et autour du labre, aux genoux, sur le prothorax et le métathorax, sur le bord postérieur et dorsal des sept premiers segments de l'abdomen ; mais celles-ci inclinées en arrière, beaucoup plus denses et divisées en deux groupes bien distincts, sauf au septième où elles sont plus écartées et ne forment qu'un seul groupe. Dernier segment, ou huitième, divisé en deux lobes dirigés du côté du ventre, et bordés de six spinules rousses dont deux ou trois plus fortes et dentiformes, et toutes surmontées d'un petit poil roussâtre. Sur la face dorsale une apophyse verticale conique, longue de plus d'un millimètre, blanche et charnue à la base, ferrugineuse et cornée à l'extrémité. Toutes ces spinules servent à la nymphe pour se hisser au haut de la galerie, pour s'y retourner et pour quitter sa dépouille lors de la transformation définitive.

INSECTE PARFAIT.

Largeur 17 à 26 millim. Fond d'un brun bronzé. Tête à ponctuation rugueuse, cachée sous une couche de poils courts et d'un fauve vif; creusée de la bouche au vertex d'un sillon assez profond. Antennes sétacées, une fois plus longues que le corps et uniformément d'un ferrugineux terne chez les mâles; plus courtes et annelées de cendré blanchâtre chez les femelles; le premier article rugueux dans les deux sexes. Prothorax muni de chaque côté d'un fort tubercule conique; ridé transversalement; parsemé de taches d'un duvet fauve. Ecusson revêtu d'un duvet semblable. Elytres sensiblement plus larges que le prothorax; fortement chagrinées ou ruguleusement ponctuées, d'une manière décroissante de la base au sommet, où l'on ne retrouve plus que des points épars; parsemées de plaques peu visibles d'un duvet brun bronzé et de taches de duvet fauve formant presque trois larges bandes irrégulières. Dessous du corps couvert d'un duvet fauve et cendré, parsemé de petites mouchetures.

La larve du *Monohammus gallo-provincialis* ne se trouve jamais dans les souches; elle vit dans les tiges des pins morts de tout âge. La durée de sa vie est d'un an et ses habitudes méritent d'être signalées. J'ai déjà dit que certaines larves de longicornes passent toute leur vie sous l'écorce : témoins celles du *Rhagium indagator* et de l'*OEdilis grisea;* que d'autres s'enfoncent dans le bois dès le premier jour, comme celle de l'*Ergatus faber* et de la *Leptura rubro-testacea;* que d'autres, après avoir vécu sous l'écorce, se cachent dans le bois pour s'y transformer, comme celle de l'*OEdilis montana*, de plusieurs *Clytus*, *Saperda*, *Grammoptera*, etc. Quant à la larve du *Monohammus*, elle

commence par ronger, sur de larges surfaces, non seulement le dessous de l'écorce mais encore la surface de l'aubier. Lorsqu'elle a pris un certain développement, elle plonge dans le bois par une ouverture elliptique. Elle pénètre de plus en plus dans l'intérieur, et arrive souvent près du canal médullaire, quelquefois jusqu'à ce canal lui-même, qu'elle ne dépasse jamais. Elle courbe alors sa galerie pour la diriger vers la surface, lui donnant ainsi la forme parabolique d'un U plus ou moins régulier, et poussant toujours derrière elle, en les y pressant fortement, les détritus ainsi que ses excréments (1). Lorsque le moment de la transformation arrive, elle élargit sa galerie sur une longueur de cinq à six centimètres, et la continue, s'il y a lieu, jusque près de la surface extérieure, de manière à ne laisser que de un à trois millimètres de bois. Les petits copeaux qu'elle détache dans ce but sont rejetés et entassés derrière elle, et c'est entre le tas de débris et l'opercule adhérent de la galerie qu'elle se transforme en nymphe, la tête naturellement tournée du côté extérieur.

L'insecte parfait naît de juin en août; il travaille bientôt après à ronger l'opercule et l'écorce, et il sort par un trou parfaitement rond.

A l'inspection d'une tige ou d'une branche il est facile de

(1) Lorsqu'elle vit dans la tige d'un jeune pin (et il m'est arrivé d'en trouver dans des tiges qui n'avaient qu'un centimètre et demi de diamètre), il va sans dire qu'elle ne creuse pas une galerie parabolique ; elle suit alors le canal médullaire, et lorsque le moment de la transformation approche, elle élargit la galerie en cellule ellipsoïdale, à moins que le pin n'ait trois ou quatre centimètres de diamètre ; auquel cas elle se rapproche de la surface. J'ai remarqué que les larves qui se nourrissent du bois moins substantiel des jeunes pins et de la substance médullaire, donnent ordinairement des insectes plus petits.

savoir si elle recèle dans son intérieur des larves de *Monohammus*. Des érosions à la surface du liber et des orifices elliptiques bouchés par des détritus annoncent infailliblement leur présence, car c'est par là qu'elles ont pénétré dans le bois, et elles seules présentent ce caractère. S'il n'existe pas dans le voisinage des trous bien ronds, plus grands et libres, on peut affirmer que les insectes parfaits ne sont pas sortis. Il est le seul longicorne du pin dont les trous de sortie aient cette forme, ceux des autres étant tous elliptiques ; on ne peut les confondre qu'avec ceux de l'*Urocerus juvencus* dont je parlerai plus bas.

RHAGIUM INDAGATOR Fabr.

Fig. 393-396.

Les larves des *Rhagium*, quoiqu'elles présentent, de prime-abord, les caractères des larves de Longicornes, ont cependant une physionomie à elles qui les fait sur-le-champ distinguer de toutes les autres, et cette particularité est d'autant plus remarquable qu'elle se présente pour les insectes parfaits, qui ont, eux aussi, des formes toutes spéciales, je dirais presque exceptionnelles, quoiqu'il soit impossible de méconnaître, même au premier aspect, leurs affinités avec la famille à laquelle ils appartiennent. C'est-à dire que nous retrouvons toujours, à de rares exceptions près, ce parallélisme si intéressant, si merveilleux, si philosophique des larves et des insectes.

La larve et la nymphe du *R. indagator* ont été figurées et très succinctement décrites par Ratzeburg (*Die forst Insecten*), et en 1840 (Annales de la Soc. entom., p. 63) mon ami M. Léon Dufour a donné l'histoire des métamorphoses

de cet insecte, sous le nom erroné de *Stenocorus inquisitor*, car c'est de l'*indagator* qu'il s'agit, cette espèce étant la seule qui se trouve dans les Landes. Je reprendrai succinctement cette histoire en sous-œuvre, non seulement parce que le *R. indagator*, comme parasite du pin, a le droit de trouver ici une place, mais encore parce que la description de Ratzeburg est très insuffisante, et que celle de M. Dufour contient deux erreurs qu'il est essentiel de relever.

Larve.

Longueur 35 millim.; largeur 6 millim. Corps un peu déprimé et parsemé de poils roussâtres, plus nombreux sur le prothorax et sur le dernier segment. Tête presque entièrement saillante, subcornée, très aplatie, carénée et presque tranchante sur les côtés antérieurs, deux fois plus large que longue, luisante, d'un marron vif; arrondie sur les côtés; marquée d'un sillon médian et de deux sillons obliques très fins, qui partent du vertex et se dirigent vers les angles antérieurs; ayant quelques rugosités près du bord tranchant, et une dépression transversalement et vaguement ridée dans l'intérieur de chacun des deux angles formés par le sillon médian et les sillons obliques. La saillie de la tête, son aplatissement, sa largeur égale à celle du prothorax, la convexité des bords latéraux distinguent les larves de *Rhagium* de toutes les autres de la même famille.

Bord antérieur à peu près comme dans la larve précédente, c'est-à-dire droit, avec une échancrure non loin des angles antérieurs. Epistome un peu plus clair que la tête, beaucoup plus large à la base qu'à l'extrémité, à angles antérieurs. arrondis, et marqué, près des côtés, d'un sillon qui n'atteint pas le bord antérieur; labre de la couleur de la tête, en

demi-ellipse surbaissé, presque échancré, ponctué seulement sur sa moitié antérieure. Mandibules semblables à celles des larves d'*OEdilis*, mais plus longues; vues en dessus, lisses, noires, avec un peu de ferrugineux à la base ; échancrées à l'extrémité et armées, un peu au dessous, d'une petite dent interne ; vues de côté, entièrement noires, avec une petite impression transversale au tiers antérieur, et au dessus de cette impression, une petite place opaque et très finement striée ; marquées à la base de deux fossettes oblongues ; taillées en biseau à l'extrémité, avec l'angle interne saillant en forme de dent. Lobe des mâchoires assez grêle, cylindrique, atteignant l'extrémité du deuxième article des palpes maxillaires, dont les trois articles sont égaux ; avancement de la lèvre inférieure coupé carrément et un peu dépassé par les palpes labiaux qui sont de deux articles égaux.

D'après M. Dufour, il n'y aurait pas des antennes ; Ratzeburg, au contraire, dit : « antennes très petites », et on les voit indiquées dans la figure grossie qu'il donne des parties antérieures de la larve. Ratzeburg a raison, les antennes existent, et elles sont même très faciles à trouver ; il faut les chercher non contre les mandibules, vis-à-vis l'échancrure du bord antérieur, comme dans les larves précédentes, mais à une petite distance des mandibules et tout à fait aux angles de la tête ; elles sont coniques, de quatre articles et rétractiles comme dans les autres larves de la même famille ; le petit article supplémentaire est situé en dessous. Ocelles nuls.

Prothorax de la largeur de la tête, coriace, presque plane, luisant, d'un marron clair, parcouru longitudinalement par un sillon médian, qui se prolonge, du reste, jusqu'au septième segment abdominal.

Pattes un peu plus longues que dans les autres larves de Longicornes, et non de quatre pièces comme dans celles-ci, mais de cinq, dont la première, ou hanche, épaisse, la seconde, ou trochanter, très petite ; cuisse et tibia de longueur égale et surmontés de longs poils roussâtres ; ongle droit, effilé, roussâtre, subcorné.

Mamelons dorsaux de l'abdomen et mamelons inférieurs moins puissants, les dorsaux surtout, que dans la larve du *Monohammus*, et ayant des tubercules disposés en séries transversales comme dans cette dernière. Bourrelet latéral plus dilaté que dans les larves précédentes. Neuvième segment abdominal arrondi postérieurement et recouvrant le dixième qui ne se montre ordinairement que lorsqu'on regarde en dessous et prend ainsi le caractère d'un simple mamelon anal.

M. Dufour donne à notre larve neuf paires de stigmates, nombre normal qui ne trouve pas ici d'exception ; mais d'après lui, la première paire serait tout à fait cachée entre l'angle antérieur du prothorax et la tête. » Je n'ai jamais vu cette disposition dans aucune larve, et mon très savant ami a commis ici une méprise : la première paire de stigmates, un peu plus grande et un peu plus inférieure que les autres, est située près du bord antérieur du mésothorax, et rien ne la cache à l'œil de l'observateur. Ces stigmates, ainsi que ceux de l'abdomen, sont relativement un peu plus petits que dans les larves qui précèdent et leur péritrême est un peu moins apparent.

NYMPHE.

Ses caractères sont les suivants : des poils raides et très rapprochés en série transversale sur le front, sur les bords

antérieur et postérieur du prothorax, sur le métathorax et sur l'arceau dorsal des segments de l'abdomen ; ceux-ci inclinés en arrière et entremêlés de spinules roussâtres, subcornées, ayant la même direction ; d'autres poils diversement groupés, sur le premier article des antennes, le vertex, les cotés du prothorax, l'écusson, les côtés de l'abdomen, les genoux; dernier segment terminé par une épine cornée, aplatie, triangulaire.

Insecte parfait.

Longueur, 11 à 16 millim.; subdéprimé, fond noir. Tête revêtue d'un duvet roussâtre, entremêlé de poils blanchâtres ; parsemée de gros points et marquée d'un sillon longitudinal peu profond. Prothorax un peu étranglé près du sommet et près de la base; muni de chaque côté d'une épine un peu relevée et recourbée en arrière ; longitudinalement sillonné au milieu, ruguleusement ponctué et revêtu d'un duvet cendré. Elytres ayant trois lignes longitudinales élevées ; ruguleusement ponctuées à la base, puis subréticulées; couvertes d'un duvet couché et roussâtre, dont les parties dénudées forment deux sortes de bandes et, en outre, des réticulations noires plus serrées entre les deux bandes, de manière à en former presque une troisième plus large que les autres. Dessous du corps couvert ou moucheté d'un duvet jaune cendré ; ventre parcouru longitudinalement par une ligne élevée.

La larve du *R. indagator* vit indifféremment dans les souches et les troncs des pins récemment morts, de l'âge de vingt ans et au-dessus. Voici ce qu'en dit avec autant de vérité que d'élégance M. Léon Dufour, dont c'est une bonne fortune pour nous de citer textuellement les observations : « La larve de notre Sténocore se tient entre le bois et l'écorce

» du pin, où elle se creuse des galeries fort irrégulières à
» travers la vermoulure et les excréments. Elle ronge
» l'écorce et vit de ses débris. Lorsqu'elle est sur le point
» de se métamorphoser en nymphe, elle se construit avec
» beaucoup d'habileté une loge, un berceau. C'est une exca-
» vation conchoïde, en ovale régulier, relevée dans tout son
» pourtour par une fascine de fibres blanchâtres, filiformes,
» artistement enroulées sur plusieurs couches et sur plu-
» sieurs rangs, et formant ainsi un bourrelet épais, une
» sorte de turban. On dirait un médaillon avec son camée.
» Par sa contiguité, son adhérence à l'écorce et au bois, cet
» entourage circonscrit une cavité, assez semblable à une
» demi-coque de noix, où la nymphe se trouve au large et
» à l'abri de toutes les intempéries. »

La concavité de la cellule est toujours pratiquée dans l'écorce dont l'épaisseur se trouve ainsi réduite de manière à faciliter la sortie de l'insecte parfait. La nymphe est toujours placée le dos du côté de l'écorce, de sorte qu'après sa naissance l'insecte se retourne pour pratiquer son trou de sortie, de forme elliptique; fait observé déjà par Ratzeburg et M. Dufour.

C'est au printemps, du mois d'avril au mois de juin, que la femelle du *Rhagium* pond ses œufs. Selon l'époque de cette ponte et les circonstances plus ou moins favorables, les larves accomplissent toutes leurs métamorphoses avant la mauvaise saison, et alors les insectes parfaits hivernent sous l'écorce, ou bien la transformation n'a lieu qu'au printemps suivant.

Dans le tome 5 de ses mémoires, p. 398, pl. 12, fig. 6, 7 et 8, Degéer signale une larve trouvée sous l'écorce des pins et des sapins et dont il n'a pas connu l'insecte. Cette larve

appartient évidemment à un *Rhagium*, ainsi que l'indiquent l'avancement, les dimensions et l'aplatissement de la tête. Degéer en ayant mis plusieurs dans un bocal avec de la sciure,une seule survivait deux mois après, les autres ayant été dévorées. C'est ce qui m'est arrivé aussi plusieurs fois et ce qui arrivera presque toujours, lorsqu'on mettra ensemble des larves molles, à mandibules robustes et incapables de fuir. Au surplus, il ne faut pas toujours conclure de la disparition des larves qu'elles ont été dévorées. J'ai constaté souvent qu'après des blessures, même légères, elles meurent, se décomposent et se perdent ainsi au milieu de la sciure et des détritus où on les avait introduites. En tout cas, les larves des Longicornes ne sont pas carnivores ; elles déchirent plutôt qu'elles ne mangent les larves qui tombent sous leurs mandibules.

Leptura rubro-testacea, Illig.

Fig. 397-400.

LARVE.

Longueur, 28 millim., physionomie de la larve du *Criocephalus* et présentant les caractères suivants :

Tête assez saillante, très lisse, d'un roussâtre uniforme, avec le bord antérieur noir ; marquée sur le milieu d'un petit sillon longitudinal. Côtés arrondis ; bord antérieur comme dans la larve du *Rhagium*, c'est-à-dire droit, avec une échancrure près de l'angle et une fossette en dedans de l'échancrure ; labre semi-elliptique, non surbaissé, nullement ponctué, mais marqué d'une dépression de chaque côté. Mandibules bien plus courtes que dans les quatre larves précédentes ; vues en dessus, elles se montrent terminées par

une forte dent, convexe en dehors, un peu sinueuse en dedans et pointue ; à partir de la base de cette dent elles sont taillées en biseau sur lequel se montre une saillie, et au-dessous de l'angle interne du biseau elles sont un peu échancrées ; le bord externe, depuis le niveau du biseau, est visiblement sinueux ; elles sont marquées d'une dépression transversale opaque, venant du bord externe, et d'une autre dépression plus profonde à l'angle interne de la base. Vues de côté, elles sont taillées en biseau très oblique, avec l'angle interne un peu saillant et les bords sinueux, et marquées de fossettes transversales, et d'autres très petites dont un rang le long de la base. Antennes de quatre articles, écartées des mandibules et insérées aux angles antérieurs comme dans la larve du *Rhagium*; l'article supplémentaire situé en dessous, lobe des mâchoires court et peu épais, ne dépassant guère le premier article des palpes maxillaires ; avancement de la lèvre ne se prolongeant guère au-delà du premier article des palpes labiaux ; un ocelle roussâtre et assez gros au haut de chaque joue, dans une sorte de petite cavité transversale.

Prothorax lisse, légèrement roussâtre et sans callosités ; mamelons des sept premiers segments abdominaux ayant, ceux de dessus quatre séries transversales et un peu irrégulières de tubercules, et ceux de dessous deux séries.

Pattes et stigmates comme dans la larve du *Rhagium*.

NYMPHE.

Front et vertex pubescents, ainsi que le prothorax, qui est, en outre, parsemé d'aspérités ; face externe des antennes épineuse ; deux à trois petits cils spinuliformes sur chaque genou ; de petites aspérités calleuses sur la face ventrale des segments de l'abdomen ; deux groupes peu apparents sur

chacun, séparés par un espace médian lisse ; des aspérités subcornées plus marquées sur la face dorsale ; les côtés munis de quelques poils courts et de petites soies ; dernier segment terminé par deux crochets cornés, ferrugineux, subulés et convergents.

INSECTE PARFAIT.

Longueur, 17 millim. 1/2 à 22 millim. 1/2. Tête noire, finement chagrinée, marquée d'un sillon transversal au bas du front et d'un sillon longitudinal jusqu'au vertex, avec deux points rouges sur celui-ci. Prothorax rouge ferrugineux en dessus, noir en dessous, transversalement canaliculé près de la base et du sommet ; finement chagriné, avec une ligne lisse sur le milieu et une fossette oblique près des angles postérieurs. Ecusson en triangle pointu, noir, presque soyeux. Elytres d'un rouge ferrugineux ; obliquement échancrées à l'extrémité ; acuminées à l'angle externe ; ruguleusement pointillées. Dessous du corps noir, à duvet roussâtre, soyeux ; segment anal presque échancré. Pattes à duvet roussâtre, soyeux ; cuisses noires, jambes et tarses ferrugineux avec l'extrémité des premières et la plus grande partie des seconds noirâtre. *Femelle.*

Le *mâle* diffère par les caractères suivants : plus étroit ; antennes dentées en scie dans leur seconde moitié ; pas de points rouges au vertex ; prothorax noir ; élytres d'un jaune livide ; segment anal profondément échancré.

La larve de la *L. rubro-testacea* aime à vivre dans les mêmes conditions que celles de l'*Ergates* et du *Criocephalus*, c'est-à-dire dans les souches et les troncs morts depuis quelque temps. On les y rencontre quelquefois lorsque le bois, déjà en partie décomposé, est arrivé à l'état spongieux.

Elles ne s'arrêtent jamais sous l'écorce et creusent dès leur naissance leur galerie dans l'épaisseur de l'aubier. Lorsque le moment de la métamorphose est venu, elles se rapprochent de la surface et se transforment dans leur galerie suffisamment élargie, ou dans une cellule pratiquée au milieu des détritus.

Les larves des Longicornes sont aussi faciles à distinguer que le sont les insectes parfaits; c'est-à-dire qu'à la vue d'un Longicorne ou de sa larve, on reconnaît tout de suite à quelle famille il appartient. Les larves ont toutes, plus ou moins, une forme qui rappelle celle d'un prisme à six pans, dont les arêtes seraient obtuses ; leur tête est plus ou moins enchassée dans le prothorax ; les antennes sont coniques et rétractiles ; les mâchoires et les palpes, à articulations très distinctes, sont taillées sur le même patron ; le prothorax est très grand, et les deux autres segments thoraciques sont très petits ; les sept premiers segments abdominaux sont pourvus, en dessus et en dessous, de puissants mamelons rétractiles, déprimés au milieu, plissés, tantôt lisses, tantôt chagrinés, tantôt tuberculeux, mais offrant toujours la même forme caractéristique ; les deux pénultièmes segments ont un bourrelet latéral bien visible, et le dernier segment, sur lequel je reviendrai tout à l'heure, a la forme d'un mamelon plus ou moins gros et trilobé ; les pattes sont coniques, arquées, écartées et très courtes. Certaines larves, il est vrai, sont dépourvues de ces organes, et rien n'explique cette différence, puisque le genre de vie et l'habitat sont les mêmes, mais cette particularité ne modifie en rien la forme du corps ; elle prouve seulement que les pattes n'ont pas une bien grande importance dans cette famille, et leur brièveté justifie cette présomption. J'en pourrais dire autant

des ocelles, car s'il en est qui en ont une paire comme la larve de la *Leptura rubro-testacea*, ou même quatre paires comme celle de l'*Ergates faber*, la plupart en sont dépourvues, et l'on conviendra que ces organes ne semblent pas bien nécessaires à des larves destinées à vivre dans l'obscurité.

Il y a, entre les larves des Longicornes et celles des Buprestides, des relations de physionomie qui pourraient, jusqu'à un certain point, en imposer, mais la forme de pilon aplati qui caractérise ces dernières s'oppose à ce qu'une pareille méprise puisse subsister longtemps, et elle n'est pas même possible lorsqu'on y regarde d'un peu près. Les larves des Buprestides ont, en effet, la tête plus enchâtonnée dans le prothorax ; leurs palpes maxillaires n'ont que deux articles; leur palpes labiaux sont rudimentaires, ce qui s'oppose à toute assimilation avec les larves de Longicornes, dont les palpes maxillaires ont franchement trois articles et les labiaux deux. Je ne parle pas des différences que présentent les stigmates et l'ouverture anale.

La forme des galeries de ces deux sortes de larves diffère également assez pour qu'on puisse les distinguer, même sans voir les larves. Celles des larves des Buprestides qui vivent sous les écorces sont très sinueuses, assez uniformément en rapport avec le diamètre des larves; les détritus et les excréments que celles-ci refoulent derrière elles y sont disposés par petites couches concentriques. Les larves de cette famille qui plongent dans l'épaisseur du bois, y creusent des galeries à section très surbaissée, à cause de l'aplatissement de leurs corps. Les larves des Longicornes, au contraire, rongent les couches inférieures de l'écorce très irrégulièrement et sur de larges surfaces, et les détritus ou

excréments qu'elles laissent après elles ne présentent d'autre caractère que d'être fortement pressés. Les galeries de celles qui pénètrent dans le bois sont à section elliptique, mais sensiblement plus renflée.

A propos des larves de Buprestides qui vivent dans le pin, j'ai dit que ces larves et celles des Longicornes sont composées, sans compter la tête de treize segments, dont trois thoraciques et dix abdominaux. J'ai combattu sur ce point l'opinion exprimée par M. Lucas dans son mémoire sur la larve du *Chalceophora mariana* et j'ai considéré comme un treizième segment ce qui, pour lui, n'est qu'un mamelon anal. J'ai motivé ma manière de voir sur un raison physiologique que je ne reproduirai pas ici, et sur cette considération que le segment volumineux et bifide qui termine le corps des larves d'*Agrilus* ne semble pas pouvoir être considéré comme un mamelon anal. J'ai depuis lors bien des fois réfléchi à cette question, et j'ai apporté dans cet examen une telle bonne foi, que je n'hésite pas à déclarer que mes idées se sont modifiées. Cet aveu ne me coûte pas le moins du monde, parce que l'amour de la vérité domine chez moi toutes les questions d'amour-propre.

J'ai considéré, d'une part, que si le segment anal des larves des *Agrilus* est très développé, il l'est aussi dans celles des *Agrypnus* et de plusieurs Brachélytres, et que, dès-lors, ce développement seul ne fournissait pas une raison suffisante de considérer cette partie du corps comme un véritable segment; d'autre part, que chez le plus grand nombre des larves de Buprestides, le segment anal a des proportions beaucoup moindres et peut, à la rigueur, être qualifié de mamelon. Cette qualification est moins contestable encore lorsqu'il s'agit des larves de Longicornes. Dans celles-ci, en

effet, le segment terminal n'a généralement que des dimensions assez restreintes, et quelquefois même il est fort peu développé, comme on peut le voir dans les larves de *Rhagium* et de *Leptura*.

J'ai considéré aussi qu'à part les larves des *Hispa* et des *Cassida* qui n'ont que onze segments et sont peut-être les seules dans ce cas, toutes les larves des Coléoptères ont douze segments et un mamelon anal ; il ne m'a pas semblé logique de donner à celles des Buprestides et des Longicornes treize segments sans mamelon anal, lorsque ce mamelon ne manque jamais, à ma connaissance du moins (1). Il est vrai que, dans les larves de ces deux dernières familles, le mamelon anal est placé dans la ligne même du corps, tandis que dans les autres il est habituellement au-dessous, et c'est peut-être pour ce motif que je me refusais à les assimiler l'un à l'autre ; mais on ne peut voir là qu'un caprice de la nature qui fournit simplement un caractère pour la description et la classification, sans soulever une question d'organisation. Je n'insiste donc plus en faveur d'un treizième segment, et je me sens disposé à renoncer à une opinion que je mets ici (chose peu commune peut-être) plus de soin à combattre que je n'ai fait ailleurs d'efforts pour l'établir.

Les Longicornes sont des insectes peu nuisibles aux forêts, et sous ce point de vue on ne saurait les comparer aux

(1) Plusieurs larves de Lamellicornes paraissent avoir treize segments, et dans les articles que j'ai consacrés aux larves de cette famille qui vivent dans le pin, j'ai adopté ce nombre d'autant plus volontiers que le treizième segment, quand il existe, est très développé ; mais si ces observations sont fondées, je crois qu'elles doivent être appliquées aussi à ces larves, et que le treizième segment ne doit être considéré que comme un mamelon anal.

insectes de la famille précédente, car ils ne pondent généralement leurs œufs que sur les arbres décidément morts, ou sur les parties mortes des arbres vivants, et même dans ce dernier cas, ils n'occasionnent pas la mort des arbres ; ils se contentent de perforer le bois des galeries qui, lorsqu'elles ne sont pas excessivement nombreuses, ne semblent pas aggraver sensiblement leur situation, comme on le voit pour les peupliers dont l'*Anerœa carcharias* attaque la base. Bien différents en cela des *Melanophila tarda*, des *Pissodes*, des *Hylurgus* et des *Tomicus*, véritables fléaux des arbres malades, qui deviennent inévitablement leurs victimes.

Mais si les larves des Longicornes sont à peu près inoffensives pour les forêts, puisqu'elles respectent les arbres vivants et même les arbres malades, ou ne leur occasionnent que de faibles dommages, on ne peut en dire autant pour les bois en grume déposés sur le sol forestier et pour les bois ouvrés appropriés à l'usage de l'homme. Plusieurs de ces larves vivent dans l'intérieur de ces bois, elles y creusent des galeries larges et profondes, les minent en tous sens, rendent accessibles à l'humidité leurs couches internes, et en diminuent notablement la résistance et la durée. On conçoit, en effet, les ravages que peuvent exercer les larves volumineuses d'*Ergates*, les larves innombrables de *Criocephalus*, de *Spondylis*, de *Leptura*, etc., et j'ai déjà dit à quel état de délabrement et de ruine celles des *Hylotrupes* conduisent les bois de charpente. Il y a même ceci de particulier que plusieurs d'entr'elles n'ont pas absolument besoin que les troncs soient revêtus de leur écorce, comme cela est nécessaire pour d'autres, ainsi que pour les larves de Xylophages, car l'*Ergates* et la *Leptura* pondent indifféremment sur les bois dénudés.

Quelle est la durée de la vie des larves de Longicornes? Je n'ai trouvé, à cet égard, aucun renseignement bien précis dans les auteurs que j'ai consultés, et je ne serais pas étonné de retrouver, à propos de cette famille, cette disposition où l'on est généralement d'assigner aux larves une existence assez longue, disposition que les faits que j'ai signalés tendent à détruire. Cette fois encore je puis apporter des faits certains, plusieurs fois observés, non dans un cabinet où les conditions sont souvent trompeuses, mais à l'état de nature.

Ainsi j'ai constaté que des pins abattus en septembre et durant l'hiver, et qui avaient pu recevoir les pontes des *Œdilis montana* à l'automne ou au printemps, ont donné les insectes parfaits au mois d'août ou de septembre suivant, c'est-à-dire de sept à onze mois après;

Que des pins morts ou abattus au printemps et attaqués dès le mois de juin ou de juillet par des larves d'*Œdilis grisea* et de *Monohammus*, ont produit les insectes aux mois de mai, de juin ou de juillet de l'année suivante;

Que des pins abattus en mars et appelés à nourrir des larves de *Rhagium indagator*, ont durant l'hiver suivant des larves adultes, des nymphes et beaucoup d'insectes parfaits attendant la belle saison pour prendre leur essor;

Que sur des pins abattus en juin, sont nées peu de temps après, des larves de *Spondylis* et de *Criocephalus* qui avaient déjà atteint les deux tiers de leur développement au mois de mars de l'année suivante, et subi toutes leurs métamorphoses au mois de juillet;

Que des souches de pins coupés vivants en hiver ou au printemps, et sur lesquelles les *Ergates* avaient pu pondre leurs œufs aux mois de juillet ou d'août suivants, m'ont donné, deux

ans après, des nymphes et des insectes de la même espèce, parmi lesquels vivaient des larves nées sans doute un an après les premières et qui, n'ayant atteint que la moitié de leur développement, ne se transformaient que l'année suivante.

De tout cela je conclus que les larves des Longicornes parasites du pin maritime ne vivent dans notre contrée qu'une année au plus, à l'exception de celle de l'*Ergates* dont l'existence est de deux ans ; faisant toujours abstraction, ainsi que je l'ai dit ailleurs, des circonstances particulières et exceptionnelles qui peuvent retarder, même de plusieurs années, la métamorphose de telle ou telle larve.

Comme j'ai eu de très nombreuses occasions d'examiner des larves de Longicornes, et que leur taille permet d'apprécier plus facilement les transformations qui peuvent s'opérer en elles, il m'a été donné plusieurs fois de constater, du moins jusqu'à un certain point, les révolutions organiques qui s'accomplissent aux approches de la métamorphose en nymphe. Quoique mes observations sur ce point ne se rattachent pas nécessairement à mon sujet, je crois devoir les consigner ici, dans l'espoir qu'elles ne paraîtront pas tout-à-fait dépourvues d'intérêt.

Le passage de l'état de larve à celui de nymphe n'est pas brusque et immédiat. Il existe un état intermédiaire, une forme de transition parfaitement distincte et participant évidemment de la larve et de la nymphe. Cet état se manifeste à une époque rapprochée de la transformation définitive en nymphe. La larve, sans se dépouiller de sa peau, se présente sous un nouvel aspect qui diffère visiblement du précédent et qui se distingue par des caractères essentiels. La tête est la même, à la vérité, mais elle est plus inclinée, plus avancée

et nullement rétractile. Les organes de la bouche persistent tous, mais ils sont dans une immobilité complète et ils ne sont plus destinés à servir; ils se raccourcissent même un peu, comme s'ils ne participaient plus à la vie de la larve. Les 2e, 3e et 4e segments du corps, qui recèlent le thorax de la nymphe, se sont un peu dilatés et déprimés, et leur division n'est guère plus apparente; les pattes, si la larve en avait, se sont très raccourcies, ou même ne consistent qu'en de simples moignons; certains appendices charnus que lui avaient donnés la nature disparaissent le plus souvent; les stigmates se montrent toujours, mais ils ne paraissent plus avoir la même importance, car ils semblent obstrués, et la trachée longitudinale qui les unit est souvent mise à découvert et même quelquefois détachée en certains endroits. Le dernier segment, devenu parfois translucide, laisse apercevoir l'extrémité postérieure de la nymphe qui se trouve renfermée dans les téguments de la larve comme dans un fourreau moitié membraneux, moitié charnu. Le corps dont l'aspect était luisant et un peu rougeâtre, est devenu d'un blanc mat uniforme. Enfin, à l'activité de la larve, à ses mouvements plus ou moins brusques, à ses ondulations énergiques, ont succédé l'immobilité et l'inertie de la nymphe; ou si celle-ci doit jouir de la faculté d'exécuter des mouvements ordinairement rotatoires, ce sont ces mouvements seuls dont la larve est désormais susceptible. Puis la peau se détache; elle se fend ordinairement sur le thorax, et la nymphe se montre avec toutes les parties de l'insecte parfait, après avoir rejeté, tantôt pelotonnée, tantôt tendue comme un fourreau, la dépouille de la larve à laquelle adhèrent l'enveloppe cornée de la tête, ainsi que tous les organes de la bouche et les antennes, et sur laquelle persistent

les deux trachées latérales sous l'apparence de deux lignes nacrées.

Réaumur a observé cet état intermédiaire dans une larve de Diptères, celle de la *Calliphora vomitoria* (tome 4, 2e partie, 7e mémoire, page 19, édit. d'Amsterdam), et M. Léon Dufour a consigné des observations semblables au sujet de la larve de la *Sarcophaga carnaria*, dans un très remarquable mémoire publié par l'Institut dans les mémoires des savants étrangers et intitulé : *Études anatomiques et physiologiques sur une Mouche.* Ces deux savants renommés ont constaté dans les larves qu'ils ont étudiées des particularités analogues à celles que je viens de signaler. Ainsi, dans ces larves, le corps, aux approches de la métamorphose, se raccourcit; les mandibules se détachent, de même que les stigmates, et on remarque sur la paroi dorsale de la pupe, deux traînées d'un blanc nacré, restes des grandes trachées.

Malgré la distance qui sépare les larves des Diptères de celles des Coléoptères, le travail organique, si mystérieux à la fois et si merveilleux auquel donnent lieu leurs métamorphoses s'accomplit de la même manière et d'après des lois uniformes. Il est probable qu'il en est de même des larves des autres familles, malgré l'opinion de Réaumur qui n'admet pas d'état intermédiaire pour celles des Hyménoptères et pour les chenilles des Lépidoptères.

MONOGRAPHIE
DES PTINIORES.

(Suite) (1).

Par M. BOIELDIEU.

(Séance du 27 Décembre 1854.)

II. Espèces ayant le corselet garni de petites dents formées par des poils dressés.

A. Elytres parallèles, à épaules carrées dans les deux sexes.

a. Elytres couvertes d'une pubescence écailleuse blanchâtre ou jaunâtre.

15. PTINUS GERMANUS, Fabr. (non Linné).

Major parallelus, elongatus, brunneus, undique pilis albis flavisque irroratus. Caput flavum : thorax quadratus postice transversim impressus, dentibus quatuor elevatis, transversim positis, pilis flavis erectis formatis : elytra lata, parallela, convexa, humeris quadratis, seriatim punctata, flavo alboque irrorata ; antennæ pedesque testacei, pubescentes. — Long. 5 millim., larg. 2 millim.

Fab. Sp. Ins. t. 1. 72, H. 2. — Oliv, Ent. II, 7, 5. — Rossi Faun. Etr., 1-43, 106. — Illig. Mag. VI, 21, 1. — *Pt. coarcticollis,* Sturm. Deutschl. F. XII, 77, 13. — *Pt. palliatus*, Perris, Mém. de l'Acad. de Lyon, II, 465.

(1) Voyez 3e série, tome IV (1856), page 285.

Grand, ovale oblong, allongé d'un noir brunâtre, couvert d'une pubescence d'un jaune pâle et blanchâtre. Tête inclinée, canaliculée longitudinalement dans sa partie antérieure, couverte d'une pubescence serrée, jaune. Antennes de la longueur des deux tiers du corps, à articles cylyndriques, allongés, ferrugineuses et pubescentes. Corselet carré, plus large que long, grossièrement ponctué, à partie antérieure élevée, déprimé transversalement et rétréci en forme de cou avant la base, avec un sillon longitudinal profond de chaque côté duquel s'élève une dent aiguë et dressée, sur les bords latéraux deux autres plus petites et écartées; ces dents sont couvertes de poils dressés et raides d'un jaune doré. Ecusson couvert de poils blancs. Elytres très allongées, très parallèles, convexes, garnies de lignes un peu sinueuses de points enfoncés carrés ; intervalles lisses; elles sont entièrement couvertes, sauf vers le milieu des bords latéraux où la couleur foncière apparaît en une tache ovale, de poils couchés très serrés, jaunes et blancs mélangés par touffes; ceux des épaules sont tous d'un jaune doré. Dessous du corps noir, pubescence de la poitrine jaune, celle de l'abdomen blanche. Pattes jaunes.

Mont-de Marsan, Digne, Hyères.

Var. b. *debilicornis* (Rey). — Long. 3 millim., larg. 1 1/4 millim. — Beaucoup plus petite que le type de l'espèce. Elytres testacées, avec les mouchetures peu apparentes ; dents du corselet peu saillantes. — Hyères.

Cet insecte que quelques auteurs ont rapporté à une grande variété du *Pt. fur.* Linné, est réellement le *Pt. coarcticollis*. Sturm et le *Pt. palliatus* de M. Perris, d'après la lecture attentive de la description de Fabricius et

d'Olivier. J'ai vu au Muséum de Paris deux individus provenant de la collection de Bosc où ils portaient l'étiquette de *Pt. germanus*, Fab. Il ne doit pas être confondu avec le *Pt. germanus* Linné que Fabricius rapporte avec raison à son *Scarabœus asper* (Aphodius).

Erichson, dans sa revue entomologique de l'année 1837, rapporte le *Pt. coarcticolis* de Sturm au *Pt. germanus* Illiger, qui lui-même rapporte son *Pt. germanus* à celui de Fabricius. Je regarde la description de Sturm et d'Illiger comme ayant été faite sur la variété que je cite ici : *Pt. debilicornis*, Rey.

16. Pt. Duvalii, Lareynie. (Pl. 13, fig. 12.)

Pt. variegato simillimus, sed convexior et latior. Latus, ovalis, brevissimè aureo-pubescens, brunneo-niger. Caput flavum; thorax posticè fortiter coarctatus, depressusque, sulco medio profundè et latè excavato, utrinque dentibus duabus latis, omnium pube aureâ albidâ, depressâ, densè vestitus; elytra ovalia, lata, humeris quadratis, seriatim densè punctata, omnium pube squammosâ niveâ vestita; antennæ densæ pedesque ferruginei, albo-pubescentes. — Long. 3 3/4 mill., larg. 2 mill.

Lareynie, Ann. Soc. Ent. Fr., 1853, 127.

Ovale court, large, brun, faible pubescence d'un jaune doré. Tête penchée, densément couverte d'une pubescence d'un jaune blanchâtre, sillonnée longitudinalement dans son milieu. Antennes épaisses, à articles cylindriques, un peu allongés. Corselet plus large que long, élevé et dilaté antérieurement, rétréci assez fortement et déprimé transversalement avant la base, marqué d'un canal dans toute sa lon-

gueur et de deux autres petits latéraux raccourcis; entre eux s'élèvent deux dents larges peu aiguës, et de chaque côté une autre plus petite moins haute; tout le corselet est couvert d'une pubescence couchée, épaisse, écailleuse, d'un jaune doré excepté dans le sillon médian où elle est d'un blanc de lait. Ecusson blanc. Elytres convexes, ovales, parallèles, extrémité arrondie, marquées de lignes de gros points quadrangulaires, enfoncés, dans lesquels s'élèvent de petits poils raides jaunes, intervalles plats et lisses; elles sont entièrement couvertes d'une pubescence blanche écailleuse, sauf près de l'écusson où la couleur foncière brune reparaît. Dessous du corps densément couvert de poils blancs. Pattes épaisses, pubescentes.

Cette espèce, voisine du *Pt. variegatus* Rossi, en diffère par sa forme plus convexe et ses élytres entièrement couvertes de poils blancs écailleux. Montpellier. Collection de M. Jacquelin du Val.

b. Elytres marquées de deux bandes transversales de poils blancs.

* Mâle de couleur rousse et sans bandes transversales sur les élytres. Femelle noire.

17. PT. VARIEGATUS ♀, Rossi. (Pl. 17, fig. 13).

Mas elongatus, parallelus, rufus; fœmina, lata, ovalis, nigra. Caput flavum; thorax maris posterius parum coarctatus et transversim impressus, dentibus quatuor, pilis erectis parcè tectis, fœminæ posterius fortiter coarctatus et depressus, canaliculâ longitudinali mediâ late excavatâ, utrinque dentibus duobus, latis, omnium pube depressâ aureâ albidâ vestitus; elytra maris elongata, parallela, seriatim parum profundè

punctata pubescentiaque; fœminæ lata, ovata, profundè punctata, fasciis duabus albis; antennæ pedesque testacei, pubescentes. — Long. ♂ 2 1/2, ♀ 3 1/2 mill., larg. ♂ 1, ♀ 2 mill.

Rossi Mant. I, 20, 43. — Schonh. S. Ins. 1, 2, p. 107. — Charp. H. ent. 198. — Sturm. Deut. Faun. XII, 43, 1. — Comolli de Coléop., Nov. 1837. 19, 34. — *Pt. mauritanicus* Lucas, Expl. Sc. Alg. Ins., 208, 547, pl. 20, fig. 6.

Mâle. Ovale, très allongé, parallèle, testacé fauve, quelquefois brunâtre, pubescence jaune. Antennes de la longueur du corps, à articles allongés, cylindriques, pubescentes. Tête penchée, couverte d'une pubescence blanche; corselet globuleux, rétréci et déprimé transversalement en arrière avec trois sillons longitudinaux, entre lesquels s'élèvent deux dents émoussées et de chaque côté une autre dent plus petite; toutes ces élévations sont couvertes de poils raides et dressés d'un jaune doré. Ecusson rond, blanc. Elytres allongées, très oblongues, parallèles, garnies de lignes de gros points carrés, enfoncés, dans chacun desquels se dresse un poil raide jaune: intervalles plats et lisses. Dessous du corps densément revêtu d'une pubescence blanche. Pattes longues testacées.

Femelle. Ovale noire, quelquefois brune. Tête penchée, sillonnée assez profondément dans sa longueur. Antennes des deux tiers de la longueur du corps, épaisses. Corselet roux, ponctué, fortement rétréci postérieurement, avec un large sillon longitudinal médian et de chaque côté deux dents élevées dont les médianes plus hautes et plus aiguës; il est complétement couvert d'une pubescence dure, écailleuse, rousse partout, excepté dans le sillon longitudinal et

à la base, où elle est blanchâtre. Ecusson blanchâtre. Elytres ovales, parallèles, à épaules carrées, avec des lignes de gros points carrés dans lesquels naissent des poils jaunes ; intervalles larges, plats et lisses ; marquées de deux bandes blanches transversales, l'une à l'épaule, l'autre vers l'extrémité, mais n'atteignant pas la suture. Pattes d'un roux jaunâtre, pubescentes.

Je réunis à cette espèce le *Pt. mauritanicus*, Lucas, chez lequel je n'ai pu trouver aucune différence sérieuse.

Europe méridionale, Algérie. M. Jacquelin du Val a trouvé cette espèce accouplée, sous des pierres, à Montpellier. ♂, sa collection.

** Mâle et femelle de couleur noire.

18. Pt. tomentosus, Dejean?

Mas elongatus parallelus, fœmina ovalis. Nigro-brunneus nitidus. Caput reflexum, griseo pubescens; thorax maris fortiter contractus, fœminæ leviter, transversim postice depressus, profunde longitudinaliter trisulcatus, dentibus quatuor fulvo hirsutis elevatis, intermediis majoribus; scutellum album; elytra basi quadrata, basi maris impressa, omnium dense fulvo-hirsuta, fasciis duabus albis, unâ ad humeros, alterâ ad apicem; antennæ pedesque testacei pubescentes. — Mas. Long. 2 mill., larg. 3/4 mill., — Fœmina. Long. 2 1/2-3 mill., larg, 1 1/4-1 1/2 mill.

Dejean, Cat. 1837, 130?

Mâle. Très allongé, parallèle. *Femelle*. Ovale assez large. D'un noir brunâtre, densément couvert de poils hérissés d'un cendré jaunâtre. Tête inclinée, couverte de poils grisâtres. Yeux noirs et saillants. Antennes testacées, pubes-

centes, aussi longues que le corps et à articles cylindriques allongés chez le mâle, moitié moins longues et articles globuleux chez la femelle. Corselet fortement déprimé transversalement et rétréci en arrière chez le mâle, moins chez la femelle, avec trois sillons profonds entre lesquels s'élèvent deux dents aiguës et de chaque côté une autre moitié moins haute ; ces dents sont couvertes de poils raides et dressés d'un gris jaunâtre. Ecusson petit, blanc. Elytres, chez le mâle très allongées, parallèles, avec les épaules saillantes et une forte dépression longitudinale à la base ; chez la femelle, coupée carrément à la base, ovales, convexes ; dans les deux sexes, elles ont des lignes de points ronds enfoncés, plus gros chez le mâle, les intervalles plans et lisses, deux bandes transversales de poils écailleux blancs de lait, l'une humérale, l'autre apicale, avec quelques poils blancs à la base et une pubescence grise dressée les couvrant entièrement. Dessous du corps d'un noir brillant. Pattes testacées, pubescentes.

Carthagène dans la Nouvelle-Grenade (collection de M. Chevrolat), Cumana dans le Venezuela (collection de M. le marquis de Laferté-Sénectère).

J'ai laissé à cette espèce le nom que lui a donné Dejean d'après M. Chevrolat.

19. Pt. albоscutellatus, mihi.

Oblongo-ovalis, plumbeo-niger, sat densè tomentosus. Caput reflexum, sulcatum, densè fulvo-tomentosum; thorax postice leviter coarctatus, fortiter transversim impressus ibique, sulco medio albo-squammoso, dentibus quatuor parum elevatis ; scutellum album. Elytra ovalia, humeris quadratis, thorace latiora, seriatim sat profundè punctata, basi apiceque rufis,

fasciis tribus albis, unâ ad humeros, secundâ tertiâ parte, tertiâ ad apicem; antennæ pedesque testacei, albo-pubescentes. Long. 3 mill., larg. 1 1/4 mill.

Corps ovale oblong, presque parallèle, d'un noir plombé, pubescence courte, fauve. Tête penchée, couverte de poils jaunes, sillonnée longitudinalement. Antennes de la longueur des deux tiers du corps, à articles globuleux, densément pubescentes. Corselet en carré long, un peu rétréci et fortement déprimé transversalement en arrière, avec un large sillon longitudinal médian, couvert postérieurement de poils écailleux blanc de lait et deux autres latéraux plus courts; entre eux s'élèvent deux dents et une à chaque bord latéral, peu apparentes et formées de poils jaunes dressés. Ecusson blanc. Elytres à base carrée, avec une dépression longitudinale, ovales, avec des lignes de points assez enfoncés, intervalles lisses; elles ont la base et une tache terminale remontant le long de la suture rougeâtres avec trois bandes écailleuses transversales de poils blancs, la première humérale, la seconde aux deux tiers postérieurs, la troisième près de l'extrémité. Poitrine couverte de poils blancs épais. Pattes testacées, densément couvertes d'une pubescence blanche.

Cette espèce, voisine du *Pt. tomentosus* Dejean, en diffère par les dents du corselet bien moins saillantes, son sillon médian couvert postérieurement de poils blancs, ses élytres à épaules moins saillantes, plus convexes, moins parallèles.

Chili (collection de M. Chevrolat).

20. PT. BIVITTATUS, mihi.

Elongato-ovalis, nigro-brunneus, nitidus, omnium densè

fulvo-tomentosum. Caput reflexum, pubescens; thorax fortiter posticè coarctatus transversimque depressus, medio anteriùs convexus, dentibus quatuor pilosis elevatis; elytra ovalia, basi quadrata, posteriùs attenuata, seriatim profundè punctata, fasciis duabus albis, unâ ad humeros, alterâ ad apicem; antennæ longiusculæ pedesque ferruginei, pubescentes. — Long. 2 mill., larg. 1 mill.

Ovale oblong, d'un noir brunâtre, brillant, densément couvert de poils jaunes dressés. Tête penchée, pubescente. Antennes de la longueur des deux tiers du corps, assez minces, à articles coniques, allongés. Corselet fortement rétréci et déprimé transversalement en arrière, partie antérieure médiane en forme de bosse arrondie avec deux petites dents élevées, aiguës, et une autre de chaque côté un peu en arrière; ces dents sont formées par des poils jaunes dressés. Ecusson blanc. Elytres ovales, carrées à la base, atténuées vers l'extrémité, ayant des lignes de gros points enfoncés, carrés, intervalles étroits et lisses, densément couvertes de poils dressés d'un jaune doré avec deux bandes transversales obliques vers le sommet de poils écailleux blancs, l'une humérale, l'autre apicale. Pattes ferrugineuses, très pubescentes.

Cette espèce, voisine du *Pt. tomentosus* Dejean, en diffère par sa forme plus ovale, son corselet plus convexe, ses élytres à base moins carrée, où elles sont à peine déprimées, et atténuées postérieurement, ses bandes transversales obliques, ses antennes plus minces, à articles plus allongés.

Un seul individu que je crois être une femelle.

Province de Saint-Paul au Brésil (collection de M. de Laferté-Senectère.)

21. Pt. spinicollis, Solier.

Ovalis, elongatus, brunneo-niger, rufo-pubescens. Caput album, canaliculatum; thorax posticè fortiter coarctatus depressusque, anticè dentibus quator elevatis acutis, pilis erectis aureis densè hirsutis; scutellum album; elytra elongata, ovalia, punctata seriatim profundèque, maculis duabus albis, unâ ad humeros, alterâ ad apicem; subtùs pedesque nivei. — Long. 2 3/3 à 4 1/4 mill., larg. 1 1/4 mill.

Gay et Solier, Hist. Nat., Ins. du Chili, Zool. t. 4 p. 462.

Ovale allongé, brun châtain sombre, densément couvert d'une pubescence jaune. Tête inclinée, légèrement canaliculée dans sa longueur, couverte de poils épais d'un jaune roux. Antennes, de la longueur des deux tiers du corps, minces à articles allongés et coniques, ferrugineuses. Corselet globuleux antérieurement, déprimé transversalement et fortement étranglé en arrière avec quatre dents droites et aiguës formées de poils raides et dressés d'un jaune roux. Ecusson blanc. Elytres à épaules carrées, allongées, à peu près parallèles, avec des lignes de gros points carrés, enfoncés ; intervalles lisses et un peu convexes ; elles sont mouchetées de taches blanches et ont en outre deux larges bandes transversales l'une humérale, l'autre aux deux tiers postérieurs, formées de poils blancs. Dessous du corps densément couvert de poils blancs. Pattes testacées, pubescentes.

Le mâle est plus petit de moitié que la femelle.

Cette jolie espèce a le facies du *Pt. xylopertha*, Reiche, mais elle ne présente pas les dents latérales en forme d'oreilles de ce dernier.

Coquimbo au Chili (collection du Muséum de Paris), Montévidéo (collection de M. Chevrolat).

22. Pt. sulcatus, Solier.

Latus, ferè quadratus, piceo niger, nitidus, pilis griseo-flavis hirsutus. Caput reflexum, densè tomentosum; thorax posticè coarctatus fortiterque transversim depressus, anteriùs convexus rugosusque, pilis rectis fulvis quatuor dentes formantibus tectus; elytra, humeris quadratis, lata, fortiter profundèque seriatim punctata, intervallia ferè costata, fasciis duabus undatis albis, unâ ad basim, alterâ ad apicem. Pedes ferruginei. — Long. 3-2 1/2 mill., larg. 1 1/2-1 mill.

Gay et Solier. Hist. nat., Ins. du Chili, Zool. t. 4, p, 468.

Large, ovale très arrondi, d'un noir de poix brillant, hérissé de poils dressés gris. Tête penchée, densément couverte de poils jaunes. Antennes plus longues que la moitié du corps, assez épaisses, pubescentes. Corselet rétréci et fortement déprimé transversalement en arrière, convexe et très rugueux antérieurement avec des poils dressés épais formant quatre dents aiguës. Ecusson petit, rond, couvert de poils d'un gris jaunâtre. Elytres larges, carrées aux épaules, largement arrondies en arrière, avec des lignes de points ronds et serrés, très enfoncés, intervalles lisses et relevés en forme de côtes; elles ont deux bandes transversales de poils couchés d'un blanc de lait, l'une près de l'épaule; l'autre près de l'extrémité. Dessous du corps très brillant et pubescent. Pattes ferrugineuses.

Santa-Rosa au Chili. (Collection du Muséum de Paris.)

*** Mâle et femelle de couleur rousse.

23. Pt. phlomidis, Kiesenwetter (Pl. 17, fig. 14 et 15).

Ferrugineo-rufus, pubescens. Mas elongato-parallelus,

fœmina oblonga-ovalis. Caput deflexum, niveum; antennæ maris elongatæ, fœminæ crassæ; thorax rugosus, præsertim in fœminâ, dentibus quatuor pilis erectis formatis, posteriùs coarctatus depressusque; elytra maris parallela, fœminæ oblongo-ovalia, humeris quadratis, seriatim punctata pubescentiaque, fasciis duabus niveis transversis; pedes testacei, parcè albo-pubescentes. — Long. ♂ ♀ 3 mill., larg. ♂ 1 mill., ♀ 1 1/2 mill.

D'un roux ferrugineux, avec deux bandes de poils écailleux blancs, l'une humérale, l'autre apicale.

Mâle. Allongé, parallèle. Tête penchée, densément couverte de poils blancs, écailleux. Antennes presque de la longueur du corps, à articles cylindriques, allongées, pubescentes, testacées. Corselet fortement déprimé transversalement et rétréci en arrière, globuleux antérieurement, très rugueux, avec quatre dents larges, obtuses, peu élevées, formées par des poils jaunes dressés. Ecusson rond, blanc. Elytres très parallèles, à épaules carrées et présentant une dépression, marquées de lignes de points carrés enfoncés et de lignes de poils jaunes dressés, intervalles légèrement relevés. Dessous du corps densément couvert de poils d'un blanc jaunâtre. Pattes longues, testacées, couvertes de poils longs, blancs.

Femelle. Ovale, oblongue, convexe. Antennes un tiers moins longues que celles du mâle, épaisses, à articles globuleux, à points rugueux, plus gros et plus enfoncés, à dents plus grosses et plus fortes que chez lui. Elytres à épaules carrées, ovales oblongues, convexes, avec des lignes de points moins gros et moins enfoncés.

Nauplie, Grèce.

J'ai laissé à cette espèce le nom que M. Kiesenwetter lui avait assigné dans sa collection.

c. Elytres seulement marquées de taches formées de poils d'un blanc de lait.

* Espèces entièrement rousses.

24. Pt. exulans, Erichson. (Pl. 17, fig. 16.)

Oblongus, parallelus, rufus, undiquè pube hirsutâ aureâ tectus. Caput flavum ; thorax convexus, rugosus, posticè leviter coarctatus depressusque, aureo-tomentosus, utrinque maculis duabus obliquis niveis ; elytra oblonga, parallela, seriatim pubescentia punctataque, maculis sex niveis, duabus ad humeros, ceteris transversalibus paulò post medium ; antennæ densæ pedesque testacei, pubescentes. — Long. 3 mill., larg. 1 1/2 mill.

Erichs. Archiv. fur. nat. VIII, 147 (1842).

Ovale oblong, presque parallèle, brun rouge, entièrement et densément couvert de poils d'un jaune orangé. Tête petite, inclinée, pubescente. Antennes de la longueur des deux tiers du corps, à articles coniques, épais, très densément pubescentes. Corselet court, carré, un peu resserré postérieurement, ayant un canal médian profond dans toute sa longueur et deux autres latéraux plus courts ; entre eux s'élèvent deux dents obtuses arrondies, et près de chaque bord latéral une autre petite dent oblique, très arrondie au sommet, moins élevée de moitié que les médianes ; toutes ces élévations sont couvertes d'une pubescence laineuse dressée jaune doré, et le fond postérieur des sillons latéraux est garni d'une touffe de poils d'un blanc de lait. Ecusson rond, blanc. Elytres larges, à épaules carrées, parallèles, arrondies à l'extrémité, marquées de lignes régulières de petits points enfoncés carrés, du fond de chacun desquels

s'élève un poil raide d'un jaune doré, intervalles plans et lisses; elles ont chacune à la base, près de l'écusson, une tache triangulaire d'un jaune orangé vif et trois taches blanches punctiformes, la première humérale extérieure, la seconde à la moitié près de la suture, la troisième un peu après la moitié près du bord extérieur. Toutes ces taches sont formées par des poils d'un blanc de neige. Dessous du corps garni d'une pubescence jaune, bords latéraux de la poitrine blancs. Pattes jaunes, pubescence blanchâtre.

Cette espèce a été trouvée quelquefois à Paris dans les collections de Coléoptères exotiques arrivant de l'Océanie. (Collection de M. Deyrolle.)

Nouvelle-Hollande. (Collection de M. Guérin Meneville.)

** Espèces entièrement noires.

25. Pt. SEXPUNCTATUS, Panzer.

Oblongus, elongatus, parallelus, nigro-brunneus, pube brevi aureâ densè vestitus. Caput lacteum; thorax convexus, rugosus posticè transversim impressus parumque coarctatus, dentibus quatuor exiguis, æqualibus; elytra oblonga, parallela, seriatim aureo-pubescentia punctataque, punctis quadratis, profundis, maculis sex magnis niveis; antennæ elongatæ pedesque ferruginei, pubescentes. — Long. 4-2 1/2 mill., larg. 1 1/2-1 mill.

Panz. faun. I. 20. — Gyll. Ins. Suec. I, I, 306, 4. — Schonh. Syn. Ins. I, 2, 107. — Dufts. Faun. Aust. III, 63, — Sturm. Deut. Faun. XII, 45, 2. — De Casteln. Hist. nat., col. 296. 3.

Ovale oblong, allongé, brun noirâtre ou noir de poix, pubescence jaune et courte. Tête très inclinée, petite, canali-

culée longitudinalement, entièrement couverte de poils d'un blanc de neige. Antennes ferrugineuses, très pubescentes, de la longueur des deux tiers du corps, à articles allongés, coniques. Corselet carré, convexe, légèrement rétréci avant la base, assez fortement déprimé transversalement en arrière, assez densément et rugueusement ponctué, avec un sillon longitudinal médian n'atteignant par le sommet, et de chaque côté un autre plus court; entre eux s'élève une crête longitudinale et à chaque bord latéral une dent oblique obtuse, garnie de poils jaunes courts, raides et dressés. Ecusson rond, blanc. Elytres en ovale très allongé, parallèles, un peu convexes, garnies de lignes bien régulières de points enfoncés, carrés, intervalles lisses ayant chacun une série de poils raides et dressés; elles ont chacune trois taches formées de poils d'un blanc de lait, la première transversale et sinuée à l'épaule, la seconde arrondie au second tiers postérieur près de la suture, la troisième plus petite entre cette dernière et le bord extérieur, un peu en avant d'elle. Dessous du corps couvert d'une pubescence soyeuse grisâtre ainsi que les pattes qui sont ferrugineuses.

Cette espèce, qui habite toute l'Europe, a été trouvée à Paris en abondance dans une sablonnière, dans l'intérieur des nids d'Hyménoptères fouisseurs dont elle mangeait les enveloppes desséchées après leurs métamorphoses.

26. Pt. Aubei, mihi. (Pl. 17, fig. 17.)

Oblongo-ovalis, ferè parallelus. Caput, thorax, humeri, antennæ, pedesque rubri; caput albido-pubescens; thorax posticè depressus coarctatusque, rugosus, leviter quadridentatus; elytra nigro picea, seriatim crebrè punctata, fasciis duabus niveis, unâ, ad humeros, alterâ ad apicem. — Long. 2 1/4 mill., larg. 1 mill.

Ovale oblong, allongé, presque parallèle, d'un noir de poix brillant, tête, corselet et épaules rouges, pubescence courte, jaune. Tête inclinée, couverte d'une pubescence blanchâtre. Antennes de la longueur des quatre cinquièmes du corps, à articles allongés, cylindriques, rouges. Corselet globuleux, convexe, rugueux, déprimé transversalement et rétréci en arrière, avec quatre dents peu apparentes, formées de poils dressés et raides d'un jaune doré. Elytres allongées, parallèles chez le mâle, un peu dilatées latéralement chez la femelle, à épaules carrées, avec des lignes de points assez gros, enfoncés, assez serrés, et deux bandes transversales de taches formées de poils blancs écailleux, l'une vers l'épaule, l'autre vers l'extrémité. Dessous du corps et pattes rougeâtres.

Cette espèce, que j'ai reçue de M. Cl. Rey, de Lyon, sous nom de *Pt. quadriguttatus*, Dejean, se trouve d'après le le même entomologiste sous l'écorce des platanes. Je l'ai dédiée à M. le docteur Aubé.

France méridionale. (Collection de M. Aubé, la mienne.) Sicile (Collection de M. Fairmaire.).

d. Elytres entièrement unicolores, jaunes.

27. PT. DUBIUS, Sturm.

Oblongus, ferè parallelus, rufus, omnium sat densè aureopubescens. Caput deflexum, canaliculatum; thorax globosus, posticè coarctatus transversimque depressus, rugosus, canaliculâ mediâ longitudinali; scutellum album; elytra parallela, posteriùs parum dilatata, densè profundèque seriatim punctata, intervallia convexa; antennæ elongatæ pedesque testacei. — Long. 2 1/2-2 mill., larg. 1-3/4 mill.

Sturm. Deutsch. Faun., XII, 75, 12.

Mâle. Ovale assez allongé, densément couvert d'une pubescence jaune dorée, jaune paille. Tête penchée, assez densément couverte de poils blancs. Antennes plus longues que le corps, filiformes, articles allongés. Yeux très gros, noirs. Corselet carré, plus long que large, granuleux, pubescent, globuleux, assez convexe, rétréci et fortement déprimé transversalement avant la base, avec deux petites dents latérales vers la moitié des côtés. Ecusson blanc. Elytres ovales, allongées, presque parallèles, dilatées vers l'extrémité et arrondies au sommet, avec des lignes de points carrés, gros et rapprochés, intervalles convexes et lisses; elles présentent quelquefois deux vagues bandes transversales de poils blanchâtres, l'une humérale, l'autre apicale. Pattes longues, tibias recourbés.

Femelle. Ovale-court, plus large que le mâle, antennes à peine de la longueur des deux tiers du corps, à articles assez épais. Corselet plus globuleux. Elytres plus courtes et plus convexes, épaules plus carrées, ponctuation plus fine, plus serrée.

J'en ai vu trois individus dans la collection de M. Fairmaire portant le nom de *Pt. pygmœus* Dejean, et venant d'Hyères.

Europe tempérée. Commun sous l'écorce du pin.

e. Elytres entièrement unicolores, noires.

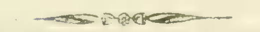
28. Pt. albicomus, mihi.

Elongato parallelus, œneo-fusco-niger, nitidus, undiquè albo hirtus. Caput album; thorax quadratus, posticè coarctatus, transversimque depressus, densè rugoso-punctatus, undique pilis erectis flavis hirsutus, vix dentibus quatuor for-

mantibus; elytra elongata, parallela, striatim profundè fortiterque punctata undique pilis erectis albis hirsuta; antennis femoribusque nigris, tibiis tarsisque testaceis. — Long. 2 1/2 mill., larg. 1 mill.

Allongé, parallèle, déprimé en dessus, noir brunâtre bronzé, couvert partout d'une pubescence écailleuse blanche. Antennes de la longueur des deux tiers du corps, à articles courts et ronds, densément couvertes d'une pubescence d'un blanc grisâtre. Corselet plus long que large, carré, fortement rétréci et déprimé transversalement en arrière, sillonné transversalement près du sommet, très densément et rugueusement ponctué, couvert de poils jaunes raides et dressés, formant quatre petites dents à peine apparentes. Ecusson couvert d'une pubescence écailleuse blanche. Elytres oblongues, parallèles, striées-ponctuées, les points carrés, gros et enfoncés, couvertes de poils raides et dressés blancs. Dessous du corps d'un noir brunâtre. Cuisses noires, tibias et tarses d'un testacé clair.

Rio de Janeiro. (Musée de Stockholm.)



OBSERVATIONS ENTOMOLOGIQUES
SUR DIVERS INSECTES
RECUEILLIS A MADAGASCAR.

(6e partie (1).

Par M. le Dr Ch. COQUEREL.

(Séance du 13 Décembre 1854.)

I. Sur un chalcidite parasite d'une mante de l'ile Bourbon.

La *Mantis pustulata* (Stoll, *Spectr. et Mant.*, pl. xx, fig. 73, mâle. Aud. Serv. *Orthopt.*, p. 186.) est très commune aux environs de Saint-Denis (Ile-Bourbon). Elle est bien connue des créoles sous le nom de *Chipecte*. On rencontre la femelle plus souvent que le mâle. La capsule qui renferme les œufs de cette espèce et que l'on trouve souvent fixée contre le tronc des arbres, les petits rameaux des buissons, les grandes graminées, etc., varie un peu pour la forme, mais est toujours plus ou moins cylindrique, arrondie aux extrémités; elle paraît formée d'une substance jaunâtre, comme papyracée, formant des anneaux

(1) Voyez 2e Série, T. VI (1848), p. 177 et 273; T. X (1852), p. 259, et 3e Série, T. III (1855), p, 167 et 529.

concentriques ; elle renferme 13 loges ovoïdes régulièrement disposées en demi-cercle autour d'un axe commun.

D'un grand nombre de ces capsules que j'avais recueillies en divers endroits sortirent une foule de petits Chalcidites qui s'étaient développés aux dépens des œufs de la Mante. J'avais été frappé d'une circonstance singulière, c'est que les capsules ne portaient pas la moindre trace d'ouverture, elles étaient parfaitement closes de toutes parts, et je me disais que ce n'était pas avec leur oviducte filiforme que les Chalcides avaient pu percer une enveloppe aussi épaisse et aussi consistante que celle qui recouvre les œufs de l'Orthoptère. Je ne pouvais trouver une explication raisonnable de ce fait, lorsqu'en examinant des Mantes encore vivantes, je reconnus à mon grand étonnement que toutes les femelles portaient des Chalcides fixés sur les aîles au-dessous des élytres. Sur quelques-unes il y avait jusqu'à huit de ces insectes qui s'y tenaient solidement cramponnées à l'aide de leurs jambes arquées et des dentelures dont sont garnies les cuisses postérieures. En sorte que les Mantes transportent fixés sur leurs propres aîles les ennemis de leur progéniture ; ceux-ci attendent patiemment dans cette situation le moment le plus favorable d'agir. Ce moment est celui de la ponte de la Mante, et elles profitent de l'instant où le cocon est encore visqueux et presque liquide pour y introduire leur longue tarière et y déposer leurs œufs. Le cocon se dessèche ensuite, et il ne reste à l'extérieur aucune trace des méfaits des parasites.

J'ai assisté à la formation de la capsule de la *Mante pustulata ;* la Mante la déposait contre les parois d'une boîte vitrée dans laquelle je la tenais prisonnière ; au moment de

cette opération elle secrète en abondance une liqueur visqueuse d'aspect gommeux. A mesure que cette matière sort de l'abdomen, elle la mallaxe et l'étend à l'aide de l'extrémité de cet organe qui agit absolument comme une truelle. Pendant ce temps, la Mante demeure fixée et immobile; l'abdomen seul accomplit un mouvement incessant de rotation autour de la capsule, et c'est ainsi que se produisent les couches concentriques qu'on y remarque. Jusqu'au moment de la ponte l'insecte montrait une voracité extrême et dévorait avec avidité tous les insectes que je lui présentais, même des Coléoptères (*Hoplia*), mais à partir de ce moment, elle refusa toute nourriture et mourut le lendemain. Malheureusement cette Mante ne portait pas de Chalcide sur ses ailes, et je n'ai pas pu surprendre le moment précis où l'œuf du parasite est détruit, mais je suis persuadé que c'est pendant la ponte même que le fait a lieu. Les Chalcides ont d'ailleurs pour cela tout le temps nécessaire, car la Mante se repose souvent et l'opération entière dure plus d'une heure.

M. Westwood (Introduct. to mod. classific. of Ins. t. II, p. 429) rapporte qu'il a reçu de Klug et d'Audouin, des Chalcidites provenant des œufs de Mantes de Maurice, et qu'ils lui semblent voisin du genre *Palmon* de Dalman. C'est peut-être la même espèce que la nôtre, mais comme la description de cet insecte n'a pas été faite, je donne ici celle de l'espèce qui vit sur la *Mante pustulée* et qui me paraît être un *Priomerus*.

PRIOMERUS INSIDIOSUS Coquerel. (Pl. 15, fig. 1 *a*.)

Corps d'un bleu violet, métallique, plus brillant sur l'abdomen; front vert doré, antennes d'un jaune pâle, plus

foncées à l'extrémité ; jambes et tarses d'une jaune pâle, cuisses postérieures de la couleur du corps avec un peu de jaune aux deux extrémités.

Tête finement pointillée garnie de trois ocelles sur le vertexe. Antennes de 13 articles, coudées, le premier article très long, le troisième très petit, les autres augmentant peu à peu de grosseur jusqu'aux trois derniers qui forment la massue, le dernier article de la massue beaucoup plus petit que les deux premiers.

Thorax finement rugueux, moins large que la tête en avant, rétréci et recourbé en arrière, s'unissant à l'abdomen par un pédicule court et étroit.

Abdomen très étroit et pédicellé en avant, tronqué en arrière, comprimé sur les côtés, lisse et brillant. *Tarière* dépassant plus d'une fois et demie la longueur du corps.

Pattes antérieures assez longues, grêles. Les postérieures très fortes, cuisses très larges comprimées latéralement, munies de dents très fortes à leur bord inférieur. Jambes grêles, arquées.

Le mâle ne diffère de la femelle, ni sous le rapport de la forme, ni sous celui de la couleur, il est seulement un peu plus petit. Longueur du corps, 3 millim. ; de la tarière 4 millim. et 1/2.

Ces insectes sont peu agiles, ils montent et volent assez mal.

II. Parasites de la larve du macrotoma corticinum.

L'énorme larve du *Macrotoma corticinum* est très commune à Madagascar dans les troncs renversés sur le sol et

dont les tissus ont subi un commencement de décomposition: en donnant quelques coups de hache dans ces bois pourris on la trouve souvent par centaine. Les Malgaches prétendent que c'est un manger délicieux; ils la font cuire avec du riz; toutes les fois que j'allais à la forêt de Kalalou, dans l'île de Sainte-Marie, les noirs qui m'accompagnaient en emportaient une provision pour s'en régaler au retour.

Comme cette larve qui ressemble à toutes celles des Longicornes ne présente rien de bien remarquable, je réserve sa description pour le travail général que je prépare sur les Coléoptères de Madagascar, je me bornerai pour le moment à décrire les Hyménoptères qui vivent à ses dépens. Ils appartiennent au genre *Agathis* et constituent une espèce particulière que je désignerai sous le nom d'*A. crudelis.*

La *larve* (Pl. 15, fig. 2 *c.*) est longue de 15 à 16 millimètres; blanchâtre, épaisse à son milieu, atténuée aux deux extrémités, formée de 14 segments en y comprenant la tête et le segment anal. Les deux anneaux qui suivent la tête ne portent pas de stigmates, il en est de même pour les deux derniers, les neuf autres en sont munis. Ces stigmates sont portés sur un tubercule charnu peu proéminent. Elle est privée de pattes et d'antennes, et toute la surface du corps est très lisse et dégarnie de poils.

Très lente dans ses mouvements, elle ne sort de l'intérieur du corps de sa victime que pour accomplir sa métamorphose. On en trouve quelquefois dix ou douze dans le corps du même individu. Il est vraiment singulier que la larve du *Macrotoma* puisse continuer à vivre dévorée à l'intérieur par ces cruels parasites. Mais ceux-ci, dépourvus de toute partie cornée, vivent aux dépens du tissu adipeux si abondant chez les insectes dans le premier état de leur

existence, et ménagent les organes importants. Lorsque le moment est venu ils percent la peau et filent leur cocon sur le corps même de la larve. On voit alors cette dernière se traîner péniblement le dos hérissé des poches brunâtres et allongées tissées par les insectes qui ont vécu aux dépens de sa propre substance. Dans cet état elle ne tarde pas à périr. Les mœurs de nos *Agathis* malgaches ne diffèrent donc en rien de celles des Ichneumonides qui dans nos climats attaquent les chenilles et les larves; partout la nature est conséquente à elle-même, et pour arriver à ses fins emploie des moyens identiques.

Le *cocon* (Pl. 15, fig. 3 *d.*) est d'un brun jaunâtre, long de 22 millimètres sur 5 à 6 de large; il est arrondi à son extrémité supérieure, et atténué vers l'inférieure qui se termine en pointe mousse, très lisse en dedans, il est formé en dehors d'une soie grossière et sa consistance est peu considérable.

L'insecte parfait présente quelques différences suivant le sexe.

Le mâle (pl. 15, fig. 2 *a* et 2 *b*) est plus petit que la femelle; sa longueur n'excède pas 15 à 16 millimètres, tandis que la femelle (fig. 2 *a*) est beaucoup plus grande, sa taille atteint souvent 25 millimètres, la tarière non comprise. Les antennes du premier sont remarquables par leur longueur qui l'emporte sur celle du corps, chez l'autre sexe ces organes sont plus petits. Quant à la coloration elle est semblable; la tête est d'un jaune fauve ainsi que le dessous de l'abdomen. Le corps et les pattes sont d'un rouge de sang très vif sur le thorax et l'abdomen, prenant une teinte jaunâtre sur les pattes. Cette teinte rouge qui est très brillante chez l'in-

secte vivant, perd beaucoup de son éclat après la mort. Les antennes, les yeux, les oreilles et les tarses postérieurs dans les deux sexes sont d'un noir brillant ainsi que la tarière de la femelle. Les ailes sont peu transparantes, les supérieures d'un fauve jaunâtre avec les nervures plus foncées jusqu'aux deux tiers inférieurs de leur surface, le tiers terminal est d'un bleuâtre violacé qui disparaît au centre pour laisser reparaître la coloration jaune. La même teinte bleue, mais plus foncée, occupe une bande formée par les grandes cellules qui se trouvent au milieu de la portion jaune et inférieure de l'aile. Les ailes inférieures sont entièrement jaunes, bordées de bleu à l'extrémité supérieure avec une tache de même couleur un peu avant l'extrémité.

III. Larve du Fornax Madagascariensis.
(*Eucnémides.*)

L'étude des larves de Coléoptères, si négligée pendant longtemps, devient aujourd'hui l'objet de travaux du plus grand intérêt. MM. Chapuis et Candèze viennent de publier dans le 8e volume des Mémoires de la Société royale des Sciences de Liège, un catalogue de toutes les larves décrites ; un grand nombre d'observations intéressantes se trouvent jointes aux descriptions déjà connues ; mais si ce travail montre l'état actuel de la science, il indique aussi combien de récoltes curieuses restent à faire dans ce champ à peine exploré. M. Perris, par son *Histoire des Insectes qui attaquent le Pin maritime* (un des mémoires les plus remarquables qui aient été publiés dans nos Annales), nous montre une route toute nouvelle à suivre. L'entomologie ne consiste pas unique-

ment à piquer sur l'élytre droite des insectes morts et à écrire au-dessous d'eux un nom plus ou moins barbare; la véritable science suit l'insecte depuis l'œuf jusqu'à sa dernière métamorphose, elle cherche à soulever le voile qui couvre les mystères de son organisation et les merveilles de son industrie.

Sous le point de vue qui nous occupe, une des familles les moins connues parmi les Coléoptères est celle des Eucnémides. La seule larve de ce groupe décrite jusqu'à ce jour est celle du *Melasis flabellicornis* indiquée par M. Guérin (*Revis. des Eucn. Ann. Soc. Ent. de Fr.*, p. 163, 1843.), mais qui n'a été connue d'une manière suffisante que depuis l'excellente description de M. Perris (*Ann. Soc. Ent. de Fr.* 1849, p. 541, pl. 9, fig. 1). Plus tard, M. Nordlinger ne connaissant pas les travaux de ses devanciers, l'a figurée et décrite de nouveau (*Ent. Zeit. Stettin,* 1848). D'après M. Perris, cette larve présente un caractère tout particulier qui ne se retrouve dans aucune autre larve de Coléoptère : les mandibules qui sont profondément bidentées à l'extrémité sont *très sensiblement arquées en dehors.* Il ajoute que le jeu de ces organes et horizontal comme dans les autres larves, mais que c'est en s'écartant et non en se rapprochant qu'elles rongent le bois. De plus, il n'existe ni mâchoire, ni lèvre inférieure, et par conséquent pas de palpes ; ces organes sont remplacés par une pièce un peu rétractile, cornée, garnie de cinq lobes à son extrémité. Il existe encore, outre les mandibules, une petite languette cornée-membraneuse. Les côtés de la tête portent de petites antennes de trois articles.

La larve (Pl. 22, fig. 3 *j.*) que je vais décrire appartient au même groupe ; c'est celle du *Fornax madagascariensis*.

insecte assez commun dans le bois pourri à Sainte-Marie de Madagascar; elle est très remarquable par sa forme comprimée et la configuration des parties de la bouche qui sont encore plus rudimentaires que dans l'espèce précédente.

Les parties de la bouche (fig. 3 *f*) sont immobiles et soudées entre elles. On voit de chaque côté une pièce (fig. 3, l. 1) représentant sans doute les mandibules bidentées à l'extrémité et arquées en dehors comme dans le *Melasis*, mais ici ces organes sont intimement soudés et réunis à une grande pièce cornée (fig. 3, l. 2), coupée transversalement à son extrémité supérieure qui dépasse de beaucoup les parties précédentes ; cette pièce présente de chaque côté cinq dentelures, qui font suite à une échancrure profonde se continuant par son bord externe avec l'extrémité des mandibules ; un sillon (fig. 3, l. 3) plus visible en dessous qu'en dessus, indique la trace de la soudure des parties latérales avec la lame centrale. La lame centrale représente probablement la lèvre supérieure, l'inférieure manque ainsi que les palpes et les mâchoires ; il en est de même pour la languette. Il m'a été impossible de découvrir l'ouverture de la bouche, toutes les parties que je viens de décrire paraissent ne laisser entre elles aucun interstice.

Il n'y a de trace ni d'yeux, ni d'ocelles, et les antennes manquent, ce qui est encore une différence avec la conformation de la larve décrite par M. Perris. Elle n'offre pas non plus cet énorme segment céphalique qui rappelle celui des Buprestides, la partie correspondante ne l'emporte en rien en largeur sur les suivantes.

Elle est divisée en douze segments en comptant ce premier anneau buccal. Complétement privée d'appendices, elle

est apode, très aplatie et d'une consistance remarquable.

Le premier segment présente deux grandes taches d'un noir brunâtre comme les parties rudimentaires de la bouche ; ces taches sont triangulaires, le côté le plus large dirigé en haut et atteignant presque le bord supérieur, qui est profondément échancré. Ce segment est dépourvu de stigmates ainsi que le troisième et que le dernier (segment anal).

Les suivants sont presque régulièrement quadrangulaires sauf le dernier. De chaque côté se voit le stigmate situé à la partie latérale et supérieure, au-dessous de lui se trouvent deux petits tubercules mousses. Les segments sont tous d'un jaune pâle avec une tache grisâtre sur leur partie médiane supérieure et inférieure. Cette tache, qui varie un peu de forme et se trouve plus ou moins allongée, est transversale, située à la partie supérieure du segment et formée par des poils ras de la plus grande finesse et formant un feutrage très serré. Au-dessous se voit une petite tache ovalaire d'une couleur plus foncée que la teinte générale.

Le dernier anneau (fig. 3 *n*) est aussi aplati que les précédents, mais plus circulaire, la tache grisâtre est remplacée en dessous par un amas de petits tubercules arrondis très régulièrement disposés en lignes concentriques (les supérieurs les plus gros) au milieu desquels se voit une petite ligne verticale qui indique l'ouverture anale. Le bord inférieur de ce segment est très consistant, d'un jaune roussâtre et couvert de gros points enfoncés.

Cette larve est remarquable par sa rigidité qui rappelle celle des larves des Ténébrions, quoique la forme soit bien différente. Elle est si lente dans ses mouvements qu'on la croirait privée de vie lorsqu'on ouvre les galeries presque droites qu'elle creuse dans le bois pourri.

Sa longueur est de 19 à 20 millimètres ; il est curieux d'observer à quel point ces dimensions excèdent celles de l'insecte parfait, dont les plus grands individus n'ont guère plus de 14 millimètres. Cette circonstance se retrouve d'ailleurs chez beaucoup d'autres Coléoptères.

La nymphe (fig. 3 *k*) ne présente rien de remarquable, elle ressemble à toutes celles du même groupe. Elle est d'un jaune blanchâtre et présente déjà les formes principales de l'insecte parfait. Les antennes sont cachées dans les sillons thoraciques, et le thorax, ainsi que la tête, présente quelques poils très fins. Sa longueur est de 15 millimètres.

L'insecte parfait a été décrit par M. Laporte de Castelneau, dans ses *Études entomologiques*, sous le nom de *Fornax Madagascariensis.* C'est bien un véritable *Fornax*, et il est curieux de voir à Madagascar un représentant de ce genre tout américain. M. Guérin, dans sa révision des Eucnémides avait même émis un doute au sujet de l'habitat de ce Coléoptère ; mais comme je l'ai pris moi-même à Madagascar, je puis répondre de son origine. Il est remarquable par son extrême rapidité : lorsque je découvrais les galeries où il venait d'accomplir ses métamorphoses, il se mettait aussitôt à courir avec la plus grande vitesse et cherchait à se blottir dans quelque cavité où il demeurait longtemps immobile en tenant ses antennes cachées dans les sillons thoraciques. Comme M. Lacordaire l'a remarqué pour plusieurs espèces du même groupe, il ne saute pas comme les Elatérides lorsqu'il est renversé sur le dos, sa forme très convexe ne lui permettant pas de prendre un point d'appui suffisant sur la région dorsale. Je ne l'ai jamais vu non plus se servir de ses ailes, c'est par la course seule qu'il cherche à fuir les dangers qui le menacent.

Je donne ici (pl. 15, fig. 3 *a* à 3 *j*) le dessin de cet insecte qui n'avait pas encore été figuré : 3 *a*, insecte parfait et mesure de sa grandeur ; 3 *b*, antenne très grossie ; 3 *c*, parties de la bouche ; 3 *d*, tête très grossie ; 3 *e*, labre ; 3 *f*, corselet grossi en dessus ; 3 *g*, patte antérieure grossie ; 3 *h*, patte intermédiaire, et 3 *i*, patte postérieure.

MISCELLANEA ENTOMOLOGICA,

Par M. LÉON FAIRMAIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

(Séance du 14 Mai 1856.)

Pristonychus hypogeus.

Long. 15 à 16 mill.

Rufopiceus, capite nigricante, oblongus, paulo convexus, prothorace postice augustiore, angulis posticis rectis, utrinque late impresso ; elytris ovatis, striatis, striis haud punctatis parum profundis, interstitiis paulo convexis ; tibiis intermediis rectis.

Cette espèce ressemble extrêmement au *Pristonychus sub cyaneus* Ill. ; mais elle me paraît en différer spécifiquement La couleur est rougeâtre, assez brillante, avec la tête noirâtre. Le corselet est rétréci en arrière dès le milieu, tandis que chez le *subcyaneus* il ne l'est que tout à fait à la base ; les angles postérieurs sont plus pointus, les antérieurs un peu plus saillants. Les élytres sont un peu plus courtes, plus ovalaires, plus convexes ; les stries sont bien moins profondes et lisses, tandis qu'elles sont visiblement ponctuées chez le *subcyaneus* ; la strie scutellaire est plus courte, les intervalles sont plus convexes. Les jambes intermédiaires

sont droites, enfin les crochets des tarses sont finement dentelés jusqu'à la moitié et plus visiblement que dans l'autre espèce.

Cet insecte a été pris dans la grotte d'Isturitz (Basses-Pyrénées), par M. Maurice Larralde, de Bayonne. C'est une découverte intéressante pour la faune française encore peu riche en coléoptères hypogès.

Feronia (*Argutor*) nicæensis.

Long. 8 mill.

Elongata, parum convexa, piceo-nigra nitida ; capite lævi, utrinque ad antennarum basim impresso ; antennis palpisque rufis ; prothorace longitudine vix latiore, postice angustato, lateribus rotundatis, basi sinuatis, angulis posticis fere acutis ; utrinque ad basim foveola oblonga profunda ; elytris subovatis ; basi prothorace latioribus, valdè striatis, femoribus nigro piceis, tibiis tarsisque rufescentibus.

Un peu allongée, peu convexe, d'un brun noir luisant. Tête assez grande, lisse, ayant une forte impression allongée vers la base des antennes ; antennes et palpes d'un rougeâtre fauve, le dernier article des palpes allongé, fortement tronqué. Corselet à peine plus large que long, assez fortement rétréci tout à fait à la base ; côtés très arrondis, se redressant un peu avant la base ; angles postérieurs presque aigus ; surface assez convexe en devant, presque plane en arrière ; de chaque côté à la base, une forte impression allongée, profonde, finement ridée ainsi que la partie postérieure du corselet. Elytres un peu ovalaires, peu convexes, plus larges à la base que la base du corselet, assez fortement rebordées sur les côtés, à stries assez profondes surtout sur

les côtés ; un point bien visible presque à l'extrémité du deuxième intervalle. Dessous d'un brun foncé un peu rougeâtre, paraissant lisse. Pattes rougeâtres, cuisses d'un brun rougeâtre assez foncé.

Alpes maritimes (*V. Ghiliani*). Cette jolie espèce ressemble beaucoup à la *F. negligens*, Sturm., mais elle est moins allongée, les antennes sont d'un rougâtre clair, les deux impressions de la tête sont plus petites, le corselet est plus large, plus fortement arrondi sur les côtés qui sont brusquement rétrécis à la base ; les élytres sont plus courtes, plus fortement rebordées et plus fortement striées.

FERONIA *(Steropus)* LATICORNIS.

Long. 14 mill.

Elongata, sat convexa, nigra, nitida, antennis latis pedibusque obscurè rufis ; capite sat magno, utrinque ad antennarum basim impresso ; prothorace subcordato, ad basim utrinque stria profunda ; angulis posticis fere dentiformibus ; elytris oblongis, mediocre striatis, striis ferè lœvibus.

Allongée, assez convexe, d'un noir assez brillant. Antennes atteignant à peine la base du corselet, larges, comprimées, d'un rougeâtre obscur, deuxième et troisième articles égaux. Tête assez grosse, ayant entre les yeux deux sillons courts, profonds. Corselet un peu cordiforme, rétréci assez fortement à la base ; côtés arrondis, ne se redressant que tout à fait à la base, ce qui forme presque une petite dent aux angles postérieurs ; de chaque côté à la base, une forte strie allongée ; au milieu du corselet, un sillon longitudinal. Elytres oblongues, un peu plus larges que le corselet, à stries bien marquées, mais peu profondes ; stries à ponc-

tuation excessivement fine, à peine visible de côté; extrémités à peine sinuées, dessous d'un brun noir peu brillant. Abdomen à ponctuation peu forte et peu serrée ainsi que les côtés du méso et du métasternum. Pattes d'un rougeâtre obscur.

Rapporté d'Orient par M. Vesco; un individu paraît venir de Constantinople; les autres proviennent de Caramanie.

Cette espèce a la forme d'une *Feronia concinna* allongée; mais elle diffère un peu des *Steropus* par les angles postérieurs du corselet qui forment une petite dent.

FERONIA (*Abax*) CURTULA.

Long. 15 à 18 mill.

♂ *Nigra, nitida, oblonga, subparallela; prothorace transverso, basi utrinque profunde bi-impresso, medio canaliculato; elytris modicè punctato-striatis, punctis minutis, interstitiis paulo convexis, ad humeros carinatis;* ♀ *elytris opacis, latioribus striis vix impressis, interstitiis planis.*

♂ Oblong, presque parallèle, entièrement d'un noir brillant; une forte impression oblongue à la base des antennes. Corselet d'un tiers au moins plus large que long, légèrement arrondi sur les côtés en avant, faiblement rétréci vers la base; au milieu un sillon profond n'atteignant pas les bords antérieur ni postérieur; à la base, de chaque côté, deux fortes impressions allongées; angles postérieurs presque droits. Elytres s'élargissant faiblement vers le milieu, à stries bien marquées, mais médiocrement profondes, très finement ponctuées; intervalles un peu convexes; sixième intervalle très fortement caréné à l'épaule, les deuxième et quatrième deux fois aussi larges à l'extrémité que le troi-

sième. ♀ Elytres presque mates, plus larges et paraissant plus courtes ; stries à peine enfoncées, intervalles plans.

Trouvé par M. V. Ghiliani dans les Alpes maritimes, au-dessous de la région des conifères, et dans les Apennins. Les individus provenant de cette dernière localité sont plus grands que les autres.

Les mâles de cette espèce ressemblent à la *Feronia parallela*, mais le corselet est plus court, moins convexe, les impressions de la base sont séparées, l'interne aussi grande que l'autre, les côtés sont plus arrondis en avant, les élytres sont plus courtes, les épaules fortement carénées, les stries moins profondément ponctuées, les intervalles moins convexes, l'extrémité plus fortement sinuée ; le dernier segment de l'abdomen n'offre sur le bord apical que deux points au lieu de quatre. Chez les grands individus, les deuxième, quatrième et sixième intervalles sont visiblement plus convexes vers l'extrémité.

Amara Barnevillii.

Long. 5 1/2 à 6 mill.

Brunnea, nitida, submetallica ; capite sat magno, lœvi, oculis grossis, prominentibus, palpis antennisque pallide rufis ; prothorace transverso, lateribus rotundatis, basi late impresso et fortiter punctato, angulis posticis rectis ; elytris oblongis, lateribus vix arcuatis, valde crenato striatis, interstitiis fereplanis, margine reflexo rufo ; subtus, rufo brunnea, meso et metasterno lateribus valde punctato ; pedibus rufo testaceis.

Oblongue, peu convexe ; d'un brun noirâtre très brillant, un peu métallique. Tête assez grosse, lisse, à yeux gros, saillants, arrondis, une ligne arquée entre eux. An-

tennes à peine plus longues que la tête, et le corselet d'un roux pâle, grêle. Troisième article égal au quatrième, de moitié plus long que le deuxième. Corselet transversal, presque de moitié plus large que long, assez convexe, très peu rétréci vers la base, un peu plus en avant; côtés légèment arrondis en avant, angles antérieurs et courts, presque arrondis; angles postérieurs presque droits, pointus, formant presque une très petite dent en dehors; sur toute la base une large dépression inégale, à gros points peu serrés, mais parfois confluents, limitée de chaque côté par une fossette, assez fortement rebordée en dehors; au milieu un sillon très fin mais bien visible. Elytres un peu plus larges que le corselet, assez courtes, côtés presque droits; à stries peu profondes mais très marquées, fortement ponctuées, presque crénelées; intervalles faiblement convexes; extrémité obtusément arrondie, très faiblement sinuée; bord réfléchi roux. Dessous d'un brun rougeâtre plus clair sur l'abdomen; côtés du méso et du métasternum fortement ponctués. Pattes d'un roux testacé assez clair; cuisses robustes.

Cette *Amara* a été trouvée dans une sablière, à Meudon, par M. Charles Brisout de Barneville, auquel je me fais un devoir de la dédier en souvenir des intéressantes découvertes dont il enrichit la faune parisienne.

Cette espèce a le facies de l'*A. crenata*, mais elle s'en distingue facilement par le corselet dont les côtés ne sont nullement redressés vers la base, dont les angles postérieurs sont un peu obtus, quoique non émoussés, et dont la base est occupée par une large impression fortement et densément ponctuée dans laquelle se confondent les impressions latérales, dont l'externe seule est visible; la tête est moins grosse, les élytres sont un peu plus courtes.

Amara interstitialis.

Long. 8 mill.

Oblonga, fere parallela, subdepressa, nigro-subœnea, nitidissima; antennis elongatis, piceis; prothorace transverso, lateribus sat fortiter rotundatis, basi sinuatis, angulis posticis fere acutis, basi fortiter punctata, utrinque biimpressa; elytris oblongis, valde striato punctatis, striis postice lœvioribus, interstitis 2º quinque-aut sex punctato; pedibus piceis.

Oblongue, presque parallèle, un peu déprimée, d'un noir très brillant, à reflets un peu bronzés. Tête lisse, ayant de chaque côté une forte strie le long des yeux. Palpes et antennes d'un brun rougeâtre foncé, ces dernières beaucoup plus longues que la tête et le corselet, grossissant un peu vers l'extrémité; troisième article deux fois aussi long que le deuxième. Corselet aussi large en avant que les élytres, de moitié plus large que long, fortement arrondi sur les côtés qui sont redressés avant la base; un peu plus rétréci au bord antérieur qu'à la base; angles postérieurs un peu aigus, pointus; base déprimée transversalement avec de gros points peu serrés surtout au milieu; de chaque côté deux impressions, l'interne assez grande, bien visible, l'externe plus petite, peu distincte, limitée en dehors par une petite carène saillante. Ecusson lisse. Elytres oblongues, presques arrondies, à peine sinuées à l'extrémité, à stries peu profondes mais bien marquées, atténuées un peu en arrière, fortement ponctuées à la base, presque lisses après le milieu; sur le deuxième intervalle, une série de cinq ou six points écartés. Dessous d'un noir bronzé très brillant, non ponctué. Pattes d'un brun rougeâtre, cuisses d'un noir bronzé. — Sicile, M. Ghiliani.

HARPALUS JANUS.

Long. 7 mill.

Brunneo-niger, sat nitidus, subtus nitidior; capite lævi; prothorace transversali, basi et antice paulo angustato, lateribus antice rotundatis; basi grosse et sat dense punctata, lateribus rugosis, foveolis indistinctis; linea media impressa, basi foveolata; angulis posticis obtusis; elytris brevibus, prothorace paulo latioribus, sat fortiter striatis; interstitiis paulo elevatis, dense punctatis; apice vix sinuato; pedibus nigro-fuscis, tibiis tarsisque rufescentibus.

D'un brun noir un peu brillant en dessus, très brillant en dessous. Tête lisse. Corselet transversal, d'un tiers plus large que long, rétréci en arrière et en avant; côtés arrondis surtout en avant; surface un peu convexe; disque lisse; base couverte presque jusqu'au tiers de la longueur du corselet, d'une ponctuation grosse, assez serrée, rugueuse sur les côtés; fossettes indistinctes; au bord antérieur et sur les côtés d'assez gros points écartés; ligne médiane assez forte, se terminant vers la base en une petite fossette; angles postérieurs émoussés, à peine obtus. Elytres courtes, un peu plus larges que le corselet, stries assez profondes, paraissant lisses; intervalles un peu relevés, à ponctuation serrée, mais bien moins forte que celle du corselet; extrémité presque tronquée obliquement, très faiblement sinuée. Sternum lisse. Pattes d'un brun noir brillant; jambes et tarses d'un rougeâtre obscur; cuisses postérieures épaisses.

Pyrénées (M. Pandellé).

Espèce remarquable par la ponctuation du corselet qui le distingue des *Ophonus* et des vrais *Harpalus*, et formant une nouvelle transition entre ces deux groupes.

ADELOPS GRANDIS.

Long. 2 mill.

Ovalis, parum convexus, rufus, sat nitidus, fulvo pubescens; prothorace convexo elytris vix latiore, antice post medium angustato, angulis posticis productis, acutis, elytrorum basim amplectentibus; tenuissime sed dense punctato; elytris posticè leviter attenuatis, apice separatim rotundatis, transversim strigosulis, stria suturali nulla.

Ovalaire mais peu rétréci en arrière, peu convexe, d'un roux assez brillant; à pubescence grisâtre assez serrée. Corselet à peine plus large que les élytres, assez convexe, rétréci en avant à partir du milieu; angles postérieurs saillants en arrière, aigus, embrassant la base des élytres; surface à ponctuation extrêmement fine, très serrée. Elytres un peu atténuées en arrière, arrondies chacune à l'extrémité, finement ridées en travers; moins convexes que le corselet; pas de strie suturale.

Deux ou trois individus de cette espèce ont été trouvés par M. Maurice Laralde, de Bayonne, dans la grotte d'Isturitz (Basses-Pyrénées).

Elle ressemble à l'*A. meridionalis;* mais elle est plus grande, moins convexe, moins atténuée en arrière, et les élytres sont plus finement ridées; la pubescence est beaucoup plus longue. Je ne puis parler des antennes, la tête manquant à l'individu que M. Larralde a bien voulu me donner.

ANISOTOMA DISTINGUENDA.

Long. 2 à 2 1/2 mill.

Ovalis, rufotestacea, nitida, sat convexa, antennis testaceis

clava obscura; prothorace antice leviter angustato, sat dense punctato, lateribus rotundatis, angulis posticis obtusis, subrotundatis: elytris fortiter punctato substriatis, interstitiis ferè levibus, ♀ femoribus posticis compressis, latis, intùs ad apicem rectè angulatis, tibiis intùs leviter arcuatis.

Presque ovalaire, assez convexe, d'un testacé rougeâtre, brillant. Antennes testacées avec la massue enfumée. Tête très finement ponctuée. Corselet un peu rétréci en avant, assez densément ponctué; côtés arrondis, angles postérieurs obtus, presque arrondis. Elytres à lignes de gros points, formant des stries peu profondes; intervalles presque lisses, ne paraissant finement ponctués qu'à un fort grossissement, ayant alternativement la série ponctuée ordinaire. ♂ Cuisses postérieures comprimées, larges, tronquées à l'extrémité, ce qui forme dessous un angle droit mais arrondi au sommet; jambes très faiblement arquées.

Bois de Boulogne; trouvée par M. C. Brisout de Barneville.

Cette espèce ressemble extrêmemeut à l'*A. calcarata* avec laquelle elle a été sans doute souvent confondue; elle en diffère par les antennes dont les deux avant-derniers articles sont plus transversaux, par les côtés du corselet plus arrondis, moins rétrécis en avant, et surtout par les cuisses des ♂ dont le bord interne est droit au lieu d'être sinué et ne forme pas une dent saillante à l'extrémité; les jambes postérieures sont aussi un peu moins arquées.

PYLADES, n. g.

Mandibulæ falcatæ, graciles, intùs muticæ; maxillæ parvæ, apice obtusæ, ciliatæ. Palpi maxillares triarticulati, articulo 1º *brevissimo, ultimo clavam grossam, ovatam, effi-*

ciente. Palpi labiales triarticulati, graciles, ultimo longiore, acuto ; 2º intus bispinoso. Caput breve, transversale, oculis nullis. Antennæ media fronte insertæ, fractæ, 11-articulatæ, subclavatæ, articulo 1º sequentibus multo longiore. Prothorax angustus, subovatus, basi truncatus. Elytra connata, oblongo-ovata, apice acuminata, abdomen omninò tegentia. Femora clavata ; tarsi 5 articulati. Abdomen 6 segmentis compositum, 1º majore ; coxæ conicæ, posticæ distantes.

Tête courte, transversale. De chaque côté un point noirâtre indiquant la place des yeux qui n'existent pas. Mandibules très grandes, minces, étroites, arquées, très aiguës, mutiques en dedans. Mâchoires petites, obtusément arrondies et ciliées à l'extrémité. Palpes maxillaires gros, de trois articles distincts, le premier très court, le deuxième assez mince, un peu claviforme, le troisième paraissant composé de deux articles soudés, formant ensemble une grande massue ovalaire. Palpes labiaux grêles, de trois articles, le deuxième muni en dedans de deux fines épines et en dehors d'une autre plus petite, placée presque à l'extrémité ; troisième article aciculaire, aussi long que les deux autres réunis. Antennes insérées au milieu du front, paraissant un peu plus rapprochées entre elles que des yeux, grossissant peu à peu vers l'extrémité ; composées de onze articles, le premier le plus grêle, aussi long que les trois suivants, les autres presque égaux devenus seulement un peu plus larges ; le dernier pyriforme, acuminé. Corselet plus étroit que la tête et que les élytres, ovalaire, rétréci vers la base. Elytres soudées, ovales, oblongues, acuminées à l'extrémité, convexes. Pattes de grandeur moyenne, cuisses épaisses, claviformes, jambes grêles ; tous les tarses de cinq articles ; crochets munis à la base, en dehors, de fines et courtes épines.

Ce genre doit être placé dans la famille des *Scydmœnidæ*. Il est extrêmement remarquable par la forme de la tête et des parties de la bouche, par l'insertion des antennes et par le manque d'yeux.

P. Coquereli.

Long. 2 mill.

Totus rufotestaceus, nitidus; antennis, palpis pedibusque pallidioribus; capite prothoraceque lævigatis, elytris punctato-substriatis, sutura elevata.

Entièrement d'un roux testacé brillant; antennes, palpes et pattes plus clairs. Tête et corselet lisses. Elytres ayant chacune trois lignes de gros points peu serrés, plus profondes vers la suture. Je n'ai vu qu'un individu de cette espèce; il a été trouvé en 1855, sur le sable, dans la baie de Béikos, presque vis-à-vis Constantinople, par mon ami C. Coquerel qui me l'a donné et auquel je me fais un vrai plaisir de le dédier.

Depuis la courte diagnose de ce genre que j'ai insérée dans la Revue zoologique, 1856, nº 4 p. 179, mon ami, M. H. Lucas, m'a communiqué une petite brochure publiée en 1855, à Imola, par M. Pirazzoli, qui décrit ce genre sous le nom de *Leptomastax* qu'il faut adopter. M. Pirazzoli a trouvé deux individus de cet insecte au bord d'une rivière; il ajoute qu'il est hypogé, et probablement myrmécophile. Comme cette brochure est peu répandue, et que d'ailleurs le dessin du *Leptomastax hypogeum* diffère assez notablement de mon individu, j'ai cru utile de donner une description détaillée et plus exacte de ce genre curieux, et en même temps un calque du dessin de M. Pirazzoli. On

verra que l'espèce italienne est peut-être différente de l'espèce asiatique, si le dessin est fidèle ; la tête est échancrée entre les antennes et au milieu du bord postérieur, le corselet est plus droit sur les côtés, les élytres sont plus courtes, moins acuminées en arrière et les stries sont très obliques, au lieu d'être parallèles au bord externe.

Dans la diagnose de la Revue zoologique, j'ai dit que les yeux étaient extrêmement petits. M. Pirazzoli n'ayant vu que de petits ocelles, j'ai vérifié attentivement ce fait, et je me suis convaincu que les deux points noirs qui occupent la place des yeux ne sont que des taches.

D'après M. Pirazzoli, le ♂ diffère de la ♀ par les deux derniers segments abdominaux échancrés en demi-cercle.

Clidicus grandis, de Castelnau.

Il existe un individu de ce rare insecte javanais dans la collection du musée de Mons. Les caractères donnés par M. de Castelnau sont assez exacts ; on pourrait cependant en rectifier quelques-uns. Le deuxième article des antennes est de moitié plus petit que le troisième ; les autres sont à peu près égaux, le dernier est pyriforme. La tête est assez fortement bilobée comme celle de plusieurs fourmis ; c'est ce qui forme les tubercules sur lesquels M. de Castelnau dit que les yeux sont placés. Les palpes maxillaires sont longs ; les deux derniers articles paraissent n'en former qu'un seul ; l'avant-dernier est en cône renversé, allongé, et reçoit à son extrémité le dernier qui est court et conique. Les tarses sont courts, de moitié moins longs que les jambes.

Ce genre est réellement intermédiaire entre les vrais *Scydmænus* et les *Mastigus*.

MYRMEDONIA TUBERIVENTRIS.

Un deuxième individu de cette curieuse espèce a été trouvé à Messine l'an dernier par notre collègue M. Ch. Coquerel.

ACHENIUM STRIATUM, Latreille.

Il faut rapporter à cette espèce l'*A. distinctum* Lucas, Explor. Alg. II, p. 117, pl. 12, fig. 8.

Cette espèce existe en Sicile et dans le midi de la France.

MICRORHAGUS MANUELI.

Long. 5 1/2 mill.

Oblongus, subparallelus, crassus, niger nitidus; antennis fuscis, valde serratis, articulo ultimo gracili, apice rufo; capite prothoraceque dense et sat fortiter punctatis, hoc antice angustato, lateribus postice rectis, basi quadrifoveolato et medio tenuiter carinato, antice utrinque fovea rotundata; elytris rugulosis, sat fortiter punctato substriatis, stria suturali apice profunda; subtus niger, punctatissimus nitidus, pube sericante rufa indutus; tibiis tarsisque rufis.

Oblong, presque parallèle, épais, d'un noir foncé brillant, à pubescence d'un roux soyeux peu serrée. Tête densément et assez fortement ponctuée, ainsi que le corselet. Antennes d'un brun foncé, fortement dentées, dernier article grêle, allongé, extrémité roussâtre. Corselet convexe, droit sur les côtés, rétréci seulement en avant, angles postérieurs embrassant la base des élytres; à la base quatre fossettes obliques; les deux du milieu séparées par une fine carène atteignant le milieu du corselet; les latérales bor-

dées en dehors par une carène qui se prolonge sur l'angle postérieur. Au milieu, de chaque côté, une forte fossette arrondie. Elytres finement rugueuses, à lignes de points transversaux formant presque des stries ; strie suturale profonde à l'extrémité, ainsi que la première strie. Dessous d'un noir brillant, densément ponctué, à pubescence d'un serrée roux soyeux. Cuisses d'un brun foncé, jambes d'un roussâtre obscur, tarses plus clairs.

Deux individus de cette jolie espèce ont été pris aux environs de Conflans, en Savoie, par mes amis MM. E. Perrier et Alfred de Manuel ; je la dédie à ce dernier en souvenir de son affectueuse hospitalité.

Ce *Microrhagus* ressemble un peu au *pygmœus ;* mais les antennes ne sont pas pectinées et les fossettes du corselet rendent cet insecte facile à distinguer.

Dictyopterus alternatus.

Long. 10 1/2 mill.

Ater, elytris rubro coccineis; antennis articulo tertio secundo duplo majore; prothorace antice leviter augustato, quinque-foveatus, foveis profundis, levibus, nitidis, media oblonga, fere elliptica; *elytris fere parallelis, postice vix dilatatis, carinis quatuor ornatis*, 1° *et* 3° *valde elevatis*, 2° *parum,* 4° *paulo magis elevata, interstitiis reticulatis.*

D'un beau noir foncé avec des élytres d'un rouge vif cocciné. Antennes aussi longues que la moitié du corps ; troisième article deux fois aussi gros que le deuxième, plus petit que le quatrième corselet, faiblement rétréci en avant, formant cinq fossettes profondes, lisses, brillantes, séparées par des carènes à pubescence veloutée, un peu rougeâtre, la médiane longitudinale, ovalaire, presque elliptique; bord

antérieur fortement relevé en capuchon ; angles postérieurs un peu aigus, mais presque émoussés. Elytres longues, presque parallèles, à peine élargies en arrière, ayant chacune, outre la suture, quatre carènes, première et troisième très saillantes, la deuxième peu saillante, la quatrième beaucoup plus que la deuxième, mais moins que les deux autres ; la première diminue après le milieu, la troisième va jusqu'à l'extrémité ; intervalles formant des mailles transversales formées par de petites carènes. — Très voisin de l'*affinis*, en diffère par la taille plus grande, le troisième article des antennes non transversal, le corselet à fossettes profondes, à angles postérieurs non divergents et les élytres à carènes inégales, l'interne effacée en arrière, l'externe bien plus rapprochée du bord.

Un seul individu trouvé à Luz (Hautes-Pyrénées) par M. Pandellé.

PSOA ITALICA Küster.

Il faut restituer à cette espèce le nom donné par Rossi et que les auteurs regardent à tort comme synonyme de *Psoa viennensis*. Il est bien évident que le *Dermestes dubius* Rossi Mantisa Insect. est l'insecte italien que notre collègue et ami Ch. Coquerel a retrouvé à Hyères en Provence.

LETHRUS BRACHIICOLLIS.

La description que j'ai donnée dans nos Annales (année 1855, p. 314), avait été faite d'après deux individus seulement. Depuis, M. Vesco m'a donné deux autres individus ; l'un est un mâle à angles antérieurs du corselet moins développés, plus pointus ; l'autre est une femelle, dont le cor-

selet est rétréci en avant avec les angles antérieurs assez pointus.

Je profite de cette occasion pour rectifier une erreur géographique. J'ai dit que la baie de Bésika se trouvait dans le Bosphore, tandis qu'elle est dans la Troade, presque vis-à-vis Ténédos.

Platydema subplumbea.

Long. 5 à 6 mill.

Oblonga, convexa, fusco-subplumbea, punctata, griseo pilosa; capite densius punctato; antennis rufis, articulis ultimis clavatis; prothorace transversali, basi utrinque valde sinuato, angulis posticis ferè acutis; elytris punctato-striatis, postice profundius, interstitiis ferè planis, tenuiter rugulosis pedibus rufopiceis.

Oblongue, courte, droite sur les côtés, presque également arrondie en avant et en arrière. D'un brun foncé un peu plombé, assez brillant; couverte d'une ponctuation médiocrement forte, peu serrée, chaque point donnant naissance à un poil court, épais, d'un gris un peu roussâtre. Tête presque hexagonale, plus densément et plus finement ponctuée que le reste du corps; antennes de moitié plus longues que la tête, rougeâtres; premier et troisième articles presque égaux, le premier un peu plus gros; le deuxième d'un tiers plus petit que le troisième, les cinq derniers plus larges que les autres, les huitième, neuvième et dixième transversaux; palpes courts; dernier article des maxillaires large, triangulaire. Corselet deux fois et demie aussi large que long, arrondi sur les côtés, assez fortement rétréci en avant, largement sinué de chaque côté de l'écusson, ce qui rend les

angles postérieurs plus saillants, presque aigus, mais ils sont peu pointus ; côtés tranchants, roussâtres. Ecusson très finement et densément ponctué. Elytres à stries fortement ponctuées, peu marquées à la base, mais devenant profondes en arrière à partir du milieu; intervalles presque plans, légèrement ridés. Dessous d'un brun noirâtre brillant, ponctué comme le dessus. Pattes d'un brun rouge obscur, courtes ; jambes très finement épineuses en dehors, les antérieures armées à l'extrémité externe d'une petite dent pointue. — Sicile.

Cet insecte diffère des *Platydema* par les antennes plus courtes, plus grêles, à massue formée seulement par les cinq derniers articles, par le dernier article des palpes plus fortement sécuriforme et par le dessin des élytres.

BIUS TETRAPHYLLUS.

Long. 5 1/2 mill.

Elongatus, brunneo-rufus, elytrorum margine externo, antennis pedibusque rufescentibus; densè punctatus, subopacus; antennarum articulis 4 ultimis abruptè dilatatis, magnis, articulo 7° brevi transverso; capite anticè transversim impresso; prothorace basi angustato, angulis posticis paulo obtusis sed apice acuto; scutello dense punctato; elytris dense punctatis, subrugulosis, substriatis, striis apice evidentioribus; tibiis posticis extus sinuatis.

Allongé, d'un brun rougeâtre presque mat, bord externe des élytres, dessous du corps, antennes et pattes d'un rougeâtre assez clair. Dessus densément ponctué. Tête ayant en avant des yeux une impression transversale. Antennes de la longueur de la tête, septième article un peu plus

large que les précédents, les huitième, neuvième et dixième larges, transversaux, le dernier aussi large mais plus long et arrondi. Corselet presque aussi long que large, côtés arrondis en avant, droits vers la base, mais non sinués, angles postérieurs un peu obtus, mais à sommet pointu. Ecusson densément ponctué, un peu rugueux. Elytres allongées, convexes, densément et un peu rugueusement ponctuées, offrant des stries peu marquées, plus profondes vers l'extrémité. Jambes antérieures droites, les postérieures sinuées en dehors.

Je n'ai vu, dans la collection de notre collègue, M. G. de Baran, qu'un seul individu de cette espèce, trouvé au environs de Pise par M. Gautier, de Nice. Elle diffère du *B. thoracicus* par sa forme plus cylindrique, sa couleur mate, ses antennes terminées par une massue de quatre articles seulement, par les angles postérieurs du corselet moins aigus, par l'écusson rugueux, par les jambes antérieures inermes à l'extrémité interne et par les pattes postérieures sinuées en dehors.

XANTHOCHROA CARNIOLICA.

Ce bel insecte a été décrit par M. Guérin-Méneville dans le 1er volume de la Revue zoologique, 1838, p. 39, sous le nom d'*Ædemera Blossevillei*. Il avait été pris aux environs d'Aix en Savoie par M. de Blosseville, frère de l'officier de marine mort si malheureusement dans les glaces polaires. Le nom de *Carniolica* est de 1832 (Gistl., Faunus, I vol.); l'antériorité veut que ce nom soit adopté, malgré la description si incomplète donnée par l'auteur allemand. Depuis quelques années, cet insecte a été pris assez abondamment à Conflans en Savoie, par mes amis MM. Alfred de Manuel et

René Perrier; il voltige au coucher du soleil sur les fleurs des spirées et des jasmins. La larve paraît vivre en Savoie dans les noyers ou les châtaigniers, tandis que M. Perris l'a étudiée dans le Pin maritime des Landes.

Brachycerus Pradieri.

Long. 9 mill.

Niger, sat nitidus ; rostro ad oculos carinato, inter antennas impresso ; prothorace utrinque costis duabus rugosis instructo, externa breviore ; lateribus medio obtuse dentatis ; elytris globosis, valde convexis, utrinque duplici serie tuberculorum, his tuberculis fere triangularibus, interstitiis tuberculis minoribus instructis ; margine reflexo transversim plicato.

D'un noir assez brillant, très rugueux, les cavités des rugosités terreuse. Rostre ayant une carène comprimée sur chaque œil ; au milieu entre les antennes, une très faible impression. Corselet hexagonal, un peu bilobé au bord antérieur ; sur le disque, de chaque côté, une côte rugueuse transversalement, et en dehors une autre côte plus courte, un peu moins saillante, un peu oblique ; angles latéraux et dent obtus. Elytres orbiculaires, très convexes, ayant chacune au milieu une côte de tubercules presque triangulaires, en dehors, une côte semblable ; dans les intervalles et le long de la suture une rangée de tubercules moins saillants, transversaux ; bord réfléchi à grosses rugosités transversales. Pattes grossièrement ponctuées.

L'habitat de cet insecte est fort remarquable. Un individu a été pris à l'île d'Houat, sur la côte de Bretagne ; l'autre a été trouvé près de la presqu'île de Quiberon, par M. le lieutenant-colonel Pradier, auquel je dois des renseignements intéressants sur quelques coléoptères de la Bretagne et auquel je me fais un plaisir de dédier cette rare espèce.

STROPHOSOMUS SUBNUDUS.

Long. 3 à 3 1/2 mill.

Oblongus, convexus, niger, sat nitidus, antennis rufo-testaceis clava obscura, capite rugoso punctato, antice impresso; prothorace transversali, lateribus rotundatis, rugoso punctato, lineâ media angusta lœvi; elytris prothorace latioribus, post medium ampliatis, fortiter foveo-lineatis, interstitiis convexis, rugulosis, apicem versus serie-hispidis, pedibus rufopiceis, femoribus apice nigricantibus.

Oblong, assez convexe, d'un noir un peu brillant. Tête fortement ponctuée, ridée longitudinalement; une légère impression en avant; antennes fortes, d'un testacé rougeâtre, massue brune; premier article du funicule à peine plus long que le deuxième, mais plus gros. Corselet un peu plus large que long, couvert de gros points, souvent confluents; au milieu une ligne lisse souvent peu distincte, parfois presque carénée; côtés arrondis, se rétrécissant un peu plus en avant qu'à la base. Elytres un peu plus larges à la base que le corselet, s'élargissant un peu en arrière; extrémité obtuse; à larges lignes de grandes fossettes serrées, presque carrées; intervalles un peu convexes, finement rugueux, couverts de petits poils squamiformes, d'nn gris pâle un peu doré; en arrière de petits poils raides hérissés. Dessous d'un noir brillant; à poils gris plus serrés, pattes courtes, robustes, d'un rougeâtre obscur, à poils grisâtres; moitié apicale des cuisses brune.

Hautes-Pyrénées; trouvé au bord des neiges et sous la mousse par nos collègues MM. L. Pandellé et Delarouzée.

Cet insecte ne se rapporte pas complétement au genre *Strophosomus*, et paraît intermédiaire entre ces insectes et le genre *Foucartia.*

BARYNOTUS VIRIDANUS.

Long. 7 1/2 à 8 mill.

Oblongus, niger, squamulis virescentibus densè vestitus; rostro antice ruguloso prothoraceque punctis sat grossis sparsutis; antennis rufopiceis; prothorace antice angustato, posticè minus, medio leviter canaliculato; elytris basi prothorace paulo latioribus, medio leviter dilatatis, punctato-substriatis, punctis grossis, interstitiis subconvexis, pilis obliquis sparsis; subtus niger, nitidus, punctato-rugulosus; pedibus fuscis, nitidis, tibiis apice tarsisque rufescentibus.

Oblong, assez épais, d'un brun noir, couvert de petites écailles serrées d'un noir métallique brillant chez les individus très frais qui sont fort rares, ordinairement verdâtres ou d'un vert roussâtre. Rostre parsemé d'assez gros points pas très serrés, un peu rugueux en avant; entre les yeux un gros point. Antennes rougeâtres, un peu velues; deuxième et troisième articles du funicule égaux, un peu plus longs que les autres. Corselet un peu plus large que long, un peu rétréci vers la base, plus fortement en avant, couvert d'assez gros points plus serrés que sur le rostre, un peu rugueux; au milieu un sillon plus ou moins marqué. Elytres un peu plus larges à la base que le corselet, s'élargissant un peu après le milieu; extrémité obtusément arrondie; à stries très peu enfoncées de gros points peu serrés, plus marquées sur les côtés, l'externe profonde; intervalles un peu convexes, plus fortement en arrière, avec quelques poils raides, obliques; suture et espace sutural relevés. Dessous d'un brun noir assez brillant, rugueusement ponctué, avec une pubescence grise, fine, peu serrée. Pattes d'un brun noir brillant avec quelques écailles et des poils grisâtres; extrémité des jambes et tarses rougeâtres. Les ♂ ont

le corps plus étroit, plus convexes; les ♀ ont le corselet d'un quart plus large que long, avec les côtés plus fortement arrondis; les élytres sont plus dilatées.

Hautes-Pyrénées, rare; trouvé par MM. L. Pandellé et Delarouzée.

Barynotus auronubilus.

Long. 6 1/2 à 7 mill.

Oblongo-ovalis, crassus, sat convexus, brunneo-niger, squamulis sub-aureis adspersus, elytris densius; rostro crasso, rugoso, medio canaliculato; prothorace valde inæquali, rugoso punctato, utrinque leviter impresso; elytris foveolato-striatis, interstitiis convexis, auro vage fasciatis; pedibus rufopiceis, femoribus nigris.

Corps assez court, épais, assez convexe; d'un brun noir, parsemé d'écailles d'un doré un peu verdâtre ou rosâtre, formant des taches assez vagues, irrégulières, plus marquées sur les élytres. Rostre épais, rugueusement ponctué; au milieu un sillon profond; bords épais, arrondis; tête plus finement ponctuée. Antennes rougeâtres; scape atteignant le milieu des yeux; les deux premiers articles du funicule égaux, les suivants courts, grossissant un peu; massue ovalaire, de trois articles serrés. Yeux presque cachés en dessus. Corselet un peu plus large que long, légèrement arrondi sur les côtés en avant fortement inégal, rugueux et ponctué; au milieu une ligne enfoncée, plus profonde en avant; de chaque côté une petite élévation plus marquée que les autres, avec une faible impression oblique. Ecusson presque invisible. Elytres assez courtes, peu convexes, un peu plus larges à la base que le corselet,

s'élargissant en arrière, se rétrécissant assez brusquement à l'extrémité, qui est obtusément acuminée ; stries marquées d'énormes points en forme de fossettes profondes, peu serrées, intervalles assez convexes, offrant des poils hispides, obliques ; sur les côtés les fossettes sont plus fortes et les intervalles presque carénés. Dessous d'un brun noir un peu brillant ; très rugueusement ponctué ; troisième et quatrième segments extrêmement courts. Cuisses noires, presque lisses, ayant quelques poils dorés, jambes d'un brun rougeâtre, tarses plus clairs ; ♀ un peu plus grosse, abdomen concave au milieu au lieu d'être presque plan ; cuisses postérieures moins renflées.

Hautes-Pyrénées, vallée d'Aure, région subalpine. Une seule paire trouvée par M. Pandellé.

Cette espèce a la forme des *Tropiphorus*, mais l'écusson n'est pas tout à fait invisible.

Otiorhynchus Ghilianii.

Long. 12 à 13 mill.

Latus, robustus, parum convexus, fuscus, pube brevissima, fere pulverosa griseo-flavescente, indutus ; capite dense punctulato, rostro carina media apice bifida ; mandibulis exsertis ; antennis fuscis, pilis griseis indutis funiculi articulo 2° *primo dimidio longiore ; prothorace latitudine vix longiore, granulis numerosis induto ; antice paulo augustato, lateribus rotundatis ; elytris latis apice breviter subcaudatis, granulatis ; tenuiter lineatis, apice striatis ; pedibus rufis, genubus nigris, tarsis obscuris, femoribus clavatis.*

Corps large, assez épais, assez déprimé en dessus, d'un brun noir, couvert d'une pubescence extrêmement fine et courte, qui ressemble à une poussière d'un gris jaunâtre formant sur les élytres de petites taches irrégulières où la

pubescence est plus longue. Tête densément et assez finement ponctuée; rostre élargi et fortement échancré à l'extrémité, relevé sur les côtés; au milieu une carène, bifurquée en avant. Antennes longues, scape atteignant presque le milieu du corselet; deuxième article du funicule de moitié plus long que le premier; les suivants presque égaux; massue oblongue atténuée à l'extrémité. Mandibules saillantes. Corselet presque aussi large que long, arrondi sue les côtés, un peu plus étroit au bord antérieur qu'à la base; couvert de granulations assez serrées, et offrant quelques taches comme celles des élytres. Ecusson invisible. Elytres très larges, peu convexes, fortement arrondies aux épaules, se rétrécissant assez brusquement à l'extrémité où elles forment un petit prolongement court; couvertes de granulations bien visibles et offrant des lignes régulières, à peine marquées, qui deviennent profondes tout à fait à l'extrémité. Dessous de même couleur, finement strié en travers. Une fossette large mais peu profonde sur le dernier segment de l'abdomen. Pattes rouges, genoux noirs. tarses noirâtres, jambes postérieures enfumées.

Je dédie cette belle espèce à M. V. Ghiliani, auquel la science entomologique doit tant de découvertes intéressantes. Il l'a trouvée à la Spezzia, où elle est nuisible aux oliviers.

Otiorhynchus planidorsis.

Long. 10 à 12 mill.

Oblongus, antice attenuatus, niger, sat nitidus; capite punctato, summo lœvi, rostro leviter tricarinato; antennis piceis, clava acuta griseo tomentosa; prothorace oblongo, lateribus antice rotundato, parum dense punctato; elytris ferè ovalibus, dorso planatis, apice obtuse acuminatis, tenuiter sed

dense rugosulis, fere squamosis, tenuiter punctato lineatis, femoribus clavatis, subtus angulatis.

Oblong, atténué en avant, d'un noir foncé assez luisant. Tête ponctuée, sauf le sommet qui est lisse; sur le rostre trois fines carènes peu saillantes, la médiane effacée chez la ♀. Antennes assez longues, d'un brun de poix ; les deux premiers articles presque égaux, massue acuminée, à pubescence d'un gris roussâtre. Corselet plus long que large, à peine plus étroit au bord antérieur qu'à la base, arrondi sur les côtés un peu en avant du milieu, couvert d'une ponctuation assez forte, médiocrement serrée. Elytres ovalaires, déprimées sur la partie dorsale, obtusément acuminées, à l'extrémité bien plus large que le corselet; épaules effacées; couvertes de fines rugosités en forme d'écailles, et en outre ayant des lignes de points espacés, peu marqués. Sternum densément ridé en travers; abdomen finement rugueux comme les élytres. Cuisses fortement renflées vers l'extrémité et anguleuses en dessous; jambes légèrement bisinuées en dedans. ♂ Corps plus étroit, plus brillant; une fossette bien marquée sur le dernier segment de l'abdomen, une petite carène longitudinale sur le premier segment de l'abdomen. ♀ Corps plus gros, plus large, moins brillant; un gros point sur l'extrémité de l'abdomen; une faible impression de chaque côté du premier segment.

Hautes-Pyrénées, trouvé par nos collègues, MM. L. Pandellé et Delarouzée.

MESITES CRIBRATUS.

Long. 5 mill.

Elongatus, brunneus, sat nitidus; rostro sat tenuiter ac dense punctato, medio sulcato, inter oculos foveola profunda

signato; antennis rufo piceis, clava pallidiore villosula; prothorace elongato, antice et basi angustato, punctis grossis impresso, linea media lævi, antice interrupta; elytris parallelis, margine externo rufescente, foveolis quadratis seriatim impressis, interstitiis paulo elevatis; subtus fortiter punctatus, pedibus rufo piceis.

Allongé; d'un brun foncé, assez brillant. Tête noirâtre, presque lisse, brillantes; rostre un peu déprimé, un peu élargi entre les antennes, assez densément ponctué sur les côtés et à la base; au milieu un sillon effacé vers l'extrémités; se terminant entre les yeux par une fossette profonde. Antennes rougeâtres, massue plus pâle, à poils soyeux, roussâtres. Corselet allongé, de moitié plus long que large au milieu, rétréci à la base et un peu plus fortement en avant, déprimé en dessus, concert de très gros points assez serrés, sur tout sur les côtés; au milieu une ligne lisse, un peu creusée à la base, effacée avant le bord antérieur. Ecusson lisse. Elytres parallèles, allongées, rougeâtres le long du bord externe, à lignes de très gros points presque carrés, intervalles un peu convexes, extrémité arrondie, légèrement rebordée. Dessous de même couleur, fortement et assez densément ponctuée; abdomen ayant une impression large et assez profonde sur les premier et deuxième segments. Pattes courtes, robustes, cuisses grosses, les antérieures fortement angulées, presque dentées en dessous avant l'extrémité.

Trouvé à Béikos, dans le Bosphore, côte d'Asie, par notre collègue M. C. Coquerel.

POGONOCERUS ACCENTIFER.

Long. 7 1/2 mill.

Oblongo elongatus, subcylindricus, pube fulvescenti dersè

obdutus; capite inter antennas fortiter sulcato; antennis elytris sensim brevioribus, articulis ultimis brevibus, rufopiceis, basi albidis; prothorace transversali, basi vix sensim angustato; elytris prothorace latioribus, fortiter sed sparsim punctato, pube fulvescenti-albida mixta, indutus; post medium utrinque striga obliqua nigra; elytris apice obtuse rotundatis; subtus densè griseo-pubescens; pedibus brevibus, femoribus posticis vix clavatis, reliquis non longioribus.

Oblong allongé, très épais, presque cylindrique. D'un brun noir, mais couvert d'une pubescence épaisse roussâtre; mélangée de petites taches de pubescence grisâtre. Tête largement sillonnée entre les antennes. Antennes ne dépassant pas les trois quarts de la longueur du corps, d'un brun rougeâtre, base de chaque article couverte de poils blanchâtre; premier, troisième et quatrième articles allongés, les autres décroissant peu à peu de longueur. Corselet à peine plus large que la tête, court, à peine rétréci à la base. Elytres plus large que le corselet, légèrement rétréci vers l'extrémité qui est arrondie; couverte de gros points enfoncés peu serrés, plus visibles sur les côtés, moins sur la partie dorsale; côtés roussâtres, partie dorsale tachetée de brun; vers les deux tiers postérieurs, une courte bande d'un brun noir, oblique, bordée en avant et en dehors de grisâtre, et en arrière de roussâtre; suture tachetée alternativement de brun et de grisâtre. Dessous couvert de poils gris serrés. Dernier segment de l'abdomen tronqué et un peu excavé. Pattes courtes, couvertes de poils gris serrés; cuisses postérieures pas plus longues que les autres.

Deux individus ♀ trouvés par M. Pellet sur un figuier aux environs de Béziers.

Cette espèce s'éloigne par la forme des autres *Pogonoce-*

rus. Ses antennes sont plus courtes, elles ont à peine au-dessous quelques petits poils hérissés; les pattes sont bien plus courtes, plus robustes, surtout les cuisses qui ne sont pas claviformes.

CHRYSOMELA (*Oreina*) NIGRICEPS.

Long. 8 mill.

Oblonga, nigra, nitida, prothorace, elytris abdominisque segmento ultimo testaceo-rubris ; prothorace tenuiter et sparsim punctato, utrinque fortius ; lateribus sat fortiter rotundatis, angulis posticis ferè obtusis ; elytris subparallelis fere opacis, leviter rugoso-vermiculatis.

D'un noir assez brillant, dessus et côtés du corselet et élytres d'un rouge brique. Corselet lisse, brillant, à ponctuation fine, écartée, un peu plus grosse sur les bords ; côtés assez fortement arrondis, angles postérieurs presque obtus ; impression latérale peu distincte, plus marquée à la base et au bord antérieur. Elytres allongées, presque parallèles , à peu près mates, finement rugueuses, vermiculées, dernier segment de l'abdomen entièremeut rougeâtre.

Hautes-Pyrénées, Cauterets ; deux individus trouvés par M. Delarouzée.

Cette espèce ressemble extrêmement à la *C. melanocephala*, mais elle en diffère par la forme plus allongée, la tête moins lisse, plus ponctuée, avec une petite strie au milieu de la base ; le corselet est très différent par ses côtés arqués, sa surface lisse, à peine ponctuée, et l'impression latérale peu distincte ; enfin la sculpture des élytres est formée par une fine vermiculation et non par de gros points.

Notes recueillies au Musée de Stockholm.

Attagenus fallax Gené.

D'après des individus venant probablement d'Olivier et conservés au musée de Stockholm, ce serait le *Dermestes bifasciatus* Ol. Ins. II, 9, t. 2, f. 16.

Genre Hadrus.

L'*Opatrum carbonarium* Sch, Syn. Ins. 5, doit être rapporté à ce genre.

Philax plicatus Lucas.

Ce *Philax* doit changer de nom. Il a été décrit, sur un individu venant du Portugal, par Billberg, sous le nom d'*Opatrum granulosum* (Act. Upsal. vii).

Dircoea 4-guttata.

En examinant dans le musée de Stockholm les *Dircœa 4-guttata* Fab., provenant de la Suède, j'avais remarqué quelques différences avec l'insecte du Midi de la France qui porte le même nom dans nos collections. Ayant pu comparer à Stettin, chez mon ami M. Dohrn, des *Dircœa 4-guttata* du nord de l'Europe et du midi de la France, je me suis convaincu que notre insecte constitue une espèce distincte que je propose d'appeler *australis*. La taille et la forme sont identiques, mais dans notre espèce, les taches sont plus arrondies, plus régulières, d'un beau jaune ; dans l'espèce du nord la tache postérieure est transversale, l'antérieure est irrégulière, et la couleur est bien plus pâle et

moins jaune; la surface est assez finement et densément rugueuse, la base des antennes et les palpes sont roux, l'extrémité des élytres est un peu plus échancré.

Genre Pachycerus.

D'après l'examen que j'ai fait dans la collection de Schœnherr, le *Pachycerus Menetriesi* Sch., de Sicile, n'est qu'un individu très frais de l'*atomarius*. Quant au *P. segnis*, c'est le même que le *P. scabrosus*.

Lixus inops.

Le *Lixus sitta* ne me paraît pas différer spécifiquement de cette espèce.

Lixus gemellatus.

Cet insecte est une variété de petite taille du *L. turbatus*.

Genre Synthliborhynchus.

Ce genre paraît identique avec le *G. Mecocorynus*, mais le faciès est un peu différent, parce que les insectes qui ont servi de type au premier genre sont plus développés.

Poophagus olivaceus.

Dans la collection de Schœnherr, cette espèce est représentée par un seul individu qui m'a paru n'être qu'un mauvais exemplaire du *P. nasturtii*.

Callidium thoracicum.

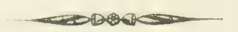
C'est le *Callidium brevicolle* Dalman, Syn. Ins. II, app. 191, 268.

Parmena algirica Laporte.

Cet insecte figure dans la collection de Dalman sous le nom de *Lamia pubescens* (Dalm. in Sch. Syn. Ins. II, app. 176, 245). Il est bien évident que la description ne s'applique pas à la *Parmena algirica*, mais bien à la *P. pubescens* ou à la *P. Dahlii*. C'est une nouvelle preuve à l'appui de l'opinion des entomologistes qui ne veulent accepter les types des anciens auteurs que sous bénéfice d'inventaire.

Leptura stragulata Ill.

J'ai vu cette espèce dans la collection Dalman, sous le nom de *Leptura elegantula* Dalman ; mais je n'ai pu savoir si elle a été décrite sous ce nom.



ESSAI MONOGRAPHIQUE
SUR LA FAMILLE DES HISTÉRIDES.

(Suite) (1).

Par M. S.-A. de MARSEUL.

(**Séance du 9 Février 1853.**)

XLe Genre, Onthophilus.

(ὄνθος, fumier; φίλος, ami).

Soc. Ent. 3e série, T. 4 (1856), pl. XI. — Mon. pl. XXII, Genre XL.

Hister F. Ol. Rossi, Herbst, Illig. Duft. Sturm.

Onthophilus Leach, Zool. Miscel, III, p. 76 (1817).—Erichson, in Jahrb., 204, XX (1834). — Kaef. Brand. I, 680 (1839). — Heer Fn. Helv. I, 463, VIII (1841). — Le C. N. Amer. Hist. 50 (1845). — Redt. Fn. Aust. 239 (1849). —Bach, Fn. Prus. I, 312 (1849).

Corpus subglobosum, supra depressum. Caput parvum retractum.

Antennæ in fronte ante oculos insertæ, scapo crasso, funiculo articulo 1° crasso 2° que longioribus, clava ovali; fossa antennali subtus pone angulum anticum rotunda profunde exarata.

Pronotum transversum costatum; elytra planiuscula multicarinata, apice truncata; scutellum minutum triangulare.

Prosternum latum, basi sinuatum, antice lobo brevissimo; mesosternum bisinuatum transversum.

(1) Voyez 3e Série, T. I (1853), p. 131 et 447; T. II (1854), p. 161, 525 et 671; T. III (1855), p. 83 et 327, et T. IV (1856), p. 97 et 259.

Propygidium trapezoidale, verticale, pygidium magnum semiovatum reflexum.

Pedes elongati, graciles, tibiis linearibus anticis extus denticulatis, sulco tarsali distincto, posticis ciliatis ; tarsis 5-articulatis, posterioribus liberis, articulo 1° longiore, 2-4 æqualibus, hoc dimidio minoribus, 5° magno biungulato.

Corps globuleux, peu convexe en dessus.

Tête petite, peu enfoncée dans le prothorax ; front excavé au milieu, fortement relevé en crête au-dessus des yeux, sans strie transverse ; épistome bombé, distinct ; labre court, arrondi au bout ; mandibules courtes, terminées par une pointe courbée aiguë, munie en dedans d'une petite dent. Yeux placés sur les côtés, en ovale allongé.

Antennes (fig. 1 *d*) insérées sur le front au devant des yeux ; scape dilaté au bout, comprimé, courbé ; funicule allongé de 7 articles, premier obconique, épais, plus long que le deuxième ; celui-ci étroit, aussi long que les deux suivants réunis ; les autres deviennent successivement plus courts et plus larges ; massue de quatre articles, en ovale terminé en pointe, un peu comprimée. Fossettes antennaires (fig. 1 *a*) profondes, arrondies, sous l'angle antérieur du prothorax, libres au dessus du bord pectoral qui est entaillé obliquement pour le passage de l'antenne.

Mâchoires (fig. 1 *c*) cornées, à deux lobes membraneux, barbus en dedans, l'interne plus étroit et plus court, l'externe beaucoup plus long et plus large. Palpes maxillaires allongés, grêles ; de quatre articles ; premier petit obconique ; deuxième assez long, renflé au bout, courbé ; troisième court ; quatrième trois fois plus long, subcylindrique, obtus au bout. Menton (fig. 1 *b*) corné, large et court, presque droit en devant ; languette échancrée, paraglosses mem-

braneuses, arrondies, garnies de poils. Palpes labiaux de trois articles : premier obconique, deuxième court, troisième un peu plus long, ovalaire.

Pronotum court, bisinué à la base, fortement rétréci et échancré en devant avec les angles arrondis, couvert de côtes. Ecusson petit, triangulaire. Elytres larges à la base, peu convexes, arrondies sur les côtés, rétrécies postérieurement, couvertes de côtes longitudinales plus ou moins élevées. Prosternum assez saillant, court, large, bistrié, sinué à la base, coupé droit en devant avec un rebord en forme de lobe très court. Mésosternum court, transverse, bisinué en devant ; bien distinct du métasternum.

Pattes allongées, grêles, assez distantes à leur insertion, les postérieures un peu plus. Cuisses à peine renflées, avec une coulisse pour loger les jambes. Jambes cylindriques grêles, garnies de cils en dedans et en dehors d'un rang de petites épines ; au bout, de deux courtes épines ; antérieures (fig. 1 *e*) creusées d'une coulisse pour loger le tarse. Tarses grêles, allongés, libres dans le repos, excepté les antérieurs, de cinq articles triangulaires ; premier plus long que les trois autres ; cinquième égal au premier et armé de deux crochets.

Abdomen de cinq anneaux ; premier segment ventral assez long, bistrié ; quatre suivants très serrés. Propygidium hexagonal, presque perpendiculaire; pygidium en demi ovale, entièrement retourné.

Ce genre, établi par Leach dans le *Zoological Miscellany* en 1817, a été adopté généralement par tous les auteurs qui en ont parlé depuis. Il a un faciès si remarquable et des allures tellement à lui, qu'il ne peut être confondu avec

aucun autre. Ses principaux caractères, en outre de la sculpture du prothorax et des élytres, consistent dans l'insertion des antennes sur le front, la fossette antennaire profonde et arrondie, creusée presque au bord pectoral externe un peu au-delà de l'angle antérieur, le prosternum, large, sinué à la base et muni en avant d'une très courte mentonnière, le pygidium long et retroussé, les jambes grêles et les tarses allongés.

Il se compose de petites espèces d'un noir profond luisant, qui vivent dans les bouses et dans les matières en décomposition. Sur sept espèces que j'ai vues, quatre sont européennes, deux des Etats-Unis, un seul est originaire du Sénégal, encore ce dernier a-t-il un faciès un peu différent des autres espèces. Les premiers états sont inconnus.

Tableau synoptique des espèces. — Onthophilus.

A. Corps sans squamules. — Pronotum avec 4 côtes au moins.		
b. 5 côtes au pronotum, la médiane interrompue et géminée au moins en avant.		
c. Pronotum ponctué. — Côtes des élytres alternativement beaucoup plus élevées	1. *sulcatus* F.	Europe.
c'. Pronotum couvert d'une strigosité très serrée, longitudinale. — Côtes des élytres à peu près égales, quoique alternatives. . . .	2. *exaratus* Illig.	France mérid.
b'. 4 ou 6 côtes au pronotum. — Les deux médianes non interrompues, bien séparées dans toute leur longueur.		
c. Pronotum également, fortement ponctué.		
d. Pronotum plus obscur. — Rangées de points sur les élytres plus forts, accompagnés de petites nodosités. — Métasternum chargé de gros points ocellés.	3. *nodatus* Le C.	Etats-Unis.
d'. Pronotum plus luisant. — Rangées de points des élytres plus petits, sans nodosités marquées. — Métasternum imponctué et impressionné au milieu.	4. *alternatus* Say.	Etats-Unis.
c'. Pronotum chargé de fines strigosités serrées, rugueux.		
d. 6 côtes bien marquées au pronotum. — Celles des élytres à peu près égales.	5. *striatus* F.	Europe.
d'. Côtes du pronotum obsolètes, surtout les médianes, réduites ordinairement à 4; celles des élytres alternativement plus élevées.	6. *affinis* Redt.	Autriche.
A'. Couvert en dessus, à l'état frais, de rangées longitudinales de squamules. — Côtes peu marquées.	7. 9-*costatus*.	Sénégal.

1. O. SULCATUS.

Ovatus, supra depressiusculus, niger nitidus, antennis pedibusque brunneis; fronte valde supra clypeum elevata; pronoto punctato, margine laterali elevato costisque 5 *longitudinalibus, intermedia interrupta et antice gemina; elytris margine laterali, sutura et* 3 *carinis validis, intervallis* 5-*carinulatis et biseriatim crenatis; propygidio obsolete trituberculato, pygidio circum foveolato, punctulato, metasterno grosse ocellato-punctato.* Long. 3 1/2 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Hister sulcatus F. Ent. Syst. I, 74, 12 (1792). — Syst. El. I, 89, 31 (1801). — Panz. Faun. Germ. 80, 5 (1792). — Ent. Germ. I, 21, 10. — Illig. Kæf. Pruss. I, 51, 1 (1798). — Creutz. Ent. Verzeitn. 82, 1 (1799). — Ent. Hefte, I, 116, 32 (1803). — Dufts. Fn. Aust. I, 234, 36 (1805). — Sturm, Deuts. Faun. I, 260, 38 (1805). — Payk. Mon. Hister. 99, 83, t. x, 8 (1811).

H. globulosus Ol. Ent. I, g. 8, 16, 19, pl. II, fig. 15 (1789).

H. striatus Herbst, Nat. Syst. IV, 38, 12, t. XXXVI, f. 1 (1791).

Onthophilus sulcatus Er. Faun. Brand. I, 680, 1 (1839). — Steph. Illust. Brit. Ent. III, 143, 2 (1830). — Redt. Faun. Aust. 259 (1849). — Bach, Faun. Pruss. I, 312, 1 (1849).

Ovale, subdéprimé en dessus, noir luisant. Antennes brunes. Front formant en avant une carène transversale, concave, relevé fortement de chaque côté à l'insertion des antennes, brusquement séparé de l'épistome, vertex un peu déprimé, ponctué, avec un très petit tubercule au milieu. Pronotum court, élargi postérieurement, avec la base en angle obtus, faiblement arqué sur les côtés avec le bord relevé, très rétréci et échancré en devant avec les angles obtus et médiocrement avancés; couvert sur toute la surface de gros points également espacés, chargé de cinq côtes longitudinales sinueuses, n'atteignant pas tout à fait le bord antérieur, externes plus courtes, intermédiaire moins marquée, sillonnée postérieurement, interrompue au milieu, géminée

en devant. Ecusson petit, triangulaire. Elytres au moins deux fois plus longues que le pronotum, plus larges à la base ; épaules saillantes, se rétrécissant graduellement jusqu'au bout, où elles sont très étroites et tronquées ; sillonnées dans toute leur longueur, de nombreuses carènes très serrées entre la suture et le bord externe qui sont élevés ; entre ces carènes, il y en a trois beaucoup plus fortes, alternant avec celles du pronotum, l'intermédiaire un peu enfoncée au tiers antérieur ; l'intervalle qui les sépare, présente cinq carinules très minces, crénelées par une rangée de points enfoncés, excepté l'intermédiaire qui est entière et à peine plus saillante ; on remarque avant l'extrémité des élytres une dépression transverse ; bord infléchi bisillonné et rugueusement ponctué. Propygidium ponctué avec trois tubercules obsolètes. Pygidium densément pointillé et entouré de légères fovéoles. Prosternum ponctué, sans strie marginale, métasternum avec de gros points ocellés ; pattes brunes.

Angleterre, France, Allemagne, Autriche, Espagne, Italie, Algérie.

2. O. EXARATUS.

Ovalis, supra depressiusculus, niger, subopacus, antennis pedibusque piceis ; fronte rugoso-punctata, supra oculos et in medio bituberculata ; pronoto dense strigoso, margine reflexo, 5-costulato, intermedia gemina, interrupta, cæteris plus minusve abbreviatis ; elytris sutura humeroque elevatis, costis 6 alternatim paulo elevatioribus, intervallis bi-crenato-carinulatis, margine inflexo rugoso-punctato sulcato ; pygidio inæquali, prosterno gibbo. Long. 2 1/3-3 1/3 mill. ; larg. 2 mill.

Hister exaratus Illig. Mag. VI, 48, 25 (1807).

Ovale, légèrement déprimé en dessus, noir, presque opa-

que. Antennes brun de poix. Tête rugueusement et densément ponctuée ; front relevé au dessus de l'insertion des antennes, terminé en devant par un bourrelet triangulaire et non séparé de l'épistome par un enfoncement transverse profond, un tubercule entre les yeux et un autre plus petit derrière. Pronotum beaucoup plus large que long, saillant à la base en angle obtus sur l'écusson, arqué sur les côtés avec un faible rebord, très rétréci, échancré en devant avec les angles assez marqués, couvert d'un réseau de petits points aciculaires allongés, ou de strigosités serrées, et sillonné de cinq côtes longitudinales faibles, raccourcies, les externes encore plus faibles et très courtes, celle du milieu, interrompue et géminée. Ecusson triangulaire petit. Elytres deux fois et demie plus longues que le pronotum, plus larges à la base, légèrement cuvilinéaires sur les côtés, avec l'épaule saillante, le bord infléchi rugueusement ponctué et parcouru par un sillon ponctué, rétrécies et tronquées au bout, avec une faible dépression transversale un peu avant; suture élevée, six côtes longitudinales faibles, inégales dans leur parcours, alternativement un peu plus élevées, intervalles avec deux petites carinules crénelées. Propygidium densément rugueux, obtusément trituberculeux. Pygidium bosselé et rugueux. Dessous entièrement rugueux. Prosternum gibbeux en devant, mentonnière séparée par un profond enfoncement. Pattes noires de poix; jambes grêles denticulées et ciliées en dehors; tarses ferrugineux.

France méridionale (Marseille); Portugal.

3. O. NODATUS.

Sub-orbicularis, supra gibbosus, niger sub-opacus, antennis

pedibusque brunneo-ferrugineis ; fronte variolosa triangulariter carinata ; pronoto parum dense grosse punctato, margine laterali valde arcuato elevato, costis 6 validis, externis tantum abbreviatis ; elytris sutura, laterali margine, costisque 6 alternatim valde elevatioribus, intervallis bicarinulatis, biseriatim grosse punctatis nodulosisque ; propygidio grosse punctato trituberculato; pygidio sculpto; meso-et metasterno ocellato-punctatis. Long. 2 1/2 mill.; larg. 1 3/4 mill.

Onthophilus nodatus Le Conte, N. Amér. Hist. Phil. Soc. V. 53, 3 (1845).

Arrondi, gibbeux en dessus, noir, opaque, un peu luisant sur le pronotum. Antennes brunes. Tête variolée; front élevé au-dessus de l'insertion des antennes, terminé en devant par une carène mince, anguleuse et non séparé abruptement de l'épistome, avec une courte et faible carène médiane. Pronotum beaucoup plus large que long, avancé en angle obtus au milieu de la base, arqué et fortement rebordé sur les côtés, très rétréci et échancré en devant avec les angles obtus ; couvert d'assez gros points espacés, avec six côtes très saillantes, minces, quatre intermédiaires un peu sinuées, également distantes, entières, externes plus rapprochées du bord et raccourcies en devant. Ecusson petit, triangulaire. Elytres deux fois plus longues et beaucoup plus larges que le pronotum à la base, dilatées à l'épaule, curvilinéaires sur les côtés, fortement rétrécies et tronquées au bout, avec une impression transverse subapicale. Suture et bord latéral élevé, avec le bord infléchi rugueusement ponctué, parcouru par un sillon profond ponctué, limité en dehors par une carène sinueuse (1); six carènes longitudinales

(1) J'ai toujours considéré le repli latéral ou bord infléchi comme limité en haut par le rebord saillant qui semble faire suite au bord latéral du pronotum ; alors le sillon ponctué et la carène qui lui sert

alternativement beaucoup plus saillantes, intervalle rempli par deux petites carinules, séparées par une série de gros points qui s'avancent sur elles et les entaillent. Propygidium grossièrement ponctué tricaréné. Pygidium ponctué également et présentant une petite carène longitudinale interrompue et une espèce de W en relief. Prosternum séparé de la mentonnière par un profond enfoncement transversal, couvert de gros points, mesosternum, metasternum et premier segment ventral, avec des points ocellés encore plus forts et plus espacés. Pattes grêles, brun ferrugineux obscur ; jambes ciliées et munies de quelques spinules en dehors.

Etats-Unis, Géorgie.

4. O. ALTERNATUS.

Suborbicularis, supra gibbosus, niger nitidus, antennis pedibusque ferrugineo-piceis ; capite punctato, fronte triangulariter carinata, tuberculo minuto medio; pronoto punctis oblongis, margine arcuato tenui reflexo, costisque 6 ; elytris basi apiceque transversim impressis, 3 carinis elevatis, intervalis 5 carinulis, intermedia integra, cæteris serie punctorum bina dissectis, margine inflexo carinato sulcatoque; propygidio 3-carinato, pygidioque transverso circumflexo elevato sculpto punctatis ; prosterno mesosternoque parce punctatis, metasterno medio foveolato punctulato. Long. 2 1/2 mill.; larg. 1 2/3 mill.

Hister alternatus Say *in* Soc. Philad. V, I, 46, 21 (1825).

Onthophilus alternatus Le Conte, N. Amér. Hister. Mon. 52, 2, pl. VI, fig. 9 (1845).

Arrondi, gibbeux en dessus, noir foncé, luisant. Anten-

de limite en fait partie; on pourrait également bien regarder cette carène comme la limite de la face supérieure des élytres, alors le bord infléchi serait simple et uni.

nes brun ferrugineux sombre. Tête fortement ponctuée, front non brusquement séparé de l'épistome, élevé sur l'insertion des antennes, terminé en devant par un bourrelet triangulaire, impressionné au milieu avec un très petit tubercule. Pronotum court, large, obtusément anguleux au milieu de la base, arqué et rebordé sur les côtés, très rétréci et échancré en devant avec les angles obtus; couvert de points allongés, inégalement espacés, assez grands, quatre côtes assez fortes entières, un peu raccourcies et plus distantes entre elles à la base, et de chaque côté une autre plus courte, plus oblique et plus rapprochée du bord que de la côte intermédiaire. Ecusson triangulaire petit. Elytres deux fois plus longues et plus larges que le pronotum à la base, bombées au milieu et impressionnées transversalement à la base et à l'extrémité, très dilatées à l'épaule, de là graduellement rétrécies sur les côtés, avec le bord infléchi sillonné sinueusement d'un canal ponctué et bordé d'une petite carène en bas; rétrécies et tronquées au bout, suture et bord latéral un peu élevés; trois côtes très saillantes parallèles, égales, séparées par des intervalles remplis de cinq carinules fines, l'intermédiaire continue, les quatre autres décomposées par deux séries de gros points placés entre elles et empiétant sur elles. Propygidium assez densément ponctué et tricaréné. Pygidium couvert d'une ponctuation régulière assez forte et chargé à la base d'un circonflexe en relief. Prosternum faiblement séparé de la mentonnière, avec des points espacés. Métasternum fovéolé au milieu finement pointillé et entouré de quelques gros points épars. Pattes grêles, ferrugineux brun; jambes ciliées et garnies de rares denticules.

Cette espèce ne peut être confondue avec l'*O. nodatus*

Le C. Elle est plus petite, plus luisante; les bords de son pronotum sont moins fortement arqués et moins relevés, son pygidium est plus également ponctué et n'a pas le même dessin. Enfin son métasternum et son prosternum affectent une forme et une ponctuation très différentes.

Cette description est faite sur un individu que m'a donné M. le docteur Le Conte, comme appartenant à l'espèce de Say, et qu'il tenait de Zimmermann. La collection de l'illustre savant américain ayant été entièrement détruite et n'ayant plus que quelques rares débris, il m'a été impossible d'en étudier les types, comme j'ai pu le faire pour ceux du Major Le Conte.

Cette espèce est rare aux États-Unis, et je n'ai pu réussir à l'y trouver. Elle habite de Pensylvanie en Caroline.

5. O. STRIATUS.

Breviter ovatus, subtus dense rugoso-punctatus, supra parum convexus, niger subnitidus, antennis pedibusque brunneis; pronoto subtiliter et dense strigosus, margine elevato et costis 6, *externis tantum abbreviatis; elytris sutura et costis* 6 *subæqualibus, interstitiis 3-striatis, uni-seriatim punctatis; propygidio tricarinato pygidioque inæquali.* Long. 2 2/3-2 mill.; larg. 1 3/4-1 mill.

Hister sulcatus Ol., Ent. I, G. 8, p. 17, 20, t. I, fig. 6 (1789). — Rossi, Fn. Etr. I, 30, 70, t. II, fig. 3 (1790). — Mant. Ins. I, 14, 24 (1792).

H. striatus F. S. Eleut. I, 90, 32 (1801). — Illig. Mag. I, 36, 1-2 (1801). — Ent. Hefte, I, 117, 33 (1803). — Sturm, Deuts. Fn. I, 264, 39, pl. XIX, fig. *d* (1805). — Duft. Fn. Aust. I, 234, 37 (1805). — Payk. Mon. Hister. 100, 84, pl. XI, 1 (1811).

Onthophilus striatus Steph. Ill. Brit. Ent. III, 143, 2 (1830). — Er. Kæf. Brand. I, 681, 2 (1839). — Heer, Fn. Helv. I, 44 3, 1 (1841). — Redt. Faun. Austr. 239 (1849). — Bach. Faun. Pruss. I, 312, 2 (1849).

Ovale arrondi, peu convexe en dessus, d'un noir peu luisant. Tête densément et finement ponctuée, rugueuse; front creusé d'une impression triangulaire avec une crête médiane et un tubercule de chaque côté au dessus des yeux. Antennes allongées, d'un brun rouge avec le scape noir. Pronotum beaucoup plus large que long, bisinué à la base, relevé et arrondi sur les côtés, fortement rétréci et échancré en devant avec les angles aigus, couvert de points aciculaires serrés, formant une fine réticulation, avec six côtes fines saillantes, les quatre du milieu entières, également distantes, rapprochées en devant; les externes raccourcies en devant et plus près du bord latéral que de la côte voisine. Ecusson petit, triangulaire. Elytres deux fois plus longues que le pronotum, plus larges à la base, avec les épaules saillantes, rétrécies et abaissées au bout, avec la suture carénée et six côtes à peu près également saillantes, si ce n'est la deuxième et la quatrième ; intervalles striés finement avec une série de points enfoncés dans la strie du milieu. Propygidium et pygidium densément ponctués; l'un tricaréné, l'autre avec une carène longitudinale obsolète croisée par une autre à la base. Dessous du corps densément et rugueusement ponctué. Prosternum plan sans stries marginales et à peine distinct de son lobe antérieur. Pattes brunes; jambes étroites, antérieures garnies de quelques spinules.

Commun dans les bouses au printemps et en automne. On le rencontre dans toute l'Europe.

6. O. AFFINIS.

Sub-orbicularis, convexiusculus, niger sub-nitidus, antennis pedibusque ferrugineis ; fronte rugoso-punctata antice triangu-

lariter supra clypeum producta; pronoto dense rugoso-punctato, 6 *carinulis abbreviatis sæpius partim obsoletis; elytris sutura, margine externo costisque* 6 *alternatim elevatioribus, intervallis bi-carinulatis bi seriatimque punctatis; propygidio tri-tuberculato pygidioque inæquali punctatis; prosterno punctulato, lobo haud abrupte distincto, mesosterno et metasterno grosse punctatis.* Long. 2 mill.; larg. 1 1/3 mill.

Onthophilus affinis Redt. Fn. Austr. 239 (1849).

Suborbiculaire, assez convexe, noir luisant. Antennes brun ferrugineux. Tête densément ponctuée, front impressionné au milieu sans tubercule, relevé sur les yeux et se prolongeant sur l'épistome en bourrelet angulaire. Pronotum beaucoup plus large que long, en angle obtus au milieu et bisinué sur les côtés de la base, arrondi sur les côtés avec le rebord élevé, rétréci et échancré en devant avec les angles obtus, couvert d'une ponctuation serrée et rugueuse, mais non en manière de stries aciculées, carènes longitudinales très fines, paraissant réduites à quatre, intermédiaires parallèles rapprochées, peu distinctes, les autres plus marquées, fines cependant, se rapprochant en devant; c'est à peine si l'on aperçoit de chaque côté un court vestige de celle qui avoisine le bord latéral. Ecusson très petit, triangulaire. Elytres plus de deux fois plus longues que le pronotum, plus larges que lui à la base, bombées, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et tronquées au bout; suture et bord latéral élevés, six côtes, dont trois beaucoup plus fortes; intervalles tristriés ou bicarinulés avec une série de points enfoncés qui débordent sur les carinules; bord infléchi sillonné-ponctué avec une petite carène sinueuse, au-dessous de laquelle il est fortement ponctué. Propygidium trituberculé, ponctué, ainsi que le pygidium qui présente une élévation cruciale. Prosternum ponctué avec la mentonnière

distincte sans brusque séparation ; méso-et métasternum couverts de gros points ocellés médiocrement serrés. Pattes ferrugineuses.

Il ressemble au premier abord au *O. striatus*, il est de la taille des plus petits individus ; mais on le distingnera aisément à son pronotum ponctué différemment et à côtes obsolètes, aux carènes des élytres plus fortes et plus inégalement saillantes, enfin à la ponctuation plus forte et plus espacée de son sternum.

Autriche.

7. O. 9-COSTATUS.

Ovalis, convexus, niger, nitidus, ore, antennis pedibusque rufo-brunneis ; fronte impressa, margine elevata, medio carinata ; pronoto parce punctato, setario, margine laterali carinaque parallela fortiter elevatis ; elytris sutura, margine laterali costisque 3 elevatis setosis, interstitiis bi-lineatim punctatis, pygidio brevi, rugoso ; prosterno concavo, mesosterno bisinuato ; tibiis anticis extus denticulatis. Long. 2 1/4 mill. ; larg. 1 3/4 mill.

Ovale, convexe, noir, assez luisant. Tête ponctuée ; front avec une impression triangulaire à bords tranchants, et divisée par une carène médiane. Antennes rousses. Pronotum convexe, couvert de points peu serrés et peu profonds, et hérissé de petites écailles qui se détruisent aisément ; beaucoup plus large que long, subbisinué à la base, arqué et fortement relevé sur les côtés, rétréci légèrement et échancré en devant avec les angles arrondis ; une forte carène parallèle au bord latéral de chaque côté ; au milieu du bord antérieur on aperçoit, mais avec peine quelques traces des côtes de ses congénères. Ecusson très petit. Elytres bombées une fois et demie plus longues que le pronotum, à

peine plus larges à la base, curvilinéaires sur les côtés et fortement rétrécies au bout, relevées sur la suture et sur le bord latéral plus fortement, avec trois côtes saillantes garnies d'une série de soies écailleuses; intervalles, surtout en dehors, relevés en côtes larges, lisses, obsolètes, avec deux lignes de points espacés. Propygidium court et rugueusement ponctué ainsi que le pygidium, l'un et l'autre sans carène. Prosternum large, triangulaire, sinué à la base, creusé et rugueux ; mésosternum bisinué, non rebordé. Pattes rouge-brun ; jambes antérieures armées en dehors de quelques denticules irréguliers.

Sénégal (M. de La Ferté).

Espèces que je n'ai pas vues.

3'. ONTHOPHILUS PLURICOSTATUS.

Le Conte, N. Amér., Hister. Mon. 51, 1 (1845).

Thorace lineis 6 elevatis (costis), 1a antice, 3a postice paulo abbreviatis ; elytris costis 14 elevatis. Long. 3 mill. ; larg. 2 mill.

Noir, opaque. Tête ponctuée, avec un rebord élevé et l'angle saillant près des yeux; front marqué d'un tubercule central oblong; antennes de poix, massue obscure. Pronotum ponctué, rebord élevé, courbé, six côtes : première (externe) raccourcie en devant, deuxième subsinuée entière, troisième raccourcie postérieurement, toutes convergentes en devant. Elytres avec quatorze côtes entières, alternativement un peu moins saillantes, intervalles striés avec une simple série de points qui interrompent les carènes. Pygidium et propygidium grossièrement ponctués, celui-ci avec trois lignes longitudinales élevées, celui-là obovale, avec une ligne élevée au milieu ; segments du ventre

étroits, ponctués, le premier plus large, avec une série en devant de gros points plus profonds.

Géorgie, très rare.

7'. ONTHOPHILUS HISPIDUS.

Payk., Mon. Hist. 98, 82, t. XI, fig. 2 (1811) (Hister).

Niger, hispidus, pronoto utrinque bi-sulcato; elytris lineis 5 elevatis longitudinaliter. Long. 1 2/3 mill.

Noir, opaque, de la taille de l'*O. striatus.* Tête avec cinq lignes élevées longitudinales; celle du milieu et les deux latérales plus longues que les autres, toutes munies de larges poils gris très courts; massue des antennes ferrugineuse. Pronotum à peine deux fois plus large que long en devant, et presque trois fois à la base, avec deux sillons de chaque côté, provenant de la marge et de deux lignes longitudinales élevées, milieu convexe; de toute la surface et surtout des lignes élevées s'élèvent comme de courtes écailles. Elytres un peu plus de moitié plus longues que le pronotum à la base et beaucoup plus larges au milieu, cinq lignes longitudinales élevées, d'où sortent de courtes écailles, interstries internes avec deux séries, externes avec une série de points. Dessous profondément ponctué; propygidium et pygidium très rugueusement ponctués. Pattes d'un noir de poix; jambes postérieures à peine dilatées, garnies de très petites épines; antérieures un peu plus larges, très faiblement 4-denticulées.

Indes-Orientales.

7''. O. COSTIPENNIS.

Fähr. in Bohem., Insecta Caffraria, I, 549, 600 (1851).

Subrotundatus, ater, antennarum clava flavescente; capite

rugoso, medio carinato ; thorace dorso rugoso punctato, utrinque bisulcato ; elytris 5-costatis, interstitiis dorsalibus seriatim punctatis ; tibiis subcrenulatis, pone medium denticulo munitis. Long, 2 mill. ; larg. 1 2/3 mill.

Habitat in tractibus fluvii Gariepis superioribus.

Tout noir, excepté le bout des antennes, peu luisant. Tête inclinée, carénée longitudinalement au milieu, calleuse et rugueuse des deux côtés, peu densément ponctuée. Antennes assez courtes obscures à la base, massue flavescente. Pronotum deux fois plus large à la base que sa longueur, rétréci en devant, arrondi et un peu avancé à la base, légèrement échancré au bout, peu convexe en dessus, bisillonné de part et d'autre vers les côtés, interstice et bord formant des côtes, profondément, mais moins densément ponctué sur le dos, avec quelques rides longitudinales élevées au bout. Ecusson à peine visible. Elytres deux fois plus longues que le pronotum et lui adhérant étroitement, brièvement élargies derrière l'épaule, ensuite rétrécies, bord latéral infléchi; subtronquées au bout, médiocrement convexes en dessus, avec cinq côtes subcrénelées en dehors de la suture, s'étendant de la base à l'extrémité, élevées, l'externe latérale flexueuse se réunissant avec sa voisine avant l'extrémité, les quatre interstries du dos sérialement ponctués, les trois plus rapprochés de la suture, formant deux séries de points, le quatrième une seule (les points des interstries intermédiaires sont plus grands); environ dix ou douze par rangée. Pygidium obtus, infléchi au bout, rugueusement ponctué partout. Dessous du corps médiocrement convexe, assez lisse au milieu, limbe rugueusement ponctué. Pattes assez grêles, d'un noir de poix, jambes extérieurement un peu dilatées au milieu, subcrénelées, un denticule au delà du milieu plus distinct.

XLIe Genre BACANIUS.

(Βάκανον, graine de rave.)

Soc. Ent. 3e série, T. 4 (1856), pl. xiv. — Mon. pl. xxiii. Genre XLI.

Abraeus Aubé.

Bacanius L. Le Conte, Proceed. Acad. Phil. (1853), 291.

Corpus ovale, convexum. Caput retractum, mandibulis retractis, fronte a clypeo haud distincto.

Antennæ inter oculos in fronte insertæ, scapo apice valde incrassato, funiculi articulo 1° *sat lato parum elongato,* 2° *tenui magis elongato,* 3-7 *breviusculis, clava ovali* 4-*articulata; fossa antennali sub margine laterali ante coxas, pectore antice inciso.*

Pronotum basi multo latius, stria tenui marginali; scutellum nullum. Elytra marginali stria distincta, cæteris usque fere nullis.

Prosternum transversum, basi sinuatum, lateribus marginatum lobo lato antico.

Tibiæ anticæ in medio rotundatæ, posteriores plus minusve apicem versus dilatatæ; tarsi omnes 5-*articulati, supra tibiarum in foveola occulti.*

Propygidium brevissimum obtectum, pygidium trigonum revulsum.

Corps ovale, convexe.

Tête (fig. 3 *c*) arrondie, rentrant dans le prothorax; front bombé, formant une légère saillie au niveau des yeux, non séparé de l'épistome, soit par une strie, soit par un enfoncement transverse; labre arrondi. Mandibules rétractiles, en pointe aiguë. Yeux ovalaires peu saillants.

Antennes (fig. 3 *e*) insérées sur une saillie du front, en dedans des yeux ; scape courbé et très renflé au bout, logé à l'état de contraction dans une fossette large creusée de chaque côté de l'épistome : funicule de sept articles, premier épais, peu allongé, deuxième plus long, plus étroit, égal en longueur aux trois suivants réunis, un peu élargi au bout, 3-7 petits, serrés, moniliformes, 3 et 5 moindres que 4 et 6 ; massue abrupte, ovalaire, comprimée, de quatre articles serrés pubescents et garnis de cils. Fossette antennaire large, mal limitée, creusée sous le bord latéral au devant des hanches ; l'antenne y pénètre par une coulisse étroite du bord pectoral antérieur.

Mâchoires cornées à deux lobes garnis de poils. Palpes maxillaires de quatre articles, premier très petit, deuxième assez long renflé au bout, troisième cylindrique plus court, quatrième en pointe obtuse plus long que le précédent. Menton en trapèze, corné ; palpes labiaux courts à premier article très petit, deuxième assez grand renflé au bout, troisième plus mince, terminé en pointe obtuse.

Pronotum bombé avec une seule strie marginale fine, qui se continue ordinairement en devant, un peu avancé en angle obtus au milieu de la base, oblique sur les côtés, très rétréci en devant, avec les angles obtus, abaissés, assez saillants, et faiblement échancré en devant. Ecusson non apparent. Elytres ordinairement bombées, beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, fortement rétrécies et tronquées au bout, avec une fine strie marginale, qu'on n'aperçoit qu'en obliquant l'insecte, une seule des espèces que j'ai sous les yeux présente une strie dorsale presque entière.

Prosternum (fig. 3 *b*) court, plan, parallèle et bordé sur

les côtés, sinué à la base, muni antérieurement d'une large mentonnière légèrement arrondie en devant, distincte par un pli transversal du prosternum et à peu près aussi longue. Mésosternum plus large, pénétrant un peu dans la base du précédent, bisinué, rebordé sur les côtés.

Pattes (fig. 3 *b*) comprimées, distantes à leur insertion. Jambes antérieures (f. 2 *a*, 3 *d*) aplaties, dilatées curvilinéairement au milieu, garnies de petits denticules très courts, et ciliés en dedans ; postérieures plus ou moins élargies au bout, triangulaires. Tarses de cinq articles, dernier plus long et bi-ongulé, se repliant dans le repos dans une large fossette creusée à la partie supérieure de toutes les jambes.

Abdomen de cinq segments; premier grand bistrié longitudinalement entre les jambes; 2-5 très courts, serrés fortement quand l'abdomen se replie. Propygidium court, masqué par le bout des élytres, très oblique; pygidium en triangle arrondi peu convexe, entièrement renversé.

M. L. Le Conte a créé ce genre, en 1853, dans les *Proceedings de l'Académie de Philadelphie,* pour deux petites espèces nouvelles des États-Unis, que j'ai pu voir dans son intéressante collection du pays. Mais n'ayant eu à ma disposition qu'un seul individu de l'une d'elles, il ne m'a pas été possible d'étudier les parties de la bouche, comme je l'aurais voulu. J'y ai réuni l'*Abraeus punctiformis,* qui a la plus grande ressemblance avec les deux autres espèces et qui se trouve dans le même pays; ainsi qu'une nouvelle espèce de Caracas (Venezuela); enfin j'ai cru devoir y comprendre l'*Abr. rhombophorus* de M. Aubé, de sorte que le genre compte un représentant en Europe. Toutes ces espèces forment un genre très homogène, non seulement par le faciès, mais aussi pour l'ensemble des caractères. Voisins des *Acritus*

pour la forme et la manière de vivre, ils en diffèrent essentiellement par la structure du prosternum et par leurs tarses postérieurs. Les rapports qu'ils ont également avec certains *Tribalus* ne sont que superficiels : la fossette et le point d'insertion des antennes sont fort différents.

Ces insectes, dont les métamorphoses sont encore inconnues vivent, comme les espèces d'*Acritus* et d'*Abrœus*, dans les détritus et les matières en décomposition. L'espèce d'Europe a été trouvée dans la tannée des serres du Jardin-des-Plantes, celles d'Amérique sous les écorces des troncs d'arbres pourris dans le terreau qui se forme entre elles et le bois.

A. Lisse en dessus.

1. B. HUMICOLA.

Ovalis, convexus, brunneus, lævigatus, nitens, antennis pedibusque ferrugineis, clava oreque flavis, pronoto antice et lateribus marginato, scutello nullo ; prosterno mesosternoque stria marginali ; tibiis anticis dilatatis, extus uni-denticulatis versus apicem. Long. 1 1/4 mill.; larg. 3/4 mill.

Ovale, fortement convexe surtout en dessus, d'un brun très luisant, entièrement lisse sur toute sa surface. Antennes rouges, massue pâle ainsi que la bouche. Front arrondi. Pronotum court, faiblement anguleux au milieu de la base, oblique sur les côtés, très rétréci en devant, avec les angles obtus et fortement déprimés, strie marginale entière. Ecusson nul. Elytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées au milieu sur les côtés avec une très fine strie mar-

ginale, très rétrécies et tronquées au bout. Propygidium recouvert. Pygidium entièrement rabattu, peu convexe. Prosternum sinué à la base, rebordé latéralement, avec une large mentonnière; mésosternum bisinué en devant, strie marginale interrompue. Pattes rousses; jambes antérieures aplaties dilatées, ciliées sur les côtés, avec un denticule subapical en dehors; postérieures triangulairement élargies au bout.

Venezuela (Caracas).

A' Plus ou moins fortement ponctué en dessus.

B. Une ligne de points enchaînés enclosant un espace rhomboïdal à la base du pronotum.

2. B. RHOMBOPHORUS.

Ovalis, convexus, rufo-castaneus, supra sat parce punctulatus nitidus, antennis pedibusque rufis; fronte punctulata; pronoto stria marginali vix antice interrupta, linea paucorum punctorum angulata, in medio baseos, rhombeum spatium includente; scutello nullo; elytris stria marginali tenui; prosterno subquadrato, marginato, basi sinuato, lobo lato punctato; mesosterno stria marginali antice interrupta ad angulos arcuata; tibiis anticis latis contortis, extus parce brevi-denticulatis; posticis triangularibus. Long. 1 1/4 mill.; larg. 3/4 mill.

Abræus rhombophorus Aubé in Soc. Ent. 1843, p. 75, pl. I, 4° 2. — Küst. Kæf. Eur. XIV, 46 (1848). — Bach, Faun. Pruss. I, 316, 6 (1849).

Ovale, convexe, roux marron plus ou moins foncé, luisant. Tête arrondie, front convexe, relevé sur les yeux, avec quelques petits points. Antennes ferrugineuses, massue pâle ainsi que les palpes. Pronotum court, avancé en angle obtus au milieu de la base, oblique et rebordé sur les

côtés, très rétréci et légèrement échancré en devant, avec les angles obtus et fortement abaissés ; couvert d'une ponctuation fine et peu serrée, avec une ligne de gros points enchaînés peu nombreux, formant au milieu de la base un angle obtus enserrant un espace rhomboïdal. Ecusson nul. Elytres une fois et demie aussi longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, fortement rétrécies et tronquées au bout, couvertes de points espacés et très petits, strie marginale très fine. Propygidium très court caché ; pygidium lisse entièrement retourné. Prosternum presque carré, rebordé sur les côtés, sinué à la base, avec une mentonnière large, ponctuée. Mésosternum plus large que le prosternum à la base, bordé d'une strie marginale qui se replie en arc aux angles antérieurs, et est interrompue en devant. Pattes ferrugineuses. Jambes antérieures (fig. 2 *a*) contournées un peu comme dans les *Paromalus*, dilatées, aplaties, garnies en dehors de très courts denticules très distants ; postérieures en triangle faiblement élargi au bout.

Cet insecte, décrit pour la première fois par M. Aubé, m'a beaucoup embarassé. Ses pattes antérieures contournées et denticulées en dehors, son prosternum échancré à la base et recevant le mésosternum, pourvu en devant d'une mentonnière large et un peu rabattue, me semblaient en contradiction avec sa forme d'*Abraeus*, et longtemps je me sentis porté à le séparer en un genre particulier. Néanmoins je n'avais pu me décider à cette innovation, et à l'exemple de l'éminent entomologiste qui l'a découverte et qui connaît si bien les petites espèces, et de tous ceux qui en ont parlé depuis, je l'avais laissé dans le genre *Abraeus*. Cette particularité d'organisation n'était à mes yeux qu'une preuve de

plus que la nature se joue des bornes étroites dans lesquelles nous voulons la circonscrire et que Dieu dans la création ne va point par sauts et par bonds, mais que tout s'y lie et s'enchaîne dans un admirable tableau.

Ce n'est que depuis mon voyage aux États-Unis, après avoir étudié le genre *Bacanius*, créé par le docteur L. Le Conte qui me l'a communiqué, que j'ai vu les rapports intimes qui lient notre *Abr. rhombophorus* à ce nouveau genre et que j'ai résolu de débarrasser les *Abraeus* de cette espèce si disparate.

France, environs de Paris; Allemagne; on le trouve dans la tannée, les matières en décomposition; il est rare.

B' Pas de ligne de points à la base du pronotum.

C. Une strie humérale; ponctuation moins forte et moins rugueuse.

3. B. MISELLUS.

Ovalis, convexus, rufo-ferrugineus, supra parce punctulatus nitidulus; antennis pedibusque rufis, clava pallida; pronoto stria marginali tenui haud interrupta; elytris stria humerali integra, antice magis a margine distanti; prosterno lato, basi sinuato, lobo lato punctulato, mesosterno lato stria marginali sinuata integra; tibiis anticis rotundato-dilatatis, extus vix denticulatis, posticis apice latioribus. Long. 1 mill.; larg 2/3 mill.

Bacanius misellus L. Le Conte, in Proceed. Acad. Phil. 1853, p. 291.

Ovale, assez convexe, rouge ferrugineux, assez luisant. Front convexe pointillé. Antennes (fig. 3 *e*) rouges, massue pâle. Pronotum court, transverse, faiblement arqué à la base, à peine anguleux au milieu, oblique sur les côtés, très rétréci et peu échancré en devant, avec les angles obtus

abaissés, ponctuation espacée et fine, strie marginale fine. Ecusson nul. Elytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées et arrondies sur les côtés, avec une strie dorsale, entre la petite strie ordinaire, fine, plus avancée en dedans à la base, se rapprochant du bord vers le bout et presque entière, très rétrécies et tronquées au bout, bombées et couvertes de points espacés et un peu plus forts que ceux du pronotum. Propygidium court, et pygidium triangulaire entièrement retourné, lisses. Prosternum plus large que long, rebordé sur les côtés, sinué à la base, muni d'une large mentonnière pontillée. Pattes rouges; jambes applaties; antérieures (fig. 3 *d*) curvilinéairement dilatées, garnies de petits denticules très courts et à peine visibles; postérieures médiocrement élargies au bout, ciliées en dehors.

États-Unis, sous les écorces des arbres pourris.

C' Pas de strie humérale aux élytres. Ponctuation plus forte, plus rugueuse.

4. B. PUNCTIFORMIS.

Ovalis, convexus, rufus, undique punctatus, elytris rugosis, parum nitidus, antennis pedibusque ferrugineis, pronoto elytrisque marginatis, prosterno lato, basi sinuato, lateribus rectis marginatis, lobo antico latiori, mesosterno dimidiatim hexagono, stria marginali antice interrupta metasternoque excavatis; tibiis anticis valde medio, posticis leviter apicem versus dilatatis. Long. 2/3-3/4 mill.; larg. 1/2 mill.

Abræus punctiformis L. Le Conte in Proceed. Acad. Philad. 1853, p. 288.

Ovale, convexe, rouge ferrugineux, peu luisant. Antennes rouges, massue plus claire. Tête arrondie; front plan,

un peu avancé sur les yeux, pointillé. Pronotum court, légèrement arqué à la base, oblique sur les côtés, très rétréci et peu échancré en devant, avec une strie marginale fine, et une ponctuation fine assez espacée. Ecusson nul. Elytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies postérieurement, tronquées au bout, avec la suture relevée, une strie marginale fine et une ponctuation forte et rugueuse. Propygidum court, caché en dessus, pygidium en triangle arrondi, ponctué. Dessous fortement, parfois rugueusement ponctué. Prosternum en carré, large, rebordé sur les côtés, sinué à la base, muni d'une mentonnière large et presque droite au bout. Mésosternum et métasternum formant une large excavation commune terminée par un bourrelet latéralement; le premier en demi-hexagone avec une strie marginale interrompue en devant. Pattes ferrugineuses; jambes aplaties; antérieures curvilinéaires et dilatées au milieu, postérieures faiblement triangulaires au bout.

J'ai trouvé cette espèce sous les écorces des arbres pourris au milieu du terreau humide formé par la décomposition, en juin et juillet, dans le nord des Etats-Unis; il se rencontre aussi sans doute dans les autres parties de l'Union.

Espèces que je n'ai pas vues.

BACANIUS TANTILLUS.

L. Le Conte, in Proceed. Acad. Philad. 1853, p. 291.

Rotundatus, convexus, rufus, nitidus, minus subtiliter punctatus, elytris stria marginali antice abbreviata, pygidio punctulato. Long. 2/3 mill.

Etats du milieu et du sud, sous les écorces et dans les champignons.

Corps convexe, rond, presque globuleux, rouge brunâtre, luisant; tête finement et rarement pointillée. Pronotum pas densément, mais distinctement ponctué. Elytres plus grossièrement ponctuées que le pronotum, avec des traces de stries obliques, près de la base; strie marginale distincte, mais ne s'étendant pas au devant du milieu; épipleures vaguement ponctuées, avec des traces indistinctes d'une ligne latérale. Pygidium fortement infléchi, finement ponctué. Corps grossièrement ponctué en dessous; jambes antérieures un peu subitement et largement dilatées.

BACANIUS? MARGINATUS.

L. Le Conte, in Proceed. Acad. Philad. VI (1853), p. 292.

Rotundatus, modice convexus, niger, subnitidus, dense grosse punctatus, elytris margine laterali acuto, pygidio punctulato. **Long. 1 1/5 mill.**

Un individu de l'Illinois.

Corps arrondi, légèrement et régulièrement convexe, formant un petit segment de sphère, noir, un peu luisant. Tête densément pointillée. Pronotum densément ponctué, bord latéral longitudinalement impressionné. Elytres grossièrement ponctuées, avec de légers vestiges de stries externes obliques à la base; bord externe brusquement limité; strie marginale obsolète; épipleures larges, unies, bistriées. Pygidium perpendiculaire, finement ponctué; dessous ponctué. Pattes rousses; jambes antérieures courbées en dedans, légèrement dilatées; jambes postérieures très minces.

XLIIe Genre Abræus.

(ἁϐρὸς, délicat, beau).

Soc. Ent. 3e série, t. iv (1856), pl. 14. — Mon. pl. xxiii. Genre XLII.

Hister Creutz. Ent. hefte. Payk. Sturm. Duft. Gyll.

Abræus Leach, Zool. Misc. iii (1817), p. 76. — Erichs. in Jahrb., 206, xxi (1834); in Fn. Brand. i, 685 (1839).— Le Conte, N. Amér. Hist. 53 (1845). — Heer, Fn. Helv. i, 464, x (1841).— Redt., Fn. Austr. 240, 231 (1849). — Bach, Fn. Prus., i, 314 (1849).

Corpus convexum suborbiculare. Caput retractum mandibulis æqualibus, retractis, fronte stria a clypeo haud distincta.

Antennæ inter oculos in fronte insertæ, scapo longo, funiculi articulo 1° *brevi crasso,* 2° *duplo longiori, magis tenui, reliquis brevibus, clava compressa, ovali; foveola medio in pectoris latere ante coxas mediocri.*

Pronotum basi multo latius, stria tenui marginali. Scutellum minimum. Elytra striis obsoletis, marginali nulla, apice angustata.

Prosternum transversum basi truncatum latum bistriatum, lobo nullo; mesosternum stria marginali.

Pedes tenues, tibiis anticis plus minusve dilatatis; tarsis omnibus 5-articulatis.

Pygidium subinflexum; propygidium latius inclinatum.

Corps suborbiculaire convexe.

Tête (fig. 6 *p*) légèrement convexe, enfoncée dans le prothorax; front sans strie ni dépression qui le sépare de l'épistome; labre arrondi au bout, assez long; mandibules ré-

tractiles, légèrement courbées en pointe aiguë avec une dent interne; yeux ovalaires peu saillants.

Antennes (fig. 1 *b*, 3 *f*) insérées sur le front en dedans des yeux, à une petite élévation; scape logé dans une cavité large et assez profonde, long, légèrement courbé et dilaté au bout; funicule de sept articles; premier très court, plus épais que les suivants, quelquefois aussi large que le scape, deuxième plus grêle, long et un peu épaissi au bout, 3-7 courts égaux serrés; massue ovalaire, comprimée, de quatre articles serrés garnis de poils. Fossette antennaire assez grande, creusée sous le prothorax non loin du bord au devant des hanches; le bord pectoral est à peine entaillé pour le passage de l'antenne.

Mâchoires (fig. 6 *m*) cornées, à deux lobes membraneux garnis de poils au bout, l'externe beaucoup plus long et plus large que l'interne. Palpes maxillaires de quatre articles, premier très petit, deuxième obconique, troisième court, quatrième allongé ovalaire. Menton (fig. 6 *n*) corné, large, transverse, avec une double échancrure de chaque côté; lèvre membraneuse; paraglosses courtes, arrondies. Palpes abiaux renflés, de trois articles, premier un peu plus court, moins gros que les autres, deuxième court, gros, troisième très épais ovalaire.

Pronotum bombé, sans autre strie qu'une marginale parallèle au bord latéral et se continuant rarement antérieurement, arqué à la base, arrondi sur les côtés, fortement rétréci en devant, avec une faible échancrure et les angles bien marqués abaissés. Ecusson très petit, indistinct. Elytres plus ou moins convexes, arrondies sur les côtés, tronquées au bout, ponctuées, sans strie marginale, ni aucun autre, si ce n'est quelques vestiges d'une dorsale oblique.

Prosternum (fig. 2 *d*, 4 *h*, 5 *j*, 6 *q*, 7 *s*, 8 *t*) court, plan, beaucoup plus large que long, fortement appliqué à la base contre le mésosternum, tronqué droit ou un peu arrondi, élargi plus ou moins en devant, avec les angles antérieurs assez saillants mais souvent relevés, sans mentonnière. Mésosternum large, tronqué en devant, quelquefois sinué, rebordé sur les côtés, rarement dans tout son pourtour.

Pattes (fig. 6 *l*) allongées, distantes à leur insertion, surtout les postérieures; cuisses subcylindriques, les antérieures creusées d'une coulisse pour loger les jambes, toutes bordées postérieurement. Jambes antérieures (fig. 1 *a*, 2 *c*, 3 *e*, 4 *g*, 5 *i*, 6 *o*, 7 *r*) dilatées, aplaties, creusées en dessus d'une fossette tarsale vague sans bords arrêtés; postérieures linéaires un peu élargies au bout, garnies de cils. Tarses (fig. 5 *k*) de cinq articles, premier plus ou moins long, 2-4 égaux serrés, subcylindriques, terminés par deux soies, cinquième assez long, biongulé. Les antérieurs logés sur les jambes, les postérieurs libres.

Abdomen (fig. 6 *l*) de cinq segments; premier grand, long, avec deux stries sinuées, 2-5 très courts, plus ou moins serrés, quand l'abdomen se replie. Propygidium fortement incliné, large; pygidium bombé, en ogive, entièrement renversé.

Leach a créé le genre *Abræus* dans le *Zool. Miscel.* en 1817 pour des espèces d'*Hister* de très petite taille, noires ou brunes et souvent globuleuses. Leur faciès particulier ne permet de les confondre avec aucun autre genre, si ce n'est peut-être avec certains *Tribalus* dont les élytres ponctuées n'ont que des rudiments de stries obliques. Mais la disposition des antennes et du prosternum est si différente qu'on n'hésitera pas un instant; les antennes insérées sur le front

en dedans des yeux à un petit tubercule, les deux premiers articles du funicule toujours différents des suivants, les fossettes antennaires creusées largement sous le milieu du bord pectoral au devant des hanches, le prosternum subtronqué à la base, dépourvu de mentonnière, le pronotum sans sillon, les élytres sans stries bien marquées, et les pattes antérieures plus ou moins dilatées, tandis que les postérieures sont grêles, constituent autant de caractères qui les distinguent de tous les autres genres.

Erichson, dans le Jahrbücher (1834) adoptant cette coupe de l'entomologiste anglais, y comprend cinq espèces : *Hister globulus* Creutz., *globosus* E. H., *nigricornis* E. H., *minutus* F. et une nouvelle espèce *Abræus exiguus*, dont il donne la description. Dans sa faune de la *Marche de Brandebourg* (1839), il y ajoute l'*A. granulum*. Après lui, divers auteurs ont publié successivement quelques nouvelles espèces d'*Abræus* : M. Le Conte, dans sa *Monographie des Histérides de l'Amérique du Nord* (1845); *A. aciculatus, simplex, obliquus* et *fimetarius;* et son fils le docteur J. L. Le Conte, dans ses insectes de Californie (1851), *A. maritimus* et *basalis ;* M. Aubé, dans nos Annales (1842-1851), *A. parvulus, atomarius, punctum, rhombophorus* et *consobrinus*; M. Küster (1848), *A. seminulum*; enfin M. Fahraeus dans les Insectes de Caffrerie de M. Bohemann (1851), *A. setulosus, curtulus* et *misellus.*

Mais dans cet ensemble d'espèces d'apparence si homogène, il y a néanmoins deux formes bien distinctes et séparées par des caractères tranchés. L'une orbiculaire, globuleuse a le lobe maxillaire sans crochet corné, les élytres sans strie marginale, le propygidium long, oblique, le pygidium entièrement retourné, et les tarses postérieurs 5-ar-

ticulés; l'autre plus ovalaire, moins convexe, a le lobe maxillaire terminé par un crochet corné, les élytres bordées d'une strie marginale, le propygidium plus court et le pygidium moins incliné, enfin les tarses postérieurs 4-articulés, les deux premiers s'étant soudés et formant un article toujours plus long. La première formera le genre *Abræus* proprement dit; la seconde est le genre *Acritus* de M. J.L. Le Conte.

Notre genre *Abræus* ainsi réduit et débarrassé de tous les éléments étrangers, se trouve composé d'espèces réparties dans les quatre parties du monde, mais d'une manière fort inégale : quatre en Europe, deux en Afrique, un dans les Indes-Orientales et un dans la Nouvelle-Grenade.

Ces insectes vivent sous les écorces des arbres jetés par terre, dans le terreau pourri qui s'y forme, dans les matières en décomposition, les fumiers, les champignons, quelquefois sous les pierres et dans les bouses. Leurs larves et leurs transformations n'ont pas encore été étudiées.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES. — ABRÆUS.

A. Pronotum avec une ligne transverse de points enchaînés au devant de l'écusson.		
b. Bord antérieur du pronotum rugueux.	1. *rugicollis*.	Cap B.-Espér
b'. Bord antérieur du pronotum ponctué comme le reste de sa surface.		
c. Jambes antérieures à dilatation anguleuse.	3. *Paria*.	Inde orient.
c'. Jambes antérieures curvilinéaires et peu dilatées.		
d. Plus grand. — Prosternum fort rétréci à la base.	2. *cyclonotus*.	Sénég., Abyss.
d'. Plus petit. — Prosternum à peine rétréci à la base.	4. *sphæricus*.	Nouv.-Grenade.
A'. Pronotum sans ligne transverse de points enchaînés au devant de l'écusson.		
b. Jambes antérieures dilatées au milieu. — Mésosternum coupé droit en devant.		
c. Ponctuation des élytres rugueuse. — Dilatation des jambes antérieures curvilinéaire. — Mésosternum à strie marginale interrompue	5. *globulus* Creutz.	Europe.
c'. Ponctuation des élytres espacée, non rugueuse. — Dilatation des jambes antérieures anguleuse. — Mésosternum à strie marginale entière.	6. *globosus* Er.	Europe.
b'. Jambes antérieures élargies vers le bout en spatule. — Mésosternum sinué en devant.		
c. Ponctuation du pronotum beaucoup plus forte et plus serrée par rapport aux élytres. — Prosternum sans stries obliques, ponctué plus fortement ainsi que le mésosternum.	7. *granulum* Er.	France, Allem.
c'. Ponctuation du pronotum plus légère et espacée par rapport aux élytres. — Prosternum avec deux stries obliques, finement ponctué ainsi que le mésosternum.	8. *parvulus* Aubé.	France.

A. Pronotum bordé à la base d'une ligne transverse de points enchaînés (1-4).

1. A. RUGICOLLIS.

Orbicularis, subglobosus, niger subobscurus, undique sat dense punctatus, antennis pedibusque rufo-brunneis, funiculi articulo 1° *brevi magno,* 2° *elongato tenui ; pronoto gibboso antice rugoso, ante scutellum punctorum linea arcuata ; elytris striis obsoletis ; prosterno brevi, lato, bistriato, postice sinuato ; mesosterno stria interrupta, tibiis anticis rotundato-dilatatis.* Long. 2 mill. ; larg. 1 1/2 mill.

Orbiculaire, globuleux, noir peu luisant. Antennes (fig. 1 *b*) d'un brun ferrugineux; premier article du funicule court très gros, deuxième obconique beaucoup plus long. Tête rugueusement ponctuée sur le vertex, creusée de chaque côté d'une fossette pour l'insertion des antennes, ce qui rend le front élevé triangulaire. Pronotum bombé, très large, bisinué à la base, avec une ligne de gros points serrés en arc à convexité antérieure, au devant de l'écusson, et avec les angles postérieurs très aigus, sinué et rebordé sur les côtés, très rétréci et échancré en devant avec les angles courts abaissés ; gibbeux derrière l'échancrure antérieure, et s'abaissant à partir de ce point ; ponctué fortement et assez densément, avec le pourtour rugueux en devant. Ecusson petit triangulaire. Elytres bombées, plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et arrondies au bord apical, couvertes de points assez forts et serrés, rugueux sur le bord infléchi ; strie dorsale oblique assez longue et peu marquée. Pygidium plus fortement ponctué ainsi que le dessous. Prosternum court, large, replié en devant de cha-

que côté, ce qui le fait paraître plus étroit que postérieurement, quoiqu'il soit réellement un peu plus large, obscurément bistrié sur les côtés, échancré à la base; mésosternum court, arrondi en devant avec une strie marginale interrompue. Pattes d'un rouge ferrugineux. Jambes antérieures (fig. 1 *a*) fortement dilatées et arrondies au milieu.

Cap de Bonne-Espérance (M. Chevrolat).

2. A. CYCLONOTUS.

Ovato-globosus, piceus, nitidus, densissime punctatus; fronte convexa; antennis pedibusque ferrugineis, articulis funiculi 1° brevi crasso, 2° elongato, clava ovali acuminata; pronoto basali linea punctorum transversa; elytris sutura subelevata, stria obliqua obsoleta, prosterno antice latiori, basi truncato, mesosterno stria interrupta, punctatis; tibiis anticis in medio rotundo-dilatatis. Long. 1 mill.; larg. 1 1/4 mill.

Ovale globuleux, d'un brun de poix luisant. Tête petite, vertex rugueux; front convexe, relevé en triangle entre les yeux. Antennes ferrugineuses; scape allongé, épaissi au bout; premier article du funicule court et gros; deuxième plus mince et deux fois plus long, les autres courts, serrés, moniliformes; massue abrupte en ovale allongé pointu. Pronotum convexe, bisinué à la base, arqué et rebordé sur les côtés, fort rétréci en devant avec les angles abaissés, couvert d'une ponctuation serrée, uniforme et assez forte; avec une ligne de points transversale presque droite et rapprochée du bord. Ecusson à peine visible. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, fortement rétrécies au bout, couvertes d'une ponctuation serrée, entremêlée de points plus gros; quelques rudiments de strie oblique rudimentaire; suture relevée postérieurement. Pygidium bombé, finement ponctué. Pronotum (fig. 2 *d*)

beaucoup plus large que long, paraissant plus étroit antérieurement et cependant l'étant moins que la base, coupé droit à la base, fortement appliqué contre le mésosternum et comme soudé, échancré en devant. Pattes d'un rouge ferrugineux; jambes antérieures (fig. 2 *c*) fortement dilatées et arrondies au milieu.

Sénégal. Abyssinie.

3. A. Paria.

Suborbicularis, convexus, niger, nitidus, sat dense punctatus; antennis pedibusque rufo-brunneis; fronte triangulari; pronoto basi arcuatim punctis lineato; elytris stria dorsali obsoleta marginalique abbreviatis; prosterno brevi antice latiori, bistriato; mesosterno stria interrupta; tibiis anticis angulariter in medio dilatatis. Long. 1 4/5 mill.; larg. 1 1/2 mill.

Suborbiculaire, convexe, noir luisant. Antennes (fig. 3 *f*) rouge-brun, massue testacée; premier article du funicule court, obconique; deuxième obconique, plus long et moins épais que le premier. Front bombé triangulaire, creusé de chaque côté de fossettes profondes pour l'insertion des antennes, finement pointillé. Pronotum court bisinué à la base avec une ligne de points arquée au devant de l'écusson, les angles très aigus, oblique et rebordé sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés, peu saillants, assez densément pointillé. Ecusson triangulaire. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et arrondies au bout avec un angle sutural bien marqué; couvert de points assez serrés et plus gros que ceux du pronotum; repli latéral pointillé avec une strie marginale raccourcie, dorsale oblique obsolète. Pygidium pointillé comme le des-

sous. Prosternum court, large, un peu rétréci à la base et paraissant plus étroit en devant, tronqué de chaque côté, bistrié. Mésosternum à strie interrompue. Pattes rouge ferrugineux. Jambes antérieures (fig. 3 *e*) angulairement dilatées au milieu.

Maradabad (Indes-Orientales).

4. A. SPHÆRICUS.

Sphæroides, nigro-piceus, obscurus, dense et fortiter punctatus, antennis pedibusque rufis; funiculi articulo 1° *globoso,* 2° *obconico longiori, clava ovali acuminata; pronoto basali magnorum punctorum linea arcuata; elytris postice rugulosis, stria obliqua; prosterno breviter rectangulo, bistriato; tibiis anticis in medio rotundato-dilatatis.* Long. 1 1/2 mill.; larg. 1/5 mill.

Sphérique, moins luisant, noir de poix, couvert partout de gros points serrés. Tête grosse, vertex rugueux, front relevé sur les yeux. Antennes rousses, massue testacée; scape obconique, allongé; premier article du funicule subglobuleux très gros, court; deuxième obconique plus long, les autres courts, égaux, moniliformes; massue en ovale allongé, acuminée. Pronotum bisinué à la base, avec une ligne de gros points peu nombreux, arquée, au devant de l'écusson, fortement arrondi sur les côtés et rétréci en devant. Ecusson ponctiforme. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, fortement rétrécies au bout et arrondies sur les côtés avec des rudiments de stries obliques à la base, suture relevée, ponctuation très forte rugueuse dans le pourtour. Prosternum (fig. 4 *h*) beaucoup plus large que long, coupé droit à la base, appliqué contre le mésosternum, légèrement échancré en devant et replié aux angles, ce qui le fait paraître plus étroit,

quoiqu'il soit en rectangle plus large que long et couvert de gros points espacés. Mésosternum court, ponctué de même, bordé d'une strie interrompue et séparé du métasternum par une strie sinueuse. Pattes rouges ; jambes antérieures (fig. 4 *g*) dilatées fortement et arrondies au milieu.

Carthagène (Nouvelle-Grenade).

A' Pronotum sans ligne transverse de points enchaînés le long de la base (5-8).

5. A. GLOBULUS.

Globosus, piceus, parum nitidus, dense punctatus, elytris strigosis, seriatim albosetosus, antennis pedibusque rufis, prosterno brevi postice angustiori; tibiis anticis in medio rotundato-dilatatis. Long. 1 1/2 mill.; larg. 1 1/5 mill.

Hister globulus Creutz. Ent. Vers. 83, 3, pl. I, 12 (1799). — Ent. hefte I, 112, 30 (1803). — Sturm, Deut. Fn. I, 255, 35, (1805). — Duft. Fn. Austr. I, 235, 38 (1805). — Payk. Mon. Hist. 85, 69, t. VII, f. 8 (1811). — Gyll. Ins. Suec. 4, 271, 29 (1827).

Abræus globulus Er. Kæf. Brand. I, 685, 1 (1839). — Heer Fn. Helv. I, 464, 1 (1841). — Küst. Kæf. Eur. 14, 43 (1848). — Redt. Fn. Austr. 241, 1 (1849). — Bach, Prus. Fn. I, 315,1 (1849).

Suborbiculaire, globuleux, noir de poix, peu luisant, densément et assez fortement ponctué sur toute sa surface, parsemé en dessus de petites soies blanches renflées au bout, écartées et disposées en séries. Antennes brunes, massue rougeâtre, premier article du funicule cylindrique, allongé, aussi long que les trois suivants réunis. Tête arrondie; front concave, relevé au devant des yeux. Pronotum court, avancé à la base sur l'écusson, sans ligne de points, mais avec un faible sillon, arqué sur les côtés, rétréci et

échancré en devant avec les angles abaissés, obtus et peu avancés; ponctué assez densément et d'une manière uniforme. Ecusson ponctiforme. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, fort rétrécies au bout avec un angle sutural bien marqué, relevées en carène à la suture; ponctuation plus forte et plus serrée que celle du pronotum, confluente sur le bord infléchi et dans la partie postérieure; stries à peine visibles Prosternum (fig. 5 *j*) ponctué, court, plus large en devant, mais relevé sur les côtés, et cette disposition le fait paraître plus étroit. Pattes ferrugineuses; jambes antérieures (fig. 5 *i*) dilatées fortement et arrondies au milieu.

France, Allemagne, Autriche, Suède, Suisse; sous les détritus et les bouses à moitié desséchées. Assez rare.

6. A. GLOBOSUS.

Ovatus, globosus, parce punctulatus, rufo-brunneus, nitidus, antennis pedibusque rufis, clava testacea; prosterno brevi, basi sinuato, antice latiori; tibiis anticis in medio angulato-dilatatis. Long. 1 1/4 mill.; larg. 1 mill.

Hister globosus Ent. Hefte, I, 110, 29, t. II, f. 1 (1803). — Sturm, Deut. Fn. I, 255, 34. (1805). — Gyll. Ins. Suec. I, 98, 30 (1808). — Payk. Mon. Hist. 86, 70, t. VIII, f. 2 (1811).

Abræus globosus Er. Kæf. Brand. I, 686, 2 (1839). — Heer, Fn. Helv. I, 464, 2 (1841). — Küst. Kæf. Eur. 14, 44 (1848). — Bach, Prus. Fn. I, 315, 2 (1849). — Redt. Fn. Austr. 241, 2 (1849).

Ovale globuleux, brun plus ou moins ferrugineux, luisant, couvert de points espacés, assez fins, avec des points très petits dans l'intervalle. Antennes ferrugineuses, massue pâle; premier article du funicule beaucoup plus large que

long, plus court que le suivant. Front (fig. 6 *p*) plan, légèrement saillant sur les yeux. Pronotum court, subarrondi à la base, oblique sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles très abaissés et peu saillants. Ecusson ponctiforme. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, courbées sur les côtés, rétrécies au bout avec un angle sutural bien marqué ; bord infléchi rugueux, strie dorsale oblique un peu plus visible. Prosternum (fig. 6 *q*, *l*) court, sinué à la base, élargi en devant, mais un peu relevé de chaque côté ; strie marginale du mésosternum entière. Pattes ferrugineuses. Jambes antérieures (fig. 6 *o*) fortement élargies au milieu et en triangle très marqué.

Suède, France, Allemagne, Autriche, Suisse, Italie. Assez rare, sous les écorces pourries. M. Blisson l'a trouvé dans un vieux tronc d'arbre pourri en compagnie de petites fourmis qui y avaient établi leur séjour, dans la forêt de Perseigne (Sarthe).

7. A. GRANULUM.

Ovatus, convexus, brunneus, pronoto, antennis, ore pedibusque rufis, dense et fortiter punctatus ; mesosterno stria marginali interrupta ; elytris basi striatis ; tibiis anticis versus apicem subito dilatatis. Long. 1 1/5 mill. ; larg. 4/5 mill.

Abræus granulum Er. Kæf. Brand. I, 686, 3 (1839). — Heer, Fn. Helv. I, 464, 3 (1841). — Bach, Prus. Fn. I, 315, 3 (1849). — Redt. Fn. Aust. 241 (1849).

Ovale, assez convexe, d'un brun plus roussâtre sur le pronotum, à la bouche, aux antennes et aux pattes. Front convexe, saillant sur les yeux, sans strie qui le sépare de l'épistome, densément et fortement ponctué ainsi que le pronotum. Celui-ci convexe, bisinué à la base, terminé en pointe

au devant de l'écusson, arqué sur les bords, fortement rétréci et échancré en devant; strie marginale forte et non interrompue en devant. Ecusson ponctiforme. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, rétrécies vers le bout, encore plus densément et plus fortement ponctuées que le pronotum; avec une strie oblique assez forte au milieu et une autre plus fine à l'épaule. Pygidium assez densément ponctué. Prosternum (fig. 7 *s*) aussi long que large, rebordé, bisinué à la base, coupé à peu près droit et un peu plus large en avant. Mésosternum couvert de gros points espacés, strie marginale interrompue. Pattes rougeâtres; jambes antérieures (fig. 7 *r*) d'abord très étroites jusqu'au milieu, puis subitement et fortement dilatées jusqu'au bout.

Il a la forme et la couleur du précédent; mais il est moins luisant, plus densément et plus fortement ponctué; il se distingue en outre par son mésosternum plus fortement ponctué, non entièrement rebordé, par la strie des élytres bien distincte et surtout par la dilatation tibiale qui est fort différente.

France, Allemagne, Autriche, Suisse.

8. A. PARVULUS.

Ovatus convexus, picco-ferrugineus, ore, antennis pedibusque dilutioribus, subnitidus; pronoto parce et tenuissime, elytris dense et fortiter punctatis; prosterno 2 striis obliquis, mesosterno stria interrupta; tibiis anticis apice subito dilatatis. Long. 1 mill.; larg. 3/4 mill.

Abræus parvulus Aubé, Soc. Ent. (1842) 232.

Ovalaire, convexe, d'un brun de poix ferrugineux. Tête finement pointillée, luisante; front saillant sur les yeux.

Antennes ferrugineuses, massue testacée. Pronotum ferrugineux, luisant, couvert de petits points espacés et très fins ; subarrondi à la base et avancé en pointe sur l'écusson, arqué sur les côtés, fortement rétréci et échancré en devant ; strie marginale très fine. Ecusson à peine visible. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, fortement rétrécies au bout, convexes, relevées à la suture, ternes, couvertes de gros points très serrés et quelquefois rugueux. Pygidium finement ponctué. Prosternum (fig. 8 *t*) rétréci postérieurement avec deux stries obliques partant de la base et se dirigeant l'une vers l'autre. Mésosternum à strie marginale interrompue. Pattes ferrugineuses; jambes antérieures d'abord étroites, puis dilatées au bout assez fortement et subitement.

Cette espèce intermédiaire pour la taille à l'*A. globosus* et à l'*A. granulum*, semblable au premier pour la ponctuation du pronotum et au deuxième pour la dilatation des jambes antérieures, se distingue aisément de celui-là par ses élytres plus fortement et plus densément ponctuées, par la dilatation apicale subite et arrondie des jambes antérieures, et par la strie du mésosternum interrompue; de celui-ci par la ponctuation du pronotum et du mésosternum, et par les deux stries obliques du prosternum.

France, Allemagne, dans le bois pourri.

Espèces que je n'ai pas vues.

1' Abræus curtulus Fahr. in Boh. Ins. Caffr. 1, 548, 598 (1851).

Subrotundatus, niger, nitidus, crebre concinne punctatus, pronoti lateribus tenuiter marginatis, elytris striis 2 *dorsali-*

bus, obliquis, postice abbreviatis, obsoletis ; antennis pedibusque ferrugineis, tibiis tenuissime serrulatis. Long. 2 mill.; larg. 1 3/4 mill.

Noir, luisant, glabre. Tête abaissée, densément et finement ponctuée; front obliquement creusé en devant depuis l'insertion des antennes. Celles-ci un peu plus longues que la tête, d'un brun ferrugineux ; massue ovalaire, acuminée au bout, plus pâle. Pronotum deux fois plus large que long à la base, très étroit en devant, dilaté et arrondi sur les côtés, étroitement rebordé, légèrement bisinué par derrière, assez avancé au milieu, faiblement échancré antérieurement avec les angles abaissés, régulièrement convexe, assez densément et finement ponctué. Ecusson nul. Elytres étroitement serrées au pronotum, arrondies et dilatées, avec les côtés infléchis, arrondies au bout séparément, deux fois plus longues que le pronotum, régulièrement convexes en dessus, ponctuées comme le pronotum, avec deux stries obliques, raccourcies au delà du milieu, peu distinctes, et une petite strie postérieure oblique raccourcie de part et d'autre. Propygidium obtus, densément et plus fortement ponctué. Pygidium infléchi. Dessous du corps convexe, assez profondément ponctué. Pattes assez grêles, d'un brun ferrugineux ; jambes antérieures comprimées et dilatées, toutes faiblement ciliées en dehors.

Sur les bords du fleuve Limpoponis (Caffrerie).

2' ABRÆUS SETULOSUS Fahr. in Bohem. Ins. Caffr. I, 547, 597 (1851).

Subrotundatus, ater, opacus, confertissime ruguloso-punctatus, supra setulis erectis flavescentibus obsitus, fronte impressa,

pronoti lateribus tenuiter marginatis, margine crenulato, antennis pedibusque ferrugineis, tibiis tenuissime serrulatis. Long. 1 2/3 mill. ; larg. 1 1/2 mill.

Noir, obscur, couvert de toutes parts d'une ponctuation serrée et rugueuse. Tête subtriangulaire, avec quelques petites soies flaves, front fovéolé. Antennes un peu plus longues que la tête, couleur de poix, massue ovalaire, ferrugineuse. Pronotum presque deux fois plus large que long à la base, beaucoup plus étroit en devant, arrondi sur les côtés, légèrement avancé à la base, peu échancré en devant, avec les angles aigus, abaissés, uniformément convexe en dessus, assez densément garni de soies flaves dressées, faiblement crénelé sur les bords latéraux. Ecusson invisible. Elytres étroitement appliquées au pronotum, un peu élargies à l'épaule, et se rétrécissant bientôt, avec le bord latéral infléchi, arrondies au bout, à peu près deux fois plus longues que le pronotum, régulièrement convexes en dessus, parsemées de soies flaves dressées, et pour l'ordinaire en séries. Propygidium convexe avec de rares soies ; pygidium très infléchi. Dessous du corps convexe, glabre. Pattes grêles, d'un ferrugineux foncé. Jambes finement ciliées en dehors; antérieures aplaties, dilatées.

Natal.

2'' ABRÆUS MONILIS Fahr. in Boh. Ins. Caffr. I, 549, 599 (1851).

Subrotundatus, niger, nitidus, elytris fusco castaneis, disco antico punctis majoribus sparsis, pronoto tenuiter marginato, antennis pedibusque ferrugineis. Long. 1 2/3 mill. ; larg. 1 1/3 mill.

Tête perpendiculaire, noire, pointillée ; front convexe. Antennes assez grêles, ferrugineuses, scape plus obscur, massue ovale oblongue pubescente grise. Pronotum deux fois plus large que long à la base, très rétréci en devant, étroitement rebordé et un peu curvilinéairement dilaté sur les côtés, légèrement bisinué à la base, peu échancré en devant, avec les angles abaissés, régulièrement convexe en dessus, densément et finement pointillé, noir, luisant. Ecusson invisible. Elytres étroitement serrées contre le pronotum, arrondies et dilatées, avec les bords latéraux infléchis, séparément arrondies au bout, deux fois plus longues que le pronotum, convexes en dessus, d'un marron foncé, luisantes, finement pointillées avec des points plus gros sur la partie antérieure du dos. Propygidium convexe, infléchi au bout, densément pointillé, noir, luisant. Pattes assez grêles, ferrugineuses. Jambes finement ciliées en dehors; antérieures aplaties, dilatées.

Même localité que le *Curtulus*.

3' ABRÆUS EXILIS Payk. Mon. Hist. 84, 67, pl. II, 8 (1811) (*Hister*).

Niger, convexo-ovatus, fronte plana prominula, pronoto marginato, elytris supra striis nullis, tibiis inermibus. Long. 1 2/3 millim.

Un peu plus grand l'*A. globulus,* de la taille du *T. capensis,* noir luisant, finement ponctué de toutes parts. Front plan, saillant de chaque côté sur les yeux. Antennes rousses, massue plus claire. Pronotum à peine aussi large que long en devant, mais deux fois plus à la base, convexe, étroitement rebordé. Elytres de moitié plus longues au moins que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées au milieu, rétrécies postérieurement, peu convexes, stries ter-

minale et marginale entières, les autres nulles. Abdomen dépassant de fort peu les élytres. Pattes rouges, jambes inermes, intermédiaires et postérieures subfiliformes, antérieures peu dilatées. — Indes-Orientales.

Très voisin de l'*A. Paria,* si toutefois ce n'est pas la même espèce.

XLIIIe GENRE. Acritus.

(ἄκριτος, non séparé, confondu).

Soc. Ent. 3e série, T. 4 (1856), pl. XIV. — Mon. pl. XXIII. Genre XLIII.

Hister F. Creutz. Ent. Hefte; Payk. Sturm. Gyll.

Abræus Leach. Erichs. Aubé; J. Le Conte; Redt.

Acritus J. L. Le Conte, Proceed. of the Acad. of Philad. III, p. 288 (1853).

Corpus ovatum, convexiusculum. Caput retractum mandibulis æqualibus retractis, fronte a clypeo stria haud distincta.

Antennæ inter oculos in fronte insertæ, scapo longo, funiculi articulo 1o 2o duplo longiori, cæteris brevibus, clava ovali compressa, foveola medio in pectoris latere ante coxas lata.

Pronotum basi latius, stria tenui marginali, scutellum minimum, elytra striis dorsalibus obsoletis, marginali tenui distincta.

Prosternum utrinque truncatum subparallelum marginatum, lobo nullo; mesosternum stria marginali.

Pedes tenues, tibiis anticis versus apicem parum dilatatis; tarsis posticis 4-articulatis.

Propygidium breve; pygidium oblique flexum, triangulare.

Corps ovale, légèrement convexe, luisant.

Tête convexe, enfoncée dans le prothorax jusqu'au milieu des yeux. Front sans strie ni dépression transversale qui le distingue de l'épistome; labre allongé arrondi au bout. Mandibules rétractiles, légèrement courbées en pointe aiguë, précédée d'une dent interne; yeux ovalaires peu saillants.

Antennes (fig. 11 *n*, 12 *q*, 13 *s*) insérées sur le front en dedans des yeux à une petite élévation ; scape long, légèrement courbé et renflé au bout, logé dans une cavité large et bien marquée ; funicule de sept articles ; premier un peu plus gros et beaucoup plus long que le suivant; deuxième plus grêle et plus court, cependant dépassant les troisième et septième qui sont petits, assez serrés, presque égaux, terminés par des poils ; massue ovalaire de quatre articles serrés pubescents. Fossette antennaire large peu nettement accusée, sous le milieu du bord latéral au devant des hanches, l'antenne y pénètre par une légère incision du bord pectoral antérieur.

Mâchoires cornées à deux lobes membraneux ciliés, interne terminé par un crochet corné, plus court que l'externe. Palpes maxillaires (fig. 13 *u*) de quatre articles ; premier petit, deuxième obconique, troisième court, quatrième allongé, atténué et obtus au bout. Menton corné, transverse, bisinué en devant ; languette membraneuse, paraglosses courtes obtuses ; palpes labiaux de trois articles ; premier court, deuxième et troisième épais, subglobuleux.

Pronotum beaucoup plus large que long, arqué à la base, curvilinéaire sur les côtés, fortement rétréci et peu échancré en devant avec les angles obtus, très abaissés, strie marginale fine, suivant le bord mais s'arrondissant un peu

plus loin de l'angle antérieur. Ecusson très petit, triangulaire. Elytres plus ou moins convexes, arrondies sur les côtés, tronquées au bout, étroitement jointes au pronotum et de sa largeur à la base, bordées latéralement d'une petite strie marginale, et marquées quelquefois d'une courte strie dorsale oblique à la partie antérieure.

Prosternum (fig. 1 *a*, 2 *b*, 3 *c*, 4 *e*, 5 *f*, 6 *g*, 7 *k*, 8 *j*, 9 *l*, 10 *m*, 11 *o*, 12 *p*, 13 *t*, 14 *x*, 15 *y*, 16 *z*, 17 *α*, 18 *β*, 19 *γ*, 20 *δ*, 21 *ε*, 22 *ζ*, 23 *η*) plan, parallèle, bordé d'une strie qui ne se continue pas à la base, tronqué aux deux bouts, un peu rétréci au milieu, sans mentonnière ; tantôt long et étroit, tantôt plus large et comme carré. Mésosternum plus ou moins large, avec une strie marginale souvent complète, le plus ordinairement séparée de l'épistome par une ligne de points, affectant des formes diverses.

Pattes allongées grêles, jambes antérieures (fig. 8 *i*) faiblement dilatées vers le bout, garnies de cils, postérieures grêles ; tarses antérieurs de cinq articles repliés sur la jambe ; intermédiaires de cinq articles également ; postérieurs (fig. 3 *d*, 13 *v*) de quatre seulement, libres.

Abomen de cinq segments, premier grand, bistrié entre les hanches postérieures ; deuxième à cinquième courts serrés, rentrant lorsque le pygidium se replie. Propygidium transverse, court. Pygidium en triangle peu convexe, fortement incliné, mais non entièrement retourné.

M. J. L. Le Conte, dont les nombreux travaux sur les coléoptères des États-Unis, annoncent un entomologiste distingué, a constitué ce genre dans un article, publié en 1853 dans les *Proceedings de l'Académie des sciences de Philadelphie*. Son coup d'œil sûr a saisi les différences essentielles qui séparent les *Acritus* du reste des *Abræus*. Cependant

M. Redtenbacher (Fn. Aust. p. 241) avait reconnu la composition des tarses de certaines espèces sans songer à les séparer. Cette anomalie, due à la réunion des deux premiers articles en un seul, qui est toujours plus long que les autres et conserve pour ainsi dire une trace de cette soudure, est si remarquable dans cette famille si homogène et dans laquelle toutes les autres espèces ont tous les tarses 5-articulés, qu'elle suffirait à elle seule pour l'établissement de cette nouvelle coupe. Mais un ensemble de caractères, que je ne répéterai pas, la forme générale seule, suffit pour les faire reconnaître au premier abord.

Ce genre renferme un fort grand nombre d'espèces, d'une taille très petite, vivant dans les mêmes circonstances que les *Abrœus*. Ils sont répandus partout, disséminés dans toutes les parties du monde. Parmi les vingt-trois que j'ai étudiés en nature, cinq se trouvent en Europe, douze aux États-Unis, six dans les parties de l'Amérique méridionale baignées par le golfe du Mexique.

Tableau synoptique des espèces.

Acritus.

A. Pronotum sans ligne transversale de points à la base.

b. Elytres ponctuées.

c. Ovalaire, subdéprimé. — Mésosternum plus large que le prosternum à la base. — Jambes antérieures ciliées.

d. Strie marginale du mésosternum entière.

e. Strie dorsale oblique des élytres bien distincte à la base.

f. Plus grand, plus convexe. — Elytres moins rugueusement ponctuées en dedans. . . . . . 1. *substriatus*. Guatem.

f'. Plus petit, plus déprimé. — Elytres plus rugueuses en dedans.

g. Epaules saillantes. — Ponctuation plus serrée. . . . . . 2. *aciculatus* Le C. Etats-Unis.

g'. Epaules peu saillantes, régulièrement curvilinéaire sur les côtés. — Ponctuation moins serrée. . . . . . 5. *cribripennis*. Etats-Unis.

e'. Strie dorsale oblique des élytres nulle ou indistincte.

f. Plus parallèle. — Elytres simplement ponctuées. — Points du métasternum fins, espacés. . . . . . 3. *exiguus* Er. Etats-Unis.

f'. Plus ovale. — Elytres très rugueuses. — Points du métasternum forts et assez serrés. . . . . . 6. *tenuis*. Nouv.-Grenade.

d'. Strie marginale du mésosternum interrompue en devant.

e. Strie dorsale des élytres indistincte. — Métasternum ponctué. 4. *Natchez*. Louisiane.

e'. Strie dorsale oblique des élytres bien marquée. — Métasternum imponctué. . . . . . 7. *fulvus*. Italie.

c'. Subcylindrique, parallèle. — Mésosternum à peine égal au prosternum à la base. . . . . 8. *punctum* Aubé. France.

b'. Elytres imponctuées.

c. Prosternum court, large. — Limite du mésosternum formée de points bien marqués. 9. *brevisternus.* Louisiane.

c'. Prosternum long, étroit.

d. Ovalaire. — Limite du mésosternum composée de longues lignes parallèles, serrées. 10. *politus* Le C. Etats-Unis.

d'. Oblong. — Limite du mésosternum peu distincte. . . . . . . 11. *atomarius* Aubé. Fontainebleau.

A'. Pronotum avec une ligne transversale de points à la base.

b. Elytres ponctuées.

c. Ligne basale du pronotum composée de beaucoup de points, en forme de circonflexe, suivant le bord postérieur sur les côtés.

d. Prosternum plus long. — Strie marginale du mésosternum interrompue, coudée en arc à l'angle. — Massue des antennes noire. . . . . 12. *nigricornis* E.-H. Eur.

d'. Prosternum plus court. — Strie marginale entière, parallèle partout au bord du mesosternum. — Massue des antennes testacée. . . . . 13. *minutus* Herbst. Europe.

c'. Ligne basale du pronotum moins fournie de points, à peine éloignée du bord au devant de l'écusson, ou courte et non prolongée latéralement.

d. Prosternum court, large, carré. — Mésosternnm transverse, à strie marginale interrompue.

e. Ligne basale du pronotum parallèle prolongée. — Limite postérieure du mésosternum formée de points simples nombreux.

f. Plus grand. — Prosternum ponctué. . . . . 14. *fimetarius* Le C. Etats-Unis.

f'. Plus petit. — Prosternum imponctué. . . . . 17. *acupictus*. Etats-Unis.

e'. Ligne basale du pronotum fortement arquée, courte. — Limite postérieure du mésosternum formée de fortes lignes parallèles.

f. Ponctuation des élytres simple. . . . . 15. *simpliculus*. Venezuela.

f'. Ponctuation des élytres aciculée. . . . . 16. *rugulosus*. Venezuela.

d'. Prosternum allongé, étroit. — Mésosternum arrondi en devant, à strie marginale entière.

e. Plus grand, plus arrondi. . . . . 18. *acaroides*. Nouv.-Orléans.

e'. Plus petit, plus ovale.

f. Faiblement ponctué partout en dessus. . . . . 20. *simplex* Le C. Etats-Unis.

f'. Assez fortement ponctué; élytres aciculées ; pygidium imponctué.

g. Ligne basale du pronotum composée de petits points serrés, plus longue. — Tête et prosternum pointillés. 19. *strigosus* Le C. Etats-Unis.

g'. Ligne basale du pronotum courte, composée de quelques gros points. — Tête et prosternum lisses. . . . . . . 21. *lateralis* Le C. Etats-Unis.

b'. Elytres imponctuées. — Mésosternum court, large.

c. Plus grand. — Intervalle antéscutellaire lisse. . . . . 22. *læviusculus*. Venezuela.

c'. Très petit. — Intervalle antéscutellaire plissé, moins large. . . . 23. *Gulliver*. St-Domingue.

A. Pronotum sans ligne transversale de points à la base (1-11).

b. Elytres ponctuées (1-8).

1. A. SUBSTRIATUS.

Ovalis, convexiusculus, niger, nitidus, antennis pedibusque rufis; pronoto parce, elytris parcius postice substrigoso-punctatis; prosterno bistriato, mesosterno antice subæquali stria integra, impunctatis; tibiis anticis parum apice dilatatis. Long. 1 mill.; larg. 1/2 mill.

Ovale, un peu convexe, noir luisant. Antennes ferrugineuses, massue testacée. Front bombé, un peu saillant sur les yeux, pointillé. Pronotum couvert de points espacés, bisinué à la base et bordé de points plus gros sur la marge même, sans ligne de points transversale, arqué sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés obtus. Ecusson ponctiforme. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et droites au bord apical; strie oblique dorsale assez marquée, partant de la base et accompagnée d'un court rudiment externe; ponctuation plus forte, très espacée, avec quelques rides par derrière le long de la suture. Prosternum (fig. 1 *a*) assez long, bistrié, imponctué, rétréci au milieu, tronqué aux deux extrémités. Mésosternum subarrondi en devant et un peu plus large que la base du pronotum; strie marginale entière. Pattes ferrugineuses. Jambes antérieures ciliées, et un peu élargies au bout.

Guatemala.

2. A. ACICULATUS.

Ovalis, subdepressus, brunneus nitidus, pedibus ferrugineis, clava testacea; fronte pygidioque punctulatis, pronoto punctis sat densis ante scutellum rugulosis; elytris humeris valde prominulis, sutura elevata, grosse punctatis, stria dorsali valida, appendice aucta; prosterno longo, mesosterno marginato, stria postica arcuata, parum crenulata. Long. 1 mill.; larg. 2/3 mill.

Abræus aciculatus. Le C. N. Amér. Hist. p. 54, 1, t. VI, f. 10 (1845).

Ovale, déprimé, brun luisant. Antennes brunes, massue testacée. Front légèrement pointillé. Pronotum transverse, arrondi sur les côtés, rétréci en devant, bordé d'une strie marginale; peu convexe, couvert de points assez forts, plus serrés et ruguleux au devant de l'écusson, sans ligne transversale. Elytres courtes, un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, fortement dilatées à l'épaule, subitement rétrécies au delà, couvertes d'une ponctuation beaucoup plus forte et plus serrée que sur le pronotum, ruguleuse vers le milieu près de la suture qui est élevée, strie humérale oblique, très forte, touchant la base et accompagnée d'un court appendice externe. Pygidium finement ponctué. Prosternum (fig. 2 *b*) long, parallèle, un peu rétréci au milieu, bordé d'une strie. Mésosternum plus large, entièrement rebordé, séparé du métasternum par une ligne arquée en devant, peu crénelée. Pattes ferrugineuses.

Sous les écorces, en juin et juillet, dans le terreau des troncs d'arbres pourris, dans le nord des Etats-Unis.

3. A. EXIGUUS.

Piceo-brunneus, nitidus, ovato-oblongus, parum depressus;

antennis, ore pedibusque rufis; fronte pygidioque tenuissime, pronoto parce, elytrisque sat dense et fortius punctulatis; humeris parum prominulis, striis dorsalibus indistinctis, sutura elevata; prosterno oblongo, mesosterno marginato, stria postica subcrenata, impressa. Long. 1 mill. ; 2/3 mill.

Abræus exiguus Er. *in* Jahrb. I, 208, 5 (1834).

Brun de poix plus ou moins rougeâtre ; légèrement convexe, ovale, oblong. Bouche et antennes rousses. Front faiblement pointillé, ainsi que le pygidium. Pronotum court, arrondi et rebordé sur les côtés, rétréci en devant, couvert de points médiocres, peu serrés, un peu plus notables au milieu du bord postérieur. Elytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, peu dilatées aux épaules, plus densément et plus fortement ponctuées surtout au milieu vers la suture, qui est élevée. Prosternum (fig. 3 *c*) allongé, tronqué et d'égale largeur devant et derrière, rétréci au milieu ; mésosternum plus large, rebordé, séparé du métasternum par une strie crénelée au fond d'une impression transversale. Pattes ferrugineuses (fig. 3 *d*).

États-Unis.

4. A. NATCHEZ.

Ovalis, depressiusculus, niger, nitidus, sat grosse punctulatus; antennis pedibusque rufo-brunneis; elytris obsolete striatis, sutura elevata; prosterno bistriato, lævi; mesosterno stria interrupta; metasterno punctato; tibiis anticis ciliatis, apice subdilatatis. Long. 1 mill. ; larg. 1/2 mill.

Ovale, déprimé, noir luisant. Antennes ferrugineuses, massue testacée, premier article du funicule plus long que le deuxième. Front un peu convexe, à peine distinctement pointillé, un peu saillant sur les yeux. Pronotum court, ar-

rondi à la base, sans ligne de points transversale, arqué sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles obtus abaissés, couvert de points espacés, fins, un peu plus forts au milieu. Ecusson ponctiforme. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, arrondies sur les côtés, tronquées au bout, couvertes de points assez forts en dedans et de quelques rides vers la suture; stries obliques obsolètes. Prosternum (fig. 4 *e*) plus long que large, rétréci au milieu, tronqué aux deux bouts, bistrié, lisse. Mésosternum subsinué, rebordé d'une strie interrompue; métasternum ponctué. Pattes ferrugineuses; jambes antérieures ciliées légèrement et insensiblement dilatées au bout.

Louisiane (États-Unis).

5. A. CRIBRIPENNIS.

Ovalis, subdepressus, niger, nitidus, grosse et parum dense punctulatus, antennis pedibusque rufis; elytris stria obliqua distincta; prosterno bistriato, lævigato; mesosterno stria haud interrupta; tibiis anticis sensim subdilatatis. Long. 4/5 mill.; larg. 1/3 mill.

Ovale, un peu déprimé, noir luisant. Antennes ferrugineuses, massue testacée. Front lisse, convexe, un peu saillant sur les yeux. Pronotum court, bisinué à la base, sans ligne de points transversale, faiblement arqué sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles obtus abaissés, couvert d'une ponctuation forte, espacée, régulière. Ecusson ponctiforme. Elytres un peu plus longues que le pronotum de sa largeur à la base, arrondies sur les côtés, fortement rétrécies au bout, avec l'angle sutural peu marqué, criblé de points plus gros et plus espacés encore que le pronotum,

avec quelques rides longitudinales; suture un peu relevée; strie oblique bien marquée et forte. Prosternum (fig. 5 *f*) assez long, lisse, bistrié, rétréci au milieu, tronqué aux deux bouts. Mésosternum arrondi en devant et bordé d'une strie entière. Pattes rousses; jambes antérieures ciliées, faiblement et insensiblement élargies au bout.

États-Unis.

6. A. TENUIS.

Ovatus, convexiusculus, niger nitidus, antennis pedibusque ferrugineis; pronoto basi fortius, elytris intus validius subrugoseque parce punctatis, stria dorsali obsoleta; prosterno sublævi bistriato, basi latiori, mesosterno stria integra; metasterno dense et valide punctato, tibiis anticis sensim apice dilatatis. Long. 4/5 mill.; larg. 1/2 mill.

Ovale, faiblement convexe, noir, luisant. Antennes brunes, massue testacée. Pronotum court, arrondi à la base sans ligne de points, arqué sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés obtus, couvert sur toute sa surface d'une ponctuation assez forte, peu serrée, un peu plus forte vers la région scutellaire. Elytres ponctuées de même, avec quelques rides longitudinales en dedans; plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et tronquées au bord apical; strie dorsale oblique obsolète; suture élevée. Prosternum (fig. 6 *g*) assez large, rétréci en devant, bistrié, à peine distinctement pointillé, tronqué aux deux extrémités. Mésosternum droit en devant et beaucoup plus large que la base du prosternum, bordé d'une strie marginale fine, non interrompue, et postérieurement d'une forte strie transversale crénelée. Métasternum couvert de

points forts et assez serrés. Pattes ferrugineuses ; jambes antérieures ciliées, et insensiblement élargies au bout.

Venezuela (Caracas), Nouvelle-Grenade (Carthagène).

7. A. FULVUS.

Ovalis subconvexus, sat dense punctulatus, rufo-brunneus nitidus, ore, antennis pedibusque testaceis; elytris stria dorsali obliqua distincta; prosterno elongato bistriato, mesosterno stria interrupta metasternoque lævigatis; tibiis anticis apice vix dilatatis, extus ciliatis. Long. 1 mill. ; larg. 2/3 mill.

Ovale, médiocrement convexe, d'un rouge brun luisant, assez densément ponctué. Tête pointillée; front convexe, sans strie qui le sépare de l'épistome. Antennes et bouche testacées. Pronotum convexe, faiblement arqué à la base, arrondi sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés et obtus ; strie marginale fine et entière. Ecusson ponctiforme. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base et lui adhérant étroitement, convexes, assez fortement ponctuées surtout en dedans, régulièrement curvilinéaires sur les côtés, fortement rétrécies et tronquées au bout; strie dorsale oblique bien marquée. Pygidium et propygidium ponctués. Prosternum (fig. 7 *k*) allongé, un peu rétréci vers le milieu, bistrié, plus étroit que le mésosternum, imponctué, ainsi que les deux segments suivants; mésosternum à strie interrompue. Pattes d'un testacé pâle ; jambes antérieures (fig. 7 *h*) à peine dilatées au bout, assez densément ciliées en dehors.

Italie.

8. A. PUNCTUM.

Oblongo-ovatus, subparallelus, convexiusculus, rufo-brun-

neus nitidus, ore, antennis pedibusque testaceis, supra sparsim et tenuiter punctatus; elytris basi oblique striatis; prosterno elongato, basi angustiore, mesosterno latitudine æquali, lævigato, striis marginalibus conniventibus; tibiis anticis extus ciliatis, apice sensim parum dilatatis. Long. 1 mill.; larg. 1/2 mill.

Abræus punctum Aubé, Soc. Ent. (1842) 232.

Tribalus minimus Aubé, Soc. Ent. (1850) 324.

Ovale allongé, subcylindrique, médiocrement convexe, d'un rouge brun luisant. Tête finement pointillée ; front convexe, saillant sur les yeux. Antennes d'un testacé pâle ; scape allongé un peu renflé au bout; premier article du funicule deux fois plus long que le suivant; deuxième encore un peu plus long que chacun des autres. Pronotum plus court que large, presque droit à la base, à peine arqué sur les côtés avec une strie marginale fine et entière; échancré et médiocrement rétréci en devant, avec les angles abaissés obtus; couvert de points fins épars. Ecusson ponctiforme. Elytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, peu convexes, ponctuées comme lui, presque parallèles, rétrécies et tronquées au bout, plus rougeâtres, avec la suture élevée et une strie dorsale oblique bien marquée à la base. Pygidium et propygidium très finement ponctués. Prosternum (fig. 8 *j*) beaucoup plus long que large, rétréci à la base et légèrement sinué, lisse; strie marginale entière et non interrompue aux deux extrémités. Mésosternum arrondi en devant de la largeur du prosternum à peine, entièrement rebordé. Pattes d'un testacé pâle; jambes antérieures (fig. 8 *i*) ciliées faiblement et insensiblement dilatées vers le bout.

France méridionale ; Italie.

L'*Hister minimus* Rossi (Fn. Etrusc. I, 30, 71, 1790) doit-

il se rapporter à l'*Abræus globosus* comme le pensait Paykull, ou bien est-ce le *Tribalus minimus*, selon qu'Erichson l'établit (Jahrb. p. 165 note) avec une assurance qui le ferait supposer entièrement fixé sur l'espèce de la Faune toscane? C'est une question que je n'oserais trancher qu'après l'inspection du type. M. Aubé, dans une petite note rectificative (An. de la Soc. Ent. 1850, p. 324) dit qu'il a décrit le *Tribalus minimus* de Rossi sous le nom d'*Abræus punctum*. Je ne sais si son espèce est identique à celle d'Erichson ou si elle en diffère. Dans tous les cas, le type de l'*Abræus punctum* Aubé, que j'ai pu voir dans plusieurs collections, n'est certainement pas un *Tribalus*. Quoi qu'il en soit, je m'en tiens provisoirement à l'opinion de l'auteur allemand, et je considère l'*Abræus punctum* comme une espèce distincte.

B'. Elytres imponctuées (9-11).

9. A. BREVISTERNUS.

Ovalis, convexiusculus, piceus nitidus, lævissimus, antennis pedibusque rufo-testaceis; elytris stria obsoleta; prosterno longitudine latiori, bistriato; mesosterno antice arcuato, stria interrupta, a metasterno linea punctorum valida distincto; tibiis anticis ciliatis, paululum apice dilatatis. Long. 4/5 mill.; larg. 1/2 mill.

Ovale, légèrement convexe, noir de poix luisant, très lisse et sans points. Antennes ferrugineuses, massue testacée; premier article du funicule plus long que le deuxième. Pronotum arrondi à la base, sans ligne transversale de points, arqué sur les côtés, rétréci et échancré en de-

vant, avec les angles obtus et abaissés. Ecusson à peine visible. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement arrondies sur les côtés, rétrécies et tronquées au bout ; strie dorsale oblique obsolète. Prosternum (fig. 9 *l*) court, beaucoup plus large que long, un peu resserré au milieu, tronqué en devant, subsinué à la base, bistrié. Mésosternum arrondi en devant, à peine plus large que le prosternum au point de contact, séparé du métasternum par une ligne de points assez forts, bordé d'une strie marginale interrompue. Pattes testacées; jambes antérieures ciliées, un peu dilatées au bout.

États-Unis (Louisiane).

10. A. POLITUS.

Ovatus, convexiusculus, piceus nitidus, lævigatus, antennis pedibusque rufo-brunneis ; prosterno elongato, bistriato, mesosterno antice rotundato, stria interrupta, a metasterno serie linearum longitudinalium separato ; tibiis anticis sensim apice subdilatatis. Long. 1 mill. ; larg. 1/2 mill.

Acritus politus J. L. Le C. Acad. Phil. (1853), p. 289.

Ovale, court, légèrement convexe, noir de poix luisant, imponctué. Antennes d'un brun ferrugineux. Pronotum court, arrondi à la base, sans ligne de points transversale, arqué sur les côtés, rétreci et échancré en devant avec les angles obtus, abaissés. Ecusson à peine visible. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et tronquées au bord apical. Prosternum (fig. 10 *m*) beaucoup plus long que large, bistrié, tronqué au deux bouts. Mésosternum arqué en devant, à peu près de la largeur du prosternum à son point de contact, séparé du métasternum par une série

transverse de lignes enfoncées longitudinales; strie marginale interrompue. Pattes ferrugineuses; jambes antérieures ciliées, dilatées légèrement au bout.

Entièrement lisse et sans points comme les deux espèces voisines, il se distingue aisément de l'*A. brevisternus* par la longueur relative de son prosternum, et de l'*A. atomarius* par sa forme arrondie et non parallèle, ainsi que par la ligne de démarcation entre le mésosternum et le métasternum.

États-Unis.

11. A. ATOMARIUS.

Oblongo-ovalis, parum convexus, brunneus, nitidus, lævissimus, ore, antennis pedibusque ferrugineis; elytris subparallelis; prosterno bistriato, elongato; mesosterno stria interrupta, a metasterno vix distincte separato; tibiis anticis ciliatis vix apice dilatatis. Long. 3/4 mill.; larg. 1/3 mill.

Abræus atomarius Aubé, Soc. Ent. (1842), p. 231.

Ovale, un peu allongé, très faiblement convexe, d'un brun plus ou moins ferrugineux, très luisant, sans trace de points, si ce n'est quelques-uns à peine visibles au devant de l'écusson. Tête petite; front légèrement convexe, saillant sur les yeux. Antennes (fig. 11 *n*) ferrugineuses avec la massue d'un testacé pale; scape assez long, dilaté au bout; premier article du funicule beaucoup plus long et plus fort que le deuxième; les autres d'égale épaisseur décroissant progressivement en longueur. Pronotum transversal faiblement bisinué à la base, arrondi sur les côtés; rétréci et échancré en devant avec une strie marginale fine. Ecusson à peine visible. Elytres deux fois plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, peu rétrécies au bout,

sans stries ni points. Prosternum (fig. 11 *o*) moins large que long, bistrié, légèrement sinué à la base. Mésosternum arrondi en devant, bordé d'une strie marginale interrompue, à peine distinctement séparé du métasternum. Pattes grêles; jambes antérieures ciliées, à peine dilatées au bout.

Cette rare et jolie petite espèce, découverte dans la forêt de Fontainebleau dans les vieux troncs d'arbres pourris, est facile à distinguer de toutes nos espèces d'Europe par l'absence de points. On la reconnaîtra de toutes celles qui sont lisses comme elle parmi les exotiques, par son pronotum dépourvu de ligne de points anté-scutellaire, par sa forme allongée, presque parallèle, son prosternum allongé, sa strie mésosternale interrompue et la limite antérieure de son métasternum.

A' Pronotum avec une ligne transversale de points à la base (12-23).

B. Elytres ponctuées (12-21).

12. A. NIGRICORNIS.

Ovalis convexus, subtilissime punctulatus, piceus nitidus; antennis clava nigricante; pronoto linea basali e multis punctis composita, in medio arcuata, secus marginem continuata; prosterno bistriato longiori, mesosterno stria interrupta, ad angulos utrinque fracta, parce punctulatis; tibiis anticis versus apicem dilatatis.

Hister nigricornis Ent. Hefte, II, 127 (1803). — Sturm, Deuts. Fn. I, 253, 33 (1805). — Gyll. Ins. Suec. IV, 272, 31 note (1827).

H. minutus Payk. Mon. Hist. 87, 71, t. VIII, f. 1 (1811). — Gyll., Ins. Suec. I, 99, 31 (1808).

Abræus nigricornis Er. *in* Jahrb. I, 207, 3 (1834); — Kæf. Brand. I, 687, 4 (1839). — Heer, Fn. Helv. I, 465, 4 (1841). — Küst., Kæf. Eur. XIV, 45 (1848). — Redt., Fn. Austr. 241 (1849). — Bach, Fn. Prus. I, 315, 4 (1849).

Ovale, convexe, d'un noir de poix luisant, très finement ponctué sur la tête et le pronotum, plus distinctement sur les élytres, à peine visiblement sur le pygidium. Tête petite; front convexe, relevé sur les yeux. Antennes (fig. 12 *q*) brunes; scape allongé; premier article du funicule beaucoup moins épais, de la longueur des quatre suivants réunis; massue ovalaire noirâtre. Pronotum convexe, plus large que long, subbisinué à la base, arrondi sur les côtés, très rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés obtus; strie marginale fine; ligne basale autéscutellaire, composée d'un grand nombre de points serrés, arquée au milieu, non anguleuse, suivant longtemps le bord vers les côtés. Ecusson très petit. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, arrondies sur les côtés, rétrécies et tronquées au bout, sans rudiment de strie dorsale oblique. Prosternum (fig. 12 *p*) très allongé, bistrié, subparallèle, subsinué à la base; mésosternum plus large que lui, distinct du métasternum, bordé d'une strie se coudant en arc à l'angle et interrompue en devant, couvert, ainsi que le prosternum de quelques points très fins; métasternum un peu plus distinctement pointillé. Pattes ferrugineuses; jambes antérieures légèrement et insensiblement dilatées vers le bout, postérieures filiformes.

Cette espèce, beaucoup moins commune que la suivante, vit avec elle dans les charognes desséchées, dans le fumier, les détritus, les plaies des arbres, sous les écorces.,. Elle est répandue dans une grande partie de l'Europe: Suède, Angleterre, France, Suisse, Allemagne, Autriche, Italie.

Ces deux espèces ont les plus grands rapports et ne peuvent se distinguer l'une de l'autre sans un examen attentif de certains caractères, qu'il est assez difficile d'apprécier dans des insectes si petits. La forme du mésosternum et du prosternum et la couleur des antennes sont les plus importants.

13. A. MINUTUS.

Ovalis parum convexus, piceus nitidus, sat dense punctulatus, antennarum clava testacea; pronoto linea punctorum multorum basali, in medio arcuata secus margines continuata; prosterno minus elongato, bistriato, basi truncato, mesosterno stria integra, ad angulos haud fracta; tibiis anticis vix apice dilatatis. Long. 1 mill. : larg. 2/3 mill.

Hister minutus Herbst, Nat. Syst. IV, 41, 15, t. XXXVI, f. 4 (1791). — F. Syst. Eleut. I, 90, 34 (1801). — Ent. Hefte, I, 109, 28 (1803). — Sturm, Deuts. Fn. I, 252, 32, t. XIX, f. B (1805). — Duft., Fn. Austr. I, 230, 30 (1805). — Gyll., Ins. Suec. I, 99. 31 (1808).

Abræus minutus Er. *in* Jahrb. I. 208, 4 (1834) ; — Kæf. Brand. I, 687, 5 (1839). — Küst., Kæf. Eur. XIV, 47 (1848). — Redt., Fn. Austr. 242 (1849). — Bach, Fn. Prus. I, 316, 5 (1849).

Ovale, peu convexe, d'un noir de poix luisant. Tête petite; front convexe, saillant sur les yeux, finement pointillé. Antennes (fig. 13 *s*) brunes ; scape allongé, peu renflé au bout; premier article du funicule de la longueur des quatre suivants réunis, deuxième un peu plus large que les autres qui sont lenticulaires ; massue abrupte, ferrugineuse. Pronotum beaucoup plus large que long, subbisinué à la base, arrondi sur les côtés; fortement rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés obtus ; densément et très finement ponctué ; strie marginale fine ; ligne transversale de la base composée de points serrés nombreux, arquée sans angle au milieu, suivant le bord sur les côtés.

Ecusson peu visible. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum à la base, arrondies sur les côtés, rétrécies au bout, couvertes d'une ponctuation fine, serrée à la base, plus lâche vers le bout; quelques rudiments de stries dorsales obliques à la base. Pygidium lisse. Prosternum (fig. 13 *t*) plus long que large, bistrié, presque parallèle, tronqué aux deux extrémités ; mésosternum rebordé d'une strie entière, cotoyant régulièrement la marge, séparé du métasternum par une ligne transverse de points bien marquée ; ponctuation du sternum faible et très espacée. Pattes ferrugineuses ; jambes (fig. 13 *r*, *v*) grêles, ciliées.

Il se trouve par toute l'Europe, dans les matières en décomposition. Je l'ai pris en abondance dans le fumier d'étable entassé dans les terres labourables pour servir à la préparation des ensemencés, de septembre en novembre.

14. A. FIMETARIUS.

Ovalis, subconvexus, piceus, nitidus, punctulatus, antennis pedibusque ferrugineis; pronoto punctorum linea margini approximata antice concava; elytris stria obliqua, punctis aciculatis; prosterno punctato bistriato, breviusculo; mesosterno punctato, antice rotundato, stria interrupta, punctorum linea transversali a metasterno distincto ; tibiis anticis ciliatis, apice dilatatis. Long. 1 mill. ; larg. 1/2 mill.

Abræus fimetarius Le C. N. Amér. Hist. 54, 4 (1845).

Ovale, légèrement convexe, brun de poix, luisant. Antennes ferrugineuses, massue testacée. Pronotum bisinué à la base, arrondi sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés obtus ; couvert de petits points espacés ; ligne de points le long de la base, longue, fort rapprochée du bord et l'accompagnant peu de temps, arquée à convexité postérieure. Ecusson à peine distinct. Elytres

plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et tronquées au bord apical; suture élevée; strie oblique bien accusée; ponctuation fine assez peu serrée, aciculaire au milieu. Prosternum (fig. 14 x) un peu plus long que large, sinué à la base, bistrié, avec quelques points légers. Mésosternum arrondi en devant, rebordé d'une strie interrompue, distinct du métasternum par une ligne transverse de points nombreux, couverts l'un et l'autre d'assez forts points peu serrés. Pattes ferrugineuses; jambes antérieures ciliées, dilatées au bout.

Nouvelle-Orléans (Louisiane); Géorgie, dans le fumier.

15. A. SIMPLICULUS.

Ovalis, parum convexus, piceus nitidus, parce puncticulatus, antennis pedibusque rufis; pronoto linea punctorum catenata arcuata brevi ante scutellum; elytris stria obliqua obsoletissima; prosterno bistriato, subquadrato; mesosterno latiori, stria marginali interrupta, linea punctorum oblongorum a metasterno distincto; tibiis anticis ciliatis apice dilatatis. Long. 3/4 mill. ; larg. 1/3 mill.

Ovale, peu convexe, brun de poix, assez luisant. Antennes ferrugineuses, massue testacée, premier article du funicule court, quoique plus long que le deuxième; front bombé. Pronotum bisinué et bordé de longs points à la base, arrondi sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles obtus, abaissés; couvert de petits points fort espacés; ligne de points antéscutellaire arquée, convexe en devant, courte, enchaînée. Ecusson à peine distinct. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et tronquées

au bout, peu densément pointillées, sans rides; suture élevée, strie dorsale oblique, obsolète. Prosternum (fig. 15 *y*) à peine plus long que large, bistrié, tronqué aux deux bouts, presque rectangulaire. Mésosternum beaucoup plus large que le pronotum, séparé du métasternum par une ligne droite de points oblongs, peu nombreux; strie marginale interrompue. Pattes ferrugineuses; jambes antérieures ciliées, légèrement dilatées au bout.

Caracas (Venezuela).

16. A. RUGULOSUS.

Ovalis, convexiusculus, piceus, nitidus, antennis pedibusque rufis; pronoto parce puncticulato, linea arcuata brevi a scutello distante; elytris dorso aciculato-rugosulis; prosterno brevi bistriato, subquadrato, mesosterno stria interrupta oblongorum punctorum serie transversa a metasterno distincto; tibiis anticis apice parum dilatatis, ciliatis. Long. 3/4 mill.; larg. 1/3 mill.

Ovale, légèrement convexe, brun de poix, luisant. Antennes ferrugineuses, massue testacée, premier article du funicule plus long que le deuxième. Front bombé, saillant sur les yeux. Pronotum bisinué à la base, arqué sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles obtus abaissés, couvert de très petits points rares; ligne arquée au devant de l'écusson, courte, formée de points longs, assez distante du bord. Ecusson ponctiforme. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et tronquées au bout, très superficiellement pointillées, et ridées longitudinalement sur le dos. Prosternum (fig. 16 *z*) court, tronqué aux deux bouts, presque carré, un peu resserré au milieu, bistrié. Mésosternum plus large au point de contact, sé-

paré du métasternum par une ligne droite de points oblongs ; bordé d'une strie interrompue. Pattes ferrugineuses. Jambes antérieures un peu dilatées au bout, ciliées en dehors.

Caracas (Venezula).

17. A. ACUPICTUS.

Ovalis, rufo-brunneus, antennis pedibusque pallidis; pronoto parce, elytris aciculatim, tenuiter punctulatis, linea punctorum basali subrecta; capite pygidioque lævibus; prosterno marginato quadrato, mesosterno lato, punctulato, stria marginali interrupta postice linea punctorum recta. Long. 1 mill. ; larg. 3/4 mill.

Ovale, peu convexe, brun ferrugineux luisant. Front lisse. Antennes rouges, massue pâle. Pronotum légèrement arqué à la base, courbé sur les côtés et rétréci en devant avec une strie marginale fine, couvert de points fins et espacés ; ligne basale à peine arquée au milieu, composée de points serrés réunis, l'intervalle postérieur plissé. Elytres déprimées, de la largeur du pronotum à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et tronquées au bout, aciculairement et finement pointillées. Propygidium et pygidium lisses. Prosternum (fig. 17 a) presqu'en carré, rebordé, imponctué. Mésosternum large, avec des points faibles épars, séparé du métasternum par une ligne droite de points peu allongés, strie marginale interrompue en devant. Pattes rousses.

États-Unis, sous les écorces des arbres pourris.

18. A. ACAROIDES.

Ovalis, convexus, piceus, nitidus, antennis pedibusque ferrugineis ; pronoto punctulato, linea punctorum basali antice con-

cava margini approximata ; elytris aciculatis stria obliqua tenui; prosterno bistriato, posterius angustiori, mesosternoque marginato punctatis ; tibiis anticis ciliatis, apice dilatatis. Long. 1 1/5 mill. ; larg. 2/3 mill.

Ovale, convexe, brun de poix, luisant. Antennes ferrugineuses, massue testacée. Pronotum bisinué à la base, arrondi sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés obtus, couvert de points fins et assez serrés; ligne basale de points fort rapprochée du bord, arquée à convexité postérieure. Ecusson ponctiforme. Elytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et tronquées au bout; strie dorsale oblique obsolète; ponctuation espacée, aciculaire dans la partie postérieure. Prosternum (fig. 18 β) bistrié, un peu plus long que large, rétréci postérieurement et tronqué à la base, couvert de points espacés. Mésosternum de la largeur du pronotum à la base, ponctué de même et entièrement rebordé. Pattes ferrugineuses; jambes ciliées, antérieures dilatées au bout.

Géorgie, Caroline et Louisiane (États-Unis).

19. A. STRIGOSUS.

Ovalis, convexiusculus, brunneus, nitidus, antennis pedibusque ferrugineis ; fronte tenuissime, elytris aciculatim pronotoque parce sat fortiter punctatis, hoc punctorum linea basali subrecta, illis stria humerali abbreviata ; propygidio punctato, pygidio subgranuloso ; prosterno elongato mesosternoque antice rotundato punctatis marginatisque. Long. 1 mill. ; larg. 1/2 mill.

Acritus strigosus J. L. Le Conte, Proceed. Acad. Philad. 1853, p. 289.

Ovale, assez convexe, brun luisant. Antennes ferrugineuses, massue fauve. Front légèrement pointillé. Pronotum large, transversal, arqué à la base, curvilinéaire sur les côtés avec une strie marginale, rétréci et à peine échancré en devant, couvert de points espacés assez notables; ligne basale presque droite formant un sillon crénelé, composée de beaucoup de points. Elytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, légèrement dilatées sur les côtés, rétrécies et tronquées au bout, fortement aciculées, c'est-à-dire couvertes de points espacés, notables, prolongés en devant par une fine strie comme une pointe d'aiguille; suture élevée, strie humérale courte, oblique, distincte. Propygidium avec quelques points. Pygidium paraissant à un très fort grossissement couvert de très fines granulations sans points distincts. Prosternum (fig. 19 γ) allongé, étroit, subparallèle; mésosternum arrondi en devant, séparé du métasternum par une série de points peu marqués; l'un et l'autre rebordés et pointillés. Pattes rousses.

Etats-Unis.

20. A. SIMPLEX.

Ovalis, subconvexus, rufo-brunneus, nitidus, antennis pedibusque rufis; parce punctulatus, pronoto distinctius, basali punctorum linea brevi subrecta, elytris stria humerali distincta sutura elevata; prosterno elongato, lævi, marginato; mesosterno stria marginali integra, antice arcuato, postice serie punctorum sinuata a metasterno distincto. Long. 1 mill.; larg. 1/2 mill.

Acritus simplex Le Conte, N. Amér. Hist. 1845, p. 54. 2, t. VI, f. 11.

Ovale, légèrement convexe, rouge-brun luisant. Antennes ferrugineuses, massue jaune. Tète convexe, avec des points très fins disséminés. Pronotum légèrement arqué à la base, fortement sur les côtés avec une strie marginale fine, très rétréci et à peine échancré en devant, avec les angles abaissés ; ponctuation éparse, assez légère, ligne basale de points assez forts enchaînés, presque droite, courte. Elytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, très rétrécies et tronquées au bout, suture relevée, strie humérale courte, oblique ; ponctuation très faible et très espacée surtout à la base. Pygidium avec quelques petits points. Prosternum (fig. 20 *d*) allongé, rebordé; mésosternum arrondi au bout, séparé du métasternum par une ligne sinueuse d'assez forts points, entièrement rebordé. Pattes rouges.

Etats-Unis.

21. A. LATERALIS.

Ovalis, convexiusculus, piceus, nitidus, antennis pedibusque rufis ; fronte lævi, pygidio subgranuloso ; pronoto, linea basali brevi recta punctorum paucorum, parce punctulato, elytris sutura elevata, punctis parcis, breviter aciculatis ; prosterno longo, marginato læviquc ; mesosterno punctato, recta serie punctorum a metasterno disjuncto, stria marginali haud interrupta. Long. 5/6 mill. ; larg. 1/2 mill.

Ovale, assez convexe, noir luisant. Front lisse, antennes rousses. Pronotum large, arqué à la base, arrondi et rebordé sur les côtés, fortement rétréci et à peine échancré en devant, avec les angles très abaissés ; couvert de points fins ; ligne basale courte, droite, composée de gros points isolés en petit nombre. Elytres beaucoup plus longues que

le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et tronquées au bout, couvertes de points assez forts espacés, brièvement aciculés; suture relevée. Pygidium imponctué, finement granulé. Prosternum (fig. 21 ε) allongé, presque parallèle, lisse, rebordé; mésosternum à peine plus large en devant que le prosternum, entièrement rebordé, distinctement ponctué, séparé du métasternum par une série de points assez forts désunis, en ligne droite transversale. Pattes ferrugineuses.

Etats-Unis.

B'. Elytres lisses et imponctuées (22-23).

22. A. LÆVIUSCULUS.

Ovalis, subconvexus, piceus, nitidus, ore, antennis pedibusque testaceis; fronte convexa; pronoto parcius puncticulato, linea punctorum basali catenata arcuata; elytris lævissimis, stria obliqua, apice tenuissime reticulatis; prosterno subquadrato, bistriato; mesosterno stria interrupta linea oblongorum punctorum a metasterno distincto; tibiis anticis, apice vix dilatatis. Long. 2/3 mill.; larg. 1/3 mill.

Ovale, peu convexe, noir de poix luisant. Tête lisse; front élevé au dessus des yeux. Antennes testacées; scape allongé, courbé et dilaté au bout, premier article du funicule plus long et plus fort que le suivant; massue abrupte ovalaire, terminée en pointe. Pronotum plus large que long, fortement rétréci en devant, bisinué à la base et en angle obtus au milieu, légèrement arqué sur les côtés, avec quelques petits points très fins, très écartés; ligne de gros points enchaînés au devant de la base arquée. Ecusson à peine vi-

sible. Elytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, légèrement rétrécies vers le bout, relevées sur la suture, entièrement lisses avec deux stries obliques rudimentaires à la base, et une fine réticulation visible au microscope vers le bout. Prosternum (fig. 22 *&*) bistrié, un peu plus long que large, coupé droit en devant comme à la base; mésosternum court, appliqué contre la base du prosternum, rebordé seulement sur les côtes, séparé du métasternum par une ligne transversale droite de gros points oblongs. Pattes grêles; jambes antérieures à peine élargies.

Diffère de l'*A. atomarius*, avec lequel il a les plus grands rapports, par la ponctuation du pronotum, la ligne de gros points qui longe sa base, la réticulation du bout de ses élytres et l'existence des stries dorsales; enfin la ligne de points oblongs qui sert de limite antérieure au métasternum.

Caracas (Venezuela).

23. A. Gulliver.

Oblongo-ovalis, parum convexus, piceus, nitidus, lævissimus, antennis pedibusque rufo-testaceis; pronoto linea punctorum basali arcuata, spatium trigonum plicatum includente; prosterno bistriato subquadrato; mesosterno stria interrupta, linea transversali punctorum recta a metasterno distincto; tibiis anticis ciliatis, apice dilatatis. Long. 2/3 mill.; larg. 1/3 mill.

Ovale, un peu oblong, faiblement convexe, brun de poix luisant, lisse et imponctué. Antennes rouge-testacé. Pronotum bisinué à la base, arrondi sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés obtus; ligne basale de points courte, arquée et assez forte, circonscri-

vant un espace triangulaire plissé. Ecusson à peine visible. Elytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, courbées sur les côtés, rétrécies et tronquées au bout. Prosternum (fig. 23 *n*) un peu plus long que large, bistrié, tronqué aux deux extrémités. Mésosternum séparé du métasternum par une ligne droite de points oblongs, strie marginale interrompue. Pattes testacées; jambes antérieures ciliées, dilatées au bout.

Cet insecte, le plus petit du genre et de toute la famille, a quelques rapports avec l'*A. atomarius* dont il se distingue par la ligne de points qui longe la base du pronotum. On ne peut pas le confondre davantage avec l'*A. læviusculus* qui est plus grand, plus convexe, et dont le corselet est visiblement ponctué et la strie dorsale oblique des élytres mieux accusée.

Il a été trouvé en juillet sous les écorces des arbres morts en décomposition, à Santo-Domingo (Haïti).

Espèces douteuses ou que je n'ai pas vues.

(*a*) ACRITUS SEMINULUM,

Küst. Kæf. Eur. xv, 27 (1848) (*Abræus*).

Convexiusculus, subtiliter punctatus, piceus, nitidus; *antennis ferrugineis, pronoto postice linea transversa, impressa; tibiis anticis simplicibus.* Long. 1 1/4 mill.; larg. 2/3 mill.

Très voisin des *A. rhombophorus* et *minutus*, il se distingue du premier par les jambes simples, et du deuxième par la ligne transversale enfoncée à la base du pronotum. Corps un peu convexe, très luisant, d'un brun de poix rougeâtre; antennes en entier d'un jaune ferrugineux, un peu plus

longues que la tête; massue en ovale court, presque ronde, couverte d'un duvet gris. Tête courte, arrondie, abaissée, presque plane, finement ponctuée. Pronotum une demi-fois aussi large que long, profondément échancré en devant, à peine arrondi sur les côtés, rétréci par-devant, angles postérieurs droits, surface très finement et vaguement ponctuée; au-devant de la partie anguleuse de la base se trouve une ligne transversale composée de points serrés plus grands, qui s'infléchit de part et d'autre et se continue quelque temps le long du bord postérieur, où enfin elle devient une bordure de gros points. Ecusson invisible. Elytres de la largeur par-devant de la base du pronotum, un peu élargies au dessous de l'épaule, et se rétrécissant de là jusqu'au bout, qui est tronqué dessus finement et peu densément ponctué, avec quelques stries obliques à la base; les points sont toujours plus fins dans la partie postérieure et disparaissent entièrement au bord apical; strie marginale élevée et disparaissant vers le milieu dans le bord latéral. Propygidium et pygidium légèrement convexes, très finement ponctués, d'un brun de tan. Dessous luisant, poitrine finement ponctuée latéralement. Pattes jaune ferrugineux, jambes antérieures à peine élargies au bout, postérieures grêles et minces.

Monténégro.

(b) ACRITUS CONSOBRINUS Aubé, Soc. Ent. (1850), 323, 32 *(Abræus)*.

Piceus nitidus, valde sparsim punctatus; tibiis anticis tenue rotundatim ampliatis. Long. 1 mill.

Il a la plus grande analogie avec le *granulum*, dont il dif-

fère cependant par la taille un peu plus petite, la ponctuation un peu plus lâche, un corselet plus court, et principalement par la forme des jambes antérieures qui sont moins fortement dilatées, régulièrement arrondies en dehors ; en outre, la dilatation naît et finit insensiblement de l'articulation de la cuisse à celle du tarse, tandis que, dans le *granulum*, la jambe est brusquement élargie.

Batoum en Iméritie.

(c) ACRITUS OBLIQUUS Le C., N.-Amér., Hist. 54, 3. Pl. VI, 12 (1845) *(Abræus)*

Punctatus ; elytris stria basali obliqua, abbreviata. Long. 1 1/3 mill.

Noir ou couleur de poix, luisant, ovale, légèrement convexe, ponctué. Pronotum à peine échancré en devant, étroitement rebordé postérieurement. Elytres à strie basale oblique, raccourcie par derrière, placée près des bords latéraux ; deux stries marginales profondes. Pattes rouge-brun. Pygidium ponctué.

Caroline (Etats-Unis).

(d) ACRITUS MARITIMUS J. L. Le C. Col. Calif. 46, 1 (1851) *(Abræus)*.

Oblongus, minus convexus, niger, pronoto parce punctato, basi immarginato, elytris minus dense punctatis, stria obliqua dimidiata notatis, pygidio impunctato. Long. 4/5 mill.

San-Diégo (Californie). Dans les fucus en putréfaction.

(e) ACRITUS BASALIS, J. L. Le C., loc. cit. 46, 2 (1851) *Abræus)*.

Oblongus, subdepressus, piceus, parce subtiliter punctatus,

pronoto basi striolato, medio marginato, elytris striola nulla dorsali impressis, laterali tenui; humeris lateribusque lævibus, pygidio parce punctulato. Long. 2/5 mill.

Sous les écorces, près des bords du R. Colorado et du Gila (Californie).

Cette espèce me semble devoir se rapporter à l'*Ab. rugulosus*, mais je n'oserais l'affirmer. Dans un genre comme les *Abræus*, une simple diagnose est insuffisante, et pour reconnaître l'espèce d'une manière certaine, il serait nécessaire de confronter les types.

(f) Acritus discus J. L. Le C., Proceed, Acad. Philad, VI (1853), p. 289.

Rotundatus, minus convexus, nigro piceus, thorace subtilissime, elytris subtiliter sat dense punctatis, illo basi marginato; pygidio lævi. Long. 1 mill.

Deux individus sous les écorces, dans la Géorgie supérieure.

Corps rond, moins convexe que de coutume, noir de poix luisant. Tête très obsolètement pointillée. Pronotum très finement pontillé, avec une ligne transverse distincte au milieu de la base. Elytres finement et assez densément ponctuées, très légèrement acidulées. Epipleures larges, finement pointillées; strie latérale profonde. Pygidium imponctué. Dessous finement ponctué. Pattes rousses; jambes antérieures très légèrement dilatées graduellement.

(g) Acritus conformis J. L. Le C. Proceed. Acad. Philad. (1854), p. 289.

Rotundatus, convexus, vix ovalis, piceus vel rufo-piceus,

thorace subtiliter punctulato, basi medio marginato; elytris punctatis, postice subrugosis, lateribus lævibus, stria laterali profunda, pygidio impunctato. Long. 1/2 mill.

Géorgie, sous les écorces.

Semblable pour la forme à l'*A. fimetarius,* mais seulement moitié aussi grand et un peu moins globuleux; varie en couleur de noir de poix ou roux-brunâtre. Pronotum très finement ponctué; milieu de la base distinctement rebordé. Elytres plus finement, pas densément ponctuées; points postérieurement plus petits et mêlés d'égratignures, les côtés et les épipleures sont polis, la strie latérale profonde. Pygidium imponctué; postpectus distinctement couvert de points épars; jambes antérieures légèrement dilatées.

(*h*) ACRITUS ANALIS J. L. Le C., Proc. Acad. Philad. (1853), 290.

Piceus, modice convexus, læviter ovalis, thorace punctulato, basi medio marginato, elytris punctatis et postice subrugosis lateribus lævibus, stria laterali profunda, pygidio subtiliter punctulato. Long. 1/2 mill.

Un exemplaire de Cuba.

(*i*) ACRITUS ATOMUS.

J. L. Le C. Proc. Philad. (1853), VI, p. 291.

Rotundatus, fere depressus, rufus, thorace elytrisque aciculato-punctatis; pygidio vix punctulato. Long. 4/5 mill.

Un exemplaire de Cuba.

Corps circulaire, déprimé, luisant, roux. Tête finement pointillée. Pronotum et élytres grossièrement et densément ponctués, ponctuation quelque peu acidulée. Pygidium finement et obsolètement pointillé; jambes antérieures non dilatées.

MONOGRAPHIE

DES PTINIORES,

(Suite) (1).

Par M. BOIELDIEU.

(Séance du 27 Décembre 1854.)

B. Elytres à côtés parallèles chez le mâle, arrondis chez la femelle.

a. Elytres chez le mâle entièrement couvertes de poils jaunâtres.

29. Pt. italicus, Aragona (pl. 17, fig. 18).

Mas elongatus, parallelus, rufus, undique pube aurea vestitus; fœmina oblonga-ovalis, brunnea. Caput lacteum : thorax postice coarctatus transversimque depressus, dentibus quatuor excelsis acutis, pilis erectis densè vestitis, quarum intermediis duplo altioribus : elytra maris parallela, elongata, rufa, fœminæ brunnea, cum fasciis duabus rufis, unâ basim, alterâ apicem totam amplectante, fasciâ albâ intùs marginatis : antennæ pedesque testacei, pubescentes. — Long. ♂ 4 mill., ♀ 3 1/2 mill.; larg. ♂ 1 3/4 mill., ♀ 1 3/4 mill.

Aragona (al) de Quib. coleop. nov. p. 17, n. 12. — Comolli, de col. nov. 1837, p. 18, n. 31. — Chevrolat *in* Guérin, Icon. du R. anim. texte, p. 55.

(1) Voyez 3ᵉ série, tome IV (1856), page 285.

Mâle. Ovale-oblong très allongé, parallèle, d'un brun noirâtre, couvert d'une pubescence d'un jaune doré. Tête inclinée, légèrement déprimée dans son milieu transversalement, couverte d'une pubescence blanche. Antennes un peu plus longues que le corps, à articles cylindriques et allongés, pubescentes, d'un ferrugineux jaunâtre. Corselet carré, rétréci en forme de cou avant la base, déprimé transversalement en arrière, partie antérieure élevée avec un canal profond longitudinal et de chaque côté deux autres lignes courtes, enfoncées ; entre eux s'élèvent deux dents droites, aiguës, et sur les côtés deux autres plus petites obtuses qui sont formées de poils jaunes dressés et raides. Ecusson couvert de poils épais jaunes. Elytres très allongées, parallèles, garnies de lignes de points gros et enfoncés, carrés, intervalles assez convexes, lisses ; elles ont deux larges bandes transversales formées par des poils couchés, serrés et très épais, d'un jaune doré, l'une embrassant toute l'épaule et une partie de la base n'atteignant pas la suture, l'autre occupant toute l'extrémité et remontant le long de la suture jusqu'à la moitié. Dessous du corps noir. Pattes jaunes, pubescentes.

Femelle. Ovale, elliptique. Tête inclinée, canaliculée dans son milieu longitudinalement, couverte de poils blancs épais. Corselet élevé antérieurement, déprimé transversalement et resserré en arrière, avec quatre dents droites aiguës dont les médianes plus élevées ; elles sont séparées par trois sillons dont celui du milieu seul s'étend dans toute la longueur et couvertes de poils raides et dressés d'un roux clair. Ecusson blanc. Elytres en ovale très allongé, à épaules effacées, ponctuées plus fortement et plus profondément que le mâle ; elles sont brunes avec deux taches sinueuses d'un roux clair, l'une embrassant toute la base,

triangulaire postérieurement, l'autre embrassant tout le tiers postérieur et remontant le long de la suture. Ces taches sont séparées de la couleur foncière, chacune, par une bande sinueuse de poils blancs suivant leurs contours et atteignant la suture. Dessous du corps roux et couvert de poils blancs. Pattes testacées, pubescentes.

Cette espèce est très voisine du *Pt. rufipes* pour la forme; mais elle en diffère par sa coloration toute différente et les dents de son corselet plus élevées.

Italie (♂ collection de MM. Chevrolat, Aubé et Reiche), (♂ ♀ collection de M. de Laferté-Sénectère).

Autriche méridionale (Musée de Vienne).

b. Elytres ornées quelquefois dans les deux sexes, toujours chez la femelle, de deux bandes blanches transversales.

⊖ Corselet garni de quatres dents droites formées par des poils dressés.

** Mâle à élytres unicolores.

30. Pt. rufipes. Fabr.

Pt. Italico proximus. Mas elongatus, parallelus, piceo-niger, nitidus undique pube brevi, depressâ, aureâ densè vestitus; fœmina oblonga-ovalis, thorace rufo. Caput albo-flavum: thorax posticè coarctatus, transversimque depressus, dentibus quatuor obtusis, pilis erectis vestitis, intermediis altioribus; elytra maris parallela, feminæ oblonga-ovalia, fasciis duabus undulatis albis; antennæ pedesque testaceo-rufi, pubescentes. — Long. ♂ ♀ 4 mill., larg. ♂ 1 3/4 ♀ 2 mill.

Fabricius, Sys. Ent. I, p. 325. — Schonh. Syn. Ins. I, 2, 106. — Dufts. Faun. Aust. 62, III. — Sturm Deuts. Faun. XII, 59, 6.

Mâle. Très allongé, ovale, parallèle, noir brun, avec une pubescence d'un jaune doré très dense. Antennes jaunes, de la longueur du corps, à articles cylindriques, allongés, pubescentes. Tête penchée, front sillonné longitudinalement. Corselet allongé, rétréci en forme de cou avant la base avec un large sillon médian et deux autres faibles latéraux, entre lesquels s'élèvent deux dents; de chaque côté et un peu en arrière une petite dent émoussée ; toutes ces dents sont couvertes de poils droits et courts. Ecusson blanchâtre. Elytres allongées, parallèles, à épaules carrées, avec des lignes de points peu profonds, intervalles plans; elles sont entièrement couvertes d'une pubescence jaune. Pattes jaunes.

Femelle. Moins longue, beaucoup plus convexe. Tête, corselet, pattes et antennes jaune roux. Antennes plus courtes que le corps. Corselet convexe, rétréci en arrière avec trois sillons longitunaux et quatre dents, plus élevées que celles du mâle, formées par des poils raides et dressés, jaunes. Ecusson blanc. Elytres ovoïdes, convexes, d'un noir brun foncé, avec des lignes de points quadrangulaires enfoncés et dans lesquels se trouvent des poils d'un jaune doré; elles ont deux bandes ondulées de poils blancs, la première près de l'épaule, la seconde aux deux tiers, enfin une tache blanche punctiforme au sommet.

France tempérée. J'ai obtenu cette espèce par éclosion d'une branche morte de chêne.

** Mâle avec les élytres marquées de taches blanches.

α. Corselet avec des taches blanches.

31. Pt. ornatus. Müller.

Fusco-niger, plumbeus, lineolâ mediâ longitudinali in thorace fasciisque duabus in elytris, albo pubescentibus. Caput flavum; pedes antennæque rufi. Mas elongatus, parallelus, fœmina ovalis, convexa; thorace anticè globoso, posticè coarctato depressoque, præsertim in fœminâ, medio longitudinaliter canaliculato; *elytra maris parallela, elongata, fœminæ oblongo-ovalia, seriatim densè satque profundè punctata.* — Long. ♂ 2 1/2-3 mill., ♀ 3 1/4 mill.; larg. ♂ 1 1/4-1 1/2 mill., ♀ 1 1/2 mill.

Müller Mag. Ent. Germ. 1821, 4, 218, 18. — Germ. coll. spec. 78, 134. — *Pt. fuscus*, Sturm. Deut. Faun. XII, 62, 7.

Mâle. Allongé, étroit, parallèle, brun-châtain plombé, brillant. Tête penchée, canaliculée longitudinalement, densément couverte de poils blancs. Antennes à articles allongés, coniques, pubescentes, ferrugineuses. Corselet en carré long, resserré en arrière, élevé en avant avec un sillon longitudinal médian et marqué par une pubescence écailleuse blanche, ponctué et pubescent avec deux très petites dents obtuses de chaque côté du sillon, formées de poils dressés. Ecusson couvert de poils blancs. Elytres allongées, étroites, parallèles, à épaules carrées, avec des lignes de points enfoncés, intervalles un peu convexes, ridés transversalement ; elles ont deux bandes transversales en zig-zag de poils blancs, l'une humérale, l'autre aux deux tiers vers l'extrémité. Pattes et ventre ferrugineux.

Femelle. Ovale, allongé ; antennes plus épaisses et moins

longues que chez le mâle. Corselet semblable à celui du mâle quoique plus resserré en arrière. Elytres ovoïdes allongées, avec des lignes de points plus petits que chez le mâle, intervalles larges, faiblement ridés transversalement; même bandes blanches que le mâle. Pattes ferrugineuses, pubescentes.

Europe tempérée. A Paris elle se trouve dans les greniers.

32. PT. LEPIDUS, Villa (pl. 18, ♂ fig. 18, ♀ fig. 20).

Pt. ornato proximus sed minor et longior. Fusco-brunneus, plumbeus, pubescens; thorace maculis tribus albis, unâ ad scutellum, cœteris utroque latere, fasciisque duabus in elytris, albo pilosis. Mas elongatus, parallelus, fœmina ovalis. Thorax anticè globosus, posticè coarctatus depressusque, prœsertim in fœminâ: elytra maris parallela, fœminœ ovalia, seriatim parùm profundè punctatata; antennœ pedesque rufi. — Long. ♂ 2 1/2 mill., ♀; larg. ♂ 1 1/4 mill., ♀.

Villa, Alt. Suppl. Col. 1838, 62.

Corps allongé, parallèle chez le mâle, ovale-oblong chez la femelle, d'un brun noirâtre plombé brillant. Tête penchée, couverte d'une pubescence blanche, assez épaisse. Antennes filiformes, à articles allongés, de la longueur du corps chez le mâle, à articles épais et à peine de la longueur de la moitié du corps chez la femelle, ferrugineuses, pubescentes. Corselet globuleux, rétréci et déprimé transversalement à la base qui est sinueuse, arrondie, marqué de points rugueux et garni de poils blancs épars, réunis en trois taches principales : l'une, basilaire au-dessus de l'écusson; les deux autres, aux parties latérales antérieures.

Écusson petit, garni de poils blancs. Elytres en ovale très allongé, déprimées, parallèles chez le mâle, en ovale court, globuleuses chez la femelle, avec des lignes de points petits et ronds, garnis chacun d'un poil, plus apparents chez le mâle, intervalles un peu convexes et lisses ; elles sont couvertes de petites taches de poils blancs qui forment deux bandes vagues, transversales et n'atteignant pas la suture, l'une, près de l'épaule ; l'autre, au troisième quart postérieur. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce, voisine du Pt. ornatus, Müller s'en distingue par sa taille une fois plus petite, son corselet moins globuleux, ne présentant pas de ligne longitudinale de poils blancs, ses élytres plus globuleuses, plus larges, dont la ponctuation est moins forte, moins apparente, presque effacée chez la femelle.

Lombardie. (Collection de M. Reiche.)

33. Pt. pulchellus, ♂ Mihi (pl. 18, fig. 21).

Elongatus, parallelus, rufus, nitidus pubescens. Caput albo-flavum; thorax posticè coarctatus, transversim depressus, canaliculâ mediâ longitudinali albo-squammeo-pubescente, utrinque dentibus acutis hirsutisque duobus ; scutellum flavum : elytra elongata, parallela, posteriùs oblique truncata, apice truncato, seriatim densè punctata, fasciis duabus interruptis albidis : subtus albus. — Long. ♂ 3 mill., larg. ♂ 1 1/4 mill.

Très allongé, parallèle, pubescence dressée jaune, d'un jaune testacé rougeâtre. Tête penchée, couverte d'une pubescence d'un jaune blanchâtre. Antennes de la longueur du corps, à articles très allongés, pubescentes. Corselet

plus long que large, élevé à sa partie antérieure, déprimé transversalement en arrière et rétréci avant la base, avec quatre dents aiguës égales, séparées par trois sillons, celui du milieu continuant seul dans toute la longueur : ces dents sont couvertes de poils raides, dressés, d'un jaune doré, et le sillon médian est garni d'une pubescence écailleuse, blanche, qui s'étend dans l'impression transversale postérieure. Ecusson blanc. Elytres très parallèles, bords un peu dilatés, au deuxième tiers postérieur en angle ouvert, puis obliques vers le sommet qui est largement tronqué, marquées de lignes de gros points quadrangulaires enfoncés, intervalles étroits, plans et lisses : elles ont deux bandes onduleuses de poils blancs, l'une humérale, l'autre oblique vers l'extrémité. Dessous du corps couvert d'une pubescence épaisse, blanche, écailleuse. Pattes jaunes.

Cette espèce, voisine du *Pt. rufus* Lucas, en diffère par sa taille plus grande, son corselet dont le sillon médian est garni d'une épaisse pubescence écailleuse blanche, ses élytres plus brillantes, etc.

Un seul individu mâle dans la collection de M. le docteur Aubé, où il porte pour indication de patrie, l'Algérie.

b. Corselet sans taches blanches.

34. Pt. LUCASII, Mihi.

Testaceo-rufus, vel rufo-ferrugineus, rare fasciis duabus albidis in elytris, sat densè aureo-pubescens. Mas elongatus, parallelus, fœmina ovalis. Caput album; thorax posticè coarctatus depressusque, dentibus quatuor elevatis acutis, prœsertim in fœminâ, pilis hirsutis formatis : scutellum

album; elytra maris parallela, fœminæ ovalia, seriatim densè tenuèque striata, densè hirsuta; antennæ pedesque dilutiores. — Long. ♂ 2 1/2 mill., ♀ 2 mill.; larg. ♂ 1 mill., ♀ 1 mill.

Pt. rufus, Lucas Expl. Scient. de l'Alg. Ins. Col., 207, 545, pl. 20, fig. 4.

Couleur variant du brun noirâtre au jaune testacé, pubescence jaune doré. Tête penchée, couverte de poils d'un blanc jaunâtre. Elytres quelquefois garnies de deux faibles bandes transversales de poils blancs, n'atteignant pas la suture, l'une humérale, l'autre apicale, presque toujours effacées. Antennes et pattes d'une couleur plus claire.

Mâle.— Très allongé, assez parallèle. Antennes grosses, à articles allongés, pubescentes, plus longues que le corps. Corselet carré, plus long que large, élevé à sa partie antérieure, rétréci latéralement et déprimé transversalement en arrière, avec deux petits sillons longitudinaux courts sur les côtés; il a quatre petites dents aiguës en ligne droite transversale, formées par des poils jaunes, raides et dressés. Ecusson rond, couvert de poils blancs. Elytres très allongées, à épaules très carrées, à côtés dilatés fortement, en forme d'angle vers le deuxième tiers, puis revenant en ligne droite oblique vers le sommet qui est très arrondi, presque tronqué, marquées de lignes de gros points carrés, enfoncés, intervalles étroits, plans et lisses. Pattes longues et pubescentes.

Femelle. — Ovale allongée, très conveve. Antennes de la longueur des deux tiers du corps, à articles épais, pubescentes. Corselet carré, plus long que large, partie antérieure élevée, globuleuse, partie postérieure rétrécie latéralement

et déprimée dans sa largeur ; garni de poils raides, jaunes, réunis en quatre faisceaux, formant quatre fortes dents aiguës. Ecusson blanc. Elytres ovoïdes, allongées, très convexes, marquées de lignes de points enfoncés, moins gros que chez le mâle, garnis de poils jaunes longs et dressés. Pattes assez épaisses, pubescentes.

Algérie et Sicile où il paraît commun. (Collection du Muséum de Paris, la mienne.)

M. Brullé, dans la partie zoologique de l'expédition scientifique de Morée, 1832, ayant déjà nommé un Ptine *Pt. rufus*, j'ai dû changer le nom que M. Lucas avait donné à cette espèce et qui faisait ainsi double emploi.

35. PT. OBESUS. Lucas.

Piceo-niger, vel rufo-brunneus, vel rufus, ovatus, convexus, pubescens. Caput flavum : thorax posticè fortiter coarctatus depressusque, dentibus quatuor elevatis, acutis, densè aureo-hirsutis ; elytra breviter ovalia, convexa, seriatim tenuè punctata, fasciis duabus niveis : antennæ crassæ pedesque ferruginei, pubescentes. — Long. ♀ 2 1/2-2 1/4 mill., larg. ♀ 1 1/4 mill.

Lucas, Expl. Scient. de l'Alg. Ins. Col. 211, 551, pl. 20, fig. 10.

Ovale court, très convexe, variant du noir brun au brun rougeâtre et au rougeâtre, pubescence d'un jaune doré, dressée. Tête inclinée, densément couverte de poils blancs. Antennes presque aussi longues que le corps, à articles coniques, assez allongés, pubescentes. Corselet conique, un peu plus long que large, fortement rétréci postérieurement, globuleux, convexe, à peine déprimé longitudinale-

ment dans son milieu, transversalement déprimé à la base, marqué de gros points rugueux assez serrés, et surmonté de quatre faisceaux de poils jaunes, longs et raides, formant quatre dents aiguës, les latérales un peu écartées extérieurement. Ecusson garni de poils blancs. Elytres ovales ovoïdes, convexes, marquées de lignes de gros points carrés et enfoncés, intervalles plans, extrémité rougeâtre dans les individus noirs ; elles ont deux bandes transversales ondulées de poils blancs, l'une près de l'épaule, l'autre oblique, très près de l'extrémité et n'atteignant pas la suture. Dessous du corps couvert d'une pubescence blanchâtre. Pattes jaunes, couvertes de poils longs et jaunes.

Cette espèce se rapproche du *Pt. rufus* ♀, Lucas. Elle en diffère par sa taille généralement plus grande, les dents du corselet plus grandes et plus aiguës, les élytres moins allongées, plus convexes, les bandes transversales plus apparentes, la pubescence moins dressée et moins abondante. De plus, elle présente des individus entièrement d'un noir de poix, ce que je n'ai pas rencontré dans le *Pt. rufus*.

Sicile et Algérie où il paraît commun.

36. Pt. bicinctus, Sturm.

Ovalis, globosus, pubescens, piceo-niger vel brunneo-rufus vel rufus. Caput album : thorax globosus, posticè coarctatus fortiter que transversim impressus, dentibus quatuor obtusis, latis, parum elevatis ; elytra breviter ovalia, globosa, seriatim pubescentia punctata que, fasciis duabus albis, latis : antennæ pedes que rufo-testacei, pubescentes. — Long. ♂ 3 1/4 mill., ♀ 3-2 1/2 mill.; larg. ♂ 1 1/4 mill., ♀ 1 1/2-1 1/4 mill.

Sturm. Deutschl. Faun. XII, 57, 5.

Mâle. — Allongé, parallèle, brun ferrugineux ou testacé, brillant, pubescence claire, couchée. Tête penchée, couverte de poils blancs. Antennes à articles allongés, de la longueur du corps, testacées. Corselet fortement déprimé transversalement et rétréci en arrière, canaliculé dans sa longueur, avec deux dents peu saillantes de chaque côté, formées de poils peu épais, dressés. Elytres en ovale allongé, un peu dilatées postérieurement, ponctuées-striées, sans taches. Pattes longues, testacées.

Femelle.— Ovale, convexe, d'un brun noirâtre ou noir de poix avec le corselet rougeâtre. Antennes moins longues que chez le mâle. Corselet plus globuleux, à dents égales, plus saillantes, formées de poils raides, dressés, d'un jaune doré. Elytres en ovale court et globuleux, un peu sinuées en arrière, marquées de gros points profonds, quadrangulaires, du fond de chacun desquels s'élève un poil jaune doré; elles ont deux bandes ondulées de poils blancs écailleux, l'une humérale, l'autre vers l'extrémité. Pattes ferrugineuses, pubescentes.

Quelquefois il est ferrugineux, mais ce sont les individus pris à peine éclos, qui présentent cette coloration.

Vit sous les lichens du chêne dans l'Europe tempérée. Rare à Paris.

37. PT. ELEGANS, Solier (*non Fabricius*).

Elongatus, oblongus, brunneo-niger, griseo-pubescens. Caput reflexum, densè griseo-tectum. Thorax posticè fortiter coarctatus transversimque depressus, rugosus, pilis rectis hirsutus, dentes quatuor parum elevatas formantibus. Elytra oblongo-ovalia, seriatim profundè punctata, intervallia ele-

vata, basi, suturâ apiceque rufis, fasciis duabus albis transversis. Antennæ pedesque testacei. — Long. ♀ 3 mill., larg. ♀ 1 1/4 mill.

Gay et Solier. Hist. nat. Ins. Chili, t. , p. 468.

Ovale oblong, d'un noir brunâtre, rougeâtre à la base et à l'extrémité des élytres, pubescence d'un jaune grisâtre. Tête penchée, densément couverte d'une pubescence grisâtre. Antennes de la longueur de la moitié du corps, assez fines. Corselet fortement rétréci et déprimé en arrière transversalement, globuleux en avant et marqué de gros points rugueux, densément couvert de poils dressés et raides, formant quatre dents peu élevées. Ecusson arrondi couvert d'une pubescence grisâtre. Elytres ovales, allongées, marquées de lignes de gros points carrés enfoncés, intervalles un peu relevés, pubescence dressée, grisâtre ; elles ont deux petites bandes transversales de poils blancs écailleux, l'une humérale après la tache rougeâtre de la base, l'autre au deuxième tiers postérieur : ces taches n'atteignent pas la suture. Dessous du corps rougeâtre avec la pubescence grise. Pattes testacées.

Chili, Santa-Rosa. Un seul individu dans la collection du Muséum de Paris.

Fabricius a décrit sous le nom de *Pt. elegans* la femelle du *Pt. rufipes.*

⊖ ⊖ Corselet garni de quatre dents, celles du milieu prolongées en fascicules blanches transversales et convergentes.

38. Pt. fur, Linné.

Multò variat colore magnitudineque, piceo-niger, rufo-

brunneus vel rufus, pubescens. Caput flavo-album, canaliculatum : thorax posticè coarctatus, transversim impressus, rugosus, cristis duobus longitudinalibus mediis, aureo-hirsutis, ante basim conniventibus, in fœminâ fortioribus, utrinque dente parvâ, acutâ ; elytra maris parallela, elongata, fœminæ oblonga-ovalia, seriatim punctata, fasciis duabus niveis : antennæ pedesque testacei, pubescentes. — Long. ♂ 3 1/2-2 1/2 mill., ♀ 3 1/2-2 mill.; larg. ♂ 1 1/2-1 mill., ♀ 1 1/2-3/4 mill.

Linné, S. Nat. I, II, 566, 5. — Geoffroy, la bruche à bandes, 1, 164, 1.— Schonherr, Syn. Ins. 1, 2, 107.—Duft. Faun. Austr. III, 63, v. — Sturm. Deuts. Faun. v, 48, 3.— Lucas, Exp. Sci. Alg. Ins. Col. 207, 544. — *Pt. clavipes.* — ♂ Panzer.

Mâle.— Ovale, très allongé, étroit parallèle, brun noir ou roux ou roux jaunâtre. Tête inclinée, pubescence d'un gris blanchâtre; légèrement sillonnée longitudinalement. Antennes plus longues que le corps, filiformes, pubescentes, ferrugineuses. Corselet fortement rétréci un peu avant la base et déprimé transversalement, largement ponctué, pubescent avec trois sillons longitudinaux, le médian atteignant la base; il a une crête longitudinale de chaque côté du sillon médian et une petite dent latérale, couvertes d'une pubescence droite, jaune; les deux crêtes se joignent à la base. Ecusson couvert de poils blanchâtres. Elytres en ovale très allongé, parallèles, un peu dilatées à la partie postérieure avec des lignes de points enfoncés, gros et carrés, intervalles étroits, élevés et garnis de lignes de poils jaunes; elles ont deux bandes transversales arquées de poils blancs écailleux, l'une humérale, l'autre vers l'extrémité. Pattes jaunes, pubescentes.

Femelle.— Ovoïde, convexe, d'une couleur ordinairement plus sombre et plus foncée que le mâle, noir brunâtre quelquefois. Antennes moins longues que le corps.

Var. b. *quercûs*, Perroud *in* litt.— Brun ou jaune testacé. Corselet entièrement globuleux, carènes médianes et dents peu saillantes, garnies de poils dressés, peu serrés, taches blanches des élytres plus larges que chez le type.

Cette espèce varie considérablement pour la taille, pour la couleur, passant du noir de poix au brun foncé, au brun clair et au jaune testacé. Les bandes blanches des élytres disparaissent quelquefois entièrement. Son caractère différentiel consiste dans les petites crêtes, convergentes à la base du corselet.

Cette espèce paraît cosmopolite. J'en ai vu dans la collection de M. Chevrolat, venant de Boston et de New-Yorck. On le trouve abondamment dans les greniers et dans les laboratoires d'histoire naturelle où il dévore les débris desséchés des animaux.

C. Elytres marquées à l'épauie de lignes de points blancs.

39. Pt. pusillus, Sturm.

Elongato-ovalis, testaceus vel brunneo-rufus, tenuè aureo-pubescens. Caput albo-flavum : thorax globosus, posticè coarctatus, transversimque depressus, utrinque dente elevato rotundato, omnium pubescens : scutellum album ; elytra elongato-ovalia, seriatim densè punctata, fasciis duabus punctiformibus albis ; antennæ pedesque testacei pubescentes. — Long. ♂ ♀ 2 1/2-2 mill., larg. ♂ ♀ 1 mill.

Sturm. Deuts, Faun. XII, 65, 8.

Ovale, très allongé, presque parallèle, d'un roux testacé, pubescence jaune. Tête grosse, penchée, canaliculée longitudinalement, couverte de poils jaunes. Antennes de la longueur du corps, fines, articles cylindriques, allongés. Corselet plus long que large, très convexe antérieurement, déprimé transversalement et rétréci en arrière, ponctué et rugueux, avec un faible sillon longitudinal au milieu et quatre faibles dents transversales, formées par des poils jaunes, raides et dressés; la partie transversale postérieure est garnie de touffes de poils jaunes. Ecusson blanc jaunâtre. Elytres en ovale très allongé, à épaules à peine saillantes, marquées de lignes de points enfoncés, intervalles lisses et garnis de lignes de poils dressés, jaunes; elles ont deux lignes transversales de points, formées par des poils blancs et peu apparentes, l'une humérale, l'autre près de l'extrémité. Dessous du corps garni de poils jaunes. Pattes longues, pubescentes.

Europe tempérée. Vit dans les greniers.

J'en ai vu un individu dans la collection de M. Chevrolat, indiqué du Brésil.

40. Pt. subpilosus, Sturm.

Testaceo-flavus vel brunneus, caput flavum. Mas, Pt. furis mare similis sed minor, parallelus, immaculatus. Fœmina, oblonga-ovalis : thorax globosus, posticè coarctatus ibique transversim impressus, rugosus, dentibus quatuor è pilis hirsutis formatis, mediis rotundatis, exterioribus acutis; elytra oblonga-ovalia, seriatim profundè punctata, lineis duabus transversim punctorum niveorum ; antennæ pedesque corpori concolores. — Long. ♂ ♀ 2 1/2-2 mill., larg. ♂ ♀ 1 1/4-3/4 mill.

Sturm. Deuts. Faun. XII, 82, 15.

D'un jaune ferrugineux, quelquefois brunâtre, pubescence jaune, deux bandes transversales de petites taches blanches sur les élytres, l'une humérale, l'autre près de l'extrémité, chez la femelle.

Mâle. — Allongé, parallèle. Tête penchée, couverte de poils jaunes. Antennes plus longues que le corps, à articles allongés, pubescentes. Corselet carré, plus long que large, à peine rétréci avant la base et déprimé transversalement en arrière, faiblement canaliculé dans toute sa longueur médiane avec deux autres sillons latéraux raccourcis : entre ces sillons se trouvent deux faibles crêtes longitudinales et sur chaque bord latéral une petite dent aiguë, formée de poils raides et dressés. Ecusson couvert de poils blancs. Elytres très allongées, parallèles, à épaules carrées et assez saillantes, marquées de lignes de gros points quadrangulaires enfoncés, intervalles lisses et convexes. Dessous du corps et pattes couverts d'une pubescence blanchâtre.

Femelle. — Ovoïde, allongée. Antennes moins longues que chez le mâle, assez épaisses. Corselet fortement globuleux antérieurement, fortement déprimé transversalement et rétréci en arrière : il a quatre petites dents dont celles du milieu sont rondes, les latérales petites, aigues et obliques. Ecusson blanc. Elytres ovoïdes, très convexes, ponctuation moins forte que chez le mâle, intervalles convexes.

Le mâle se rapproche du *Pt. pusillus*, Sturm et des petits individus du *Pt. fur*, Linné. Il se distingue du premier par la forme du corselet et les élytres plus allongées, moins convexes, plus fortement ponctuées, la pubescence générale du corps moins épaisse ; du second, par les bords des élytres qui ne sont pas coupés obliquement à partir du deuxième tiers postérieur.

Europe tempérée. A Paris, il est assez commun, surtout à l'automne, sous les lichens du chêne.

41. Pt. intermedius, Mihi (pl. 18, fig. 22).

Ovatus, nigro-piceus, tenue hirsutus. Caput flavum : thorax globosus, posticè fortiter coarctatus depressusque, rugosus, dentibus quatuor parvis, mediis rotundatis lateralibus acutis : scutellum flavum ; elytra ovata, convexa, densè profundèque grossè punctata seriatim, fasciâ humerali punctorum alborum : antennæ crassæ pedesque rufi, pubescentes. — Long. ♀ 2 1/4 mill., larg. ♀ 1 mill.

Ovoïde, très convexe, d'un noir brillant, corselet brun rougeâtre, pubescence jaune. Tête inclinée, couverte de poils épais blancs. Antennes presque de la longueur du corps, épaisses, à articles coniques, courts, testacées très pubescentes. Corselet globuleux, plus large que long, fortement rétréci en arrière et déprimé transversalement à la base qui est coupée droit, ponctuation grosse, enfoncée, rugueuse, ayant quatre faibles élévations dont les extrémités plus saillantes, garnies de poils jaunes, droits et raides, formant de petites dents obtuses au milieu, aiguës latéralement. Ecusson grand, rond, blanc. Elytres ovoïdes, très globuleuses et très convexes, sommet atténué légèrement et arrondi, avec des lignes de gros points assez serrés, enfoncés, quadrangulaires, intervalles lisses et légèrement convexes : elles ont près de l'épaule une bande transversale de taches formées de poils blancs. Pattes jaunes.

Cette espèce est intermédiaire entre les *Pt. spitzyi*, Villa, et *Pt. subpilosus*, Sturm ; elle se distingue du premier par sa forme ovoïde, non parallèle, beaucoup plus convexe, ses

épaules presque entièrement effacées, ses lignes de points plus serrés, ses antennes moins longues, plus épaisses. Elle diffère du *Pt. subpilosus*, Sturm, par sa convexité plus forte et son corselet beaucoup plus resserré en arrière, plus large et plus dilaté latéralement, les articles des antennes moins allongés, presque globuleux; des deux par sa couleur noire.

Styrie. (Collection de M. Aubé).

Villa avait fait à tort de cette espèce une variété de son *Pt. spitzyi*.

42. Pt. spitzyi, Villa (pl. 18, fig. 23).

Oblongus, ferè parallelus, pubescens, rufo-brunneus. Caput flavum : thorax posticè coarctatus, transversim impressus, rugosus, dentibus quatuor æqualibus acutis; scutellum album. Elytra oblongo-ovalia, ferè parallela, seriatim punctata, fasciis duabus albis interruptis; antennæ elongatæ pedesque testacei, pubescentes.— Long. 2 1/4, larg. 1 1/4.

Villa, Alt. Supp. Coleopt., 1838, 62.

Ovale oblong, convexe, d'un testacé plus ou moins ferrugineux, pubescence d'un jaune doré. Tête penchée, couverte d'une épaisse pubescence blanche. Antennes de la longueur du corps, assez épaisses, pubescentes. Corselet globuleux, fortement rétréci et déprimé transversalement en arrière avant la base, avec de gros points enfoncés rugueux; il présente quatre petites élévations couvertes de poils jaunes, droits et raides, qui leur donnent l'apparence de dents aiguës. Ecusson assez grand, couvert de poils blancs. Elytres ovales, oblongues, à côtés parallèles, très obtuses à l'extrémité, marquées de lignes de gros points

carrés enfoncés, intervalles plats et lisses : elles ont deux bandes transversales de taches formées de poils blancs, l'une près de l'épaule, l'autre près de l'extrémité. Pattes jaunes.

Cette espèce, très voisine du *Pt. subpilosus*, Sturm, s'en distingue par sa forme moins convexe, un peu déprimée, son corselet plus fortement rétréci en arrière et dont les dents sont plus obtuses, par ses élytres plus plates, plus parallèles, à extrémité plus arrondie, ses épaules saillantes, ses lignes de points plus gros et plus écartés.

Italie. (Collection de MM. Reiche et Chevrolat).

d. Elytres à peine marquées à l'épaule d'une tache de poils d'un jaune grisâtre ou entièrement unicolores.

⊖. Elytres marquées d'une tache à l'épaule.

43. Pt. pilosus, Müller.

Castaneo vel brunneo-niger, densé pubescens, antennæ pedesque dilutiores. Mas, elongatus, parallelus, fœmina breviter ovalis ; thorax posticè depressus coarctatus que, præsertim in fœminâ, rugosus, pubescens, utrinque dente parvâ, parum prominulâ : scutellum album ; elytra maris elongata, parallela, fœminæ ovata, convexa profundè striatim punctata. — Long. ♂ 2-2 1/2 mill., ♀; larg, ♂ 3/4-1 mill., ♀ 1 1/2-2 mill.

Müller Germ. Mag. 4, 220.— *Pt. pallipes*. Duftsch. Faun. Austr. 66, XI.— Sturm, Deutsch. Faun, XII, 73, 11.

Testacé plus ou moins ferrugineux ou brunâtre ou noirâtre, pubescence d'un gris jaunâtre. Antennes et pattes ferrugineuses. Tête très inclinée.

Mâle. — Etroit, allongé, parallèle, antennes et pattes

rousses. Antennes allongées, filiformes. Corselet globuleux, convexe, fortement rugueux, sans trace de sillon, étranglé et déprimé postérieurement avec une dent de chaque côté. Ecusson arrondi, blanchâtre. Elytres allongées, parallèles, marquées de lignes de gros points enfoncés, carrés, intervalles étroits, peu élevés.

Femelle. — Globuleuse, ovoïde. Tête très inclinée, couverte de poils épais blancs. Corselet semblable à peu près à celui du mâle, densément couvert de poils jaunes dressés, avec deux dents latérales, obliques, aiguës. Elytres globuleuses, convexes, avec des lignes de points enfoncés, garnis chacun d'un poil d'un jaune doré, intervalles lisses et assez larges.

Mont-de-Marsan, France (collection de M. Aubé). Allemagne.

44. Pt. brunneus, Duftschmidt (pl. 18, fig. 24).

Pt. furi latronique intermedius. Ovalis, convexus, pubescens, testaceo vel brunneo rufus. Caput griseo-album : thorax posticè leviter coarctatus et transversim fortiter impressus, anteriùs convexus, dentibus quatuor elevatis, latis, obtusis. Scutellum album; elytra globoso-ovata, seriatim pubescentia punctataque, fasciâ humerali griseo-flavâ : antennæ sat elongatæ pedesque testacei, pubescentes. — Long. ♂ 3 1/2-2 1/2 mill.; larg. ♀ 1 1/2-1 1/4 mill.

Duftsch. Faun. Aust. 65, IX.

Ovoïde, assez allongé, d'un brun roux ou jaunâtre, pubescence jaune. Tête inclinée, couverte d'une pubescence jaune très épaisse et sillonnée longitudinalement dans son milieu. Corselet plus long que large, élevé et globuleux

antérieurement, fortement rétréci en forme de cou et déprimé transversalement à la base, avec un sillon longitudinal, profond, entier, et deux autres latéraux, raccourcis à leurs extrémités, entre lesquels s'élèvent deux grosses dents obtuses, et sur chaque bord latéral une autre dent oblique, moins élevée et plus petite : toutes ces dents sont formées de longs poils, raides et dressés, d'un jaune doré. Ecusson couvert d'une pubescence blanche. Elytres très convexes, ovoïdes, pubescentes, à extrémité arrondie, garnies de lignes de gros points quadrangulaires enfoncés, dans chacun desquels se dresse un poil raide, jaune, intervalles lisses et légèrement bombés; près de l'épaule une bande large de poils laineux et serrés, d'un jaune grisâtre, partant du bord externe et n'atteignant pas la suture.

Cette espèce, intermédiaire entre les *Pt. fur* et *latro*, s'en distingue par son abdomen plus renflé, plus convexe, plus court, plus large des épaules. Elle diffère du premier, par son corselet plus court et par le manque des petites carènes de poils; du second, par les quatre dents du corselet bien distinctes, la ponctuation de cet organe plus grosse et plus apparente.

France, Sicile et Turquie (collection de M. Reiche), États-Unis (collection de M. Chevrolat). Je l'ai trouvé assez abondamment à Paris, dans les greniers à blés.

⊖ ⊖. Elytres entièrement unicolores.

*. Corps couvert d'une couche épaisse de poils gris.

45. PT. FRIGIDUS, Mihi (pl. 19, fig. 25).

Oblongo-ovalis, posteriùs attenuatus, piceo-niger, nitidus,

densè cinereâ pube tectus. Caput parvum, reflexum : thorax convexus, rugosus, posteriùs fortiter coarctatus transversimque depressus, longitudinaliter medio sulcatus, utrinque dentibus latis vix conspicuis, pubescentibus : elytra elongato-ovalia, seriatim grossè profundèque punctata, intervallia lata, leviter rugosa; antennæ crassæ pedesque pubescentes, ferruginei.— Long. 3 1/4 mill., larg. 1 3/4 mill.

Corps ovale, allongé, atténué postérieurement, d'un noir de poix brillant, assez densément couvert d'une pubescence écailleuse, couchée, d'un jaune grisâtre. Tête petite, penchée. Antennes épaisses, à articles globuleux, d'un ferrugineux obscur. Corselet fortement déprimé transversalement et rétréci en arrière, rugueux, avec un sillon longitudinal médian, large et entier, de chaque côté deux dents larges, obtuses et peu apparentes, couvertes de poils d'un jaune cendré, assez épais. Elytres ellipsoïdes, atténuées en arrière, à épaules très effacées, marquées de lignes de gros points carrés et enfoncés, intervalles larges et un peu rugueux, densément couvertes d'une pubescence couchée, d'un cendré jaunâtre. Pattes ferrugineuses, couvertes d'une pubescence grise.

Cette remarquable espèce, pour le facies du corselet, la ponctuation des élytres, la disposition et la couleur de la pubescence, se rapproche du *Pt. crenatus*, Fab., mais sa forme elliptique la distingue suffisamment.

Mont-Saint-Bernard. Deux individus (collections de M. Ott, de Strasbourg, et de M. Venetz fils, du canton de Vaud).

46. PT. TECTUS, Mihi.

Elongatus, ovalis, piceo-niger, undique pube brevi griseo-sericante densissime tectus. Caput deflexum : thorax globosus, posticè leviter coarctatus depressusque, dentibus quatuor obtusissimis; elytra oblongo-ovalia, ferè parallela, seriatim punctata. Antennæ pedesque testacei-pubescentes. — Long. ♀ 3 1/4 mill., larg. ♀ 1 1/4 mill.

Pt. pilosus, White, Zool. of the Vog., of Erebus and Terrar, 1846, XI, 8.

Ovale, très allongé, presque parallèle, d'un brun châtain, entièrement et densément couvert d'une pubescence courte et très serrée grise. Tête penchée ; antennes courtes, assez épaisses, pubescentes, à articles cylindriques. Corselet globuleux, légèrement rétréci et déprimé transversalement en arrière, avec quatre dents obtuses, peu saillantes, les extérieures un peu plus élevées. Ecusson couvert d'une pubescence blanchâtre. Elytres ovales, allongées, à côtés parallèles, avec des lignes de points enfoncés, serrés, intervalles plats et lisses : dans chaque point se dressent des poils jaunes et formant par leur réunion des lignes pubescentes parallèles. Dessous du corps et pattes testacées, densément couverts d'une pubescence d'un blanc grisâtre.

Terre de Van Diemen (collection de M. Chevrolat).

J'ai été obligé de changer le nom de cette espèce, car celui qui lui a été donné d'abord appartenait déjà à une espèce décrite par Müller.

* * Corps avec une pubescence écartée.

47. PT. LATRO, Fabricius.

Testaceus vel brunneo-rufus, sat elongatus, pubescens.

Caput griseo-flavum : thorax leviter coarctatus, posticè depressus, rugosus, dentibus quatuor latis vix elevatis ; scutellum album; elytra mare elongata, parallela, fœminâ oblonga, ovalia, seriatim punctata pubescentiaque, immaculata; antennæ pedesque dilutiores. — Long. ♂ 3 mill., ♀ 4-3 mill.; larg. ♂ 1 1/4 mill., ♀ 1 3/4-1 1/2 mill.

Fab. Syst. Ent. 63, 4.— Schonh. Syn. Ins. I, 2, 108 *(Pt. fur var P.).* — Gyll. Ins. Suec. 1, 308 *(Pt. fur var b).* — Duftsch. Faun. Aust. III, 64.—Sturm. Deut. Faun. XII, 68.

Testacé ou brun rougeâtre ou noirâtre, pubescent.

Mâle. — Allongé, presque parallèle, ovalaire. Corselet couvert d'une pubescence longue, jaunâtre, assez fortement resserré en arrière avec trois sillons, dont le médian plus long, et entre lesquels se trouvent deux dents peu élevées, sur chaque bord latéral une autre dent égale aux médianes et un peu en arrière : ces dents sont formées de poils jaunes, longs, raides et dressés. Ecusson blanc. Elytres allongées parallèles, arrondies à l'extrémité, garnies de lignes de points enfoncés, pubescentes, sans taches. Pattes jaunes claires.

Femelle. — A peu près semblable à la femelle du *Pt. fur*, Linné, mais plus grande. Les dents du corselet sont bien moins élevées et moins marquées que chez ce dernier, les points des élytres moins profonds, moins apparents.

Cette espèce se distingue du *Pt. fur*, par sa taille généralement plus grande, par le manque complet de taches blanches sur les élytres, par les dents du corselet égales entre elles et peu élevées, par les points des élytres moins profonds et moins distincts.

Toute l'Europe. Vit dans les greniers.

48. Pt. testaceus, Olivier.

Testaceo-rufus vel rufus, vel testaceus, omnium densè griseo-pubescens. Mas elongatus, fœmina ovalis. Caput album : thorax, maris parum, fœminæ sat fortiter coarctatus depressus que, in mare simillimus Pt. furi, *in fœminâ dentibus quatuor latis elevatis : scutellum album; elytra maris elongata, parallela, fœminæ oblonga, ovalia, seriatim punctata pubescentia que : antennæ pedesque testacei, pubescentes.* — Long. ♂ 2 1/2 mill., ♀ 2 3/4 mill.; larg. ♂ 1 mill., ♀ 1 1/2 mill.

Olivier, Ent. 9, 8. — *Pt. hirtellus,* Sturm. Deut. Faun. Ins. xii, 80

Mâle. — Allongé, parallèle, testacé plus ou moins roussâtre, pubescent. Tête inclinée, couverte d'une pubescence épaisse, jaune. Antennes plus longues que le corps. Corselet court, rétréci en arrière et déprimé transversalement, avec trois sillons longitudinaux, deux petites carènes longitudinales, convergentes postérieurement, entre eux et une dent de chaque côté, aiguë, élevée : les carènes et les dents sont couvertes d'une pubescence droite, hérissée, jaune. Ecusson couvert de poils blancs. Elytres ovales, allongées, parallèles, pubescentes, avec des lignes de points ronds, intervalles lisses et plats. Pattes pubescentes.

Femelle. — Ovoïde, très convexe. Antennes de la longueur des deux tiers du corps. Corselet comme celui du mâle, mais sans petites carènes qui sont remplacées par des dents de poils dressés. Elytres ordinairement unicolores, présentant quelqnefois quatre taches très peu apparentes, formées par des poils d'un jaune blanchâtre, les unes arrondies, humérales, les autres souvent presque effacées, transversales, vers l'extrémité, ponctuation plus grosse que chez le mâle, points plus distancés, intervalles plus large.

Cette espèce, qui se rapproche du *Pt. fur*, Linné, en diffère par sa taille plus petite, surtout chez la femelle, sa couleur constamment d'un testacé plus ou moins clair, sa pubescence plus épaisse, les dents de son corselet bien moins élevées et moins apparentes. Le mâle a le corselet plus dilaté antérieurement que celui du *Pt. fur*, les dents du corselet égales entre elles et plus élevées, les élytres parallèles et non dilatées postérieurement. Dans les deux sexes les points des élytres sont plus petits et moins enfoncés.

Europe tempérée. Assez commun dans les greniers à blé.

49. Pt. hirticollis, Lucas.

Oblongo-ovalis, pubescens, testaceus vel brunneo-testaceus, nitidus. Caput album : thorax convexus, rugosus posticè coarctatus depressusque, omnium hirsutus, dentibus quatuor parum elevatis : scutellum album ; elytra oblongo-ovalia, seriatim parcè punctata, pubescentiaque immaculata ; antennæ pedesque testacei, pubescentes.— Long. ♀ 2 1/2 mill., larg. ♀ 1 1/4 mill.

Lucas, Expl. Scient. Alg., Ins. 212, 552 (pl. 20, fig. 1).

En ovale, allongé, convexe, testacé ou brun clair, brillant, pubescence d'un jaune doré. Tête penchée, densément couverte d'une pubescence blanche. Antennes longues, filiformes, articles globuleux. Corselet globuleux, rugueux, grossièrement ponctué, fortement rétréci en arrière avant la base et déprimé transversalement, partie antérieure élevée, gibbeuse, couvert de poils jaunes, raides et dressés, qui se réunissent en quatre faisceaux, formant quatre dents

grosses et obtuses. Ecusson couvert de poils blancs. Elytres ovales, allongées, épaules très effacées, marquées de lignes de points ronds, assez enfoncés et assez éloignés les uns des autres, intervalles un peu convexes, assez densément couvertes de poils dressés, d'un jaune doré, et sans aucune espèce de tache ou de bande. Dessous du corps testacé recouvert d'une faible pubescente jaune. Pattes testacées.

Cette espèce par le faciès, voisine du *Pt. latro*, Fab., en diffère par sa taille une fois plus petite, et par le corselet plus fortement rétréci et déprimé en arrière, dont les dents sont plus saillantes et bien apparentes, par la ponctuation des élytres plus forte et plus enfoncée.

Algérie (collection du Muséum de Paris, de M. Aubé).

50. PT. CRENATUS, Fabricius.

Globosus, totus sericeo-pubescens, testaceus vel rufus. Caput flavum : thorax latus, globosus, posticè coarctatus transversimque depressus, tenuè longitudinaliter sulcatus, dentibus quatuor parvulis, exterioribus majoribus : scutellum flavum ; elytra globosa, seriatim grossè profundèque punctata, intervallia densè punctata : antennæ pedesque testacei, pubescentes. — Long. 2 3/4-2 mill., larg. 1 1/2-1 mill.

Fab., Ent. Syst. I, 240. — Schonh., Syn. Ins. I, 2, 109. — Dufts., Faun., Aust. III, 65. — Sturm., Deuts., Faun. XII, 84. — *Pt. salinus*. Schilling, Arb. u, Verand. j, 1843, 175.

Globuleux, très convexe, brun cannelle plus ou moins clair, couvert d'une pubescence jaune très épaisse. Tête très penchée, finement sillonnée longitudinalement. Antennes

de la longueur de la moitié du corps, épaisses. Corselet carré, large, rétréci postérieurement, avec un léger sillon dans toute sa longueur, et deux autres très courts, latéralement, deux petites dents très émoussées entre eux et une autre de chaque côté un peu plus saillante ; la ponctuation et même les dents médianes, disparaissent sous une pubescence épaisse et laineuse. Elytres globuleuses, très convexes, garnies de lignes de gros points ronds enfoncés ; intervalles lisses, élevés, avec une pubescence épaisse et laineuse, d'un jaune doré, grisâtre. Pattes d'un testacé ferrugineux.

Schilling a décrit sous le nom de *Pt. salinus*, une variété de cette espèce, plus claire que le type, provenant des mines de sel de la Gallicie.

Erichson, dans sa Revue entomologique de l'année 1843, a parlé de cette espèce qu'il rapporte aussi au *Pt. crenatus*, Fab. J'en ai vu un individu venant d'Autriche, dans la collection de M. Javet.

L'espèce typique est commune dans toute l'Europe, dans les greniers et les bergeries.

III. Espèces ayant au milieu du corselet deux grosses touffes de poils roux le couvrant presque entièrement.

51. Pt. bidens, Olivier.

Rufus vel brunneus, nitidus, fulvo-pubescens : mas elongatus, parallelus, fœmina ovalis, oblonga. Caput aureum : thorax medio profundè canaliculatus, sulcoque utrinque abbreviato, dentibus quatuor elevatis, intermediis majoribus et pube tomentosâ rufâ-aureâ densissime tectis ; elytra maris parallela, sæpè immaculata, fœmina ovalia fasciis duabus

albis ; seriatim densè profundèque punctata. Antennæ pedesque testacei pubescentes.— Long. ♂ 3 mill., ♀ 2 3/4-2 1/2 mill.; larg. ♂ 1 1/4 mill., ♀ 1 1/4-1 mill.

Oliv., Ent. II. 17, 86. — Schonh., Syn. Ins. I, 2, 109. — *Pt. sycophanta,* Illig. Mag, VI. 25, 6. — *Pt. raptor,* Sturm., Deutsch., Faun. XII, 53, 4. — *Pt. minutus*, Castelnau, H. Nat. Ins. Col. 296, 2. — *Pt. similis,* Marsh. Ent. Brit. I, 90? *secundum*, Schonherr.

Mâle. — Ovale très allongé, parallèle, roux jaunâtre ou noir brun. Tête penchée, couverte d'une pubescence d'un blanc jaunâtre, avec un sillon longitudinal. Corselet allongé, rétréci et déprimé en arrière, avec un sillon longitudinal très profond, allant du sommet à la base, et de chaque côté une grosse dent élevée, aiguë, et une autre petite sur chaque bord latéral : les dents médianes sont couvertes d'une pubescence raide, dressée, très épaisse, d'un roux doré. Ecusson couvert de poils blancs. Elytres, allongées, parallèles, dilatées en angle au second tiers postérieur, puis de là coupées obliquement jusqu'au sommet qui est tronqué, avec des lignes de points quadrangulaires enfoncés, intervalles relevés antérieurement, pubescentes ; elles ont quelquefois deux bandes transversales de poils blancs, l'une humérale n'atteignant pas la suture, l'autre près de l'extrémité. Pattes jaunes.

Femelle. — D'une couleur généralement plus sombre, ovoïde, très convexe, à épaules arrondies, corselet plus rétréci en arrière, à dents médianes plus dilatées que chez le mâle.

Europe tempérée.

Cette espèce se trouve assez communément à Paris, sous les lichens du chêne.

IV. Espèces ayant quatre dents sur le corselet, les élytres à base carrée et ornées de dessins blancs compliqués.

52. Pt. NOBILIS, (Dejean?).

Breviter ovalis, latus, supra depressus, niger, densè, tomentosè pubescens. Caput album; thorax quadratus, medio dentibus duobus obtusis, elevatis, posteriùs depressus, maculis tribus albis ad basim sitis; elytra, humeris quadratis, dilatata, thorace plus duplo latiora, apice rotundata, lineis duobus longitudinalibus albis, primâ suturam occupante, alterâ mediâ, interruptâ, lineam transversam, tertiâ parte sitam, attingente, maculâ apice albâ; subtùs pedesque nivei. — Long. 3-2 1/2 mill., larg. 1 3/4-1 1/4 mill.

Mas longior, fere parallelus, rufus.

Dej. Cat. 1837, p. 130.

Mâle.— Ovale, allongé, presque parallèle, d'un roux châtain, pubescence épaisse, rousse et dorée. Tête penchée, densément couverte d'une pubescence blanche. Yeux gros et noirs. Antennes de la longueur du corps, testacées, pubescentes. Corselet carré, déprimé transversalement et resserré en arrière, sillonné longitudinalement dans son milieu, avec deux dents médianes élevées et une autre petite écartée, aiguë de chaque côté : ces dents sont couvertes ainsi que la base de poils d'un blanc doré. Elytres assez allongées, parallèles, à épaules coupées carrément et arrondies, avec une large bande blanchâtre élargie à la base, allant le long de la suture jusqu'à l'extrémité où elle se dilate et laisse reparaître deux petites taches rondes de la couleur du fond. Dessous du corps et pattes testacées, couverts d'une pubescence blanche.

Femelle. — Courte, large, déprimée en dessus, d'un noir brunâtre. Antennes plus courtes de moitié que chez le mâle. Corselet plus large, à dents moins saillantes que chez le mâle. Elytres plus larges et plus courtes, presque rondes, déprimées en dessus. Indépendamment de la bande suturale blanche du mâle, elles en ont chacune une autre arquée extérieurement, au milieu de leur surface, quelquefois interrompue, atteignant le bord latéral à ses deux extrémités et réunie en avant à la suture par une bande transversale. Pattes et dessous du corps noirs.

Les dessins des élytres sont quelquefois presque entièrement effacés et grisâtres.

J'ai donné à cette espèce remarquable le nom qu'elle portait dans la collection de M. Chevrolat, et qui, d'après ce savant entomologiste, avait été créé par le comte Dejean.

Ile-de-France, Bourbon (collection du Muséum de Paris et de M. Chevrolat), Madagascar (collection de M. Ch. Coquerel).

V. Corselet sans aucune espèce de dents.

53. Pt. nigerrimus, Mihi.

Breviter ovalis, latus, nigerrimus, æneo-micans, latè pubescens. Caput reflexum; thorax ferè quadratus, posticè fortiter coarctatus depressusque, anticè in fœminâ lineâ transversâ impressus; elytra breviter ovalia, lata, humeris transversim quadratis, seriatim punctata pubescentiaque. Pedes graciles, antennæque pubescentes. — Long. ♂ ♀ 2 1/2 mill., larg. ♂ 1 mill., ♀ 1 1/2 mill.

Large, en ovale court, d'un noir foncé, avec un brillant

légèrement métallique, pubescence éparse, grisâtre. Tête penchée, lisse, légèrement pubescente. Antennes de la longueur des trois quarts du corps, à articles cylindriques, assez allongées, pubescentes. Corselet assez globuleux, conique, fortement déprimé transversalement et rétréci en arrière avant la base, avec une ligne transversale antérieure assez marquée, parallèle au sommet, ponctué largement sur l'espace compris entre cette ligne et le sommet, le reste de la surface est lisse, pubescence très écartée et grisâtre. Ecusson assez grand, triangulaire, allongé. Elytres très larges, en ovale court, épaules carrées, transversales, marquées de lignes de petits points ronds assez écartés, intervalles larges et plans; dans chaque point s'élèvent des poils d'un blanc grisâtre, formant par leur réunion des lignes dressées. Pattes assez grêles, cuisses renflées.

Le mâle est d'un ovale plus allongé et ne présente pas sur le corselet la ligne transversale antérieure.

Colombo, Ceylan (collection de M. Dorhn de Stettin).

54. Pt. niveicollis, Mihi (pl. 19, fig. 26).

Sat breviter ovalis, brunneo-niger, nitidus, thorace densissimè niveo-tomentosus, elytris latè nigro-fulvo-pubescentibus, punctis niveis variegatis, quatuor floccis pilis erectis formatis, duabus ad humeros sitis, duabus ad mediam partem. Caput deflexum, oculi majores; thorax fere quadratus, posticè coarctatus, transversimque basi lineâ depressus; elytra breviter ovalia, lata, humeris transversim quadratis, seriatim punctata.— Long. 2 1/2 mill., Larg. 1 1/3.

En ovale assez court, assez large, brillant. Tête penchée couverte d'une épaisse pubescence grise couchée. Antennes

de la longueur de la moitié du corps, à articles allongés, pubescentes. Corselet carré, convexe, fortement déprimé transversalement et assez rétréci à la base, très densément couvert de poils cotonneux d'un blanc de lait, les plus élevés formant comme deux dents peu serrées. Ecusson assez grand, oblong, couvert d'une pubescence d'un blanc grisâtre. Elytres larges, en ovale court, un peu déprimées en dessus, à épaules transversales et carrées, marquées de lignes de points écartés, couvertes d'une pubescence formée de poils courts d'un jaune doré, et d'autres plus grands, dressés et épars, noirs. Elles sont parsemées de points ronds de poils écailleux d'un blanc de lait, et présentant en outre quatre grosses touffes bien distinctes de poils jaunâtres dressés : une à chaque épaule et deux autres près de la suture. Pattes noires, assez grêles.

Cette espèce remarquable m'a été obligeamment communiquée par M. Sallé, qui l'a trouvée, en avril, dans les feuilles sèches, au bord de la rivière Nigua, à Saint-Domingue.

Genre NIPTUS, Mihi.

Corps très globuleux, très convexe, en forme de boule, quelquefois couvert entièrement d'un épais duvet, aptère. Tête à peu près de la largeur du corselet, fortement réfléchie et enfoncée. Yeux médiocres. Labre corné, subarrondi, largement échancré au sommet, très densément velu. Mandibules (pl. 19, fig. 7) fortes, triangulaires, en pointe aiguë et simple, dentées au milieu de leur bord interne, ciliées extérieurement, seulement à la base. Mâchoires (pl. 19, f. 6) à deux lobes (*a*, *b*) bien séparés, courts, larges, très velus,

l'externe plus étroit, garni de très longs poils en dehors. Palpes maxillaires (*c*) de quatre articles, premier un peu allongé et recourbé, deuxième et troisième assez épaissis, subégaux, quatrième en ovale allongé, terminé en pointe. Menton corné, avec une dent triangulaire à chaque bord de son échancrure et une énorme dent médiane en triangle allongé obtuse au sommet (1). Paraglosses cachés derrière la languette qui est assez large, subarrondie et ciliée au sommet (2). Palpes labiaux de trois articles, premier un peu allongé, deuxième court, obtriangulaire, troisième en ovale, allongé, terminé un peu en pointe. Antennes filiformes, à articles assez allongés, le premier très gros et triangulaire. Corselet fortement globuleux, très fortement étranglé à la base, présentant quelquefois à peine quelques vestiges de dents, formées par des poils courts. Ecusson petit, rond. Elytres entièrement en forme de boule, très convexes, sérialement ponctuées. Pattes assez allongées, cuisses renflées, tibias recourbés en dehors ; tarses de cinq articles, le premier presque aussi grand que les trois suivants.

Illiger, en 1807, dans son *Magazin for Insecten*, p. 26, avait remarqué le premier le faciès d'un de ces insectes, le *N. globulus*, qui l'écarte du vrai genre *Ptinus*. Mais, indépendamment de leur conformation extérieure, les espèces appartenant à ce groupe sont également séparées par les caractères de la bouche. Ainsi, chez eux le labre est échancré et non tronqué comme chez les véritables *Ptinus*, les

(1) Cette dent existant dans tous les Ptiniores, je n'en ai pas fait mention dans les genres précédents.

(2) Le même caractère s'applique aux paraglosses des genres précédents.

mandibules glabres au sommet sont seulement ciliées à la base extérieure et non entièrement velues, les dents du menton sont en triangle allongé et arrondies au sommet, tandis qu'elles sont terminées en pointe dans le genre *Ptinus*. Enfin le faciès des deux sexes est semblable.

Les insectes de ce groupe appartiennent en grande partie à l'Algérie. M. Lucas les a trouvés sous les pierres.

1. N. HOLOLEUCUS, Faldermann.

Præsertim globosus, convexus, brunneus, nitidus, omnium densissimè pube aureâ flavâ, tectus. Caput transversim depressum; thorax globosus, convexus, lævigatus, posticè fortiter coarctatus transversimque depressus. Elytra globosa, convexa, seriatim tenuissimè punctata; antennæ tenues pedesque testacei.— Long. 4 mill., larg. 2 1/4 mill.

Faldermann. Faun. Ent. Transc. I, 214, 197,

Ovoïde, très globuleux, d'un brun marron brillant, entièrement et très densément couvert d'une pubescence laineuse, épaisse entremêlée de poils plus longs et dressés, d'un jaune doré. Tête penchée, sillonnée longitudinalement dans son milieu. Antennes à peu près de la longueur de la moitié du corps, articles allongés, ovales. Corselet très globuleux antérieurement, fortement déprimé transversalement en arrière et étranglé en forme de cou étroit un peu avant la base, très finement rugueux avec quatre faibles dents. Ecusson invisible. Elytres ovoïdes, très globuleuses, épaules entièrement effacées, marquées de lignes de points peu apparents et assez écartés les uns des autres, intervalles plans, très finement ponctués. Pattes courtes, cuisses fortement renflées au sommet, articles des tarses allongés.

Arménie, Angleterre, Ecosse, Allemagne.

Cette espèce décrite par Faldermann, comme appartenant à l'Asie Mineure, paraît avoir été importée en Europe.

2. N. GLOBULUS, Illiger.

Globosus, convexus, nigro-brunneus, plumbeus, omnium pilis hirsutis sat densè tectus. Caput album; thorax globosus, posticè fortiter coarctatus depressusque, vagè grossèque punctatus, dentibus quatuor, exterioribus obliquis, pilis hirsutis formatis; elytra globosa ovata, apice ferè acuta, seriatim tenuè punctata, pilis squammeis griseis præsertim basi apiceque, tecta; antennæ pedesque testacei, pubescentes. — Long. 2 1/2 mill., larg. 1 1/4-1 mill.

Illiger, Mag. VI, 26, 7. — *Pt. rotundicollis,* Lucas, Exp. Scient. Alg. Ins. Col. 209, 548, pl. 20, fig. 7.

Globuleux, ovoïde, d'un noir bronzé brillant, couvert de poils écartés, raides et dressés, d'un jaune doré. Tête penchée, avec une pubescence couchée, épaisse, jaune. Antennes à peu près de la moitié du corps, assez épaisses, à articles coniques, pubescentes, ferrugineuses. Corselet très globuleux antérieurement, fortement déprimé et rétréci à la base, marqué de points enfoncés, assez écartés, garni de quatre carènes longitudinales, formées par des poils raides et dressés, les extérieures, sur les bords latéraux et plus épaisses. Ecusson petit et blanchâtre. Elytres ovoïdes très globuleuses, épaules effacées, marquées de lignes de petits points ronds peu enfoncés, intervalles lisses et larges, couvertes, indépendamment de la pubescence foncière, de poils couchés laineux, d'un blanc grisâtre, plus épais à la base et au sommet. Pattes courtes, ferrugineuses, pubescentes.

Algérie. (Collections du Muséum de Paris et Reiche).

M. Lucas m'a dit avoir toujours trouvé cette espèce sous les pierres.

3. N. ELONGATUS, Mihi (pl. 19, fig. 27).

N. globoso longior, ovalis, nigro-piceus, nitidus pube erectâ aureâ tectus. Caput flavum, sulcatum; thorax convexus, anticè quadratus, lateribus posticè obliquis, basi coarctatus, rugosus, vagè hirsutus; elytra oblongo-ovalia, serialim fortè punctata, vagè hirsuta; antennæ tenues pedesque, rufi, pubescentes.— Long. 1 1/2 mill., larg. 3/4 mill.

Ovale, allongé, assez convexe, d'un noir brillant légèrement métallique, avec des poils épars jaunes, raides et dressés. Tête penchée, rugueuse, garnie de quelques poils d'un blanc jaunâtre. Antennes de la longueur des deux tiers du corps, à articles allongés, pubescentes, ferrugineuses. Corselet globuleux et dilaté antérieurement, fortement déprimé transversalement en arrière, et très rétréci après ses deux premiers tiers, en forme de cou, densément couvert de gros points enfoncés, rugueux et de poils épars, raides, dressés, entremêlés, d'un jaune doré. Ecusson blanc. Elytres en ovale très allongé, épaules très effacées, marquées de lignes de points ronds, enfoncés, dans chacun desquels se trouve un poil jaune dressé, intervalles plans et lisses. Dessous du corps garni de poils blanchâtres. Pattes courtes, ferrugineuses.

Cette espèce diffère du *N. globosus*, par son corselet plus long, plus fortement étranglé en arrière et par ses élytres ovales bien plus allongées.

Sicile (collection de M. Aubé).

Genre TRIGONOGENIUS, Solier, 1849.

(TIPNUS, Géné).

Corps court et subglobuleux, aptère, couvert ordinairement d'une épaisse couche de poils serrés. Tête fortement réfléchie et enfoncée dans le corselet. Labre comme dans le genre *Gibbium*, mandibules fortes, triangulaires et constituées normalement comme dans tous les *Ptiniores*. Mâchoires indistinctement bilobées, lobes soudés entre eux, très densément ciliées en dedans et au sommet. Palpes comme dans le genre *Gibbium*. Menton carré, comme dans tous les *Ptiniores*. Languette un peu élargie en avant et densément ciliée. Antennes épaisses et courtes. Corselet presque carré. Elytres globuleuses, très convexes. Pattes courtes.

Ce genre a été imparfaitement indiqué, et seulement comme coupe, par MM. Gay et Solier, dans leur Histoire naturelle des Insectes du Chili, p. 464. J'ai vu, dans quelques collections, des espèces, appartenant à ce groupe, sous le nom générique de *Tipnus-Géné*, mais je n'ai pas trouvé de caractères formulés dans les ouvrages des auteurs qui ont traité cette famille.

Les espèces de ce genre appartiennent à l'Europe tout à fait méridionale, à l'Afrique boréale et à l'Amérique du sud. M. Wollaston dans ses Insectes de Madère, en décrit plusieurs que je n'ai pu voir.

1. T. SQUALIDUS, Dejean.

Globosus, latus, suprà depressus, castaneus undique pube squammosâ griseâ densè pilisque longioribus sparsim nigrà tectus. Caput deflexum, oculi nigri. Thorax posticè leviter

coarctatus, trisulcatus, sulco medio solo apicem basimque attingente. Elytra ovata, dilatata, suprà depressa. Antennæ curtæ pedesque testacei, pubescentes. — Long. 2 3/4-2 mill., larg. 1 3/4-1 1/4 mill.

T. globulus.— Solier, Ins. du Chili, 464, 4.

Globuleux, déprimé en dessus, d'un brun noirâtre, entièrement couvert d'une pubescence écailleuse, d'un gris rosé avec des poils épars, raides et dressés, noirs. Tête très inclinée, à angle droit avec le corselet ; antennes à peine de la longueur de la tête et du corselet, moniliformes, à articles globuleux. Corselet carré, sommet arrondi largement ainsi que la base, côtés très arrondis avant la moitié, puis ensuite droits, un sillon médian, large et assez profond, plus dilaté en arrière, de chaque côté de lui deux fossettes enfoncées, arrondies, séparées par une crête élevée en forme de dent. Elytres déprimées en dessus, larges, très dilatées latéralement, à sommet arrondi. Pattes courtes, densément couvertes d'une pubescence épaisse, écailleuse.

Chili, Nouvelle-Grenade.

J'ai conservé à cette espèce le nom qui lui a été donné par le comte Dejean, le nom de *Pt. globulum*, Solier, Histoire naturelle des Insectes du Chili, appartenant à une espèce de Portugal décrite par Illiger.

TIPNUS, Gené.

2. T. PTINOIDES, Reiche.

Globosus, piceo-brunneus, pube flavâ-griseâ sat densè vestitus. Thorax globosus, fortiter posticè coarctatus depressusque, disco latè et vagè longitudinaliter impressus, rugosus ; elytra ovata, lata, apicè acuminata. — Long. 2 mill., larg. 1 1/4 mill.

Globuleux, très convexe, d'un brun châtain foncé, couvert d'une pubescence épaisse, serrée, écailleuse, jaunâtre. Tête penchée. Antennes courtes, à articles assez épais, globuleux. Corselet globuleux, fortement convexe antérieurement, fortement déprimé à la base où il est rétréci, bords latéraux très largement arrondis, obliques en arrière, avec une large impression longitudinale peu profonde sur son disque. Ecusson nul. Elytres granuliformes, globuleuses, deux fois plus larges que le corselet dans leur milieu, bords latéraux très arrondis aux épaules, plus largement après le premier tiers, sommet à peine tronqué. Dessous du corps brun clair. Pattes courtes, d'un brun ferrugineux, légèrement pubescentes, cuisses renflées.

Je décris cette espèce sur un seul individu en mauvais état, se trouvant dans la collection de M. Reiche, et sur lequel la pubescence des élytres manque presque entièrement. Cette espèce diffère du *T. gibboides* (Géné), par son corselet dilaté et globuleux antérieurement et déprimé à la base, ses élytres moins larges, moins renflées, à peine tronquées en arrière.

Tanger. Trouvé par Goudot.

3. T. GIBBOIDES (Géné).

Globosus, convexus, totus pube griseo-pulverulente tectus, castaneo-brunneus. Caput rotundatum, canaliculatum; thorax elongato-quadratus, convexus, posticè leviter depressus; elytra thorace multò latiora, globosa, nitida, lævigata, omnium densè griseo-squammosa; antennæ curtæ pedesque testacei, pubescentes.— Long. 2 1/2-2 1/4 mill., larg. 1/2-1/4 mill.

Globuleux, très convexe, brun noirâtre ou châtain, en-

tièrement couvert d'une courte pubescence, épaisse, serrée, écailleuse, jaune, un peu plus longue sur le corselet. Tête penchée, avec une impression à la base des antennes qui sont épaisses, à articles globuleux, ferrugineuses, pubescentes. Corselet plus long que large, conique, convexe, sommet arrondi, base également, bords latéraux droits antérieurement, puis rétrécis après le second tiers, ponctuation serrée et granuleuse. Ecusson nul. Elytres très convexes, très renflées, granuliformes, deux fois et demie plus larges dans leur milieu que le corselet, très arrondies aux épaules, puis très largement ensuite jusque près du sommet où elles sont tronquées presque droit, lisses, partie réfléchie rougeâtre. Dessous du corps d'un brun rougeâtre. Pattes courtes, épaisses; cuisses renflées et tibias dilatés au sommet.

Lombardie (collection de M. Aubé), Sicile, Algérie (collection de M. Reiche).

4. T. NIVEUS, Mihi (pl. 19, fig. 29).

T. gibboide longior, ovatus, convexus, thorace nigro, elytris flavis, omnium pube squammosâ niveâ tectus. Caput album : thorax elongato-quadratus, convexus, posticè parùm depressus niveus; elytra ovata, convexa, profundè parcè punctata, apice acuta; antennæ crassæ pedesque rufi, pubescentes. — Long. 1 3/4 mill., larg. 1 mill.

Globuleux, convexe, noir, élytres d'un jaune orangé, entièrement couvert d'une pubescence, serrée, couchée, d'un blanc de neige. Tête penchée, granuleuse. Antennes assez fines, articles allongés, cylindriques, premier article noir, les autres brunâtres, pubescentes. Corselet plus long que

large, légèrement convexe, cylindrique, granuleux, sommet arrondi et plus court que la base qui est droite, côtés obliques extérieurement en avant, puis ensuite obliques vers la base au deuxième tiers postérieur. Ecusson nul. Elytres en ovale court, larges, très convexes, bords latéraux arrondis, sommet non tronqué, légèrement aigu, couvertes de poils épars, gros et enfoncés ; elles sont d'un jaune orangé avec une épaisse couverture de poils couchés d'un blanc de neige. Pattes courtes, d'un ferrugineux obscur avec le sommet des cuisses et la base des tibias noirâtres.

Algérie (collections de MM. Reiche et Chevrolat).

5. T. ALBOPICTUS, Wollaston.

Oblongo-ovalis, rufo-brunneus, nitidus, omnium pube albâ densè vestitus. Thorax conicus, convexus, posticè leviter coarctatus, lævigatus ; elytra oblongo-ovalia convexa, seriatim profundè punctata, albo-squammosa ; antennæ elongatæ pedesque testacei, pubescentes. — Long. vix 1 mill., larg. 1/2 mill.

Wollaston, Ins. Mader, 1854, p. 267, 205.

Ovoïde, très convexe, brillant, brun roussâtre, avec la partie postérieure des élytres d'un testacé pâle, densément couvert de poils serrés, couchés, écailleux, d'un blanc de neige. Tête penchée, bi-impressionnée entre les antennes qui sont fines, à articles globuleux, le dernier gros et renflé, testacées, rembrunies au sommet, pubescentes. Corselet, plus long que large, cylindrique, sommet un quart moins large que la base, côtés obliques extérieurement en avant, puis obliques sur sa base à partir du deuxième tiers, lisse. Ecusson nul. Elydres ovoïdes, très convexes, épaules entièrement effacées, côtés largement arrondis, sommet presque

aigu, marquées de lignes de points ronds, gros et enfoncés ; elles sont ferrugineuses avec une tache commune réniforme embrassant toute l'extrémité. Pattes assez minces, testacées, pubescentes.

Madère (collection de M. Deyrolle).

6. T. EXIGUUS, Aubé (pl. 19, fig. 28).

Minimus, ovatus, convexus, niger, elytris brunneis, pube squammosâ griseâ tectus. Caput album : thorax conico-elongatus, rugosus, griseo-squammosus; elytra elongato-ovalia, grossè et profundè ferè seriatim punctata, omnium pubescentia; antennæ crassæ pedesque brunneo-rufi, pubescentes.— Long. 1 mill., larg. 1/2 mill.

Ovoïde, très convexe, noir avec les élytres brunes, couvert d'une pubescence courte, écailleuse, blanche. Tête inclinée, entièrement couverte de poils blancs. Antennes presque de la longueur du corps, assez fines, à articles cylindriques allongés, d'un brun ferrugineux, noires à la base, légèrement pubescentes. Corselet carré, cylindrique, plus long que large, un peu moins large au sommet qu'à la base qui sont droits, côtés droits antérieurement, puis coupés obliquement au deuxième tiers postérieur, assez densément ponctué et rugueux. Ecusson nul. Elytres en ovale court, très convexes, épaules entièrement effacées, sommet obtus, marquées de lignes de gros points ronds, enfoncés, intervalles plans et lisses, brunes avec une bande transversale arquée, formée de poils écailleux blancs. Pattes assez déliées, ferrugineuses, couvertes d'une pubescence blanche, cuisses un peu renflées.

J'ai vu deux individus de cette espèce dans la collection

de M. Chevrolat, sous le nom de *Tipnus scydmenoïdes*, Géné, qui lui avaient été envoyés comme provenant de la Sardaigne.

Portngal (collection de M. Aubé).

Genre MEZIUM, Curtis. Sturm.

N'ayant pu me procurer d'individus appartenant à ce genre, je n'ai pu en faire la dissection, et je suis obligé de m'en référer aux caractères donnés par les auteurs qui l'ont créé.

J'adopte donc ce genre d'après MM. Curtis et Sturm. Je renverrai donc pour les caractères génériques, à l'ouvrage de ce dernier auteur, Deutsch. Fauna XII, p. 36. D'après ceux qu'il lui donne, il diffère des *Ptinus*, *Niptus* par le quatrième article des palpes maxillaires en pointe arrondie, le labre fortement échancré, des *Gibbium* par les dents squammeuses du corselet.

Ce genre appartient à l'Europe méridionale, à l'Afrique et à l'Amérique.

1. M. SULCATUM, Fabricius.

Elongato-ovatum, lævigatum, brunneo-rufum, nitidum. Caput, thorax pedesque omnium pube densè, lanuginosa, flavâ-argentatâ obtecti; thorax medio longitudinaliter bi-carinatus; carenis foveolam anticè profundam formantibus, utrinque basi dente obliquâ, elevatâ; elytra globosa, convexa, nitida, lævigata glabrataque.— Long. 2 3/4 mill., larg. 1 1/2 mill.

Fab. Spec. Ins. 1, 37. — Schonh. Syn. Ins. 1, 2, 110, 10.

Ovale, allongé, d'un brun noirâtre, lisse et brillant. Tête penchée, très densément couverte de poils épais, couchés, laineux, d'un jaune argenté. Antennes épaisses, presque de la longueur du corps, à articles assez allongés, premier article très long, anguleux extérieurement au sommet, densément couverte d'une pubescence laineuse blanc jaunâtre. Corselet garni de quatre carènes longitudinales réunies en avant l'une à l'autre par une carène circulaire, formant entre elles trois larges fossettes ovales dilatées antérieurement et terminées en arrière chacune par une grosse dent élevée à sommet obtus : les dents et les fossettes sont entièrement couvertes d'une pubescence épaisse, laineuse, d'un jaune argenté qui recouvre l'extrême base des élytres. Ecusson nul. Elytres de la largeur du corselet à la base, dilatées ensuite en forme de bourse jusqu'au sommet qui est largement arrondi, très convexes, comprimées latéralement, lisses, très brillantes. Pattes épaisses, cuisses dilatées, couvertes d'une pubescence laineuse, d'un blanc jaunâtre.

Portugal (collection de M. Deyrolle).

2. M. AFFINE, Sturm., Cat.

Ovatum, convexum, mezio sulcato latior. Caput; thorax, antennæ pedesque pube densâ argenteâ, lanuginosâ, obtecti : thorax sulcis quatuor elevatis, parallelis, exterioribus abbreviatis; elytra ovata, globosa, nitidissima, lævigata, glabra, piceo vel rufo-brunnea. — Long. 2 1/2 mill., larg. 1 1/2 mill.

Sturm. Deutschl. Faun. XII, p. 37, *M. sulcatum.* — Lucas Expl. Sc. Alg. Ins. 212, 554, *M. sulcatum.*

Ovale, allongé, brun transparent, lisse et brillant. Tête inclinée, densément couverte d'une pubescence couchée,

épaisse, laineuse, d'un jaune argenté. Antennes de la longueur du corps, épaisses, à articles assez allongés, anguleux extérieurement, couvertes d'une épaisse pubescence comme la tête. Corselet carré, côtés droits, garni de quatre carènes longitudinales, parallèles, coupées par une ligne enfoncée qui s'étend tout le long du sommet, base avec une ligne transversale ; il est entièrement couvert de poils couchés, épais, laineux, d'un jaune argenté. Elytres en ovale assez court, de la même largeur à la base que le corselet, puis dilatées ensuite en forme de bourse jusqu'au sommet très largement arrondi, très convexes en dessus, comprimées latéralement, très lisses et très brillantes. Pattes épaisses, densément couvertes de poils d'un blanc jaunâtre.

Cette espèce, voisine du *M. sulcatum*, Fabr., en est distincte par son corselet à carènes parallèles, non élevées postérieurement en forme de dents, par ses élytres plus courtes et plus dilatées en arrière.

L'individu décrit par M. Lucas, dans son travail sur les insectes de l'Algérie et qui m'a été communiqué, appartient au *M. affine*.

Trieste (collection de M. Fairmaire), Toscane (collection de M. Deyrolle), Allemagne (collection de M. le marquis de Laferté-Senectère), Lombardie (Ecoffet).

3. M. AMERICANUM, de Castelnau.

Elongato-ovatum, globosum, lœvigatum, nitidum, nigro-piceum. Caput, thorax, antennæ pedesque undique pube densâ, lanuginosâ, flavâ, densissimè tecti. Thorax carenis duobus mediis posticè dentem formantibus utrinque basi dente obliquâ, elevatâ, anticè foveolæ tres profundæ; elytra paulo elon-

gata, globosa, convexa, nitida. — Long. 2 1/2-1 3/4 mill., larg. 1 1/2-1 mill.

Casteln. Hist. Nat. Ins. 297, 2. — *Gibbium bicolor*, Dej. Cat. 1837, 130.

Ovale, allongé, lisse et brillant, noir de poix. Tête très inclinée, densément couverte d'une pubescence écailleuse blanche. Antennes de la longueur des deux tiers du corps, à articles coniques, anguleux extérieurement; même pubescence que la tête. Corselet garni de quatre carènes élevées postérieurement en forme de dents droites et obtuses, formant entre elles en avant trois fossettes profondes et arrondies; il est densément couvert de poils écailleux blancs. Elytres en ovale assez court, dilatées postérieurement, sommet coupé presque droit, fortement comprimées latéralement et embrassant presque tout l'abdomen. Pattes assez longues, épaisses, densément couvertes d'une pubescence écailleuse blanche.

Cette espèce, très voisine du *M. sulcatum*, Fabr., en diffère réellement par les côtes de son corselet plus élevées, ses élytres plus larges à la base, plus globuleuses et plus dilatées postérieurement, leur sommet presque tronqué tandis qu'il est atténué dans le *M. sulcatum*.

Chili (collections de MM. Chevrolat et Deyrolle).

Genre GIBBIUM, Scopoli, 1777.

Introd. ad. Hist. Natur. 505. — Kugelann in Schned. mag. 502, 1791.

Corps en forme de bourse, déprimé latéralement, abdomen presque entièrement enveloppé dans les élytres qui

sont soudées. Tête très réfléchie, entièrement enfoncée dans le corselet. Labre corné, subarrondi, légèrement échancré au sommet, densément et longuement cilié. Mandibules fortes, triangulaires, en pointe aiguë et simple, dentées intérieurement un peu au-dessous du milieu, ciliées en dehors, surtout à la base. Mâchoires (pl. 19, fig. 8) indistinctement bilobées, les lobes *(a, b)* étant fortement soudés, très densément ciliés au sommet, l'interne offrant intérieurement une rangée de poils épais et l'externe garni de longs poils en dehors. Palpes maxillaires *(c)* de quatre articles, premier étroit, allongé, courbe, deuxième et troisième courts, épaissis, égaux, quatrième ovale, allongé en pointe, tronqué tout à fait au sommet. Menton (fig. 9, *a*) corné, fortement échancré, avec les dents latérales en triangle allongé, arrondies au sommet. Languette (*c*) à moitié cachée par une pièce conique et à sommet bisinué, un peu élargie en avant, subarrondie et densément ciliée au sommet. Palpes labiaux *(e)* de trois articles, premier légèrement allongé, deuxième obtriangulaire, plus épais, troisième en ovale allongé, terminé en pointe. Les parties de la bouche, telles que la base des mâchoires, les côtés du menton et l'épistome, offrent des poils fort remarquables en ce qu'ils sont composés et tout à fait pinnatifides. Antennes sétiformes, trois premiers articles plus grands, le troisième de la grandeur des deux suivants. Corselet court, bien moins long que large, déprimé sur les côtés. Ecusson nul. Elytres très convexes, en forme de bourse, très arrondies au sommet et très déprimées latéralement. Pattes assez longues, cuisses renflées, tibias recourbés, tarses de cinq articles, allongés, décroissant en longueur à partir du premier.

Ce genre, proposé par Scopoli, fut définitivement établi

par l'illustre Latreille, dans son Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes.

1. G. SCOTIAS, Fabricius.

Globosum, anticè attenuatum, posticè dilatatum, lævigatum, brunneo-rufum, nitidum. Thorax conicus, convexus, basi in elytris acutè productâ; elytra globosa, ferè totum corpus amplectantia, lævigata, glabra; antennæ pedesque densè pube argenteâ-flavâ tecti.— Long. 2 1/2 mill., larg. 1 3/4 mill.

Fab. Sp. Ins. I, 74, 8. — Geoffroy, la bruche sans aîles I, 164, 2.— Schonh. Syn. Ins. I, 2, 110, 1. — Dufts. Faun. Austr. III, 67. — Sturm. Deuts. Faun. XII, 82. — Lucas, Expl. Scient. Alg. 212, 553.

Tout à fait en forme de bourse, très resserré près de la tête, s'élargissant ensuite jusqu'au sommet des élytres d'une manière continue, d'un brun rougeâtre, quelquefois noirâtre, très lisse et très brillant. Tête inclinée, allongée, fortement déprimée sur les côtés, canaliculée en dessus dans toute sa longueur, lèvre supérieure et tour de la base des antennes couverts de poils couchés, serrés, d'un jaune doré. Antennes de la longueur du corps, raides et droites, sétiformes, à articles cylindriques, de plus en plus minces jusqu'au dernier, qui est très allongé et très aigu, couvertes d'une pubescence épaisse, couchée et jaunâtre. Corselet trois fois plus large que long, fortement déprimé latéralement, sommet très largement arrondi, base à côtés obliques, formant un angle obtus au-dessus de l'écusson, bords latéraux obliques. Ecusson complètement nul. Elytres de la largeur du corselet, fortement dilatées et très arrondies au sommet, embrassant presque tout l'abdomen, très compri-

mées latéralement. Pattes assez longues, d'un testacé rougeâtre, garnies d'une pubescence épaisse d'un jaune doré.

La larve de cette espèce se métamorphose dans une coque laineuse, en forme de boule déprimée à un de ses pôles. J'ai vu cette coque dans la collection de M. Reiche.

Europe tempérée ; se trouve dans la poussière des greniers.

2. G. ŒQUINOCTIALE, Dejean.

Globosum, posticè dilatatum, convexum, anticè attenuatum, lœvigatum, rufo-brunneum. Thorax triple longitudine latior, basi in elytris producta ; elytra globosa, ferè totum corpus amplectantia, lœvigata, glabra ; antennœ pedesque densè albo-pubescentes.— Long. 2 mill., larg. 1 1/4 mill.

En forme de bourse, atténué en avant, très élargi en arrière, globuleux, lisse et brillant. Tête très inclinée, carrée, canaliculée longitudinalement ; antennes épaisses, à articles gros, cylindriques, densément couvertes d'une pubescence blanche. Corselet trois fois plus large que long, sommet largement arrondi, finement marginé de poils blanchâtres, base avançant sur les élytres où elle forme un angle obtus. Ecusson nul. Elytres de la largeur du corselet à la base, très fortement dilatées et comme gonflées, embrassant presque tout l'abdomen, très comprimées latéralement. Pattes longues, densément couvertes d'une pubescence écailleuse blanche.

Cette espèce se distingue du *G. scotias,* Fabr., par sa taille plus petite, sa forme plus globuleuse, la base du corselet moins avancée sur les élytres, qui sont beaucoup plus élargies, plus renflées, à sommet plus arrondi.

Colombie (collections de MM. Chevrolat et de la Ferté-Sénectère).

3. G. CHEVROLATII, Mihi.

G. scotia et æquinoctiali intermedium. Globosum, posticè dilatatum, anticè depressum, attenuatum, lævigatum, glabrum, piceo-nigrum. Thorax paulò longitudine duplò latior, in elytris basi productâ; elytra globosa, curta; dilatata, abdomen ferè totum amplectantia, apice latè rotundata; antennæ pedesque flavo-albo-pubescentes. — Long. 1 3/4 mill., larg. 1 1/2 mill.

En forme de bourse allongée, déprimé en avant, dilaté en arrière, globuleux, très lisse et très brillant, d'un noir de poix. Tête très inclinée, carrée, canaliculée longitudinalement en avant; antennes épaisses, filiformes, à articles coniques, allongés, couvertes d'une pubescence blanche très épaisse. Corselet transversal trois fois plus long que large, sommet largement arrondi, base avançant sur les élytres de manière à former un angle obtus. Elytres de la largeur du corselet à la base, dilatées en arrière, embrassant presque tout l'abdomen, comprimées fortement latéralement. Pattes assez longues, densément couvertes d'une pubescence épaisse, écailleuse, blanche.

Cette espèce, intermédiaire entre le *Gibbium scotias* et le *Gibbium æquinoctiale*, diffère du premier par sa taille le double plus petite, sa couleur toujours d'un noir de poix, sa forme plus comprimée et atténuée en avant; du second par son faciès moins globuleux, moins dilaté postérieurement, plus comprimé sur les côtés.

Canaries, Cuba (collection de M. Chevrolat). J'ai dédié

cette espèce à M. Chevrolat, à la bienveillance duquel je dois la communication de presque toutes les espèces exotiques que je décris ici.

Je donne ici, avec les descriptions faites par les auteurs eux-mêmes, la liste des espèces que je n'ai pas eues sous les yeux.

1. Pt. rufus, Brullé.

Fusce ferrugineus; capite thoraceque obscurioribus; fronte et scutello pilis flavis densè hirsutis; thorace subgloboso, crebrè et profundè punctato; elytris ovatis, profundè punctato-striatis, femoribus posticè apice incrassatis. — Long. 3 1/2 mill., larg. 1 2/3 mill.

Brullé, Exp. Scient. de Morée. Zool. Ins, 157, 1832.

2. Pt. quadrisignatus, Faldermann.

Obscurè brunneus; thorace pubescente, tuberculo profundè canaliculato; elytris elevato striatis, interstitiis subgemellato punctatis, maculis quatuor, capite scutelloque albis.—Long. 2 1/3 lig., larg. 1 1/3 lig.

Ménétriès, Cat. 165, 670.—Falderm., Faun., Ent. Trans. pars. I, 214, 198, 1836.

3. Pt. sexsignatus, Faldermann.

Fuscus, lineari-elongatus; thorace gibbo, ponè medium valdè constricto; elytris piceis, punctato-striatis, basi brunneis, maculis sex albis signatis.—Long. 2 1/4 lig., larg. 1 lig.

Faldermann, Faun. Ent. Transc. pars. I, 215, 199. Tab. VII, fig. 5, 1836.

4. Pt. nigripennis (Villa), Comolli.

Oblongus, fulvus; elytris aterrimis; thorace gibboso trilobo. Caput orbiculatum, subrugosum, oculis nigris. Antennæ corporis longiores, articulo primo crasso, anteriùs dilatato, secundo brevissimè obliquè conico, reliquis elongato-conicis gradatim longioribus graciliori busque; thorax cylindricus trilobatus, lobo medio rotundato, lateralibus acutis; elytra nigerrima, striata, striis valdè punctatis; abdomen ut caput, thorax, scutellum, pedesque rufi. — Long. 1 1/2 lig.

Comolli, de Col. nov. ac. rar., 1837.

5. Pt. suturalis, White.

D'un brun de poix; non visiblement ponctué, avec des poils courts; la suture d'une couleur mouchetée; jambes d'un jaune pâle.— Long. 2 3/4 lig. (Trad.).

White, Zool. of. voy. of. Erebus and Terror. XI, 8, 1846.

6. Pt. murinus (Parry), White.

D'un brun très profond avec plusieurs mouchetures allongées, irrégulières de poils jaunâtres. — Long. 2 1/2 lig. (Trad.).

White, Zool. of voy. of Erebus and Terror. XI, 8, 1846.

7. Pt. scutellaris, Bohemann.

Oblongus, convexus, nigro-œneus, nitidus, setulis albis suprà parcè inæqualiter, subtus densè obsitus; prothorace confertim punctulato canaliculato, medio utrinque profundè impresso, basi constricto, scutello niveo-pubescente; elytris

œneis, sat crebrè punctat-ostriatis, interstitiis planis seriatim punctulatis, singulo ponè medium fasciâ tenui transversâ, albido-setulosà. — Long. 2 mill., larg. 1 mill.

Bohemann, Ins. Caff. Pars 1, Fas. 11, Coleopt., p. 520, 563, 1851.

8. Pt. advena, Wollaston.

Pt. ferrugineus, valdè (prœsertim in thorace sub-setuloso-pubescens, scutello squammis sub fulvescentibus cinereis tecto, elytris ellipticis punctato-striatis, antennis, pedibusque elongatis, gracilibus parcè squammosis.— Long. 1 1/2 lig.

Wollaston, Ins. Mader, p. 261, 198, 1854.

9. Pt. dawsonii, Wollaston.

Pt. piceus, squamio fulvescenti-cinereis adspersus, elytris rotundato-ovatis, profundè seriato-punctatis (punctis maximis, fasciis duabus unà s. c. ad basim ipsam sitâ et posticè valdè inœqualiter lacero-indentatà, sed alterà longè ultrà medium positâ) per suturam latè interruptis albidis ornatis, antennis pedibusque robustissimis ferrugineis et densè squamosis.— Long. 1 1/3 lig.

Wollaston, Ins. Mader, p. 263, 200, 1854.

10. Pt. pinguis, Wollaston.

Pt. piceus, squamis cinereo-fulvescentibus densè tectus, elytris rotundatis impunctatis, fasciâ posticâ obsoletissimâ (sœpè omninò obliteratâ) ornatis, antennis pedibusque ferrugineis et densè squamosis, illis in mare? robustioribus. — Long. 7/8–1 7/8 lig,

Wollaston, Ins. Mader, p. 264, 201, 1854.

11. PT. ORBATUS, Wollaston (*Trigonogenius?*).

Pt. ferrugineis squamis sub-fulvescenti-cinereis parcè tectus, elytris subovato rotundatis subseriato-punctatis, punctis magnis remotis, fasciâ sub posticâ obsoletissimâ ornatis, antennis pedibusque brevibus, robustis et vix densè squamosis.— Long. vix 2/3 lig.

Wollaston, Ins. Mad., p. 264, 202, 1854.

12. PT. NODULUS, Wollaston (*Trigonogenius?*).

Pt. nigro-piceus squamis sub-cinereis tectus, elytris rotundatis leviter subseriatim punctatis, punctis sat magnis remotis, fasciis duabus plus minusve obsoletis, s. c. basali et subposticâ, per suturam late interruptis albidis ornatis; antennis pedibusque robustis ferrugineis et dense squamosis. — Long. 2/5-7/8 lig.

Wollaston, Ins. Mader., p. 265, 203, 1854.

13. PT. PILULA, Wollaston (*Trigonogenius?*).

Pt. fusco-piceus squamis subcinereis tectus, elytris rotundatis, subruguloso-punctatis, punctis minoribus crebris, fasciis duabus, s. c. basali obsoletissimâ et posticâ plus minusve obsoletâ, per suturam latè interruptis albidis ornatis, antennis pedibusque subgracilibus, pallido-ferrugineis et parce squamosis.— Long. 2/8 lig.

Wollaston, Ins. Mader., p. 266, 204, 1854.

14. PT. LONGICORNIS, Wollaston (*Trigonogenius?*).

Pt. fusco-piceus, squamis cinereis variegatus, elytris sube-

longato-rotundatis dilutioribus punctatis (punctis minoribus crebris) fasciis duabus (s. c. basali obsoletissimâ diffusâ et sub posticâ plus minusve distinctâ) albidis ornatis, antennis pedibusque elongatis pallidioribus sed vix squamosis.—Long. 2/3-7/8 lig.

Wollaston, Ins. Mader., p. 270, 206, 1854.

15. Pt. fragilis, Wollaston.

Pt. ater, squamis albidis (præsertim in capite prothoraceque incrustatis elytris subquadrato-rotundatis punctatis (punctis distinctis et parùm crebris) antennis pedibusque fragilibus subpicescentibus sed vix squamosis.—Long. 1/2-7/8 lig.

Wollaston, Ins. Mader., p. 271, 207, 1854.

Je donne ici un extrait d'un catalogue, publié en Amérique, par M. Melsheimer, 1853, contenant des noms d'espèces appartenant à la faune américaine, et dont je n'ai pu me procurer les discriptions.

Genre PTINUS.

Humeralis, Say, Bost. I. 1, 165.
Bimaculatus, Mels. Pr. Acad. 2, 308.
Frontalis, Mels. Pr. Acad. 2, 308.
Quadrimaculatus, Mels. Pr. Acad. 2, 308.

Genre HEDOBIA.

Humeralis, Mels. Pr. Acad. 2, 309.

Explication des Planches.

Planche X.

1. Dilophus.
2. Irroratus.
3. Alpinus.
4. Farinosus.
5. Reichei ♂.
6. Id. ♀.

Planche XIII.

7. Lusitanus.
8. Foveolatus.
9. Xylopertha ♂.
10. Xylopertha ♀.
11. Abbreviatus.
12. Duvalii.

Planche XVII.

13. Variegatus.
14. Phlomidis ♂.
15. id. ♀.
16. Exulans.
17. Aubei.
18. Italicus.

Planche XVIII.

19. Lepidus ♂.
20. id. ♀.
21. Pulchellus.
22. Intermedius.
23. Spitzii.
24. Brunneus.

Planche XIX.

25. Frigidus.
26. Niveicollis.
27. Elongatus.
28. Exiguus.
29. Niveus.

DESCRIPTION

DE DIX ESPÈCES NOUVELLES DE COLÉOPTÈRES

recueillis de 1849 à 1851 dans

la RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

(Ancienne partie espagnole de l'île de Saint-Domingue ou d'Haïti).

(2[e] Partie) (1).

Par M. AUGUSTE SALLÉ.

(**Séance du 8 Février 1854.**)

---

7. **Mallosoma**, Serv.— *Bicolor*, Sallé (pl. 20, n° 1, fig. 1).

Long. 10 mill., larg. 3 mill.

Très fortement ponctuée, rouge brique, avec un peu moins de la moitié inférieure des élytres d'un beau bleu brillant et les antennes d'un noir brunâtre.

Tête très ponctuée, presque aussi large que le corselet, yeux saillants et échancrés. Antennes d'un noir brunâtre, ayant le premier article rougeâtre gros et ponctué, le second court, les troisième, quatrième et cinquième terminés par une épine, ils sont garnis de longs poils, les cinq derniers ont ces poils bien plus courts. Corselet arrondi sur les côtés criblé de points enfoncés, ayant trois faibles crêtes dorsales et quelques poils épars. Ecusson petit et déprimé dans son

(1) Voyez 3[e] Série, Tome III (1855), p. 263.

milieu. Elytres élargies en arrière, beaucoup plus larges que l'abdomen, rouges et criblées de points très enfoncés à la base, le sommet presque lisse et d'un beau bleu brillant, la limite du rouge avec le bleu est très foncée et paraît presque noire, elles ont chacune trois côtes qui forment des plis vers l'extrémité, laquelle offre une petite épine sur le rebord marginal, suture et marge latérale relevées, elles ont aussi des poils raides. Pattes plus rouges que le corps, ponctuées et garnies de quelques poils, cuisses un peu renflées et les quatre postérieures, armées à l'extrémité de deux faibles épines, jambes obscures et garnies en dedans de poils jaunes serrés, tarses brunâtres.

Je n'ai pris qu'un seul exemplaire de ce joli petit longicorne, à Santiago, pendant le mois d'octobre, il volait durant la chaleur du jour.

8. **Callidium**, Fab.—*Biguttatum,* Sallé (pl. 20, n° I, fig. 2).

Long. 4 à 5 mill., larg. 1 mill.

Noir ponctué de gros points, avec quelques poils blancs, deux taches blanches saillantes et brillantes, en forme de bandes, situées un peu avant le milieu des élytres.

Tête ponctuée, moins large que le corselet, front plan, large et fuyant en arrière. Yeux entiers. Antennes (pl. 20, N° I,) un peu en massue allongée, d'un rouge ferrugineux, obscures au bout, insérées au-dessus des yeux, composées de dix articles, le premier gros et renflé, le second plus court, troisième, quatrième, cinquième et sixième à peu près d'égale grandeur et grosseur, les septième, huitième et neuvième s'élargissent vers le bout, le dernier est

ovoïde, ces quatre derniers sont tomenteux, les autres ont quelques poils. Corselet presque aussi long que large, bombé, arrondi sur les côtés, un peu prolongé à la base, chagriné sur le disque, ponctué en dessous, parsemé de quelques poils blancs. Ecusson petit, strié longitudinalement. Elytres (pl. 20, N° I, fig. 2*a*) noires, parallèles, un peu étranglées au milieu, coupées carrément à la base, arrondies au sommet, une tache blanche lisse en relief, située vers le milieu, ponctuées de gros points de chacun desquels sort un gros poil raide blanc. Pattes courtes, cuisses fortement en massue, noires avec quelques poils blancs, jambes de la longueur des cuisses, également noires avec le même poil, tarses couleur de poix, garnis en dessous de poils blonds. Dessous du corps noir moins fortement ponctué avec une villosité épaisse sur le prosternum et les côtés du métathorax.

Je n'ai pris que deux individus de cet intéressant petit Longicorne, l'un à Santo-Domingo, en juillet, sur une plante, l'autre au vol à San-Juan de la Maguana, pendant le mois de mai. Il serait possible qu'il constituât un genre nouveau.

9. Plectrocerum, Dej.—*Cribatum*, Sallé (pl. 20, N° I, fig. 3).

Long. 11 mill., larg. 3 mill.

Rouge-corail avec la moitié inférieure des élytres bleu, celles-ci très ponctuées, les antennes noires avec le premier article rouge.

Tête allongée, moins large que le corselet, front proéminent, sillonnée entre les antennes et impressionnée au-dessus du labre. Yeux très échancrés. Antennes velues, de la

longueur du corps, premier article gros, d'un rouge obscur au sommet, deuxième court, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième d'égale longueur, armés d'une forte épine, huitième moins long à épine faible, les trois derniers non épineux. Mandibules noires à l'extrémité ; palpes égaux. Corselet rouge, lisse, brillant, coupé droit au sommet, légèrement sinueux à la base, renflé sur les côtés et ayant quatre bosses sur le disque. Ecusson lisse, petit, d'un rouge un peu plus foncé. Elytres rouges avec la moitié inférieure bleue, garnies de quelques poils, elles sont parallèles, un peu rétrécies au milieu, sinueuses à la base, échancrées au sommet, deux impressions en dedans de l'épaule et deux faibles avancements sur le corselet de chaque côté de l'écusson, criblées de points très serrés et très enfoncés, un peu moins au sommet. Pattes rouges et longues, les postérieures le sont un peu plus, on y voit quelques poils ; cuisses en massues, les quatre postérieures munies de deux faibles épines ; jambes obscures, terminées par une seule épine avec les genoux rouges ; tarses obscurs et velus. Dessous du corps entièrement rouge et très lisse.

Le seul individu que je possède est une femelle, et diffère principalement de l'espèce d'Olivier, par sa forte ponctuation. Je l'ai prise au vol à Santo-Domingo, pendant le mois de juin.

Le genre PLECTROCERUM, actuellement composé de deux espèces, a été établi par le comte Dejean, dans son catalogue, page 356, et adopté par M. Chevrolat dans le Dictionnaire d'Histoire naturelle de M. D'Orbigny, tome X, page 265 ; le *Callidium spinicorne*, Olivier, en est le type, et il est conservé dans la précieuse collection de M. Chevrolat. J'ai également trouvé cette espèce à Santo-Domingo, soit

volant, durant l'ardeur du soleil, ou sur des arbrisseaux en fleurs, pendant le mois de juin. Elle est glabre et luisante avec quelques poils çà et là, d'un beau rouge, et la moitié inférieure des élytres d'un beau bleu, les jambes et les antennes sont obscures avec le premier article de ces dernières rouge. Les antennes du mâle ont le double de la longueur du corps, les épines, à partir du troisième article jusqu'au sixième inclus, sont moins prononcées que chez la femelle. Elles sont à peine plus longues que le corps dans ce sexe, qui est précisément celui qu'Olivier a figuré, les articles sont aussi beaucoup plus larges et les épines fortement accusées, à partir du troisième jusqu'au septième.

10. Steirastoma, Serv. — *Acutipenne,* Sallé (pl. 20, nº I, fig. 5).

Long. 25 mill., larg. 11 mill.

Noir d'un gris-tomenteux, parsemé de très petits tubercules.

Tête large avec une faible carène, deux fossettes à sa partie postérieure et une tache couleur de rouille de chaque côté, partie antérieure déprimée, blanchâtre, et quelques points enfoncés dans son milieu. Antennes deux fois aussi longues que le corps, ayant sur le premier article un gros nœud anguleux et les trois premiers rugueux. Corselet avec une carène lisse dans son milieu, deux sillons de chaque côté, au fond desquels on voit une forte ponctuation et une pubescence couleur rouille, six tubercules dont trois épineux de chaque côté, un petit au tiers de la longueur, un fort au deux tiers et un placé en dessous sur le bord. Ecusson gris, subtriangulaire, arrondi au sommet. Elytres élargies à la base et coupées carrément, rétrécies au sommet, terminées par une forte épine, une ligne longitudinale pres-

que lisse, saillante et courbe, suit à une petite distance la suture pour aboutir près de l'épine terminale, les épaules sont saillantes et couvertes de petits tubercules, la couleur grise est nuancée de brun, on voit sur chaque étui cinq lignes couleur rouille, la marginale se réunit à la suturale. Dessous du corps et abdomen gris-tomenteux, lisse au milieu; segments abdominaux avec un point lisse sur les côtés. Pattes assez longues; cuisses renflées couleur de rouille mélangée de gris; jambes antérieures, longues, armées en dedans d'une forte épine (pl. 20, No I) et de deux terminales, les médianes moins longues ont une brosse dessus vers le bout, les postérieures plus courtes et régulières. Tarses antérieurs garnis de longs poils noirs.

La femelle a les couleurs plus claires du mâle, les antennes plus courtes et moins robustes et les tubercules moins apparents; les jambes moins longues ont de faibles épines et les tarses antérieurs sans longs poils,

J'ai pris trois individus de cet insecte en octobre, dans les hautes montagnes de l'intérieur de l'Ile, à un endroit nommé Dicayagua, ils étaient blottis sur l'écorce, en dessous d'un grand arbre, abattu et à moitié sec.

DESCRIPTION

DE TROIS NOUVELLES ESPÈCES DE COLÉOPTÈRES

DE LA RÉPUBLIQUE DE VENEZUELA.

Par MARCO A. ROJAS.

(**Séance du 11 Avril** 1855.)

HYPERANTHE.— HYPERANTHA, Gistl.
POECILONOTA, Dejean.

Hyp. Sallei, *Rojas.*

Rev. et Mag. de Zool. 1855, p. 160.

(Planche 20, n° II, figure 1).

H. capite viridi obscura prœnitenti. Oculis nigris, prothorace flavo, macula ovali viridi in centrali parte. Scutello nigro. Elytris quadrifariam geminato et punctato striatis, tricostatis duabus maculis nigris in parte inferiore ; margine rubra in dimidio inferiore et extremitate serrata et rubra.

Longueur 18 mill., largeur 6 1/2 mill.

Vert foncé brillant. *Tête* d'un vert foncé brillant. *Yeux* noirs. *Antennes* courtes, d'un vert foncé. *Corselet* jaune clair avec une tache ovale vert foncé, placée près du centre. *Mésothorax* vert foncé brillant, quelques-uns ont une petite tache jaune de chaque côté. *Ecusson* presque rond, petit, lisse et d'un noir brillant. *Elytres* ponctuées et fortement sillonnées d'un jaune clair, avec une petite tache noire irrégulière placée en bas de chaque élytre. Quelquefois ces taches en se réunissant forment une bande transversale

Bords inégaux jaunes en haut et rouges depuis le milieu jusqu'en bas. Extrémité inférieure rouge, dentelée ; chaque élytre se termine par deux épines. Suture rouge pâle, parfois sous chaque tache, il y a un point noir. *Abdomen* vert velu, quelques exemplaires ont au milieu de chaque segment abdominal une petite tache jaune. *Pattes* vert foncé, velues. *Dessous* vert foncé, velu. *Femelle* semblable au mâle.

Je crois de mon devoir de dédier cette belle espèce à mon ami M. Auguste Sallé, infatigable naturaliste voyageur, à qui l'entomologie doit de si importantes découvertes, et le prie de l'accepter comme preuve de reconnaissance pour le service qu'il m'a rendu en guidant mes premiers pas dans l'étude intéressante des Insectes.

C'est la première fois que j'ai trouvé cet insecte, en octobre et en novembre. Pendant la chaleur, il se pose sur les fleurs jaunes d'un Papillonacé, où il s'accouple.

Il vit sur la même plante que l'*Hyp. maculiventris*, dans la *quebrada de Topo*, à deux lieues de Caracas et presque à la même hauteur que cette ville.

On le trouve aussi à la *quebrada de Herman*, à un quart de lieue de La Guayra, à dix ou douze mètres au-dessus du niveau de la mer.

SEMIOTE. — SEMIOTUS, Eschscholtz.

PERICALLUS. Encyclopédie.

S. CARACASANUS, *Rojas*.

Rev. et Mag. de Zool., 1855, p. 160.

(Planche 20, n° II, figure 2).

Capite, oculisque nigris. Thorace nigro in parte media flavo in lateralibus. Primo et secundo articulo antennarum

flavis, aliis nigris. Elytris punctatis flavis-obscuris in dimidio superiore, nigris prœnitentibus in inferiori. Abdomine nigro cum lateribus flavis pellucidis pedibus flavis.

Longueur 16 mill., larg. 4 mill.

Tête et *yeux* noirs ; premier et second articles des *antennes* jaunes, les autres noirs. *Thorax* finement ponctué, noir brillant au milieu, jaune d'or sur les côtés. *Ecusson* petit, ponctué et d'un noir brillant. *Elytres* finement et régulièrement ponctuées d'un jaune d'or du milieu en haut, noir brillant du milieu en bas, bords de la même couleur. *Abdomen* pubescent, noir brillant au centre, jaune clair sur les côtés. *Pattes* jaunes. *Tarses* foncés.

Cet Elatéride vit sur les végétaux, dont il mange les feuilles. Je l'ai pris au mois de juillet et août dans les régions froides et tempérées, dans l'endroit appelé *Bucaral*, au N.-O. de Caracas, et à douze cents mètres au-dessus du niveau de la mer (en terre froide), je l'ai trouvé sur une plante connue vulgairement sous le nom de *Lavandera*, sous les feuilles de laquelle il se cache et s'accouple pendant la chaleur du soleil. Je l'ai pris sur une plante différente, au *Rio Catuche*, près de Caracas, et presque à la même hauteur que cette ville et à la température moyenne de 20° 45.

SPHÉNISQUE. — SPHENISCUS, Kirby.

SPH. CHEVROLATII, *Rojas*.

Rev. et Mag. de Zool. 1855, p. 160.

(Planche 20, n° II, fig. 3).

S. ovalis niger nitidus, capite, thorace, abdomineque nigro prœnitenti lævigato. Oculis albis subpallidis. Elytris flavo

albidis tribus punctis irregularibus inequalibusque nigris, in parte superiore, duabusque fasciis nigris, prima regulari in parte media secunda in inferiore latiore irregularique cum margine superiore orbiculata.

Longueur 16 mill., largeur 7 mill.

Ovale, noir brillant, lisse. *Tête* noire, petite, lisse. *Yeux* blanc jaunâtre, brillants. *Antennes* noires. *Ecusson* petit et triangulaire, presque imperceptible, noir brillant. *Elytres* convexes, ovales, blanches avec trois points noirs, irréguliers et inégaux de chaque côté de sa partie supérieure, quelquefois quatre points, d'autres fois seulement deux de chaque côté. Une bande noire assez large, rectiligne au milieu des élytres, les traversant dans leur largeur; une autre bande apicale noire, plus large que la précédente, remonte vers la première bande le long de la suture; celle-ci, la base et la marge sont étroitement bordées de noir. *Abdomen* noir et lisse. *Pattes* noires. *Dessous* noir brillant et lisse. *Femelle* exactement semblable.

Je me fais un vrai plaisir de dédier cette belle espèce à mon ami et collègue, M. A. Chevrolat, comme une preuve du profond respect et de l'estime que j'ai pour lui.

Cet insecte vit sur les arbres déracinés, au bord des torrents (*quebradas*). C'est en juillet dernier et durant la plus forte chaleur du jour que j'en trouvai quatre exemplaires.

Il se trouve à la *quebrada de Tusmare* (terre chaude), située à six lieues E. de Caracas, et à huit cents mètres au-dessus du niveau de la mer. J'en ai pris aussi un autre exemplaire sur le chemin qui conduit de *Guarenas* à *Guatire* (terre chaude), qui voltigeait autour d'arbres coupés.

NOTE

SUR QUELQUES NOUVELLES ESPÈCES DE *TENTYRIA*

QUI HABITENT LE SUD DES POSSESSIONS FRANÇAISES DANS LE NORD DE L'AFRIQUE.

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 27 Juin 1855.)

§ Je donne le nom de *Mélanges d'Entomologie algérienne*, à un travail que j'ai l'intention de faire paraître par notice afin d'en rendre la publication facile. Mon but, en entreprenant cette nouvelle publication, n'est pas seulement de décrire les nombreuses espèces d'insectes que j'ai recueillies pendant mon second voyage en Algérie, dont sept mois furent exclusivement employés à explorer les plateaux de Médéah et de Boghar; mais de faire connaître aussi toutes celles que l'on voudra bien me communiquer. J'espérais qu'il aurait été accordé un supplément à mon histoire naturelle des animaux articulés de l'Algérie, mais les circonstances actuelles ne me permettent plus guère de penser à une semblable publication. On m'avait fait espérer ce supplément et je l'avais attendu; mais par suite des complications politiques qui sont survenues et dont la durée ne peut être limitée, les travaux de la commission scientifique de l'Algérie se trouvent interrompus et peut-être pour long-

temps. Cependant, animé du désir de compléter, autant que possible, mon histoire naturelle des animaux articulés de l'Algérie, je me décide à faire paraître ce supplément dans les Annales de la Société, recueil excessivement répandu et qui se trouve dans les mains de presque tous les amis de l'Entomologie. Je ne suivrai pas une méthode bien rigoureuse dans cette nouvelle publication, le titre que je lui donne l'indique à l'avance ; mais je tâcherai, autant qu'il me sera possible, que chaque notice soit composée d'espèces appartenant à un même groupe.

§§ Le genre *Tentyria*, établi par Latreille, aux dépens des *Akis* de Fabricius et des *Pimelia* d'Olivier, a été le sujet d'un travail consciencieusement fait par M. Solier, et qui a été publié dans le tome 1er de ses annales, 1re série (1835); afin de rendre plus facile à l'étude ce genre abondamment répandu en Europe, en Orient et en Afrique; l'entomologiste marseillais a établi plusieurs divisions et subdivisions qui facilitent considérablement l'étude des nombreuses espèces de cette coupe générique. Dans la première notice de mes mélanges d'Entomologie algérienne, je décris six nouvelles espèces du genre *Tentyria* qui ont été rencontrées dans la partie sud des possessions françaises dans le nord de l'Afrique. En comparant ces nouvelles espèces avec celles qui sont connues et surtout celles qui n'abandonnent pas le littoral algérien, j'ai trouvé non seulement des différences spécifiques très grandes, mais des formes tout à fait particulières. On sait que les *Tentyria* du littoral algérien, rappellent soit par leur forme, soit par les caractères qu'elles présentent, les espèces de l'Europe méridionale, tandis que celles, au contraire, qui habitent le sud de nos posses-

sions ont une analogie beaucoup plus grande avec les *Tentyria* que nourrissent, par exemple, l'Egypte et le Sénégal (1). J'ai dû naturellement chercher à rapprocher les nouvelles espèces de *Tentyria*, que je décris dans ce travail, de celles qui sont connues, et en étudiant l'essai sur les *Collaptérides* de Solier, je suis parvenu à ranger quelques-unes de ces espèces parmi les divisions et subdivisions qui ont été établies par cet habile entomologiste; mais malheureusement il en est d'autres qui n'ont pu entrer dans l'arrangement systématique de cet auteur, telles sont, par exemple, les *Tentyria*, que je désigne sous les noms de *Mulsanti, longicollis* et *gibbicollis*. Lorsqu'on étudie comparativement ces espèces avec celles que renferment les divisions et subdivisions établies par Solier, on remarque que leur forme très étroite, leur thorax plus long ou au moins aussi long que large, sont des formes et des caractères que ne présente aucune des espèces signalées par Solier, dans le tableau analytique qui précède la description des nombreuses espèces de *Tentyria* qu'il fait connaître. Ne pouvant mieux faire, je me vois réduit à placer à la fin du genre *Tentyria* ces trois espèces, dont quelques-unes, par leur forme allongée et étroite, semblent établir un passage entre ce genre et celui des *Mesostena*.

(1) Au sujet de cette analogie, je ferai observer que le genre *Mesostena*, que l'on ne connaissait que comme habitant l'Egypte et le Sénégal, se trouve aussi en Algérie, et l'espèce qui y représente cette coupe générique, est le *Mesostena punctipennis* Solier, Ann. de la Soc. entom. de France, t. IV 1re série, p. 403 (1835) ; elle a été rencontrée dans les environs de Biskara, et fait partie de la collection de M. le capitaine Godart.

1. Tentyria Godartiana, Lucas, Revue et Mag. de Zool. p. 291 (1855).

Long. 14 mill., lat. 6 mill. 1/4.

(Pl. 21, fig. 1, 1 *a*).

T. nigro-subnitida, lata; capite sensiter punctato, posticè in medio unisulcato; thorace convexo, multò latiore quàm in T. ligurica *subtiliter densèque punctato, lobo basali valdè producto, profundè emarginato; elytris dilatatis, planis, sulcatis, ad latera convexis, fortiter plicatis reticulatisque; sterno et abdomine nigro-nitidis, omninò lœvigatis.*

Beaucoup plus large que la *T. ligurica*, dans le voisinage de laquelle elle vient se placer. D'un noir légèrement brillant. La tête plus large que dans la *T. ligurica*, présente une ponctuation plus fortement marquée que chez cette espèce ; de plus, elle est dépourvue de points enfoncés dans son milieu et offre seulement près de sa partie postérieure un sillon longitudinal assez distinctement accusé. Les mandibules sont noires ainsi que les palpes maxillaires et labiaux : les derniers articles de ceux-ci ferrugineux cependant à leur extrémité. Les antennes d'un noir mat, sont couvertes de poils testacés très courts, avec l'extrémité du dernier article ferrugineuse. Le thorax beaucoup plus large que dans la *T. ligurica*, est assez convexe en dessus et présente une ponctuation plus fine et plus serrée que chez cette espèce; il est finement marginé sur les parties latérales avec les angles de chaque côté de la base plus fortement accusés et le prolongement que celle-ci présente dans son milieu un peu plus saillant, plus profondément échancré et formant deux dents larges, mais moins obtuses que chez la *T. ligurica*. L'écusson est lisse et trianguliforme. Les

élytres beaucoup plus larges et moins convexes que dans la *T. ligurica,* sont dilatées et saillantes sur les côtés; elles sont striées, mais ces stries sont moins nombreuses que dans la *T. ligurica,* et les plis transversaux qu'elles présentent forment une réticulation plus large et plus profondément marquée que chez cette espèce. Les pattes sont d'un noir brillant avec les tibias armés de quelques piquants. Le sternum et l'abdomen sont lisses et entièrement d'un noir brillant.

Cette jolie espèce, que je dois à l'obligeance de M. le capitaine Godart, auquel je me fais un plaisir de la dédier, habite les environs de Biskara.

2. Tentyria Ottii, Lucas, Revue et Mag. de Zool. p. 291 (1855).

Long. 16 mill.; lat. 5 mill.

(Pl. 21, fig. 2, 2 *a*).

T. nigro-obscura, elongata; capite subtiliter densèque punctato, in medio impresso; thorace convexo, latiore quàm in T. ligurica, *cordiformi, subtilissimè punctulato, lobo basali minùs producto ac minùs emarginato; elytris elongatis, regulariter distinctèque striatis, interstitiis tantùm subtiliter plicatis; abdomine subtilissimè et laxè punctulato.*

Elle est beaucoup plus grande et un peu plus large que la *T. ligurica,* à laquelle elle ressemble un peu. D'un noir obscur. La tête plus large que dans la *T. ligurica,* présente une ponctuation moins obscurément marquée et un peu plus serrée que chez cette espèce; elle n'offre point dans son milieu de point enfoncé, mais une dépression assez

grande et sensiblement accusée. Les mandibules sont noires ainsi que les palpes maxillaires et labiaux : les derniers articles de ceux-ci ferrugineux cependant à leur extrémité. Les antennes sont noires, très finement ponctuées, couvertes de poils testacés, très courts, peu serrés avec leur dernier article ferrugineux. Le thorax assez convexe en dessus, plus large que dans la *T. ligurica*, est cordiforme ; il présente une ponctuation très fine et moins marquée que chez cette espèce ; il est très finement marginé sur les parties latérales avec les angles de chaque côté de la base plus aigus et plus fortement accusés, et le lobe que celle-ci présente dans son milieu moins avancé et moins profondément échancré ; il est aussi à remarquer que les dents formées par cette échancrure sont moins grandes et plus rapprochées que chez la *T. ligurica*. L'écusson est lisse et arrondi à sa base. Les élytres sont beaucoup plus allongées et plus convexes que dans la *T. ligurica;* elles sont aussi plus régulièrement et plus distinctement striées ; les plis transverses que présentent les intervalles sont plus fins et ne forment pas une réticulation aussi fortement prononcée que chez les *T. ligurica* et *Godartiana*. Les pattes sont d'un noir obscur avec les tibias entièrement lisses. L'abdomen est d'un noir un peu plus brillant et offre une ponctuation très fine et peu serrée.

Cette *Tentyria,* qui habite le Saharien algérien, m'a été communiquée par M. Ott, auquel je la dédie pour le remercier des espèces que cet entomologiste, plein de zèle, a bien voulu mettre à ma disposition.

3. **Tentyria acuminipennis**, Lucas, Revue et Mag. de Zool. p. 291 (1855).

Long. 13 mill., lat. 5 mill. 1/2.

(Pl. 21, fig. 3, 3 *a*).

T. nigro-nitida; capite sat fortiter punctato, longitudinaliter impresso; thorace convexo, punctulato, fortiter marginato ad basin in medio sulcato; elytris convexis, rotundatis, posticè fortiter acuminatis, in medio utrinque suturæ depressis obscurè punctato-striatis interstitiis prominentibus, lævigatis; pedibus exilibus, tibiis spinulosis; sterno et abdomine subtilissimè laxèque punctulatis, ultimo segmento in medio sensiter emarginato.

Elle vient se placer dans le voisinage de la *T. rugoso-striata* de M. Rambur, avec laquelle elle ne pourra être confondue à cause de sa taille qui est moins large, des stries des élytres qui ne sont pas rugueuses et de ces organes qui sont plus prolongés et plus fortement acuminés à leur partie postérieure. D'un noir brillant. La tête présente une ponctuation plus forte et moins serrée que celle de la *T. rugoso-striata*, et au lieu d'offrir dans son milieu un point enfoncé comme chez cette espèce, celui-ci est remplacé par une impression longitudinale. Les mandibules sont d'un noir brillant ainsi que les palpes maxillaires et labiaux. Les antennes sont d'un noir brillant, finement ponctuées et couvertes de poils testacés, très courts, peu serrés. Le thorax plus court et moins large que celui de la *T. rugoso-striata*, est assez convexe, mais sa ponctuation est plus finement accusée que chez cette espèce et il n'offre pas de sillon longitudinal dans sa partie médiane; il est aussi beaucoup plus fortement marginé que dans cette

espèce, avec la base sinuée vers son milieu et marginée au lieu d'être lisse comme chez la *T. rugoso-striata.* L'écusson est lisse et arrondi à sa base. Les élytres sur les côtés en dessus sont très convexes, arrondies et fortement acuminées à leur partie postérieure; elles sont déprimées dans leur milieu de chaque côté de la suture, striées sur les parties latérales : ces stries sont vaguement ponctuées, les intervalles sont saillants et lisses. Les pattes sont grêles avec les tibias spinuleux. Le sternum et l'abdomen sont d'un noir brillant et offrent une ponctuation très fine placée çà et là; il est à remarquer que le dernier segment abdominal présente dans son milieu une échancrure assez profonde.

Suivant M. le capitaine Godart, qui m'a communiqué cette espèce, cette *Tentyria* aurait été rencontrée dans les environs de Tlemcen.

4. TENTYRIA MULSANTI, Lucas, Revue et Mag. de Zool. p. 291 (1855).

Long. 15 mill., lat. 5 mill.

(Pl. 21, fig. 4, 4 *a*).

T. angusta, nigro-nitida; capite anticè trianguliformi, in medio transversìm impresso, laxè subpunctulato; thorace subtilissimè punctulato, subelongato, suprâ gibboso, ad basin rotundato, angulis posticis prominentibus; elytris elongatis, angustis, convexis, ad suturam rugosis, obscurè subpunctulatis, utrinque subbistriatis; sterno abdomine que rugosis, segmento ultimo tantùm basi punctulato.

Elle est encore plus étroite que la *T. Goudotii* à laquelle elle ressemble un peu. D'un noir assez brillant. La tête sen-

siblement allongée et étroite, présente entre les yeux une dépression transversale assez fortement prononcée; à sa partie antérieure, elle est trianguliforme; la ponctuation dont elle est couverte est très petite, peu accusée et placée çà et là. Les mandibules sont d'un noir brillant ainsi que les palpes maxillaires et labiaux dont les derniers articles sont ferrugineux. Les antennes sont noires avec les deux premiers articles glabres et brillants; les autres sont couverts de poils très courts, testacés, avec le dernier entièrement roussâtre. Le thorax peu allongé, sensiblement rebordé, assez gibbeux en dessus est coupé droit à sa partie antérieure ; à sa base il est arrondi et les angles de chaque côté assez bien marqués; il est très finement ponctué, mais cette ponctuation est encore moins marquée et moins serrée que celle de la tête; sur les parties latérales, il est lisse et en dessous il offre quelques tubercules placés çà et là. L'écusson est lisse et arrondi à sa partie postérieure. Les élytres assez allongées et étroites sont finement rebordées et terminées en pointe arrondie à leur base ; elles sont assez convexes, parcourues dans le sens transversal surtout dans le voisinage de la base, par quelques rides peu marquées; elles présentent de chaque côté deux vestiges de strie peu accusés et une ponctuation très fine, obscurément marquée et très disséminée. Les pattes sont d'un noir brillant avec les fémurs et les tibias légèrement rugueux. Le sternum et l'abdomen sont d'un noir brillant et présentent des tubercules très petits, saillants, irrégulièrement disposés et qui donnent à ces organes un aspect rugueux; quant au dernier segment abdominal, il n'est qu'obscurément ponctué.

Cette espèce, qui m'a été communiquée par M. Douë et par M. le capitaine Godart, habite les environs de Biskara.

J'ai dédié cette espèce au savant entomologiste lyonnais M. Mulsant qui a doté la science d'excellents travaux sur les insectes, et parmi lesquels je me plairai à citer son histoire naturelle des coléoptères de France.

5. TENTYRIA LONGICOLLIS, Lucas, Revue et Mag. de Zool., p. 291 (1855).

Long. 15 mill., lat. 5 mill. 1/2.

(Pl. 21, fig. 5, 5 *a*).

T. nigro-nitida, angustata, punctata; thorace elongato, suprà convexo, subtiliter marginato, angulis posticis basique rotundatis; elytris elongatis, ad suturam longitudinaliter depressis, fortiter punctatis, punctis irregulariter positis; abdomine obscurè ac subtilissimè punctato, femoribus tibiisque fortiter punctatis.

Cette espèce, par sa sa forme étroite et allongée, établit un passage entre les *Tentyria* et les *Mesostena*. Etroite, d'un noir brillant. La tête plus allongée et plus étroite que dans les *Tentyria* proprement dites, est assez convexe en dessus. déprimée entre les antennes avec sa partie antérieure sensiblement tronquée et plus avancée que dans le genre des *Tentyria* ; de plus, elle présente une ponctuation très fine, peu profonde et assez serrée. Les mandibules sont d'un noir brillant. Les palpes maxillaires et labiaux sont d'un noir roussâtre avec les articles terminaux entièrement de cette dernière couleur. Les antennes sont d'un noir roussâtre, à articles hérissés de poils très courts, testacés avec le dernier entièrement roussâtre. Le thorax plus long que large, est bombé et arrondi en dessus; il est tronqué à sa

partie antérieure, plus large postérieurement, les angles de chaque côté de la base ainsi que celle-ci sont arrondis ; il est finement marginé et présente une ponctuation moins fine et moins serrée que celle de la tête ; en dessous et sur les côtés, il est d'un noir terne et présente une ponctuation très fine et disséminée. L'écusson est très petit, lisse et arrondi à sa base. Les élytres sont plus allongées, plus étroites et moins convexes que dans les *Tentyria* proprement dites ; elles sont déprimées de chaque côté de la suture, assez convexes et arrondies sur leurs parties latérales ; elles sont finement marginées, et à leur partie antérieure, elles offrent un bourrelet beaucoup plus épais et plus fortement accusé que sur les côtés latéraux ; elles sont ponctuées et les points sont plus forts, plus profondément marqués et moins serrés que ceux du thorax. Tout le corps en dessous est d'un noir brillant avec le sternum fortement ponctué ; quant à l'abdomen, il présente une ponctuation très fine, obscurément accusée et très peu serrée. Les pattes sont d'un noir brillant avec les fémurs et les tibias fortement ponctués et les tarses d'un noir roussâtre.

Le seul individu que je connaisse de cette espèce m'a été communiqué par M. Chevrolat ; cette *Tentyria* a été rencontrée dans le Sahara algérien.

6. **Tentyria gibbicollis**, Lucas, Revue et Mag. de Zool., p. 291 (1855).

Long. 13 mill., lat. 4 mill.

(Pl. 21, fig. 6, 6 *a*).

T. nigro-nitida, punctata, angustior quàm T. longicollis; *thorace brevi, suprà gibboso, posticè in medio fortiter im-*

presso; elytris non sensiter depressis utrinque suturæ, subcostatis, interstitiisque sat regulariter punctatis; corpore infrà lævigato, nigro-nitido, femoribus tibiisque subtilissimè punctatis.

Elle ressemble beaucoup à la précédente, mais elle en diffère encore par sa forme plus étroite, son thorax plus court et gibbeux. Etroite, d'un noir brillant. La tête assez convexe en dessus, moins cependant que dans l'espèce précédente, déprimée de chaque côté des antennes, présente une ponctuation assez fine, éparse et peu profonde. Les mandibules sont noires ainsi que les palpes maxillaires et labiaux. Les antennes sont noires, couvertes de poils testacés très courts avec le dernier article roussâtre. Le thorax moins long que dans l'espèce précédente est plus convexe en dessus et par conséquent gibbeux; il est finement marginé avec les angles de chaque côté de la base et celle-ci arrondis; il présente une ponctuation plus fine et moins serrée que dans la *T. longicollis*, et un peu avant la base, dans le milieu, on aperçoit une dépression arrondie, profondément enfoncée; en dessous et sur les côtés, il est d'un noir brillant et obscurément ponctué. L'écusson est très petit, lisse et arrondi à sa base. Les élytres plus étroites que dans l'espèce précédente, bien moins fortement déprimées le long de la suture que chez la *T. longicollis*, sont finement marginées comme dans cette espèce avec le bourrelet qu'elles présentent à leur partie antérieure bien moins épais; elles sont parcourues par des saillies longitudinales assez distinctes qui forment des espèces de côtes dont les intervalles offrent une ponctuation fine, peu serrée et assez régulièrement disposée. Tout le corps en dessous est lisse et d'un noir brillant. Les fémurs et les tibias sont ponctués,

mais beaucoup plus finement que chez la *T. longicollis;* quant aux tarses, ils sont d'un noir légèrement teint de roussâtre.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *T. longicollis,* mais sa forme plus étroite, son thorax plus court et gibbeux, les élytres étroites et non déprimées de chaque côté de la suture; les côtes que l'on y remarque et la ponctuation assez régulière, voilà des caractères qui, je crois, empêcheront de la confondre avec cette espèce tout près de laquelle elle vient se ranger.

Cette *Tentyria* dont je n'ai vu qu'un seul individu, m'a été communiquée par M. le capitaine Godart, et a été prise dans les environs de Biskara.

NOTE

SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DU GENRE *MORICA*

(*Morica Jevinii*)

QUI HABITE LES POSSESSIONS FRANÇAISES DU NORD DE L'AFRIQUE.

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 12 Octobre 1855.)

C'est Solier, dont l'Entomologie déplore encore la perte, qui a caractérisé le genre *Morica,* signalé seulement par Dejean, dans son catalogue des coléoptères, p. 202 (1837), et c'est dans les Annales de la Société entomologique de France, 1re série, t. 5, p. 646 (1836), que les caractères de cette coupe générique ont été pour la première fois représentés. Les espèces qui composent le genre *Morica* avaient été rangées dans les *Akis* par Fabricius et Schoenherr, et parmi les *Pimelia* par Olivier. Les *Morica* ont quelques traits de parenté avec les *Akis,* mais elles en diffèrent principalement par la forme du prothorax qui est peu transverse, à peine relevé sur les côtés et à angles semblables dans les deux sexes; par les pattes qui sont sensiblement plus courtes et généralement plus épaisses, et enfin par le corps

qui est plus obtus à son extrémité. Solier en a fait connaître trois espèces, ce sont les *Morica planata*, *octocostata* et *obtusa*, qui toutes habitent l'Europe méridionale, surtout la partie qui regarde l'Afrique, comme par exemple Malaga : elles se trouvent aussi en Egypte et en Barbarie, particulièrement dans la région Tingitanienne. Jusqu'alors aucune espèce de ce genre singulier n'avait encore été indiquée comme habitant exclusivement l'Algérie, et c'est dans la séance du 9 janvier 1850 que j'ai signalé pour la première fois la rencontre dans nos possessions africaines d'une espèce de cette coupe générique : elle a été trouvée sous les pierres aux environs de Djâma-R'zâouât, par mon collègue et ami M. le sous-intendant d'Aumont. J'en possède plusieurs individus qui ont été pris dans cette même localité, et que je dois à la générosité de mon collègue M. le docteur Lauras. En montrant cette espèce à la société, je n'ai fait que la signaler, aussi ai-je pensé qu'une description accompagnée d'une figure exacte de cette *Morica*, ne serait pas sans intérêt scientifique.

MORICA JEVINII, Lucas, Ann. de la Société Entom. de France, 2e série, t. 8, p. 4 (9 janvier 1850).

Long. 20 à 25 mill., lat. 10 à 13 mill.

(Pl. 21, fig. 7 et 7 *a*.)

M. nigra, subnitida, tuberculata; prothoracis marginibus fortiter plicatis, angulis posticis satis prominentibus, elytris utrinque quatuor lineato-tuberculatis, interstitiis plicatis irregulariterque tuberculatis; abdomine sensiter punctato; pedibus sat crassis tibiis tuberculatis.

Elle vient se placer entre les *Morica obtusa* et *octocostata*, et par sa forme elle se rapproche plus de la première que de

la seconde. D'un noir légèrement brillant. La tête un peu plus étroite que celle de la *M. obtusa,* présente une ponctuation plus fine que dans cette espèce. Les antennes sont noires avec le dernier article roussâtre; elles sont glabres, à l'exception cependant des quatre derniers articles qui présentent quelques poils d'un roux clair. Les mandibules sont noires, striées. Les palpes maxillaires et labiaux sont noirs avec l'extrémité de leur dernier article roussâtre. Le thorax sensiblement plus étroit que dans les *M. obtusa* et *octocostata*, ne présente aucune ponctuation, seulement on aperçoit dans son milieu une dépression longitudinale qui part de la partie antérieure, mais n'atteint pas la base; les expansions latérales sont larges, non rebordées comme chez la *M. obtusa,* et au lieu d'être lisses comme dans cette espèce, elles sont au contraire fortement plissées; quant aux angles de la base, ils sont aussi plus saillants que chez la *M. obtusa.* L'écusson est triangulaire et entièrement lisse. Les élytres sensiblement plus étroites que dans la *M. obtusa,* sont aussi d'un noir plus brillant, et au lieu de présenter deux côtes en scie comme chez cette espèce, on n'en aperçoit qu'une qui est la marginale; celle ci est très longue et va de la base jusque près de l'extrémité; de plus ces organes en dessus sont parcourus par quatre lignes longitudinales de tubercules qui n'atteignent pas la partie antérieure, et dont la quatrième ou celle qui avoisine la suture est la plus courte; les intervalles présentent aussi des tubercules, mais ceux-ci sont irrégulièrement disposés; quant aux plis transversaux, ils sont plus fortement accusés que dans la *M. octocostata.* L'abdomen, de même couleur que le reste du corps, présente une ponctuation beaucoup plus forte que dans les *M. obtusa* et *octocostata.* Les pattes sont épaisses avec les tibias assez fortement tuberculeux.

Cette jolie espèce, qui se plaît sous les pierres dans les lieux arénacés, a été découverte aux environs de Djâma-R'zâouât, par M. G. d'Aumont; elle habite aussi Lella-Maghnëa; car j'en possède plusieurs individus qui ont été pris dans cette autre localité, et qui m'ont été généreusement donnés par mon collègue et ami M. le docteur Lauras.

DESCRIPTION

DE DEUX GENRES ET DE QUATRE ESPÈCES

DE COLÉOPTÈRES PROVENANT D'ORIENT.

Par M. PEYRON.

(Séance du 13 Août 1856.)

Genre **PHLOEOZETEUS** (Φλοιος écorce, ζητέω je recherche).

Corpus elongatum, depressum. Caput rotundatum. Labrum subquadratum. Mandibulæ breves, arcuatæ. Maxillæ intùs fimbriatæ, apice acuminatæ. Palpi maxillares ultimo articulo cylindrico penultimo vix duplice longiore; labiales articulo tertio securiformi. Labium subquadratum. Mentum in medio dente bifido instructum. Antennæ breves, crassæ, pilosæ, filiformes; articulo primo cæteris longiore, secundo breviore. Oculi prominentes. Thorax transversus postice in medio basis subprolongatus. Scutellum minutum, breve, latum. Elytra subquadrata, apice truncata. Pedes sat crassi et breves, femoribus fortiter canaliculatis, tibiis anticis emarginatis; tarsis villosis, anticis dilatatis, articulis subtriangularibus, primo omnium longiore, penultimo in anticis, subtus, emarginato in quatuor posticis bilobato, unguiculis pectinatis.

Corps médiocrement allongé, très déprimé. *Tête* arrondie, sans cou distinct, avec l'épistôme légèrement arqué en avant, fortement rebordé. Labre un peu allongé, presque

carré, arrondi en devant, saillant entre les mandibules. Celles-ci robustes, courtes et arquées, ayant vers le milieu une dent assez forte. Mâchoires recourbées, cornées et aiguës à l'extrémité, frangées intérieurement. Palpes maxillaires à dernier article cylindrique, à peine tronqué à l'extrémité, de moitié au moins plus long que le précédent; labiaux à deuxième article allongé, le dernier à peine plus court, fortement sécuriforme. Languette entourée par ses paraglosses qui paraissent soudés avec elle; le tout formant une figure carrée. Menton muni d'une dent médiane bifide; ses lobes latéraux assez avancés, obtus. Antennes courtes, épaisses, poilues, à premier article plus long et plus gros que tous les autres, le deuxième court, obconique, les suivants cylindriques, subégaux. Yeux gros et proéminents. *Prothorax* transversal, à angles antérieurs fortement arrondis et les postérieurs à angles bien marqués, à côtés relevés avec la base légèrement prolongée en arc de cercle dans son milieu. Ecusson petit, large et très court, un peu bombé. Elytres en carré pas beaucoup plus long que large, fortement tronquées à l'extrémité, leur rebord prolongé jusqu'à l'écusson. *Pattes* courtes et épaisses; cuisses renflées et canaliculées; jambes antérieures échancrées; tarses villeux en dessus, garnis de squammules en dessous : les antérieurs ayant leurs deux articles intermédiaires dilatés triangulairement, assez courts, le quatrième entier, légèrement échancré en dessous, les postérieurs plus grêles que les intermédiaires; tous ayant leur premier article allongé, les crochets forts et dentelés; chez les quatre postérieurs le deuxième article est plus court que le premier, aussi long que le cinquième et que les deux suivants réunis, le quatrième bilobé.

Genre voisin des *Singilis* de Rambur, dont il a la plupart des caractères, mais dont il diffère cependant principalement par le labre plus allongé, la dent du menton moins forte et bien visiblement bifide, le deuxième article des antennes plus court, les yeux saillants et la forme du prothorax ; ce qui fait que, malgré ce voisinage, je le placerai plutôt auprès des *Coptodera*, dont il a d'ailleurs le *faciès*.

Le type est la *Coptodera plagiata* (1), Reiche et Saulcy. Ann. Soc. Ent. Fr. 3e, S. III, p. 578, P. 22, f. 4, insecte que j'ai pris aussi dans les jardins du Caire, sous des écorces de Mimosas.

D'après M. Reiche, la *Singilis Mauritanica*, Lucas, rentrerait peut-être aussi dans cette coupe générique.

Genre ORTHOTRICHUS (ὀρθόθριξ, τριχος qui a les poils hérissés).

Corpus elongatum, depressum. Caput triangulare. Labrum transversum. Mandibulæ breves, acutæ, ad apicem arcuatæ, intùs ad basim dentibus duabus subtillimis armatæ. Maxillæ intùs ciliatæ. Palpi filiformes, articulo ultimo in maxillaribus cæteris breviore, subcylindrico, in labialibus longiore, apice acuminato. Labium antice triangulare. Mentum in medio dente integro instructum. Antennæ filiformes, pubescentes, articulo primo medium oculum longitudine attingente, secundo plùs dimidio minore, cæteris æqualibus, ultimo longiore. Oculi proeminentes. Thorax cordatus, angulis posticis subrotundatis. Scutellum triangulare. Elytra oblonga, marginata, apice for-

(1) L'insecte qui a servi à la description et à la figure de la *Coptodera plagiata* était mutilé et manquait de ses palpes labiaux, ce qui explique pourquoi l'auteur crut devoir, par l'examen des autres caractères, placer cette espèce dans le genre *Coptodera*. REICHE.

titer sinuata, ferè truncata. Pedes mediocres ; femoribus canaliculatis ; tibiis anticis emarginatis ; tarsis subtùs villosis, articulis extremitatem versùs longitudine descrescentibus, penultimo breviore, ultimo omnibus longiore, unguiculis inermis.

Corps allongé, déprimé, ayant des poils allongés, peu serrés, hérissés sur les côtés de la tête et du prothorax ; élytres pubescentes; sommet de la tête, disque du prothorax, écusson, dessous du corps, palpes et les deux faces des cuisses glabres. *Tête* triangulaire. Labre en carré, plus large que long, légèrement rebordé en avant; épistôme largement échancré. Mandibules assez courtes, aiguës, arquées à l'extrémité, munies chacune près de leur base de deux dents très petites. Mâchoires fortes, rebordées en dessous, ciliées intérieurement. Palpes filiformes, à dernier article des maxillaires un peu plus court que les précédents, subcylindrique, légèrement tronqué à l'extrémité ; le dernier des labiaux est plus long que les précédents, un peu renflé à la base, très accuminé au bout. Languette triangulairement coupée en avant, dépassée par ses paraglosses. Menton peu ou point échancré, ayant dans son milieu une dent simple, obtuse, très large ; ses lobes latéraux presque droits, mais coupés latéralement à angle aigu. Antennes filiformes, pubescentes, les trois premiers articles et la base du quatrième glabres, premier épais, deuxième plus petit des deux tiers, les suivants subégaux, cylindriques, le dernier un peu plus allongé, en pointe à l'extrémité, tous ayant à l'extrémité un faisceau de poils allongés. *Yeux* gros et proéminents. *Prothorax* cordiforme avec les bords latéraux relevés, les angles antérieurs arrondis, les postérieurs marqués mais arrondis. *Ecusson* en triangle équilatéral. *Elytres*

oblongues, rebordées, très fortement sinuées et presque tronquées à l'extrémité, avec les angles huméraux marqués maisa rrondis, leur rebord prolongé jusqu'à l'écusson. *Pattes* médiocres; cuisses canaliculées; jambes antérieures échancrées; tarses garnis en dessous de squammules, à articles décroissant vers l'extrémité, le quatrième moitié plus petit que le précédent, le dernier le plus long de tous, crochets simples, très grands.

Ce genre rappelle par son *faciès* celui des *Cymindis*. Indépendamment de la forme du menton et de la languette, de nombreux caractères le feront aisément distinguer des *Anchomenus*.

Il a pour type l'*Anch. cymindoides*, Dej. Sp. V, 731. Cette espèce ne paraît pas rare dans le Delta du Nil.

La description de M. le comte Dejean, me paraissant devoir être rectifiée ou plutôt augmentée dans quelques parties, que l'on me pardonne si, après ce célèbre entomologiste, j'ose ajouter quelques lignes dues à mes observations.

Orthotrichus cymindoides.

Alatus; planus; rufo brunneus, antennarum articulo primo, elytrorum margine subtili pedibusque testaceis; elytris pubescentibus, piceis, micantibus, striatis; striis parce et obsolete punctatis; interstitiis elevatis, fortiter et parum densè punctatis. Long. 11 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Ailé; corps aplati en dessus; d'un rouge brun assez foncé, avec les pattes, le premier article des antennes et une bordure très étroite autour des élytres plus pâles; celles-ci sont d'un brun luisant, avec un reflet légèrement verdâtre. *Tête* et *prothorax* ainsi que Dejean les a décrits, sauf la posi-

tion des poils hérissés indiquée dans ma description générique; bord postérieur du prothorax assez échancré au milieu. *Ecusson* ponctué, à points assez gros, mais peu profonds et peu serrés. *Elytres* à pubescence épaisse, subparallèles, allongées, avec les angles antérieurs bien marqués et arrondis, légèrement rebordées et fortement sinuées à l'extrémité; les stries sont finement ponctuées à intervalles un peu convexement relevés, chacun ayant une double rangée assez régulière de points grands et bien marqués. Dessous du corps glabre et lisse; cuisses poilues sur leurs tranches, glabres et finement ponctuées sur leurs faces.

CYMINDIS OSIRIDIS.

Deplanata; vix pubescens; opaca, rufo-brunnea, capite, thorace elytrorumque maculis marmoreis obscurioribus; thorace cordato; elytris subparallelis, 4-costatis, costis æqualiter elevatis. Long. 8 mill.; larg. 3 1/2 mill.

Corps brun, aplati, un peu pubescent, opaque, faiblement granulé en dessus, obsolétement ponctué en dessous. *Tête* arrondie, un peu plus obscure sur le devant et les côtés; palpes et antennes plus clairs. *Prothorax* cordiforme, plus large que la tête, avec le bord antérieur échancré à angles saillants et arrondis; ses côtés sont relevés, rétrécis en arrière où ils sont fortement sinués avant l'extrémité à angles obtus et saillants, les angles postérieurs droits; il est partagé longitudinalement par une ligne enfoncée qui touche les deux bords et fortement et irrégulièrement ridé en travers; la couleur des bords latéraux est un peu plus claire. *Ecusson* en triangle très allongé. *Elytres* subparallèles, rebordées, fortement échancrées en avant avec les angles arrondis,

subsinueusement coupées en arrière, avec quatre fortes côtes élevées, striées faiblement sur leur arête, dont l'une suturale, les deux intermédiaires droites, la quatrième arquée en arrière et se réunissant à la troisième ; dans chaque intervalle on aperçoit de faibles vestiges de côtes plus petites, dont la plus apparente dans toute la longueur est celle qui est voisine du bord externe, les deux intermédiaires sont à peine visibles et seulement à la base, celle qui est le plus rapprochée de la suture se réunit à elle vers le quart antérieur ; la couleur des élytres est d'un brun rougeâtre plus clair que la tête et le prothorax, surtout aux épaules, et elles sont marbrées de taches foncées qui occupent plus particulièrement la région suturale. *Abdomen* d'un brun rougeâtre ; pattes plus claires.

Le Caire.

Cette espèce qui rentre dans la division des *Platytarus*, L. Fairm., se distingue facilement de la *C. faminii*, par sa taille toujours un peu plus grande, sa couleur générale rougeâtre, les angles de la sinuosité du prothorax beaucoup plus marqués et surtout par la forme des côtes striées des élytres et l'absence des côtes intermédiaires qu'on aperçoit chez la *C. Faminii.*

Feronia Johannis.

Alata ; nigro picea ; thorace cordato, postice utrinque impresso, angulis posticis rotundatis ; elytris convexiusculis, oblongis, subparallelis, striatis, punctis tribus in tertio interstitio signatis. Long. 15 mill. ; larg. 5 1/4 mill.

Ressemble pour la forme générale à la *Fer. picimana*,

mais elle en diffère assez par les caractères suivants pour constituer une espèce nouvelle.

La taille est un peu plus grande et le corps moins déprimé, le prothorax est cordiforme, à côtés régulièrement arrondis et point redressés à l'extrémité où ses angles sont marqués seulement par une petite épine; la ligne médiane est plus longue et il n'a postérieurement qu'une seule impression plus allongée et linéaire, imponctuée. Les élytres sont en ovale-allongé avec les angles antérieurs assez saillants obtusément arrondis, les stries sont un peu moins enfoncées et à peine ponctuées. Les pattes sont toujours de la couleur du corps qui passe du noir de poix au rouge-brun. Abdomen des ♂ ayant une impression punctiforme de chaque côté du dernier segment.

J'ai dédié cette espèce à M. le chevalier Jean de Hédimbourg qui me l'a adressée de Rhodes.

Malgré la ressemblance de cet insecte avec la *F. picimana*, la forme de son prothorax oblige à l'éloigner de la division des *Platysma* et de le ranger dans celle des *Omascus* Ziégl.

CYBISTER ÆGYPTIACUS.

♂ Ovalis, postice dilatatus, apice attenuatus, depressus, niger, capitis thoracis elytrorumque lateribus, palpis et antennis obscure ferrugineis; elytris subtilissime granulatis, obsoleteter punctato striatis. Long. 30 mill.; larg. 14 mill.

Ovale, un peu dilaté postérieurement et atténué à l'extrémité, déprimé; noir un peu verdâtre en dessus, noir de poix en dessous, avec les palpes, les antennes et les poils des tarses d'un ferrugineux obscur. La *tête* est lisse et bor-

dée de la même couleur en avant et sur la moitié inférieure des yeux. Le *prothorax* a sa partie antérieure avancée au milieu et échancrée sur les côtés avec les angles très pointus ; les postérieurs sont prolongés en arrière ; il est diagonalement ponctué sur les côtés de l'angle antérieur au tiers de la base, l'angle postérieur et le milieu de celle-ci ont quelques points plus marqués; les côtés sont largement bordés de ferrugineux. *Elytres* entièrement couvertes d'une granulation à peine sensible, un peu plus marquée en avant et le long de la suture avec trois lignes de points oblongs enfoncés peu visibles, celle du milieu la mieux marquée ; elles sont bordées d'une bande ferrugineuse qui touche le bord à l'épaule : cette bande est d'abord très large, mais bientôt elle se divise en deux branches; la première suit le bord externe jusqu'au bas de l'élytre où elle se fond dans une autre qui commence tout à fait contre le bord aux deux tiers postérieurs et s'étend jusqu'à la suture ; la deuxième suit en dedans une ligne parallèle à la première en s'amincissant graduellement jusqu'à ce qu'elle arrive au bas, où elle grossit de nouveau et forme un coude brusque vers l'extrémité de la bande externe, à l'angle sutural où elle se fond avec elle en formant un angle très aigu.

Les jambes antérieures et intermédiaires ainsi que les trois avant-derniers segments de l'abdomen sont parfois ferrugineux.

Le Caire. Deux individus ♂.

Hydrophilus (Temnopterus, Sol.) Ægyptiacus.

Elongatus, convexiusculus, nitidulus, suprà nigro-olivaceus, thoracis elytrorumque margine exteriore orichalceo obscure

micante ; infrà ater, densa pube vestitus, palporum et antennarum basi lutea ; thoracis angulis posticis rotundatis, lateribus punctatis; elytris apice utrinque bispinosis, obsolete striato punctatis, punctis majoribus in seriis ad latera impressis. Long. 32-36 mill.; larg. 14-15 1/2 mill.

Allongé, elliptique, peu convexe, noir olivâtre assez luisant en dessus; dessous d'un noir obscur couvert d'une pubescence serrée et blanchâtre; l'épistôme, les côtés de la tête, les bords du prothorax et des élytres sont plus ou moins obscurément bronzé, cuivreux, quelquefois presque concolores; les palpes sont jaunâtres avec le dernier article noir; les antennes sont d'un ferrugineux plus clair à la base: les pattes antérieures et les poils des tarses des autres sont d'un brun obscur. Epistôme ponctué en arrière sur les côtés; front marqué d'une ligne assez légère en triangle très obtus, dont la pointe se joint en arrière à une autre ligne longitudinale qui atteint le bord postérieur; les impressions antérieures sont plus droites et plus lâchement ponctuées que chez l'*Hydr. piceus,* celles du bord interne des yeux à points plus petits et plus serrés. *Prothorax* transversal, avec les côtés obliques en dehors et les angles postérieurs très arrondis, la base échancrée en arc de cercle un peu sinué ; il est marqué aux angles antérieurs de quelques points et sur les côtés qui ont une ligne enfoncée de quelques autres plus gros très espacés. *Elytres* échancrées sur les côtés de la base avec l'angle huméral presque droit, un peu arrondi ; elles sont très peu élargies vers leur milieu, et progressivement atténuées en arrière avec leur extrémité échancrée et fortement biépineuse, très légèrement rebordées; elles sont entièrement couvertes d'une très fine ponctuation avec quatre stries très obsolètes de

points un peu mieux marqués, la troisième la moins visible, la quatrième la mieux distincte; on voit encore le long du bord latéral deux séries assez régulières de points plus marqués. Canal du prosternum terminé en devant par un appendice recourbé en forme de crochet; épine sternale très longue, en forme de lame de canif, s'étendant au moins jusqu'au milieu de l'avant-dernier segment abdominal; ceux-ci sont rebordés sur les côtés et nullement carénés au milieu.

♂ Ayant le cinquième article des tarses antérieurs aussi long que les deux précédents réunis, d'un tiers plus court que le deuxième, à peine plus large qu'eux et muni en dedans d'une dilatation dentiforme peu sensible; crochets mutiques, forts, inégaux.

♀ Ayant le cinquième article des tarses antérieurs aussi long que le deuxième, grêle, plus étroit que les précédents; crochets dentés, faibles, égaux; taille plus grande.

Egypte.

Cette espèce, qui ne paraît pas rare en Egypte, m'a paru curieuse à plus d'un titre, soit comme représentant sur les bords de la Méditerrannée les *Hydrophilus* à élytres épineuses, soit comme rappelant à la fois les *Temnopterus* de Solier, par ce caractère, et les *Stethoxus* du même auteur, par celui des tarses antérieurs du mâle; enfin la pointe recourbée que l'on aperçoit en devant du canal prosternal est un caractère qui n'a point encore été signalé, que je sache, chez d'autres *Hydrophilus*, et que je n'ai retrouvé ni dans les espèces européennes, ni dans l'*Hydr. olivaceus* de Chine, quoique cette dernière espèce ait l'épine sternale assez longue, pour que je pusse supposer qu'un appendice destiné sans doute à faciliter sa pression dût aussi se retrouver chez elle.

DESCRIPTION

D'UNE ESPÈCE NOUVELLE DU GENRE HISTER

DÉCOUVERTE AUX ENVIRONS DE MARSEILLE.

Par M. PEYRON.

(Séance du 13 Août 1856.)

J'ai pris dernièrement, au bord de l'étang de Berre, sous une pierre, non loin de Rognac, un individu du genre *Hister*, dont j'ai vainement cherché la description spécifique et la figure parmi toutes celles que M. l'abbé de Marseul vient de publier si consciencieusement dans nos Annales, année 1854 ; ayant alors recouru aux espèces qu'il n'avait pas vues, j'ai reconnu que mon *Hister* correspondait un peu à la courte description qu'il donne de l'*Hister nigrita* de Stephens, mais comme d'un côté, il n'est pas sûr que cette espèce soit la même que celle que l'auteur anglais avait en vue, et d'un autre, que le nom de *nigrita* a aussi été employé par Erichson, je lui ai donné un nouveau nom spécifique que j'ai accompagné de la description suivante. Ceux qui seront à même de faire la comparaison sur l'individu typique de Stephens, décideront la question.

HISTER PRÆTERMISSUS.

Ovalis, convexiusculus, niger, nitidus, antennis brunneis; stria frontali tenuissima, subsemihexagonali ; pronoto stria

laterali interna integra; elytris fossa marginali uni-sulcata, obsolete punctata; striis dorsalibus quatuor integris, 5ª *et suturali abbreviatis fortiter impressis; propygidio pygidioque sat dense punctatis; mesosterno recto marginato; tibiis anticis 4-dentatis, dente apicali majore, bifido; posticis biseriatim spinosis.* Long. 4 mill.; larg. 3 1/4 mill.

Ovale, peu convexe, noir très brillant, avec les antennes d'un brun foncé à massue spongieuse et blanchâtre en dessous; bouche jaunâtre. *Tête* déprimée en avant, paraissant échancrée; strie frontale fine et peu marquée, sinuée en devant, presque semi-hexagonale, entière; mandibules dentées, très aiguës, arquées. *Pronotum* rétréci en avant, arqué à la base, fortement échancré en avant, avec les côtés régulièrement courbés; les angles antérieurs sont très avancés, aigus, pointus, les postérieurs obtusément arrondis; il est entièrement bordé sur sa tranche externe d'une ligne bien marquée, en avant et sur les côtés d'une strie interne fortement enfoncée, entière, peu éloignée du bord, droite, imponctuée; la marge placée entre les stries latérales et le bord est relevée en bourrelet. *Elytres* à peine plus larges que le pronotum à leur base, curvilinéairement dilatées vers le milieu, arrondies aux angles apical et sutural; fossette marginale assez profonde, unisillonnée, obsolètement ponctuée; 1-4 stries dorsales entières, cinquième raccourcie, allant jusqu'au tiers postérieur, suturale jusqu'un peu au delà du milieu; elles sont graduellement un peu plus enfoncées, en sorte que la première et la deuxième le sont plus fortement que les autres. *Propygidium* bifovéolé, couvert, ainsi que le pygidium, d'une ponctuation fine, peu serrée. *Prosternum* semblable à celui de l'*H. carbonarius*. *Mésosternum* droit, bordé d'une strie entière. *Côtés* de la poitrine et

de l'abdomen garnis d'une ponctuation fine et peu serrée. *Jambes* antérieures munies de quatre dents, l'apicale très grande et légèrement bifide, les trois autres petites, les postérieures de deux rangées de denticules épineux.

Cette espèce ressemble à l'*H. carbonarius*, dont elle diffère principalement par l'absence de strie subhumérale ; elle n'a point de latérale externe au pronotum comme l'*H. bissexstriatus* ; elle doit être placée auprès de l'*H. corvinus*, dont les caractères ci-dessus énoncés la font suffisamment distinguer.

NOTE

RELATIVE AUX COLÉOPTÈRES NUISIBLES ET UTILES

EXPOSÉS PAR M. E. MOCQUERYS DE ROUEN

à l'Exposition universelle de 1855.

(Séance du 27 Février 1856.)

M'occupant depuis longtemps de collecter des Coléoptères, le but que je me suis proposé a été la recherche des insectes nuisibles en général, c'est-à-dire l'entomologie appliquée, qui est le but de l'entomologie, et surtout des moyens à employer pour les détruire.

Mes premières recherches ont d'abord été longtemps infructueuses, mais enfin, à force de persévérance, je fis quelques découvertes ; j'avais même, pour développer le goût de l'entomologie dans notre département, fait quelques expositions d'insectes nuisibles à notre Société d'horticulture. Ces expositions, d'abord peu regardées, m'avaient particulièrement été demandées par le président de cette Société, et aux encouragements constants de celui-ci, sont venus se joindre ceux de M. Goureau, à qui je dois d'avoir continué, car lorsque je lui en parlai j'avais perdu courage. Cependant, à une exposition suivante, je reçus un encouragement et enfin plusieurs à des expositions suivantes.

L'exposition universelle s'ouvrant alors, je réunis quel-

ques échantillons de dégâts et des insectes qui les causaient, et c'est de cette exposition que je vais avoir l'honneur de vous parler; mais avant de commencer cette nomenclature, je désirerais donner quelques détails sur les termes que j'emploie. Ainsi lorsque la femelle fécondée a déposé son œuf entre l'écorce et le bois, la larve éclôt, puis au moment de sa transformation en insecte parfait, l'insecte perce alors l'écorce et forme ce que je nomme le trou de sortie; ces trous bien étudiés, en tenant compte de leur diamètre et surtout de leur forme, font souvent connaître les insectes qui les ont faits, et conséquemment les ennemis que l'on a à combattre; ainsi maintenant à la seule inspection des dégâts, je peux, à peu de chose près, au moins pour un grand nombre, dire quel est l'insecte qui les a causés; quoique ce soit l'étude la plus facile, il a fallu faire ces recherches pour arriver à la ponte.

Revenons aux dégâts qui ne se manifestent à l'extérieur que par ces trous, et pour ne citer qu'un exemple, le *Cerambyx cerdo,* ce grand destructeur des pommiers de nos environs, a, lui, un trou de sortie tout à fait ovale, comme vous avez pu le voir sur les échantillons que je vous ai présentés. Dans quelques autres, vous avez pu voir l'insecte encore dans la place où il s'était transformé, ainsi que le bouchon fabriqué par la larve avant sa transformation en nymphe, lequel bouche hermétiquement la galerie par laquelle l'insecte doit sortir. Ce bouchon composé avec des fragments de fine sciure, agrégés ensemble au moyen d'une salive particulière sécrétée par la larve, m'a fait douter et réfléchir s'il ne serait pas un aliment destiné à nourrir l'insecte jusqu'à la saison favorable pour sa sortie.

Ce qui m'a fait supposer la chose presque certaine, c'est

que dans les mois d'octobre et novembre, les *Cerambyx* sont déjà dans le bois à l'état d'insectes parfaits, ainsi que vous avez pu les voir, et comme il doit s'écouler cinq ou six mois avant leur sortie pour l'accouplement, il est au moins présumable qu'ils ne passent pas tout ce temps sans manger, aussi je me propose d'en conserver de vivants dans leurs galeries pour m' assurer du fait. Donc pour sortir, l'insecte n'a plus qu'à désagréger le bouchon et percer l'écorce qui ne lui oppose alors qu'un faible obstacle.

Enfin tout en faisant des recherches pour les détruire, on commence par les admirer dans leur prévoyance et, pardonnez-moi le mot, dans leur intelligence.

Je reviens à mon exposition. Dans cinq cadres différents j'ai exposé les dégâts et les insectes dont la nomenclature suit :

Des écorces d'orme, détachées par les travaux des *Scolytus destructor* et *intricatus ;* — des écorces de pin, détachées par les *Hylurgus piniperda ;* — du bois de pin avec les trous de sortie des mêmes insectes ; — des écorces et du bois de frêne, attaqués par l'*Hylesinus fraxini ;* — du bois de chêne, par le *Cerambyx heros ;* — du même, par la *Mesosa nubila ;* — du bois de hêtre, par la *Phymatodes variabilis ;* — de pommier, par le *Cerambix cerdo ;* —de hêtre, par le *Clytus mysticus ;* — de pommier, par le *Synodendron cylindricum ;* — de frêne, par le même ; — de châtaigner, par l'*Hylotrupes bajulus ;* — de charme, par le *Callidium alni ;* — des branches de peuplier tremble, par la *Compsidia populnea ;* — de tilleul, par le *Cryphalus capulatus* (Chevrolat) ; — du bois de châtaigner et coudrier, par le *Clytus arietis ;* — d'érable, par l'*Hylesinus vittatus ;* — des écorces de pin, détachées par le *Pissodes notatus ;* — du bois de

pommier, par le *Tomicus monographus*; — de poirier, par le *Valgus hemipterus;* — d'orme, par le *Rhyncolus cylindrirostris* ; — de hêtre, par le *Phlœophagus æneopiceus;* — de pin et de noyer ouvrés, par l'*Anobium pertinax* ; — de hêtre et de chêne ouvrés, par l'*Anobium tessellatum;* — de peuplier, par l'*Hedobia imperialis;* — des branches de pin, par le *Pissodes notatus;* des graines de blé froment, par le *Sytophilus granarius;* — de maïs, par le *Sytophilus orizæ ;* — de pois, par le *Bruchus pisi ;* — de lentilles d'Europe, par le *Bruchus rufimanus;* — de lentilles d'Egypte, par le *Bruchus Mocquerysii* (Jekel); — de fèves, par le *Bruchus flavimanus;* — de vesce, par le *Bruchus granarius.*

Venaient ensuite les insectes nuisibles sans leurs dégâts dont les noms suivent :

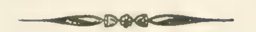
Melolontha vulgaris.
— *albida.*
— *hypocastani.*
Rhysotrogus æstivus.
Amphimallus ater.
— *rufescens.*
— *solstitialis.*
Anomala julii.
Phylloperta horticola.
Agriotes graminicola.
— *segetis.*
Apion apricans.
Altica oleracea.
— *lepidii.*
— *atra.*
— *brassicæ.*
Psylliodes rapæ.
Phyllobius oblongus.
Bromius vitis.
Centorhynchus sulcicollis.
Hylurgus ligniperda.
Hylastes ater.
Hylobius abietis.
Agrilus cyaneus.
Anœrea carcharias.
Saperda scalaris.
Clytus arcuatus.
— *4-punctatus.*
— *mysticus.*
Callidium sanguineum.
— *alni.*
Mesosa nubila.

Puis enfin les insectes utiles et les meilleurs auxiliaires de l'homme, représentés par les :

Cicindela campestris.
— *hybrida.*
Procrustes coriaceus.
Carabus auratus.
— *auronitens.*
— *catenulatus.*
— *purpurascens.*
— *nemoralis.*
— *monilis.*
— *cancellatus.*
— *granulatus.*
— *arvensis.*
— *convexus.*
— *intricatus.*
Calosoma sycophanta.
Pœcilus cupreus.
Omaseus melanarius.
Steropus madidus.
Abax striola.
Staphylinus nebulosus.
— *murinus.*
— *cæsareus.*
— *chalcocephalus.*
Ocypus olens.
— *cyaneus.*
Silpha quadripunctata.
Thanasimus formicarius.
Lampyris noctiluca.
Drilus flavescens.
Coccinella septempunctata.
Adalia bipunctata.
Myrrha octodecimguttata.
Propylea 14-guttata.
Lasia globosa (1).

Je ne terminerai pas cette note sans remercier ceux à qui je dois d'avoir obtenu une récompense, et surtout M. Hooker, le savant directeur des Jardins Royaux de Kew près de Londres, qui a acquis ces objets pour la collection du musée qui y est attaché.

(1) Parmi ces auxiliaires, j'ai bien regretté de n'avoir pu faire figurer en première ligne un mammifère, la taupe, qui nous rend de si importants services, mais la nature de mon exposition, composée exclusivement de Coléoptères, s'y opposait formellement.





EXTRAITS

d'une lettre adressée à M. L. BRISOUT par M. YERSIN

SUR LES ORTHOPTÈRES ET QUELQUES HÉMIPTÈRES DES ENVIRONS D'HYÈRES EN PROVENCE.

(**Séance du 14 Novembre 1855.**)

Monsieur,

J'ai fait deux courts séjours à Hyères, le premier vers la fin de juillet 1853, et le second de quinze jours, au mois d'août 1855. Je vais essayer de vous raconter mes courses entomologiques autour de cette ville, en y intercalant les observations de stridulation qu'il m'a été possible de réunir.

Lors de mon passage à Hyères en 1853, je fis, pour la première fois, la capture d'une femelle du *Bacillus gallicus*, Charp. Pendant mon second séjour, j'en ai retrouvé plusieurs dont une seule à l'état parfait ; j'ai vainement cherché le mâle. Une larve de cette espèce m'a présenté le cas, déjà signalé par plusieurs auteurs, d'une absence de symétrie dans les pattes ; celle de droite de la première paire est beaucoup plus petite que celle de gauche.

Sur la terre même, au milieu d'un sentier, j'ai pris une femelle de la *Forficula annulipes*, Lucas, au moment même où elle cherchait à pénétrer dans une crevasse du sol. En parcourant les rochers, on rencontre en abondance le *Poly-*

zosteria decipiens, Germ. Au milieu du jour cette blatte se tient sous les pierres ou bien elle court sur le sol, le soir elle monte sur les végétaux, le long desquels elle s'élève avec beaucoup de facilité.

Sur les pentes arides, qui n'offrent qu'une herbe desséchée entremêlée de buissons, on trouve en Orthoptères, les *Stenobothrus declivus*, Brisout, *albolineatus*, Lucas, *Genei*, Ocsk, le *Platyphyma Giornæ*, Rossi, et le *Calliptamus italicus*. Le chant caractéristique du *Stenobothrus vagans*, Fieb., m'a fait reconnaître cet insecte avant même que j'eusse réussi à m'en emparer. Ses habitudes m'ont semblé les mêmes ici que dans les environs de Sion, en Valais.

En fait de Mantidés, j'ai pris les *Mantis religiosa*, Lin, et *decolor*, Charp.; ces deux mantes ont la singulière habitude, lorsqu'on les poursuit, de fuir en s'élevant jusqu'au sommet de la plante sur laquelle on les a surprises ; là, elles se défendent en cherchant à mordre la main qui veut les saisir.

C'est dans les buissons épineux de *Quercus coccifera* qu'habite le *Stenobothrus hispanicus*, Ramb.; cette charmante espèce s'expose au soleil pour faire entendre son chant qui n'est pas très bruyant. En la regardant, pendant qu'elle stridulait, je l'ai vue replier ses jambes postérieures de manière à les dissimuler sous ses cuisses qui sont, pendant le repos, dans une position presque horizontale. Puis ces pattes s'élèvent ensemble par un mouvement brusque, en décrivant un arc de cercle peu étendu, en même temps elles appuient fortement contre les élytres et en tirent un son bref. Sans s'arrêter, les pattes retombent en pressant moins sur les élytres qui ne rendent alors qu'un son peu distinct, doux et flûté. Il m'a semblé que pour imiter cette stridulation je

devais répéter les deux syllabes *très sin*, la première plus forte que la seconde. Notre *Stenobothrus* ne se contente pas d'une seule note, il répète sa stridulation, toujours par le même mécanisme et de manière à reproduire la même note, qui ne se prolonge pas au-delà d'une demi-seconde ; seulement les silences qui séparent ces notes sont souvent d'une telle irrégularité que nous ne saurions mieux comparer l'effet produit qu'à celui d'un feu éloigné de tirailleurs. Ce dernier caractère à lui seul permet de distinguer la stridulation de ce *Stenobothrus* de celle de tous les autres insectes de la même famille, chez lesquels la note du chant ne se répète qu'avec une grande régularité.

J'ai rencontré en abondance la *Phaneroptera lilifolia*, Fab., et particulièrement la variété *margineguttata*. La stridulation de cette Locustidé est si faible que ce n'est qu'en y apportant toute son attention que l'on parvient à la bien distinguer. Elle est formée par deux sons aigus, soutenus à peine une demi ou un tiers de seconde et séparés par un silence d'une durée à peu près égale. En cherchant à voir le frémissement des élytres qui glissent l'une sur l'autre, pendant le chant, j'ai pu constater que la Phanéroptère de couleur verte, celle qui sert de type à l'espèce, et la variété brune ont des stridulations identiques, et que lorsqu'elles sont rapprochées toutes les deux chantent alternativement, l'une s'empressant de répondre à l'autre.

On rencontre au fond d'un ravin, en sortant d'Hyères, un petit ruisseau desséché au bord duquel se trouve un peu de verdure et beaucoup de ronces. C'est là que j'ai vu en 1853, les premiers individus du *Decticus sepium*, Yersin, mais sans pouvoir les prendre ; j'ai été plus heureux en 1855, et j'y ai pris un mâle qui appartient bien à cette espèce. Le mur à

moitié ruiné, flanqué de tours carrées, qui s'étend jusqu'au sommet du petit mont qui protège Hyères contre le vent du nord, abrite au milieu des ronces le *Decticus albifrons*, Fab., dont la présence est révelée par sa stridulation forte et lente. C'est de l'un des buissons de myrtes, le long du même mur, que j'ai vu sauter l'unique femelle, que je possède, du *Thamnotrizon apterus*, Fab. Là encore j'ai trouvé l'*Ephippigera provincialis*, Yersin.

Le jour même de mon arrivée à Hyères, au mois d'août 1855, j'ai fait dans le vignoble de la plaine, un peu avant la nuit, une première reconnaissance qui m'a révelé la présence d'Orthoptères, chantant après le coucher du soleil et probablement jusqu'à son lever. L'une des stridulations que j'ai remarquée sans pouvoir la caractériser, me paraît être celle de la *Phaneroptera falcata*, Scop.; c'est au moins cette espèce que j'ai vue et prise sur les feuilles de vignes, au point même d'où partaient les sons. Tout ce que je puis rapporter de ce chant, c'est qu'il se compose d'une note trillée assez courte. Dans la même localité, du milieu de l'herbe, partaient d'autres sons plus forts se succédant régulièrement de seconde en seconde, et que je traduirais volontiers par une série de *itic, itic, itic,* qui doivent être prononcés en appuyant plus fort sur la seconde syllabe que sur la première. Là, j'ai trouvé le *Decticus tesselatus*, Charp., abondant dans les environs d'Hyères, mais dont je n'ai jamais observé le chant durant le jour, je suis donc naturellement disposé à lui attribuer cette seconde stridulation. Enfin tout autour de moi chantait un autre insecte qui avait la prudence de se taire dès que j'approchais du point où il se tenait caché ; tous mes efforts pour le découvrir furent d'abord infructueux. Un individu de la *Phaneroptera falcata*,

que j'avais rapporté vivant dans ma chambre, s'étant élancé vers la bougie allumée sur ma table, me fit penser que je serais peut-être plus heureux en essayant une chasse à la lanterne. Après plusieurs tentatives, pendant lesquelles je fus tourmenté par les cousins, je découvris enfin un *Œcanthus pellucens*, Scop., caché sous une feuille de vigne au point même d'où partait le *ru u u* caractéristique du chant de ce grillon.

Dans la gaîne un peu entr'ouverte des feuilles inférieures de l'*Arundo donax*, se trouve abondamment la *Forficula Yersini*, Brisout (*Forficula pubescens*, Fisch. Fr. Orthopt. Europ., p. 77, tab. VI, fig. 15, non Géné in Serv. Hist. Orth., p. 46), dont il est facile de s'emparer en détachant vivement les feuilles, de manière à faire tomber les insectes sur un linge placé à terre (1).

Lorsqu'on arrive à deux kilomètres de la ville, on rencontre un chemin qui croise celui des salines et trace la ligne de démarcation entre les terres cultivées et la région plus ou moins marécageuse qui s'étend jusqu'à la Méditerranée. C'est ici que commence une nouvelle végétation, les vignes et les oliviers sont remplacés par des prairies artificielles ou des champs de blé que l'agriculture paraît avoir conquis en assainissant le terrain à l'aide de profonds fossés. Au point même où je suis arrivé, le desséchement du marais est complet, c'est à peine s'il reste un peu d'eau dans les fossés, qui n'en indiquent pas moins leur origine

(1) C'est la *Forficula Yersini* que j'ai trouvée à Toulon en 1850, et non la *Forficula pubescens* Géné, Serv., comme je l'ai indiqué à tort dans les Ann. Soc. ent. Fr., 1853, Bull., p. LXVI. J'ai trouvé la véritable *Forficula pubescens* Géné aux environs de Paris.

(Note de M. L. Brisout).

par les plantes qui y croissent et les insectes qui les peuplent. Le *Xiphidion fuscum*, Fab., y est commun. J'ai pu me convaincre que le ♂ et la ♀ de ce Xiphidion sont identiques à Hyères et à Paris. Je n'ai pas su reprendre la variété, peut être l'espèce que j'ai trouvée en 1853, près de Nice, à l'embouchure du Var, et qui se distingue du Xiphidion brun, le ♂ par le développement plus grand des cercis, la ♀ par son oviscapte plus court et nullement denticulé sur ses bords.

Dans le même fossé j'entendais une note courte, forte, aiguë, soutenue une fraction de seconde seulement et qui ne se répétait qu'à de longs intervalles (1). Après quelques minutes de recherches je découvris le mâle du *Thamnotrizon fallax*, Fisch. Fr., et qui s'est laissé prendre sans trop de difficultés. Le désir de connaître la femelle de cette Locustidé, dont je trouvais bon nombre de mâles, me fit revenir chaque jour pendant une semaine dans le même lieu; après plusieurs tentatives infructueuses, je réussis à m'emparer de deux femelles.

En revenant si souvent dans la même localité j'y faisais chaque jour de nouvelles découvertes; c'est ainsi que je n'avais encore rencontré que des individus isolés de l'*Ephippigera provincialis* sur les buissons ou les haies (2).

(1) Ce chant à ma connaissance convient déjà à trois espèces, dont l'une de l'Europe centrale, le *Thamnotrizon cinereus* Zett., et les deux autres du midi de la France. le *Decticus sepium* Yersin, et l'*Ephippigera terrestris* Yersin.

(2) Lors de mon premier voyage, j'ai confondu la stridulation de cette Ephippigère avec celle du Dectique à front blanc; probablement que j'ai été induit en erreur parce que ces deux espèces habitent souvent sur la même plante.

En me laissant guider par une stridulation entièrement nouvelle pour moi, j'arrivai au milieu d'un champ envahi par de nombreuses Composées. Tout près de moi, perché au sommet de l'une de ces plantes, un mâle de cette Ephippigère répétait indéfiniment une sorte de *zié zié, zié zié, zié zié,* ..... formé de deux notes égales, très courtes, liées entre elles et qui se répètent après un silence moindre d'une demi-seconde. J'ai toujours été frappé de la lenteur des mouvements de cet insecte qui n'essaie pas même de fuir et se laisse prendre avec les doigts, aussi ai-je pu faire une ample récolte, mais de mâles seulement, car quoique la femelle soit munie d'organes stridulents, pareils à ceux du mâle, je n'ai pas été appelé une seule fois auprès de l'une d'elles par son chant; je n'ai rapporté que quatre spécimens de ce sexe.

C'est également pendant l'une de mes chasses au Thamnotrizon, que j'ai constaté que le *Decticus intermedius,* Rambur, *apud* Serville, Hist. Orth., a une stridulation tout autre que celle du *Decticus griseus,* Fab., auquel il ressemble assez pour que M. Fischsr de Fribourg l'ait réuni comme une simple variété; mais comme les différences de stridulation sont accompagnées de légères différences dans l'organisation, je crois qu'il faut revenir à l'opinion de M. Serville, et maintenir le *D. intermedius* comme espèce distincte du *griseus.* La stridulation du *D. griseus* est formée d'une note courte, répétée régulièrement avec une certaine lenteur; celle du *D. intermedius* est forte, longue, isolée et d'un tout autre caractère. Elle commence par une note assez grave qui conserve le même ton pendant trois à six secondes, puis elle se termine brusquement par un ton plus aigu et plus doux qui a le cachet propre du chant

des Locustes, tandis que la première partie, fortement trillée, ressemble à celui d'une Acridite; aussi avant d'avoir constaté que cette stridulation était produite par le *Decticus intermedius*, étais-je dans le doute pour savoir à laquelle de ces deux divisions je devais la rapporter. Je me suis rendu compte de la manière dont cet insecte varie son chant en regardant ses élytres; lorsqu'elles frottent l'une sur l'autre, par un mouvement étendu, elles produisent la note principale; elles n'éprouvent plus qu'un léger frémissement au moment de la note terminale. J'ai remarqué aussi qu'en effrayant l'insecte au milieu de son chant, il s'arrête sans produire cette dernière note; enfin avant de recommencer, il fait entendre deux ou trois sons isolés semblables à celui qui termine la stridulation ordinaire.

En continuant à m'acheminer vers la mer, j'arrive sur un espace desséché et sablonneux où j'ai surpris le mâle du *Stenobothrus Genei*, Ocsk., répétant neuf ou dix fois une note longue de trois quarts de seconde environ, de manière à imiter parfaitement pour le timbre, l'intensité et la mesure, le chant du *Stenobothrus biguttatus,* Charp. Le *Stenobothrus Genei* se rapproche encore de ce dernier par la manière délicate dont il fait vibrer ses deux pattes ensemble au moment où elles s'élèvent pour produire le son. Le court silence qui s'observe entre chaque note, coïncidant à l'instant où les pattes reviennent à la position horizontale, il est probable qu'elles n'appuient sur les élytres de manière à les faire résonner que pendant le mouvement ascendant.

Plus loin, je me suis assis dans l'herbe pour observer la stridulation d'autres *Stenobothrus*. L'un le *St. albolineatus,* Lucas, a répété, pendant une demi-minute, plus de cinquante fois, une note d'une faible intensité et d'un timbre

qui rappelle celui du *St. parallelus*, Zett. Plusieurs autres mâles, appartenant je crois au *St. declivus*, Brisout., répétaient aussi de temps à autre une note unique, soutenue un peu moins d'une seconde et d'un timbre pareil à celui de l'*albolineatus ;* ces deux chants me semblaient néanmoins bien distincts l'un de l'autre, le premier ayant une note plus courte répétée régulièrement, le second allongeant sa note et ne la répétant qu'un petit nombre de fois en faisant suivre chaque son d'un silence au moins aussi long que la note. Je remarquai, en outre, que le mouvement des pattes, par lequel le son est produit dans les deux espèces, est sensiblement différent. Dans le *St. declivus* c'est une vibration médiocrement étendue, tandis que dans l'*albolineatus* la vibration est le résultat d'un mouvement très court.

Parmi les espèces peu communes, qui se trouvent aussi sur le bord des chemins, je vous signalerai encore le *Decticus sepium*, Yersin, et l'*Odontura Fischeri*, Yers. J'ai pris le premier mêlé au Thamnotrizon et le second sur les branches d'un buisson.

Si je m'engage maintenant sur ces terres incultes et sablonneuses qui forment une étroite lisière au bord de la mer et où croissent de nombreuses plantes herbacées entremêlées d'arbrisseaux et de bouquets de pin, les insectes ici ne doivent pas être moins nombreux que les végétaux. En Orthoptères, je remarque le *Decticus albifrons*, Fab., qui se fait entendre de tous côtés et, vers la fin de la journée, mêle son chant aux notes bien plus rapides de la *Locusta viridissima*, Lin. Il est impossible de faire un pas sans voir voler plusieurs individus du *Pachytylus nigrofasciatus*, Latr., en compagnie du *Pachytylus cinerascens*, Fab. Fisch. Fr., et de rares individus du *Stenobothrus cruciatus*,

Charp. Sur le sable même qui borde la mer, je trouve encore l'*Œdipoda cœrulans,* Lin, et l'*Œdipoda cœrulescens,* Lin. Nulle part je n'ai observé de plus grandes variations dans la couleur de ces deux espèces; certains individus du *cœrulans* sont entièrement blancs, d'autres ont au contraire les bandes brunes des élytres très prononcées. L'*Œd. cœrulescens* m'a présenté quelques individus à pronotum entièrement lisse et de couleur blanche, différant assez de l'état ordinaire pour qu'au premier coup d'œil j'aie cru à une espèce distincte. On reconnaît facilement l'*Œ. cœrulans* à son vol bas et soutenu, et l'*Œ. cœrulescens* parce qu'en volant il s'élève assez haut pour retomber non loin du point d'où il est parti.

De la mer pour rentrer dans la ville je suis passé plus à l'ouest au travers de la partie du marais non desséchée. Mon attention s'est d'abord fixée sur deux Acridites, à stridulation insensible ou indistincte. ce sont le *Pachytylus nigrofasciatus*, Latr., et le *Paracinema bisignatum*, Charp. Il ne m'a pas été possible de constater si ces deux espèces effectuent les mouvements vibratoires des pattes postérieures qui me semblent caractériser une vraie stridulation : toutefois j'ai remarqué que le *P. nigrofasciatus*, lorsqu'il marche sur le sable, tient les pattes assez éloignées du corps, de temps à autre il élève l'une d'elles et la fait glisser par un mouvement très allongé et assez rapide le long de l'élytre de manière à en tirer un son court et peu distinct. Le *P. bisignatum* effectue une manœuvre analogue, mais il emploie les deux pattes à la fois et ces organes ne me paraissent appuyer sur les élytres que pendant le mouvement descendant qui est rapide et plus allongé encore que dans l'espèce précédente.

Je ne vous surprendrai pas en disant que j'ai vu et pris, dans le marais, bon nombre d'individus du *Xiphidion fuscum,* Fab., mais ce qui est plus intéressant, c'est d'y avoir rencontré le *Xiphidion dorsale,* Latr., que je m'attendais pas à trouver dans le midi.

Il est une stridulation que je renonce à décrire, tant elle m'a semblé singulière par son intensité et la bizarrerie de sa mesure, elle rappelle un éclat de rire et ne dure que quelques secondes. Il ne m'a pas été possible de découvrir l'Orthoptère qui la produit; toutefois, j'ai quelques raisons de l'attribuer au *Conocephalus mandibularis,* Charp., que j'ai toujours trouvé au milieu des plantes marécageuses d'où partait ce chant. J'ai remarqué dans les mêmes lieux, assez communément, un chant identique à celui du *Decticus brevipennis,* Charp., l'insecte qui le faisait entendre ne diffère de ce *Decticus* que par la taille et la forme des pièces qui terminent l'abdomen; comme je n'ai pris que le mâle, je ne sais encore si cette Locustidé doit former une espèce distincte.

Enfin, Monsieur, ma patience a été mise encore une fois à l'épreuve par un insecte qui fait entendre communément un chant identique à celui de l'*Œcanthus pellucens,* Scop., mais qui ne peut lui appartenir, parce que cette nouvelle stridulation s'entend au milieu du jour, dans les lieux exposés à un soleil ardent. Maintes fois j'ai cherché à le découvrir et toujours inutilement; néanmoins pendant les heures d'attente que j'ai passées à regarder dans la direction où je croyais entendre le musicien, j'ai vu quelques rares *Gryllus burdigalensis,* Latr., courant sur la terre humide du marais et disparaissant, dès que je les approchais, dans une crevasse du sol, ou se cachant si bien au

milieu des roseaux que toute recherche devenait impossible. C'est peut-être à cette espèce que je dois attribuer ce chant. Je ne déciderai pas davantage si une autre stridulation que j'ai remarquée à la lisière du marais près d'Hyères, est ou non celle du *Gryllus Heydenii*, Fisch. Fr., je me contenterai de vous signaler ici une stridulation identique à celle que fait entendre ce grillon dans les environs de Morges.

Je terminerai mes observations touchant les Orthoptères, que je voulais vous communiquer, en vous annonçant qu'aux environs d'Hyères, dans les vignes, j'ai remarqué le chant court et bref d'un Acridite, qui se tient sur la terre et auquel d'autres mâles de la même espèce répondent immédiatement. Je rapporte cet insecte au *Gryllus bicolor* de Charpentier, dont M. Fischer de Fr. fait un état particulier du *Stenobothrus variabilis,* Fieb., opinion à laquelle je ne saurais me ranger (1).

Mon ami M. Forel, m'ayant nommé les Hémiptères que j'ai rapportés, je vous indiquerai les plus intéressants d'entre eux, à savoir : le *Caloscelis Bonellii*, Latr.; l'*Asiraca crassicornis,* Fab.; la *Tettigometra dorsalis,* Latr.; le *Dorydium lanceolatum*, Burm.; l'*Athysanus trifasciatus*, Signoret; l'*Henestaris Genei*, Spinola, et la *Serenthia atracapilla*, Spinola.

(1) Je partage pleinement l'opinion de M. Yersin ; le *Stenobothrus bicolor* Charp. est bien certainement une espèce distincte du *St. biguttulus* Lin., dont le ♂ est caractérisé en particulier par une stridulation différente, ainsi que je l'ai bien constaté aux environs de Paris, où le *Stenobothrus bicolor* est commun.

(Note de M. L. BRISOUT).

QUELQUES MOTS

SUR LES MOEURS DES CHENILLES DES TINÉITES,

POUR SERVIR D'INTRODUCTION A L'ÉTUDE DES LÉPIDOPTÈRES DE CETTE TRIBU ET POUR FACILITER LEUR CHASSE.

Par M. H. J. STAINTON.

(Séance du 23 Avril 1856).

Ceux qui n'ont jamais étudié les mœurs des Tinéites à l'état de chenilles, pourront trouver très hardie cette proposition, savoir, que ces chenilles, une fois connues, sont bien plus faciles à découvrir que celles d'aucun autre groupe de Lépidoptères; mais ceux qui voudront bien me prêter leur attention seront convaincus, je l'espère, que cette proposition est l'exacte vérité.

Les papillons de ce groupe réclament aussi notre attention, à cause de leur beauté et de leurs formes élégantes, quoique leur petitesse nous oblige à les observer à la loupe. On croit que les couleurs les plus riches et les plus éclatantes ne se trouvent que dans les espèces exotiques venant des Indes ou du Brésil, mais on se trompe; rien de plus éblouissant que les ailes antérieures de la *Lithocolletis lautella* et de la *Nepticula marginicolella*. Il y a peu d'auteurs qui ayant traité de ces atomes, ne les aient comparés aux colibris, aux oiseaux-mouches, et ils ont eu raison.

Parmi les espèces qui se trouvent réunies dans la tribu des Tinéites, il y en a qui sont d'une grandeur assez considérable, comme les *Euplocamus anthracinus* et *Boletellus*, et d'autres qui sont de véritables atomes, comme la plupart des espèces du genre *Nepticula*. Quelques Tinéites ont les ailes assez larges, telles que les *Depressaria*, pendant que les *Coleophora*, les *Gracillaria* et plusieurs autres genres les ont très étroites, surtout les ailes postérieures. Dans quelques genres *(Adela, Nemotois)* les antennes sont d'une longueur excessive, tandis que dans les genres *Micropteryx* et *Nepticula*, on rencontre des espèces qui les ont extrêmement courtes, ce qui nous porte quelquefois à penser qu'elles ont été cassées par accident. Quelques Tinéites aiment à voler au soleil, telles sont les *Adela* et les *Nemotois*; mais la plupart ne volent que le soir, et à cause de leur petitesse elles échappent facilement à notre vue. Ainsi, sauf quelques espèces qui se montrent en plein jour et dont nous ne connaissons pas encore les chenilles, on les obtient toutes d'éclosion, et ceux qui veulent faire une collection de ces bijoux feront bien de s'occuper exclusivement de la chasse aux chenilles; lorsqu'ils l'auront une fois tentée, ils y trouveront tant de plaisir que je ne doute pas qu'ils ne recommencent chaque fois qu'ils en trouveront l'occasion.

Pour faciliter la chasse aux chenilles des Tinéites, je vais indiquer de quelle façon on doit chercher pour trouver celles des différents genres. Quoique cela doive paraître singulier à ceux qui n'y ont jamais fait attention, presque chaque genre présente des nuances différentes pendant le premier état.

Exapate, Dasystoma, Chimabacche.

Les chenilles de ces genres, d'une grandeur assez considérable, vivent sur les saules, les chênes, etc., pendant l'été et l'automne ; elles se tiennent entre deux feuilles réunies, dont la supérieure est un peu courbée afin de ne pas gêner le corps de la chenille. Dans le voisinage des feuilles réunies on voit çà et là des feuilles rongées, parce que ces chenilles sont assez voraces. Quelques-unes présentent une particularité qui les fait reconnaître sur-le-champ, c'est-à-dire que la troisième paire de leurs pattes antérieures n'est pas écailleuse ; ces pattes sont renflées vers le bout comme des pieds bots; mais nous ignorons *précisément* quelles espèces jouissent de cette particularité ; la *Chimabacche Tazella* la possède certainement selon les observations de M. Liénig.

Jalaeporia et Solenobia.

Ces genres, que M. Bruand place parmi les Psychides, sont pour nous de véritables Tinéites ; les palpes plus développées que dans les vrais Psychés, la forme allongée des ailes et le peu de velouté du corps, sont les caractères par lesquels on peut les reconnaître le plus facilement. Les chenilles fabriquent des fourreaux et vivent, comme nous le savons, sur les lichens qui croissent sur le tronc des arbres et sur les palissades. Les fourreaux des *Jalaeporia* sont très longs, mais ceux des *Solenobia* sont assez courts ; la chrysalide sort du fourreau avant que le papillon s'échappe ; les femelles n'ont jamais d'ailes. Un fait bien singulier, mais que l'observation réitérée ne permet pas de révoquer en doute, c'est qu'on recueille souvent une foule de chenilles

de *Solenobia,* qui ne donnent point de mâles ou de papillons ailés, mais nonobstant cette circonstance, ces femelles aptères, sans aucun accouplement, se mettent à pondre leurs œufs d'où sortent, en peu de temps, des chenilles qui deviennent à leur tour des femelles fécondes. Le merveilleux se montre chaque jour à nos yeux, si nous savons le voir. Les chenilles des *Talaeporia* et des *Solenobia,* se rencontrent pendant l'automne et les premiers jours du printemps.

Diplodoma et Cysmatodoma.

Les chenilles de ces genres, peu nombreux en espèces, ressemblent pour les mœurs exactement aux chenilles des deux genres précédents ; mais les papillons femelles ont les ailes bien développées.

Ochsenheimeria.

Ce genre est un des plus tranchés que nous ayons ; les poils dont la tête et même la tige des antennes (dans plusieurs espèces) sont garnies, le distingue au premier abord des genres voisins. Les chenilles vivent au printemps dans les tiges des graminées ; elles sont d'un blanc sale, de forme allongée, avec la peau un peu luisante. La chenille d'une seule espèce nous est connue, c'est celle de l'*O. bisdella.* Les papillons se tiennent presque toujours cachés entre les racines des graminées, mais de midi à deux heures, on les voit grimpés sur les graminées et s'envolant à petite distance. Nous les rencontrons en juillet et août.

Euplocamus.

Les chenilles de ce genre se trouvent dans l'intérieur des plus grands *Boletus*. On les rencontre pendant l'hiver et le printemps, et les papillons paraissent en été. Malheureusement je n'ai pas encore fait la connaissance personnelle des *Euplocamus*.

Tinea.

Tout le monde sait trop bien que les habits qu'on laisse par hasard dans une chambre sans prendre le soin de les préserver des Teignes, sont bientôt perforés de petits trous; c'est qu'alors une femelle de *Tinea* est venue y déposer ses œufs, et que les chenilles qui en sont sorties ont mangé le drap. Les chenilles de plusieurs espèces ne se contentent pas d'employer le drap à leur nourriture, elles s'en servent aussi pour leur vêtement, et c'est une chose très curieuse à voir que leur habileté à construire leurs fourreaux. Réaumur nous a raconté, sur ce point, des histoires très intéressantes. Mais ce n'est que le petit nombre des espèces de ce genre qui gâtent nos habits et nos meubles ; une espèce, il est vrai, se nourrit du blé qui se trouve dans nos greniers, dont elle lie plusieurs grains ensemble pour se construire entre eux une espèce de fourreau soyeux; mais la plupart des espèces mangent les Bolets, comme les chenilles du genre précédent, ou le bois pourri dans lequel elles pratiquent des petites galeries qu'elles tapissent de soie. On comprend que les espèces qui vivent dans le bois pourri ou dans un *Boletus*, ne peuvent pas porter un fourreau qui leur serait inutile et embarrassant. On m'a dit, mais je n'ai pas encore vérifié cette observation, que la chenille de la *Tinea semi-*

fulvella vit dans l'intérieur des nids d'oiseaux ; il est possible que d'autres espèces de *Tinea* vivent aussi dans des nids. On sait très bien que la chenille de la *Tinea ochracella* se nourrit de substances végétales qui se trouvent dans les nids des fourmis, ce qui nous paraît une association fort extraordinaire. Il y a même des espèces de ce genre qui se nourrissent de lichens comme les *Diplodoma* et *Cysmatodoma*.

Lampronia.

Nous ne connaissons que les chenilles de trois espèces de ce genre, dont deux *Rubilla* et *Quadripunctella*, vivent dans les jeunes pousses du *Rubus idaeus* et du rosier, et la troisième *Praelatella*, se construit un fourreau aplati, ovale-oblong, un peu resserré au milieu, comme le chiffre 8, et se nourrit des feuilles du *Fragaria visca* et du *Geum urbanum*; elle offre encore cette particularité qu'elle ne mange pas la feuille telle qu'elle croît ; elle en coupe une assez grande portion et l'emporte pour la manger à son loisir ; elle se place sur la surface inférieure d'une feuille et se couvre avec le morceau qu'elle a détaché de manière qu'on ne voit pas le fourreau lors même qu'on retourne la feuille parce qu'il est caché entre elle et le fragment. Nous la trouvons dans les bois en août et septembre, et les chenilles qui ont hiverné se rencontrent au printemps ; il serait très intéressant d'apprendre si ces habitudes singulières se retrouvent dans quelque autre espèce de ce genre.

Incurvaria.

Les chenilles de plusieurs espèces de ce genre *(Muscalella, Pectinea, Korneriella)*, construisent des fourreaux portatifs,

mais ils sont tout à fait différents de ceux de la *Lampronia praelatella;* ils sont de forme ovale, un peu large, et se composent de deux pièces découpées de feuilles sèches de chêne, de hêtre, etc., dont ces chenilles se nourrissent pendant l'automne. On les trouve par terre parmi les feuilles sèches; on doit chercher les feuilles percées d'un trou ovale, et à une petite distance d'elles on rencontrera les chenilles. La chenille de *Capitella* vit dans les jeunes tiges des *Ribes*, au commencement du printemps. Là où l'on voit que les jeunes feuilles se flétrissent on est sûr que cette chenille, d'abord rouge, puis ensuite d'un verdâtre pâle, s'est mise à manger la moelle des jeunes tiges.

Lamprosetia.

La chenille de la seule espèce de ce genre *(Verhuellella)* se construit un fourreau dans lequel elle vit sur les *Asplenium trichomanes* et *Ruta muraria* pendant l'automne et les premiers jours du printemps. M. Bruand la trouve dans les environs de Besançon.

Micropteryx.

Jusqu'à ce jour les chenilles de ce genre nous sont restées entièrement inconnues. Plusieurs espèces volent sur les bouleaux dans les mois d'avril et de mai; l'une *(Subpurpurella)* se rencontre dans ce dernier mois parmi les chênes. Mais les petites espèces, comme la *Calthella*, se posent sur les fleurs où leurs couleurs assez vives attirent facilement notre attention. On les trouve au milieu de la journée et plus souvent lorsque le soleil a quelque force.

Adela et Nemotois.

Plusieurs chenilles de ces genres restent encore à découvrir, et sur celles que l'on a déjà trouvées il y a beaucoup à observer ; elles construisent de petits fourreaux oblongs, aplatis, et vivent sur plusieurs plantes basses au printemps. Les insectes parfaits de ce genre *(Degeerella* par exemple) nous étonnent par la longueur démesurée de leurs antennes, et volent dans les bois de haut en bas, comme les Tipules, en petites troupes. Quelques espèces se reposent sur les fleurs, et c'est ainsi que nous trouvons la *Fibulella* se tenant sur la *Veronica chamædris*.

Nemophora.

Les chenilles de ce genre sont entièrement inconnues, comme celles du genre précédent. Les papillons volent le soir, parmi les arbrisseaux, dans les mois de mai et de juin.

Swammerdamia et Scythropia.

Les chenilles de ces genres vivent sur les feuilles des arbrisseaux sous une toile de soie blanche ; celles du premier genre sont solitaires, seulement la *Griseocapitella* a été trouvée en petites colonies sur les feuilles de bouleau en septembre. La chenille de la seule *Scythropia (Cratægella)* vit aussi en compagnies nombreuses sur l'aubépine au mois de juin.

Yponomeuta.

L'habitude de ces chenilles est de vivre en société pendant toute leur vie ; c'est ainsi que nous rencontrons sur le

Fusain celle de l'*Evonymi* et l'*Irrorelus;* sur l'aubépine, etc., celle de la *Padellus* et sur le *Prunus padus* celle de la *Padi.* Les chenilles de la *Plumbellus* ont une habitude tout à fait différente, surtout quand elles sont jeunes ; elles mangent alors la moelle des jeunes pousses du Fusain qui se flétrissent bientôt, après quoi elles quittent l'intérieur des tiges et viennent manger les feuilles en plein air, mais elles ne forment pas de sociétés comme les autres espèces du même genre. La chenille de la *Rufimitrellus* nous reste encore à découvrir ; on a trouvé une chenille (probablement de ce genre) sur le *Rubus idaeus* qui est morte sans nous laisser voir le papillon qui en serait sorti.

Anesychia.

Les chenilles de ce genre vivent sur les Borraginées; elles sont très belles, de couleurs vives mêlées de noir, d'orange et de blanchâtre. Elles se tiennent à découvert, et cependant elles filent un peu de soie parmi les feuilles de la plante nourrice. L'*Echiella* se trouve en juin et septembre sur l'*Echium vulgare*; la *Bipunctella* se trouve sur le *Lithospermum*, et en août et septembre cette même plante nourrit la chenille de la *Decemguttella.* Nous ne connaissons pas jusqu'à ce jour les autres chenilles de ce genre.

Chalybe.

Genre singulier dont les chenilles nous sont entièrement inconnues.

Prays.

Les chenilles de la seule espèce de ce genre *(Curtisella)*

se trouvent en avril et mai, dans les jeunes pousses du frêne dont elles mangent les feuilles non encore épanouies ; elles forment des petites galeries sous l'écorce et pratiquent quelquefois des petits trous dans l'écorce par lesquels elles projettent des petits tas de *frass* (nom par lequel je désigne ou les excréments de la chenille, ou les fragments du végétal détachés avec les dents). Pendant l'automne ces chenilles vivent en petites mineuses dans les feuilles de frêne et passent l'hiver dans l'intérieur des pousses, cessant de manger jusqu'à l'arrivée du printemps.

Eidophasia.

Ce genre ne contient qu'une seule espèce dont nous ne connaissons pas la chenille.

Plutella.

Ce genre contient une espèce, *Porrectella* dont la chenille attaque très sérieusement l'*Hesperis matronalis* de nos jardins, dont elle mange les feuilles et les fleurs en mai et juillet. Il contient encore une espèce qui, dans certaines années, cause beaucoup de dégâts aux Crucifères, c'est la *Cruciferamen*. Ces chenilles sont verdâtres, fusiformes, mais elles ne sont pas douées d'une grande activité, comme celles du genre suivant. Nous ne connaissons pas celles des autres espèces qui sont assez rares.

Cerostoma.

Les chenilles de ce genre sont les plus actives que nous connaissions ; elles sont fusiformes, c'est-à-dire pointues à chaque bout. L'espèce que l'on rencontre le plus souvent

est la *Xylostella* qu'on trouve en mai sur les *Lonicera;* elle se cache entre quelques fils de soie, mais si nous la mettons à découvert nous voyons qu'elle sait courir très vite et qu'elle s'échappe quelquefois de nos mains pour se cacher sur la terre et remonter sur le chèvrefeuille lorsque nous l'avons quittée. D'autres espèces se trouvent sur le chêne, le hêtre, etc., dans les mois de mai et juin. La chenille de la belle *Asperella* habite sur le pommier, et celle de *Nemorella* sur le fusain dont elle mange l'écorce à ce qu'on raconte.

Thuistis.

Ce genre ne contient qu'une seule espèce dont la chenille vit sur le fusain.

Orthotælia.

La chenille de la *Sparganella,* seule espèce que ce genre contient, vit sur le *Sparganium* dont elle mange les feuilles dans sa jeunesse, en mai; plus tard (en juin), elle creuse de grandes galeries dans les tiges où elle se transforme en chrysalide. Cette chenille est d'une forme assez singulière; elle est très allongée et son dernier segment est aplati d'une manière toute particulière.

Semioscopis et Ezacretia.

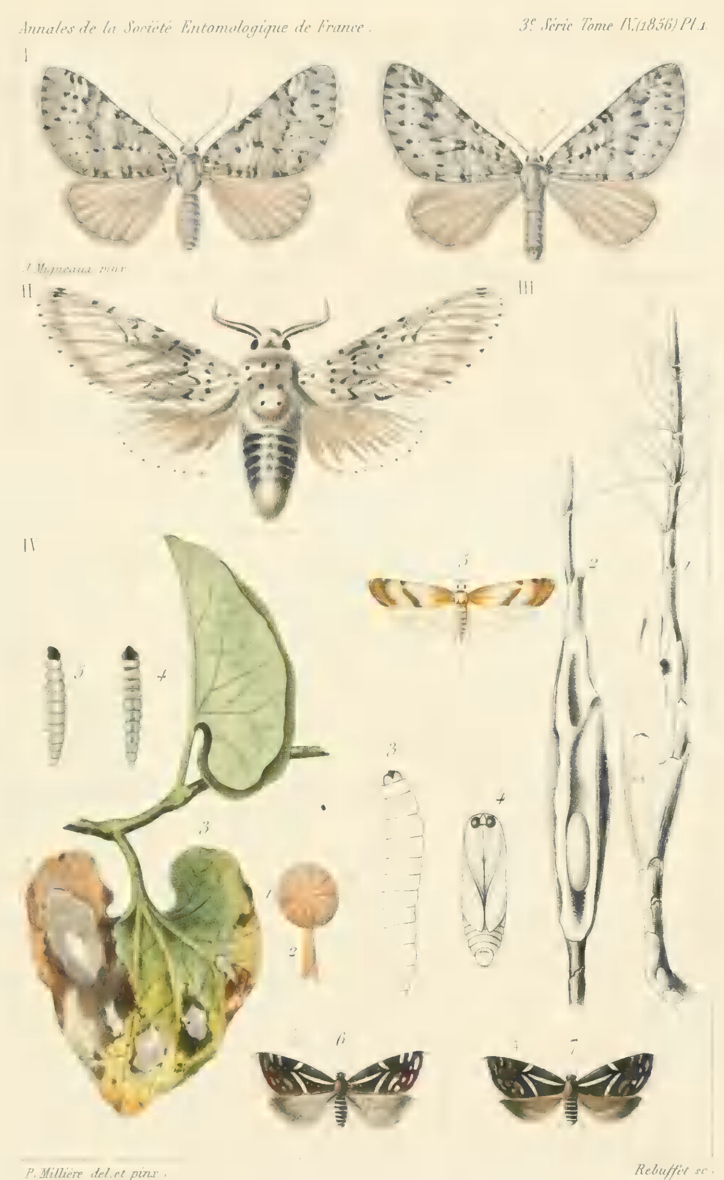
On ne connaît pas les chenilles de ces genres. Cependant on m'assure que l'*Artemisia vulgare* sert de nourriture à l'*Ezacretia alliniella* qui se trouve toujours dans le voisinage de cette plante; mais jusqu'à ce qu'on ait rencontré la chenille on ne doit pas attacher une trop grande importance à ce penchant de l'insecte parfait.

ENICOSTOMA.

La chenille de la *Lobella*, seule espèce que ce genre contient, se nourrit des feuilles de Prunellier en automne, elle se cache sous une légère toile de soie qu'elle file sur le revers de la feuille en la faisant courber.

DEPRESSARIA.

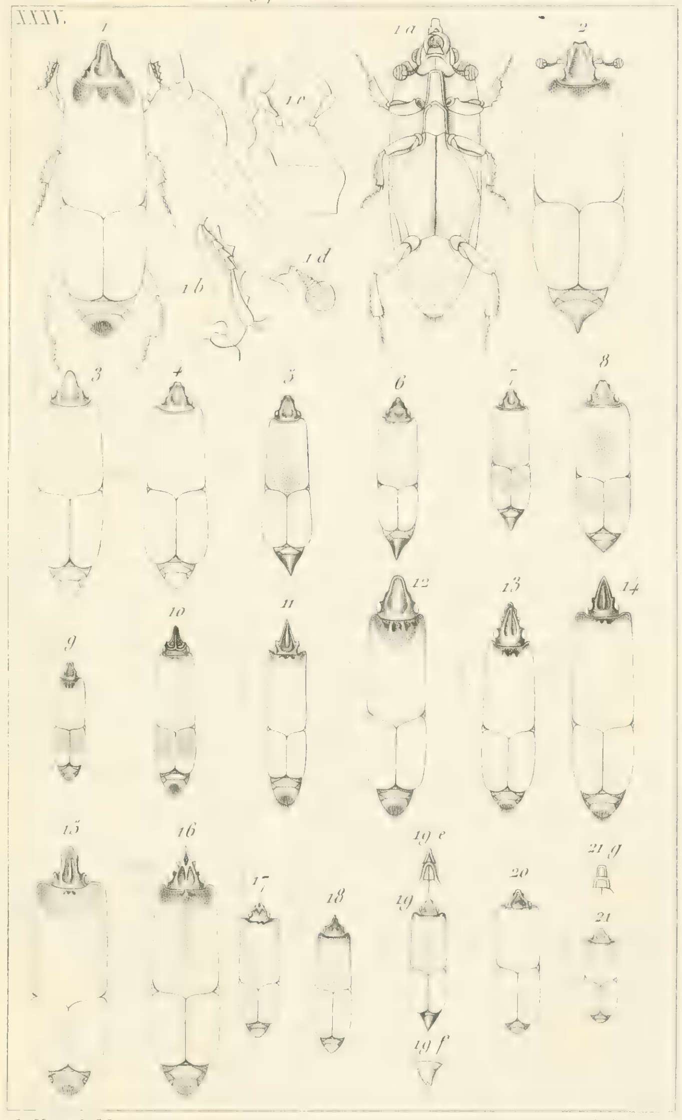
Nous arrivons maintenant à un genre très riche en espèces et dont les chenilles sont pour la plupart fort vives. Elles se nourrissent ordinairement sur les Ombellifères quoique nous en trouvions sur beaucoup d'autres plantes. Les chenilles de presque toutes les espèces se rencontrent en mai et juin, mais celles qui vivent des semences mangent un peu plus tard; la chenille de *Depressella* peut être trouvée même en août. Quelques-unes rongent les feuilles, d'autres les fleurs et les fruits des Ombellifères. Celles qui mangent les feuilles se bornent à rouler le bord de la feuille et forment, pour ainsi dire, un tuyau convenable à la grandeur de leur corps ; celles qui vivent entre les fleurs et les fruits qu'elles lient ensemble sont bien plus faciles à trouver ; le grand *Heracliana* ne dédaigne pas de s'enfoncer dans les tiges de l'*Heracleum sphondilium*. Les Saules, les *Hypericum*, les *Centaurea*, la *Carlina*, le *Petasites* nourrissent aussi des chenilles de ce genre ; il ne faut pas oublier de mentionner le joli *Doronicella* qui vit sur le *Doronicum*. On doit chercher dans le midi de la France, la *Rutana* de Fabricius, qui vit sur la *Ruta*, selon cet auteur ; mais aujourd'hui nous ne connaissons pas son espèce.



P. Millière del. et pinx. Rebuffet sc.

I. Anaïtis magdalenaria. ♀ ♂ III. Cochylis hilarana
II. Hybridation de Dicranura vinula et erminea IV. Choreutis dolosana

Paris. Imp. Houiste r. de la Harpe, 123

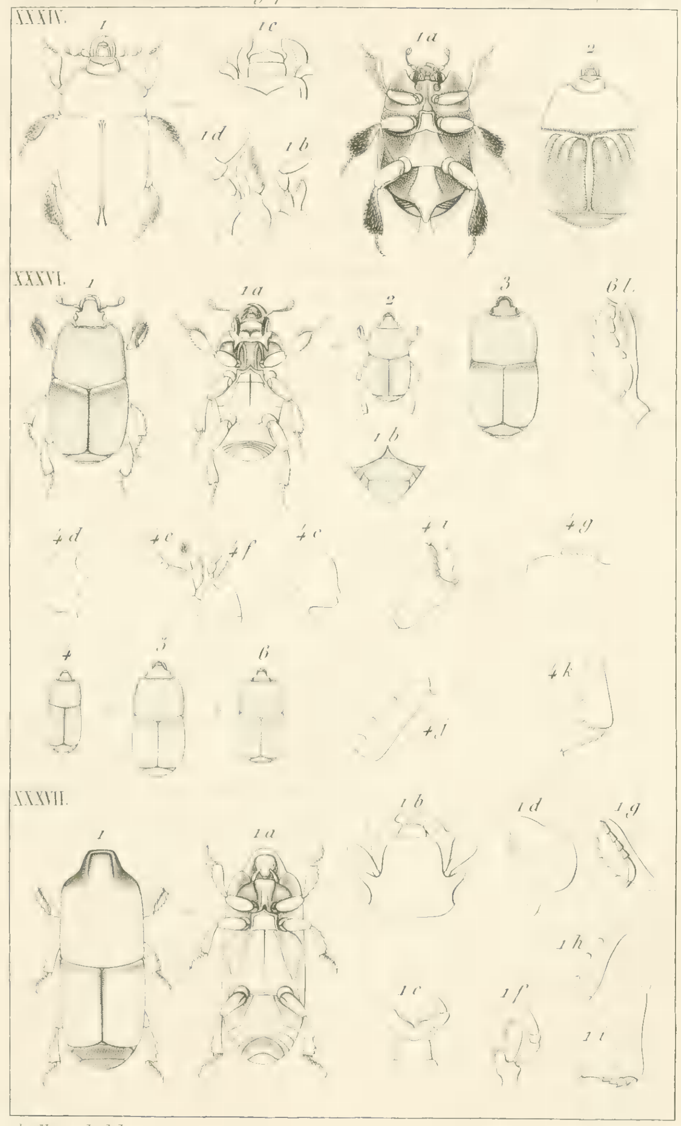


de Marseul del. Rebuffet sc.

de Marseul. Histerides Pl. XX.

XXXV. Genre Trypanaeus Esch.

Paris. Imp. Houiste, r. de la Harpe 123.



de Marseul del. Rebuffet sc.

de Marseul Histerides Pl. XXI.

XXXIV. Genre Pachylopus. XXXVI. Genre Teretrius Er.

XXXVII. Genre Xiphonotus

Paris. Imp. Houiste, r. de la Harpe, 123.



Al. Laboulbène del. Rebuffet sc.

A. Laboulbène. Galle du Draba verna etc. 1 à 11.

L. Amblard. Galle du Tamarix brachystylis 12 à 14.

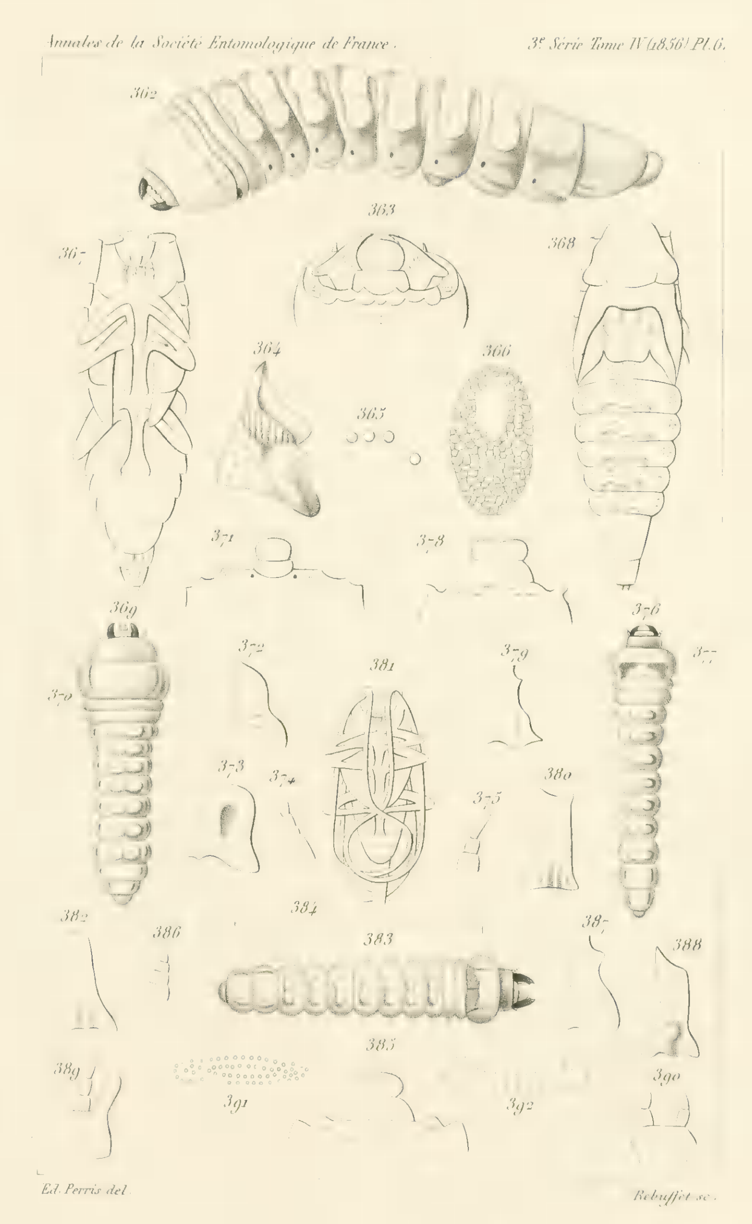
Paris. Imp. Houiste r. de la Harpe, 123.



Ed. Perris del. Rebuffet sc.

Ed. Perris. Insectes du Pin Pl. 7

Imp. Houiste r. de la Harpe 123.



Ed. Perris del. Rebuffet sc.

Ed. Perris. Insectes du Pin Pl. 8.

Imp. Bouiste r. de la Harpe, 123

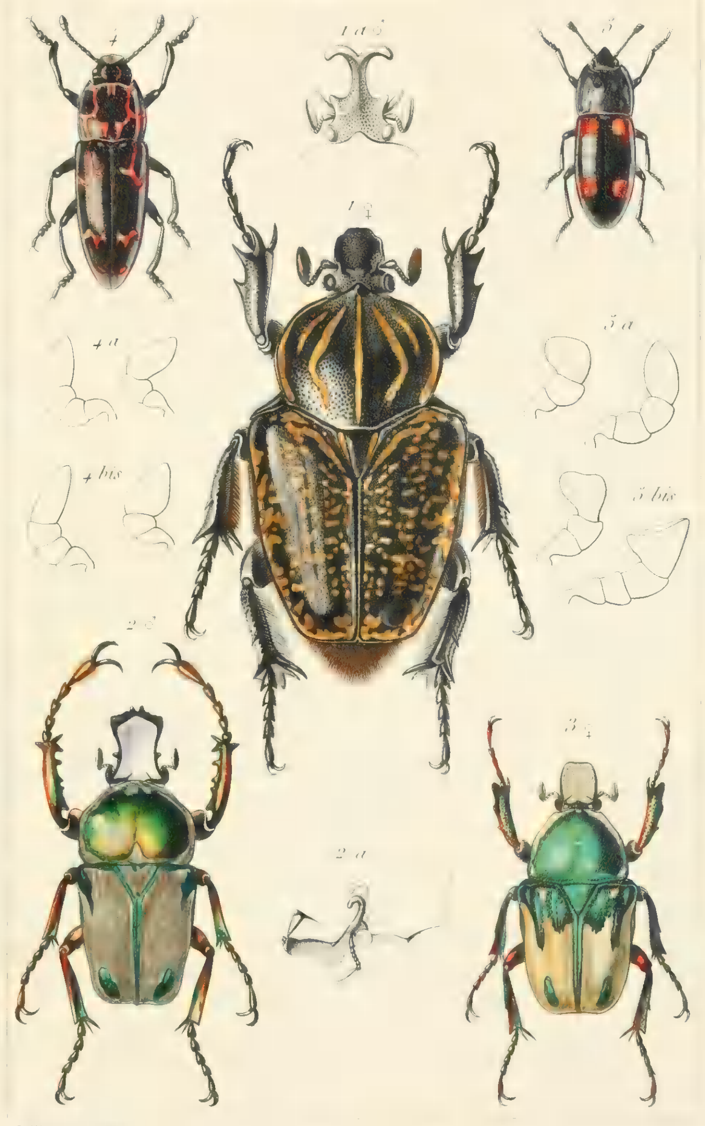
pp. 317 ff

fig. 1 Formosinus formosinii Bert. East S. Africa

2 & 3 Rennyannia splendens Bert. – South Africa

4 Pseudhomo ... ... and Thom. p. 323 Borneo

5 Plagiops paradoxus p. 321 Mozambique



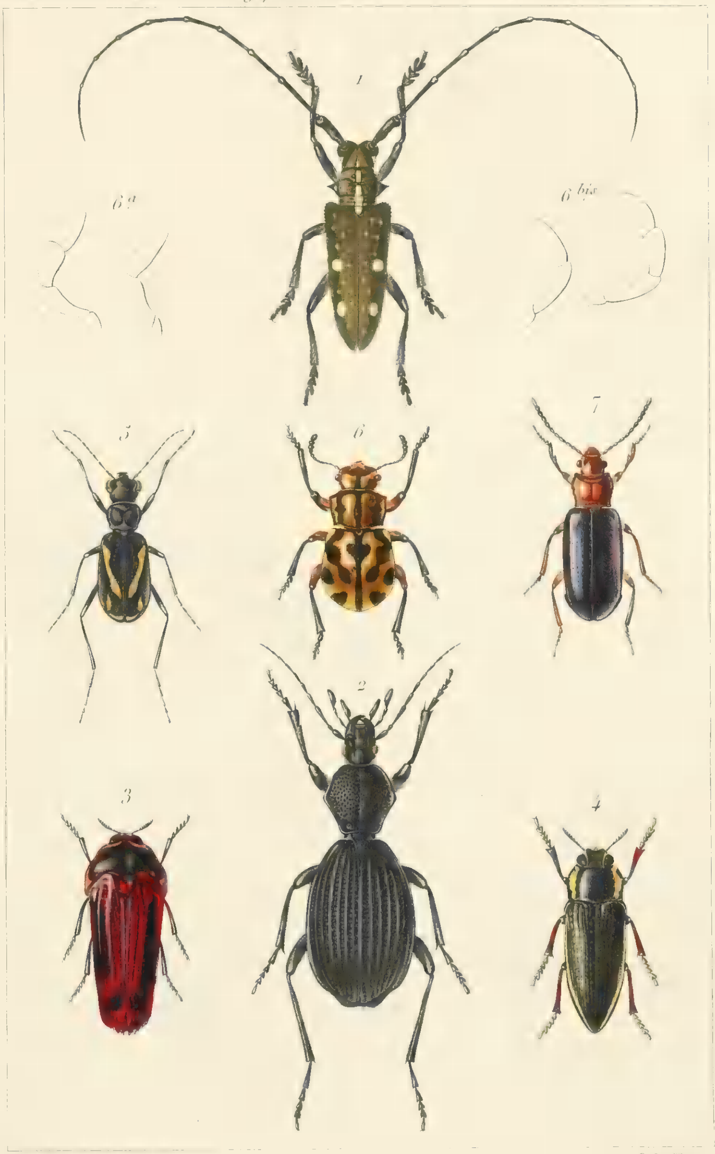
L. Migneaux pinx. J. Visto sc.

1. Goliathus Fornassinii Bertoloni

2. Ranzania Splendens ♂ Bert. 4. Pantheropterus Pfeifferii J. Thoms.

3. id. id. ♀ Bert. 5. Plagiopisthen Paradoxus J. Thoms.

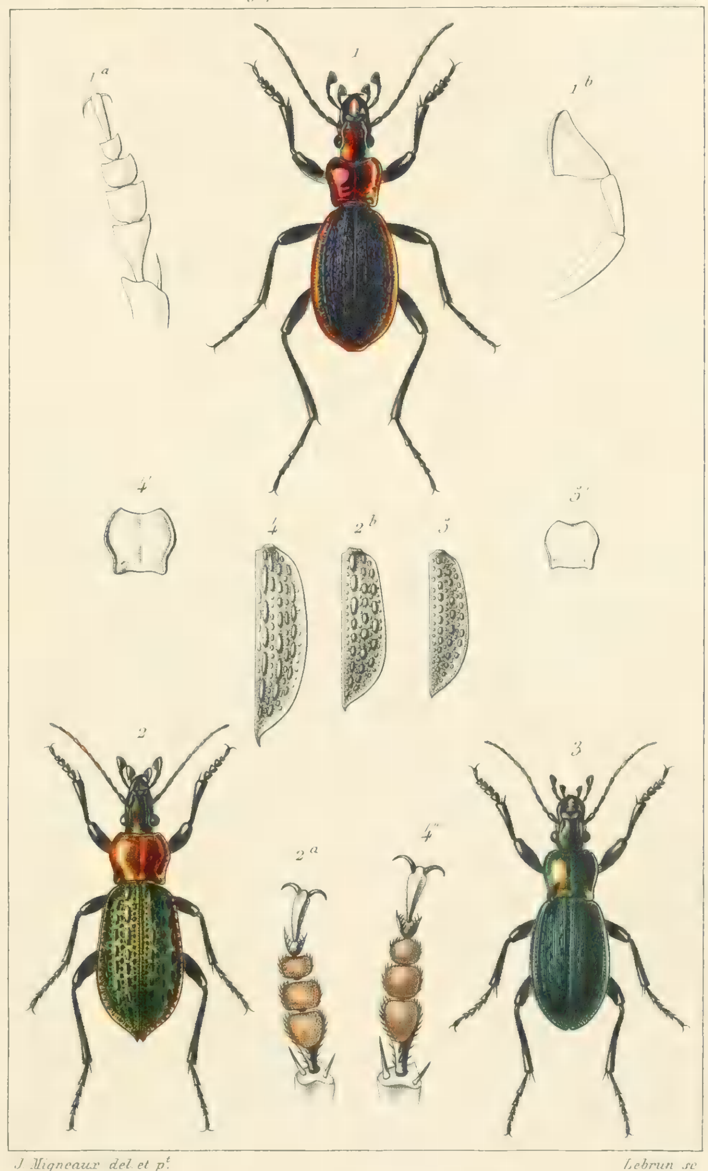
Imp. Houaste r. de la Harpe, 123



J. Migneaux pinx. Rebuffet sc.

1. *Hammoderus Buquetii* J. Thoms.
2. *Tefflus Thomsonii* Bertoloni
3. *Pœcilonota Chabrillacii* J. Thoms.
4. *Psiloptera Guerinii* J. Thomson
5. *Cicindela flammula* J. Thoms.
6. *Arachnosphærus megacephalus* J. Thoms.
7. *Ozæna cyanipennis* J. Thoms.

Paris Imp. Honesté r. de la Harpe 12

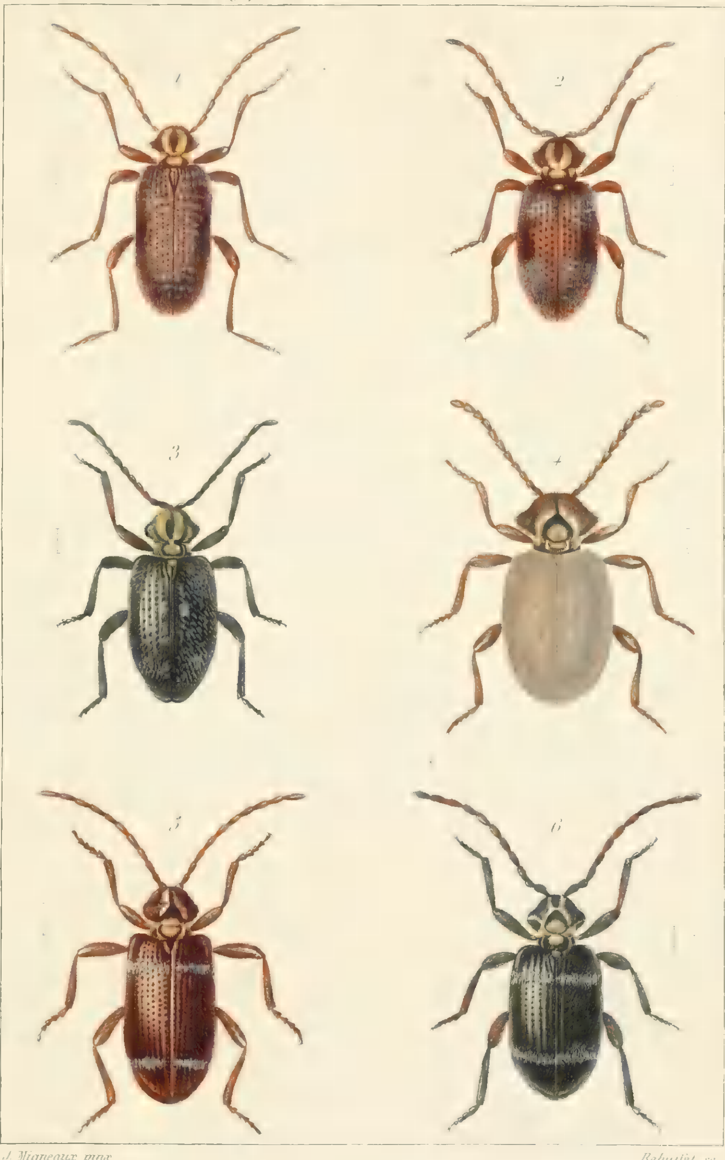


J. Migneaux del. et pt. *Lebrun sc.*

1. *Carabus Adonis* Hampe. 2. *Carabus Elysii* Thomson.

3. *Carabus Fiduciarius* Thoms.

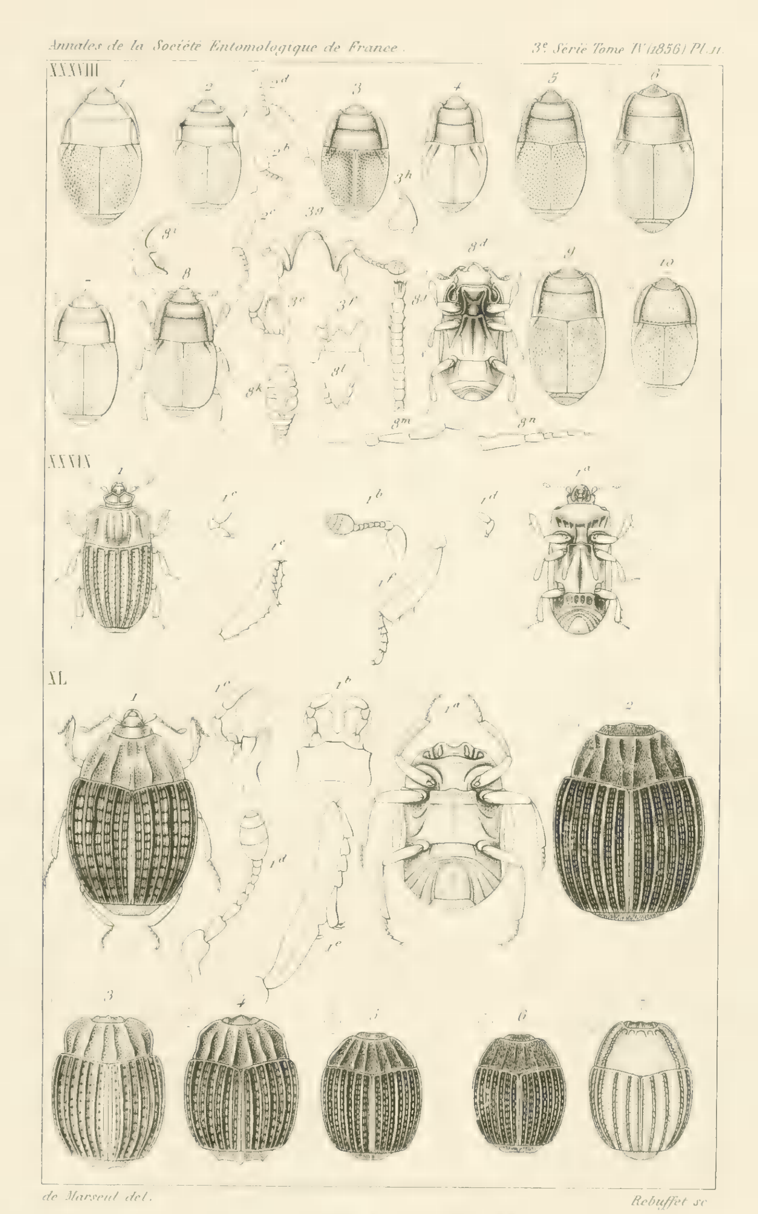
Paris Imp. Houiste, r. de la Harpe, 123



J. Migneaux pinx. Rebuffet sc.

1. *Plinus dilophus* Illiger
2. *Irroratus* Kiesenw
3. *Alpinus* Boieldieu
4. *Plinus farinosus* Boieldieu
5. *Reichei* ♂ Boield
6. *Reichei* ♀ Boield

Paris Imp. Hou... ...



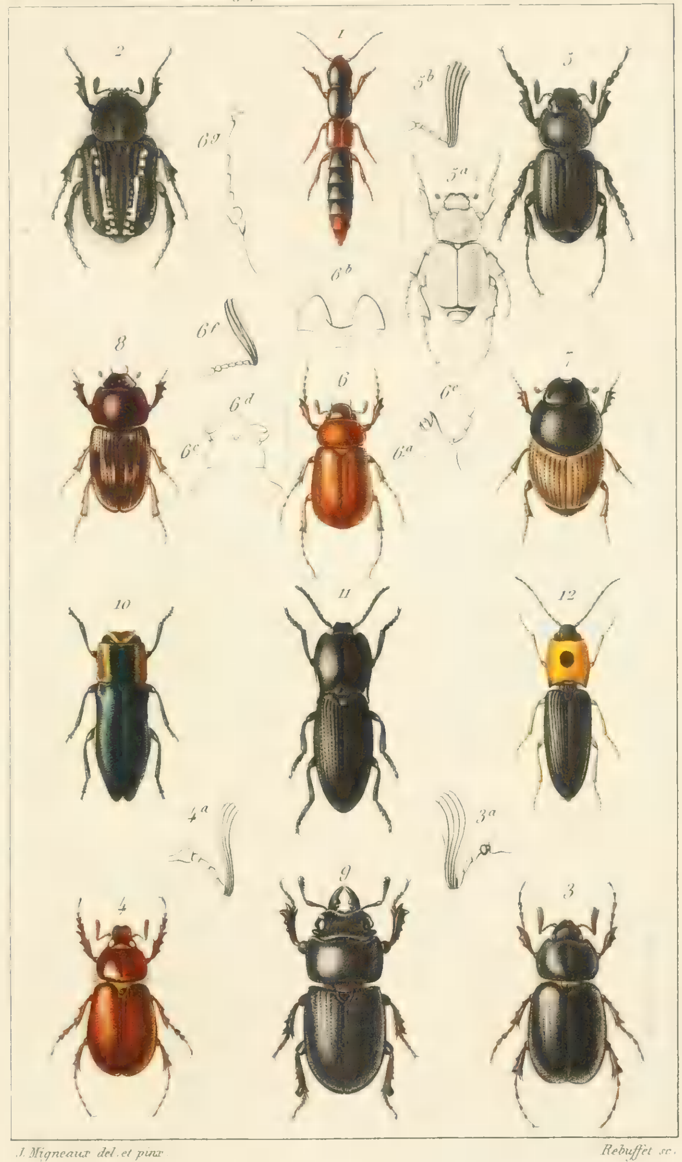
de Marseul del. Rebuffet sc

de Marseul Histerides Pl. XXII

XXXVIII Genre Plegaderus Er. XXXIX Genre Glymma

XL. Genre Onthophilus Leach

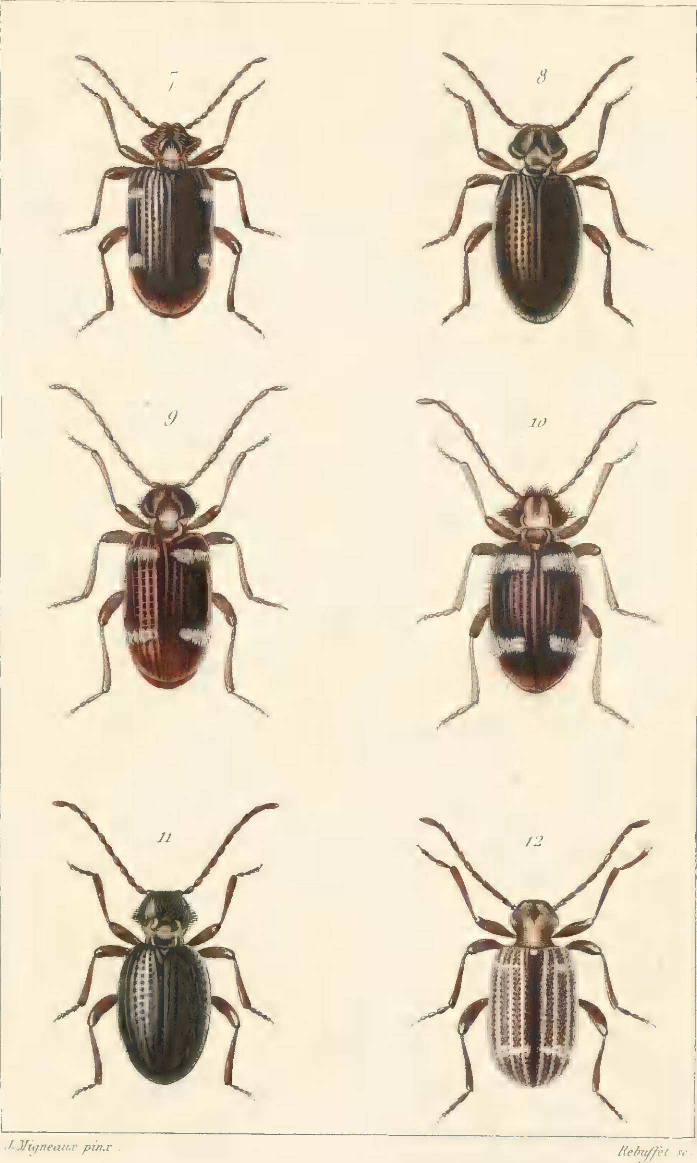
Paris Imp Houiste, r. de la Harpe, 123



J. Migneaux del. et pinx. Rebuffet sc.

1 Platyprosopus hierichonticus. 5. Dasysterna Reichei ♂ ♀ 9. Dorcus Peyronis
2. Tropinota vittula 6. Gnaphalostetha Bonvoisinii 10. Anthaxia divina
3 Dasysterna Delessertii 7. Onthophagus excisus 11. Agripnus Judaïcus
4 Saulcyi 8. Aphodius dilatatus 12. Cardiophorus maculicollis

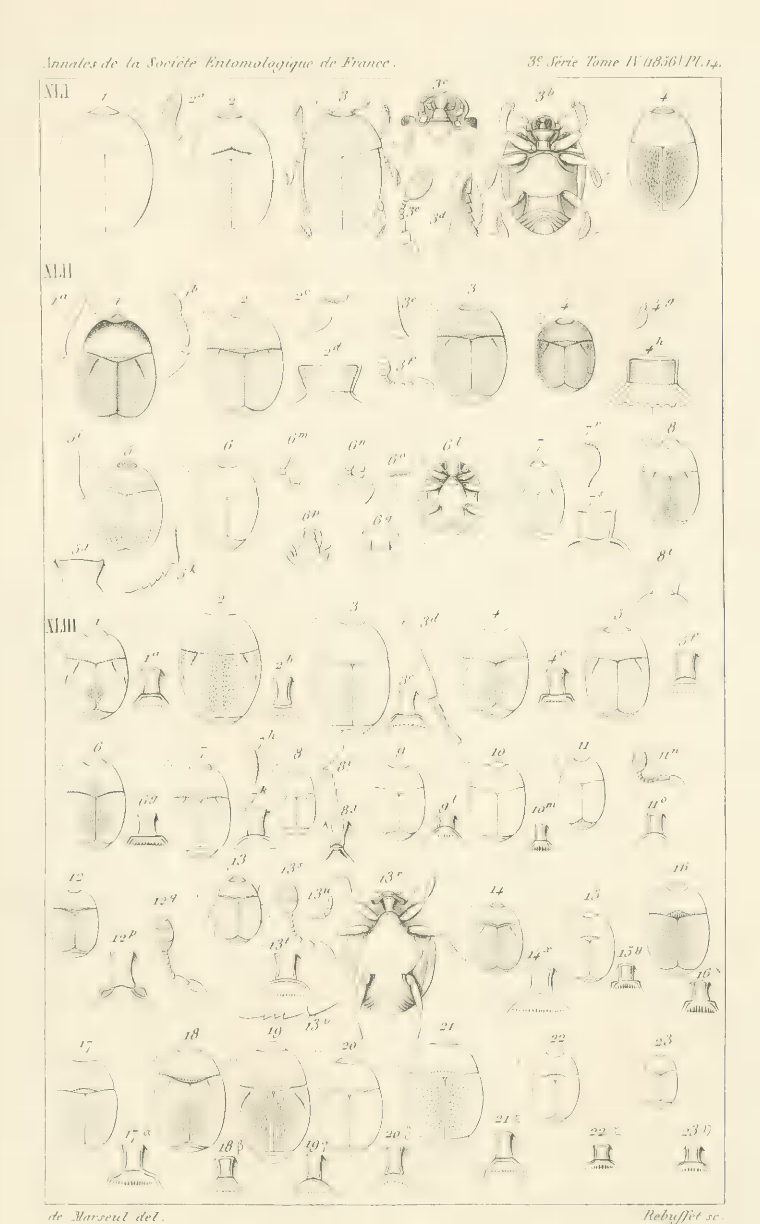
Paris Imp. ...



J. Migneaux pinx. Rebuffet sc.

7 Ptinus lusitanus Illig.
8 foveolatus Boieldieu
9 xylopertha ♂ Reiche
10 Ptinus xylopertha ♀ Reiche
11 abbreviatus Boield.
12 Duvalii Lareynie

Paris Imp. Houiste, r. de la Harpe 123.



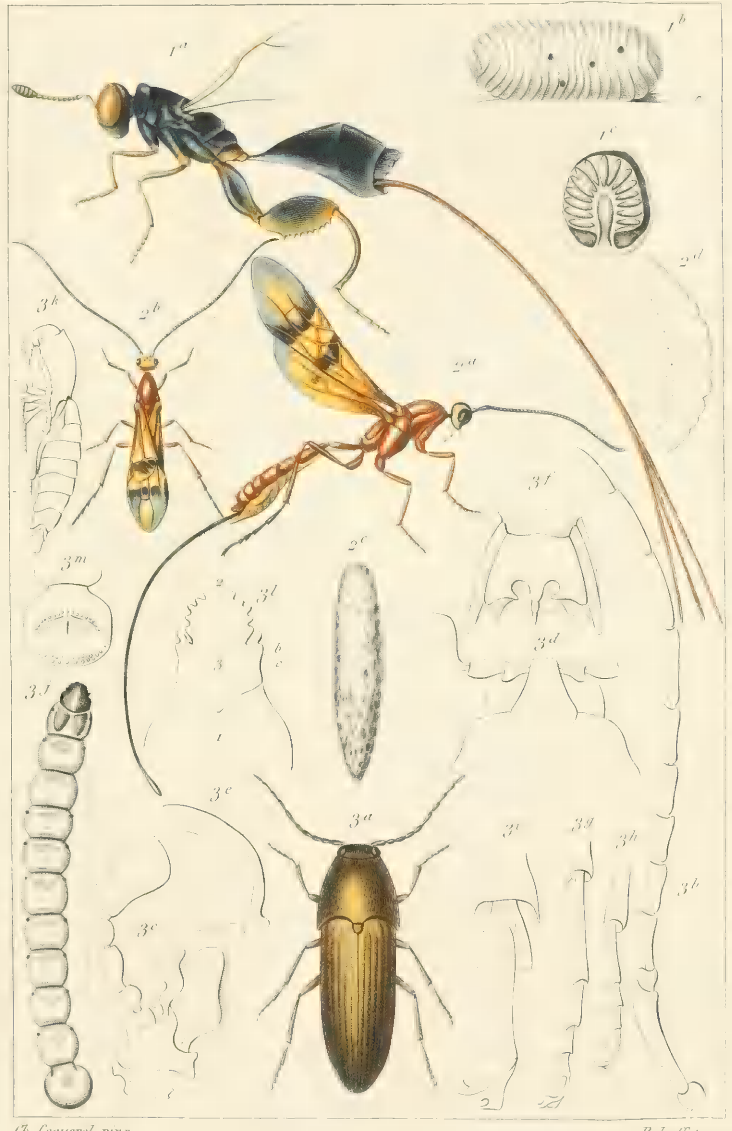
de Marseul del. Rebuffet sc.

de Marseul Histerides Pl. XXIII.

XLI. Genre Bacanius LeConte XLII. Genre Abraeus Leach.

XLIII. Genre Acritus LeConte.

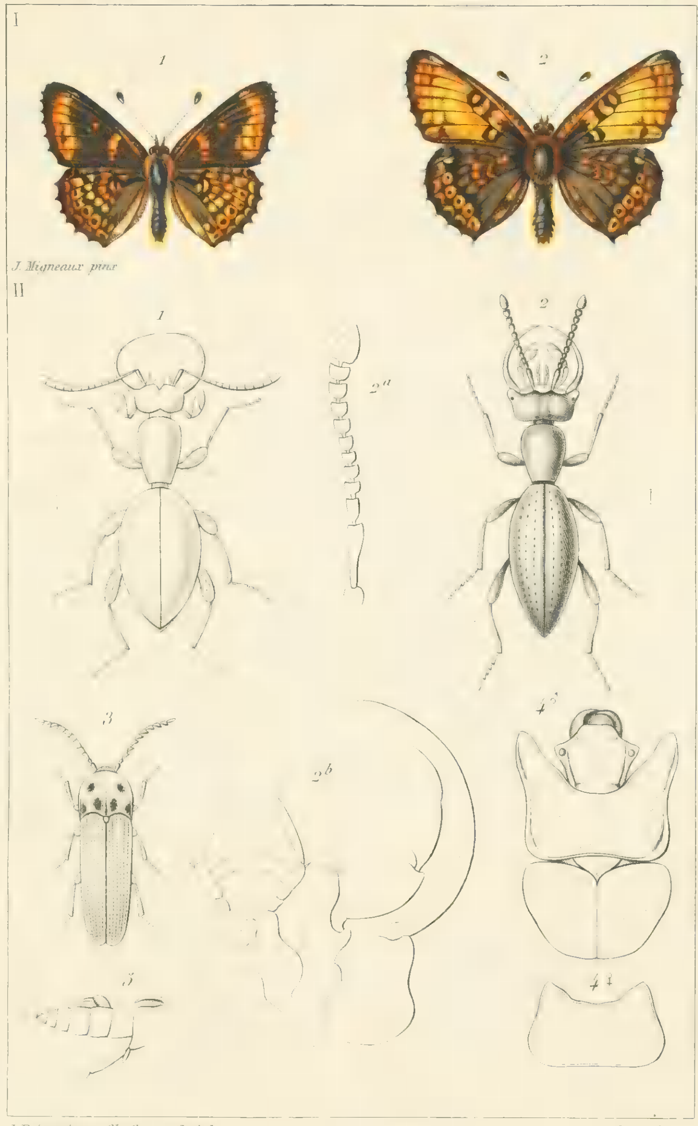
Paris. Imp. Houiste, r. de la Harpe, 123.



Ch. Coquerel pinx. Rebuffet sc.

1. *Priomerus insidiosus* Coquerel
2. *Agathis crudelis* Coquerel
3. *Fornax Madagascariensis* Castelnau

Paris Imp. Houiste r. de la Harpe 123



L. Fairmaire et Ch. Coquerel del. Rebuffet sc.

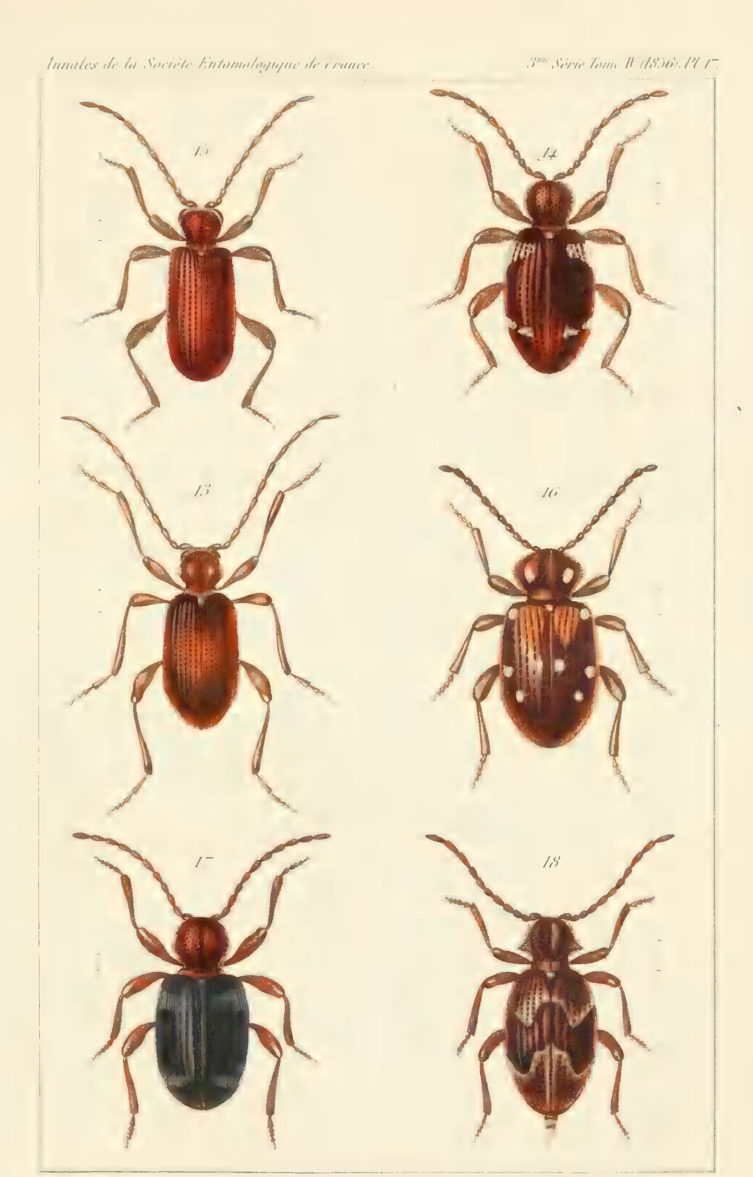
I. 1. 2. *Melitæa Cinxia* ♂ Variétés.

II. 1. *Leptomastax hypogeum* Pirazzoli 2. *Pylades Coquereli* L. Fairm.

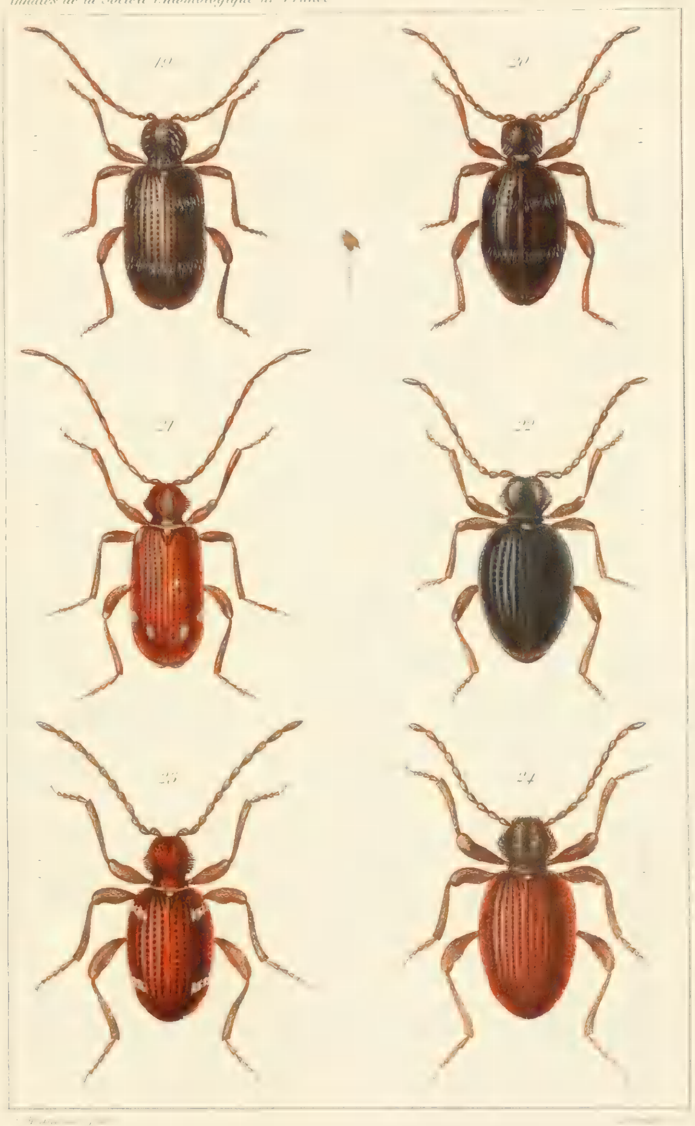
3. *Microrhagus Manueli* L. Fairm. 4. *Lethrus brachiicollis* ♂ ♀ L. Fairm.

5. *Myrmedonia tuberiventris* L. Fairm. (Abdomen de profil.)

Paris Imp. Houist r. de la Harpe 123



13. *Ptinus variegatus* ♂ Rossi
14. *Phlomidis* Boield
15. *Phlomidis* Boield
16. *Ptinus exulans* Er.
17. *Aubei* Boieldieu
18. *Italicus* ♀ Chevr



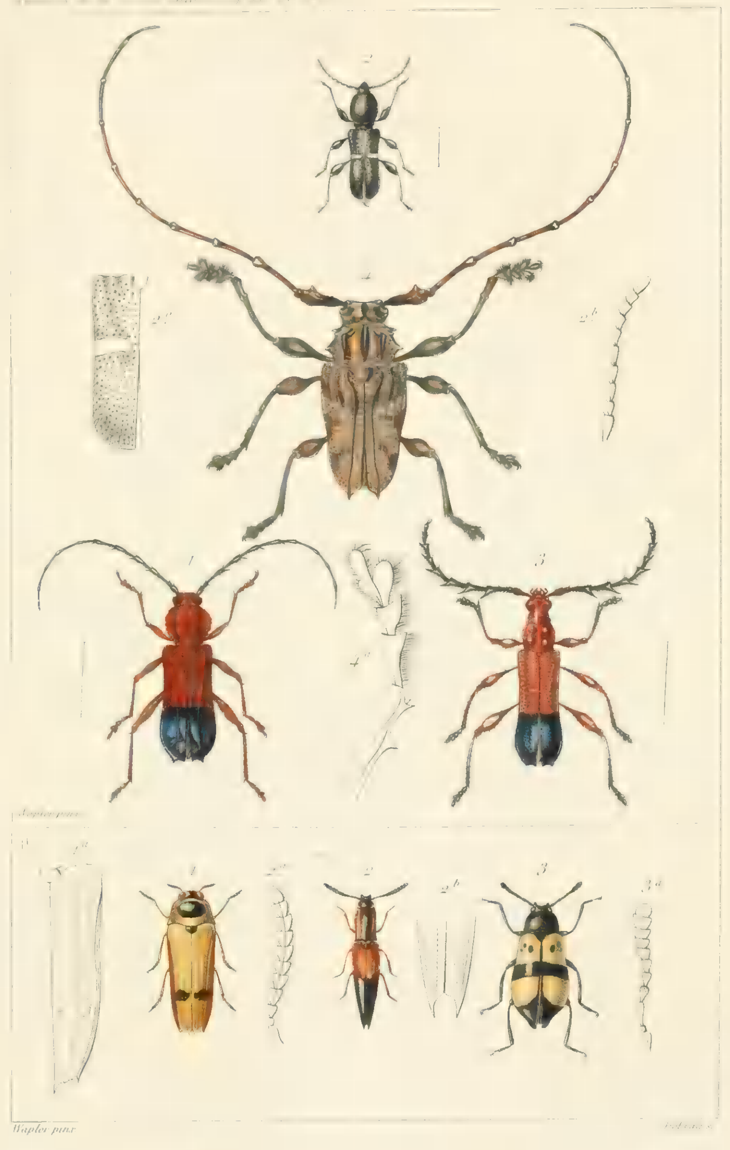
19 *Ptinus lepidus* Villa — 22 *Ptinus intermedius* Boieldieu
20 *lepidus* ♀ Villa — 23 *Spitzii* ...
21 *pulchellus* Boieldieu — 24 *brunneus* Dufts.



J. Migneaux et J. du Val p.t et d.t — Rebuffet sc.

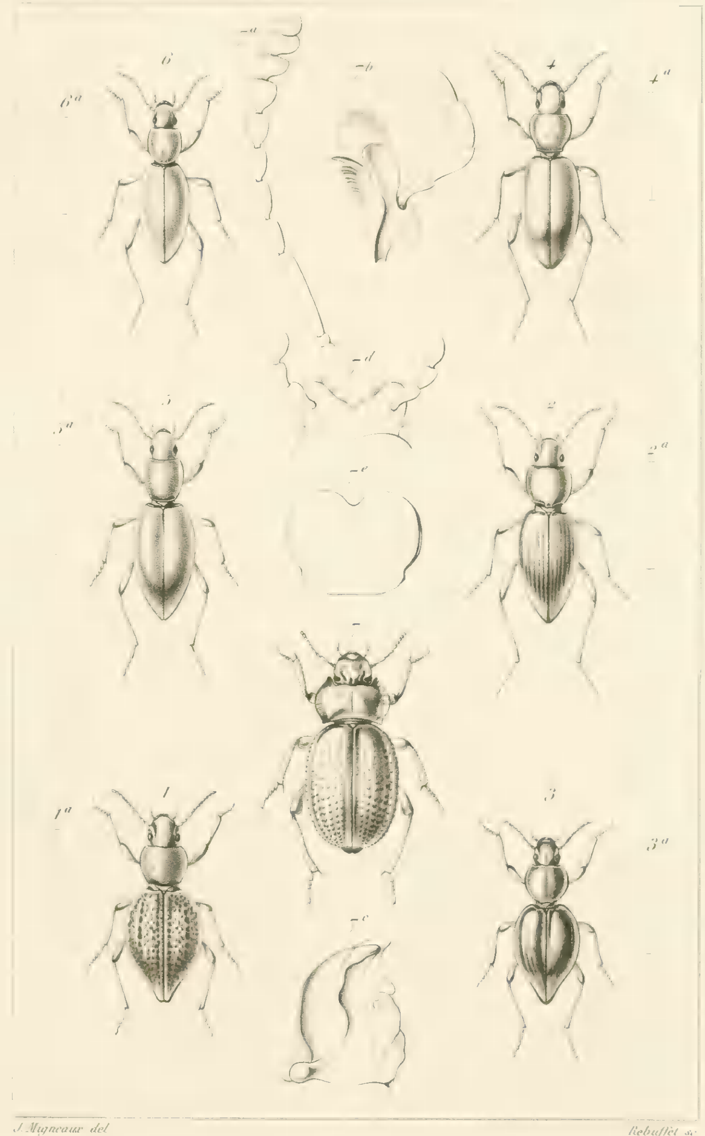
1. *Ptinus frigidus* Boieldieu
2. *niveicollis* Boield.
3. *Niptus elongatus* Boield.
4. *Niptus exiguus* Boieldieu
5. *nivens* Boield.
6-7. *hololeucus* Fald.

8-9. *Gibbium scotias* Fab.



Wapler pinx

I *Sallé* 1 *Mallosoma bicolor* 2 *Callidium biguttatum.*
3. *Plectrocerum cribratum* 4 *Steirastoma acutipenne*
II *Rojas* 1 *Hyperantha Sallei* 3 *Spheniscus Chevrolati*
2 *Semiotus Caracasanus*



J. Migneaux del. Rebuffet sc.

1. Tentyria Godartiana Lucas
2. — Ottii Luc.
3. — acuminipennis Luc.
4. Tentyria Mulsanti Lucas
5. — longicollis Luc.
6. — gibbicollis Luc.
7. Morica Levinii Lucas

BULLETINS TRIMESTRIELS

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

RECUEILLIS PAR M. E. DESMAREST, SECRÉTAIRE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME QUATRIÈME.

ANNÉE 1856.

MEMBRES DU BUREAU.

Président.	MM. L. REICHE.
1er *Vice-président.*	BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.
2e *Vice-président.*	Le docteur BOISDUVAL.
Secrétaire.	E. DESMAREST.
Secrétaire-adjoint.	H. LUCAS.
Trésorier.	L. BUQUET.
Trésorier-adjoint.	L. FAIRMAIRE.
Archiviste.	A. DOÜÉ.
Archiviste-adjoint.	Le docteur V. SIGNORET.

BULLETIN TRIMESTRIEL.

ANNÉE 1856.

JANVIER, FÉVRIER, MARS.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 9 Janvier 1856.)

Présidence de M. REICHE.

M. le docteur Robineau-Desvoidy assiste à la séance :

Après l'adoption du procès-verbal de la précédente séance, M. le docteur Sichel remercie ses collègues de l'honneur qu'il lui ont fait en lui confiant les fonctions de président, et il cède le fauteuil de la présidence à M. L. Reiche. Sur la demande de ce dernier, la Société, à l'unanimité, vote à M. le docteur Sichel des remerciements pour le zèle et le savoir qu'il a mis dans la direction de ses travaux, ainsi que dans toutes les affaires dont il a dû s'occuper en 1855.

Rectification. C'est par suite d'une erreur de l'imprimeur que dans le 3e numéro des Annales 1855, il est dit (séance du 11 juillet 1855): que M. Bellier de la Chavignerie avait montré à la Société une *Melanippe hydraria*. Notre collègue, ainsi qu'il résulte du procès-verbal de la séance et de la feuille de présence, n'assistait pas à la séance du 11 juillet 1855. C'est à la séance du 27 juin 1855 qu'il a fait la communication relative à la géomètre *hydraria.*

Communications. Sur la demande de M. le docteur Sichel,

et à l'unanimité, la Société décide que M. Dahlbom (A.-G.), de Lund, dont le nom avait été supprimé dans la liste des membres y sera rétabli à partir de 1854. En effet, le savant entomologiste suédois se croyait toujours membre de notre association.

— M. Reiche annonce que la bibliothèque, ainsi que les collections entomologiques de M. Macquart ont été données au Musée d'histoire naturelle de Lille, et que notre collègue M. E. Cussac, a été nommé conservateur de ces dernières.

— M. H. Lucas fait connaître la note suivante :

Je communiquerai, dit-il, à la Société plusieurs Coléoptères algériens de la famille des Lamellicornes, et qui forment des variétés assez curieuses par les tailles très différentes que ces diverses espèces présentent. La première est le *Thorectus marginatus*, Poiret, Voy. en Barbarie, tom. 1, p. 291 (1789) ; *Thorectus rotundatus*, Lucas, Hist. nat. des anim. art. de l'Algérie, tom. 2, p. 271, n. 729, pl. 24, fig. 4 (1849) ; la seconde est le *Thorectes puncticollis*, Lucas, Hist. nat. des anim. art. de l'Algérie, tom. 2, p. 272, n. 730, pl. 24, fig. 5, (1849) ; et enfin la troisième est l'*Ateuchus variolosus*, Fabr,, Syst. Eleuth., tom. 1, p. 56, n. 4 (1801). Ces diverses variétés ne dépassent pas 12 à 13 millimètres en longueur, tandis que la taille normale de ces Lamellicornes est ordinairement de 22 à 24 millim.

— M. Rouzet, au sujet de la note de M. Désiré Boulard, sur la longévité de la vie d'un *Blaps*, insérée dans les Annales de l'année 1855, donne les détails suivants :

Dans l'hiver de 1849 à 1850, ayant ramassé dans une cave du Muséum, servant de magasin à l'anatomie comparée, environ quarante *Blaps fatidica*, je les mis dans un bocal ; après l'avoir bouché avec un rond de verre, je déposai ce bocal sur une tablette de cette cave, où je l'oubliai. Vers le mois de novembre dernier, ayant assisté au déménagement d'une partie des objets contenus dans cet endroit, je retrouvai le bocal. Curieux de connaître si mes *Blaps*

étaient encore en vie, je le vidai sur une table; un seul vivait encore. Je voulus m'assurer s'il avait vécu aux dépens de ses camarades, mais après vérification, je pus constater qu'aucun n'était entamé.

— M. L. Fairmaire dit que le *Cholovocera formicaria* vient d'être pris dans les environs de Béziers.

— M. Doüé rapporte qu'un de ses amis ayant recueilli au pied d'un bouleau, et dans les racines de cet arbre, un grand nombre de larves et de nymphes de l'*Endomychus coccineus*, a pu en obtenir facilement des insectes à l'état parfait. A ce sujet, M. E. Desmarest fait remarquer qu'il y a une dizaine d'années, dans une chasse qu'il fit à Fontainebleau, conjointement avec MM. L. Fairmaire et Rouzet, ce dernier prit, dans un tronc pourri et au pied d'un bouleau, un nombre très considérable de larves et surtout de nymphes du même insecte, et qu'il en obtint également, surtout des nymphes, beaucoup d'individus à l'état parfait.

— M. le docteur Boisduval dit que les larves de Buprestide ou de Longicorne, dont il a plusieurs fois entretenu la Société, et qu'il suit depuis plus de cinq ans, vivent toujours, mais ne se transforment pas encore en nymphes.

— M. H. Lucas fait la communication suivante à l'occasion d'une espèce de Lépidoptères des plus remarquables.

Je montrerai, dit-il, un genre de Lépidoptère de la tribu des papillonides, de la famille des Achalinoptères, et qui est encore fort peu répandu dans les collections françaises. Ce Lépidoptère est le *Teinopalpus imperialis* ♂, Hope, Linn. Trans., vol. xix, p. 131 (1843). Westw. Arcan. Entom., pl. 59 ♂ (1843). Doubled et Hewits. Genera of Diurn. Lepidopt. p. 2, pl. 1, fig. 1 ♀ (1846). Lucas, in Chenu, Encycl., Hist. nat., p. 32, fig. 107 (1852). *Teinopalpus Parryiæ* ♀, Hope, Trans. Linn. Societ., vol. xix, p. 132 (1843). Westw. Arcan. Entom., pl 60 ♀ (1843). D'après la synonymie que

je viens d'exposer on voit que MM. Hope et Westwood avaient considéré la femelle de ce Lepidoptère comme formant une espèce distincte, et c'est MM. Doubledey et Hewitson qui ont reconnu que cette espèce n'était autre que la femelle du *Teinopalpus imperialis* de MM. Hope et Westwood. Ces lépidoptérophiles ont figuré la femelle de ce beau Lépidoptère dans leur Genera of Diurnal Lepidoptera, pl. 1, fig. 1 ♀ (novembre 1846). Les individus des deux sexes que je fais passer sous les yeux de la Société, proviennent du Nord de l'Inde et ont été donnés aux collections entomologiques du Musée de Paris, par la compagnie des Indes, à Londres, par l'entremise du commissaire à l'Exposition universelle de Paris, M. le docteur Royle.

— M. Guérin-Méneville fait connaître quelques faits d'entomologie appliquée ; il donne de nouveaux détails au sujet du Bombyx du ricin, et il s'élève contre ce que l'on a dit que ce Lépidoptère n'avait pu être acclimaté en Europe ; en effet, si la race en est réellement perdue à Malte, il n'en est pas moins vrai que son acclimatation réussit très bien en Espagne, par les soins de M. Robillard ; à Alger, où M. Hardy s'en occupe activement; à Hyères et à Paris même, au Muséum, ou M. Vallé l'élève, et a obtenu des pontes il y a peu de jours. Un fait remarquable et qui doit être noté, c'est qu'à Paris les feuilles de ricin étant venues à manquer on a pu heureusement nourrir les chenilles avec des feuilles de choux, et que l'on a obtenu des cocons qui semblent même plus beaux que ceux provenant des chenilles élevées avec du ricin. L'élève du Bombyx du ricin est aujourd'hui d'autant plus important, qu'un ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Duseigneur, vient de démontrer, après de nombreuses expériences faites à Lyon, que l'on peut assez facilement dévider les cocons de vers à soie naturellement perçés

Le même membre dit également que l'éducation des vers à soie du chêne a été très heureusement faite à Lausane, par M. Chavanne, avec des œufs qu'il lui avait envoyés, et que les cocons obtenus sont très beaux et très lourds.

Au sujet de ces communications, M. le docteur Aubé rapporte qu'il pense que la perte des vers à soie du ricin, à Malte, tient peut être à ce que l'éducation a été faite avec des œufs provenant de la même ponte, sans croisement aucun; selon lui, comme il l'a démontré dans une note imprimée en 1854, dans les Annales, lorsque l'on ne peut pas revenir au type primitif, il est toujours utile, aussi bien chez les insectes que chez les animaux supérieurs de mélanger et de croiser les races a fin de les améliorer.

M. le docteur Boisduval dit qu'il partage l'opinion de M. le docteur Aubé, et que lorsqu'on n'emploie que des œufs provenant d'une même ponte, à peine si on peut atteindre à la troisième génération, et que la quatrième manque presque toujours complétement.

— M. Reiche, à l'occasion des essais d'acclimatation de diverses races de vers à soie, annonce que la Société universelle pour l'encouragement des arts et de l'industrie de Londres, vient de décerner trois médailles d'honneur pour l'éducation de vers à soie exotiques, et que notre collègue, M. Guérin-Méneville, a obtenu l'une de ces récompenses.

— M. Azambre parle du *Cossus ligniperda*, dont les Romains mangeaient la larve; il dit qu'il en a recueilli des chenilles dans les chênes-liéges de l'Italie, où elles sont nombreuses et font de grands ravages surtout à Florence, sur les bords de l'Arno; il montre une boîte où s'est métamorphosé un de ces insectes, après y avoir charpenté son

cocon et avoir ménagé une ouverture à l'extérieur pour l'éclosion.

M. Bellier de la Chavignerie regrette que notre collègue n'ai pas conservé le papillon, car il pense que ce n'est peut-être pas le véritable *Cossus ligniperda.*

Mais après vérification de la boîte, des exuvives et de l'odeur *sui generis*, il est reconnu par M. le docteur Boisduval, selon M. Azambre, que c'est bien le *ligniperda.*

— M. le docteur Boisduval annonce que M. Lorquin vient de lui adresser un envoi considérable de Lépidoptères de la Californie, et qu'il se propose, ainsi qu'il l'a déjà fait pour un envoi précédent, de décrire dans les Annales les espèces nouvelles les plus remarquables.

— M. de Baran donne communication d'une lettre de notre collègue, M. le docteur Lespès, dans laquelle il indique quelques détails sur les mœurs et principalement sur les différents états des Thermites qu'il a été à même d'observer aux environs de Bordeaux.

— M. le docteur Sichel, de concert avec M. Amyot, rend compte à la Société des observations faites par M. Charles Bazin, de Fumerault, dans cette propriété du département de l'Yonne, dans plusieurs points de la Bourgogne et en Picardie, concernant une Cécidomyie qu'il croit être la Cécidomyie du froment et un parasite qui lui fait la guerre.

Une planche exécutée avec le plus grand soin par M. Migneaux, notre collègue, fait connaître, dit M. Sichel, très bien la Cécidomyie à l'état d'insecte parfait, sa larve, ses dégâts dans les épis de blé et aussi le parasite pondant sur les mêmes épis que la Cécidomyie, parasite dans lequel M. Sichel croit reconnaître une espèce du genre *Inostemma* Haliday (*Platygaster* Latreille.) Dans l'opinion de M. Bazin, c'est à tort que les cultivateurs accusent d'une manière

presque exclusive les gelées tardives, les brouillards, l'ardeur du soleil, la nielle, d'avoir été ensemble ou separément la cause du déficit qui s'est produit dans nos récoltes de ces deux dernières années. S'il faut leur attribuer une part dans ces dégâts, il faut leur faire cette part très petite. La Cécidomyie est presque l'unique cause de tout le mal. Telle est la conclusion à laquelle le conduisent des observations qui portent sur plusieurs points très distants les uns des autres. En un mot, suivant lui, il vient de se passer en France, ce qui a eu lieu, à plusieurs reprises, en Amérique et en Angleterre, avec les mêmes conséquences, c'est-à-dire, l'envahissement des récoltes de blé par des myriades de Cécidomyies à l'état d'insectes parfaits et à l'état de larves, et aussi par des myriades de parasites qui nous seront d'un grand secours pour nous délivrer d'un si redoutable ennemi.

M. Bazin signale en outre un autre insecte comme devant être un second parasite de la Cécidomyie. Ne voulant toutefois avancer que ce dont il a la certitude entière, il veut étudier de nouveau les mœurs de cet insecte, avant de formuler une assertion positive à son égard.

Il importe, ajoute-t-il, de vulgariser la connaissance de ces insectes, puisque ce qui a été dit jusqu'à ce jour, tendrait à faire croire qu'ils n'ont paru en France qu'en nombre infiniment restreint. On n'a signalé en effet que quelques Cécidomyies femelles, aucune Cécidomyie mâle et aucun parasite. Il faut aussi ne pas s'endormir en présence d'un si redoutable ennemi de nos récoltes que la Cécidomyie. Il faut chercher un remède au mal, et, pour son compte, M. Bazin se propose d'essayer et de faire connaître plusieurs moyens dont il attend d'heureux résultats. On doit aider dans son œuvre de destruction le parasite auquel nous sommes tant redevables.

M. Sichel a promis à M. Charles Bazin son concours, dans la mesure de son temps et de ses connaissances, fort limitées sous ce rapport, pour la détermination des parasites de la Cécidomyie.

M. Amyot développe quelques observations sur le même sujet qui lui est bien connu ; c'est lui qui redoutait, dans sa note sur la *Tipula tritici*, publiée dans le tome 9 des Annales de la Société, ce qui, suivant M. Bazin, arrive aujour-

d'hui. Ce membre indique que, pour la détermination exacte de la Cécidomyie, observée par M. Charles Bazin, il est important de bien examiner les nervures des ailes et de les comparer à celles des Cécidomyies décrites en Angleterre par M. Curtis et en Amérique par M. Asa Fitch.

M. le colonel Goureau fait remarquer qu'il est très utile de faire connaître exactement la forme de la bouche de la larve de la Cécidomyie, pour voir si elle se rapproche de celle observée par lui dans des espèces très voisines.

Lecture. M. le docteur Sichel lit une note de M. Léon Dufour sur la *Formica barbara.*

Membres reçus. A la majorité des suffrages, la Société admet au nombre de ses membres :

MM. Guyon (George), de Richmond (Angleterre), présenté par M. Javet. —Commissaires rapporteurs : MM. C. Jacquelin du Val et L. Fairmaire ;

Haliday (Alexandre-Henry), de Dublin, Harcourt-Street, 23, présenté par M. L. Buquet, au nom de MM. John Curtis et Spence. — Commissaires-rapporteurs : MM. le colonel Goureau et Javet ;

Lefebvre, docteur en Médecine à Paris, rue de Vendôme, 19, présenté par M. Doüé. — Commissaires-rapporteurs : MM. le docteur Boisduval et le baron Boyer.

(Séance du 23 Janvier 1856.)

Présidence de M. REICHE.

En l'absence de M. E. Desmarest, M. H. Lucas remplit les fonctions de secrétaire.

Communications. M. Sichel communique l'extrait d'une lettre de M. de Saussure, en date de Tampico, 22 novembre 1855, et rendant compte de son exploration scientifique du Mexique.

J'ai parcouru, dit M. de Saussure, des zônes et des climats bien différents, et j'ai trouvé qu'à climat semblable le versant du Pacifique nourrit des insectes d'espèces différentes de celles qui habitent le versant opposé. Malheureusement la révolution m'a arrêté près de Jorullo et ne m'a pas permis de descendre jusque sur la côte occidentale, où j'aurais fait ample moisson de choses nouvelles. Les montagnes, ou plutôt les grandes montagnes du Mexique, sont d'une pauvreté étonnante, et cela s'explique assez bien par leur isolement. En général ces montagnes ne sont que des cônes sortant d'une plaine, et il n'y a pas là de quoi *loger une Faune.* Mais les montagnes *en chaînes* du Michoacan sont peuplées d'une Faune très semblable à celle de l'Europe, si ce n'est que les Mellifères conservent quelques caractères tropicaux. Par malheur ces montagnes, ces plateaux ondulés de 8,000 mètres d'élévation, sont presque toujours refroidis par des vents du nord, qui condamnent pour ainsi dire les insectes à un perpétuel hiver. Aussi sont-ils très peu nombreux, et ils se tiennent cachés six jours sur sept, comme on le conçoit facilement par un pays dont l'été se partage entre les pluies quotidiennes et les vents froids. L'hiver est au contraire, dans ces hautes régions, assez chaud, quoique par intervalle les nuits se refroidissent jusqu'à zéro, mais soit sur la côte, soit sur le plateau, l'hiver, souvent brûlant, est une saison morte pour les deux règnes. On ne peut donc se livrer à la chasse avec succès que durant la saison des pluies, en s'exposant à un soleil perfide et les pieds dans une humidité plus perfide encore. Vous comprenez que les conséquences ne m'ont pas fait défaut, et que les fièvres intermittentes m'ont terriblement tourmenté. »

Ces difficultés de la chasse ont encore été augmentées par cette circonstance que Tampico est une ville assiégée d'où l'on ne peut sortir sans affronter les coups de fusil et la mitraille.

M. de Saussure pense pouvoir revenir à Paris vers le mois de mai. Il évalue à 8,000 environ le nombre d'Hyménoptères qu'il rapporte, ce qui, selon lui, fera bien 1,000 à 1,500 espèces, et fournira la matière d'une faune hyménoptérologique mexicaine.

— M. Javet fait passer sous les yeux de la Société un individu d'une rare espèce de *Leistus*, le *L. montanus* Stéphens, provenant du nord de l'Angleterre.

— M. L. Buquet montre deux Chrysomèles trouvées aux environs de Bastia par notre collègue, M. Guéneau d'Aumont. L'une d'elles est la *Chrysomela stachydis*; quant à l'autre, elle est encore inédite, et M. Gueneau d'Aumont la désigne sous le nom de *Chrysomela Desdouestii.*

— M. Azambre lit la note suivante sur quelques Coléoptères qu'il a recueillis en Italie :

Etant à Civita-Vecchia, j'eus l'occasion de capturer sur le bord de la mer, dans des pâturages assez arides, un Lamellicorne bien connu, le *Bubas bison.* Je l'ai rencontré en grand nombre avec le *Geotrupes hypocrita*, qui lui aussi était fort commun. J'en pris plusieurs au vol en plein midi, et cela au commencement de janvier. Le *Bubas bison* varie énormément comme vous le savez surtout chez le mâle, où les protubérances du corselet et de la tête, quelquefois fort accusées, sont aussi bien souvent fort déprimées, de telles sorte qu'on les croirait nulles. Vous remarquerez ces différences de gibbosité dans les insectes mâles que je vais avoir l'honneur de faire passer sous vos yeux et que j'ai alignés de manière que l'on puisse saisir tous les passages. Je ne me flatte pas cependant d'avoir réuni toutes les variétés parmi lesquelles les plus connues sont les variétés *brevicornis*, *dentifrons*, *lineiformis*, *castaneus* de Mulsant; et cela par la bonne raison qu'il y a selon moi autant de variétés chez cet insecte que d'individus. Son congénère, le *Bubas bubalus* ne varie

pas moins et se distingue quelquefois assez difficilement du *Bubas bison*, comme je l'apprends de notre honorable président M. Reiche. Il faudrait donc, pour arriver au véritable type dans ces deux espèces, prendre comme en arithmétique ce qu'on appelle la moyenne.

J'ai dit que ces insectes étaient fort communs dans toute la partie septentrionale du bassin méditerranéen. Etait-ce une raison pour ne pas vous en parler ? Je ne le crois pas. Les insectes les plus intéressants, au point de vue de la science entomologique, ne devraient pas être, à mon avis, les plus rares. Je sais bien que ce qui est rare est cher, et c'est sans doute pour cela qu'on recherche tant les raretés dans les collections. Mais les espèces les plus vulgaires n'ont-elles pas la place la plus importante et le rôle le plus actif dans la nature et dans le monde des insectes. Qu'arrive-t-il ? C'est qu'on néglige les insectes les plus communs dont les mœurs sont quelquefois si curieuses, et que souvent on connaît moins ces insectes que ceux qui sont beaucoup plus rares. C'est, ce me semble, un contre-sens.

La manie de collectionner ou de thésauriser, ce qui est synonyme, est loin de favoriser l'étude de l'entomologie. Comme l'avare, on ne voit que sa collection et on n'a des yeux que pour elle. De telle sorte que bientôt on ne distingue plus la collection de l'entomologie elle-même et qu'on ne juge la valeur entomologique d'un insecte que par la valeur qu'il a dans le commerce ou dans les collections. C'est certainement la plus fausse route dans laquelle puisse s'engager l'entomologie et la manie la plus déplorable et la moins scientifique.

Je profite de cette communication pour vous montrer trois espèces de Mélasomes, que j'ai trouvées à la même époque à Civita-Vecchia. C'est le *Scaurus striatus* (Fab.), l'*Acanthopus caraboïdes* (Germ.), et le *Pandarus tristis* (Rossi). J'ai rencontré ces deux derniers insectes sous l'écorce d'une vieille souche, près d'une source d'eau thermale, à quelque distance de la ville. Ce sont donc bien des espèces italiennes, quant à l'habitat. Je parle des deux dernières, car le *Scaurus striatus* se trouve aussi dans le midi de la France.

— M. Becker montre un bel individu de l'*Agrotis Arhworthii* provenant d'Angleterre.

— M. le colonel Goureau communique la note suivante

au sujet d'une dérogation de la *Pædisca corticana* à ses habitudes naturelles :

Les chenilles de toutes les tordeuses réunissent en paquet les feuilles des arbres et des plantes, et les lient avec des fils de soie ; elles se forment ainsi un logement dans lequel elles trouvent le vivre et le couvert. Elles passent leur vie dans leur habitation, y subissent leurs transformations et ne l'abandonnent qu'à l'état d'insecte parfait.

La *Pædisca corticana* Erichs. déroge quelquefois à ces habitudes. Au mois de juin dernier, j'ai récolté une galle en pomme du chêne, trouvée dans un bosquet, et je l'ai déposée dans une boîte. Après un ou deux jours, j'ai aperçu une petite chenille se promenant dans cette prison, comme si elle cherchait un lieu propice à sa métamorphose en chrysalide. N'en trouvant pas, elle est rentrée dans la galle; elle a adapté un fragment de feuille à la cavité qui lui servait de refuge pour la fermer et se cacher complètement ; puis elle y a subi sa transformation en chrysalide, et enfin l'insecte parfait en est sorti dans le mois de juillet. Le même jour il a paru une seconde *Pædisca corticana* qui avait aussi son habitation dans la même galle.

Pour expliquer ce fait extraordinaire, cette dérogation aux habitudes naturelles, il faut savoir que l'année 1855 a été excessivement féconde en hannetons ; que ces insectes voraces ont consommé toutes les feuilles des chênes dans le bosquet dont j'ai parlé ; ils n'en ont pas laissé une. La *Pædisca*, qui avait son nid sur l'un de ces chênes, a vu sa maison mangée par eux ; elle a été forcée de la quitter et de fuir. Elle a rencontré sur son chemin et par hasard une galle en pomme qui lui a paru propre à la recevoir et à la loger ; elle y a fait un trou et s'y est réfugiée. Ce qui lui a très bien réussi, car elle est venue au monde en parfait état. N'y a-t-il pas dans ce trait un peu plus que de l'instinct ? N'y peut-on pas reconnaître du raisonnement et un peu d'intelligence ?

— M. H. Lucas fait la communication suivante :

Je ferai passer sous les yeux de la Société, plusieurs Arachnides de la famille des Scorpionides, et qui n'avaient encore été signalées que comme se trouvant dans l'ouest de l'Algérie. Elles habitent aussi

le Sénégal et le Dongola, où elles ont été découvertes par MM. Hemprich et Ehrenberg. Cette arachnide est l'*Androctonus funestus*, Hemp. et Ehrenb. Symb. Phys. Dec. 1a, p. 7, pl. 2, fig. 5, que j'ai prise en juin 1850, dans les environs de l'oasis de l'Aghouat; elle se plaît sous les pierres, quelquefois aussi dans des trous qu'elle se creuse dans le sable. C'est cette espèce citée par M. le docteur Guyon (1) qui a servi à faire plusieurs expériences sur divers animaux et même sur l'homme, et qui ont été terminées par la mort. Les expériences faites sur l'homme n'ont pas été observées *de visu* par M. Guyon; ces cas avaient été remarqués à Tunis et à Sousse et ont été communiqués à M. Guyon par M. le docteur Lumbroso, et les sœurs de charité françaises qui ont donné des soins aux malades. Je n'ai pas été témoin non plus de la piqûre de cette espèce chez l'homme, et les Arabes que j'ai interrogés à ce sujet ne m'ont rien affirmé et semblent même ne pas redouter beaucoup cette espèce que l'on rencontre quelquefois jusque dans leurs maisons.

Rapport. MM. Amyot, Javet et le colonel Goureau, après avoir vérifié les comptes très détaillés présentés dans la séance même par M. L. Buquet, trésorier, terminent l'exposé de la situation par ces paroles flatteuses : « Est-il nécessaire de rappeler ici que nous devons en grande partie » son heureuse situation aux soins assidus et inappréciables » de ce fonctionnaire. »

Conformément aux conclusions de son rapporteur et sur la proposition de son président, la Société, après avoir approuvé les comptes de M. L. Buquet, lui vote d'unanimes remercîments.

(1) In comptes-rendus de l'Académie des sciences, tome 34, p. 404. C'est par erreur typographique sans doute que cette espèce est désignée sous le nom de *Buthus supertus* Lucas, au lieu d'*Androctonus funestus* Hempr. et Ehrenb. ? Cette erreur a été reproduite par M. Guérin-Méneville, dans la Revue et Magasin de zoologie, p. 152 (1852).

Membres reçus. La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres.

MM. Gauthier des Cottes, à Batignolles, rue de Puteaux, 14, présenté par M. L. Fairmaire. — Commissaires-rapporteurs : MM. A. Deyrolle et Chevrolat ;

A. Puton, de Remiremont, étudiant en médecine, rue Monsieur-le-Prince, 48, présenté par M. L. Fairmaire. — Commissaires-rapporteurs : MM. G. de Baran et Delarouzée ;

Révérend, docteur en médecine à Saint-Martin (Nouvelle-Grenade), présenté par M. Doüé. — Commissaires-rapporteurs : MM. A. de Baran et Delarouzée.

(**Séance du 13 Février** 1856.)

Présidence de M. REICHE.

Communications. M. le docteur Ch. Robin, en adressant un exemplaire de son mémoire sur les objets qui peuvent être conservés en préparations microscopiques transparentes et opaques, donne d'intéressants détails sur les préparations microscopiques, dont beaucoup se rapprochent à l'entomologie, que fait M. J. Bourgogne, 4, rue Massillon, et qu'il peut livrer à un prix très modéré.

— M. Azambre dit avoir employé avec succès l'essence de thym ou de serpolet contre les *Acarus*, cette vermine insupportable des collections. On avait prétendu jusqu'alors que certaines essences, celle de thym par exemple, étaient inefficaces contre ces parasites. Cela peut être dans les boîtes où l'air pénètre toujours, quelque bien fermées qu'elles soient. Mais sous une cloche de verre il en est autrement,

et les *Acarus* périssent bientôt par asphyxie ; asphyxie par intoxication, cela va sans dire. On retrouve sur les élytres des insectes les cadavres des Acares.

M. Azambre pense donc qu'on peut détruire cette maudite engeance non seulement par la chaleur du foyer, par le froid rigoureux ou par la benzine, mais encore par toutes les essences possibles. N'y aurait-il pas à cet égard de curieuses expériences à faire ?

M. le docteur Sichel présente quelques remarques sur le même sujet, engage les entomologistes à employer la benzine, surtout pour les boîtes contenant des insectes avariés ou suspects, et dit que toutes les essences à odeur forte, comme le pétrole, le serpolet, etc., ont la même action préservative.

— M. L. Fairmaire montre deux individus du *Baridius opiparis* provenant de Béziers, où ils ont été pris par M. Marquetti, et qui cependant sont encore vivants.

— M. Azambre lit la note suivante relativement à quelques Coléoptères recueillis par lui :

J'ajouterai aux insectes que j'ai déjà signalés comme m'étant tombés sous la main en Italie ou en Grèce, une liste de quelques autres Coléoptères, cette liste étant assez courte et malheureusement assez pauvre, je vais, avec votre permission, vous en donner lecture, et non sans m'excuser. Car il faut bien s'excuser quand on rappelle, en les énumérant, les noms si arides et quelquefois si barbares de nos catalogues.

Parmi ces insectes, il s'en trouve quelques-uns nouveaux très probablement. Ainsi par exemple un *Pristonychus* de Malte *(Melitensis)* que j'ai déjà eu l'honneur de faire passer sous vos yeux et très remarquable par la courbure du tibia des pattes postérieures. Un *Tachyporus*, un *Anthicus* nouveaux aussi. J'ai capturé ce dernier à Rome, sur les pierres triomphales de l'arc de Constantin, où il se

promenait avec le *Formicomus pedestris* aux rayons encore bien chauds d'un soleil d'hiver. Un *Tagenia* et plusieurs *Helops* ne me sont pas connus. J'ai trouvé ce *Tagenia* à Rome, sous des écorces. Son congénère le *Tagenia angustata*, que j'ai recueilli en assez grand nombre à Naples, vit au contraire dans le sable, le long des murs.

Quelques autres Coléoptères méritent une mention honorable. Une *Harmonia marginepunctata* prise à Florence, sous des écorces de pin dans le jardin grand ducal de Boboli, se distingue par sa couleur enfumée. Le *Coniatus tamarisci*, charmante espèce de charençon peuple les gerçures des Tamarix des bords de la mer et doit être considéré comme une grande vulgarité, mais dans ma manière de voir, il n'en est que plus intéressant. Parlerai-je d'une charmante variété d'*Epilachna chrysomelina* que j'ai rencontrée très communément sur les murs, en allant au tombeau des Scipions ; du *Sitophilus granarius* et *oryzæ*, dont la présence dans le voisinage du forum annonce que là se trouvent encore aujourd'hui les greniers publics. Je vous ferai remarquer le *Ptinus obesus* de M. Lucas, et un *Cleonus ocularis* non moins remarquable par sa poussière verdâtre que par son rostre purpurin. Et enfin un *Zabrus græcus* que j'ai capturé à Athènes, sur les rochers du Pnyx, cette fameuse tribune où Démosthènes a prononcé ses célèbres harangues. Ce *Zabrus* est donc bien, comme son nom l'indique un hôte de l'Attique.

— M. le colonel Goureau dit qu'il a trouvé sur une feuille de menthe officinale une larve du *Phytonomus fuscescens*, qui avait probablement vécu sur une autre plante et qui était venue se réfugier là pour construire son cocon et y subir ses métamorphoses.

Cette larve, dit-il, était parfaitement sèche et ne présentait aucune trace d'humidité sur son corps, et cependant elle se tenait fermement et marchait facilement sur la menthe ; ce qui prouve que sa station n'est pas due à une humeur visqueuse qu'elle sécrète et qui la tient contre les feuilles. Les larves du *Phytonomus rumicis* et vraisemblablement toutes celles du même genre sécrètent, dans leur jeu-

nesse et pendant tout le temps qu'elles prennent de la nourriture, une humeur visqueuse qui les enduit et leur donne une apparence humide ; mais lorsqu'elles ont pris leur entier accroissement et qu'elles cessent de manger, elles se sèchent complétement. C'est alors qu'elles quittent la plante sur laquelle elles ont vécu pour aller dans le voisinage choisir un lieu convenable à leur transformation. Elles se tiennent très solidement sur les plantes et marchent lestement. On ne peut donc pas attribuer leur stabilité à l'humeur visqueuse qui les enduit, ainsi que De Géer l'a avancé le premier et que plusieurs autres entomologistes l'ont répété depuis. Leur stabilité me paraît due à leurs mamelons pédiformes qui font l'office de pompes pneumatiques et de véritables ventouses. Elles sont collées au plan de position par la pression atmosphérique qu'elles connaissaient bien longtemps avant que Toricelli et Pascal l'eussent démontrée.

La larve du *Phytonomus fuscescens* s'est enfermée dans un cocon sphérique à point de dentelle, attaché à une feuille de menthe, et l'insecte parfait en est sorti le 27 juin.

— M. Sichel fait passer sous les yeux de la Société une nouvelle espèce fort remarquable d'*Anthophore*, qu'il a reçue de Florence par M. Passerini, et plus tard de Sicile par M. Drewsen (de Copenhague). Il en donne la diagnose suivante :

ANTHOPHORA PASSERINI.

Statura Anthophoræ rufitarsis Lep. vel paulo minor.

Nigra, thoracis primique abdominis segmenti dorso rufo, abdominis apice albo. ♂ clypeo, fronte antennarumque scapo flavo maculatis; tarsorum posticorum primo articulo latissimo, intus concavo, margine antico triangulari, tuberculato-spinoso.

Affinis *Megillæ* (Anthophoræ) *fulvipedi* F. Syst. Piez. 332, 20.

— M. H. Lucas fait connaître la note suivante :

Je communiquerai à la Société un travail de M. Gustav Mayr, sur des Insectes de l'ordre des Hyménoptères, et qui a pour titre :

Formicina austriaca (1). En jetant les yeux sur ce travail qui me paraît consciencieux, je ferai observer que cet entomologiste n'a pas connu mon Histoire naturelle des Animaux articulés de l'Algérie. Je profiterai de l'étude que j'ai faite du travail intéressant de M. Gustav Mayr, pour rectifier une erreur que j'ai commise au sujet d'une espèce de *Formicina* que j'ai décrite comme nouvelle, et qui l'avait déjà été par Olivier et Latreille. MM. Gené, L. Dufour, Nylander et Mayr ont commis la même erreur que moi, en considérant aussi cette *Formicina* comme nouvelle et en la faisant connaître sous un nom autre que celui imposé par Latreille et Olivier. Cette *Formicina* qui est le *Crematogaster scutellaris*, Olivier, n'est cité par M. Gustav Mayr que comme habitant l'Europe, et les individus que je fais passer sous les yeux de la Société ont été pris par moi aux environs d'Alger, où elle est abondamment répandue pendant tout l'hiver et le printemps ; elle se plaît sur les figuiers, et les neutres errent non seulement sur les troncs, mais aussi sur les branches ; j'ai été assez heureux pour rencontrer une femelle que j'ai fait figurer ainsi que le neutre ; quant au mâle, il m'est inconnu. Voici la synonymie chronologique de cette curieuse espèce.

Crematogaster, Lund, Ann. des Sc. natur., 1re série, tom. 23, p. 132 (1831). *Formica* et *Myrmica* Auct. *Acrocœlia*, Forster.

Crematogaster (*Formica*) *scutellaris*, Oliv. Encycl. Méthod., tom. 6, p. 497, n. 32 (1791).

Latr. Essai sur les Fourmis, p. 48 (1798).

Latr. Hist. nat. des Fourmis, p. 261 (1802).

Mayr, Formic. Austr., p. 197, n. 1 (1855).

Myrmica Rediana L. Dufour, Rech. Anatom. et phys. sur les Orthopt., les Hyménopt. et les Nevropt. (in mém. des Sav. étrang.), tom. 7, p. 477 (1841). Gené. Mem.. per servire alla storia naturale di alcuni Imenott. in mem. della Soc. ital. delle scienz. Parte Fisica, tom. 23 (1842). Citat. d'après M. Mayr.

(1) Beschreibung der bisher im osterreichischen kaiserstaate aufge fundenen Ameisen, nebst Hinzufügung jener in Deutschland, in der Schweiz und in italien varkommenden Arten. (aus den Scriften es zoologisch-botanischen Vereins in Wien.)

Myrmica rubriceps, Nylander, addit. alt. ad notat. in monogr. Formic. Boreal., p. 44 (1846).

Myrmica Algerica, Lucas, Hist. nat. des Anim. art. de l'Algérie, tom. 3, p. 300, n. 331, pl. 16, fig. 9 (1849).

Acrocœlia ruficeps, Mayr, Beitr. zur Kennt. der ameisen, p. 3, (1853).

Acrocœlia Schmidti, Mayr, Beitr. zur Kennt. der ameisen, p. 3 (1853), aus. den Schriften des zoolgisch-botanischen Vereins.

— M. le docteur Boisduval annonce à la Société qu'il vient de recevoir une lettre de M. Bar qui se trouve actuellement sur les bords du Maroni, où il doit passer six ou sept années. Cet entomologiste plein de zèle écrit à notre collègue que cette partie de la Guyane française est très riche en insectes, surtout en Lépidoptères, dont il a déjà fait une très belle récolte. Il fait connaître en même temps un fait très intéressant; il vient de découvrir la chenille de la *Limnas melander*. Cette chenille ressemble à celle d'un *Liparis*, elle est toute grise, garnie de petits tubercules hispides de la même couleur; elle a beaucoup d'analogie avec les chenilles des *Eurygona* et des *Helicopis*; la chrysalide seule offre quelques différences.

Membres reçus. La Société admet, à la majorité des suffrages, au nombre de ses membres :

MM. Comendador (Antonio-Sanchez) et Carreras y Ferrer (Frederico), professeurs à l'Université de Barcelone, présentés par M. Bellier de la Chavignerie au nom de M. A. Guillemot. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et G. de Baran.

(Séance du 27 Février 1856.)

Présidence de M. REICHE.

Proposition administrative. Sur la demande écrite de M. le docteur Aubé et de quatre autres membres, la Societé décide qu'un membre honoraire sera nommé, et elle charge sa commission de publication de lui présenter une liste de candidats.

Décision. La Socité décide qu'une commission permanente, composé, outre les trésorier, archiviste et président annuels, de MM. Bigot, le docteur Boisduval et L. Fairmaire, sera chargée d'indiquer les livres que la Société pourra acheter sur les fonds provenant de la vente de la collection de Lépidoptères d'Al. Pierret et qu'un timbre particulier, indiquant leur origine, et destiné à rappeler le don de M. Pierret père, sera apposé sur chacun des livres acquis sur ces fonds.

— La Société, sur la demande de M. A. Deyrolle, décide que M. Dardouin, de Marseille, qui avait été contraint de donner sa démission de membre il y a quelques années, sera rétabli sur la liste des membres à partir de 1856.

Communications. M. L. Reiche présente des notes synonymiques sur quelques Coléoptères :

Onitis melibœus Mulsant. Hist. nat. des Lamellic., 88.
Est synonyme d'*On. ungaricus* Herbst. Col. 11-230.
— *Clinias* Fab. Ent. Syst. 1, 19.
— *Amyntas* Stev., Mém. Moscou, 1-165.

Onthophagus orcas Menetriés, Ins. Balkan 24.
Synonyme de *Onth. Amyntas* Oliv. Ent. 1-3-127.
— ♀ *Tages* Oliv. 1-3-143.
— *Hybneri* Fab. Ent. Syst. 1-61.

Il porte encore, dans quelques collections, les noms d'Orix *Klug* et de *Con·ors* Friwaldski, tous deux inédits.

Onth. Morio Brullé, Exp. de Morée, 111-169.
Synonyme d'*Onth. taurus* ♀ Linné, Syst. nat. 11-547.

Onth. nitidicollis Brullé. Loc. cit. 168.
Synonyme d'*Onth. lucidus* ♀ Fab. Syst. El. 1-39, var. *minima*.

Onth. suturellus Brullé. Loc. cit. 168.
Synonyme d'*Onth. Maki.* ♀ Illig. Mag. 11-204.

Onth. sub-æneus Menetriés. Cat. Rais. 179.
Synonyme d'*Onth. ruficapillus* Brullé. Loc. cit. 169.

Onth. emarginatus Mulsant. Hist. nat. des Lamellirornes, 154.
Synonyme d'*Onth. punctatus* Illiger. Mag. 11-207.

Onth. mundus Menetriés. Ins. Balkan 23.
Synonyme d'*Onth. histeroides* Ménét. Cat. Rais. 180, var.

Onth. centromaculatus Redtenbacher, in Russeger Reise, p. 985.
Synonyme d'*Onth. cruciatus* Ménét. Cat. Rais. 175.

— M. Bellier de la Chavignerie, à propos d'une brochure offerte à la Société par M. Mocquerys à la dernière séance, et relative aux anomalies que présentent les Coléoptères, rappelle qu'il a déjà signalé pour le *Melolontha vulgaris*, un cas de monstruosité identique à celui qui a été observé chez le même insecte par M. Mocquerys (voir Ann. Soc. Entom. 1846, page XVIII, pl. 2, nº II).

— M. le docteur Sichel fait la communication suivante :

Les petites fourmis que notre collègue M. Lucas a recueillies dans l'*aquarium* des Orchidées des serres chaudes du Jardin-des-Plantes, et qu'il a présentées à l'une de nos dernières séances, appartiennent à l'espèce *Formica (Tapinoma) vividula* Nyl., que M. Nylander a découverte dans les serres chaudes du Jardin botanique de Helsingfors, et décrite dans sa Monographie, page 900.

A propos des fourmis introduites de climats plus chauds, et trouvées dans les serres chaudes de nos pays, M. Nylander a fait une

curieuse découverte dans ma collection, dont il détermine en ce moment les Formicides : M. Mayr (*Formicina austriaca*) décrit, sous le nom de *Tetramorium Kollari*, une nouvelle espèce de fourmi découverte par lui dans les serres chaudes du Jardin botanique de Vienne et du Jardin impérial de Schœnbrunn, et dont il m'a envoyé le type. Or, ce type est tout à fait identique avec un individu de ma collection, étiqueté : *Inde*. Le *Tetramorium Kollari* a donc été sans doute introduit de l'Inde, avec une des plantes qu'il fréquente habituellement. L'avenir nous fera probablement retrouver dans quelques collections le type exotique du *Tapinoma vividula*.

Je mets sous les yeux de la Société, le *Tetramorium Kollari* de Vienne et de l'Inde.

— M. Bellier de la Chavignerie montre des *Cucullia scopariæ*, Dorfm., espèce découverte récemment en Autriche.

Cette *Cucullia* nouvelle, dit notre collègue, est voisine d'*Abrotani*, mais s'en distingue cependant aisément par la taille, la couleur de la tête et des épaulettes, le dessin des lignes, etc. Quant à la chenille, elle diffère essentiellement de celle d'*Abrotani* : ses anneaux sont dépourvus de tubercules proéminents, et la plante qui lui sert de nourriture est l'*Artemisia scoparia*.

— M. Azambre rapporte quelques mots sur la chrysalide de l'*Ophiusa illunaris* et sur l'*Ichneumon*, parasite de sa chenille.

Je ne puis dire si la chenille de l'*Ophiusa illunaris* vit en société et si elle diffère en cela des autres *Ophiusa*, Lépidoptères propres à la faune méridionale, pour la plupart ; mais ce que je puis assurer à bon escient, c'est que la chenille de l'*illunaris* se chrysalide en société. En visitant les gerçures et crevasses de quelques Tamarix plantés à Civita-Vecchia, sur le bord de la mer, j'amenai de véritables grappes de ces chrysalides, qui n'étaient séparées entre elles que par des toiles grises assez grossières pour que je les prisse d'abord pour des toiles d'araignée, mais qui devaient avoir été tissées par la chenille de l'*Ophiusa*. Je dois dire cependant qu'en fouillant le sol au pied de ces mêmes Tamarix, je trouvai encore quelques chrysalides

sans toile, mais en petit nombre, et presque toutes mauvaises. Chose d'autant moins surprenante, qu'elles étaient à peine recouvertes de terre et exposées aux éclaboussures des vagues. Je recueillis une bonne provision de ces chrysalides, et j'en aurais pris beaucoup plus, sans la grande difficulté pour les extraire de leurs retraites. Il arrivait aussi que pour en avoir une, j'en blessais plusieurs dont je ne soupçonnais pas l'existence. Car toutes ces chrysalides, je le répète, étaient en paquet.

Ce fut en juin et juillet que, de retour à Paris, j'obtins quelques éclosions d'*illunaris*, et je ne regrettai plus alors d'avoir récolté de nombreuses chrysalides de ce papillon. Car, sur cinq prises au hasard, il y en avait quatre au moins d'Ichneumonées. Je pus voir la nymphe du parasite en ouvrant quelques coques, et bientôt je vis éclore l'insecte lui-même. Cet Ichneumon, que notre savant collègue M. le docteur Sichel a bien voulu me dénommer, est le *Rufinus* ♂.♀, Grav., (peut-être l'*I. serenus* ? Grav. Var.) C'est bien un Hymenoptère italien.

J'ajouterai à ce que je viens de dire, que ces mêmes gerçures de Tamarix étaient pleines de *Coniatus Tamarisci* qui semblaient s'être logés de préférence dans les vieilles dépouilles d'*Ophiusa.*

En ouvrant, il y a quelques jours, la boîte dans laquelle se trouvaient mes chrysalides, je ne fus pas peu surpris de la trouver envahie par le *Ptinus latro*, dont plusieurs larves que voici s'étaient installées encore à titre de parasites dans les chrysalides, et qui venaient compléter l'œuvre de destruction commencée par l'*Ichneumon rufinus* et le *Coniatus Tamarisci.*

— M. Al. Laboulbène lit une note de M. Léon Dufour, sur l'absence d'un système nerveux appréciable dans la *Nemoptera lusitanica*; travail inséré dans les Annales des sciences naturelles, et dont l'auteur a offert un exemplaire à la Société ; notre collègue donne à ce sujet quelques détails intéressants.

A cette occasion, M. Sichel présente les considérations suivantes :

L'absence du système nerveux chez un insecte aussi haut placé dans l'échelle des être organisés, et entouré de genres doués d'un système nerveux complet et bien développé, est un fait si extraordinaire que, même d'un anatomiste aussi distingué et aussi exercé que M. L. Dufour, il ne faut l'accepter qu'après les vérifications les plus réitérées et les plus complètes. Admettre que, chez l'insecte en question, il existe un autre ordre d'organes que le système nerveux, pour remplir les fonctions de celui-ci, serait contraire aux lois de la logique, de la saine physiologie et de l'expérimentation rationnelle.

Chez la Némoptère que notre savant collègue a disséquée, récente ou conservée dans l'alcool, le cerveau et les ganglions, au lieu d'être des lobes massifs, pourraient représenter des plexus à ramuscules très ténus; tout le système nerveux pourrait se composer de cordons excessivement minces; toute sa substance pourrait constituer une pulpe extrêmement molle et diffluente, sans qu'il y eût là rien d'aussi contraire aux grandes lois physiologiques que l'absence du système nerveux au milieu de la série. Ne vaut-il pas mieux suspendre toute conclusion, avant d'avoir de nouveau soumis au scalpel et au microscope cet insecte traité par l'acide chromique et par les autres agents que la micrographie moderne à trouvés propres à durcir les parties les plus délicates et à faire ressortir leur structure intime? Car l'alcool est aujourd'hui généralement reconnu comme altérant plutôt des derniers éléments anatomiques des tissus et les rendant impropres à l'examen microscopique. D'ailleurs, notre collègue M. Laboulbène nous a dit que le plus fort grossissement dont se sert M. Dufour, est de 400 diamètres; on peut espérer une modification du résultat par l'emploi d'un grossissement plus considérable. Du reste, l'absence d'un système nerveux, appréciable par les moyens ordinaires, lorsque ceux-ci sont maniés avec l'habileté et la sûreté bien connues de M. L. Dufour, constitue déjà à elle seule un fait des plus extraordinaires et des plus curieux, digne de la sérieuse attention du monde savant.

— M. Henri Deyrolle donne des détails sur le voyage entomologique qu'il va prochainement entreprendre au Gabon.

Lectures. M. Reiche lit une notice de M. Peyron, contenant la description de quelques Coléoptères nouveaux provenant d'Orient.

— Le même membre fait connaître une notice de M. Mocquerys, sur les Insectes nuisibles et utiles qu'il avait placés à l'Exposition universelle de 1855.

— M. le docteur Sichel communique une note de M. Dahlbom, sur le genre *Ctenocerus*, Dahlbom, qu'il regarde comme synonyme de celui des *Clavelia*, H. Lucas.

— M. Bellier de la Chavignerie lit le mémoire qu'il avait annoncé précédemment, sur une excursion entomologique dans les Basses-Alpes. Le mémoire a pour titre : *Observations sur les Lépidoptères des Basses-Alpes* (Suite) ; il contient la description d'une Géomètre nouvelle que M. Bellier de la Chavignerie et M. Guillemot ont découverte ensemble aux environs de Barcelonnette, et à laquelle l'auteur du mémoire a donné le nom d'*Anaitis Magdalenaria.*

— Le même membre lit un travail de M. Millière, intitulé : Histoire du *Choreutes dolosana*, comprenant la description complète de la chenille, de la nymphe et de l'insecte parfait.

Membre reçu. La société admet au nombre de ses membres, M. Duarte (Pedro-Carolino), de Rio-Janeiro, présenté par M. Chabrillac. — Commissaires - Rapporteurs : MM. L. Fairmaire et Javet.

(Séance du 12 Mars 1856).

Présidence de M. REICHE.

Communications. M. L. Brisout lit une liste des Orthoptères, trouvés dans les Basses-Alpes, par M. Bellier de la

Chavignerie, travail qui doit être inséré à la suite de celui de notre vice-président.

— M. L. Fairmaire communique la note suivante, de M. Nylander, et la Société en décide l'impression dans le Bulletin.

A l'occasion de la communication faite par M. le docteur Sichel, dans la dernière séance de la Société, au sujet des fourmis qui, introduites de pays exotiques avec des plantes, se trouvent en Europe dans les serres chaudes, j'ai l'honneur de faire part à la Société, que l'espèce propre aux serres du Jardin-des-Plantes, à Paris, n'est pas le *Formica* (*Tapinoma*) *vividula* Nyl., existant dans les mêmes conditions, abondamment, à Helsingfors, mais bien une espèce nouvelle, très distincte. J'avais d'abord cru qu'elles appartenaient à la première espèce, mais une étude comparative et plus attentive a bientôt révélé des différences essentielles entre elles. Voici les caractères qui distinguent l'espèce nouvelle :

FORMICA GRACILESCENS.

Operaria : fusco-nigra vel fusco-lurida nitida sparse setosa ; antennis gracilibus longitudine corporis, articulationibus pedum tarsisque pallescentibus ; thorax sublinearis, supra fere æqualis, impressione transversa levi vel parum distincta. Longit. 3 millim.

In culidariis horti botanici Parisiensis frequens, agilissime currens, pavida. Odor nullus. Mas et femina adhuc ignoti.

C'est un *Tapinoma* dans le sens de MM. Forster et Mayr. Quoique assez semblable au *F. vividula* Nyl. *Form. bor.*, p. 900, il en diffère manifestement par une couleur plus foncée, des antennes plus allongées, plus grêles et à scape plus dénudé, et enfin par son corselet uni en dessus Les antennes ont treize articles (y compris le *radicula* du scape) ; les palpes maxillaires six : les labiaux quatre articles.

Profitant de cette occasion, je ferai remarquer aussi que le *Cataglyphis Fairmairei* Forst., n'est que le mâle du *F. viatica* Fabr., espèce voisine du *F. cursor* Fonsc., et que l'*Aphænogaster semilis* Mayr, est le *Myrmica pallide-setosa* Lucas, d'Algérie.

— M. H. Lucas fait connaître la note suivante :

Je communiquerai à la Société plusieurs Hyménoptères de la famille des Formicides que l'on ne connaissait que comme habitant l'Europe, et que j'ai rencontrés en Algérie dans ma seconde exploration en 1850. Ce sont les *Formica thoracica*, Fabr. Syst. Piez., p. 397, n. 5 ; *aliena*, Forster, Hym. Stud. I. Helft, p. 36 ; Mayr, Formicina Austr., p. 88, n. 22, et *viatica*, Fabr. Mantiss. Isect., tom. 1, p. 208, n. 20 ; Mayr, Formicina Austr., p. 110, n. 1. C'est cette dernière espèce, qui a servi de type à M. Mayr pour établir son genre *Monocombus*, Mayr, Formicina Austr., p. 109. Ces diverses espèces ne sont pas rares en Algérie, particulièrement aux environs d'Alger, de Blidah, de Médeah et de Boghar, à l'exception cependant de la *Formica aliena*, dont je n'ai rencontré que deux individus femelles.

— M. L. Reiche donne des nouvelles de M. de Saulcy, qui entreprend en ce moment un voyage scientifique en Palestine ; notre collègue a déjà pris de rares espèces de Coléoptères ; il se préparait, le 25 janvier dernier, à partir de Jérusalem, et comptait se diriger vers Jericho.

Lecture. M. Bellier de la Chavignerie lit une note de notre collègue, M. A. Guillemot, sur une hybridation des *Dicranura vinula* et *erminea*.

— M. H. Lucas fait connaître une note en réponse à celle de M. Dahlbom, communiquée par M. Sichel, et dans laquelle il démontre que son genre *Clavelia* ne peut être considéré comme synonyme des *Ctenocerus* du savant entomologiste suédois.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres, M. Lebouteiller, pharmacien, à Rouen, rue des Charettes, 125, présenté par M. Reiche, au nom de M. Mocquerys. — Commissaires-rapporteurs : MM. A. Deyrolle et H. Lucas.

(**Séance du 26 Mars 1856**).

Présidence de M. REICHE.

M. le colonel Pradier assiste à la séance.

Communications. M. James Thomson adresse la note suivante :

Je me propose de publier une Monographie de la famille des Cicindélètes, dans laquelle la plupart des espèces seront figurées, du moins autant que cela me sera possible. Cette monographie paraîtra par tribu ou par volume.

J'ai déjà commencé à m'occuper de la partie descriptive de cet ouvrage en travaillant sur ma propre collection. Elle renferme aujourd'hui près de six cents espèces de Cicindélètes, ou plus du double de celles qui sont mentionnées dans la dernière édition du catalogue Dejean. Afin de rendre mon travail plus complet, je me propose d'aller visiter les principales collections de l'Europe, et d'étudier les richesses qu'elles possèdent dans cette famille.

MM. le comte de Mniszech et le marquis de Laferté-Sénectère, possesseurs des plus vastes collections de Coléoptères en France, ont bien voulu mettre à ma disposition toutes leurs Cicindélètes pour servir à mon travail.

J'ai l'honneur de prier mes collègues des Sociétés entomologiques de France et d'Angleterre, et MM. les entomologistes en général, de vouloir bien me communiquer toutes les espèces de Cicindélètes qu'ils croiront nouvelles. (M. Thomson, rue de l'Université, 23.)

— Le même membre montre deux individus du *Carabus Adonis* Hampe, Coléoptère excessivement rare, dont il a déjà été question à la Société, et qui provient des montagnes de la Grèce.

— M. L. Brisout de Barneville dit que M. Yersin lui a écrit qu'il a trouvé, l'année dernière, au mois d'août, le *Gryllus squamiger*, Fisch. Fr. aux environs d'Hyères, en

Provence, où il est abondant dans les lieux arides, et qu'il a aussi dans sa collection un individu de cette espèce, qui vient de Fréjus. Le *Gryllus squamiger* n'avait pas encore été signalé en France par les entomologistes.

— M. Sichel fait la communication suivante :

La *Formica aliena* Fœrster, n'est qu'une variété de la *Formica flava* F. Le 27 septembre 1852, j'ai recueilli à Charenton, dans d'immenses quantités de fourmis qui volaient ce jour là, 25 femelles et 10 mâles de la *Formica aliena*, et 50 femelles avec 5 mâles de la *Formica flava*. Ces 90 individus ont été pris sans choix, et toutes les fourmis qui volaient ce jour là appartenaient à ces deux mêmes espèces, ce qui paraît suffire pour regarder celles-ci comme de simples variétés.

— M. le docteur Sichel annonce que M. Herrich-Schæffer (de Ratisbonne) lui a envoyé le Catalogue imprimé des Lépidoptères d'Europe, de Sibérie et d'Asie mineure, qu'il peut céder ou échanger. M. Sichel met ce Catalogue à la disposition des lépidoptérologistes, et annonce que M. Bellier de la Chavignerie veut bien également communiquer ce Catalogue aux entomologistes qui désireront en prendre connaissance.

— Le même membre fait connaître un important mémoire de M. Nylander, comprenant la description de toutes les Fourmis de France et d'Algérie ; ce travail doit être publié dans les Annales des Sciences naturelles.

— M. Bellier de la Chavignerie annonce à la Société qu'il a élevé, à Paris, pendant la saison dernière, la chenille de l'*Eupithecia cauchyaria* Duponchel, espèce encore peu répandue dans les collections de Paris. Notre collègue montre une Géomètre provenant de cette éducation.

Membres reçus. La Société admet au nombre de ses membres :

MM. Delamarche (Charles), sous-chef au ministère de l'Instruction publique et des Cultes, rue des Marais-Saint-Germain, 18, présenté par M. Bellier de la Chavignerie. — Commissaires-rapporteurs : MM. E. Martin et Fr. Rattet.

— Legrand, agent-voyer en chef du département de l'Aube, à Troyes, présenté par M. Léon Fairmaire. — Commissaires-rapporteurs : MM. Reiche et A. Deyrolle.



BULLETIN TRIMESTRIEL.

ANNÉE 1856.

AVRIL, MAI, JUIN.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 9 Avril 1856.)

Communications. M. H. Lucas annonce que la *Typhlopona oraniensis* Lucas, Hist. Nat. des Anim. art. de l'Algérie, t. 3, p. 302, pl. 16, fig. II (1849), qu'il connaissait seulement du nord de l'Afrique, habite aussi l'Abyssinie, et, à ce sujet, il montre plusieurs individus de cette curieuse espèce qui ont été pris aux environs de Khartoun par M. Schimper. Il fait encore observer que cette espèce se trouve aussi en Tunisie où elle a été prise dans les environs de Sphax par M. Ducouret qui en a rencontré deux individus.

— M. Doüé communique à ses collègues quelques Coléoptères provenant de la Nouvelle-Calédonie et parmi lesquels on remarque deux individus, ♂ et ♀, d'une Cicindélète récemment décrite par M. Thomson, dans la Revue et Magasin de Zoologie, sous le nom de *Distipsidera Mniszechii*, mais dont M. Guérin-Méneville, qui la possède aussi, se propose de faire un genre nouveau; plusieurs espèces de *Chlœnius* probablement nouvelles; un *Figulus;* un bel *Adelium;* un *Uloma* de grande taille; un *Anthribus* très remarquable par l'éclat de ses couleurs métalliques; un *Orthorinus;* un beau Longicorne voisin du genre *Tmesisternus;* un

autre, très rare dans les collections, appartenant au genre *Enicodes* de Gray, et que Schreibers a décrit depuis longtemps déjà sous le nom de *Cerambyx Fichtelii*, etc.

— M. Guérin-Méneville fait voir divers Coléoptères rapportés également de la Nouvelle-Calédonie et dont quelques-uns sont semblables à ceux présentés par M. Doüé. Notre collègue montre surtout une espèce d'un genre nouveau de Cicindélètes voisin de celui des *Euprosopus*, une belle espèce de *Calosoma*, des Gyriniens du genre *Cybister*, des Staphyliniens, un Passale à corps épais, un Prionien voisin des *Œgosoma*, des *Galeruca* et autres Chrysomélides, etc.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

En étudiant le travail de M. Gustave Mayr sur la *Formicina austriaca*, j'ai remarqué que cet habile hyménoptérologiste a établi une coupe générique nouvelle à laquelle il donne le nom d'*Aphænogaster* et qui renferme deux espèces, les *Aphænogaster senilis et sardous*. En lisant avec beaucoup d'attention la diagnose de la première espèce, j'y ai reconnu ma *Myrmica testaceo-pilosa*, Lucas, Hist. nat. des Anim. art. de l'Algérie, tome 3, p. 301, n° 332, Pl. 16, fig. 10 (1849). Ne voulant laisser dans mon esprit aucun doute au sujet de cette identité, je consultai M. Nylander qui confirma mon opinion en me faisant remarquer que lui aussi considérait l'*Aphænogaster senilis* de M. Mayr comme étant ma *Myrmica testaceo-pilosa*. Mon travail étant antérieur à celui de M. Gustave Mayr, je propose de rectifier de la manière suivante la synonymie de cette espèce : *Aphænogaster* (*Myrmica*) *testaceo-pilosus* (1), Lucas, Hist. nat. des anim. art. de de l'Algérie, tome 3, p. 301, n° 332, Pl. 16, fig. 10 (1849). *Aphænogaster senilis*, Mayr, Beiträge zur Kennt. der Ameisen in den Verhand. des zool.-bot. Ver. in Wien. Band III (1853), Absband.

(1) Et non *pallide-setosa*, nom sous lequel cette espèce a été désignée dans les Ann. de la Soc. entom., 3e série, T. 4, Bulletin, p. XXVIII (1856).

p. 101. — *Formicina austriaca* ejusd., in Aus. den Schriften des zoologisch-botanischen Vereins in Wien. p. 194 (1855).

Cette espèce qui n'était connue que d'Algérie, habite aussi la Dalmatie, la Sicile et la Sardaigne.

— M. Bellier de la Chavignerie montre des *Agrotis larixia*, Guénée, Species général, nº 516. Notre collègue dit qu'il a recueilli cette rare espèce dans les Basses-Alpes, et qu'il l'avait confondue jusqu'ici avec l'*Hadena grammiptera*, dont elle est cependant fort distincte.

— M. Azambre lit la note suivante :

Recueillir et empaler des insectes pour les aligner ensuite méthodiquement dans des boîtes, en les décorant de noms plus ou moins grecs et latins, n'est pas, ce me semble, Messieurs, le seul objet de l'entomologie. Comme toute science véritable et sérieuse, l'entomologie doit avoir, et a, je ne crains point de le dire, son côté utile et son côté philosophique. Quant à son utilité, elle est incontestable, quoique cependant elle nous soit fort contestée par ceux qui ne sont pas initiés à nos travaux, et qui ne peuvent être, par cela même, que des juges incompétents en cette matière. Je pourrais démontrer ici toute l'utilité de l'entomologie, au point de vue de l'agriculture et de l'industrie, si je ne craignais de m'engager dans un champ trop vaste et que je laisse à d'autres le soin d'explorer. N'y aurait-il cependant que le ver à soie et ses fils d'argent, que l'abeille et son miel d'or, pour plaider la cause de l'entomologie, que cela suffirait pour lui donner un rang très honorable parmi les sciences utiles.

Mais l'entomologie a aussi son côté philosophique, et ce qui prouve qu'elle a ce cachet de toute science véritable, c'est que vous avez écrit au frontispice de vos Annales, cette maxime d'un sage: « *natura maxime miranda est in minimis*, » maxime que l'usage du microscope a rendue, si c'est possible, encore plus éclatante. En proclamant cette maxime vous avez reconnu que la philosophie n'est pas étrangère à vos études, mais qu'elle doit au contraire les diriger. C'est ce qui m'engage à vous communiquer aujourd'hui quelques réflexions qui m'ont été suggérées par les métamorphoses des insectes, et que j'ai cherché à reproduire sous une forme laconique.

J'ai toujours été frappé de retrouver dans les métamorphoses des insectes une image parfaite des transformations de notre nature. La vie de l'homme, sa mort et son réveil me semblent avoir été représentés admirablement dans la vie, le sommeil léthargique et le réveil du papillon.

Je parle avec d'autant plus d'assurance que je ne pense pas qu'il y ait, parmi nous, ni Boudhistes, ni Fétichistes, ni Musulmans, et que nous reconnaissons tous par conséquent la résurrection des corps, que nous soyons catholiques, protestants ou israélites. Voici donc comment j'exprime ma pensée en quelques mots :

Comme la larve rampante, l'homme se traîne sur la terre ;

Comme la nymphe immobile, l'homme dort dans sa tombe ;

Comme l'amant des fleurs, insecte aux ailes d'or et d'azur, l'homme renaît à la vie par la gloire et l'immortalité.

Au sujet de cette communication, M. le docteur Sichel fait observer que les idées émises par M. Azambre ont été plusieurs fois indiquées, et que, chez les Grecs, le mot φυχη signifiait à la fois *papillon* et *âme*.

— M. Reiche montre à la Société un nouvel ouvrage de M. Gistel, et dans lequel, sous le prétexte de rectifier l'étymologie d'un certain nombre de noms de genres de Coléoptères, il en modifie, dans beaucoup de cas, la dénomination de telle sorte qu'on ne peut plus reconnaître le nom primitif. M. Gistel change, en outre, plusieurs dénominations sans indiquer les motifs qui l'ont fait agir ainsi. M. Reiche, après avoir cité plusieurs de ces changements de noms, s'élève avec raison contre cette manière de travailler qui augmente à plaisir les difficultés de la synonymie déjà trop compliquée.

Nomination. La Société ayant reconnu, d'après la proposition de M. le docteur Aubé signée par cinq autres membres, qu'il y avait opportunité à nommer un membre honoraire, la commission de publication présente la liste suivante de

candidats : En première ligne, M. Alexandre Lefebvre ; en deuxième ligne et par ordre alphabétique : MM. Boheman, Boisduval, Lacordaire, Westwood et Zetterstedt.

Il est procédé immédiatement à cette nomination. M. A. Lefebvre, ayant réuni la majorité des suffrages, est proclamé membre honoraire.

Décisions. La Société, sur le rapport qui lui est présenté par la commission de publication, décide : 1° que le tirage des Annales sera porté, à partir de 1856, de 250 exemplaires à 300 ; 2° que les Annales seront échangées contre les publications de la Société impériale zoologique d'acclimatation et des Académies de Madrid et de Munich ; 3° qu'une somme de 130 fr. sera consacrée à l'achat des cinq décades des *Symbolæ physicæ* du docteur Klug et de la partie entomologique d'Erichson du Voyage en Algérie de Wagner, et 4° qu'une autre somme de 70 fr. sera affectée à l'achat d'une vitrine destinée à placer une partie des livres de la bibliothèque.

(**Séance du 23 Avril 1856**).

Présidence de M. REICHE.

MM. Dahlbom, Sallé et Stainton assistent à la séance.

Communications. M. H. Lucas lit la note suivante :

Notre collègue M. le docteur Rambur a décrit et figuré dans sa Faune de l'Andalousie un orthoptère auquel il donne le nom d'*Œdipoda (Gryllus) azurescens*, Ramb., p. 83, Pl. 7, fig. 5, et il dit : « Ne possédant qu'un seul individu mâle de cette espèce, je ne puis être certain qu'il ne soit une variété de l'*Œdipoda cœrulans*, dont il ne diffère absolument que par la bande noire des ailes. Cet individu

unique a été rencontré dans les environs de Malaga. Dans le second voyage que je fis dans le nord de l'Afrique, en 1850, pour explorer les hauts plateaux, j'ai été assez heureux pour rencontrer aux environs de Blidah et d'Alger ♂ et ♀ de cette espèce qui n'était connue, jusqu'à présent, que comme habitant l'Espagne méridionale. La femelle ressemble tout à fait au mâle, seulement elle est plus grande, car elle égale 26 millimètres en longueur sur 62 millimètres d'envergure. Cette espèce ressemble à l'*Œdipoda cœrulans* avec lequel elle ne pourra être confondue à cause de son thorax qui est toujours finement caréné et de ses ailes postérieures qui présentent une bande noire, assez large ; celle-ci est commune jusqu'au milieu du bord antérieur, elle se dirige ensuite vers le bord postérieur, puis se recourbe avant de l'avoir atteint et vient se terminer un peu avant le bord interne. Chez l'*Œdipoda cœrulans* le thorax n'est pas caréné, il est aussi plus fortement chagriné, et ses ailes postérieures ne présentent pas de bande noire. D'après les différences caractéristiques et comparatives que je viens d'exposer, je crois que cet *Œdipoda* peut être considéré comme formant une espèce distincte, quoique M. Fischer, dans ses *Orthoptera europæa*, p. 406 (1853) rapporte cette espèce au *Gryllus* (*Locusta*) *cœrulans* de Linné.

J'ai rencontré aussi aux environs d'Alger et de Blidah une variété assez curieuse et qui diffère des individus types par les taches des ailes supérieures qui sont roussâtres, et par la bande noire des secondes ailes qui est très large et atteint presque le bord interne ; il est aussi à remarquer que les nervures centrales sont noires chez cette variété. Enfin je ferai encore observer que cette variété remarquable se trouve en Tunisie où elle a été découverte aux environs de Sphax par M. Ducouret.

— M. Sichel dit qu'il a déterminé les Hyménoptères parasites de la *Cecidomya tritici* que lui a communiqués M. Ch. Bazin. Ils appartiennent tous deux à la famille des *Oxyures* Latr. ou *Proctotrupides* Stephens et Westwood, sous-famille des *Platygasterides* Westwood, genre *Platygaster* Latreille.

Celui représenté dans les fig. 5 et 5 *b* de la planche du

mémoire, actuellement sous presse, de M. Bazin, est le *Platygaster punctiger* Nees, appartenant au genre *Inostemma* Walker. Les fig. 5 *a* et 5 *a'* représentent l'abdomen de la femelle de ce même Hyménoptère.

Le second de ces parasites est le *Platygaster scutellatus* Nees, caractérisé surtout par l'écusson terminé en une longue épine pointue.

Cette communication donne lieu à une courte discussion à laquelle prennent part MM. Goureau, Migneaux et Reiche.

— M. Stainton communique l'extrait suivant d'une lettre que vient de lui adresser de Lyon notre collègue, M. Millière :

Dans le deuxième trimestre des Annales de la Société entomologique de France, séance du 29 avril 1855, vous nous avez donné l'histoire de la chenille de l'*Elachista Treitschkiella* qui m'a vivement interressé. Sur les données transmises par vous dans ce petit mémoire, j'ai pu me procurer à Lyon un certain nombre des fourreaux de ce charmant insecte, lesquels viennent d'éclore à ma grande satisfaction. J'ai même fait passer une dixaine de ces fourreaux à M. Frey, de Zurich, qui, pas plus que moi, ne connaissait ce Microlépidoptère.

J'ai l'espérance de rencontrer ici l'*Elachista* dont a parlé, nous avez-vous dit, le commandeur de Malte, Godeheu de Riville ; j'ai cet espoir, dis-je, car je me souviens avoir vu l'une de ces années dernières, sur l'arrière-saison, à quelques lieues d'ici, plusieurs feuilles de vigne trouées, ainsi que celles du *Cornus sanguinea*. Aussitôt que j'aurai pu constater la présence dans notre département de cet *Elachista*, voisine de *Treitschkiella*, je mettrai le plus grand empressement à vous en informer.

— M. Azambre communique une note sur la géographie entomologique de quelques Lépidoptères.

L'habitat des espèces, et principalement des espèces européennes, doit ce me semble, intéresser beaucoup l'entomologiste. N'est-il pas curieux, en effet, de connaître la place plus ou moins circonscrite que chaque espèce occupe sur la surface du globe, et quelles sont les limites que la nature lui a tracées sur la carte géographique. Si elle commence, par exemple, sous les glaces du Pôle pour s'éteindre sous les feux du Tropique; si elle s'avance vers l'Orient, si elle recule vers l'Occident. Ces grandes limites naturelles de la nationalité de chaque insecte peuvent être même d'un grand secours pour la détermination des espèces congénères les plus voisines, et qui ne sont souvent que des variétés locales dont on a fait des espèces douteuses.

Mais l'importance de l'habitat doit être en raison directe de l'importance ou de l'intérêt des insectes ; soit qu'on prenne pour échelle, l'échelle chromatique des couleurs, soit qu'on prenne l'échelle métrique, il est certain que la *Saturnia pyri*, à tort ou à raison, intéresse beaucoup plus que le moindre Microlépidoptère.

Si je vous disais donc que j'ai capturé le *Machaon* sur la butte Montmartre ou sur le Mont-Valérien, vous pourriez trouver ma communication assez plaisante ; mais si je vous dis que je l'ai rencontré non pas en Europe, mais en Asie ; que je l'ai vu voltiger sur le plateau suprême d'une montagne de la Galilée, sur le Thabor, cela vous paraîtra moins étrange et cela pourra même vous paraître assez surprenant; surtout si les grands horizons entomologiques attirent vos regards.

Je n'ai pas été peu surpris moi-même, je l'avoue, de retrouver ce magnifique Lépidoptère de notre faune, et qui n'a qu'un malheur, c'est d'être rangé dans la nombreuse catégorie des vulgarités, de retrouver, dis-je, le *Machaon* à plusieurs centaines de lieues de la France, et dans un pays où je n'aurais jamais soupçonné son existence. De petites clairières semées de carottes sauvages qui couronnent le Thabor, m'expliquaient du reste assez bien la présence de ce papillon en ce lieu.

Je dois ajouter ici, que si la Palestine a des richesses entomologiques qui lui sont propres, elle a aussi beaucoup d'espèces de notre faune française. Parmi les quelques espèces de Lépidoptères que j'ai capturées, soit en Palestine, soit sur la côte de Syrie, je signale-

rai l'*Euchelia pulchra*, l'*Anthocharis eupheno*, l'*Agrotis suffusa* et le *Sphinx nerii*, dont j'ai trouvé la chenille sur des lauriers roses, au pied du Mont-Carmel.

Au sujet de cette lecture, M. H. Lucas dit qu'il a aussi trouvé le *Papilio Machaon*, et même le *Podalirius* en Algérie, et que l'Est et l'Ouest sont fréquentés par ces deux espèces; les plateaux de Médeah et de Bohgar nourrissent aussi ces deux *Papilio*.

M. Bellier de la Chavignerie ajoute que le même *Machaon* vient de lui être envoyé de Crimée, où il avait été pris dans les ruines de Sébastopol, et que cet insecte se trouve dans un grand nombre de contrées de l'Europe.

— M. Auguste Sallé donne quelques détails sur les nombreuses récoltes d'insectes qu'il a été à même de faire pendant son dernier voyage.

— M. le docteur Signoret parle du voyage entomologique que va entreprendre, dans le Valais, M. Meyer-Dürr.

Lectures. M. L. Buquet dépose sur le bureau un mémoire de M. Thomson sur des espèces nouvelles de *Carabus*. Ce travail est accompagné d'une planche dont notre collègue se propose de faire tous les frais de gravure et de coloriage.

— M. Stainton lit un travail ayant pour titre : Quelques mots sur les mœurs des chenilles de Tinéites pour servir d'introduction à l'étude des Lépidoptères de cette tribu et pour faciliter leur chasse.

Nominations. La Société, après avoir pris en considération, dans une séance précédente, la demande de M. L. Fairmaire, signée par cinq membres, et tendant à ce qu'il

soit procédé à la nomination de deux nouveaux membres honoraires, entend, à ce sujet, un rapport de la commission de publication qui présente la liste suivante de candidats : En première ligne et *ex æquo* : MM. Curtis et Zetterstedt; en deuxième ligne et par ordre alphabétique : MM. Boheman, Burmeister et Westwood.

Après la lecture de ce rapport, il est procédé à la nomination de deux membres honoraires. MM. Boheman et Curtis, ayant réuni la majorité des suffrages, sont proclamés membre honoraires.

Membre reçu. La Société, à la majorité des voix, admet au nombre de ses membres M. le colonel de Valdan, chef de l'état-major de l'armée d'Afrique, à Constantine, présenté par M. Guérin-Méneville. — Commissaires-rapporteurs : MM. Doüé et le colonel Goureau.

Décision. M. le président dépose sur le bureau la partie du Voyage de Wagner en Algérie traitant de l'histoire naturelle de ce pays et rédigée par Erichson, ouvrage qui a été acheté sur les fonds provenant de M. Pierret. A ce sujet, la Société décide qu'un timbre spécial sera gravé et apposé sur tous les livres qui seront acquis de la même manière.

(Séance du 14 Mai 1856).

Présidence de M. REICHE.

M. Maurice Sand assiste à la séance.

Correspondance. M. le président donne lecture de lettres qui lui ont été adressées par MM. John Curtis et Alexandre Lefebvre, et dans lesquelles nos collègues remercient la So-

ciété de l'honneur qu'elle leur a fait en les admettant au nombre de ses membres honoraires. Ainsi que cela a toujours été fait dans de semblables circonstances, la Société décide que ces deux lettres seront imprimées dans son bulletin.

Lettre de M. John Curtis.

Monsieur,

Je reçois avec un profond respect le grand honneur que la Société entomologique de France s'est plu à me conférer, et, en même temps que je ne puis qu'être satisfait que mes travaux sur les sciences naturelles m'aient placé dans une position aussi honorable, je ne suis pas moins heureux de jouir de l'estime et de l'amitié de mes collègues en France.

Il y a maintenant un demi-siècle que je commençai l'étude de cette charmante science et je ne fus pas longtemps à prendre pour guides Latreille et Kirby, et par conséquent être associé à tant d'hommes distingués qui ont été mes amis personnels sera pour moi une source de grand bonheur.

Il y a trente à quarante ans que je tournais mes pas pour la première fois vers Paris et dans toutes mes tournées suivantes en France je fus reçu avec des attentions si flatteuses par tous les hommes de science, aussi bien qu'avec bonté et amitié par chacun, que je me rappelle toujours avec plaisir et gratitude les heureux mois que j'ai passés dans leur société.

L'agréable nouvelle que m'a apportée votre communication officielle m'eût été encore plus sensible, s'il y avait possibilité, par les sentiments affables et généreux qu'elle exprimait.

En présentant mes vifs remercîments à la Société entomologique, acceptez, mon cher Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

JOHN CURTIS.

18, Belitha Villas; Barnsburg Park (London).

30 avril 1856

Lettre de M. Alexandre Lefebvre.

Mon cher Président,

Vous dire tout ce que j'ai éprouvé d'étonnement et d'émotion de la nouvelle si inattendue que vous vous êtes empressé de me transmettre en des termes si affectueux et si obligeants, m'est impossible....

Éloigné de notre chère Société depuis tant d'années, obligé par mes yeux fatigués de suspendre des études qui charmaient tous mes loisirs; devenu par mon isolement bien étranger, non certes de cœur, mais de fait à cette aimable science qui nous réunit en un cercle d'amis, pouvais-je croire que jamais la Société viendrait me relancer en ma retraite pour me combler du plus insigne honneur qu'elle puisse accorder ?

N'avait-elle donc pas dans son sein de dignes et laborieux confrères dont les noms chers à l'entomologie se seraient si bien unis à ceux des Klug, des Léon Dufour et autres sommités de la science ?

Je veux et dois croire seulement que vous tous avez voulu saisir cette occasion de reconnaître à votre tour, par cette haute distinction, le bonheur avec lequel, grâce au concours de quelques entomophiles et à la protection de nos maîtres, je vins à bout il y a 25 ans de réaliser ce projet qui, durant bien des années, avait été l'unique objet de mes pensées.

Croyez, je vous prie, que je reçois avec une bien profonde reconnaissance une semblable marque d'affection qui me rappelle les paroles de ce bon Latreille, lorsque je vins tout d'abord m'en ouvrir à lui : « C'est bien, me dit-il, c'est bien, mon ami, ce projet à de » l'avenir et vaut mieux qu'un bon mémoire : comptez sur moi. » Et nous savons tous s'il tint parole !...

Cependant j'étais déjà assez récompensé par le succès éclatant avec lequel vous tous avez su faire débuter notre Société, par la faveur avec laquelle elle fut accueillie par les notabilités et les amis des sciences de tous les pays ; enfin par la place honorable qu'elle sut conquérir à côté de ces autres réunions scientifiques que le gouvernement se plaît à protéger, sans penser que jamais vous voudriez ajouter une pareille distinction à cette satisfaction dont j'étais si heureux !

Veuillez en remercier tous mes confrères en mon nom, et surtout ce petit nombre qui existe encore de notre première phalange : veuillez le faire mieux que ne le peut exprimer celui que vient trouver une faveur inattendue et que son émotion empêche de formuler tout ce que son cœur éprouve ; faveur dont je me croirais bien plus digne si elle était ce qu'elle devrait être, le prix de nombreux et utiles travaux.

Puissé-je reconnaître un jour par quelques observations dignes du titre que la Société s'est plu à me conférer, l'honneur qu'elle vient de me faire : j'en doute.... mais enfin j'essaierai.

En vous priant, mon cher et honoré Président, d'être auprès de nos confrères l'interprete de toute ma gratitude, veuillez pour vous-même en garder une large part et agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués comme celle de cette amitié qu'a déjà sanctionnée un quart de siècle !

A. Lefebvre.

Bouchevilliers, près Gisors (Eure), 30 avril 1856.

Communications. M. H. Lucas fait connaître la note suivante :

Je montrerai un Coléoptère de la famille des Mélanosomes et qui vient se ranger dans une coupe générique que j'ai établie dernièrement sous le nom de *Micipsa* (1) (Ann. de la Soc. ent. Fr., 3e série, t. 3, Bullet., p. XXXIV) et dont on ne connaissait encore qu'une seule espèce. Il ressemble beaucoup au *Micipsa rufitarsis*, mais il est beaucoup plus grand, car il égale 12 millimètres de longueur. Il est d'un brun roux foncé avec les palpes maxillaires noirâtres. Le thorax est un peu plus allongé que celui du *Micipsa rufitarsis*, et il est lisse au lieu d'être finement ponctué comme dans cette espèce. es élytres plus allongées, avec la suture noirâtre, paraissent aussi plus planes que chez l'espèce du nord de l'Afrique. Enfin, les pattes

(1) Consultez pour les caractères génériques et spécifiques de ce *Melanosoma* les mémoires de la Société royale des Sciences de Liége pour 1855 ; on trouvera aussi dans ces mémoires une figure de cette curieuse espèce.

sont grêles, plus allongées avec les fémurs plus ponctués. Cette espèce que je désigne sous le nom de *Micipsa Douei* a été rencontrée en Egypte.

— M. Jekel communique une notice relative à quelques points de la géographie de certains Curculionites.

J'ai à entretenir, dit-il, la Société de quelques prises en Coléoptères qui intéressent notre Faune en même temps que l'extension d'habitat de certaines espèces jusqu'ici peu répandues.

L'*Omias sulcicollis*, Sch. (*Barypeithes rufipes*, Jacq. du Val), trouvé d'abord seulement en Angleterre et dernièrement retrouvé en Bretagne, vient de m'être envoyé en communication par M. Edouard Perris, dans une série de Curculionides venant d'Espagne, et il n'y a pas à douter de la provenance. Il y avait ♂ et ♀.

M. Maire a trouvé le *Mecinus dorsalis*, Aubé, sur des touffes d'*Aira canescens* à la Varenne, plaine de Saint-Maur, le 25 février 1856. M. Emile Mocquerys m'avait déjà communiqué cette espèce prise par lui aux environs de Rouen. Elle était également indiquée comme de la France centrale dans la collection Crémière.

M. Maire a également trouvé sur les pins du tir à Vincennes, en août 1855, le *Magdalinus rufus* qui, si mes notes sont exactes, n'avait pas encore été trouvé en France.

M. Maire a également trouvé le *Mecinus longiusculus*, Sch., et le *Nanophies siculus* à Meung-sur-Loire. Cette dernière espèce appartient aussi à la Faune des environs de Loudun, où M. Crémière l'a trouvé en nombre, il y a déjà un certain nombre d'années.

— M. Reiche annonce le retour de Palestine de notre collègue, M. Félicien de Saulcy, et dit que, d'après la sécheresse de la saison, ses récoltes entomologiques ont été très restreintes, mais qu'il a néanmoins trouvé à Jérusalem le *Procrustes impressus* Klug; la *Nebria Hemprichii* Klug, en nombre; le *Brachinus Sichemita* Reiche et Saulcy, en nombre; le *Ditomus cribratus* Reiche et Saulcy, à Nazareth; la *Pimelia bajula* Klug; l'*Adesmia Athalia* Reiche et Saulcy;

une *Adesmia* nouvelle; la *Tagenia pubescens* Solier, en nombre; le *Cabirus minutissimus* Mulsant; le *Licinus hierichonticus* Reiche et Saulcy; l'*Aphodius fimicola* Reiche et Saulcy, etc.

— M. le président communique à la Société le fait suivant d'application de l'entomologie aux affaires commerciales.

Ayant reçu, dit-il, en décembre 1855, de M. Mocquerys de Rouen, quelques Coléoptères trouvés dans des ballots de laines achetées aux ventes publiques qui se font plusieurs fois par an à la bourse de Londres. Ces laines avaient été vendues comme provenant de l'Australie. M. Reiche, en étudiant les Coléoptères trouvés parmi elles, reconnut en effet un *Onthophagus* australien, mais il fut assez surpris de trouver en sa compagnie une *Omaloplia* du cap de Bonne-Espérance ou plutôt de Natal, d'où l'Angleterre tire, comme on le sait, une grande quantité de laine.

M. Reiche conclut de cette observation que les laines achetées à Londres ne provenaient pas exclusivement de l'Australie et que si elles avaient été vendues, en effet, comme telles, il y avait eu tromperie sur la provenance. Il fait observer à ce sujet que beaucoup de produits végétaux et animaux renfermant des insectes de divers ordres, arrivent par la voie du commerce sans qu'on sache précisément quelle est leur origine, et que l'entomologie est appelée à faire connaître avec certitude quels sont les pays qui les ont produits.

— M. Guérin-Méneville donne de nouveaux détails sur l'éducation faite à Paris du *Bombyx cynthia*. Les chenilles de ce Lépidoptère, à défaut de feuilles de ricin, ont été élevées par M. Vallée avec des feuilles de choux; elles sont parfaitement arrivées à leur croissance et ont donné des cocons dont notre collègue a pu retarder l'éclosion pendant six à sept mois en les tenant dans un endroit peu échauffé et en les humectant fréquemment. Ce fait curieux, qui

facilitérait beaucoup la reproduction de ce Bombyx dans nos climats, tient-il à ce que les œufs d'où provenaient ces chenilles venaient d'éducation faite en France, et l'espèce s'est-elle déjà acclimatée chez nous et y a-t-elle été organiquement modifiée par l'influence du climat? L'expérience seule le démontrera et notre confrère se propose de la tenter de nouveau.

— M. Bellier de la Chavignerie montre des *Cleogene illibaria* et donne des détails au sujet de cette espèce. Il est au moins douteux, dit-il, que cette Géomètre ait jamais été trouvée en France. C'est de Navarin que Duponchel avait reçu l'individu dont il parle dans son ouvrage, et l'auteur des Phalénides de la Faune suisse affirme que l'*illibaria* n'a jamais été prise qu'une seule fois en Suisse, sur le Saint-Gothard, par M. Brémi, qui en saisit un exemplaire mâle, le 25 juillet 1837, en compagnie de *torvaria*. Les *illibaria* que notre collègue soumet à la Société proviennent des Alpes styriennes.

— Le même membre fait encore passer sous les yeux de la Société une *Tephrosia crepuscularia* ♀, qu'il a recueillie, le 23 mars dernier, dans la forêt de Bondy, et qui présente une anomalie assez remarquable. Chez cette Géomètre, l'aile supérieure gauche, quoique parfaitement développée et de la plus grande fraîcheur, est complétement dépourvue de coloration, ce qui donne au papillon un aspect singulier.

— M. Guénée écrit pour réclamer le droit de priorité relativement à beaucoup de genres de *Geometra* dont M. Herrich-Schæffer vient de publier les noms sur ses planches de Lépidoptères exotiques, et pour se plaindre de l'oubli de ce même droit dans les *Crambus Tortrix* et

Tinea d'Europe du même auteur ; mais pour éviter aux lecteurs des Annales une polémique qui n'aurait d'intérêt que pour un bien petit nombre d'entre eux, il se borne à demander le dépôt de sa réclamation aux archives de la Société.

— M. H. Lucas fait la communication suivante :

Je montrerai à la Société deux Arachnides de l'ordre des Solpugides bien connues des aptérologistes, mais qui sont fort curieuses au point de vue de la géographie entomologique. La première est la *Galeodes barbara* ♂, Lucas, Hist. nat. des anim. art. de l'Algérie, tome 1, p. 279, pl. 18, fig. 7. ♀. L. Dufour, Ann. de la Soc. ent. de France, 3e série, tom. 1, p. 5, pl. 3, fig. 1 à 3, que l'on ne connaissait que de l'est de l'Algérie, et la seconde est la *Galeodes melana*, Oliv., Voy. dans l'Emp. ottom., tom. 3, p. 443, pl. 42, fig. 5 ; Savigny, Descript. de l'Egypte, pl. 8, fig. 9 ; Walck et Gerv. Hist. nat. des Ins. apt., tom. 3, p. 87, pl. 27, fig 2, qui n'avait encore été signalée que d'Égypte et de l'Empire ottoman. Ces deux espèces habitent aussi la Tunisie, particulièrement les environs de Sphax, où elles ont été découvertes par M. Ducouret.

Lecture. M. L. Fairmaire lit un travail ayant pour titre : Note sur quelques espèces de Coléoptères d'Europe, remarques synonymiques et description d'un nouveau genre de Scydméniens, ou *Miscellanea entomologica*.

(Séance du 28 Mai 1856).

Présidence de M. REICHE.

Correspondance. M. le président lit une lettre que lui a adressée M. Boheman en le chargeant de remercier la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en lui décernant le titre de membre honoraire.—L'impression de cette lettre est décidée.

Lettre de M. C.-H. Boheman.

Monsieur le Président,

J'ai eu le plus grand plaisir en recevant votre lettre du 26 avril par laquelle vous avez bien voulu m'annoncer ma nomination comme membre honoraire de la Société entomologique de France.

Vivement touché de l'honneur que me fait la Société entomologique, je me hâte de vous assurer que cette distinction sera pour moi la plus grande récompense que j'aurai pu obtenir pour mes travaux et m'encouragera à continuer avec zèle l'étude d'une science qui a fait le charme de toute ma vie et dont les progrès m'intéressent au plus haut point. Les noms illustres auxquels la Société a bien voulu joindre le mien m'imposent la crainte de n'être pas digne d'une aussi grande distinction ; je ferai cependant tous mes efforts pour n'en pas être pas tout à fait indigne.

Veuillez, Monsieur, être auprès de la Société l'interprète de ma vive reconnaissance, et recevez l'assurance de ma haute distinction.

Votre tout dévoué serviteur,

Charles-Henri Boheman.

Stockoholm, 9 mai 1856.

— On donne lecture d'une lettre de M. A.-G. Dahlbom accompagnant l'envoi des douze volumes des *Diptera Scandinaviæ* que l'auteur, M. Zetterstedt, offre à la Société.

— M. Thomson communique une lettre de M. Henri Deyrolle, datée du Havre, 27 mai ; dans cette lettre, notre collègue annonce qu'il part le même jour pour le Gabon, où il va entreprendre un voyage entomologique qui doit durer de deux ans et demi à trois ans.

— M. L. Buquet fait connaître une lettre de notre confrère, M. Leprieur, qui lui donne des détails sur ses récoltes entomologiques en Algérie, et qui indique spécialement quelques espèces, rares ou nouvelles de Coléoptères.

Communications. Un membre, à propos d'une notice imprimée qu'il a reçue par la poste et qui est signée : A. Guillemot, membre de la Société entomologique de France,

signale une note, mise au bas de cette notice, comme insultante pour la Société, et demande qu'il soit formulé séance tenante un blâme sévère contre son auteur (1).

Il est donné lecture de cette note ainsi conçue :

J'ai nommé cette géomètre Pierretaria, en souvenir d'un excellent collègue qui encouragea mes premiers pas dans la carrière entomologique, et aussi comme la seule protestation en mon pouvoir contre un acte récemment accompli.

Alexandre Pierret, né à Paris en 1814, mourut dans la même ville en 1850. Membre de la Société entomologique de France, dont il fut longtemps secrétaire adjoint, il possédait une très riche collection de Lépidoptères d'Europe. Après sa mort, son père, *refusant des offres brillantes*, fit don de cette collection à la Société et lui constitua en même temps une rente pour payer la location d'un local destiné à la recevoir. La Société lui adressa à cette occasion une lettre de remercîment dans laquelle on lit : Elle conservera avec un religieux respect la collection d'un collègue qu'elle aimait.

En 1855, la collection fut vendue.

Mais, comme justice entière doit être rendue à tous, il faut savoir que le chiffre total des membres de la Société, résidants ou non à Paris, entre lesquels le réglement n'admet aucune différence de droits, était alors de plus de 200, dont 120 au moins régnicoles; que les membres non résidants ne furent ni consultés, ni même prévenus, et que les conclusions d'une commission spéciale, conclusions favorables à la vente, furent adoptées par 15 voix contre 13.

Après le vote, un des membres opposants, obéissant à une inspiration généreuse, mit en avant une noble proposition, celle de remettre aux héritiers Pierret le produit de la vente. Elle fut rejetée à la même majorité à peu près, *et ce rejet mit au jour une nouvelle face de l'opération.*

La vente eut lieu et la collection fut adjugée à une personne étrangère à la Société. Son unique compétiteur était un membre de la commission spéciale, qui avait fait précéder ses offres de l'envoi de

(1) Dans sa séance du 8 octobre la Société, après avoir entendu un rapport de la commission de publication, a décidé la rédaction des 2e et 3e trimestres du Bulletin en ce qui concerne l'affaire de M. Guillemot.

sa démission ; il est bon du reste d'observer qu'à ce moment les conclusions du rapport étaient adoptées, qu'on ne voit pas trop ce que la commission pouvait encore avoir à faire, et que ses membres seuls, démissionnaires ou non, avaient connaissance du prix minimum, fixé par eux, au-dessous duquel à la collection ne pouvait être vendue.

Ces faits sont utiles à constater : *les qualifier serait superflu.*

Thiers, mai 1856.

A la suite d'une discussion soulevée par les termes de cette note, la Société décide qu'une lettre officielle sera adressée à M. Guillemot, par le bureau, pour l'inviter à rétracter ce qui a paru blâmable dans sa circulaire et lui déclarer qu'en cas de refus il serait considéré comme démissionnaire.

— M. Bellier de la Chavignerie demande la parole et dit : que sans vouloir revenir sur des discussions auxquelles, pour des motifs que tout le monde comprendra, il s'est abstenu de prendre part, et qui n'ont d'ailleurs aucun rapport avec ce qui suit, la Géomètre dont il est question dans la notice de M. Guillemot n'est autre que celle qu'il a déjà figurée et décrite sous le nom d'*Anaitis Magdalenaria,* dans un mémoire lu par lui à la séance du 27 février dernier, mémoire dont l'impression est terminée et qui doit paraître dans le premier numéro des Annales de 1856.

Notre collègue ajoute que M. Guillemot lui avait toujours caché son intention de publier cette Géomètre.

— M. Rouzet adresse une note sur une espèce de *Rhyzophagus*, le *R. parallelicollis* Gyllenhal, qu'il a observé en immense quantité auprès de Paris.

Mercredi dernier, 21 mai, dit-il, sur les quatre heures du soir, le boulevard extérieur de la barrière du Père-Lachaise était envahi par une quantité innombrable de petits insectes qui volait au soleil ; l'air en était tellement chargé que les arbres, les murs, les voitures, chevaux et personnes en étaient littéralement couverts. En ayant pris de ceux qui tombaient sur moi, je reconnus que c'était une espèce de *Rhyzophagus.*

Tous les ans à la même époque cet insecte n'est pas rare dans le cimetière du Père-Lachaise et dans les environs, mais jamais je ne l'avais vu si nombreux que cette année, car le sol en était couvert d'environ 5 à 6 millimètres, et le long des murs il y en avait au moins un centimètre d'épaisseur sur une étendue de plus d'un kilomètre.

Ces insectes proviennent sans doute de l'intérieur du cimetière, je pense que leurs larves vivent dans le bois pourri des cercueils et des entourages en bois. Ce qui confirmerait mon opinion, c'est qu'ils étaient bien plus nombreux dans la partie du cimetière affectée à la fosse commune, où les entourages sont tous en bois, et qu'il y en avait bien moins dans la partie réservée aux monuments en pierre, où les entourages sont presque tous en fer.

Un orage, survenu dans la soirée même du jour où je les ai observés, les ayant emportés, il n'y en avait presque plus le lendemain. Cependant, depuis quelques jours ils commencent à reparaître.

Au sujet de cette note, M. Aubé fait observer que les *Rhyzophagus*, comme l'a démontré M. Perris, vivent aux dépens des larves des insectes et que dès lors on peut expliquer facilement leur grand nombre dans les environs d'un cimetière.

M. L. Fairmaire dit qu'il a vu à Stockholm, autour de peupliers au milieu de la ville, d'immenses quantités d'insectes, probablement des Diptères et Névroptères, qui formaient de véritables nuées ressemblant à de la fumée, à l'extrémité des branches. Au dire de MM. Boheman et Sundevall, ce fait se reproduit chaque été et avec un développement plus grand.

— M. Bellier de la Chavignerie montre une Noctuelle récemment découverte en Angleterre, et nommée par M. Doubleday *Expolita*. Cette Noctuelle appartient au genre *Apamea*, Tr.

— Le même membre fait aussi passer sous les yeux de la Société une variété de la *Chelonia villica*. Les taches jaunes des ailes supérieures sont très larges et réunies; elles laissent

fort peu de place au noir qui, dans les sujets ordinaires est la couleur dominante. Aux ailes inférieures, il n'existe que quatre taches noires, fort petites et réunies en groupe près du bord externe. Cette curieuse variété provient d'une chenille trouvée à Paris.

Lecture. M. Thomson montre à la Société de remarquables espèces de Coléoptères provenant de Mozambique, et il fait surtout remarquer de superbes Carabiques et de magnifiques espèces de *Goliath*. Notre collègue lit un mémoire à ce sujet ; il montre deux planches qui doivent accompagner ce travail, et dit qu'il se propose, lorsque cette notice sera publiée, de payer la moitié des frais de gravure et de coloriage des planches.

Membres reçus. La Société admet au nombre de ses membres, à la majorité des suffrages :

1° M. Candèze, docteur en médecine à Liége, présenté par M. Chevrolat. — Commissaires-rapporteurs : MM. Ch. Aubé et L. Fairmaire ;

2° M. le docteur Arnold Fœrster, professeur à l'école supérieure d'Aix-la-Chapelle, présenté par M. L. Fairmaire. — Commissaires rapporteurs : MM. le docteur Sichel et H Lucas ;

3° M. Linder, de Strasbourg, présenté par M. L. Fairmaire. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Reiche et Puton.

(**Séance du 11 Juin** 1856.)

Présidence de M. REICHE.

M. le marquis de la Ferté-Sénectère assiste à la séance.

Communications. M. le président annonce que, conformément à la décision prise par la Société en séance du

28 mai, le bureau s'est réuni le 2 juin à l'effet de rédiger la missive à adresser à M. Guillemot, et il donne lecture de la lettre suivante, dont la rédaction a été adoptée par la majorité du bureau.

Cette lettre est ainsi conçue :

Société entomologique de France.

Paris, 10 juin 1856.

Le président à M. Ant. Guillemot, à Thiers.

Monsieur,

A la séance de la Société entomologique du 28 mai dernier, il a été donné lecture par un membre d'une note faisant partie d'un imprimé qui lui avait été adressé par la poste et qui est intitulé : *Description d'une nouvelle espèce de Lépidoptères, par M. A. Guillemot, extraite d'un mémoire sur les Lépidoptères des environs de Barcelonnette (Basses-Alpes), lu à l'Académie de Clermont-Ferrand,* daté de mai 1856.

La teneur de cette note, inexacte dans certains détails, calomnieuse à l'égard d'un collègue honorable et insultante pour la majorité, sinon pour la Société tout entière, a excité l'indignation de l'assemblée et les marques de la plus vive improbation.

Sur la proposition de plusieurs membres, il a été décidé immédiatement qu'une rétractation formelle et aussi publique que l'insulte serait demandée par le bureau à l'auteur de cette note.

En exécution de cette décision, le bureau de la Société entomologique vient faire un appel à vos sentiments d'équité ; il vous fait remarquer que, n'ayant pas assisté aux diverses séances dans lesquelles les faits que vous incriminez se sont accomplis, vous n'avez pu apprécier à leur valeur les arguments qui se sont produits dans la discussion et qui ont décidé la majorité ; il vous fait observer encore qu'aux termes de l'art. 48 des statuts de la Société, *toute décision prise en séance oblige tous les membres de la Société présents ou absents*, et qu'ainsi il est inexact de dire que le règlement n'admet aucune différence de droits entre les membres présents ou absents.

Le bureau espère, Monsieur, que la réflexion vous ramenant à des sentiments plus justes, vous n'hésiterez pas à rendre immédiatement

à la Société entomologique la satisfaction qu'elle vous demande ; il ne vous cache pas que la Société regarderait votre refus ou votre silence comme une démission que, quel que fût son regret, le sentiment de sa dignité la forcerait d'accepter.

Le président ajoute qu'ayant appris qu'une lettre officieuse avait été écrite par un membre de la Société à M. Guillemot pour l'engager à aller au-devant du vœu de la Société, il crut devoir attendre jusqu'au jour même de la séance à venir (11 juin) pour exécuter le mandat impératif de la Société, afin de donner à M. Guillemot tout le temps nécessaire pour la réflexion.

L'espoir conçu par le président ne devait pas se réaliser. Une lettre arrivée le 10 juin n'apporta qu'un refus net à l'intermédiaire officieux.

Le même jour, la missive du bureau, signée par le président et le secrétaire, fut expédiée à M. Guillemot.

— A l'occasion d'une communication que notre collègue, M. Arias Teijeiro, a adressée à la Société dans sa dernière séance, au sujet d'une table générale qu'il dresse en ce moment des matières contenues dans les deux premières séries de nos Annales, M. le docteur Sichel dit que depuis longtemps le besoin d'un travail semblable se faisait vivement sentir ; il ajoute qu'il y a lieu, en conséquence, de remercier M. Arias Teijeiro et de l'engager à envoyer dès à présent son plan et le commencement de son travail à la commission de publication, qui proposera, s'il y a lieu, à la Société l'impression de cette table. Cette proposition, appuyée par M. Amyot, qui l'avait déjà en partie formulée dans la dernière séance, est adoptée par la Société, et M. Doüé, qui est en rapport avec M. Arias Teijeiro, est chargé de lui écrire à ce sujet.

— M. Reiche dit que M. de Saulcy père, qui fait partie de

l'expédition dans le Nord, entreprise sous la direction de S. A. I. le prince Napoléon, se propose d'y rechercher les insectes qu'il pourra y rencontrer.

— M. le président donne quelques détails relativement à l'excursion entomologique annuelle de la Société, qui a eu lieu cette année le dimanche, 8 juin, dans les environs de Bouray et de Lardy. Vingt-sept entomologistes, parmi lesquels dix-huit membres de la Société : MM. Amblard, Aubé, Bellier de la Chavignerie, Berce, Boisduval, Buquet, Chabrillac, Delamarche, Desmarest, Doüé, Fairmaire, Laboulbène, Martin, Puton, Rattet, Reiche, Sichel et Signoret faisaient partie de cette excursion.

Plusieurs membres prennent la parole et indiquent les insectes plus ou moins rares qu'ils ont rencontrés à Bouray et Lardy.

MM. Aubé, Doüé, Reiche et Fairmaire parlent principalement de divers Coléoptères, et ce dernier en a dressé la liste suivante :

Dyschirius angustatus. — *Colosoma sycophanta.* — *Callistus lunatus.* — *Amblystomus metallescens.* — *Colon brunneus, affinis.* — *Cyrtusa minuta.* — *Scydmœnus elongatulus, angularis.* — *Psammodius vulneratus.* — *Rhizotrogus marginipes.* — *Meligethes egenus, brachialis, palmatus, tenebrosus.* — *Cryptophagus Schmidtii.* — *Dermestes taniarius.* — *Morychus nitens.* — *Aphanisticus pusillus.* — *Ochina hederæ.* — *Malachius albifrons.* — *Dorcatoma bovistæ.* — *Microzoum tibiale.* — *Scraptia fusca.* — *Omophlus brevicollis.* — *Apion setiferum, difficile.* — *Omias hirsutulus* — *Otiorhynchus hirticornis, fuscipes.* — *Tychius polylineatus.* — *Tachyerges crinitus.* *Ceutorhynchus arator.* — *Mecinus circulatus.* — *Cryptocephalus imperialis.*

M. le docteur Sichel dit qu'il a trouvé un Hyménoptère assez rare, le *Metocha ichneumonoides* ♂.

M. Bellier de la Chavignerie dit que la chasse aux Lépidoptères n'a produit que les espèces qu'on a l'habitude de rencontrer dans la localité de Lardy, telles que les *Lycæna alsus* et *hylas*, la *Zygœna achilleæ*, l'*Hemitea viridaria, etc.*, mais qu'il a été pris par MM. Berce, Martin et Rattet trois beaux exemplaires de la *Melitœa pyronia* (var. d'*Athalia*). Notre collègue a capturé lui-même une variété très remarquable et probablement unique d'une autre Mélitée, la *Cinxia*. Il regrette de ne pouvoir montrer à la Société cette belle variété qui est encore sur l'étaloir, mais il se propose de l'apporter à la séance prochaine, et d'en faire faire le dessin.

M. Laboulbène montre des larves et des chrysalides qu'il a trouvées dans des têtes de chardons, qu'il se propose d'élever et sur lesquelles il entretiendra de nouveau la Société.

— M. Fairmaire présente à la Société une brochure publiée à Imola en 1855, par M. le docteur Pirazzoli, contenant la description et la figure d'un genre nouveau de la famille des Scydménides. Il est évident pour notre collègue que ce genre est identique avec celui qu'il a publié sous le nom de *Pylades*, dans la Revue et Magasin de zoologie, avril 1856, mais il n'est pas convaincu que les deux espèces soient les même. Du reste, il donnera de plus grands détails à ce sujet dans le travail qui doit paraître dans nos Annales sous le nom de *Miscellanea entomologica*.

— M. H. Lucas communique la note suivante:

Dans une course que je fis sur les rives de la Seine en remontant cette rivière depuis le pont de Bercy jusqu'à celui du chemin de fer de ronde, le 20 mai dernier, quelques jours, par conséquent, après le

débordement, je rencontrai sous de vieilles souches, apportées et abandonnées par l'inondation plusieurs coléoptères qui, jusqu'à présent, n'ont pas encore été rencontrés dans le rayon de la Faune parisienne ; ces coléoptères sont : l'*Ateuchus semipunctatus*, Fabr., le *Morimus funestus*, Fabr., l'*Elenophorus collaris*, Linné, connu seulement de la France méridionale, et la *Cetonia opaca*, Fabr., que l'on n'avait encore signalée que comme se trouvant en Algérie. La rencontre de cette dernière espèce me porte à supposer que cette *Cetonia* n'est pas propre seulement au nord de l'Afrique et qu'elle doit sans aucun doute aussi habiter la France méridionale.

— M. Thomson montre une boîte contenant de magnifiques Coléoptères, constituant pour la plupart des espèces nouvelles, provenant du Mexique et rapportés par notre collègue M. Sallé.

— Le même membre fait également voir une superbe espèce d'Oxychélide aptère à élytres soudées, qui doit former le type d'un genre nouveau établissant le passage des Coléoptères de cette division à celle des Mégacéphalides. Cette espèce, qui vit sur les plantes aquatiques, a été recueillie dans l'Amérique méridionale par notre collègue M. Chabrillac.

— On annonce que M. de Baran a pris le soir, au vol, dans les environs de Meudon, plusieurs individus du *Bolboceras mobilicornis*.

— M. H. Lucas communique plusieurs Orthoptères qui lui ont été donnés par M. Reiche et que l'on ne connaissait encore que d'Europe, d'Égypte, d'Algérie, des îles Canaries et qui ont été trouvés en Syrie par M. de Saulcy. Ce sont le *Calliptamus italicus*, Linn., Syst. nat., tom. 2, p. 701, nº 46, Serv. Hist. nat. des nouv. Orthopt., p. 693, nº 9. Burm. Handb. der entom., tom. 2, p. 639, nº 3. Fischer, Orthopt. Europ., p. 377, nº 2; l'*Epacromia thalassina*, Fabr., Entom. syst., tom. 2, p. 57, nº 43. Serv., Hist. nat. des ins. Orthopt.

p. 740, n° 25. Burm. Handb. der Entom., tom. 2, p. 647, n° 1. Fischer, Orthopt. Europ. p. 361, n° 1, qui ont été rencontrés en mars dans les environs de Nazareth, et l'*Œdipoda insubrica*, Scop. Delic., Flor. et Faun. Insub. Ps. I, p. 64, pl. 24, fig. E. Serv., Hist. nat. des ins. Orthopt., p. 731, n° 15. Fischer, Orthopt., Europ. p. 402, pl. 18, fig. 1, 2, 3 ♂.

— M. le docteur Boisduval donne quelques détails sur plusieurs des magnifiques Lépidoptères que M. Sallé a trouvés dans son voyage scientifique, et il en montre quelques-uns à la Société.

— M. Sallé fait également passer sous les yeux de ses collègues une grande et magnifique espèce nouvelle de *Saturnia*, voisine du *Polyphemus*, et qu'il se propose de nommer *Saturnia Montezuma*.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Je ferai encore passer sous les yeux de la Société plusieurs individus à différents âges de l'*Apus cancriformis* Schœffer, que j'ai trouvés dans des flaques d'eau formées par la Seine en se retirant. Ces Crustacés de l'ordre des Phyllopodes et de la famille des Apusiens, étaient en assez grand nombre dans ces flaques, qui, le 29 mai, étaient encore pleines d'eau.

Lectures. M. Sallé lit une note sur la soie sauvage du Mexique et donne la description du *Bombyx* qui la produit. Notre collègue montre le papillon qu'il nomme *Bombyx Psidii*, la chenille sèche et dans la liqueur, et les nids ou cocons des chenilles, et il entre dans d'intéressants détails sur ce qui a été dit à ce sujet par les auteurs.

— Le même membre fait aussi connaître une autre note sur le *Capullo de Madrôno* dont a déjà parlé M. de Humboldt, et il montre une poche contenant une troupe des chenilles qui forment ce produit.

M. le docteur Boisduval fait observer que, comme le pense avec raison M. Sallé, l'insecte qui produit le *Capullo de Madrôno* n'est pas un Bombyx, mais doit appartenir au genre *Euterpe*, et il ajoute que le fait de papillons du Mexique vivant en société a été déjà signalé par M. Westwood.

(Séance du 25 Juin 1856.)

Présidence de M. REICHE.

Communications. M. le Président donne lecture de la lettre suivante que lui a adressée M. Guillemot en réponse à la missive qui lui avait été envoyée au nom de la Société.

Monsieur le Président,

Je reçois une lettre en date du 10 juin, signée de vous et de M. le secrétaire de la Société au nom du bureau.

Voici ma réponse à cette lettre, réponse que vous voudrez bien communiquer à qui de droit.

Je maintiens ma note dans toute son intégrité.

Je ne reconnais à personne le droit d'exiger de moi une démission.

J'ai, Monsieur le Président, l'honneur de vous saluer.

Signé : A. GUILLEMOT.

Thiers, le 12 juin 1856.

Après cette lecture, divers membres demandent qu'en raison même de cette réponse et conformément à la décision prise en séance du 28 mai dernier, M. Guillemot, n'ayant pas rétracté les passages de sa note circulaire offensants pour la Société, soit immédiatement rayé de la liste des membres.

Plusieurs membres prennent la parole à ce sujet. Quelques-uns, tout en blâmant les termes de la réponse de M. Guillemot, pensent que le règlement ne confère pas à la Société le droit d'expulser un de ses membres et ils ajoutent qu'une mesure semblable, toujours excessivement grave,

leur semblerait plus fâcheuse pour la Société que n'a pu l'être la note de M. Guillemot elle-même.

D'autres membres font remarquer que la Société, élisant elle-même ses membres, a parfaitement le droit d'expulsion à l'égard de ceux qui se rendraient indignes d'en faire partie ; que cela est de droit naturel pour toutes les Sociétés, dans toutes l'extension de ce mot ; que ce droit est une condition d'existence pour elles, et qu'il n'avait, par conséquent, nullement besoin d'être inscrit dans le règlement de la Société entomologique. Ils ajoutent, au surplus, que les articles 48 et 50 du règlement (1), indépendamment du droit naturel dont il vient d'être parlé, donnent à la Société des pouvoirs suffisants.

Ces membres font ressortir la fausseté de l'allégation de M. Guillemot relativement à des *offres brillantes qui auraient été faites à M. Pierret père pour l'acquisition de la collection de son fils*, et insistant de nouveau sur l'intention insultante qui ressort notamment des passages de sa note soulignés dans le Bulletin, pages LI et LII, ils ne peuvent voir, dans la décision qui frapperait M. Guillemot, rien de fâcheux pour la Société, et pensent, au contraire, qu'il est de son devoir de ne pas laisser sans répression de semblables offenses.

A la suite de cette discussion, la Société décide, au scrutin secret, demandé par les adversaires de l'exclusion, et à la

(1) Article 48. Les décisions prises en séance sur quelque objet que ce soit, obligent tous les membres de la Société, présents ou absents à la délibération.

Article 50. Celui qui refuse de se conformer au présent réglement, perd ses droits et sa qualité de membre de la Société, sans cesser d'être tenu de remplir ses obligations envers elle tant qu'il n'a pas donné sa démission ou qu'il n'a pas été rayé d'office de la liste des membres.

majorité de 21 voix contre 7, la radiation de M. Guillemot du nombre de ses membres.

A la même majorité, la Société arrête que cette décision sera notifiée à M. Guillemot, et elle autorise son trésorier à tenir à la disposition de cet ex-membre les sommes qu'il aurait pu verser sur la cotisation de l'année courante.

— M. le Président annonce que M. Valade Gabel lui a fait savoir que le monument que la Société a jadis fait élever à la mémoire de Latreille a besoin de réparation. La Société charge son secrétaire de s'occuper de ce qu'il y a à faire à ce sujet et de s'entendre avec un marbrier.

— M. L. Fairmaire fait voir quelques Coléoptères rares trouvés en France ; il montre spécialement un *Harpalus semi-violaceus* entièrement vert, provenant de Bordeaux, et une *Chrysomela rufo-ænea* trouvée à Saumur.

— M. Reiche annonce que notre collègue M. E. Cussac a trouvé, aux environs de Lille, les *Mycetoporus pronus*, Erichs., *longicornis* et *crassicornis* Maklin, et il ajoute qu'il avait lui-même rencontré autrefois dans la même localité le *Mycetoporus crassicornis* et une espèce nouvelle encore inédite.

— M. L. Brisout de Barneville présente à la Société le *Mogoplistes brunneus*, Serv., qu'il a trouvé dans le département du Var, en 1850. C'est un Orthoptère nouveau pour la France.

— M. Sichel rappelle le fait, déjà plusieurs fois agité dans les discussions de la Société, de Diptères de la tribu des Conopsiens se développant dans le corps d'Hyménoptères mellifères, tels que des bourdons, des andrènes, etc.

Dernièrement encore, dans une boîte d'Andrènes du groupe de l'*Andrena pilipes*, M. Sichel a trouvé un *Myopa* parfaitement développé, et dans une boîte de guêpes contenant principalement le *Vespa vulgaris* élevé de nids, un

autre *Myopa* avorté mais bien reconnaissable. C'est la première fois que les Conopsiens ont été trouvés développés dans des guêpes.

— M. Bellier de la Chavignerie montre à la Société une variété ♀ de la *Melitœa cinxia*, et dit :

Cette variété est celle dont j'ai entretenu la Société à la dernière séance; je l'ai prise le jour de notre excursion à Lardy, au pied même de la tour de Poquency où elle volait en compagnie d'autres *Cinxia*.

Je profiterai de cette communication pour faire passer sous les yeux de nos collègues une autre variété ♂ de la *Melitœa Cinxia*, également fort jolie. Celle-ci a été prise, l'été dernier, au bois de Boulogne par M. Caroff qui a bien voulu en enrichir ma collection.

Enfin j'ai l'honneur de soumettre aussi à la Société six autres variétés de *Cinxia* que je possède depuis plusieurs années. Toutes sont assez curieuses, et elles proviennent pour la plupart des environs de Paris. La fig. 1, n° II, pl. 16, représente la variété prise à Lardy, et la fig. 2, n° II, pl. 16 la variété prise au bois de Boulogne. Ces deux dessins ont été exécutés par notre collègue M. Migneaux.

— M. Bruand adresse un mémoire accompagné d'une planche sur le *Saturnia atlantica*, Lucas, travail déjà présenté à la Société en décembre 1855.

— M. Rouzet envoie une boîte contenant un très grand nombre de cocons qui proviennent d'une petite chenille d'un vert pointillé de points noirâtres, et qui se rapportent probablement à la *Noctua malinella*. Ces chenilles, en quantité innombrable, se sont jetées vers la fin de mai sur toutes les haies d'aubépines des environs de Belleville dont elles ont dévoré toutes les feuilles, et actuellement les chrysalides sont si nombreuses qu'elles forment des masses semblables à des rayons de miel. Dans l'intérieur de ces masses de chrysalides, notre collègue a trouvé des larves de Diptères et d'Hyménoptères qui vivent probablement à leurs dépens.

BULLETIN TRIMESTRIEL.

ANNÉE 1856.

JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(**Séance du 9 Juillet 1855.**)

Présidence de M. REICHE.

Communications. M. le président donne lecture de la lettre suivante, qu'il a, au nom de la Société et conjointement avec le secrétaire, adressée à M. Guillemot pour lui annoncer la décision prise dans la séance précédente :

Monsieur,

La Société entomologique de France, faisant application des articles 48 et 50 de son réglement, a, par décision prise en séance du 25 juin dernier, ordonné la radiation de votre nom de la liste de ses membres.

Cette grave mesure, la première de ce genre qui ait été prise par la Société, a été motivée par la teneur de votre lettre du 12 juin, exprimant le refus de vous soumettre à la décision prise en séance du 28 mai 1856, décision que vous a communiquée une lettre du bureau de la Société, en date du 10 juin, et dont vous avez accusé réception.

En conséquence de la décision précitée, M. le trésorier de la Société entomologique a été autorisé à tenir à votre disposition le

montant de votre cotisation de 1856, sous déduction du prix d'un tirage à part d'un mémoire de vous en voie de publication dans les Annales.

M. le président ajoute qu'une réponse à cette lettre lui a été adressée par M. Guillemot, mais que cette nouvelle lettre est conçue en des termes tels, qu'il ne croit pas qu'elle doive être lue en séance, quoiqu'elle ait été communiquée en particulier à tous les membres présents. — Après cette communication, la Société, à la majorité des voix, décide que cette réponse ne sera pas lue publiquement et passe à l'ordre du jour.

— M. L. Fairmaire montre quelques Coléoptères rares pour la faune française; il signale spécialement les *Heliopates hybridus* et le *Colaphus Barbarus*, trouvés aux environs de Saumur par M. Lambert, et le *Cryptocephalus bistripunctatus*, pris par M. Berce dans la forêt de Fontainebleau.

— M. H. Lucas lit la note qui suit :

Je communiquerai à la Société une variété assez curieuse d'un Orthoptère sauteur que j'ai décrit et figuré dans mon ouvrage sur les animaux articulés de l'Algérie, Ins. t. 3, p. 33, Orthopt., pl. 4, fig. 2, sous le nom d'*Œdipoda Mauritanica.* Outre que chez cette variété la couleur de la tête, du prothorax, des élytres, de l'abdomen et des organes de la locomotion soit très pâle, comme oblitérée pour ainsi dire, il est aussi à remarquer que cet étiolement dans les couleurs se présente aussi pour les ailes. Chez les individus types, ces organes sont d'une belle couleur rouge limitée au côté externe par une large bande d'un brun foncé. Si on examine comparativement la variété que je fais passer sous les yeux de la Société, on remarquera que la couleur rouge des ailes est réduite à une teinte rose seulement, et que la bande noire, arquée, qui limite cette couleur est beaucoup plus fortement accusée chez cette variété que dans les individus types.

C'est pendant les mois de mai, juin et juillet que j'ai rencontré cette variété ; elle se plaît aux environs d'Alger ; les plateaux de Médéah et de Boghar nourrissent aussi cette variété curieuse.

— Le même membre fait une communication sur une espèce de Lépidoptères :

Je montrerai encore, dit-il, à la Société le catalogue de la collection entomologique de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, et dont les Lépidoptères ont été faits par M. Ménétriés. En compulsant ce travail, je ferai observer que ce savant entomologiste en rapportant le *Papilio Zelicaon*, Lucas, Rev. et Mag. de Zool., p. 52 (1852), au *Papilio Machaon* des auteurs, p. 67, n° 58 (1855), commet une erreur que je me vois obligé de rectifier. Le *Papilio Zelicaon* que j'ai décrit dans le Magasin de zoologie a une très grande analogie avec le *Papilio Machaon*, mais il s'en distingue facilement par les caractères différentiels que j'ai exposés et auxquels je renvoie. M. le docteur Boisduval a décrit aussi cette espèce, in Ann. de la Soc. entom. de France, 2e série, tom. 10, p. 281 (1852), et, comme moi, ce savant, après avoir indiqué les caractères qui la différentient du *Papilio Machon* des auteurs, considère ce Lépidoptère californien comme formant une espèce réellement bien distincte.

— M. H. Lucas fait également voir une planche représentant une nouvelle espèce d'Orthoptère sauteur qui est très voisine de l'*Acridium flavicorne* Fabr., et que M. Niéto désigne sous le nom d'*Acridium Velasquezii*. Cette jolie espèce, dit-il, habite le Mexique, particulièrement les bois des Haciendas, du Potrero et de San-Francisco, aux environ de Cordova (état de Vera-Cruz) et a été rapportée par M. Sallé.

— M. Berce communique la note suivante :

J'ai l'honneur de communiquer plusieurs Lépidoptères que je crois nouveaux pour la Faune parisienne : la première espèce est l'*Erestria venustula*, charmante noctuelle toujours rare dans les collec-

tions et dont l'habitat ne me semble pas très bien connu : en effet, M. Boisduval, dans son Index, se borne à dire Gallia juillet ; Duponchel, Europe juillet. M. Guénée, qui paraît mieux renseigné, cite la Prusse, l'Autriche, la Russie et le midi de la France aussi en juillet, et il ajoute : rare partout.

J'ai trouvé cette *Erastria* dans les derniers jours de juin, et déjà très peu d'exemplaires étaient frais, c'est en battant le soir les buissons de genévrier que je la faisais envoler ; j'ignore si la chenille est connue.

La deuxième espèce est la *Cidaria variaria* indiquée des Alpes, du Dauphiné en juillet. J'ai trouvé la chenille de cette géomètre dans les premiers jours d'avril ; elle est verte, rayée longitudinalement de fines raies blanches, elle vit sur les pins. Le papillon est éclos à la fin d'avril. Peut-être a-t-il deux époques ?

Je citerai encore les *Amphipyra cinnamomea* du nord de la France, le *Spælotis præcox* de l'ouest de la France, la *Polia nigrocincta* du midi et la *Scodiona favillacearia.*

Toutes ces espèces ont été prises par moi à Fontainebleau.

— M. Bellier de la Chavignerie entretient la Société des éclosions tardives chez les Lépidoptères :

Les éclosions tardives, dit-il, sont assez fréquentes chez quelques espèces, fort rares chez quelques autres, et sans exemple jusqu'ici dans le plus grand nombre. Les éclosions tardives ne s'observent pas seulement dans les éducations domestiques des chenilles, mais elles se produisent aussi dans la nature ; toutefois, les chenilles qu'on élève dans les appartements et qu'on y tient ensuite constamment renfermées lorsqu'elles se sont transformées en chrysalides, donneront plus souvent des éclosions tardives que les chenilles et chrysalides tenues à l'air libre ; c'est que dans le premier cas les chrysalides se trouvent soumises moins directement à certaines conditions atmosphériques nécessaires pour favoriser et hâter le travail de la transformation, telles que l'action de l'électricité, celle de la chaleur du jour combinée avec les rosées abondantes de la nuit pendant la belle saison, etc.

Les éclosions tardives chez les Lépidoptères diurnes sont tellement

rares que notre collègue dit n'en avoir jamais obtenu une seule chez les espèces indigènes que, depuis bien des années, il élève en grand nombre; et il n'est pas à sa connaisance que pour les diurnes de la Faune parisienne on ait encore cité aucun cas d'une espèce qui ne soit éclose que la deuxième année. Cependant le fait d'un diurne qui s'est trouvé une fois dans ces conditions a été consigné dans nos Annales (année 1835, page 661); c'est Duponchel qui l'a observé, mais chez un diurne appartenant à la Faune méridionale. Duponchel a fait connaître que sur plusieurs chrysalides de *Thais medesicaste* rapportées par lui de la Lozère en 1833, quatre ne donnèrent leurs papillons qu'en 1835. C'est à propos d'un fait semblable, qui vient de se produire chez lui et qu'il croit utile de signaler de nouveau comme fort rare et fort intéressant, que notre collègue a fait cette communication. Il montre six *Thais medesicaste* écloses dans le courant du mois de juin dernier (1856) et provenant de chenilles recueillies dans les Basses-Alpes en 1854. Les chrysalides avaient été tenues constamment dans une chambre où la température était très douce en hiver, et toujours à peu près la même. Toutes les autres chrysalides, recueillies en même temps que ces retardataires, avaient donné leurs papillons en mai ou juin 1855, c'est-à-dire l'année suivante, ainsi que cela a lieu habituellement pour la *medesicaste*.

Ces six individus de la *Thais medesicaste*, éclos au bout de deux années présentent une teinte beaucoup plus rembrunie que les sujets ordinaires.

— M. Becker montre quelques rares, et probablement nouvelles, espèces de Lépidoptères de l'Australie.

Membre reçu. La Société admet, à la majorité des voix, au nombre de ses membres, M. Depuiset, naturaliste à Paris, présenté par M. le docteur Boisduval. — Commissaires-rapporteurs : MM. Bellier de la Chavignerie et Berce.

(**Séance du 23 Juillet 1856.**)

Présidence de M. REICHE.

Correspondance. Lettre de M. Bellier de la Chavignerie, en date du 18 juillet, annonçant qu'il part le lendemain, conjointement avec M. Berce, pour faire une excursion entomologique dans les Basses-Alpes. Nos collègues se proposent de recueillir principalement des Lépidoptères, mais, en même temps, ils ne négligent pas l'étude des insectes des autres ordres.

— M. le président lit une lettre de notre collègue, M. Lamotte, de Riom, qui proteste : 1° contre la vente de la collection des Lépidoptères d'Alexandre Pierret ; 2° contre la radiation du nom de M. Guillemot de la liste des membres. — Après avoir entendu cette lecture, la Société passe à l'ordre du jour.

— M. Guérin-Méneville montre deux Coléoptères qu'il vient de recueillir dans les Basses-Alpes, qui sont encore vivants et sur lesquels il donne quelques détails de mœurs ; ce sont : 1° le *Buprestis (Capnodis) tenebrionis*, qui fait de grands dégâts dans les pépinières d'amandiers en dévorant surtout les jeunes pousses des écussons et des greffes, qui est très commun dans le midi, se jette sur les jeunes arbres à fruits cultivés, et, à leur défaut, sur les prunelliers sauvages ; et 2° le *Lyxus cylindricus* Schœnherr, qu'il a trouvé en abondance dans les parties les plus sèches et les plus arides des Alpes, où il vit sur une plante qui semble spéciale à ces régions et y est très commune. Notre collègue montre cette plante, qui est aromatique, succulente, pousse en touffes très larges, et dont il ignore le nom.

M. Pradier, qui avait emporté un échantillon de cette plante, annonce, dans la séance du 13 août, que c'est le *Laserpitium gallicum* Bauhin, qui appartient à la famille des Ombellifères.

— M. Thomson fait voir un grand nombre de magnifiques Coléoptères, constituant presque tous de nouvelles espèces; il fait voir en particulier plusieurs Longicornes de Bornéo et des *Cicindela* d'Amérique qui lui ont été envoyées par M. le docteur Leconte, de Philadelphie.

— M. Reiche montre une boîte renfermant quelques Coléoptères rares que lui a communiqués M. Peyron, de Marseille, qui les a trouvés en Caramanie. On y remarque les deux sexes de l'*Euchirus bimucronatus* et les espèces nouvelles suivantes : *Zuphium cilicium*, *Cymindis osiridis*, *Ditomus solitarius*, *Drimostoma 4-pustulatum*, décrits par M. Peyron et destinés à être publiés dans les Annales; et le *Dorcus Peyronis* Reiche faisant partie du travail de ce dernier sur les Coléoptères de Syrie.

— Le même membre annonce qu'en étudiant récemment quelques espèces de Buprestides du genre *Acmœodera*, il constata que les espèces de ce genre avaient les élytres soudées, recouvrant néanmoins des ailes parfaitement développées et éminemment propres au vol. A l'exemple des *Cetonia*, des *Sisyphus* et des *Gymnopleurus* (1), les élytres, dans le genre *Acmœodera* sont échancrées à la base extérieure pour permettre la sortie et le jeu des ailes, et cette échancrure est d'autant plus profonde que l'espèce est plus

(1) Ce fait d'organisation dans les *Sisyphus* et les *Gymnopleurus* avait été signalé par M. Reiche dans les Annales de la Société en 1840, Bulletin. p. XVIII.

cylindrique, plus convexe ; ce qui s'explique naturellement parce que dans ce dernier cas le mésothorax et méthathorax sont emboîtés plus fortement par les élytres.

— M. Jekel fait la communication suivante sur trois espèces de Curculionites :

M. de Marseul m'ayant prié de revoir le manuscrit des Curculionites du Catalogue des Coléoptères d'Europe qu'il publie, j'ai eu à constater les observations suivantes, dont les résultats figureront sur ce Catalogue :

1° *Platytarsus setiger*, dont un type est dans la collection de M. Chevrolat et que je possède aussi ; très malheureusement regardé par M. Schaum, dans le catalogue de Stettin, comme synonyme du *Trachyphlœus inermis*, est non seulement une espèce distincte, mais aussi un genre bien différent des *Trachyphlœus* et qui ne peut rentrer dans le groupe de ce dernier. Il appartient réellement aux Brachyderides où Schönherr l'avait placé. Le scrobs antennaire est latéral, oblique, courbe, linéaire, peu profond et s'étend jusqu'à la partie inférieure du rostre, caractères qui ne laissent aucun doute sur sa place dans le système de Schönherr.

2° Le *Platytarsus aurosus* de Germar, que je crois aussi posséder, fait partie du genre Schönherrien dans lequel le célèbre professeur de Halle l'avait placé.

3° Le *Mitomermus hystrix* Jacq. du Val (Genera des Coléoptères, page 33), que j'avais communiqué à son auteur sous le nom de *Cathormiocerus horrens?* est non seulement un *Cathormiocerus*, mais aussi le *Cathorm. variegatus* Küster, que je ne connaissais pas encore alors, et que j'ai reçu depuis de Hongrie, de Sicile et d'Espagne. Je ne suis même pas éloigné de croire que Schönherr n'aura jamais vu que des individus déflorés, d'un autre sexe que ceux de M. Küster et que *horrens* et *variegatus* pourraient bien n'être qu'une seule et même espèce.

— M. H. Lucas lit la note suivante relative à la géographie entomologique :

Je fais passer sous les yeux de la Société deux Lépidoptères nocturnes que l'on ne connaissait que d'Europe et que j'ai trouvés en Algérie pendant ma seconde exploration en 1850. Le premier est la *Polia rufocincta* Hubner, Duponchel, Suppl. à l'Hist. nat. des Lépidopt. d'Europe, tome 3, p. 209, pl. 24, fig. 3 bis ; Guenée, Spéc. génér. des Lépidopt. t. 6, Noct. t. 2, p. 41, n° 724, qui n'avait encore été signalé que de la Suisse ; le second est la *Sesamia (Cossus) nonagrioides* Lefebv., Ann. Soc. Linn. de Paris, tome 6, p. 98, pl. 3 (1827) ; *Nonagria hesperica* (1) Rambur, Faune entom. de l'And., tom. 2, pl. 18, fig. 1 (1839), Duponchel, Suppl. à l'Hist. nat. des Lépidoptères d'Europe, tome 3, p. 470, pl. 41, fig. 2 (1836) ; Guen., Spéc. génér. des Lépipopt., tome 5, Noct., tome 1, p. 96, n° 151 (1852), qui n'était connu que de la Sicile, de l'Andalousie et du midi de la France. C'est en mai 1850, aux environs de Médéah, que j'ai rencontré ces deux espèces.

— M. Guérin-Méneville dit qu'il a heureusement élevé à Paris un assez grand nombre de chrysalides du *Papilio Alexanor* qui lui avaient été envoyées de Digne avant le commencement de l'hiver dernier. C'est en tenant ces chrysalides à une douce température et surtout en les arrosant fréquemment avec de l'eau froide qu'il est arrivé à ce résultat. Il recommande ce moyen aux personnes qui voudraient conserver vivants les cocons de vers à soie, et il ajoute à ce sujet qu'un industriel de Lyon ayant reçu une centaine de cocons du *Bombyx Pernyi* de la Chine ne prit pas cette précaution, et que tous les cocons, au nombre de trente, qu'il envoya à la magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle, étaient tellement desséchés qu'aucun n'a donné de papillon.

(1) Je ne m'explique pas pourquoi M. Guenée, in Spéc. génér. des Lépidopt., tome 5, Noct., tome 1, p. 96, ne cite pas la Faune d'Andalousie de M. Rambur, au sujet de cette espèce, puisque cet entomologiste est le premier qui a fait figurer cette Noctuélide sous le nom d'*Hesperica*.

— Le même membre donne quelques détails sur la maladie très grave qui règne en ce moment sur les vers à soie et qui produit de grandes pertes principalement dans les pays de plaines. Il dit que la ponte se fait mal, est très peu abondante et qu'un nombre d'œufs égal est beaucoup moins productif qu'il y a quelques années, enfin il ajoute que cette maladie des vers à soie semble être la suite naturelle des maladies auxquelles les plantes sont sujettes depuis plusieurs années.

— M. H. Lucas communique à la Société un flacon contenant un très grand nombre d'*Apus cancriformis* Schœffer qui ont été rencontrés aux environs de Mâcon. Ces crustacés étaient en prodigieuse quantité dans les mares et flaques d'eau des prairies de la Saône après l'inondation de mai 1856.

— M. Guérin-Méneville parle de la *Cochenille de la Fève* dont il a déjà entretenu la Société l'année dernière, et qui, d'après les recherches de M. Chevreul, donne une matière colorante d'un beau rouge, intermédiaire entre les teintes de la garance et du carmin ; il dit qu'il a fait une récolte de ces Cochenilles dans le midi de la France, qu'elles ont énormément propagé et qu'elles semblent être omnivores ; car elles peuvent se nourrir des feuilles de la fève, du sainfoin, du chardon, etc. Notre collègue a recueilli un très grand nombre de Cochenilles et il espère que de nouveaux essais seront faits à Paris par M. Chevreul sous le point de vue chimique, et par M. Milne-Edwards sous celui de la propagation de cette espèce dans nos climats.

Membre reçu. La Société, à la majorité des voix, admet au

nombre de ses membres M. Fernand de Baulny, de Paris, présenté par M. de Marseul. — Commissaires-rapporteurs MM. de Baran et Delarouzée.

(**Séance du 13 Août 1856.**)

Présidence de M. REICHE.

M. Emile Cussac, de Lille, assiste à la séance.

Correspondance. M. le président donne lecture d'une lettre de M. le ministre de l'instruction publique, qui annonce que, par décision du 15 juillet, il a mis une somme de 300 francs à la disposition de la Société.

Communications. M. de Baran montre plusieurs Coléoptères rares pour la faune parisienne; il dit que M. Ch. Brisout de Barneville a trouvé à Fontainebleau les *Glyptoma corticinum* Motschoulsky, *Trichonyx sulcicollis* Reichenbach et *Scydmænus conicicollis* Fairmaire; et il annonce que M. de Senneville a rencontré, en assez grande quantité, sur les poutres à fleur d'eau du bain de Grenelle, le *Potamophilus acuminatus* Fabricius, qui est excessivement vif, surtout lorsque le temps est chaud.

— M. Reiche, au nom de M. le docteur Boisduval, montre un Coléoptère, le *Trogosita Mauritanica*, qui a été trouvé dans des haricots adressés directement de la Chine à M. Stanislas Julien; une larve se trouvait également avec ces graines.

— Le même membre dit que notre collègue, M. Peyron, a recueilli dans les environs de Marseille plusieurs Coléoptères que l'on ne croyait propres qu'au nord de la France;

il cite spécialement l'*Odacantha melanura,* toutes les espèces françaises du genre *Pogonus,* etc.

Lecture. M. Reiche dépose sur le bureau le commencement d'un Catalogue des Coléoptères de la Caramanie dressé par M. Peyron, et dans lequel notre collègue décrit plusieurs nouvelles espèces.

(**Séance du 27 Aout 1856.**)

Présidence de M. REICHE.

Communications. M. Reiche annonce que M. de Saulcy père a quitté, aux îles Shetland, l'expédition du prince Napoléon, et qu'il rapporte du Groënland un certain nombre d'insectes de tous les ordres.

— M. Thomson donne des nouvelles de M. Henri Deyrolle qui était arrivé en bonne santé à Monrovia, sur la côte de Guinée.

— Le même membre annonce qu'il vient de voir la célèbre voyageuse Madame Ida Pfeiffer, qui va parcourir les Moluques, la Nouvelle-Guinée et Madagascar, et qui a promis de s'occuper activement d'entomologie pendant son voyage.

— M. de Baran dit que M. Delarouzée, qui est maintenant à Biarritz, a trouvé au Mont-Dore le *Carabus festivus* et quelques *Nebria rubripes* et *Foudrasii.*

— Le même membre dit que M. Ch. Brisout de Barneville a pris à Saint-Germain le *Velleius dilatatus.*

— M. Fairmaire présente à la Société quelques insectes

intéressants qu'il a rapportés de Savoie ; il signale spécialement : un *Coccus* mâle n. sp. qui paraît vivre sur les *Abies pectinata* du Mont-Mirantin ; un *Microrhagus* n. sp. et un *Bius thoracicus* trouvés par M. Alfred de Manuel sur la même montagne. Ce dernier insecte n'avait pas été indiqué d'une manière positive comme se trouvant dans nos Alpes. Le même membre montre aussi une *Polistes* qu'il a rencontrée à Conflans en Savoie et qui porte encore, entre les segments de son abdomen déformés les fourreaux de cinq *Xenos Rossii* ; M. L. Fairmaire avait renfermé le Poliste dans un flacon, et peu de temps après il y a vu un *Xenos* qui venait de sortir de l'abdomen de l'Hyménoptère.

— M. L. Fairmaire montre une brochure d'un M. Saint-Hombourg qui préconise les *Melœs* pour le traitement de la rage. Plusieurs membres rappellent que ce remède est connu depuis longtemps en Allemagne et que Linné en parle même dans ses ouvrages.

— M. le docteur Sichel met sous les yeux de la Société une espèce nouvelle d'Hyménoptère du genre *Abia*, ayant quelque ressemblance avec l'*Abia sericea* L., mais en différant spécifiquement par les caractères fort tranchés exposés dans la diagnose suivante :

ABIA AURULENTA, *antennarum articulis 1-3, labro mandibularumque basi nigris ; abdomine femoribusque cupreo-aurulentis ; pedibus rufo-testaceis ; alarum fasciâ transversali brunnea. ♂ abdomine supra glabro, uniformiter cupreo-aurulento (fasciâ longitudinali nigrâ velutina nulla).*

Ce dernier caractère du ♂ suffirait à lui seul à le distinguer spécifiquement de l'*Abia sericea*, dont l'abdomen du ♂ porte une bande longitudinale d'un velouté noir. La nou-

velle espèce a été décrite sur 3 ♀ et 6 ♂, tous de Piémont.

— Le même membre fait les communications suivantes :

Gravenhorst (Ichn. Europ. III) décrit (p. 84, n° 46) un *Lissonota insignita* ♂, sans ♀, et (p. 93, n° 50) un *Lissonota verberans* ♀, avec un seul ♂ douteux ; il soupçonne que ces deux espèces n'en forment qu'une seule. Ce soupçon est converti en certitude par 29 *L. verberans* ♀ de la collection de M. Sichel, pris à Charenton près Paris, le 28 juillet 1856. avec 5 *L. insignata* ♂.

De même Gravenhorst décrit comme deux espèces distinctes le *Bassus ornatus* ♂ (III, p. 340, n° 18) et le *B. rufipes* ♀ (p. 337, n° 14), lesquels ne constituent qu'une seule espèce. M. Sichel a reçu dans un seul envoi de Moutiers en Savoie 30 *B. ornatus* ♂ avec 46 *B. rufipes* ♀, et plus tard dans un autre envoi les deux sexes accouplés.

— M. L. Fairmaire communique la note suivante de M. Nylander sur les Formicides du Mont-Dore, et la Société en décide l'impression dans le Bulletin :

La distribution géographique des Hyménoptères en France est encore peu étudiée, même relativement aux groupes de cet ordre dont la science possède déjà des monographies assez complètes.

Désirant trouver quelque chose à ajouter à ma récente monographie des Formicides de France et d'Algérie, j'ai profité de quelques herborisations que j'ai eu occasion de faire dans les environs de Mont-Dore à la fin du mois de juillet dernier, pour explorer en même temps la faune *Formicine* de cette région montagneuse. Cette petite note résume le résultat de mes observations à cet égard.

Dans les vallées, j'ai trouvé les *Formica cunicularia* Latr., *fusca* L., *aliena* Foerst, *Myrmica cœspitum* Latr., *ruginodis* Nyl. et *scabrinodis* Nyl.

Dans la zone des sapins (*Abies pectinata*), les *Formica hercu-*

leana L. et *sanguinea* Latr. assez rares. Le *Myrmica lobicornis* var., *lobulicornis* Nyl., dans l'herbe du Galon du Capucin. Cette variété a le lobe de la base du scape plus petit et surtout moins dilaté que dans la forme typique de l'espèce. Je l'ai rencontré avec le *Myrmica scabrinodis*.

Le *Myrmica acervorum* Fabr., Nyl., est une des espèces qui habitent en France les montagnes élevées et j'en ai vu quelques colonies au Mont du Capucin.

Le *Myrmica tuberum* Fabr., autre espèce propre aux montagnes en France, se rencontrait rarement sous des pierres près de Mont-Dore. Des nymphes, prises dans le nid avec quelques ouvrières, ont éclos quelques jours après dans un tube de verre. L'alvéole radiale, dans ces mâles, était très petite, parallèle au stigmate, et close à son extrémité. D'ailleurs, je n'ai observé ni des femelles ailées, ni des mâles d'aucune espèce, excepté la *Formica fusca*, la plus commune du pays, et la *Formica aliena* Foerst.

Toute la région et les régions environnantes m'ont paru pauvres en espèces, et surtout en individus de Fourmis. Les espèces acervicoles y sont rares. Les vallées offrent un plus grand nombre de ces insectes que les montagnes, qui, dans leurs parties plus élevées, paraissent en manquer complétement.

Les Formicides observées dans les environs de Mont-Dore sont donc les suivantes : 1° *Formica herculeana* L., Nyl ; 2° *F. congerens* Nyl. ; 3° *F. rufa* L. ; 4° *F. sanguinea* Latr. ; 5° *F. fusca* L. ; 6° *F. cunicularia* Latr. ; 7° *F. aliena* Foerst.; 8° *Myrmica rubida* Latr.; 9° *M. lobicornis* Nyl., var. *lobulicornis* Nyl.; 10° *M. scabrinodis* Nyl.; 11° *M. ruginodis* Nyl.; 12° *M. acervorum* Fabr.; 13° *M. cæspitum* Latr.; 14° *M. tuberum* Fabr. La moitié de ces espèces appartiennent au genre *Formica*, l'autre moitié au genre *Myrmica*.

— M. le docteur Ch. Lespès, qui assiste à la séance, annonce qu'il a pu étudier les Termites plus complétement que les auteurs qui se sont occupés de ces insectes. Les Termites sont extrêmement communs dans les nombreuses forêts de pins maritimes qui couvrent les Landes, et notre

collègue, qui habite actuellement Bordeaux, est parvenu à connaître leurs sociétés aussi bien que celles des Abeilles. Du reste, ces insectes attaquent les chênes et les tamarises de même que les pins. M. Lespès a présenté et lu à l'Académie des sciences un mémoire détaillé sur les mœurs des Termites, travail dont un extrait a paru dans les comptes-rendus, tome XLIV, n° 8.

— M. Bellier de la Chavignerie, tant en son nom qu'en celui de M. Berce, donne quelques détails sur l'excursion entomologique qu'ils viennent de faire dans le département des Basses-Alpes. C'est la vallée de Larche, située près de la frontière du Piémont, que nos collègues s'étaient proposé d'explorer spécialement cette année. Ils font passer sous les yeux de la Société un grand nombre de Lépidoptères recueillis par eux dans cette localité. On remarque parmi ces insectes des espèces rares et intéressantes pour notre faune française, notamment : la *Spælotis cataleuca*, les *Agrotis recussa, Andereggii, fatidica*, les *Hadena larixia, grammiptera*, l'*Aplecta speciosa*, la *Chersotis musiva*, la *Polia platinea*, la *Luperina pernix*, l'*Anaitis Magdalenaria*, la *Gnophos serotinaria*, la *Cidaria Genearia*, etc., et ils annoncent qu'ils ont rapporté quelques Coléoptères parmi lesquels le *Pterostichus bicolor*, non signalé encore en France.

Nos collègues ajoutent qu'ils s'occuperont de rédiger pour les Annales un mémoire détaillé sur le résultat de leurs chasses et sur les observations qu'ils ont pu faire relativement aux Lépidoptères de la partie des Basses-Alpes qu'ils viennent d'explorer avec soin.

Décision. Ainsi qu'il y avait été invité par ses collègues, l'Archiviste, M. Doüé, présente plusieurs projets du timbre

spécial destiné à être apposé sur les livres successivement acquis pour la bibliothèque et provenant des annuités des fonds Pierret. Après examen, la Société fait choix de celui qui porte dans le centre : *Caroli et Alex. Pierret memoriæ*, et pour légende : *Galliæ Societas Entomologica. Juinii* 26. 1850.

(Séance du 10 Septembre 1856.)

Présidence de M. REICHE.

MM. Bonnard, de Calais, Rouget, de Dijon, et Rojas, de Caracas, membres de la Société, assistent à la séance.

En l'absence de MM. E. Desmarest et H. Lucas, M. L. Fairmaire remplit les fonctions de secrétaire.

Correspondance. Un membre donne lecture d'une lettre de M. Bayle, d'Aigueperse, qui demande « *impérieusement* » la révocation de la décision relative à la radiation de M. Guillemot. — La Société, consultée, passe à l'ordre du jour.

Communications. M. L. Fairmaire montre un certain nombre de Coléoptères intéressants qui lui ont été envoyés par notre collègue M. Bigot, et que ce dernier a récoltés pendant le séjour assez long qu'il a fait cette année dans les Pyrénées-Orientales. Ce sont les *Carabus rutilans*, *pyrenœus* (variété assez remarquable par la couleur terne et les côtes des élytres), *Chlœnius nigripes*, *Aptinus pyrenœus*, *Abax grandicollis* (décrit dans la Faune française sur un seul individu), *Patrobus rufipennis*, *Pristonychus angustatus*, *Diacanthus melancholicus*, *Gnorimus variabilis*, *Ochtenomus*

sinuatus, Hammaticherus velutinus, Chrysomela gypsophilæ, et une nouvelle espèce de *Cyrtonus*.

— M. Thomson montre deux planches dessinées par M. Nicolet et destinées à son ouvrage sur les Cicindélides.

— M. Guérin-Méneville offre à la Société un travail de lui publié dans un journal allemand (Zool. Botan. Verein in Wien 1855) pour servir de supplément entomologique au voyage d'Osculati dans le Napo et aux sources de l'Amazone, et entre à ce sujet dans quelques détails.

— M. H. Lucas fait les communications suivantes :

Je communiquerai à la Société, dit-il, un Carabique de la tribu des Galéritides, trouvé dans nos possessions du nord de l'Afrique et que l'on ne connaissait encore que d'Europe; ce Carabide est le *Zuphium olens* Fabr., Syst. Eleuth., tome 1, p. 275, n° 4 (1801) qui a été pris aux environs d'Alger par M. Cotty, officier comptable des subsistances militaires.

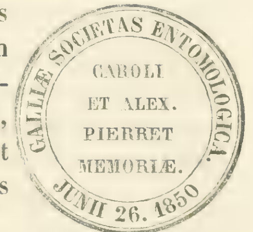
Je montrerai aussi à la Société un Coléoptère de la famille des Longicornes, l'*Hammaticherus Mirbeckii* Lucas, Hist. nat. des Anim. art. de l'Algérie, tome 2, p. 484, pl. 41, fig. 3, qui n'avait encore été signalé que comme habitant l'Algérie, et que M. Cotty a découvert aux environs de Sévastopol. Ces deux espèces curieuses au point de vue de la géographie entomologique, et quoique parfaitement connues, m'ont paru cependant offrir assez d'intérêt pour être consignées dans le Bulletin de nos Annales.

— M. Bellier de la Chavignerie présente des *Papilio Alexanor* provenant de chrysalides recueillies en 1854, et éclos seulement en 1856, c'est-à-dire au bout de deux années. Notre collègue ajoute qu'il possède encore quelques chrysalides de la même espèce parfaitement vivantes, recueillies également en 1854 et qui paraissent ne devoir donner leurs papillons qu'en 1857, ce qui serait extrêmement curieux.

M. Guérin-Méneville rappelle qu'il a présenté un fait semblable dans une précédente séance, et il fait observer à ce sujet que, lorsqu'on garde les chrysalides dans l'intérieur des maisons, il s'opère une sorte de dessiccation sur le tissu externe, et que, pour obvier à cet inconvénient, il jette de temps en temps un peu d'eau sur l'endroit où sont les chrysalides même pendant l'hiver, et que de cette manière il obtient des éclosions complètes.

— M. Rouget donne des détails sur le plan que veut suivre M. Arias Teijeiro pour la table générale des Annales.

— M. Doüé présente le timbre exécuté conformément à la décision prise dans la dernière séance pour indiquer les livres qui seront acquis avec les fonds Pierret. — Sur la proposition d'un membre la Société décide, à l'unanimité (dans la séance du 23 septembre), qu'un cliché de ce timbre sera fait pour qu'il puisse être reproduit dans le Bulletin.



Lecture. M. H. Lucas dépose sur le bureau : 1o une note de M. Nieto sur l'*Acridium Velasquezi*, nouvelle espèce du Mexique, et 2o une autre note sur les caractères que l'on peut tirer du développement des organes du vol pour distinguer l'état parfait ou non parfait des espèces composant le genre *Eremiaphila*.

Membre reçu. La Société, à la majorité des voix, admet au nombre de ses membres M. Milhau, frère de la doctrine chrétienne, à Beauvais, présenté par M. le docteur Sichel. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Buquet et de Baran.

(Séance du 24 Septembre 1856).

Présidence de M. REICHE.

M. L. Fairmaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente. M. E. Desmarest reprend ensuite les fonctions de secrétaire.

Correspondance. M. Larrade, de Bayonne, écrit pour demander que le nom de M. Guillemot soit immédiatement replacé sur la liste de nos membres. — Après avoir entendu cette lecture, la Société consultée passe à l'ordre du jour.

Communications. M. Deyrolle montre un individu du *Thaumasus gigas* Reiche provenant de Venezuela. M. Reiche ayant indiqué comme femelle l'individu qu'il a figuré dans les Annales en 1853, celui-ci doit être un mâle.

— Il est donné lecture de la note suivante de M. Doumerc, ancien membre fondateur, contenant des détails intéressants sur les mœurs d'un Curculionite des environs de Paris :

Vers la fin du mois d'août, en examinant avec attention les gousses du *Cytise laburnum* qui croît en abondance dans les parcs de Ville-d'Avray, je les ai trouvées attaquées en divers points par la larve de l'*Erirhinus vorax* Fabricius, qui n'a guère qu'une ligne de longueur ; elle est hexapode, d'un blanc fauve, a une tête écailleuse plus foncée que le corps, avec les yeux et les mandibules noirâtres. Après avoir absorbé pour sa nourriture toute la partie farineuse qu'elle a rongée dans la graine, elle se met en nymphe au bout de quelques jours, et c'est vers le 8 ou 10 septembre que les gousses arrivées à complète maturité, et dont les valves alors s'entr'ouvrent d'elles-mêmes par desséchement que paraît l'insecte parfait. Dans ce dernier état, ce petit Curculionite se tient de préférence immobile à l'extrémité des branches entre la bifurcation que forme la base du pétiole des feuilles, qu'il faut examiner de près

pour le distinguer du bourgeon pétiolaire et se laisse aisément prendre avec les doigs, ne se laissant pas tomber à terre comme plusieurs de ses congénères.

Sous le point de vue de l'agriculture, je ne pense pas que ce Charançon, d'un naturel très paresseux et marchant par saccade en élevant son rostre aussi haut que possible puis le laissant retomber d'aplomb lorsqu'il s'arrête, soit à redouter comme les Bruches et les Calandres ; d'abord parce qu'il ne me paraît pas très abondant dans cette saison avancée de l'année, et que d'ailleurs notre Cytise à grappes indigène n'est guère qu'un arbre d'agrément, peu employé dans notre économie domestique. Cependant il est bon de noter que le bois de cet arbre, qui n'est point attaqué par le ver du Charançon, est recherché par les tabletiers et les tourneurs pour la confection des instrumens de musique, et que nos paysans font avec ses rameaux des cercles de bariques et des échalas. Les pousses printanières sont purgatives, et les graines sont émétiques par rapport au principe actif de la cytisine qu'elles contiennent et qui ne paraît pas nuisible à la nourriture de l'*Erirhinus*, mais leur emploi thérapeutique est inusité de nos jours.

— M. L. Fairmaire montre plusieurs larves et nymphes de Coléoptères qui ont été recueillies à la Guadeloupe par notre collègue, M. Moufflet. Ces larves se rapportent aux *Calandra hemiptera, Phileurus valgus, Passalus sp. ignota, Solenoptera quadrilineata, Parandra Lherminieri, Macraspis nigra, Rutela marginicollis;* et lorsque notre collègue aura pu les étudier, il se propose d'en donner la description à la Société.

— M. le docteur A. Laboulbène montre à la Société des *Ceutorhynchus drabæ* à l'état parfait, ainsi que les petites coques et les galles de cet insecte. Notre collègue ajoute que pendant l'excursion annuelle de la Société, qui a eu lieu à Bouray le 15 juin, il avait trouvé sur le *Sinapis arvensis* des galles mentionnées par Kirby et Spence. Ayant rapporté ces plantes chez lui et les ayant placées dans de la terre ta-

misée, il en est sorti le *Ceutorhynchus sulcicollis*, pareil à celui que M. Guérin-Méneville avait vu éclore des tubercules gallifères du chou-pancalier (Ann. Soc. Ent. Fr., 1856, 165 et suiv.). Le *C. sulcicollis* et ses coques sont placés sous les yeux de la Société.

— Le même membre montre ensuite les insectes éclos des sommités desséchées d'une Synanthérée *(Carlina)* récoltée pendant la même excursion.

Le réceptacle des fleurs était habité par des larves et des chenilles. Les premières appartenaient à un Curculionite; elles n'ont pas fourni d'insecte parfait, il n'en est sorti que des Hyménoptères parasites. Les secondes ont produit des Microlépidoptères.

— M. Laboulbène montre encore les fourreaux de deux espèces de Tinéides pris sur des arbres fruitiers près de Meudon en mai 1856 et les insectes parfaits qui en sont sortis. Ces fourreaux sont remarquables par leur forme singulière.

— Notre collègue annonce ensuite qu'il a trouvé au Havre près du cap La Hève, dans les fentes des roches immergées à la marée haute, plusieurs *Micralymma brevipennis* Gyll. (Faun. Ent. Fr. I. 625). Cet insecte n'avait encore été rencontré qu'en Bretagne, et deux individus seulement pris en France avaient été connus des auteurs de la Faune entomologique. Ces insectes sont encore vivants et répandent une odeur très forte quand on les inquiète.

Parmi ces *Micralymma* à l'état parfait, M. Laboulbène a trouvé trois larves qui sont peut-être celles de cet insecte.

— M. le docteur Laboulbène termine ses communications en faisant connaître les métamorphoses d'une Cécidomyie

qui subit ses transformations dans la capsule du *Papaver rhœas*. Ce travail est accompagné de figures.

— M. le secrétaire communique la note suivante de M. le docteur Boisduval sur quelques chenilles de Sphinx observées par lui, dans les jardins de Paris, sur des plantes où on ne les rencontre pas ordinairement :

1° J'ai trouvé en assez grande abondance (environ une cinquantaine d'individus) la chenille de l'*Elpenor* sur les *Fuchsia*, principalement sur les variétés les plus ligneuses. Jusque-là je n'avais observé cette chenille que sur les différentes espèces d'Epilobes, sur la *Circæa lutetiana* et quelquefois sur la vigne ou même sur les *Galium palustre* et *mollugo*. Il est vrai que les *Fuchsia* ne sont pas très éloignés des Epilobes et qu'ils appartiennent aussi à la famille des Onagraires.

2° J'ai recueilli trois chenilles du *Lineata*, également sur des *Fuchsia* dans un jardin, chez un horticulteur, rue de Lourcine, mais celles-ci vivaient sur les variétés de bois tendre, telles que *pearl of England*, *duchesse de Lancastre*, etc., il paraît même que cette nourriture succulente était fort de leur goût car elles étaient relativement très grosses. Godart et le père de M. H. Lucas avaient autrefois trouvé cette chenille à St-Cloud sur le *Galium verum*. Je n'ai pas entendu parler qu'elle ait été retrouvée depuis dans le rayon de notre Faune parisienne.

3° J'ai trouvé encore une assez grande quantité de chenilles du *Sphinx Galii* sur les *Escalonia*, plantes mal classées et que l'on a mises provisoirement dans la famille de Saxifragées. Ne pourrait-on pas supposer dans cette circonstance que les insectes ayant plus de tact que les botanistes pour saisir les affinités, nous enseignent la véritable place que l'on devra donner aux *Escalonia* dans le règne végétal. La chenille de *Galii* a été observée plusieurs fois, je crois, aux environs de Paris, mais très sporadiquement; quant à moi je ne l'y avais jamais trouvée. Sa véritable patrie est la Lorraine et l'Alsace et quelques autres départements où on cultive la garance. Là elle vit sur les *Galium* et le *Rubia tinctorium* et quelquefois au bord des ruisseaux sur les *Epilobium palustre* et *hirsutum*.

— M. H. Lucas fait connaître quelques remarques intéressantes sur la viviparité de certains Coléoptères :

La viviparité ou l'ovoviviparité chez les Coléoptères, dit-il, n'avait encore été constatée jusqu'à présent que chez des insectes de la tribu des Aléochariens, et ces observations curieuses, au double point de vue de l'anatomie et de la physiologie, sont dues à M. Schiödte de Copenhague. Ce savant professeur a publié sur ce sujet un travail du plus grand intérêt qui a été imprimé dans les mémoires de la Société royale du Danemarck (1854) ; ce mémoire est accompagné de deux belles planches. Ces Aléochariens qui vivent parasites dans les nids des Termites forment deux genres : 1° le genre *Corotoca*, composé de deux espèces les *Corotoca melantho* et *phylo* ; 2° le genre *Spirachtha* ne comprenant qu'une seule espèce le *Spirachtha eurymedusa.*

Un de nos collègues de la Société entomologique, M. Perroud, a eu le bonheur de pouvoir observer un fait semblable chez des Coléoptères de la famille des Phytophages ; ce sont les *Oreina speciosa* et *superba* qui lui ont offert cette particularité curieuse. Cet ami zélé de l'entomologie a publié sur la viviparité ou l'ovoviviparité de ces deux espèces une note très intéressante qui a été insérée dans la troisième partie de ses mélanges entomologiques, p. 82 (1855).

Errata. M. Laboulbène fait remarquer que par suite d'une erreur typographique, la position du premier stigmate de la larve du *Ceutorhynchus Drabæ* (page 158 et 159) est impossible à comprendre. Il prie de lire : « Le premier stigmate est situé au bord postérieur du premier segment du thorax (au segment prothoracique), bien avant, par conséquent, du premier segment abdominal proprement dit. » Notre collègue ajoute que page 160, ligne 20, au lieu de : *C. contractus*, lisez : *C. Drabæ.*

Lectures. M. Jacquelin du Val donne lecture d'un mémoire sur le squelette extérieur des insectes.



BULLETIN TRIMESTRIEL.

ANNÉE 1856.

OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 8 Octobre 1856.)

Présidence de M. REICHE.

MM. Goubert et Grandin assistent à la séance.

Communications. M. Bellier de la Chavignerie, au nom de M. Millière, lit la note suivante :

Ce que M. Guenée dit de sa *Diasemia litteralis* peut parfaitement s'appliquer à la *Ramburialis* de Duponchel. Cette *Ramburialis*, ainsi que le rapporte notre savant collègue dans son Species général des Lépidoptères, ne peut être un *Hydrocampa;* aussi en a-t-il fait un genre séparé dont le type est la *litteralis*. *Diasemia Ramburialis* a, en effet, des habitudes bien différentes des *Hydrocampa*, et sa chenille ne peut habiter le bord des eaux : ce qui me le fait penser, c'est que les trois exemplaires, qu'à plusieurs jours de distance, j'ai pu recueillir cet automne aux environs de Lyon, se tenaient au som-

met d'une petite montagne dans un lieu où il n'y a pas vestige d'eau, pas la moindre source, pas la plus petite mare. Cette charmante espèce, à laquelle les auteurs donnent pour patrie la Corse et l'Autriche, doit désormais appartenir à la Faune française.

A propos de cette note, M. Bellier de la Chavignerie dit :

Pendant une excursion entomologique que je fis en Auvergne, en 1849, je pus observer l'une des deux espèces qui composent le genre *Diasemia* de M. Guenée, la *litteralis*. Ce Lépidoptère volait par centaines dans les prairies élevées de la montagne du Chambon. Son habitat était les touffes d'une Graminée fort abondante en cet endroit. Les chenilles des *Diasemia* n'ont pas encore été observées et tout me porte à croire que celle de la *litteralis* vit dans les tiges ou les racines de la Graminée dont j'ai parlé. Les prairies habitées par ce joli Microlépidoptère étaient élevées, très arides et éloignées de toutes eaux vives ou stagnantes. La chenille de *Diasemia litteralis* ne vivrait donc point sous l'eau comme celles des *Hydrocampa*. Je ne signale ces faits que pour venir à l'appui des observations fort justes de MM. Guenée et Millière.

— M. Bigot adresse l'*errata* suivant de son mémoire ayant pour titre : *Essai d'une classification générale et synoptique de l'ordre des insectes diptères,* publié dans le 1er trimestre 1856, pages 51 à 91.

Page 51, ligne 16, au lieu de : *Wæhrend;* lisez : *Wahrend.*
Page 52, lig. 16, au lieu de : *et qui;* lisez : *qui.*
Page 55, lig. 11 et 12, au lieu de : *Alpittes;* lisez : *Aspistes.*
Page 56, lig. 26, au lieu de : *ses questions;* lisez : *ces questions.*
Page 57, lig. 2, au lieu de : *Coter;* lisez : *Càser.*
Page 59, lig. 20, au lieu de : *du faciès;* lisez : *de faciès.*
Page 63, lig. 17, au lieu de : *Placyna;* lisez : *Platyna.*
Page 79, lig. 5, au lieu de : *cellules;* lisez : *articles.*
Page 89, lig. 28, au lieu de : *troisième, conoïde;* lisez : *troisième article, conoïde.*

(Séance du 22 Octobre 1856.)

Présidence de M. REICHE.

Communications. M. L. Fairmaire, au nom de M. Laboulbène, donne lecture de la note suivante de M. Léon Dufour sur le *Stenus rusticus*.

Au commencement de septembre 1856, M. Pérez, jeune professeur au collège de Saint-Sever et entomophile des plus zélés, m'apporta un petit flacon tout plein de *Stenus rusticus* qu'il venait de recueillir groupés en prodigieuse quantité sur un feuillage tout près de la cité. Il compta deux mille et quelques cents de *Stenus* identiques. Ce n'était là qu'un simple échantillon de la masse qu'il avait vue.

J'étais curieux de constater par moi-même un fait aussi singulier et peu de jours après je me rendis sur les lieux avec M. Pérez. Sur le bord d'un petit ravin à sec, il me fit remarquer quelques feuilles d'une souche de châtaigner coupée au ras de terre, noircies, c'est le mot, par la présence de ces petits Coléoptères entassés. En m'approchant de plus près, j'ébranlai le feuillage et j'entendis comme une pluie de sable. Je portai bien vite ma main au-dessous des feuilles et je la retirai aussitôt remplie de plusieurs milliers de Stènes. Je me contentai d'en remplir un petit cornet comme pièce à l'appui; je les éthérisai à mort pour les placer plus tard dans un gros tube de verre que je charge notre collègue, M. Laboulbène, de présenter à la Société. Je n'exagère nullement en disant que dans un espace d'à peine un demi-mètre de diamètre il y avait au moins *vingt mille* de ces *Stenus.*

Ces insectes se rassemblent-ils, à l'instar des hirondelles, ou se groupent-ils comme les abeilles pour quelque émigration prochaine ou lointaine? Je l'ignore. Il est difficile de se rendre compte de la cause et du but de cette population agglomérée si identique. *Judicent peritiores!*

— M. Bellier de la Chavignerie annonce que M. E. Cussac a trouvé, l'été dernier, des chenilles et des chrysalides de la

Gortyna flavago dans les tiges du *Cirsium palustre,* plante très éloignée du *Sambucus ebulus,* qui nourrit habituellement la chenille de cette Noctuelle.

Les *flavago* obtenues par M. Cussac du *Cirsium palustre* ne diffèrent du reste en rien de celles qu'on se procure aux environs de Paris dans les tiges du *Sambucus ebulus.*

M. Boisduval fait observer que la *Gortyna flavago* ne vit pas spécialement dans les tiges du sureau et qu'elle se trouve souvent dans les tiges de plusieurs autres plantes, notamment dans celles de la Bardane et de la Digitale.

— M. Sallé présente à la Société, sous le nom de *Montezuma,* deux exemplaires d'une grande *Saturnia* voisine du *Polyphemus* de l'Amérique du Nord, dont il a déjà parlé précédemment, et dont il a donné ainsi les caractères distinctifs :

Port et taille de la *Saturnia polyphemus* ; ailes beaucoup plus découpées et largement dentées surtout aux inférieures ; les yeux à peu près semblables, seulement celui des supérieures sensiblement plus arrondi, et celui des inférieures opaque ; le bord postérieur de chaque aile est en outre divisé par une ligne noire sinueuse qui devient très large sur les secondes ailes où elle forme une véritable bande noirâtre irrégulière. Des environs d'Orizaba sur le *Platanus occidentalis.*

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Je signalerai un fait excessivement curieux comme géographie entomologique : c'est la rencontre qui a été faite en Algérie du *Smerinthus ocellatus* des auteurs. Il n'en a été trouvé qu'un seul individu mâle, et, quant on le compare à ceux d'Europe, cet individu présente des différences assez grandes parmi lesquelles je signalerai sa grande taille (95 millimètres d'envergure), la teinte d'un brun

fauve mais étiolé de ses premières ailes et la dent de l'angle interne qui est beaucoup plus prolongée que chez les individus d'Europe. Le rouge carmin des secondes ailes est assez vif; l'œil bleu à prunelle et à iris noirs est beaucoup plus grand, et le croissant qui lie cet œil à l'angle anal est bien marqué. Le dessous ne présente rien de remarquable, si ce n'est cependant que les lignes transverses des premières ailes et les lignes grises des secondes sont indiquées d'une manière beaucoup plus exagérée que dans les individus européens.

Cette communication me rappelle, qu'en avril 1840, j'ai trouvé aux environs de Philippeville, au pied des peupliers qui bordent l'Oued-Safsaf, des débris d'ailes de cette espèce et qui m'ont présenté les mêmes différences que celles que je viens de signaler et que j'attribue aux influences climatériques. Ce *Smerinthus*, qui forme une variété curieuse et que j'ai déposé dans les collections du Muséum, m'a été donné par M. Cotty, qui l'a rencontré aux environs d'Alger.

— M. H. Lucas, au nom de M. Jacquelin du Val, fait passer sous les yeux de la Société un parasite extrêmement curieux de la famille des Anoploures, trouvé en immense quantité à Paris sur un chat réduit à une effrayante maigreur. Notre collègue décrira ce parasite dans nos Annales.

(Séance du 12 Novembre 1856).

Présidence de M. REICHE.

Communications. M. A. Deyrolle lit une lettre de M. Levrat, de Lyon, qui lui annonce que, vers la fin de septembre, il a capturé, à l'aide d'une lanterne, à Saint-Didier au Mont-d'Or (Rhône), le *Dryops femorata*, insecte rare pour la Faune française. Ce Coléoptère voltigeait le soir sur le lierre en fleur; la fleur de ce végétal étant presque passée dans la localité où chassait M. Levrat, il n'a pu en prendre que

trois individus, mais, quelques jours plus tard, notre collègue apprit que, dans une localité voisine de St-Didier, M. Rey, professeur à l'Ecole vétérinaire de Lyon, chassant de nuit aux Lépidoptères, faisait une riche capture de ce même *Dryops femorata.*

— M. James Thomson montre à la Société quelques pièces buccales de *Manticora* parmi lesquelles se trouve un palpe labial monstrueux, ayant cinq au lieu de quatre articles.

M. Jacquelin du Val, à l'occasion de cette communication, fait observer qu'au lieu de donner, comme le fait M. Thomson, quatre articles aux palpes labiaux des Cicindélides, il vaut mieux dire que ces insectes offrent seulement trois articles à ces palpes, ou du moins qu'il faut en même temps faire savoir que le premier article n'est autre chose que le support devenu libre. Par conséquent le palpe labial monstrueux montré par notre collègue aurait quatre articles et un support et non cinq articles.

M. Thomson répond que le support en question étant *articulé,* doit, à son avis, compter pour un article, et il promet d'examiner de nouveau la question.

En effet, dans la séance du 26 novembre 1856, une discussion nouvelle s'engage sur la question de savoir si cette pièce doit être appelée *article* ou *support.*

M. Jacquelin du Val fait remarquer que les palpes labiaux des Cicindélides ont bien quatre articles en réalité, mais que là n'est pas la question, comme paraît le croire M. Thomson. Il s'agit seulement de savoir si le premier doit, dans la description, prendre le nom d'*article* ou garder celui de *support;* si les mêmes choses doivent garder les mêmes noms. La première pièce des palpes labiaux étant

bien au fond un article, mais tellement modifié qu'il est méconnaissable dans la majeure partie des Coléoptères, on doit lui donner le nom de support et il doit garder ce dernier nom partout sinon nulle part. En effet, appeler dans l'immense majorité des Coléoptères la première pièce des palpes labiaux article est chose impossible, quoiqu'on doive savoir qu'au fond c'en est un en effet, et par conséquent il doit en être de même chez les Cicindélides. Cependant, pour la facilité de ceux qui étudient, M. Jacquelin du Val pense que l'on peut adopter la rédaction suivante à peu près semblable à celle dont il a fait usage dans son *Genera* : « Palpes labiaux de quatre articles apparents, leur support étant devenu libre. »

M. Thomson répond qu'il faut chercher la vérité sur le point en question, non dans la manière d'être des palpes labiaux du *plus grand nombre* de Coléoptères, mais dans celle des palpes labiaux *des espèces chez qui ces organes ont atteint leur maximum de perfection et de développement, comme dans les Cicindélides par exemple.* Beaucoup d'organes, ajoute-t-il, existant à l'état typique chez les espèces qui occupent un rang élevé dans la hiérarchie zoologique ou entomologique, peuvent s'atrophier et même disparaître complétement dans les espèces d'un rang inférieur. Du reste, M. Thomson a inséré, dit-il, sur cette question, une note plus complète dans sa *Monographie des Cicindélides*, vol. I, page 1.

— M. le docteur Laboulbène lit la note suivante de M. L. Dufour sur un nouvel habitat du *Carabus hispanus* :

Lorsque Fabricius, en 1791 (Syst. Ent. I, p. 126), inaugura dans la Science ce brillant Carabe, il le tenait de Vahl, qui avait recueilli beaucoup d'insectes en Espagne et il lui donna pour patrie cette péninsule. J'ai fait durant sept années une entomologie active dans

diverses provinces de l'Espagne, j'ai récemment parcouru (1854) la chaîne de Guadarrama qui sépare les deux Castilles, j'ai eu des relations soutenues avec des savants espagnols adonnés à la recherche des insectes, et jamais je n'y ai trouvé, jamais je n'en ai reçu un *Carabus hispanus.* Dejean, qui a voyagé en investigateur passionné et habile dans diverses contrées espagnoles et qui en a rapporté tant d'espèces nouvelles, n'y a rencontré aucun de ces Carabes ; il pensait même que Fabricius avait été induit en erreur pour cet habitat. Mais Dejean s'est trop hâté en excluant l'*hispanus* de la chaîne des Pyrénées. Mon ami, M. Bualé, d'Argelez, a trouvé, au commencement de septembre 1853, un seul individu de ce Carabe au-dessus des lacs *dits Bassins* de la chaîne orientale de la belle vallée d'Argelez. Il me l'a généreusement donné dans une visite que je lui ai faite en septembre 1856, et notre collègue Laboulbène l'a vu dans une boîte de Coléoptères pyrénéens que je venais de rapporter de ce petit voyage.

— M. H. Lucas montre à la Société plusieurs individus du *Buprestis plebeja* Fabr.; cette espèce a été rencontrée en prodigieuse quantité à Orléansville. Suivant M. le docteur Guyon, la larve de ce *Buprestis*, qu'il a trouvée très abondamment, attaque les peupliers de manière à les faire périr, et serait même pour les environs d'Orléansville une véritable calamité.

— M. L. Fairmaire dit que M. Delarouzée a obtenu à Paris l'éclosion du *Tragosoma depsarium ;* il annonce aussi que M. Martin a pris dans les Basses-Alpes le *Saphanus spinosus* qui n'avait pas encore été signalé comme rencontré en France.

— M. Thomson dépose sur le bureau un certain nombre d'exemplaires du prospectus de sa Monographie des Cicindélides, dont la première livraison, comprenant les Manticorites, paraîtra d'ici à trois mois. En même temps il

rappelle à ses collègues et à tous les entomologistes qu'il recevra avec reconnaissance en communication toutes les espèces nouvelles ou rares de Cicindélides qu'ils peuvent posséder.

— M. J. Migneaux montre quelques épreuves des premières planches du Genera des Coléoptères de M. Lacordaire, qu'il est chargé de dessiner et qui représentent, en général, des genres rares ou uniques, dont les types, mis à sa disposition avec le plus grand empressement, proviennent des riches collections de MM. Thomson, de Mniszech, de la Ferté, Deyrolle, du Muséum de Paris, etc. Aux figures coloriées sont ajoutés des détails au trait de dissections faites avec le plus grand soin, qui éclairciront quelquefois des points restés douteux, l'auteur, comme il le dit lui-même dans sa préface, ayant souvent manqué de moyens de contrôle.

— M. le docteur Laboulbène dit que pendant un séjour récent qu'il vient de faire à St-Sever, M. L. Dufour lui a fait disséquer deux individus qui lui restaient de la *Panorpa lusitanica*. Ces insectes étaient conservés dans l'alcool. Malgré les recherches les plus minutieuses, il a été impossible à notre collègue de trouver aucune trace du système nerveux tel qu'il apparaît ordinairement dans les insectes; mais il pense que cet appareil doit être d'une fluidité et d'une transparence exceptionnelles, et il serait à désirer que de nouvelles recherches fussent entreprises sur l'insecte récemment mort.

— Le même membre montre des Ichneumonides qui sont sortis d'une Araignée, la *Clubiona holosericea*, dont ils avaient causé la mort; il parle aussi des métamorphoses

de deux *Orchestes* dont les larves sont mineuses de feuilles, et il fait voir les parasites de ces larves qui sont des Ichneumonides et des Chalcidites.

— M. Reiche parle des insectes recueillis par M. de Saulcy père pendant le voyage dans le Nord de S. A. I. le prince Napoléon ; il signale spécialement des *Cousins* d'une coloration noire qui s'y trouvaient en myriades innombrables.

A ce sujet, M. Guérin-Méneville dit que, il y a quelques années, il a vu dans les Basses-Alpes des quantités immenses de *Culex* qui obscurcissaient littéralement le jour. Ces Cousins, d'une couleur noirâtre, pourraient bien appartenir à la même espèce que ceux observés dans le Nord par M. de Saulcy père.

— M. L. Buquet annonce que M. de Romand désire céder sa collection d'Hyménoptères et sa bibliothèque entomologique.

— M. Thomson donne des nouvelles de notre collègue M. Henri Deyrolle; il lit une lettre qu'il en a reçue du Gabon et qui est datée du 17 septembre 1856.

— M. le docteur Boisduval donne lecture à la Société d'une lettre qu'il vient de recevoir de M. Lorquin, en même temps qu'un envoi de Lépidoptères et de Coléoptères. Cet entomologiste zélé, qui nous a fait connaître la faune lépidoptérologique de la Californie d'une manière presque complète, rend compte d'un voyage qu'il vient d'exécuter dans le nord de la Californie, en partant du Sacramento pour se rendre en remontant la rivière de la Plume et en traversant tout le distric des montagnes de l'Ajuba, dans

les glaciers de la Sierra Nevada et à Beer-Valley (vallée des Ours), sur les frontières de l'Orégon. Les Lépidoptères recueillis dans ce voyage, ressemblent beaucoup aux espèces de la Sibérie, du Labrador et de nos montagnes de la Suisse; quelques-uns cependant conservent encore des traits de parenté avec ceux du Canada et de quelques autres contrées de l'Amérique du nord. Ces Lépidoptères, moins les uniques, sont devenus la propriété de notre collègue M. Becker. Les Coléoptères ont été acquis par M. Doüé. M. Lorquin annonce, en outre, que cette excursion est sa dernière pour la Californie, attendu qu'il va partir au premier moment pour Hong-Kong et se rendre de là aux Philippines et en Australie.

— Le même membre donne à la Société communication d'une lettre qu'il vient de recevoir de notre collègue M. Bar qui est maintenant installé sur les bords du Maroni. La partie la plus intéressante de cette lettre est relative à la découverte importante de plusieurs chenilles du groupe des Erycinides. « Ma dernière lettre, dit M. Bar, vous donnait quelques détails sur les premiers états du genre *Limnas;* depuis j'ai pu obtenir *Licarsis* et *Melibœus* d'éclosion. La chenille de *Licarsis* ayant été trouvée en même temps je ne puis rien vous en dire, mais voici la description exacte de celle de *Melibœus* : chenille ayant l'apparence d'une chenille de *Liparis,* mais proportionellement plus large ; côtés garnis de tubercules ou pointes solides inégalement longues et placées sur deux rangs; le rang supérieur composé de six pointes placées sur les derniers anneaux et le rang inférieur de quatre pointes plus courtes, placées également sur les derniers anneaux ; des poils fauves blanchâtres recouvrent les côtés et se prolongent dans toute la longueur

de la chenille ; ces poils cachent toutes les parties ci-dessus et forment des aigrettes plus ou moins longues, mais cependant dont la longueur est plus sensible aux extrémités ; toute la partie dorsale est fauve et recouverte de grandes taches d'un noir velouté, formées par des poils très courts, au milieu desquels on distingue des poils plus longs, d'un blanc pur, et terminés par quelques atomes cotonneux. La chrysalide, qui a l'apparence d'une chrysalide de *Thecla,* est suspendue la tête en bas sans aucun lien transversal. La tête est pourvue de deux oreillettes courtes dirigées en arrière et est, en outre, échancrée au milieu. Les anneaux sont garnis des mêmes tubercules que la chenille. La couleur générale est blanchâtre avec la reproduction des mêmes taches que sur la chenille. » L'Erycinide, dont parle ici notre zélé confrère de la Guyane, a été confondue par Godart et la plupart des Entomologistes, avec la vraie *Melibœus* ou *Pyretus* de Cramer. Dans sa monographie M. Saunders l'en a distinguée, avec raison, sous le nom de *Julia;* au reste ces deux espèces sont très voisines. M. Bar nous signale un autre fait, c'est que l'espèce décrite et figurée sous le nom d'*Aulestes* est la femelle de *Julia.* Cette remarque vient confirmer la réunion que j'avais déjà opérée depuis longtemps de ces deux espèces, fait acquis à la science depuis plusieurs années pour tous les entomologistes anglais. M. Bar ajoute que les détails qu'il donne pour la *Julia* sont applicables à *Licarsis,* et que les chrysalides des Erycinides sont tantôt soudées le long de quelques rameaux la tête en bas, comme cela à lieu dans les genres *Diorhina*, *Erycina* et *Limnas,* tantôt fixées à la manière des *Thecla,* comme les *Eurygona, Helicopis,* etc.; que les chenilles appartenant à ces différents genres, se

ressemblent toutes malgré la différence qui existe entre les insectes parfaits; que les *Eurygona,* ainsi qu'il l'a déjà dit, sont sociétaires et vivent comme des processionnaires; que d'autres comme les Hélicopis, se tiennent cachées dans des feuilles enroulées à la manière des Hespérides. M. Bar ajoute encore que les insectes parfaits diffèrent beaucoup par leurs mœurs; les espèces des genres *Helicopis* et *Limnas* sont crépusculaires, elles semblent craindre le soleil; celles des genres *Eurygona* sont beaucoup plus diurnes et se reposent le plus souvent sous les feuilles, les ailes plus ou moins fermées; enfin, celles des Erycines et Diorhine se reposent de même sous les feuilles, les quatre ailes étalées à la manière des Géomètres.

— M. Boisduval annonce aussi qu'il a reçu une lettre de M. le capitaine Sherwill, qui se trouve maintenant vers les sources de l'Hydaspe où il a récolté des insectes remarquables, surtout des Lépidoptères, dont il lui annonce déjà quelques échantillons par l'intermédiaire du colonel Troup.

— M. Guérin-Méneville dit qu'il a obtenu à Paris et que M. Chavanne a également obtenu à Lausanne une seconde génération du *Bombyx mylitta* ou *paphia* qui produit la soie *tussah,* et que, cette génération provenait d'œufs éclos en France, il espère que l'acclimatation de cette espèce pourra avoir lieu.

A ce sujet, M. le docteur Boisduval fait remarquer que les Bombycites européens que l'on fait accoupler en domesticité produisent souvent deux générations successives, mais que presque toujours la troisième manque; dès lors, il est probable, par analogie, que l'acclimatation du *Bombyx mylitta* est loin d'être encore un fait accompli.

— M. Jacquelin du Val fait connaître un fait extrêmement remarquable, mais paraissant presque apocryphe, et dans tous les cas demandant de nouvelles observations, qui lui a été communiqué par M. le docteur Follet d'Amiens. Il s'agirait d'une maladie de la peau causée chez une femme par une multitude de petites larves vivant sous l'épiderme dans de petites papules. Notre collègue n'a pu trouver dans l'envoi fait par M. Follet ni larves ni Diptères comme on le prétendait, mais il a observé un *Acarus* fort curieux constituant probablement un genre nouveau et qu'il a présenté provisoirement sous le nom de *Sarcoptes Folleti.* M. Jacquelin du Val ignore absolument si cet *Acarus* était accidentel ou cause de la maladie. Il en communique un dessin à la sépia fait par lui.

— M. H. Lucas lit la note suivante :

Je communiquerai à la Société un *Astacus* très curieux qui vit dans les lacs souterrains des cavernes du Kentucky. Cette espèce, chez laquelle les organes de la vue sont très rudimentaires, est décrite sous le nom d'*Astacus pellucidus* par M. Tellkampf in Archiv für Anat. et Physiol. par J. Müller, p. 383 (1844). L'individu adulte que je fais passer sous les yeux de la Société a été donné par M. I. Geoffroy Saint-Hilaire aux collections entomologiques du Musée de Paris, qui déjà depuis longtemps possédaient cette intéressante espèce, mais seulement à l'état jeune. Au sujet de l'état rudimentaire dans lequel se trouvent les organes de la vision chez cette espèce, je ferai remarquer que cette oblitération est probablement due aux conditions dans lesquelles vit cet *Astacus.* En effet, il est à observer que chez les animaux articulés qui ont été rencontrés jusqu'à présent dans les lieux où la lumière ne pénètre jamais, les yeux sont toujours modifiés, car ils ont ou disparu ou au moins sont très sensiblement oblitérés (1).

(1) L'observation que je viens de faire au sujet des modifications que subissent les organes de la vue dans les animaux articulés se pré-

Lectures. M. le docteur Laboulbène lit plusieurs notices de M. Léon Dufour : 1° sur le *Micromyrma pygmœa* ; 2° sur une nouvelle espèce de *Phytomyza* dont la larve est mineuse des feuilles du *Tropœolum aduncum*, et 3° Histoire des métamorphoses du *Tephritis jaceœ* et de l'*Urophora quadrifasciata.*

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Gabriel Tappes, de Paris, présenté par M. Javet. — Commissaires-rapporteurs MM. Chabrillac et Léon Fairmaire.

(Séance du 26 Novembre 1856.)

Présidence de M. REICHE.

M. Frédéric Rogers, de Philadelphie, assiste à la séance.

Communications. M. Th. Bruand adresse une lettre pour protester : 1° contre la vente de la collection de Lépidoptères Pierret, qu'il considère comme illégale, et 2° contre l'expulsion de M. Guillemot. — Après avoir entendu lecture de cette lettre, la Société, consultée, passe à l'ordre du jour.

— M. le colonel Goureau donne lecture de la note suivante :

sente aussi pour les animaux vertébrés. Dans les mêmes lacs où a été rencontré l'*Astacus pellucidus*, vivent deux poissons : le *Chilomenas emarginala* et le *Chilodon cucullus*, chez lesquels les organes de la vision sont très modifiés (voyez in Archiv für Anat. et Physiol., par J. Müller, p. 384, 1844).

La production végétale connue sous le nom de galle en pomme du chêne est formée par le *Cynips quercûs terminalis* Fab., *Diplolepis pallidus* Oliv. Outre cet insecte, qui est son légitime habitant et les Chalcidites ses parasites, elle en nourrit d'autres qu'on ne s'attend pas à y rencontrer. Il arrive très fréquemment à ceux qui récoltent ces galles et qui les placent dans des boîtes ou des bocaux pour en recueillir les insectes d'en voir sortir des vers blancs d'une taille moyenne au nombre de 5 à 10, lesquels ont vécu de la pulpe qui enveloppe le noyau ligneux formé par la réunion des cellules du *Cynips*. J'ai essayé bien des fois depuis dix ans d'élever ces larves : je les ai laissées dans la boîte avec les galles mêmes et elles s'y sont desséchées avant leur transformation ; j'en ai placé d'autres dans un bocal sur de la terre humide dans laquelle elles se sont cachées, mais la terre s'est desséchée et les larves sont mortes comme les premières ; j'ai entretenu continuellement l'humidité dans un autre bocal, mais la moisissure l'a envahi et les larves ont péri ; enfin j'ai été plus heureux avec les larves sorties d'une pomme de chêne le 24 juin 1855 et déposées le même jour dans un bocal sur de la terre légèrement humide. Cette terre, entretenue à l'état de moiteur pendant l'été et l'automne, leur a été favorable ; elles s'y sont transformées en chrysalides, et le 28 mai 1856 elles ont donné le *Balaninus villosus* Germ., *Rhynchenus villosus* Fab. Je me doutais depuis longtemps que ce Curculionite devait se développer dans cette excroissance, car le 10 juin 1837 j'ai surpris un *B. villosus* enfonçant son rostre effilé dans une galle en pomme dans l'intention de pondre un œuf sur le trou pratiqué exprès pour l'introduction de la jeune larve. Cette dernière se nourrit de la pulpe de l'excroissance, y prend en peu de temps son entier développement et en sort ensuite pour se laisser tomber à terre, s'y enfoncer un peu et y attendre pendant dix à onze mois le moment de paraître sous la forme d'insecte parfait. Cette larve ressemble complétement à celle du *Balaninus nucum* qui vit dans les noisettes et qui est connue de tout le monde, elle est seulement un peu plus petite.

Outre les larves du *B. villosus*, la même galle a nourri une petite chenille qui en est sortie le 7 juin 1856. Cette chenille m'a paru semblable à celles qui ont produit les *Pædisca corticana* dont j'ai

parlé dans une des séances du premier trimestre de cette année. On voit que les galles en pomme servent de pâture à différents animaux sans nuire au développement de ses légitimes habitants.

— M. Chevrolat adresse la note qui suit sur la synonymie de quelques Coléoptères exotiques :

M. James Thomson, qui fait actuellement partie de notre Société, a publié récemment, accompagnés de fort bonnes figures, divers Coléoptères exotiques, la plupart nouveaux et très intéressants. Toutefois, quelques-uns étaient déjà connus et je vais les signaler, en indiquant les ouvrages où ils ont été décrits :

1. CYATHODERA LONGICOLLIS Blanchard, Voyage d'Orbigny, p. 130, pl. 8, fig. 10. Bolivia.
   Elater Chabrillaci J. Thom., Mag. et Rev. Zool., 1856, p. 474, pl. 23, fig. 3. Brasilia.
   Je crois que cet insecte est encore le même que l'
   Oxycleidius nigriceps Esch., Dej. Cat., 3 p. 3e éd., page 101.
2. AMPHIONYCHA SPECTABILIS (*Cerambyx*) Drury, Ill., t. 3, p. 73, pl. 48, fig. 8 ♀, 1782.
   — *Knownothing* J. Thom., Rev. et Mag. 1856, page 478 pl. 48-8, ♀.
3. CICINDELA LUTEO-LINEATA Chev., Rev. et Mag., 2 juillet 1856, page 351 (distribué le 8 août 1856).
   — *flammula* J. Thom. Ann. Soc. Ent., 1856, p. 326, pl. 8, fig. 5 (distribué le 12 novembre 1856).
   A la suite de la phrase linnéenne j'avais donné de cette espèce et de plusieurs autres Carabiques du Mexique des descriptions détaillées, mais elles n'ont pu être insérées faute de place.
4. OZOENA CYANIPENNIS de Chaud., Bull. de Mosc., 1854. p. 309. Chili ?
   — *cyanipennis* J. Thom., Rev. et Mag. de Zool., 1856, pl. 8, fig. 7. Mexique.
   — *cyanoptera* J. Thom., id., texte page 330.
   M. de Chaudoir l'a indiquée avec doute comme originaire du Chili, elle est réellement propre au Mexique.

5. Le Buprestide qui a été publié par M. de Rojas, sous le nom de HYPERANTHA WARGASI, Ann. de la Soc. Ent. 1855, p. 261, pl. 13, n° 11 (Venezuela), doit être rapporté au genre CONOGNATHA (Esc. Gory, Cast.). J'ai été à même de vérifier dernièrement le type de cet auteur.

6. HELLUO SAULCYI Chevr., Rev. et Mag. Zool., 1854, à la citation de M. Reiche.

Macrocheilus Saulcyi Reiche, Annales 1855, p. 779. Il faut ajouter à la citation de ma description : *page* 391.

Notre honorable président, par une note qui suit la description de l'espèce, me fait le reproche de n'avoir pas reconnu le genre auquel il le rapporte. J'avoue mon tort à cet égard et m'être contenté d'adopter le nom qu'il lui avait imposé sommairement ; quant à n'avoir comparé cette espèce à aucune autre déjà connue, notre savant collègue et ami me paraît avoir eu le même tort.

M. Thomson répond en ces termes à une partie de la note de M. Chevrolat :

M. A. Chevrolat, qui fait partie de notre Société depuis très longtemps, a probablement raison en ce qui concerne la synonymie de plusieurs espèces publiées par moi dont il fait mention ci-dessus. Mais a-t-il eu raison de publier ma *Cicindela flammula* sous le nom de *luteo-lineata*, mélanges et nouvelles de la Revue de Guérin, juillet 1856, *sachant fort bien* que j'avais déjà lu la description de cette espèce à la séance de la Société Entomologique du 26 mai, même année ?

En réclamant la priorité en faveur du nom de *luteo-lineata*, M. A. Chevrolat s'est déclaré coupable d'un procédé inqualifiable en entomologie, et qui, malheureusement pour lui, est quelque peu passé de mode aujourd'hui. Sa courte diagnose de mon espèce est certainement antérieure à la description et à l'excellente figure que j'en ai données, et qui ont paru dans le deuxième trimestre des Annales ; mais le nom de *Flammula* Thomson est, et sera toujours, *moralement parlant*, antérieur à celui de *luteo-lineata* Chevrolat.

— M. Reiche annonce, au nom de M. Bellier de la Cha-

vignerie, retenu malade chez lui, que M. le docteur Staudinger, de Berlin, propose aux entomologistes de leur céder des Lépidoptères et des Coléoptères d'Islande.

Lecture. M. H. Lucas lit un travail, accompagné d'une planche, faisant partie de ses Mélanges d'Entomologie algérienne et ayant pour titre : Note sur un nouveau genre de la famille des Longicornes *(Icosium tomentosum)* qui habite les possessions françaises du nord de l'Afrique.

(Séance du 10 Décembre 1856.)

Présidence de M. REICHE.

MM. Guenée et Edme de Selys-Longchamps assistent à la séance.

Correspondance. M. le président donne lecture de la lettre suivante de M. de Romand :

« Autant j'ai eu de joie, mes chers collègues, à me trouver au nombre des membres fondateurs de notre Société, autant j'ai de regret de m'en séparer.

» L'affaiblissement de ma vue est tel, par l'effet de l'âge, que toute lecture m'est impossible. Je ne puis plus me livrer à aucun des travaux qui ont fait le charme de ma vie, et je me vois forcé de vous prier d'agréer ma retraite de la Société.

» Signé : DE ROMAND. »

Après cette lecture, la Société, regardant comme un honneur de conserver M. de Romand au nombre de ses membres, n'accepte pas sa démission et décide qu'il restera sur

nos listes comme membre fondateur et que les Annales continueront à lui être adressées comme par le passé (1).

— M. Reiche lit également une lettre par laquelle M. L. Buquet, par des motifs tirés d'une honorable susceptibilité, donne sa démission de Trésorier.

La Société, après en avoir délibéré, n'accepte pas cette démission ; elle a trop de reconnaissance pour les services rendus à notre association par notre collègue pour accéder à sa demande, et elle compte de nouveau sur son zèle à toute épreuve.

Communications. M. le secrétaire annonce que les réparations qu'il y avait à faire au monument élevé à la mémoire de Latreille sont complétement exécutées.

— M. Thomson communique les planches d'une monographie des *Anacolites* qu'il va publier dans un nouveau recueil intitulé : *Archives entomologiques* qu'il se propose de fonder d'ici à peu de temps.

— M. le colonel Goureau fait la communication suivante :

Le *Celia troglodytes* est un très petit Hyménoptère de la famille

(1) Cette décision a été transmise par le secrétaire à M. de Romand. Ce dernier, en réponse à la lettre de M. Desmarest, a répondu, à la date du 30 décembre (séance du 14 janvier 1857), ce qui suit :

« Je suis trop touché, mes chers collègues, du souvenir honorable que vous voulez bien me témoigner, pour ne pas vous remercier de la décision flatteuse pour moi, que vous avez la bonté de me communiquer; si je ne puis plus être membre utile de la Société, j'aurai du moins, dans mes vieux jours, la consolation de ne pas lui être étranger. »

des fouisseurs, de la tribu des Crabronites et du groupe ou *curie* des Pemphredoniens. Van der Linden, qui l'a fait connaître le premier, l'a placé dans le genre *Stigmus* de Latreille, dans lequel il a été maintenu par Saint-Fargeau. M. Schuckard l'en a retiré et a créé pour lui le genre *Celia*, dans lequel il est fort à l'aise puisqu'il s'y trouve seul. Aucun de ces auteurs ne donne de détails sur ses mœurs. M. Dahlbom, dans ses *Hym. Europ.*, le regarde comme parasite ainsi que les *Stigmus* et *Passalœcus*, autres genres de Pemphredoniens. J'ai eu l'occasion de l'observer à loisir, car, depuis plusieurs années, il a pris possession de la table sur laquelle je dépose mes boîtes d'éducation à la campagne. Il y vient régulièrement vers le mois de juillet de chaque année pour y construire son nid, sans s'inquiéter de ma présence ; il y creuse, avec ses dents, une galerie verticale dont il pousse les déblais au dehors, lesquels produisent un petit tas de sciure de bois, comme on l'observe à l'entrée des galeries des *Anobium*. Il travaille avec une extrême ardeur depuis midi jusqu'à deux heures et emploie deux jours à la confection de son nid, après quoi il y entasse des larves du *Cocus vitis* Linn. d'une si petite taille, qu'il m'a fallu l'emploi du microscope pour les reconnaître ; il les prend presque au sortir de l'œuf. La raison pour laquelle il est si familier n'a pas été difficile à découvrir : à deux mètres de distance de la table il existe un vieux cep de vigne chargé de cochenilles, à défaut de raisin, que je respecte par amour de l'entomologie. Le *Celia* place son nid à côté de la proie qui doit l'approvisionner. Le *Trypoxylon figulus*, autre Crabronien, agit de même ; il a établi son nid à côté de celui du *Celia* et l'approvisionne avec des petites araignées qu'il saisit au plafond qui recouvre la table ou sur les murs voisins.

Si je ne craignais pas d'entrer dans de trop longs détails, j'examinerais la théorie de Saint-Fargeau sur les caractères qui distinguent les fouisseurs parasites des fouisseurs nidifiants pour essayer de la rectifier et de la compléter ; mais cela m'entraînerait hors des bornes d'un article du Bulletin, je me contenterai de dire que j'ai acquis par l'observation, la certitude que les vrais *Pemphredons*, les *Cemonus*, les *Diodontus*, les *Stigmus* et *Celia*, les *Trypoxylons*, tous genres de la tribu des Crabronites, construisent des nids dans le bois sec

ramolli, excepté les *Diodontus*, qui placent les leurs dans la terre; que tous approvisionnent leurs nids de Pucerons, excepté le *Celia*, qui y entasse des larves de *Cocus*, et le *Trypoxylon*, qui nourrit ses larves avec des Araignées. Ces insectes entrent dans leurs galeries la tête la première pour les creuser et y introduire leur proie, et à reculons, c'est-à-dire le derrière le premier, pour pondre. C'est cette dernière observation, faite par Saint-Fargeau, qui l'a induit en erreur en lui faisant prendre pour des parasites des véritables nicheurs. Quant aux *Passalœcus*, autres Pemphredoniens, je ne me prononce pas encore sur la question de savoir s'ils sont nidifiants ou parasites, malgré l'observation faite par M. Ratzburg, rapportée par M. Dahlbom, de laquelle il résulte que plusieurs *Passalœcus turionum* sont sortis d'une galle du pin champêtre produite par la *Tortrix resinata*, et malgré ma propre observation qui m'a présenté un *Passalœcus* dans un nid contenant le cadavre mal développé d'un *Cemonus*, parce qu'il faut plusieurs faits bien observés et bien constatés avant que l'on soit autorisé à admettre que dans la même curie un genre est parasite du genre voisin au lieu d'avoir des mœurs analogues.

— M. Edme de Selys-Longchamps parle d'une variété du *Sphinx euphorbiæ* dans laquelle il y a suppression complète de la ligne noire des ailes inférieures et qu'il a obtenue de chenilles élevées en domesticité.

M. le docteur Boisduval dit qu'il connaît cette variété qui se rencontre quelquefois.

— M. Becker montre une boîte de Lépidoptères provenant du Brésil et renfermant un grand nombre d'espèces rares, parmi lesquelles il s'en trouve probablement quelques nouvelles, telles que spécialement deux espèces du genre *Lasiocampa*.

— M. Guenée communique à la Société trois Géomètres des plus curieuses .

La première est la femelle de l'*Acalia fumidaria*, qui était jusqu'ici inconnue et qui est absolument aptère, ce qui justifie le parti qu'avait pris M. Guenée de placer le genre *Acalia* dans la famille des Hybernides.

La seconde est également une femelle dont les ailes sont réduites à de minces filets contournés et dont l'abdomen est pourvu d'un oviducte extrêmement long; c'est celle d'une espèce de l'Altaï nommé *Serrularia* par M. Lederer dans ses Lépidoptères de Syrie (Zool. Botan. Verein in Wien 1855).

La troisième est une magnifique espèce dont les ailes sont ornées d'un grand œil à iris doublé d'acier métallique brillant, comme celles des Noctuelles de la famille des Ommatophorides. Elle a été trouvée près de Beyrouth et publiée sous le nom d'*Ocellata* par M. Herrich-Schæffer, qui l'a prise pour un *Bombyx*.

Au reste, cette belle Géomètre fait partie d'un genre depuis longtemps créé par M. Guenée dans son *Species* sous le nom d'*Argyris* et contenant déjà cinq espèces des îles de la Sonde, du continent indien et de l'Afrique centrale. Ce genre appartient à la famille des Acidalides.

Ces trois Géomètres si curieuses ont été communiquées à M. Guenée par M. Lederer, de Vienne.

— M. H. Lucas lit la note suivante :

Je fais passer sous les yeux de la Société une Arachnide nouvelle pour la Faune parisienne et qui appartient au genre *Homalonotus* de M. Koch. Cette espèce, que j'ai trouvée aux environs d'Auberville-la-Manuel, dans le pays de Caux, en août 1856, se plaît au pied des grandes herbes. Ce Phalangien, que je désigne sous le nom d'*Homalonotus bispinosus*, ressemble beaucoup à l'*Homalonotus quadridentatus* de Fabricius, mais, chez cette espèce, l'épine co-

nique que présente la partie antérieure et médiane du céphalothorax est unique, tandis que, dans l'*Homalonotus bispinosus*, cette épine conique offre à la base une autre épine, mais beaucoup plus petite. Elle ressemble aussi à l'*Homanolotus monoceros* de M. Koch, mais, chez cette espèce, outre que l'épine conique est simple, les hanches et les fémurs sont lisses au lieu d'être épineux comme dans l'*Homalonotus bispinosus*. L'abdomen de cette espèce diffère encore de celui de de l'*Homalonotus quadridentatus* par le nombre des tubercules qu'il présente ; en effet, chez l'*Homalonotus quadridentatus* ces tubercules forment seulement deux rangées longitudinales, tandis que dans l'*Homalonotus bispinosus*, ces tubercules représentent au contraire quatre rangées longitudinales.

Lectures. M. L. Fairmaire présente un mémoire sur les Coléoptères des environs de Tanger et il donne particulièrement lecture des remarques de géographie entomologique qui précèdent ce travail.

— M. Berce lit un mémoire de M. Bellier de la Chavignerie intitulé : *Observations sur quelques Lépidoptères d'Islande*, et il fait passer sous les yeux de ses collègues une boîte contenant soixante-trois Lépidoptères signalés dans cette notice.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Frédéric Rogers, de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie, présenté par M. Thomson. — Commissaires rapporteurs : MM. L. Fairmaire et L. Reiche.

(Séance du 24 Décembre 1856.)

Présidence de M. REICHE.

M. Daube, de Montpellier, assiste à la séance.

Correspondance. M. le trésorier communique une lettre de M. Pradal, de Nantes, qui, exclusivement occupé de la flore des Cryptogames du département qu'il habite, se voit obligé de cesser ses études entomologiques et prie la Société de recevoir sa démission de membre. — Cette démission est acceptée.

— M. le président lit une lettre de M. Ed. Perris datée de Mont-de-Marsan, du 17 décembre, et qui lui est parvenue le 19. Dans cette lettre, M. Ed. Perris, tout en reconnaissant que la Société était, en principe, pleinement dans son droit quant à la vente de la collection Pierret et quant à l'expulsion d'un de ses membres, croit néanmoins qu'elle s'est montrée beaucoup trop rigoureuse à l'égard de M. Guillemot, dont la note, cause de la radiation, ne lui a pas paru de nature à justifier une mesure aussi grave ; en conséquence M. Ed. Perris demande que la Société veuille bien rétablir M. Guillemot sur la liste de ses membres.

Après cette lecture, le président dit qu'avant de voter sur la proposition de notre honorable collègue, il croit devoir faire connaître une nouvelle circulaire de M. Guillemot, datée de Thiers, 18 décembre, et dont un exemplaire a été adressé à la plupart sinon à tous les membres de la Société.

Il est donné lecture de cette circulaire. Le président ayant ensuite consulté la Société sur la proposition de M. Ed. Perris, celle-ci décide, à la presque unanimité des quarante-cinq membres présents, qu'elle passe à l'ordre du jour.

Proposition. M. Gougelet fait une proposition tendant à hâter l'impression des Annales. — Cette proposition, prise en considératiou, sera discutée dans la prochaine séance de la commission de publication.

Communications. M. le docteur Al. Laboulbène offre, au nom de M. Léon Dufour, un magnifique portrait du savant entomologiste de Saint-Sever, sur lequel M. Léon Dufour a écrit : *Hommage et vœux de prospérité de votre vieux membre honoraire.* La Société accepte ce don avec reconnaissance et décide que ce portrait sera placé dans sa bibliothèque.

— M. L. Brisout de Barneville présente l'*Œcanthus pellucens* Scop., qu'il a trouvé aux environs de St-Germain-en-Laye cet été. C'est une espèce nouvelle pour la Faune parisienne.

— M. le secrétaire communique la note suivante de M. Guenée.

Je lis dans le troisième numéro des Annales, la note suivante de notre excellent confrère M. Lucas, sur la *Sesamia nonagrioides :*

« Je ne m'explique pas pourquoi M, Guenée, in Spec. génér. des » Lépid. tome v, page 96. ne cite pas la *Faune de l'Andalousie* de » M. Rambur, au sujet de cette espèce puisque....., etc. »

Si quelqu'un est à même de *s'expliquer* l'omission en question c'est assurément M. Lucas, qui a eu connaissance avant tous, en sa qualité de secrétaire-adjoint, d'une réclamation faite à ce sujet par l'auteur même de la *Faune de l'Andalousie*, et de la réponse que j'y ai faite, réponse qui a convaincu M. Rambur lui-même, ainsi qu'il a bien voulu me l'écrire depuis.

Mais, pour ceux qui ne savent pas comme notre collègue, qu'il y a eu à ce sujet, entre M. Rambur et moi, un commencement de polémique dont nous avons eu tous deux le bon goût de ne pas encombrer les Annales; il faut bien, puisque la note de M. Lucas y est imprimée, que je dise .

Qu'en ma qualité de souscripteur aux Lépidoptères de cet ouvrage, lesquels ont été donnés au public dans une livraison séparée et spéciale, j'étais complètement fondé à croire que je possédais tout ce qui avait été publié sur cet ordre d'insectes, et qu'il m'était impossible de deviner que les souscripteurs à l'ouvrage général avaient

reçu, en outre, deux autres planches que l'éditeur n'avait pas livrées aux premiers.

C'est sur une de ces planches (qui ne furent accompagnées d'aucun texte) que figure la *Sesamia nonagrioides,* dont M. Lucas s'étonne de voir la citation omise dans mon *Species.*

J'aurais pu répondre à notre collègue que je ne me suis pas engagé à citer *toutes* les figures qui se publient sur chaque espèce et que je dis même positivement le contraire à la page XI de ma préface. Je pourrais alléguer le défaut de texte qui donne la date, l'autorité et la vie à la figure qui l'accompagne. Je pourrais me retrancher derrière les milliers de synonymes qu'il faut entasser dans un pareil ouvrage, pour obtenir qu'on me pardonne un oubli. Mais j'aime mieux m'en tenir à la raison que je viens de donner, et qui est, après tout, la véritable et la *seule.* J'ai trop d'estime pour les travaux de M. Rambur, pour laisser croire que je veuille invoquer contre eux de semblables exceptions.

Au sujet de cette note, M. H. Lucas répond : en faisant cette remarque, mon intention n'a jamais été d'attaquer ni de critiquer notre honorable collègue M. Guenée, dont j'estime le savoir profond et surtout la manière très consciencieuse de travailler. Seulement, comme la bibliothèque du Muséum possède depuis le 14 janvier 1839 la livraison de la Faune d'Andalousie dans laquelle se trouve la planche inconnue à notre collègue, j'ai cru, dans l'intérêt de la science, que je pouvais faire cette observation de synonymie chronologique.

Lecture. M. le docteur Laboulbène fait connaître une notice de M. Léon Dufour sur la *Galeodes phalangista*, espèce nouvelle d'Algérie.

Nominations. Aux terme des articles 15 et 35 du règlement, et pour la vingt-sixième fois depuis sa fondation, la

Société procède au renouvellement annuel des membres du bureau et de la commission de publication.

Ont été nommés pour 1857 :

Membres du Bureau.

Président.	MM. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.
1er *Vice-président.*	le docteur BOISDUVAL.
2e *Vice-président.*	Jacques BIGOT.
Secrétaire.	E. DESMAREST.
Secrétaire-adjoint.	H. LUCAS.
Trésorier.	L. BUQUET.
Trésorier-adjoint.	L. FAIRMAIRE.
Archiviste.	A. DOÜÉ.
Archiviste-adjoint.	le docteur V. SIGNORET.

Membres de la Commission de publication.

Outre les membres du bureau,

MM. GUÉRIN-MÉNEVILLE.
le docteur A. LABOULBÈNE.
le comte George DE MNISZECH.
Louis REICHE.
James THOMSON.

LISTE DES OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1856 (1).

Anatomie comparée. Recueil de planches de myologie dessinées par G. Cuvier et exécutées sous ses yeux par M. Laurillard, 19e, 20e et 21e livraisons. Grand in-folio, planches noires.

Bazin. (C.) Notice sur un insecte (*Cecidomyia tritici*) qui a causé les plus grands ravages dans nos dernières récoltes de blés sur pied, br. grand in-8°, fig. coloriée.

Bell (Th.) et Bennett (J.). The linnean Society, address of the President, with obituary notice of deceased members, br. in-8°.

Bericht über die osterreichische Literatur der Zoologie, Botanik, und Palæontologie, aus den Jahren 1850-51-52-53, 1 vol. in-8°, broché. Vienne, 1855.

Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan, t. 1er, janvier et avril 1856, 2 fascic. brochés.

Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou, nos 2, 3 et 4, année 1854; no 1, 1855.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'acclimatation, t. 1er, 1854; t. 2e, 1855; t. 3e, 1856, nos 1 à 11.

Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure. Bulletin des travaux, années 1854-55, 1 vol. in-8° br.; *id.*, séance du 8 juin 1856, br. in-8°.

Bureau (Dr Ed.). De la famille des *Loganiacées* et des plantes qu'elle fournit à la médecine, 1 vol. in-4°, fig. noires.

(1) De même que les précédentes années, l'Archiviste de la Société, M. A. Doüé, a bien voulu se charger de dresser cette table.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences, t. 41, nos 26 et 27; t. 42; t. 43, nos 1 à 24 et tables des 1er et 2e semestres 1855.

Costa (Ach.). Alcune notizie sull'entomologia dell'isola d'Ischia, lettera all nobile sign. don Gius. Pignone del Caretto, br. in-8o.

Dufour (Dr Léon). Histoire anatomique et physiologique des scorpions, br in-4o, pl. noires.

Le même. Madrid en 1808 et Madrid en 1854. Excursions dans les Castilles et dans les montagnes de Guadarrama, br. in-8o.

Le même. Mémoire sur une nouvelle espèce de *Belostoma*, et réfléxions sur ce genre d'hémiptères aquatiques, br. in-8o, fig. noires.

Le même. Note sur l'absence, dans le *Nemoptera lusitanica*, d'un système nerveux appréciable, br. in-8o.

Duméril (Aug.). Rapport sur les travaux de la Société impériale zoologique d'acclimation en 1855, br. in-8o.

Entomologische Zeitung, herausgegeben von dem entomologischen Vereine zu Stettin. Sechszehnter Jahrgang 1855, 1 vol. in-8o br.

Erichson. Bruchstücke zu einer Fauna der Berberei. Atlas zu Moritz Wagner Reisen in der Regentschaft Algier in den Jahren 1836-37 und 38, 1 vol. in-8o et atlas in-4o cartonnés. *(Fonds Pierret).*

Fairmaire et Dr Laboulbène. Faune entomologique française ou description des insectes qui se trouvent en France, Coléoptères, t. 1er, 3e partie.

Fitch (Asa). First report on the noxious, beneficial and others insects of the state of New-York, 1 vol. in-8°, relié.

Frauenfeld (G.). Die Gattung *Carychium*, br. in-8°, planche noire.

Le même. Naturistoriche Fragmente, gesammelt auf einer Reise am rothen Meere im Frühjahre 1855, br. in-8°, deux pl. dont une col.

Le même. Uber eine neue Fliegengattung : *Raymondia*, aus der Familie der Coriaceen, nebst Beschreibung zweier Arten derselben, br. in-8°, 1 pl.

Géhin. Lettre sur la galle des feuilles du poirier, adressée à la Société d'horticulture de la Moselle, br. in-8°.

Le même. Notes pour servir à l'histoire des insectes nuisibles à l'agriculture dans le département de la Moselle, n° 1, br. in-8°.

Guérin-Méneville. Catalogue des insectes Coléoptères recueillis par M. Gaëtano Osculati, pendant son exploration sur les bords du Napo et de l'Amazone, br. in-8°.

Le même. Revue et Magasin de zoologie pure et appliquée, année 1855, n°s 4 à 12; 1856, n°s 1, 2, 3. 12; cah. in-8°, fig. n. et col.

Guillemot. Observations sur les Lépidoptères du printemps, des environs d'Hyères (Var), comparés à ceux de l'Auvergne, br. in-8°.

Le même. Vingt-cinq jours de chasses aux Lépidoptères à Barcelonnette et à l'Arche (Basses-Alpes), br. in-8°.

Jacquelin du Val. Généra des Coléoptères d'Europe, comprenant leur classification en familles naturelles; Cicindélides, Carabides, 1 vol. gr. in-8° cart., fig. col.

Jubilé semiséculaire de la Société impériale des naturalistes de Moscou, le 28 décembre 1855, br. in-8°.

Klug (Dr). Symbolæ physicæ, seu icones et descriptiones insectorum quæ ex itinere per Africam borealem et Asiam occidentalem Frederici G. Hemprich et Christiani God. Ehrenberg studio novæ aut illustratæ redierunt, fig. col. 5 décades, chacune renfermée dans un carton. *(Fonds Pierret).*

Küster (Dr). Die Kæfer Europas, nach die Natur beschrieben, fig. noires, 21 livraisons chacune renfermée dans un étui.

Laboulbène (Dr Al.). Mémoire sur la paralysie des membres supérieurs seuls, conservation de la sensibilité, etc. br. in-8°.

Leconte (Dr J.). Notes on the *Amaræ*, synopsis of the Hydrophilidæ of the United-States, br. in-8°.

Le même. Revision of the *Cicindelæ* of the United-States, br. in-4°, pl. noire.

Le même. Synopsis of the *Mycetophagidæ* of the United-states, etc., etc., br. in-8°, pl. noire.

Legrand. Drainage. Extrait d'un rapport fait à M. le préfet de l'Aube, sur les procédés usités dans Seine-et-Marne, br. in-8°.

Le même. Rapport sur le Drainage fait au nom d'une Commission spéciale.

Lerdo de Tejada. Cuadro sinoptico de la republica Mexicana en 1856. Tableau divisé en 14 colonnes, format grand-aigle.

Lespès (Dr Ch.). Mémoire sur les Spermatophores des

Grillons, présenté à l'Académie des sciences le 2 juillet 1855, br. gr. in-8°.

Leuckart. Prof. Rud. Ueber die *Micropyle* und den feinern Bau der Schalenhaut bei der Insekteneiern, 1 vol. in-8°, pl. noires.

Linnæa entomologica. Zeitschrift herausgegeben von dem entomologischen Verein in Stettin, zehnter Band, 1 vol. in-8° br.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, année 1855, 1 vol. in-8° br.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, 2e série, t. 4, année 1855, 1 vol. in-8° br.

Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, t. 14, 1re partie.

Memorias de la real Academia de Ciencias de Madrid, tomo 1°, tercera serie; Ciencias naturales, tomo 1°, parte 3, tomo 2°, serie 1; Ciencias exactas, tomo 1°, parte 1.

Meyer-Dür. Verzeichniss der Schmetterlinge der Schweiz, Abtheilung, Tagfalter, 1 vol. in-4° cartonné, fig. col.

Mittheilungen der naturforschenden Gesellschaft in Bern, nos 81 et 82, 1 feuille in-8°.

Mocquerys. Recueil de Coléoptères anormaux, 1er fascicule, br. in-8°, fig. noires.

Naturforscher. 15 vol. in-8°, br. en carton, fig. coloriées. *(Fonds Pierret).*

Nicolet. Histoire naturelle des *Acariens* qui se trouvent aux

environs de Paris, 1re partie, 1 cah. gr. in-4o, fig. n. et col.

Nylander. Genus familiæ Apidarum *Heriades* quod synopsi monographicâ exponit W. Nylander, br. in-8o.

Perris (Ed.). Histoire des Métamorphoses de divers insectes, br. in-8o, pl. noires.

Perroud. Mélanges entomologiques, 3e partie, 1 cahier gr. in-8o.

Philosophical transactions of the royal society of London, for the year 1855, vol. 145, part. 2, 1 vol. in-4o.

Proceedings of the American Academy of arts and sciences, vol. 3, feuilles 14 à 23, pages 105 à 184.

Proceedings of the Linnean society, nos 59 à 66, pages 333 à 448, et liste des membres pour l'année 1855.

Proceedings of the royal society, vol. 7, nos 16, 17 et 18; vol. 8, no 19, 4 cahiers in-8o. Fellows of the society, 9 novembre 1855, 1 cahier in-4o.

Reiche (L.). Nouvelles espèces des genres *Lucanus* et *Onitis* (extrait de la Revue et Magasin de zoologie), br. in-8o.

Resumen de las actas de la real Academia de ciencias de Madrid, en el ano Academico de 1851 à 1852, *id.* de 1852 à 1853.

Robin (Dr Ch.). Mémoire sur les objets qui peuvent être conservés en préparations microscopiques transparentes et opaques, d'après les divisions naturelles des trois règnes de la nature.

Saunders (W.) et Hewitson (W.). Exotic Butterflies, being

illustrations of new species selected chiefly from the collection of the authors, nos 17 et 18.

Saunders-Walker. Insecta Saundersiana, or characters of undescribed insects in the collection of W. W. Saunders, Diptera, nos 4 et 5, 2 cahiers in-8°.

Société philomatique de Paris. Extraits des procès-verbaux des séances pendant l'année 1855, br. in-8°.

Transactions of the Linnean Society of London, vol. 21, part the fourth, 1 cahier gr. in-4°, pl. noires.

Thomson (James). Description de quatre Lucanides nouveaux, d'une Cicindèle et de deux Longicornes, précédée du catalogue des Coléoptères Lucanoïdes de Hope (1845), br. in-8°.

Verhandlungen der Kais. Kon. Landwirthschafts-Gesellschaft in Wien, dritter Folge, 4, 5 Band, 1, 2 Heft, 2 cah. gr. in-4°.

Verhandlungen des zoologisch-botanischen Vereins in Wien, Band 4, Iahr 1854, Band 5, Iahr 1855, 2 vol. in-8°, pl. noires.

Zetterstedt. Diptera Scandinaviæ disposita et descripta, 12 vol. in-8° br.

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1856. — VINGT-CINQUIÈME DE SA FONDATION.

Nota. * indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

MM.

1853. Allard (Ernest), chef de bureau au chemin de fer d'Orléans ; rue du faubourg Saint-Denis, 95.

1853. Amblard (Louis), étudiant en médecine ; rue de l'Ouest, 36.

1853. Amor (Fernando); professeur à la Faculté des Sciences de Cordoue.

1834. Amyot, avocat à la Cour impériale, etc.; rue des Prouvaires, 3.

1847. Arias Teijeiro, ancien magistrat espagnol ; à Beaune (Côte-d'Or).

* Aubé, docteur en médecine, membre des Sociétés entomologiques de Londres et de Stettin, de la Société impériale et centrale d'Horticulture, etc.; rue de Tournon, 8.

1853. Azambre (Auguste), avocat ; rue de Seine, 43.

1854. Bar (Constant), naturaliste-voyageur, à Cayenne.

1848. Baran (Gabriel de), membre de la Société im-

périale et centrale d'Horticulture, etc.; rue de Vaugirard, 158.

1833. Bassi (le Chevalier); rue de Borgo-Nuovo, 1518, à Milan.

1846. Baudi de Selve (le Chevalier); à Turin.

1856. Baulny (Fernand-Ogier de); rue d'Enfer, 52.

1851. Bayle (Joseph); à Aigueperse (Puy-de-Dôme).

1851. Bazin (Stephane); au Mesnil-Saint-Firmin, près Breteuil (Oise).

1835. Becker; quai Bourbon, 49, île Saint-Louis.

1845. Bellier de la Chavignerie, membre des Sociétés Linnéenne de Lyon et entomologique de Stettin, etc. (Lépidoptères d'Europe); rue de Parme, 10.

1835. Berce (Lépidoptères d'Europe); place Laborde, 14.

1844. Bigot, membre des Sociétés entomologique de Stettin, zoologique d'acclimatation, impériale et centrale d'Horticulture, Zoologico-Botanique de Vienne, etc.; rue de Luxembourg, 27.

1837. Blanchard (Emile), aide naturaliste d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, membre des Sociétés philomathique, entomologique de Stettin, etc.; rue Saint-Jacques, 161.

1833. Blutel, directeur des douanes en retraite, président de la Société des sciences de La Rochelle (Charente-Inférieure).

1832. BOHEMAN, professeur au Musée de l'Académie royale des sciences de Suède, etc.; à Stockholm.

1851. Boieldieu (Anatole); rue Bonaparte, 20.

* Boisduval, docteur en médecine, chevalier de la

Légion d'honneur, etc.; rue des Fossés-Saint-Jacques, 22.

1842. Boisgiraud, ancien doyen de la Faculté des sciences de Toulouse; à Gemozac (Charente-Inférieure).

1842. Bonard, chirurgien-major en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Calais (Pas-de-Calais).

1855. Bouché, docteur en médecine, à Eu (Seine-Inférieure).

1846. Boucley, ancien recteur de l'Académie, rue de Tournon, 13.

1852. Bouteiller (Ed.), professeur d'histoire naturelle; à Provins (Seine-et-Marne.)

1843. Bouvin (Charles), ancien employé du laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue Vieille-Notre-Dame, 4.

1855. Boyer (le baron), capitaine d'état-major, boulevard du Temple, 36.

1838. Brême (le marquis de), sénateur, membre de l'Académie des sciences de Turin, de la Société impériale de Moscou, etc.; à Turin.

1847. Brisout de Barneville (Louis); place du Château, 14, à Saint-Germain-en Laye (Seine-et-Oise).

1834. Bruand (Théophile), membre de la Société libre d'émulation du Doubs; à Besançon (Doubs).

1832. Bugnion, membre de la Société helvétique des sciences naturelles, etc.; à Lausanne (Suisse).

1833. Buquet (Lucien), s-chef de bureau au ministère de la marine, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre correspondant de la Société Linnéenne de Lyon, de la Société d'Histoire naturelle de Prague (Bohême), etc; rue Hautefeuille, 19.

1852. Bureau (Edouard), étudiant en médecine; rue Sorbonne, hôtel Rollin.

1851. Burnett, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Boston (Etats-Unis).

1856. Candèze, docteur en médecine; à Liége (Belgique).

1855. Capiomont, pharmacien en chef de l'hôpital militaire, à Metz (Moselle).

1856. Carreras y Ferrer, professeur suppléant à l'Université de Barcelone.

1855. Chabrillac (Fr.), de Saint-Etienne, naturaliste-voyageur; rue de Miroménil, 18.

1850. Chambovet aîné, courtier de commerce; à Saint-Étienne (Loire).

1834. Chaudoir (le baron Maximilien de), conseiller honoraire au service de Russie, etc.; à Kiew.

*Chevrolat, commis principal à l'administration de l'octroi de Paris, etc.; rue Fontaine-Saint-Georges, 25.

1839. Colin, avocat, directeur du Muséum d'histoire naturelle; à Arras (Pas-de-Calais).

1856. Comendador (Antonio-Pauchez), professeur à l'Université de Barcelone.

1854. Constant fils; à Autun (Saône-et-Loire).

1842. Coquerel (Ch.), docteur en médecine, chirurgien de la marine, etc.; à Mers-el-Kébir (Algérie), à Paris, rue Moncey, 16.

1834. CURTIS (John), membre des Sociétés Linnéenne de Londres, d'Oxford, des Georgofili de Florence, de Philadelphie, etc.; 18, Belitha Villas Barnsbury Park, London.

1849. Cussac (Emile), attaché au Musée d'histoire naturelle; rue de Thionville, 29, à Lille (Nord).

1833. Dahlbom (A.-G.), professeur d'Entomologie à l'Université de Lund (Suède).

1853. Dallas, membre de la Société entomologique de Londres.

1836. Dardouin, peseur du commerce, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1832. Daube, propriétaire, rue Blanquerie, 37; à Montpellier (Hérault).

1854. Dawson (J.-F.); à Bedford (Angleterre).

1854. Decaix fils; à Paris.

1839. Delacour, juge d'instruction; à Beauvais (Oise).

1855. Delamain fils; à Jarnac (Charente).

1856. Delamarche (Charles), sous-chef au Ministère de l'Instruction publique et des Cultes; rue des Marais-Saint-Germain, 18.

1853. Delarouzée (Charles); rue de Vaugirard, 73.

1845. Démoulin, membre de la commission du Musée d'histoire naturelle; à Mons (Belgique).

1856. Depuiset, naturaliste; 17, rue des Saints-Pères.

1853. Dert, rue de la Taupe, 55; à Bordeaux (Gironde).

1838. Desmarest (Eugène), membre de la Société entomologique de Stettin, membre titulaire de la Société de Biologie, du laboratoire d'Ana-

tomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, etc. ; rue Sainte-Catherine d'Enfer, 6.

1842. DEYROLLE (Achille), naturaliste; rue de la Monnaie, 19.

1856. DEYROLLE (Henri), naturaliste-voyageur, au Gabon.

1851. DOHRN (C. A.), président de la Société entomologique de Stettin, etc.; à Stettin (Prusse).

1845. DOUBLEDAY (Henry); du Bristich-Muséum, à Londres.

1833. DOÜÉ, ancien chef de bureau au ministère de la guerre, officier de la Légion d'honneur, etc.; rue Hautefeuille, 19.

1845. DOUGLAS (John-Williams); à Londres.

1852. DOURS (Antoine), docteur en médecine, à Péronne.

1834. DREWSEN, négociant; à Strendsmollen, près Copenhague.

1856. DUARTE (Pedro-Carolino), à Rio-Janéiro.

1851. DUCOUDRAY-BOURGAULT; à Nantes (Loire-Inférieure).

1832. DUFOUR (Léon), correspondant de l'Académie des sciences, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Saint-Sever (Landes).

1832. DUMÉRIL, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté de médecine, officier de la Légion d'honneur, etc.; au Muséum.

1850. DUTREUX, membre des Sociétés Entomologique de Stettin, des Sciences et d'Archéologie du

grand-duché de Luxembourg, chevalier de la couronne de chêne; à Luxembourg.

1833. Ecoffet, directeur des contributions, chevalier de la Légion d'honneur; à Nîmes (Gard).

* Edwards (Milne), membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, professeur d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, doyen de la Faculté des sciences, etc.; au Muséum.

1842. Fairmaire (Léon), membre de la Société entomologique de Stettin, employé de l'Administration de l'assistance publique, etc.; rue le Chapelais, 6, à Batignolles.

1833. Farhoeus, membre du conseil d'Etat, chef du département de l'intérieur en Suède, grand'-croix de l'Etoile polaire; à Stockholm.

1854. Fitch (Asa), docteur en médecine, membre de l'Institut d'Albany, de la Société entomologique de Pensylvanie, etc.; à Salem (Etats-Unis d'Amérique).

1856. Foerster (Arnold), docteur en médecine, professeur à l'Ecole supérieure d'Aix-la-Chapelle.

1855. Forte (Francesco), zoologiste; à Naples.

1838. Frivaldjzky, docteur en médecine; à Pesth.

1855. Gandolfe (Etienne); rue du Dragon, 34, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1850. Garden, conservateur du Musée; rue Balay, 14, à Saint-Étienne (Loire).

1851. Gautard (de), rue Montyon, 15.

1846. Gautier (Antoine); à Nice (Sardaigne).

1856. Gauthier des Cottes, à Batignolles, rue de Puteaux, 14.

1842. Géhin, pharmacien; à Metz (Moselle).
1847. Génin, conservateur du Musée d'histoire naturelle, etc.; à Chambéry (Savoie).
1844. Ghiliani (Victor), employé au Musée d'histoire naturelle; à Turin.
1852. Giraud (Joseph-Jules), docteur en médecine; place de l'Empereur-Joseph, N° 1, 156, à Vienne (Autriche).
1844. Goubert (Léon), s.-inspecteur des Tabacs; rue Porte-Saint-Louis, 17, à Aix (Bouches-du-Rhône).
* Gougelet, employé à l'administration de l'Octroi de Paris; chaussée Clignancourt, 65, à Montmartre.
1835. Goureau, colonel du génie en retraite, officier de la Légion d'honneur, etc.; à Santigny, par Lille-sur-Serein (Yonne), et à Paris, place du Marché-Saint-Honoré, 26.
1833. Graells, membre du Conseil royal de l'Instruction publique, professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle de Madrid.
1853. Grandin, capitaine au 7e régiment de chasseurs, à Vendôme (Loir-et-Cher).
1832. Graslin (de), membre correspondant de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelone, etc.; à Château-du-Loir (Sarthe).
1851. Gratiolet (Pierre-Louis), aide d'anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, membre de la Société philomatique, docteur en médecine, etc.; rue Guy-Labrosse, 15.
1849. Griveau (Alfred); rue de Seine, 41.
1849. Grué (Marius); à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1836. Guéneau d'Aumont (Philibert), sous-intendant militaire, chevalier de la Légion d'honneur ; à Macon (Saône-et-Loire).

1832. Guenée (Achille), avocat ; à Chateaudun (Eure-et-Loire), et à Chartres, place St-Michel, 19.

* Guérin-Méneville, membre des Sociétés impériale et centrale d'agriculture de Paris, zoologique d'acclimatation, chevalier de la Légion d'honneur, etc ; rue des Beaux-Arts, 4.

1846. Guernisac (le comte de) ; à Morlaix (Finistère).

1855. Guillet (l'abbé), professeur d'histoire naturelle, à l'Institution de Cambrée, près Segré (Maine-et-Loire).

1853. Guirao Navarro (Angel), professeur de zoologie à l'Institut royal de Murcie.

1847. Guth (J.-G.), zoologiste ; à Londres.

1856. Guyon (Georges) ; de Richmond-Surry (Angleterre).

1856. Haliday (Alexandre-Henry), à Dublin, Harcourt-Streed, 23.

1834. Hérétieu, inspecteur des contributions directes, membre du conseil général du dép. du Lot ; à Montauban (Tarn-et-Garonne).

1835. Herrich-Schœffer, docteur en médecine ; à Ratisbonne.

1852. Heurtaux (Alfred), docteur en médecine, à Nantes (Loire-Inférieure).

1852. Hewitson, membre de la Société entomologique de Londres ; Oatland Cottage Walton on Thames Surry, à Londres.

1847. Heyden (von), sénateur ; à Francfort.

1832. HUMBOLDT (le baron de), membre des Académies des sciences de Paris et de Berlin, grand'croix de la Légion d'honneur, etc. ; à Berlin

1848. Jacquelin-du-Val, docteur en médecine ; rue de l'Ouest, 63, à Plaisance (barrière du Maine).

1854. Janson (Edward), directeur des collections de la Société entomologique de Londres ; etc. ; à Londres.

1847. Javet (Ch.), négociant, membre de la Société entomologique de Stettin, etc. ; rue Geoffroy-Marie, 10.

1843. Jekel (Henri) ; rue des Saints-Pères, 17.

1849. Kiesenwetter (Hellmuth von) ; à Bautzen (Saxe).

1846. Kolenati (Frédéric) ; à Brünn (Moravie).

1855. Kraatz, à Berlin.

1846. Laboulbène (Alexandre), médecin par quartier du prince Jérôme, secrétaire de la Société de Biologie, correspondant de la Société d'Agriculture, sciences et arts d'Agen, etc. ; rue de Lille, 35.

1832. Lacordaire, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de Liége, etc. ; à Liége.

1837. Laferté-Sénectère (le marquis de) ; à Tours (Indre-et-Loire).

1853. Lafont, négociant ; rue de Buffon, 27.

1848. Lambert (Paul), docteur en médecine ; à Saumur (Maine-et-Loire).

1848. Lamotte (Martial), pharmacien ; à Riom (Puy-de-Dôme).

1853. LAPORTE ; pharmacien principal en retraite, à Auch (Gers).

1849. LAREYNIE (Philippe), docteur en droit ; à Toulouse (Haute-Garonne).

1855. LARRALDE (Martin) ; rue des Basques, 50, à Bayonne (Basses-Pyrénées).

1856. LEBOUTEILLER, pharmacien, rue des Charrettes. 125, à Rouen (Seine-Inférieure).

1855. LECONTE, docteur en médecine, à Philadelphie.

1851. LEDERER (Julius) ; à Vienne, Stadt, Nº 146. (Autriche).

1833. LEFEBURE DE CÉRISY, ingénieur de la marine en retraite, ancien amiral de la flotte égyptienne, officier de la Légion d'honneur, etc. ; à Toulon (Var).

* LEFEBVRE (Alexandre), chevalier de la Légion-d'Honneur, membre des Sociétés savantes de Catane, Moscou, Barcelone, Madrid, Londres, etc. ; à Bouchevilliers, près Gisors (Eure).

1856. LEFEBVRE, docteur en médecine, rue de Vendôme, 19.

1856. LEGRAND, agent-voyer en chef du département de l'Aube, à Troyes.

1837. LEPRIEUR jeune, pharmacien aide-major ; à Bône (Algérie).

1843. LÉSÉLEUC (de), chirurgien de la marine, à Brest (Finistère).

1853. LESPÈS, docteur ès-sciences et en médecine ; professeur au collége de Bordeaux (Gironde).

1856. LINDER, rue de la Nuée-Bleue, 22, à Strasbourg (Haut-Rhin).

1832. LUCAS (H.), aide-naturaliste d'Entomologie au Muséum d'histoire naturelle, membre de la commission scientifique de l'Algérie, de la Société philomatique, correspondant de la Société royale des sciences de Liége et de la Société des sciences naturelles de Cherbourg, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; rue Monsieur-le-Prince, 10, et au Muséum.

1855. LEVRAT, naturaliste; rue Madame, 41, à Lyon (Rhône).

1846. MANDERSTJERNA, colonel des gardes de S. M. l'empereur de Russie; à Saint-Pétersbourg.

1855. MANOEL DA REGNO MACEDO, chirurgien de brigade de l'armée brésilienne; à Rio-Janeiro.

1853. MANUEL (le comte Alfred de); à Chambéry (Savoie).

1835. MARSEUL (l'abbé de); rue Saint-Lazare, 136.

1855. MARTIN (Emmanuel); rue de Sèvres, 111.

1852. MELLY (Charles); à Liverpool.

1849. MIEG (Don Juan), directeur du Cabinet royal de physique de Madrid, docteur en philosophie, membre de l'Académie médicale, etc.; Castanilla-del-Nuncio, 1, à Madrid.

1853. MIGNEAUX (Jules), peintre et graveur d'histoire naturelle; rue du Vieux-Colombier, 6.

1856. MILHAU, frère de la doctrine chrétienne, membre correspondant de la Société linéenne de Normandie, et honoraire de celle impériale et centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure, à Beauvais (Oise).

1850. Millet, secrétaire de la Société d'agriculture, et d'Histoire naturelle de Maine-et-Loire; à Angers (Maine-et-Loire).

1851. Millière (Pierre), membre des Sociétés Linnéenne de Lyon et entomologique de Stettin, etc.; avenue de Saxe, 57, à Lyon (Rhône).

1851. Mniszech (le comte Georges de); à Berditcher (Russie), et à Paris, rue et hôtel Balzac.

1844. Mocquerys (Emile); rue Grand-Pont, 57, à Rouen (Seine-Inférieure).

1854. Montagné fils (J.-B.); rue des Gravilliers, 7.

1835. Morisse, membre de la Société géologique de France, etc.; rue Beauverger, 12, au Havre (Seine-Inférieure).

1853. Moritz, naturaliste-préparateur; rue de l'Arbre-Sec, 50.

1855. Moufflet, chirurgien de la marine, à Rochefort (Charente).

1850. Murray (Andrew), W. S. 7, Nelson-Street; à Édimbourg (Ecosse).

1852. Narcillac (le vicomte de), licencié ès-sciences, sous-préfet, rue Saint-Dominique, 58.

1845. Nicolet, peintre d'histoire naturelle, ex-conservateur des collections de l'Institut agronomique de Versailles; rue Duplessy, 82, à Versailles (Seine-et-Oise).

1850. Pandellé (Louis); à Tarbes (Hautes-Pyrénées).

1834. Paris, ancien notaire; à Epernay (Marne).

1846. Paris, docteur en médecine, etc.; à Gray (Haute-Saône).

1833. Passerini, agrégé du professeur de zoologie au

Muséum d'hist. naturelle; à Florence (Toscane).

1850. Perez Arcas (Laureano), professeur de Zoologie au Musée royal de Madrid.

1838. Perris (Ed.), chef de division à la préfecture de Mont-de-Marsan, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc.; à Mont-de-Marsan (Landes).

1851. Perroud (Benoist-Philibert), membre de la Société d'agriculture et histoire naturelle de Lyon, etc.; rue St-Pierre, 23, à Lyon (Rhône).

1854. Peyron (Edmond), négociant; 14, rue Dragon, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1833. Pictet, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de Genève.

1852. Pilate; à Lyon (Rhône).

* Poey, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de la Havane.

1854. Poupillier, Grande-Rue, 107; à Belleville.

1854. Pradal, chirurgien-dentiste; à Nantes (Loire-Inférieure).

1849. Pradier, lieutenant de vaisseau; à Lorient (Morbihan).

1854. Pradier (Jules); rue St-Pierre-Popincourt, 2.

1850. Prophette, chirurgien-dentiste; à Alger.

1856. Puton (A.), de Remiremont, étudiant en médecine, rue de Tournon, 9.

* Rambur, docteur en médecine; à Saint-Christophe, près Tours (Indre-et-Loire).

1855. Rattet (Frédéric), employé à la Banque de France; rue des Prouvaires, 10.

* Reiche, négociant, membre de la Société impé-

riale des naturalistes de Moscou, etc.; rue du Vingt-Neuf-Juillet, 10.

1835. Reichenbach, docteur en médecine, professeur et directeur du Muséum royal d'histoire naturelle, etc; à Dresde.

1855. Reissig, secrétaire intime du Ministère de l'Intérieur; à Darmstadt.

1846. Renard; à Saint-Quentin (Aisne).

1856. Révérend, docteur en médecine, à Santa-Marta (Nouvelle-Grenade).

1849. Robin (Charles), professeur agrégé à l'Ecole de Médecine, président de la Société de biologie, de la Société philomatique, etc.; rue Hautefeuille, 19.

1833. Robineau-Desvoidy, docteur en médecine, etc.; à Saint-Sauveur en Puisaye (Yonne).

1856. Rogers (Frédéric), membre de l'Académie des sciences de Philadephie, etc.; à Philadelphie (Etats-Unis d'Amérique).

1851. Rojas, à Caracas, province de Vénézuéla (Colombie).

* Romand (de), chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Vernon sur Brenne (Indre-et-Loire).

1840. Rondani (Camillo), membre de plusieurs sociétés savantes; à Parme.

1848. Rosenhauer (W. G.), docteur-médecin, conservateur du Musée, et professeur d'Histoire naturelle de l'Université; à Erlangen (Bavière).

1844. Roser (de), conseiller intime de Légation; à Stuttgard (Wurtemberg).

1841. ROUGET (Auguste); 24, rue de la Préfecture, à Dijon (Côte-d'Or).

1847. ROUZET (J.-H.), du laboratoire d'Anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, membre honoraire de la Société d'horticulture du Cantal, correspondant de la Société d'agriculture du même département, etc.; rue de Calais, 44, à Belleville.

1833. SAHLBERG, docteur en médecine, professeur émérite de l'Académie impériale d'Alexandre, chevalier de l'ordre de saint Wladimir, etc.; à Helsingfors (Finlande).

1852. SALLÉ (Auguste), naturaliste-voyageur; rue Guy-Labrosse, 13.

1855. SAND (Maurice); au château de Nohant, près La Châtre (Indre).

1832. SAPORTA (le marquis de); à Aix (Bouches-du-Rhône).

1844. SAUCEROTTE, docteur en médecine, etc.; à Strasbourg (Bas-Rhin).

1851. SAULCY (Félicien-Henry Caignart de); rue St-Dominique, 5.

1835. SAUNDERS (Sidney-Smith), consul d'Angleterre en Epire et Albanie.

1842. SAUNDERS (Williams-Wilson), membre des Sociétés Linnéenne et entomologique de Londres, etc.; à Wandsworth, près Londres.

1851. SAUSSURE (de), licencié ès-sciences, etc.; à Genève, Cité 23.

1843. SCHAUM, docteur en médecine, membre de la So-

ciété entomologique de Stettin, etc.; à Berlin (Prusse).

1841. SCHMID (le chevalier Louis de), chambellan de S. A. R. le duc de Lucques; à Florence.

1853. SCHINER, (le Docteur J. RUD.), membre de la Société zoologique et botanique de Vienne, de la Société « Lotos » de Prague, de la Société d'Histoire naturelle d'Hermanstadt, de la Société entomologique de Stettin, etc.; à Vienne (Autriche).

1834. SELYS LONGCHAMPS (Edmond de), membre de l'Académie royale des Sciences de Belgique, etc; à Liége (Belgique).

1855. SEOANE, du Ferrol, province de Gallice (Espagne).

* SERVILLE (AUDINET), membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc.; au Marais, près la Ferté-sous-Jouare (Seine-et-Marne).

1851. SICHEL, docteur en médecine, officier de la Légion-d'Honneur, etc.; rue de la Chaussée-d'Antin, 50.

1843. SIGNORET (Victor), docteur en médecine, pharmacien, etc.; rue de Seine, 51.

1834. SOMMER, négociant, membre de plusieurs sociétés savantes; à Altona.

1833. SPENCE (Henry), président de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.

1835. SPINOLA (le marquis Maximilien de); à Novi.

1850. STAINTON, secrétaire de la Société entomologique de Londres; Monutsfield-Lewisham near London.

1854. Stal (Charles); à Stockholm.
1852. Steuart (Henri), membre de la Société entomologique de Londres; à Londres.
1849. Stevens (Samuel); à Londres.
1856. Tappes, employé rue de Crusol, 23.
* Theis (le baron de), consul général de France à Tunis, membre de la Société des sciences et arts de Saint-Quentin, etc.; à Tunis.
1846. Thibésard, fondé de pouvoir du receveur-général du département de l'Aisne; à Laon (Aisne).
1854. Thomson (James); rue de l'Université, 23.
1852. Titon (Auguste), docteur en médecine, etc.; à Châlons-sur-Marne. (Marne).
1844. Truqui (Eugène), professeur, officier-consulaire de Sardaigne; à Turin.
1850. Vacherot (Louis), conservateur du mobilier de l'État; à Alger.
1856. Valdan (de), chef d'état-major de la division de Constantine (Algérie).
1855. Vastel (Alexandre), fabricant de cardes; rue du Nouveau-Monde, à Sotteville-les-Rouen (Seine-Inférieure).
1855. Vesco, chirurgien de la Marine, à Toulon.
1850. Vilanova y Piera (Juan), professeur de géologie au Muséum royal d'Histoire naturelle de Madrid.
1851. Villa Vicencio, gouverneur de Napo, province de Quito (Équateur).
1852. Wachanru (Adrien); rue Grignon, 2, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
1836. Waga (de), professeur d'histoire naturelle, etc.; à Varsovie.

1854. Wailes (Georges), zoologiste ; à Newcastle.
1834. Westermann, négociant ; à Copenhague.
1856. Westing, employé supérieur des douanes, à Gottenbourgs.
1833 Westwood, membre des Sociétés Linnéenne et entomologique de Londres, etc. ; à Londres.
1849. Wollaston, membre de la Société entomologique de Londres ; à Londres.
1855. Yersin, instituteur ; à Morges (Suisse).

245.

MEMBRE

Ne faisant plus partie de la Société comme n'ayant pas satisfait à ses engagements.

M.

1849. Paparel, percepteur des contributions à Vasbimols, arrondissement de Marvejols (Lozère).

MEMBRE RAYÉ.

M.

1847. Guillemot, propriét. à Thiers (Puy-de-Dôme).

MEMBRES DÉCÉDÉS.

MM.

1833. Gravenhorst, docteur en philosophie, conseiller privé de la cour de Prusse ; à Breslau.
1832. KLUG, docteur en médecine, directeur du Muséum royal d'histoire naturelle ; à Berlin.

MEMBRE DÉMISSIONNAIRE.

M.

1853. Roux (l'abbé), à Lasauvetat (Gers).

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

CONTENUES DANS CE VOLUME (1).

A

(1) M. H. Lucas, secrétaire-adjoint, a bien voulu, comme les années précédentes, se charger de dresser cette table.

B

D

F

G

H

I

J

L

M

N

O

P

R

S

T

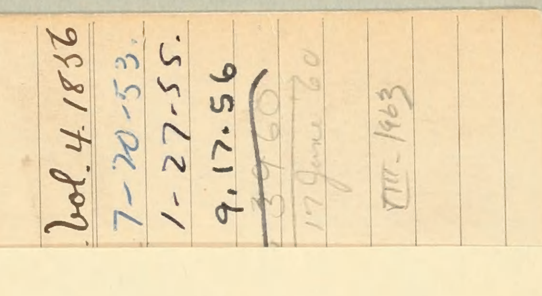
V

X

Y

Z




vol. 4. 1836
7-20-53.
1-27-55.
9.17.56
17 June 60
VIII - 1963


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00843 4292